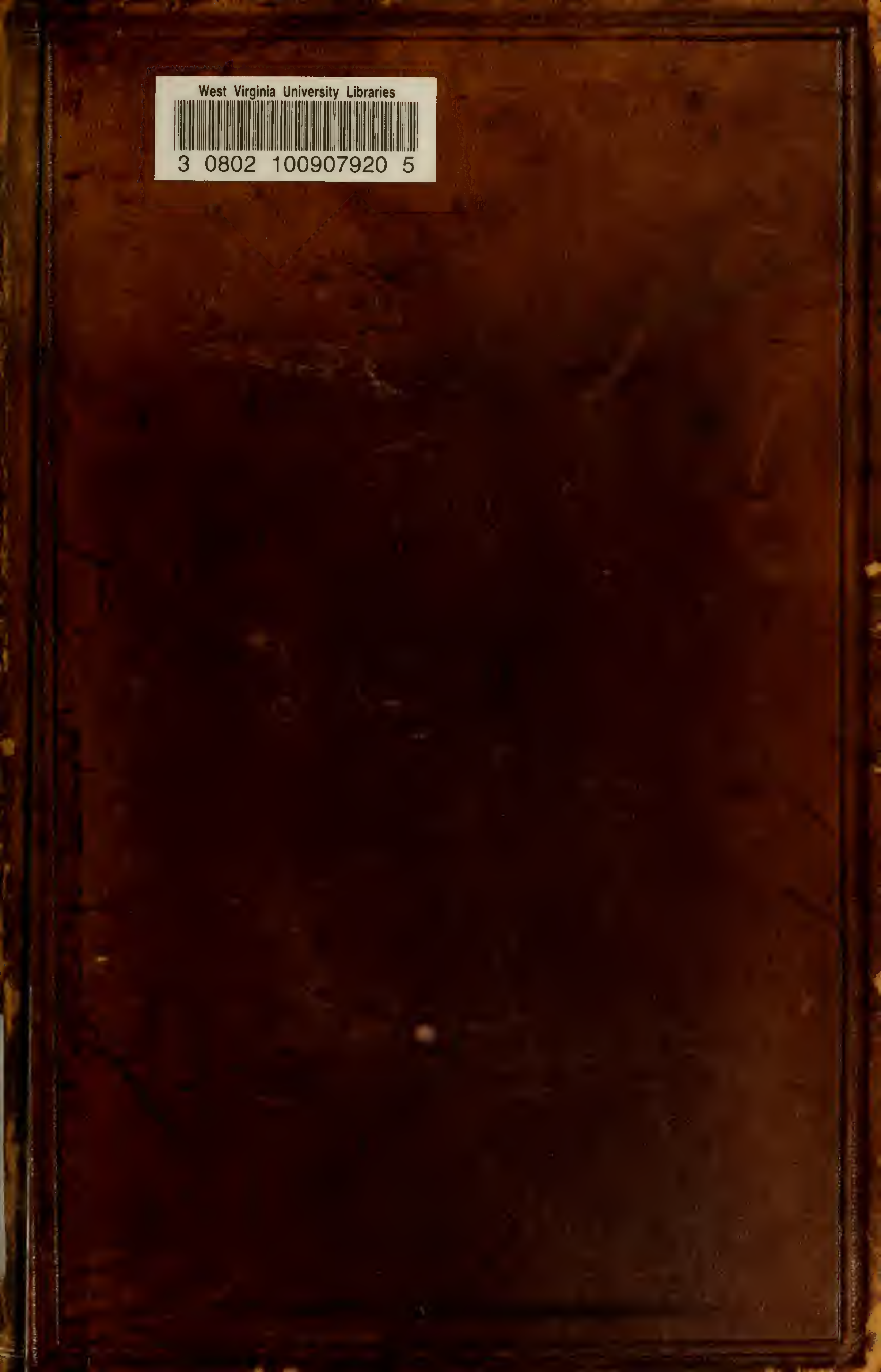
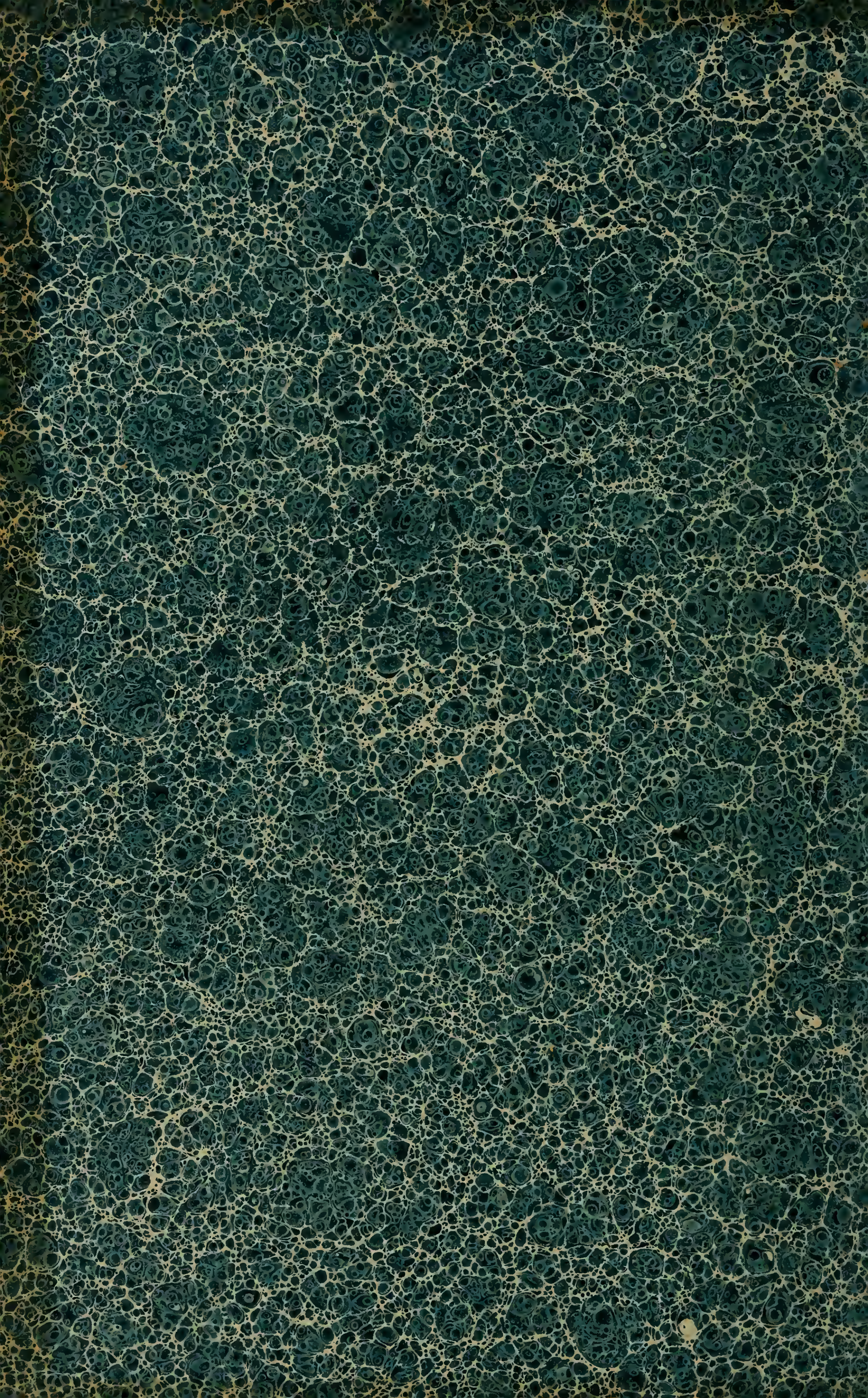
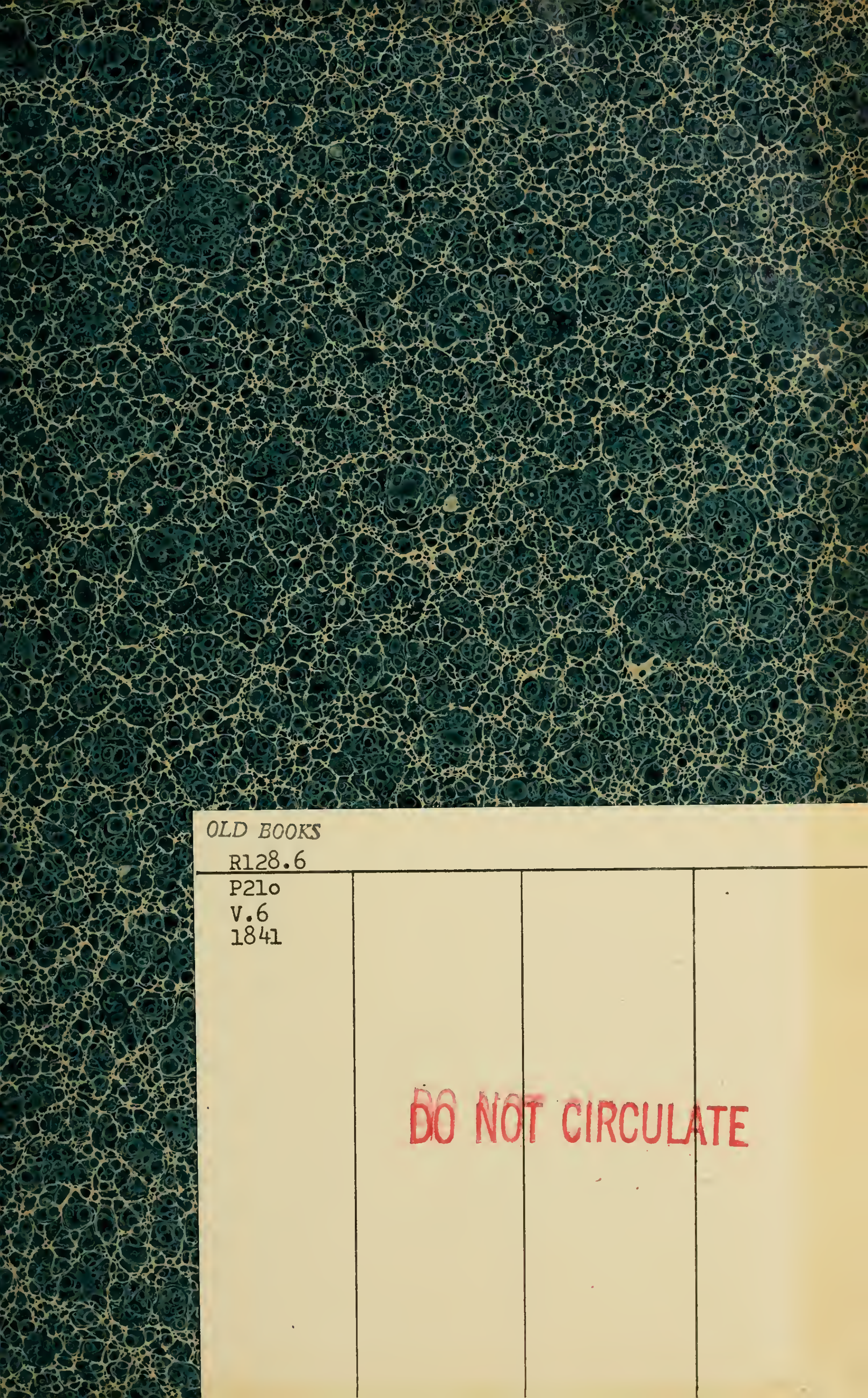


West Virginia University Libraries
3 0802 100907920 5






RECEIVED
WEST VIRGINIA UNIVERSITY
MEDICAL CENTER LIBRARY

ŒUVRES

COMPLÈTES

D'AMBROISE PARÉ.

III.

PARIS. — IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue Jacob, 30.

CHAPITRE COMPLEMENTAIRE.

DE L'VSAGE DE L'ANTIMOINE [1].

Quelques vns semblablement donnent aux robustes quatre ou cinq grains d'antimoine, preparé auec vn œuf, ou auec conserue de roses ou succre rosat, et aux foibles deux ou trois grains.

Vn Chirurgien, homme de bien, demourant à Bordeaux, nommé maistre Iean de Sainct Iean, m'a affirmé en auoir baillé trois grains à sa fille, aagée de dix-sept ans, laquelle auoit eu apparence de tumeur pestiferée en l'aine, qui depuis s'en estoit retournée au dedans : et voyant les accidens continuer, et l'antimoine n'auoir rien fait, luy en bailla iusques à cinq grains, dont s'ensuiuit grand vomissement, flux de ventre, et sueur : et par ces vacuations, elle fut (dit-il) preseruée.

Par ainsi nous voyons qu'il n'y a point de regle certaine à la dose des medicamens purgatifs : partant il les faut augmenter selon la nature du malade, facile ou difficile à esmouuoir.

Toutesfois qui ne voudra vser d'antimoine preparé, ne laissera d'en vser sans estre preparé, en prenant trois onces d'iceluy bien esleu, à sçauoir fort pondereux et lucide, et qui facilement se comminue : lequel sera subtilement pulueriśé, et mis en vne phiole de verre auec vn posson de bon vin blanc ou maluoisie : puis assez longuement agité et battu en ladite phiole : et aprés le faut laisser tremper ou infuser, et rasseoir six ou sept heures, et passer le vin sans aucune portion du corps dudit antimoine : et soit donné à boire au malade, et verrez que ledit vin antimonien fera tel effet que la poudre de celuy qui est calciné et preparé : ce que ie sçay par experience.

Ledit antimoine est fort loüé en ceste peste, parce qu'en peu de temps, voire en demie heure, qu'il est entré au corps, il prouoque le vomissement, sueur et flux de ventre, ce qui se fait par sa force et vehemence : laquelle irrite la vertu expultrice à chasser la matiere veneneuse hors, et quant et quant l'humeur vicieux qui y est attaché, chasse hors principalement les matieres acqueuses : toutesfois alors que Nature se sent chargée d'autre humeur, il l'euacue aussi, voire en tous temperamens et à toutes heures, neantmoins que l'humeur soit cuit ou crud : et fait ce par vne proprieté occulte, laquelle (comme aussi à chacune chose naturelle) luy a esté donnée dés le iour qu'il a esté creé au monde, outre l'action des quatre qualités premieres et leurs dependances. Qu'il soit vray, soit qu'on le calcine, ou brusle, ou donne crud en infusion, il purge tousiours les aquosités : et encore que l'on baille l'infusion du calciné, il ne laissera pas de faire les

[1] Ceci est le fameux article sur l'antimoine extrait du chap. 27 des éditions de 1568 et 1575, et retranché en 1579 en même temps que le livre *des Fiéures*. Voyez ci devant la note de la page 414. Dans l'édition de 1568, il occupe six pages pleines, de la 129e à la 135e.

mesmes actions qu'il fesoit estant baillé en corps, voire en aussi petite quantité. Il n'a aucune saueur ny odeur, et donne peu de tranchées au ventre : partant quelques-vns en donnent aux enfans ja grandelets en petite quantité.

Or si quelques-vns me vouloient obiecter, que plusieurs ont pris dudit antimoine qui n'ont esté gueris : ie leur responds pareillement, que tous ceux ausquels on a administré tous les autres remedes n'ont laissé à mourir : parquoy il ne faut imputer la faute audit antimoine, mais au venin pestiferé, qui a esté plus grand et plus fort que la vertu du medicament : ou qu'on ne l'a pas donné opportunément au parauant que le venin eust saisi le cœur, ou pour la diuersité des temperamens : car quelquesfois ce qui profite à l'vn nuit à l'autre.

Or dés le premier iour, ou du second, on doit prendre ledit antimoine, et diuersifier la dose, plus ou moins, selon la force des malades : i'entens ceux qui ont mestier d'estre purgés, ausquels i'aymerois trop mieux (si faire le falloit) bailler de l'infusion du crud que de celuy qui est calciné, comme estant moins veneneux. Les robustes le prendront auec bon theriaque, et les delicats auec vn iaune d'œuf, ou succre rosat, ou conserue de roses : et au parauant que le prendre, on doit bailler vn clystere ou suppositoire : puis deux heures aprés l'auoir pris, faut donner au malade vn boüillon fait de chapon et vn iarret de veau, auecques vne poignée d'orge mondé, à fin de lenir l'estomach et les intestins.

Aucuns mesprisent l'antimoine estant donné par dedans, pour purger les pestiferés, quoy qu'il soit calciné ou crud, affermans qu'il est poison, d'autant que par sa calcination il est rendu plus sec et plus dur, et acquiert vne nature de feu : aussi estant crud et non calciné, disent qu'il ne conuient à nostre nature, laquelle consiste en chaleur et humidité, d'autant qu'il est froid et sec au tiers degré (toutesfois il me semble qu'estant crud, il luy demeure vne nature sulphurée qui peut corriger sa froideur) : plus adioustent qu'il ne se peut delayer en l'estomach, ce que les bons medicamens purgeans font, pour enuoyer leurs vapeurs par dedans les veines : et finalement adioustent que tous medicamens qui purgent en mesme temps par haut et par bas, sont violens et malings de toute leur substance.

Or laissans telles questions, nous dirons seulement que, outre les qualités qu'a l'antimoine crud ou calciné, il luy demeure tousiours vne vertu propre, particuliere et specifique, qui est admirable et diuine, comme nous auons demonstré : en ce qu'il fait sortir grande quantité d'excremens, tant par vomissement, flux de ventre, que par la sueur, purgeant principalement les humidités sereuses : toutesfois il fait vacuation des autres humeurs par le benefice de Nature, laquelle estant agitée comme de furie du venin pestiferé, et aidée ou aiguillonnée par la vertu de l'antimoine, ou semblables medicamens acres, ne iette seulement les aquosités ou serosités, mais aussi les autres humeurs qui la molestent, les deschargeant par les voyes predites. Et ce faisant, ne le pouuons dire incommode pour donner aux pestiferés, ny estre poison, s'il n'estoit donné en trop grande quantité, parce qu'il n'agit point par sa seule qualité : ioint aussi qu'on le baille en petite quantité, comme trois,

quatre, cinq ou six grains, et qu'on le mistionne auec certains correctifs, comme moyeux d'œufs, vin, decoction de chapon, ou autres choses semblables qu'on connoist estre necessaires : et ainsi on n'en voit point aduenir d'inconuenient.

Au surplus, ie confesse bien que lors qu'il est calciné ou bruslé, qu'aucuns appellent preparé, il est rendu plus sec et plus dur, et acquiert vne nature de feu : lesquelles choses luy estans acquises par la calcination, il est rendu plus chaud, et par consequent plus acre, à cause que toutes choses calcinées perdent leur humidité et sont rendues plus seiches, et celles qui ne sont point acres et poignantes acquierent beaucoup de chaleur par la calcination : dont nous pouuons conclure que celuy qui est crud est moins mauuais que le calciné, veu qu'il ne laisse à faire son operation sans le calciner, et n'est si acre ne poignant : partant on en doit plustost vser. Ce que l'on fera auec vin en la maniere que nous auons descrite : car par ce moyen on attire son essence et vertu par l'esprit du vin : et fait semblable vacuation que celuy qui est calciné. Toutesfois ie serois bien d'aduis que l'on n'vsast de ce remede si ce n'est en vne grande necessité, et que premierement on ne fust bien resolu que la peste ne procedast du vice de l'air, ains seulement de celuy des humeurs.

Or outre les vertus que l'antimoine crud a de purger par dedans, aussi il a faculté de refroidir et desseicher auec vne astriction : et partant on en met és collyres des yeux : il arreste le sang qui flue des membranes du cerueau. Il est bon aussi pour les playes recentes, et contre les vieilles vlceres, et principalement celles qui sont faites par morsure de chien. Pareillement on en fait vn onguent pour les bruslures auec gresse, litharge, ceruse et cire. Et lorsqu'il est appliqué du commencement sur icelles, il empesche qu'il n'y vienne aucune ampoule. On en fait des parfums pour arrester le flux menstruel, lors qu'il est excessif : et cicatrise les vlceres. Il purifie tous metaux : partant les fondeurs de cloches en mettent dans leur metal, à fin que les cloches sonnent mieux : aussi ceux qui font des miroirs en vsent pour les rendre plus resplendissans. Voila ce que i'ay trouué de la loüange dudit antimoine, tant en Dioscoride que plusieurs autres bons autheurs.

Et à fin qu'on puisse mieux connoistre sa nature et le recouurer quand il en sera besoin, il faut entendre que c'est vne pierre metallique, plombeuse et sulphurée. Qu'il soit vray, lors qu'on le calcine, vne partie se conuertit en plomb, et rend vne odeur puante sentant bien fort le soulphre. Il y en a de deux especes, à sçauoir masle et femelle. Le masle n'est si bon que la femelle : et se connoist parce qu'il est moins luisant et pesant : au contraire, la femelle est plus pondereuse et luisante, et plus friable, ioint qu'elle se fond plus aisément : parquoy ceux qui en voudront vser la prendront plustost que le masle.

Et ce suffise de l'antimoine.

DISCOVRS

DE LA MVMIE ET DE LA LICORNE[1].

A TRES-HAVT ET PVISSANT SEIGNEVR, MESSIRE CHRISTOPHLE DES VRSAINS,

Cheualier des ordres du Roy, Conseiller en son Conseil priué, et d'Estat, Capitaine de cent hommes d'armes des ordonnances de sa Maiesté : Seigneur de la Chappelle, Baron de Treiguel, Doue, et Armenonuille, etc.

Monseigneur, vous auez souuenance que l'an mil cinq cens octante, le dernier iour d'aoust, entre l'abbaye de Chally et Armenonuille, l'vn de vos grands cheuaux se cabra et renuersa sur vous, et tombastes sur vn gros et aigu caillou à l'endroit des reins. Le cheual estant bon et genereux, se mit en deuoir pour se releuer : mais ne se releuant qu'à demy tomba de rechef, et vous donna vn second heurt, et n'eust esté le prompt et fidelle secours d'vn de vos gentils-hommes nommé de Selles, qui promptement descendit de cheual et vous retira à bien grand'peine de dessous, vous estiez en extreme danger de vostre personne : de fait que à l'instant tombastes en syncope, et defaillance de cœur et de parolle, et fustes porté en vostre maison, où estant couché au lit les mesmes accidens retournerent et perseuererent l'espace de quatre heures, durant lesquelles par la diligence de madame vostre compagne (Dame certes de grandes vertus), ne fut rien oublié de tout ce que l'on peut imaginer pour vous secourir. Et pour ce faire furent appellés Medecins et Chirurgiens des lieux

[1] Ces discours ont été publiés à part en 1582 (voir dans mon Introduction la *Bibliographie*) ; mais dès 1585 ils avaient été refondus dans les OEuvres complètes, savoir, le *Discours de la Mumie* au livre *des Contusions et gangrenes*, et le *Discours de la Licorne* au livre *des Venins*. Comme tous deux formaient des digressions trop étendues dans les lieux où l'auteur les avait encadrés, il m'a paru plus convenable de les reproduire à part, d'autant plus que cela me permettait de donner l'épître dédicatoire qui les précède dans l'édition originale, et qui, bien que plusieurs passages en soient copiés des Discours mêmes, n'en est pas moins une pièce très intéressante, qu'on regrettait de ne pas trouver dans les grandes éditions de Paré.

proches, comme Senlis, Dampmartin, et mesmement madame la Connestable vous envoya monsieur le Féure, medecin ordinaire du roy qui lors estoit à Gentilli, qui vous fit saigner et adapter tous autres remedes propres à telles blessures: et ne fut rien oublié pour seder les douleurs, et resoudre le sang meurtri qui estoit espandu aux lombes, et pareillement iusques au petit ventre et aux cuisses: et voyant que vous ne sentiez tel et si prompt allegement que eussiez desiré, m'enuoyastes querir à Paris.

Ayant receu vos lettres, pour le seruice que ie vous dois, ensemble à toute vostre maison, ie montay promptement à cheual. Arriué i'apperceu vne bien grande tumeur et enfleure mollasse, vn peu au dessus de l'os sacrum : fus d'auis de faire ouuerture, pour donner issue à beaucoup de sang caillebotté, et aux serosités, qui arrestées sous le cuir pouuoient causer pourriture, gangrene, et autres plusieurs accidens mortels, qui en telles et si grandes contusions ont de coustume suruenir. L'ouuerture faite, ne sortoit par l'espace de dix ou douze iours moins de choppine desdites serosités et sang caillé, à chaque fois qu'on vous habilloit [1], de sorte que les seruiettes et couurechefs qu'on vous mettoit sur vostre playe, ployées en quatre ou cinq doubles, estans torses distilloient comme qui les eust tirées d'vn plein seau d'eau. Ce que considerant, ie commençay à craindre que par là il ne se fist vne colliquation de tout votre corps, et par consequent finissiez vos iours tabide, attendu mesmes qu'à raison de plusieurs grandes cauités d'où sortoient les matieres mentionnées, il conuenoit faire encore quelques autres incisions. De quoy ie voulus bien aduertir madite dame, et monsieur de Paleseau vostre gendre, et madame vostre fille, qui fort curieux estoient de vostre santé : les suppliant au reste que, tant pour le regard du danger apparent, que vostre respect qui estes vn des plus signalés de la France, que nous eussions d'auantage de conseil. A quoy madite dame ne voulant rien espargner, fit soudain escrire au Roy qu'il plust à sa Maiesté luy enuoyer monsieur Pigray, homme bien entendu en la chirurgie : ce que le Roy fit volontiers. Aussi on envoya querir monsieur de Mouron, homme estimé entre les hommes doctes et bien entendu en la medecine et chirurgie, et pareillement à Paris querir monsieur Hautin, Docteur regent en la Faculté de Medecine, messieurs Cointeret et le Fort, Chirurgiens, qui arriués, aprés auoir veu, sondé et consideré vostre playe, conclurent auec nous vnanimement qu'il estoit plus que necessaire faire nouuelles ouuertures, à fin d'auoir plus de commodité et liberté pour mondifier les cauités qui estoient sous le cuir tout moulu et contus. Dieu benist notre labeur, et en auez esté bien guari, graces à Dieu.

Lorsque commençastes à vous bien porter, et vos douleurs à s'appaiser, vous me fistes cest honneur de discourir de plusieurs belles choses, entre les autres comme on ne vous auoit point donné à boire de Mumie au commencement de vostre cheutte : lors ie vous fis response que i'en estois ioyeux, parce qu'elle pouuoit beaucoup plus nuire que aider, à cause que c'est de la chair des corps morts puants et cadaucreux, et que iamais n'auois veu que ceux ausquels

[1] *Habiller*, synonyme de *panser*.

on en auoit donné à boire ou à manger, qu'ils ne vomissent tost aprés en auoir pris, auec grande douleur d'estomach. Et tant s'en faut qu'elle puisse arrester le sang qui descoule des vaisseaux d'vne contusion, que plustost par l'agitation que fait ceste bonne drogue au corps, il en flueroit encore d'auantage. Aussi que les anciens Iuifs, Arabes, Chaldées, Ægyptiens, n'ont iamais pensé faire embaumer leurs corps pour estre mangés des chrestiens : mais auoient en si grand honneur, reuerence et recommandation les corps des trespassés, pour l'esperance de la resurrection, qu'ils ont recherché de les embaumer pour les conseruer et garder à iamais, s'ils eussent peu faire, en plusieurs et diuerses sortes, comme on verra par ce discours. D'auantage seruoient iceux corps ainsi embaumés de souuerains gages et asseurance de leur foy : si bien que s'il estoit aduenu que aucuns eussent affaire de quelque grosse somme d'argent, ils ne failloient point de la trouuer à emprunter sur gage de l'vn de leurs parens, se tenans tout asseurés les crediteurs que moyennant tel gage, le debiteur manqueroit plustost de vie que de foy, tant ils auoient à cœur de retirer tel gage. Et si la fortune faisoit, et le malheur fust si grand que aucun s'oubliast de tant en ses necessités que de ne vouloir ou sçauoir trouuer moyen de retirer son gage, il tomboit en tel deshonneur et infamie, qu'il n'eust pas esté bon à donner à manger aux chiens, et ne se fust aussi osé monstrer en public : car on luy faisoit la huée comme l'on fait à vn loup ou vn chien enragé, et de liberté tomboit en vne ignominieuse seruitude, comme ayant desauoüé sa race et son origine. Par ces choses, l'on voit comme les anciens Iuifs n'ont fait embaumer leurs corps pour les faire manger aux chrestiens. D'auantage, Hippocrates et Galien n'en parlerent ny ordonnerent iamais pour quelque cause que ce fust. Et si elle eust esté propre aux contusions ou autres maladies, il est certain qu'ils ne l'eussent oublié à descrire.

De la corne de Licorne.

Monseigneur, aprés vous auoir discouru de la Mumie, voulustes aussi sçauoir ce qu'il me sembloit de la corne de Licorne, et si i'auois conneu par quelque experience qu'elle eust puissance contre les venins. Lors ie vous fis response, qu'on ne sçait à la verité quelle est ceste beste, mesme que aucuns doutent que ce ne soit vne chose controuuée. Car les vns disent que c'est vne beste inconneuë, et qu'elle naist aux Indes : les autres en Æthiopie : d'autres és terres neufues, et les autres és deserts inaccessibles : et n'en parlent tous que par oüy dire. Et comme ils sont differens de la description des lieux où naist ladite Licorne, ils sont pareillement discordans de la forme et figure et couleur et de sa corne, et des pieds, et des mœurs : car les vns disent qu'elle est la plus furieuse et cruelle de toutes les bestes, et qu'elle hurle fort hideusement, et que iamais on ne la prend viue : autres au contraire la disent fort douce et benigne, et s'amouracher des filles, prenant plaisir à les contempler, et qu'elle est souuent prise par ce moyen. Plusieurs tiennent que si l'on fait tremper de la corne de Licorne en de l'eau, et que de ceste eau on face vn cercle sur vne table, puis qu'on mette dedans ledit cercle vn scorpion ou araignée, ou vn crapaut, que ces bestes

meurent, et qu'elles ne passent aucunement pardessus le cercle. Ie l'ay voulu experimenter, et ay trouué cela estre faux et mensonger.

Autres disent que si on faisoit aualler à vn poulet ou pigeon qui eust pris arsenic, ou sublimé, ou quelque autre venin, il n'en sentiroit aucun mal : cela est pareillement faux, comme l'experience en fera foy.

Autres tiennent pour chose veritable que la vraye Licorne estant mise en l'eau, se prend à bouïllonner, fesant esleuer petites bubes d'eau[1] comme perles. Ie dis que cela se fait aussi bien aux cornes de bœuf et de mouton, et d'autres animaux, voire és tez de pots, tuilles et bricques : ce que vous vistes par experience, lors que ie mis en vn verre d'eau des os de mouton et des tez de pots : et vous en dis la raison, dont fustes fort content

Autres disent auoir grande vertu contre la peste et autres venins : et croy pareillement estre chose fabuleuse. Quelqu'vn me dira que possible les cornes dont i'ay fait mes espreuues n'estoient vrayes cornes de Licorne. A quoy ie responds, que celle de Sainct Denis en France, et celle du Roy que l'on tient en grande estime, et celles des marchands de Paris que l'on vend à grand prix ne sont doncques vrayes cornes de Licorne : car ç'a esté sur celles là que i'ay fait espreuué : et si on ne me veut croire, qu'on vienne à l'espreuue comme moy : et on connoistra la verité contre le mensonge.

Or, Monseigneur, ces contrarietés d'opinions, et les espreuues qu'on en fait, font iuger que tout ce que l'on dit des Licornes est chose controuuée à plaisir par les peintres et historiographes. Et ne suis seul de ceste opinion : car il y a plusieurs doctes Medecins gens de bien, craignans Dieu, qui sont de mon auis, comme ie monstreray cy aprés en ce discours : et principalement feu monsieur Chappelain, Conseiller et premier Medecin du Roy Charles neufiéme, lequel en son viuant estoit grandement estimé entre les gens doctes. Vn iour, luy parlant du grand abus qui se commettoit en l'vsage de corne de Licorne, le priay, veu l'authorité qu'il auoit à l'endroit de la personne du Roy nostre maistre, d'en vouloir oster l'vsage et abus : et principalement d'abolir ceste coustume qu'on auoit de laisser tremper vn morceau de Licorne dans la coupe où le Roy beuuoit, craignant la poison : et qu'elle est beaucoup plus chere que l'or, comme l'on peut voir par la supputation : car à vendre le grain d'or fin onze deniers pite, la liure ne vaut que sept vingts huit escus sol : et le grain de Licorne vallant dix sols, la dragme à raison de soixante grains vaut trente liures, et l'once à raison de huit dragmes vaut deux cens quarante liures, et consequemment la liure à raison de seize onces vaut trois mil cens quarante liures, lesquels reduits en escus vallent douze cens quatre vingts escus : à ceste cause il feroit beaucoup d'oster ceste superstition et larcin qu'on fait au peuple.

Il me fit response, qu'il voyoit l'opinion qu'on auoit de la Licorne tant inueterée et enracinée au cerueau des princes et du peuple, que ores qu'il l'eust volontiers ostée, il croyoit bien que par raison n'en pourroit estre maistre : et que les Medecins ayans vne bonne ame, encores qu'ils sachent qu'elle ne vaut rien, n'ayant

[1] *Bubes*, pour *bulles ;* les Espagnols appelaient les pustules de la vérole, *las bubas*.

aucunes vertus qu'on luy attribue, sont souuent contraints de permettre aux malades d'en vser, parce qu'ils la desirent et en veulent : et que s'il aduenoit qu'ils mourussent sans en auoir pris, les parens donneroient tous la chasse ausdits medecins, et les descriroient comme la faulse monnoye. D'auantage disoit que tout homme qui entreprend à descrire de choses d'importance, et notamment de refuter quelque opinion receuë de long temps, il ressemble au hibou ou chat huant, lequel se monstrant en quelque lieu eminent, se met en butte à tous les autres oiseaux, qui le viennent becqueter et courir sus à toute reste[1].

Aussi ie vous discourus pareillement que la licorne n'a nulle vertu contre les venins, comme le monde luy attribue, parce que tous venins ne font pas leurs effets d'vne mesme façon. Car il y en a de chauds, de froids, de secs, d'humides : autres qui operent par qualité occulte et secrette, et que chacun a son propre accident lequel doit estre guari par son contraire. Partant la licorne ne peut resister à tous venins, comme il sera demonstré cy aprés.

Ie vous fis pareillement vn petit discours de la Peste, où i'ay monstré que la licorne n'a nulle force et vertu pour contrarier au venin pestiferé : où ie me suis efforcé tant qu'il m'a esté possible d'enseigner les ieunes Chirurgiens qui sont appelés à penser les pestiferés : où ie suis bien asseuré qu'il y en a qui ne virent iamais aposteme, ny charbon, ny pourpre pestiferé, à qui ce petit traité pourra grandement seruir : aussi que les pauures malades touchés de ceste contagion, delaissés de tout secours, se pourront eux mesmes aider à leur guarison, à raison que i'ay escrit en langage vulgaire et fort familier, et les remedes aisés à connoistre, et la maniere de les preparer, et comme il faut les diuersifier, si bien que toutes personnes s'en pourront aider. Or i'en ay escrit, ce me semble, le plus prés approchant de la verité, parce que i'ay esté touché de ce mal, et souffert l'aposteme sous l'aisselle, et le charbon au ventre. Et s'il est bien seant à vn vieil Capitaine de parler de la guerre, et au Marinier de discourir de la nauigation, aussi ne me sera-il pas mal seant, aprés auoir longuement exercé la Chirurgie, specialement à l'endroit des pestiferés, de mettre de rechef en lumiere ce petit extrait du vingt-cinquiéme liure[1] de mes œuures, pour enseigner les ieunes Chirurgiens, et les pauures malades delaissés de tout le monde pour se secourir eux mesmes.

Ayant entendu ces discours, me priastes (ce que ie receus pour commandement) les mettre par escrit, à fin d'enuoyer ces abus à vau l'eau, et que le monde n'en fust plus trompé : lors ie vous dis que i'en auois aucunement escrit en mes œuures : vous me repliquastes que plusieurs ne pourroient auoir toutes mes œuures, et qu'ils auroient tous ces discours plus facilement et à meilleur prix : ce que volontiers vous accorday. Toutesfois ie croy que ce ne sera sans

[1] *A toute reste ;* Je ne sais ce que veut dire cette expression, à moins qu'il ne faille lire : *à toute haste.*

[1] Je respecte ici le texte, mais il y a erreur de la part de Paré ; le livre *de la Peste* était le 21e des éditions de 1575 et 1579, et il est devenu le 22e en 1585. Il forme le 24e de l'édition actuelle.

contredit : mais i'espere qu'en serez le protecteur et defenseur, veu la grande authorité et credit qu'auez en toute la France : car lors que ce petit liure sera en lumiere, ie ressembleray au Hibou, et croy qu'il y aura quelque Gay ou meschant Corbeau, ennemy de la verité et de la Republique, qui me caiolleront et becquetteront. Mais ie leur tendray volontiers mes espaules pour me battre fort (toutesfois sans me faire aucun mal) : et s'ils me peuuent assaillir de quelque bon trait de raison ou d'experience, tant s'en faut que ie m'en trouue offensé qu'au contraire ie leur en sçauray fort bon gré, de m'auoir monstré ce qu'oncques ie n'ay peu apprendre des plus doctes et signalés personnages qui furent et sont encore en estime pour leur doctrine singuliere[1].

Voila, Monseigneur, ce qu'il me semble de la Mumie, de la corne de Licorne, et de la Peste. Priant Dieu, Monseigneur, vous donner et à Madame vostre compagne, ensemble à tous ceux de vostre maison, prosperité en ce monde, et felicité perpetuelle.

Votre tres-humble et tres-affectionné seruiteur à iamais.

A. Paré.

---

[1] *Modestie de l'autheur.* — Cette note marginale est de Paré lui-même.

DISCOVRS

DE LA MVMIE [1].

CHAPITRE I[2].

La Mumie a pris son nom et origine des anciens Iuifs, Arabes, et Chaldées, et principalement des Egyptiens; mesmes long temps auparauant Moyse; et depuis eux les Grecs et Latins : tous lesquels ont eu en si grand honneur, reuerence, et re-

[1] Ce mot de mumie est celui qu'on trouve dans les éditions de 1575 et 1582, et par suite dans toutes les éditions postérieures. Mais il faut noter qu'en 1579 Paré avait écrit *Mommye* et même *Mommie*, ce qui se rapproche beaucoup de l'orthographe moderne; toutefois j'ai dû accepter celle qu'il avait définitivement adoptée.

Au reste, on aurait tort de regarder ce livre comme hors de propos dans les OEuvres de Paré; c'est le monument d'une véritable réforme dans une question de chirurgie qui n'était pas sans importance. On peut voir dans mon Introduction, page CLXXXVIII, la source et la puissance de ce préjugé de la Mumie, contre lequel Paré le premier osa s'élever. Nous avons vu au livre *des Contusions*, chap. 6, la première attaque qu'il dirigea contre en 1575; en 1579, nous avons dit qu'il avait ajouté un long article dont on retrouvera les morceaux épars aux chapitres 1, 8 et 12 du présent Discours; et enfin le Discours parut en 1582, comme il a été dit.

[2] Ce premier chapitre formait, dans l'édition de 1585 et les suivantes, le chap. 7 du livre *des Contusions*; voyez tome II, page 202. Il débutait alors par cette phrase :

« Il ne se faut donner merueille, si en ce traité des Contusions ie n'ay fait aucune mention de la Mumie, pour en donner à boire et à manger, comme font la pluspart des Medecins et Chirurgiens : parcequ'elle ne vaut rien, ce que ie prouueray par ce discours. »

Ensuite venait le texte actuel, qui est presque absolument le même pour tout ce discours que celui de l'édition de 1582.

L'article spécial de 1579 commençait aussi par la phrase qu'on vient de lire; mais après ces mots : *la pluspart des Medecins et Chirurgiens*, il continuait ainsi :

« Car si en toute prescription et ordonnance des remedes contre les maladies, il faut prendre indication du contraire, comme i'ay apris de mes maistres, qui est-ce qui, suyuant la regle des indications, pourra sçauoir si la mommye est contraire aux accidens qu'amene la cheute et contusion, s'il ne sçayt que c'est que mommie. Or le cas est tel, que ny les Medecins et Chirurgiens qui ordonnent la mommie, ny ceux qui en ont escrit, ny les Apoticaires qui la vendent, ne sont point asseurés de l'essence d'icelle : Lisez les anciens, Serapion et Auicenne : Lisez les modernes, Belon, Matheolle et Theuet, vous les trouuerez tous d'opinions en ce cas dissemblables : interrogez les Apoticaires, interrogez les marchans qui la leur aportent, l'vn vous dira d'vn, l'autre d'vn autre, de sorte qu'il semble impossible en telle et si grande varieté d'opinions, de rien sçauoir au vray de la

commandation les corps des trespassés, pour l'esperance de la resurrection, qu'ils ont fort recherché les moyens, non seulement de les enseuelir, mais aussi de les conseruer à iamais, s'ils l'eussent peu faire, par certaines drogues precieuses et choses odoriferantes : lesquels corps ainsi embaumés se gardoient longuement entiers sans se pourrir. Et par lesdits Arabes ont esté appelés Mumie ; qui vaut autant à dire, qu'vn corps mort accoustré de choses odoriferantes et conseruatrices de pourriture. Or pour le premier, Herodote tres ancien historien grec, et aprés luy Diodore Sicilien, parlans de la sepulture et conduite des corps des trespassés, et des pleurs et gemissemens qui se faisoient sur iceux par les anciens Egyptiens, racontent que lors qu'il decedoit quelqu'vn des domestiques d'vne maison qui estoit de respect et apparence, comme vn grand Seigneur ou Dame, alors se transportoient tout d'vn costé toutes les femmes de la famille et parentage au lieu où le defunct estoit decedé, habillées toutes de deüil, pleurantes et lamentantes. Puis ayans laissé le corps mort en son lieu, s'en alloient par la ville comme vagabondes ; courant çà et là, estant ceintes et troussées par le milieu du corps ; deplorantes leurs vies et miseres ; auec leurs mammelles et parties plus proches toutes nues et descouuertes. De l'autre costé alloient les hommes, ayans pareillement la poitrine toute descouuerte, et se frappoient et battoient en detestation du defunct. Cela estant fait, ils se transportoient par deuers ceux qui estoient deputés pour embaumer les corps morts, qu'on appelloit *Salleurs* ou *Embaumeurs*, lesquels leur monstroient trois figures de corps morts embaumés, peintes en vn beau linceul, de diuerse valeur et estimation : l'vne comme la plus riche, exquise et elabourée, vallant vn talent : l'autre vn demy, et la tierce de vil prix et à bon marché ; qui estoit pour le commun populaire, qui leur donnoit selon leur puissance. Ayans marchandé l'vne des trois effigies ou figures pour les embaumer ou enseuelir, ils laissoient le corps mort entre leurs mains. Et lors les embaumeurs tiroient tout aussi tost, auec vn fer courbé, par les narines, toute la substance du cerueau : puis incisoient auec vne pierre aiguë et bien tranchante le ventre, et en ostoient les entrailles : et puis lauoient tout le corps de vin auquel auoient bouilli plusieurs choses aromatiques. Cela fait, remplissoient le corps de myrrhe, d'aloës, de cinamome, saffran, et autres choses odoriferantes et precieuses : puis aprés le salloient et mettoient en vn saloir par l'espace de 70 iours. Lequel temps expiré, le retiroient pour faire seicher, et aprés l'enueloppoient en vn beau drap precieux, et derechef l'oignoient de certaines gommes assez communes. Aprés toutes ces choses, luy faisoient faire vne effigie sur sa tombe et sepulchre, où ils vouloient qu'il fust posé pour la memoire eternelle : et le laissoient là pour dormir et reposer, iusques (disoient ils) au grand iour de la resurrection. Les deux autres façons d'embaumer se faisoient d'autres drogues non si precieuses ny si cheres, et selon l'argent on estoit serui.

mommie : Car quant à Serapion et Avicenne, ils n'ont cogneu autre mommie, etc. »

La suite de ce texte se retrouvera au 8e chapitre du Discours actuel, à l'avant-dernier paragraphe.

CHAPITRE II.

Strabo dit que les Iuifs, pour la confiture de leurs corps, souloient vser de bitume, qui est vne poix liquide qui se prend en la mer Rouge, prés Sodome.

Or bien à peine s'est-il trouué nation, tant barbare fust elle, qu'ils n'ayent embaumé les corps morts, non pas mesme les Scythes, qui semblent en barbarie auoir surpassé le reste des hommes. Car iceux, comme dit Herodote, liure quatriéme de son Histoire, n'enterrent point le corps de leur Roy, que premierement ils ne l'ayent mis en cire, aprés auoir curé le ventre et nettoyé, puis rempli de cypre concassé, d'encens, de graine de persil et d'anis, et en aprés recousu.

De ceste mesme chose les Ethiopiens se sont monstrés curieux, faisans leurs sepultures de verre, en ceste sorte : c'est qu'aprés qu'ils auoient vuidé et descharné iusques aux os, comme vne anatomie seiche, le corps de leurs amis defunts, ils les accoustroient et lissoient de plastre, sur lequel ils iettoient aprés vne peinture qui approchoit du vif autant qu'il leur estoit possible : et ce fait, ils l'enfermoient dans vne colomne de verre creux. Le corps ainsi enchassé apparoissoit au trauers le verre, sans rendre mauuaise odeur, et sans desagreer aucunement. Les plus proches parens le gardoient chez eux l'espace d'vn an, en luy faisans offrandes et sacrifices, et au bout de l'an le transportoient hors la ville au lieu destiné, ainsi que nous faisons aux cimetieres, comme escrit le mesme Herodote.

CHAPITRE III.

Mais le soing et curiosité est encore entré plus auant dedans le cœur des Egyptiens que de nulle autre nation, dont ils ont merité grande loüange, s'estans monstrés tant affectionnés à la memoire de leurs parens, que pour la conseruation d'icelle ils estoient coustumiers d'embaumer les corps tous entiers d'iceux en vaisseaux de verre diaphanes et transparens, et les mettoient en lieu le plus honorable de leurs maisons, pour en auoir tousiours la memoire deuant les yeux, et leur seruir d'aiguillon pour les stimuler de les ensuiure et imiter leurs vertus, à fin de ne degenerer et forligner de leur naturel et inclination. Et d'auantage seruoient iceux corps ainsi embaumés, de souuerains gages et asseurance de leur foy : si bien que s'il estoit aduenu qu'aucun desdits Egyptiens eust affaire de quelque grosse somme d'argent, il ne failloit point de la trouuer à emprunter chez ses voisins sur le gage d'vn corps de ses parens, se tenans tous asseurés les crediteurs, que moyennant tel gage le debiteur manqueroit plustost de vie que de foy, tant ils auoient à cœur de retirer tel gage. Et si la fortune faisoit, et le malheur fust si grand, qu'aucun s'oubliast de tant en ses necessités, que de ne vouloir ou sçauoir trouuer moyen de retirer son gage, il tomboit en tel deshonneur et infamie, qu'il n'eust pas esté bon à donner à manger aux chiens, et ne se fust osé monstrer en public : car on luy faisoit la huée comme l'on fait à vn loup ou vn chien enragé, et de liberté tomboit en vne ignominieuse

seruitude, comme ayant desauoüé et renoncé sa race et origine. Ce qui est tesmoigné par Claude Paradin, en la Preface du liure qu'il a fait *des Aliances et Genealogies des Roys et Princes de la Gaule.*

Pierre Messie en ses *diuerses Leçons*, chap. 8. escrit, que les anciens Romains auoient vne coustume de brusler les corps morts, et que le premier des Senateurs qui fust bruslé aprés sa mort, fut Sylla, et aprés luy plusieurs autres hommes notables et illustres : les cendres desquels on gardoit dedans des vrnes ou vaisseaux de terre, puis on les posoit dedans les sepulchres ou tombeaux sous terre, faits en voulte.

Les Grecs auoient aussi ceste maniere de brusler les corps morts.

Stobée escrit que les Colches n'enterroient point leurs morts, mais les pendoient aux arbres.

Les Scythes d'Asie se seruoient pour boire de l'os du crane de leurs parens et amis, enchassés en or, pour en auoir tousiours memoire : et entre tous leurs thresors et choses precieuses estimoient lesdites tasses.

CHAPITRE IV.

D'auantage les Egyptiens, reconnoissans ceste vie estre de peu de durée au regard de celle que nous auons à viure aprés la separation du corps d'auec l'ame, estoient fort negligens à bastir maisons pour eux loger, mais au reste si magnifiques à edifier Pyramides, desquelles ils se vouloient seruir pour leurs sepulchres, que pour le bastiment d'vne qui fut entreprise par Cheopes, l'vn de leurs Rois, cent mille hommes y furent employés, chacun trois mois, par l'espace de vingt ans : laquelle estant de forme quarrée, auoit de profondeur cinq stades, et en chacun front huit cens pieds de large, et autant de haut, chaque pierre ayant le plus ordinairement trente pieds, fort bien ouurée, comme raconte Herodote [1]. Or deuant qu'enfermer les corps dedans ces superbes sepulchres, ils les portoient auec pompes magnifiques vers les Salleurs ou Embaumeurs (office bien salarié du peuple) qui les embaumoient de choses aromatiques et exquises, selon la volonté et puissance des parens et amis, comme nous auons dit cy dessus : lesquels resouls ils retournoient prendre, et estans bien laués et nettoyés, les lioient de bandes faites d'vn drap de soye collé auec certaines gommes. Et lors les parens et amis reprenoient le corps, et luy faisoient faire vn estuy de bois moulé et effigié d'homme, dedans lequel ils le posoient. Voila comme les Egyptiens enterroient leurs Roys et Princes.

Autres mettoient dedans les corps ainsi preparés vne idole faite de cuiure ou marbre, et quelquesfois d'or et d'argent, qu'ils adoroient : et auoient ceste opinion, que le corps estoit gardé et conserué de putrefaction, ayans leurs Dieux reposans auec leurs corps dedans leurs monumens, et que telle superstition donnoit soulagement à l'ame. I'ay veu au cabinet de Theuet vne petite idole de marbre, blanche, marquettée d'vn certain vert, qu'il affirme auoir apportée de ce pays là, et qu'elle auoit esté trouuée en vn corps mumié. Ainsi voit-on comme les Egyptiens estoient

[1] Herodote, *liure* 2. — A. P.

fort ceremonieux, et grands idolatres.

Loüis de Paradis, Chirurgien, natif de Vitry en Partois, m'a dit qu'estant au grand Caire, il vit dix-huit ou vingt pyramides faites de brieques. Entre autres il en vit vne de merueilleuse grandeur, de figure quarrée, ayant en chaque face trois cens pas. Celle-là estoit la plus grande, appellée la Pyramide de Pharaon, où sont plusieurs corps mumiés. En outre, qu'il entra dedans vne desdites Pyramides, où il vit plus de deux cens corps encore tous entiers, qui auoient les ongles rouges : parce que c'estoit la coutume de ce pays là, que pour auoir de belles mains, il falloit auoir les ongles rouges. Les gens du pays ne veulent souffrir qu'on transporte aucun desdits corps, disans que les Chrestiens sont indignes de manger leurs corps morts. Que si on les tire hors du pays, c'est par le moyen de quelques Iuifs, qui les desrobent et emballent auec leur marchandise, à fin qu'on ne les puisse connoistre.

Le Seigneur de la Popeliniere, en son troisiéme liure *Des trois mondes*, dit, que quand les Indiens de Canarie meurent, c'est pitié des hurlemens et plaintes que font les femmes, lesquelles racontent leurs loüanges d'auoir bien tué et mangé des hommes estans leurs ennemis : et qu'aprés leur auoir lié les bras et pieds, elles les enueloppent de leur lit de cotton, et les enterrent en vne fosse ronde et profonde, et presque tout debout, auec quelques colliers et plumasserie qu'ils auront plus aimé : comme les Indiens du Perou font de leurs Rois et Caciques, auec quantité d'or et pierres precieuses : et les Celtes anciennement, qui estoient enterrés auec le plus beau de leurs meubles, et la femme qu'ils auoient la plus aimée.

CHAPITRE V.

De ceste mesme curiosité nos François esmeus et incités, font la plus grand' part embaumer les corps des Rois et grands Seigneurs, et dressent des figures enleuées en bosses ou en plates peintures, approchans de la grandeur et figure au plus prés qu'ils peuuent du trespassé. On en trouue tesmoignage en l'Eglise de S. Denys en France, et en beaucoup d'autres lieux, là où l'on voit plusieurs effigies des Rois et Roynes, et autres grands Seigneurs : ce que chrestiennement ils ont euidemment tiré tant du nouueau Testament que du vieil, et façon de faire ancienne des Iuifs. Car il est dit au nouueau Testament[1], que Ioseph acheta vn linceul, et que Nicodeme apporta vne mixtion de myrrhe et d'aloës, iusques au poids d'enuiron cent liures, de laquelle auec autres odeurs aromatiques ils embaumerent et enseuelirent le corps de Iesus Christ, comme la coustume des Iuifs estoit d'enseuelir leurs corps embaumés, en signe de ceste incorruption qu'ils esperoient en la resurrection des morts (comme nous auons dit.) Ce que mesmes depuis eux voulurent faire les Maries : ce qu'ils auoient appris de leurs peres anciens. Car Ioseph au vieil Testament commanda à ses Medecins d'embaumer son pere[2].

Or qui est cause qu'à present nos Rois, Princes, et grands Seigneurs, encores qu'ils soient vuidés et laués d'eau de vie et de vinaigre, et saul-

[1] S. Iean, 20.39. — A. P.
[2] Genese, 5. 2. —. A. P.

poudrés de choses grandement aromatiques, n'y espargnans aucunes choses pour les embaumer, neantmoins auec tout cela, en cinq ou six iours, ou moins, sentent si mal, qu'on ne peut endurer estre aux lieux où ils sont, et est-on contraint les enfermer en leur cercueil de plomb? Car nonobstant tel appareil, parce qu'ils ne sont plongés en saumeures auec lesdites choses aromatiques, comme anciennement on faisoit, et aussi pour la grande multitude de gens qui y entrent pour les voir, et le grand nombre de torches et lumieres y estans iour et nuit, l'air s'eschauffe si fort que, le corps n'ayant esté imbu assez long temps de choses qui gardent la pourriture, il aduient qu'en peu de iours s'esleue vne vapeur puante et cadauereuse, qui offense grandement ceux qui la sentent. Icy donc ie veux aduertir le Lecteur, sur ce qu'on m'a voulu donner quelquesfois blasme de n'auoir sceu bien embaumer les Rois, attendu la pourriture qui tost aprés s'esleuoit de leurs corps : car ma response estoit facile à faire [1]. C'est qu'ils n'auoient esté trempés et sallés soixante et dix iours, comme les anciens faisoient, dedans le vinaigre et choses aromatiques, et que la faute ne procedoit que de là : comme il se peut prouuer que le vinaigre garde de pourriture, d'autant qu'il est froid et sec : qui sont deux choses repugnantes à putrefaction, ce que l'experience monstre : attendu qu'en iceluy on garde les herbes, fleurs, fruits, voire fort humides, comme concombre, pourpié, et autres choses, sans qu'elles se pourrissent.

Ie puis dire auoir vn corps en ma maison, lequel me fut donné par le Lieutenant criminel nommé Seguier, seigneur de la Verriere, aprés auoir esté executé par iustice, il y a vingt-sept ans passés [1], que i'anatomisay : et leuay presque tous les muscles du corps de la partie dextre (à fin que lors que ie veux faire quelques incisions à quelque malade, voyant les parties de recente memoire, ie sois plus asseuré en mes œuures) la partie senestre laissée en son entier : pour lequel mieux conseruer, ie le piquay d'vn poinçon en plusieurs endroits, à fin que la liqueur penetrast au profond des muscles et autres parties : et voit-on encore à present les poulmons entiers, cœur, diaphragme, mediastin, estomach, ratelle, reins, semblablement le poil de la barbe, et d'autres parties, voire les ongles, lesquels i'ay apperceu euidemment recroistre, aprés les auoir par diuerses fois coupés.

[1] *Docte response de l'Autheur.*— A. P.

[1] Il faut se rappeler que ceci a été écrit en 1582.

CHAPITRE VI.

Par ce recueil on peut voir que les anciens estoient fort curieux d'embaumer leurs corps, mais non pas à l'intention qu'ils seruissent à manger et à boire aux viuans, comme on les a fait seruir iusques à present : car iamais ne penserent à telle vanité et abomination, mais bien, ou pour l'opinion qu'ils auoient de la resurrection vniuerselle, ou pour vne memoire de leurs parens et amis decedés. Cela est confirmé par André Theuet en sa *Cosmographie*, où il dit auoir esté en Egypte en des cauernes

longues d'vn trait d'arc, et de largeur assez grande, dans lesquelles il y a des tombeaux où anciennement estoient posés les corps morts embaumés, où il faut porter du feu à raison de l'obscurité, et des bestes veneneuses qui y habitent. Il y a (dit-il) des corps passé deux mil ans enclos en des tombeaux de pierre, fermés et cimentés. Ie laisse à penser quelle bonne viande on feroit d'en boire ou manger à present [1].

On dit que la Mumie dont on a vsé iusques auiourd'huy, est venue de là : à raison d'vn mastin Medecin Iuif qui, par vne brutalité, auoit escrit que ceste chair, ainsi confite et embaumée, seruoit grandement à la curation de plusieurs maladies, et principalement aux cheutes et coups orbes et meurtrisseures, pour garder que le sang ne caillebottast et congelast dedans le corps : qui a esté cause que l'on les tiroit furtiuement, ou par argent, hors des tombeaux. Ce qui semble chose fabuleuse, parce que les nobles, riches, et anciennes maisons n'eussent iamais enduré, pour rien du monde, que les sepulchres de leurs parens et amis, desquels ils estoient tant curieux, fussent ouuerts, et les corps emportés hors de leurs pays, pour estre mangés des Chrestiens : et disent qu'ils ne sont dignes de manger de leurs corps. Et s'il est aduenu que l'on en ait transporté, ç'a esté de la populace, qui ont esté embaumés de la seule poix asphalte, ou pisasphalte, dequoy on poisse les nauires.

Autres disent que Mumie n'est autre chose qu'vne simple chair humaine, prise des corps morts trouués dans les sables et arenes qui sont és deserts d'Arabie, où l'on dit que lesdites arenes s'esleuent si haut par la violence des vents, que souuent elles couurent et estouffent les passans : d'où vient que les corps morts reseichés tant par la chaleur et aridité des arenes, que par le soufflement des vents, se donnent et seruent en vsage medecinale pour Mumie. Mattheole, suiuant la plus commune opinion, dit que Mumie n'est autre chose qu'vne liqueur reseichée, sortant des corps humains aromatisés et embaumés [1].

[1] Ce paragraphe se lisait déjà au chap. 6 du livre *des Contusions* de l'édition de 1579, mais avec un peu plus de développement. Ainsi, au lieu des deux dernières phrases, on y lisait :

« La vraye mommie, dit-il, se tire des tombeaux bien fermez et cimentez de toutes parts, et tellement embaumez, que le mesme linge qu'on leur donna lorsqu'ils furent enterrez, se trouue encore tout entier, et les corps pareillement, tellement qu'on diroit qu'il n'y a pas quatre iours qu'on les a mis dedans. Toutefois il y a tel corps qui y est passé de deux mil ans : les corps ou parties d'iceux sont apportez à Venise, de Sirie et Egypte, et de Venise espandus dans toute la Chrestienté.

« Or sont ces corps embaumez de diuerses drogues, selon la diuersité de leur estat et condition. Ceux des nobles sont embaumez de myrrhe, d'aloës et safran, et autres drogues aromatiques et de grand prix. Ceux des pauures sont farcis simplement d'asphalte, ou pisalphalte, à raison que leur pauureté ne peut porter la despence des choses aromatiques plus précieuses. De ceste derniere espece, dict Matheolle, est toute la mommye qui nous est aportee par deçà. Considerant que les nobles, riches, et anciennes maisons, etc. »

On retrouvera la suite de ce raisonnement dans le paragraphe suivant du texte actuel.

[1] Ce paragraphe se lisait au chap. 6 de l'édition de 1579 ; mais alors il venait après le suivant.

Serapion et Auicenne n'ont conneu autre Mumie que pisasphalte, qui est vne sorte d'escume qui prouient de la mer. Ladite escume, pendant qu'elle nage et flotte sur l'eau, est molle et comme liquide : mais peu aprés estant portée par l'impetuosité des vagues aux riuages, et arrestée entre les rochers et cailloux, se deseiche et affermit plus dure que la poix reseichée, comme il est disc[illegible]ru par Dioscoride liure 1, chap. 84 [1].

Autres tiennent que la Mumie se fait et façonne en nostre France : et que l'on desrobe de nuict les corps aux gibets, puis on les cure ostant le cerueau et les entrailles, et les fait-on seicher au four, puis on les trempe en poix noire : aprés on les vend pour vraye et bonne Mumie, et dit-on les auoir achetés des marchands Portugais, et auoir esté apportés d'Egypte [2]. Mais qui voudra rechercher, comme i'ay fait, chez les Apoticaires, on trouuera des membres et portions de corps morts, voire de tous entiers, estre embaumés de poix noire, lesquels sentent vne odeur cadauereuse. Neantmoins ie croy qu'ils sont aussi bons que ceux qu'on apporte d'Egypte : parce que tout n'en vaut rien [1].

[1] Ce paragraphe venait avant le précédent dans l'édition de 1579; mais entre les deux on lisait cette phrase, qui manque dans le texte actuel :

« Belon dict telle mumie estre seulement cogneue et en vsage en Egypte et en Grece. »

[2] L'édition de 1579 allait plus loin; aprés avoir signalé les difficultés d'avoir des momies embaumées de substances précieuses, elle ajoutait :

« Ce qui a esmeu quelquesfois quelques vns de nos Apoticaires, plus hardis et plus auides de gain, à prendre de nuyt des corps au gibet : les sallent et aromatisent de bonnes drogues, et apres les secher au four ainsi farcis pour les vendre bien cherement, pour vraye et bonne mommie : voila comme on nous faict aualer indiscretement et brutallement la charogne puante et infecte des pendus, et de la plus vile canaille de la populace d'Egypte. Comme s'il n'y auoit moyen de sauuer vn homme tombé de hault et contus, etc. »

Voyez la suite de ce texte au chapitre 8.

[1] Les éditions de 1582 et 1585 portent plus simplement : *ie croy qu'ils sont aussi bons les vns que les autres*. Mais la phrase actuelle se lisait alors même dans une note marginale, et elle a été transportée dans le texte dès la première édition posthume.

CHAPITRE VII.

Depuis n'agueres deuisant auec Gui de la Fontaine, Medecin celebre du Roy de Nauarre, sçachant qu'il auoit voyagé en Egypte et en la Barbarie, ie le priay me faire participant de ce qu'il auoit appris de la Licorne et de la Mumie. Il me dist que c'estoient toutes bayes ce qu'on bruyoit par deçà de la Licorne, et que iamais n'en auoit rien sceu descouurir. Et quant à la Mumie, qu'estant l'an mil cinq cens soixante quatre en la ville d'Alexandrie d'Egypte, il ouyt dire qu'il y auoit vn Iuif qui en faisoit grand trafic : en la maison duquel allant, le supplia de luy vouloir monstrer les corps mumiés. Ce qu'il fit volontiers, et luy ouurit vn magazin où il y auoit plusieurs corps entassés les vns sur les autres. Iceluy priant de rechef le Iuif de luy vouloir dire où il auoit recouuré ces corps, et s'ils se trouuoient, comme en auoient escrit les anciens, és sepulchres du

pays : ledit Iuif, en se mocquant de ceste imposture, se print à rire, l'asseurant et affermant qu'il n'y auoit point quatre ans que tous lesdits corps qu'il voyoit là (en nombre de trente ou quarante) il les preparoit luy-mesme, et que c'estoient corps d'esclaues, ou autres personnes. Ledit de la Fontaine luy demandant encore, de quelle nation, et s'ils n'estoient point morts de mauuaise maladie, comme de lepre, verolle, ou peste : il luy respondit qu'il ne se soucioit point d'où ils fussent, ny de quelle mort ils estoient morts, ou s'ils estoient vieils ou ieunes, masles ou femelles, pourueu qu'il en eust, et qu'on ne les pouuoit connoistre quand ils estoient embaumés. Encore luy dist qu'il s'esmerueilloit grandement comme les Chrestiens estoient tant frians de manger les corps des morts [1]. Ledit de la Fontaine l'importunant de luy declarer la façon qu'il tenoit à les embaumer, dist qu'il vuidoit le cerueau et les entrailles, et faisoit de grandes incisions au profond des muscles, et aprés les remplissoit de poix Iudée, appellée asphaltite, et prenoit des vieux linges trempés en ladite liqueur, et les posoit dans lesdites incisions, aprés bandoit chacune partie separément : et estans ainsi bandés, enueloppoit tout le corps d'vn drap trempé semblablement en ladite liqueur : lesquels ainsi accoustrés, les mettoit en certains lieux, où il les laissoit pour confire deux ou trois mois. Finalement ledit de la Fontaine disant que les Chrestiens estoient doncques bien trompés de croire que les corps momiés fussent tirés des sepulchres anciens des Iuifs : le Iuif luy fit response [1], qu'il estoit impossible que l'Egypte eust peu fournir de tant de milliers de corps qui ont esté enleués, depuis que ceste ceremonie a esté. Car de dire auiourd'huy qu'elle s'obserue, cela est faux : d'autant que ceste region est seulement habitée des Turcs, des Iuifs et des Chrestiens, qui ne sont coustumiers d'vser de telle ceremonie d'embaumement, comme du temps que les Roys d'Egypte y commandoient.

[1] *Le Iuif se mocque des Chrestiens, qui sont si frians de manger de la chair des corps morts.* — A. P.

[1] *Response du Iuif digne d'estre bien notée.* — A. P.

CHAPITRE VIII.

Or par ce discours du Iuif, on voit comme on nous fait aualler indiscretement et brutalement la charogne puante et infecte des pendus, ou de la plus vile canaille de la populace d'Egypte, ou de verolés, ou pestiferés, ou ladres : comme s'il n'y auoit moyen de sauuer vn homme tombé de haut, contus et meurtri, sinon en luy inserant et comme entant vn autre homme dedans le corps : et s'il n'y auoit autre moyen de recouurer santé, sinon que par vne plus que brutale inhumanité. Et si en ce remede y auoit quelque efficace, veritablement il y auroit quelque pretexte d'excuse. Mais le fait est tel de ceste meschante drogue, que non seulement elle ne profite de rien aux malades, comme i'ay plusieurs fois veu par experience à ceux ausquels on en auoit fait prendre, ains leur cause

grande douleur à l'estomach, auec puanteur de bouche, grand vomissement, qui est plustost cause d'esmouuoir le sang, et le faire d'auantage sortir hors de ses vaisseaux, que de l'arrester. Les pescheurs vsent d'appasts puants pour allicher les poissons : à ceste cause ils vsent de Mumie, parce qu'elle est fort puante. Theuet dit l'auoir experimenté en soymesme, en ayant quelquesfois pris en Egypte, à la suscitation d'vn nommé Idere Iuif. A ceste cause ie proteste de iamais n'en ordonner, ny permettre à aucun en prendre, s'il m'est possible [1].

Quoy, dira quelqu'vn, que fera-on donc pour garder que le sang ne se coagule dedans le corps de ceux qui seront tombés de haut en bas, ou auront receu coups orbes, comme de pierre ou de baston, ou de quelque autre chose lourde et pesante : ou se seront violentement heurtés contre quelque chose dure, ou par vne grande extension, comme ceux lesquels on tire sur la gehenne, ou pour extremement crier, dont quelque vaisseau du poulmon se peut rompre, ou pour vn coup de harquebuse, ou d'espée, ou autre instrument semblable : et pour le dire en vn mot, toutes choses qui peuuent inciser, contondre et meurtrir, casser, escacher et rompre, non seulement les parties molles, mais aussi les os, et faire sortir le sang hors des veines et arteres, qui à cause de ce sont pressées, exprimées, rompues et dilacerées, dont le sang tombe dedans les parties interieures du corps, et souuent est ietté non seulement par les playes, mais par la verge, siege, et par la bouche? Ce que i'ay veu plusieurs fois : mesmes les parties exterieures en sont pareillement contusées et blessées auec playes, et souuent sans playe, de sorte que le cuir demeure tout entier, mais le sang est respandu par la chair des muscles, et entre cuir et chair seulement : dont la partie est rendue liuide et noire, laquelle disposition est nommée des anciens Grecs *Ecchymosis*. En quoy l'on obserue entre autres choses, que si quelqu'vn est tombé de haut, ou frappé de coup orbe, et qu'il saigne par le nez, bouche et oreilles, cela veritablement demonstre qu'il y a quelque veine ou artere rompue et ouuerte dedans la teste, et souuent aduient que le malade meurt. Les signes de mort sont vomissemens, defaillance de cœur, perdition de parole, delire ou resuerie, sueur froide, vrine retenue, et les eiections sortent hors, ou sont retenues inuolontairement.

En tout cecy faut suiure la doctrine des anciens, comme Hippocrates en la seconde section *des Fractures*, qui dit, qu'en toutes grandes contusions il faut saigner ou purger, ou faire les deux ensemble, à fin de retirer le sang qu'il ne flue aux parties interieures, et pour l'euacuer quand il y a plenitude. Pareillement Galien

[1] On retrouve une partie du texte de ce paragraphe dans l'édition de 1579. Voyez ci-devant la note 2 de la page 481 ; mais à partir de ces mots : *comme i'ay plusieurs fois veu par experience*, Paré ajoutait :

« Et comme Theuet se dict auoir experimenté en soy mesme, en ayant quelquefois pris en Egypte, d'où elle vient, à la suscitation d'vn medecin Iuif, mais d'auantage luy causa plusieurs fois facheries et accidents, comme douleur et deuoyement d'estomach, vomissement et puanteur de bouche : pour ces raisons non seulement ie n'en ay voulu ordonner, mais ainsi ie conseille bien de n'en prendre aucunement. »

sur la sentence 62. de la troisiéme section du liure *des Articles*, que si quelqu'vn est tombé de haut, encore qu'il n'eust assez de sang, si est-ce qu'il luy en faut tirer. Parquoy le chirurgien ne faudra à tirer du sang, selon la grandeur du mal, et plenitude et force du malade.

Ce que ayant fait, on luy donnera à boire de l'oxycrat, par le commandement du mesme Galien liure 5. *de la Methode*, chap. 5, qui a faculté de refrigerer et restraindre et inciser les trombus et caillots de sang, et garde qu'il ne se coagule dedans les parties tant interieures qu'exterieures. Toutesfois il ne faut donner à boire à ceux qui ont vlceres aux poulmons et qui ont l'estomach plein de viandes [1]. Au lieu de l'oxycrat, on fera prendre au malade de la rheubarbe, qui est ainsi ordonnée par Rhasis et Mesué, comme s'ensuit :

℞. Rheubarbari electi puluerisati ʒ. j.
Aquæ rubiæ maioris et plantaginis ana ℥. j.
Theriacæ ʒ. ß.
Syrupi de rosis siccis ℥. ß.
Fiat potus.

Lequel sera donné tout aussi tost que le malade sera tombé, et sera reiteré par trois matins, s'il est necessaire. Autres l'ordonnent en ceste façon :

℞. Radicum gentianæ ℥. iij.
Bulliant in oxycrato, in quo dissolutio rheubarbari electi ʒ. j. Fiat potio.

D'auantage l'eau de noix vertes tirée par l'alambic est aussi fort loüée, donnée à boire la quantité d'vne ou deux onces, qui a grandissime vertu de dissoudre le sang caillé tombé dedans le corps, ce que i'ay dit cy dessus. Qu'à la mienne volonté, les Apoticaires fussent autant curieux d'en estre fournis, comme ils ont esté et sont encore d'auoir de la Mumie, et qu'ils la vendissent au quadruple, ce seroit le mieux pour les malades. Et i'espere qu'aprés auoir entendu par cest escrit la bonne drogue que c'est que la Mumie, ils n'en voudroient tenir à leurs boutiques, ny la plus vendre qu'aux pescheurs pour prendre les poissons.

Mais pour retourner à nostre propos, aprés auoir baillé au malade les potions susdites, il le faut enuelopper dedans la peau d'vn mouton ou d'vn veau fraichement escorché, sur laquelle sera aspergé et espandu de la poudre de myrthe : puis le poser dedans vn lit chaudement, où il sera bien couuert, et suera tout à son

[1] Ce paragraphe se retrouvait aussi, mais avec quelques modifications, dans l'édition de 1579; ainsi à la suite du texte rapporté dans la note précédente, on lisait :

« Mais au lieu d'icelle, faut vser des choses susdites (susdites au livre *des contusions*), et donner à boire de l'oxycrat, qui a faculté de refrigerer, restreindre et inciser. La refrigeration despend de l'eau, et pour ceste cause, Gal. au liu. 5. *de la meth.* chap. 5, l'ordonne à boire et à appliquer par dehors. L'astriction et incision procede du vinaigre, lequel mesme sert de vehicule à l'eau, pour la faire penetrer, et par sa tenuité et faculté incisiue, discute et dissipe les trombus de sang, et garde qu'il ne se coagule dedans les parties interieures et exterieures du corps. Toutesfois il faut noter qu'il ne faut donner à boire ledit oxycrat à ceux qui ont vlcere aux poulmons, et à ceux qui ont l'estomach remply de viandes (ce que i'ay fait plusieurs fois auec vne bonne et heureuse issue). »

Cette dernière parenthèse n'est pas bien logiquement placée; mais tel est le texte. Du reste, là finit le chapitre de 1579.

aise, sans toutesfois dormir de quatre ou de cinq heures, à fin que le sang ne se retire au dedans du corps: et le lendemain on luy ostera la peau, et sera oint de ce liniment, lequel a puissance de seder la douleur et resoudre le sang meurtri.

♃. Vnguenti de alth. ℥. vj.
Olei lumbricorum, camomillæ et anethi ana ℥. ij.
Terebenthinæ Venetæ ℥. iij.
Farinæ fœnugræci, et rosarum rubrarum, myrtillorum puluerisatorum ana ℥. j.
Fiat linimentum.

Et si c'est quelque homme qui ne puisse auoir telles commodités, il le faut mettre dedans du fien : mais premierement dessus vn peu de foin, ou paille blanche, puis l'enuelopper en vn drap, et le couurir dudit fien iusques à la gorge, et l'y faire tenir tant qu'il ait bien sué.

D'auantage faut que les malades tiennent bon regime de viure, et ne boire vin de sept iours, ains seulement de l'hydromel, ou oxymel, ou hypocras d'eau. Et si le mal est grand, de sorte que le malade fust tant meurtri qu'il ne peust remuer les membres, on luy donnera vne potion sudorifique, et le baignera-on en eau où on aura fait boüillir herbes neruales, et principalement les semences que l'on trouue sous le foin, qui ont grande vertu de dissoudre le sang meurtri, tant des parties interieures qu'exterieures. Toutesfois s'il y auoit fiéure, ne le faudroit mettre au bain, et serois d'aduis qu'on appellast vn docte medecin.

Or aprés auoir discouru sommairement des remedes pour garder que le sang ne se congele, caillebotte et pourrisse dedans les parties interieures du corps, nous traiterons à present des contusions et meurtrisseures qui se font aux parties exterieures, quelquesfois auec playe, autresfois sans playe, en sorte que le cuir demeure tout entier, mais le sang est respandu par les muscles et entre cuir et chair seulement : laquelle indisposition a esté nommée des anciens *Ecchymose*.

CHAPITRE IX.

Il faut diuersifier les remedes selon les parties blessées. Au commencement on doit vser de remedes froids et astringens, à fin que le sang ne tombe sur les parties offensées, et resserrer les veines et arteres pour empescher la fluxion, comme cestuy-cy.

Prenez onguent de bolo: blanc d'œuf, huile rosat et de myrthe, poudre de mastic, alun cuit.

Autre que i'ay en vsage ordinairement.

♃. Albumina ouor. numero tria.
Olei myrtill. et rosarum ana ℥. j.
Nucum cupressi, et gallarum puluerisatarum, aluminis vsti ana ℥. ij.
Incorporentur simul, addendo aceti parum.
Fiat vnguentum.

Aprés auoir vsé suffisamment de repercussifs, on vsera de fomentations, emplastres et cataplasmes resolutifs.

Exemple.

Prenez de la bouë de vache, lie de vin, son de froment, terebenthine commune, beurre frais : et soit fait cataplasme, y adioustant de l'eau de vie et vn peu de vinaigre.

Ce cataplasme est propre à resoudre quelque grande meurtrisseure sur les bras et iambes des pauures gens.

Aux riches on vsera de ces emplastres, qui ont esté de long temps ordonnées pour les Roys, Princes, et grands Seigneurs allans à la chasse. Lors qu'ils tomboient de cheual, ou se heurtoient, les chirurgiens appliquoient cest emplastre au commencement[1].

♃. Boli armeni, terræ sigillatæ ana ℥. j. ß.
Rosarum rubrarum, myrtill. ana ʒ. vj.
Nucis cupressi ʒ. ij.
Omnium sandalorum ana ʒ. j.
Nucis moscatæ ʒ. ß.
Mastichis, styracis calamitæ ana ʒ. j. ß.
Ceræ nouæ ℥. vj.
Picis naualis ℥. ij.
Terebenthinæ Venetæ, quantum sufficit.
Fiat emplastrum.

Et quand il estoit besoin de resoudre d'auantage, on vsoit de cestuy-cy.

♃. Styracis calamitæ, labdani, benjoin, ana ʒ. iij.
Mastichis, ireos Florentiæ, baccarum lauri, cinamomi, cariophylli, calami aromatici ana ʒ. j.
Ligni aloës, florum camomillæ, lauandulæ, nucis moscatæ, ana ʒ. ß.
Moschi ʒ. j.
Ceræ nouæ ℥. vj.
Resinæ ℥. ij.
Terebenthinæ Venetæ ℥. iij.
Olei rosarum quantum sufficit.
Fiat emplastrum.

[1] La première édition avertit en marge que ces formules se retrouvent auparavant au chap. 4 du livre *des contusions*. La remarque est juste; mais toutes les éditions ayant conservé ce double emploi, je n'ai pas cru devoir en rien retrancher.

S'il aduient qu'on soit blessé au visage, et que l'on ait les yeux (comme l'on dit) pochés au beurre noir, faut subit prendre vn mouchoir trempé en eau froide et vinaigre, et en bassiner la partie. Ce pendant on aura blancs d'œufs battus en eau rose, pour les appliquer dedans et autour des yeux, et parties proches. Et subit que tel remede sera sec, on y en remettra d'autre : et aprés, du sang de pigeon ou d'autre volaille, qui ont faculté de seder la douleur, et resoudre le sang meurtri des yeux.

Aussi on fera vne fomentation de sauge, thim, rosmarin, marjolaine, bouillies en eau et vin. D'auantage on peut prendre de l'aluyne hachée, et posée sur vne pelle chaude, et l'appliquer dessus entre deux linges. La farine de féues cuitte en oxymel y est aussi bien propre. Quant aux emplastres de *diachylon ireatum*, *de meliloto oxycroceum*, elles sont pareillement resolutiues : mais sur tous autres remedes (pourueu qu'il n'y ait ny douleur ny chaleur) la racine de *sigillum beatæ Mariæ* appliquée par rouëlles, ou ratissée, discute et resoult le sang meurtri, comme chose miraculeuse.

Que si l'on s'estoit heurté des doigts contre quelque chose dure, ou receu quelque coup, ou pressé, ou escaché les ongles, qui sont en danger de tomber, ou marqués de noirceur à raison du sang qui est flué dessous : cela aduenant, tout subit on prendra vn linge trempé en vinaigre froid, et estraindra le doigt blessé de l'autre main, le plus fort que l'on le pourra endurer, à fin de reprimer la fluxion : et pour seder la douleur, on mettra dessus vn cataplasme fait de fueilles d'ozeille cuittes sous les cendres chaudes, puis

pilées auec onguent rosat ou beurre frais. Et pour resoudre le sang ja deflué, on y appliquera cataplasmes faits de crottes de chéures, incorporé auec poudre de soulphre, et vn peu d'eau de vie. La cure sera paracheuée selon que l'on verra estre de besoin. D'auantage si par vne grande contusion et meurtrisseure suruient quelquesfois gangrene et mortification, qui se connoist quand la partie deuient fort liuide et noire, iusques à sembler que sa chaleur est presque suffoquée et estainte pour la grande concretion du sang deflué en la partie, qui empesche que les esprits ne peuuent paruenir pour l'entretenir en son estre : alors il faut vser de scarifications superficielles ou profondes, et appliquer des ventouses, pour faire attraction et vacuation du sang espandu hors des veines : et s'il n'y auoit totale mortification, conuiendroit faire amputation de ce qui seroit mort.

Si quelqu'vn a sauté et tombé sur le talon de haut, à plomb sur quelque chose dure, et par la contusion le sang sort hors de ses veines, dont il suruint grande douleur, puis tumeur, et aprés il se noircist, et se fige, puis se pourrit. La douleur vient pour la contusion qui s'est faite à l'aponeurose du gros tendon composé des trois muscles du pommeau de la iambe, qui s'implante sous le talon, et sus toute la solle du pied ; et des nerfs qui sont en ces parties là : à quelques-vns leur suruient fiéure, spasme et autres cruels accidens : ce que ie certifie auoir veu aduenir. Partant il y faut obuier tant que possible sera, en faisant la saignée au bras du costé malade : puis faire vacuation du sang meurtri, à sçauoir en coupant la peau de dessous le talon pour luy donner transpiration, de peur qu'il ne se pourrisse, et qu'il ne face aposteme et gangrene. Et si la peau estoit dure, comme elle est ordinairement, il est besoin, auparauant que la couper, faire des fomentations d'eau chaude et huile assez longuement : puis y appliquer dessus du cerat et autres remedes : la muscosité des limaçons, auec poudre d'encens, aloës et myrrhe, seichent à merueille le sang meurtri : faisant le bandage comme l'on a accoustumé aux fractures, commençant sur le talon, à fin de chasser le sang loing de la contusion, et situant le pied plus haut que le reste du corps : et les guarissent en soixante iours, s'ils se tiennent en repos sans nullement marcher. Hippocrates dit que si l'os du talon vient carieux, la maladie dure vn siecle, c'est à dire de la vie de l'homme : et que le malade ne doit boire vin, ains en lieu d'iceluy, de l'hydromel, et non oxymel : car lors que les nerfs sont offensés, le vinaigre leur est du tout contraire [1]. Pareillement pour quelque coup orbe, ou s'entorser pour quelque mesmarcheure ou entorsure, que les os peuuent sortir de leurs places, et se rompre, fendre et esclatter, et enfoncent quelquesfois iusques à la moëlle : et selon les differences faut diuersifier la cure. Et sommairement pour ce faire, faut tenir, pousser, esleuer, situer, bander et lier la partie, et la tenir en repos : toutes lesquelles choses trouueras amplement escrites en l'onziéme, quatorziéme et quinziéme liures de mes OEuures [2].

1 Hippocrates, *au liure des Articles*.—A. P.

2 Ce sont les liures *des Contusions*, *des Bandages*, et *des Fractures*, les 10e, 12e et 13e de l'édition actuelle.

Le douziéme iour de mars 1582, vn Gentilhomme de la suitte de Monsieur le Mareschal de Biron, nommé Bernault de l'Estelle, seigneur dudit lieu, ioüant à l'escrime au logis dudit Mareschal, eut vne playe contuse dans l'œil senestre, trauersant de l'autre part prés la quatriéme vertebre du col, icelle faite d'vne espée rabbatue, au bout de laquelle y auoit vn bouton rond et plat de grosseur d'vn bon pouce, qui fut donné par vn Gentilhomme du pays de Quercy, nommé le Baron du Bouluet. Toutesfois ledit coup n'auoit passé tout outre de l'autre part, ne rompu entierement le cuir, mais y estoit demeuré vne petite tumeur liuide et noire, de la grosseur d'vne auelaine : d'abondant toute la teste et le col luy enflerent, ne la pouuant tourner, pour le sang qui estoit respandu entre les muscles du col : aussi ledit Seigneur ietta le sang par le nez et par la bouche, et fut fort estonné dudit coup. Et ne veux oublier que ledit Seigneur Baron, homme fort et puissant, ayant blessé ledit Bernault, aussi tost qu'il eut donné le coup, voulant retirer l'espée, ne le peut qu'à grande difficulté, et s'efforça par deux diuerses fois auparauant que de la r'auoir, à cause que les os de l'orbite de l'œil auoient esté rompus et enfoncés au dedans par la grande violence du coup. Mondit Seigneur le Mareschal m'enuoya prier d'aller en sa maison pour penser ledit blessé : où estant arriué, le me recommanda d'autant bonne affection que si c'eust esté vn de ses propres enfans. Adonc ie luy fis promesse que ie le solliciterois comme si c'estoit sa personne. L'ayant veu, ie fus d'auis auec Paradis, Chirurgien de mondit seigneur le Mareschal, et Solin Crinel, chirurgien des bandes Françoises (hommes bien entendus en la Chirurgie, pour leurs grandes et longues experiences, qui le solliciterent auec moy iusques à ce qu'il fut du tout guari) qu'il fust saigné de la veine cephalique, du costé de la blesseure : et en l'œil fut appliqué du sang de pigeon (qui est vn vray baume des yeux) et aux parties voisines blancs d'œufs battus en eau rose et plantain, et sur toute la teste luy fut faite vne embrocation d'oxyrrhodinum : puis luy fut appliqué vn emplastre diachalciteos (aprés luy auoir osté le poil) dissout en huile rosat et vinaigre, pour euiter l'inflammation des parties interieures du cerueau. Il luy fut semblablement fait ouuerture à l'endroit où le bout de l'espée n'auoit passé outre, de laquelle en sortit bonne quantité de sang noir et caillebotté, et fut tenue ouuerte tant que nous vismes la teste et le col tout desenflés : et les accidens passés, nous luy fismes plusieurs autres choses que ie laisse à cause de briefueté.

Ie ne veux passer sous silence que messieurs Pigray, Cointeret, Le Fort, Dioniau, Viard, et Nicolas Marc, et plusieurs autres, tant Medecins que Chirurgiens, vindrent voir penser ceste blesseure, sans perdre la veuë, qui est veritablement chose admirable. Il fut guari, graces à Dieu, en vingt-quatre iours, et ce sans que nulle portion d'os en fust sortie, qui est encor plus esmerueillable. Que si quelqu'vn demande comment cela s'est peu faire : ie luy respondray, que peut estre les os de l'orbite qui auoient esté poussés au dedans, peurent aussi estre reduits en leur lieu, retirant l'espée au dehors.

CHAPITRE X.

Le septiéme iour de Iuin mil cinq cens quatre vingts et deux, le fils de Mathurin le Beau, marchant bonnetier, demeurant rue S. Denys, à l'enseigne de la Couronne d'argent, aagé de vingt-six mois, estant au milieu de la rue, vne coche chargée de cinq Gentils-hommes, la rouë de deuant passa au trauers du corps dudit enfant. Le peuple criant au cocher qu'il arrestast ses cheuaux, les fit reculer en arriere, et la rouë repassa encore vne fois par dessus le corps de l'enfant. Il fut porté en la maison de son pere, et pensoit-on qu'il fust mort, et tout euentré. Subit ie fus enuoyé querir pour penser ledit enfant : lequel ie reuisitay bien exactement, et ne trouuay aucune fracture ny luxation en aucun endroit de son corps. Tout à l'heure i'enuoye querir à la porte de Paris vn mouton que ie fis escorcher : et aprés auoir frotté le corps dudit enfant d'huile rosat et de myrtille, ie l'enueloppay nud en la peau dudit mouton tout chaudement : puis luy fis boire de l'oxycrat en lieu de Mumie, pour garder que le sang ne se caillebottast et figeast dedans le corps. D'abondant ie dis à la mere, qu'elle le gardast de dormir le plus qu'elle pourroit, pour le moins quatre ou cinq heures[1], à fin que le sang ne courust pas tant aux parties interieures du corps (ce qu'elle fit). En outre ie luy appliquay des fomentations d'herbes resolutiues, et emplastres propres aux contusions, pour resoudre le sang meurtri. Trois ou quatre iours aprés, apperceuant que ledit enfant ne se pouuoit tenir debout, et moins cheminer, ie fis appeler monsieur Pietre, Docteur Regent en la Faculté de medecine, homme d'excellent sçauoir, qui luy ordonna quelque petite medecine, parce qu'il auoit le ventre fort constipé : et craignant que la retention des excremens ne procedast pour la lesion de l'espine et les nerfs qui laschent et estraignent les excremens : comme ainsi soit que les malades qui ont fracture ou luxation aux vertebres, souuent laissent aller leurs excremens inuolontairement, autresfois sont retenus sans les pouuoir ietter dehors, ce que i'ay veu plusieurs fois : ioint aussi que par vne grande contusion les costes se peuuent separer des vertebres, où elles sont iointes : pareillement le defaut de se soustenir et marcher me faisant craindre que ie n'eusse trouué le vice par la veuë et au toucher, sçachant que deux yeux voyent plus qu'vn, ie fis semblablement appeller Iean Cointeret, et Iacques Guillemeau, Chirurgiens du Roy, autant bien entendus en la chirurgie qu'il y en ait à Paris : où estans arriués visiterent ledit enfant, sur lequel ne trouuerent aucune fracture ne luxation. Ainsi poursuiuant la cure iusques à la fin, est du tout guari, graces à Dieu, et chemine comme il faisoit auparauant qu'il fust blessé.

Et si l'on demande comment la rouë de la coche chargée de cinq hommes puisse auoir passé au trauers du corps de l'enfant, sans auoir rompu les costes et vertebres : ie respondray que les costes, et principalement les fausses, sont cartilagineuses et mollasses, nommément

[1] *Bon aduertissement.* — A. P.

aux ieunes enfans, et partant se peuuent grandement ployer sans estre rompues. Ceste presente histoire pourra encore seruir au ieune Chirurgien, pour faire le semblable, ou mieux s'il peut, à l'endroit de telles blessures.

Voila comme les anciens Medecins commandent de traiter ceux qui sont tombés de haut, ou ont esté frappés, contus et meurtris, pour obuier que le sang ne se coagule, ou caillebotte, ou se pourrisse, tant aux parties interieures qu'exterieures : lesquels n'ont iamais parlé, ny ordonné à manger ny à boire de la Mumie, et chair des corps morts. Partant nous la renuoyerons en Egypte, comme nous ferons de la Licorne aux deserts inaccessibles.

DISCOVRS

DE LA LICORNE [1].

CHAPITRE I.

INTRODVCTION DE L'AVTHEVR : DESCRIPTION DE LA LICORNE.

Parce que plusieurs s'estiment bien asseurés et munis contre la peste, et toutes sortes de poisons et venins, par le moyen de la corne de Licorne ou Monoceros, prise en poudre ou en infusion : i'ay pensé faire chose aggreable et profitable au public, si par ce discours i'examine ceste opinion tant inueterée [2], et toutesfois fort incertaine.

Premierement on entend par ce

[1] J'ai déjà dit plus haut (voyez pages 284 et 349) que l'édition de 1579 contenait à la fin du livre *des Venins* un chapitre isolé intitulé : *Discours de la Licorne*, qui était comme la première ébauche de celui-ci. On en retrouve en effet le texte éparpillé dans divers chapitres, où j'aurai soin de le signaler dans mes notes. Quant au texte actuel, il est presque absolument resté dans les grandes éditions tel qu'il avait paru dans l'édition particulière de 1582; seulement il convient de dire que quelques chapitres ont été empruntés au livre *des Monstres* de 1579, comme je le noterai en temps et lieu. Voyez d'ailleurs l'appendice *des Monstres marins, terrestres et volatiles*, à la fin de ce volume.

Il reste à ajouter un mot touchant les figures que j'ai supprimées. Elles étaient au nombre de dix, savoir : le *Camphur*, l'*Elephant*, le *Rhinoceros*; le *combat du Rhinoceros contre l'Elephant*, le *Taureau de la Floride*, le *Pirassoipi*, l'*Elephant de mer*, le *poisson Caspilly*, le *poisson Vletif*, le *poisson ayant la teste d'vn porc sanglier*; dont sept avaient été empruntées au livre *des Monstres* de 1572 et 1579. J'ai essayé du moins de garder les titres que Paré donnait à ces figures, en les érigeant en titres de chapitres, et pour d'autres chapitres je me suis servi dans le même but de certaines notes marginales. Il faut donc savoir que dans les anciennes éditions il n'y avait pas de titres de chapitres, mais que ceux qu'on trouvera dans celle-ci sont bien du texte de Paré; à ce point que quand les notes marginales m'ont manqué, je n'ai pas voulu y suppléer.

[2] Ce premier paragraphe est copié jusqu'ici textuellement du chapitre de 1579; mais celui-ci ajoutait ce qui suit, qui s'écarte assez de la rédaction actuelle.

« Quoy faisant nous nous proposerons trois principaux poincts, auecques (il faut sans doute suppléer *lesquels*) nous rapporterons toutes noz recerches. Le premier sera de la signification du mot de Licorne, (il faut encore ici suppléer *le second*,) sçauoir si c'est chose qui soit vrayement en nature, ou seulement ymaginee : c'est-à-dire s'il y a quelque beste du nom de Licorne. La troisiesme si la corne d'icelle peut auoir quelque vertu et proprieté contre les venins.

» Or quant au premier, le mot de Licorne ne signifie autre chose que beste à vne

mot de Licorne, vne beste naissante en fort lointain pays, ayant vne seule corne au front, qui est prise comme chose miraculeuse contre tous venins, et fort estimée des Rois, Princes, et grands Seigneurs, et mesme du vulgaire. Les Grecs l'appellent *Monoceros*, et les Latins *Vnicornis*. Et de pouuoir dire et asseurer à la verité quelle est ceste beste, il est fort difficile, mesme que aucuns doutent que ce ne soit vne chose fausse, et controuuée par le vulgaire, laquelle auec le temps soit venue en opinion: et que quelqu'vn en peut auoir escrit, soit par simplicité ou delectation, voulant emplir ses liures de choses merueilleuses et extrauagantes, se souciant bien peu si elles estoient vrayes ou fausses. De fait, la description de ladite Licorne porte auec soy vne doute manifeste, veu que les vns disent que c'est vne beste inconneuë et estrange, et qu'elle naist aux Indes, les autres en Æthiopie, d'autres és terres Neufues, les autres és deserts : dont on peut coniecturer (comme dit André Marin, Medecin tres-docte de Venise, au liure qu'il a fait *de la fausse opinion de la Licorne*[1]) que ce peu de connoissance que l'on en a eu iusques à present en nostre Europe, comme d'vne chose estrange, a esté donnée par gens Barbares, lesquels, comme il appert, n'ont peu dire autre chose sinon qu'elle naist és deserts, et qu'elle est solitaire, et hante les lieux inaccessibles, et partant que c'est vne chose qui se voit fort rarement. Qui demonstre assez que ces gens là n'en sçauent rien au vray, et qu'ils n'en parlent que par opinion et par oüyr dire.

CHAPITRE II.

VARIETÉS D'OPINIONS TOVCHANT LA DESCRIPTION DE LA LICORNE.

D'auantage les autheurs qui en ont escrit du commencement estoient fort peu renommés, et n'en faisoit-on

corne, comme si on vouloit dire vnicorne : car mesmes les Latins ont appellé ceste sorte de beste *vnicornis*, et les Grecs *Monoceros*, conformant au mot latin et françois.

» Et quant au second, il me semble, sauf meilleur iugement, que la Licorne est plustost chose imaginee, que vraye et naturelle : mes raisons sont qu'il ne se trouue auiourd'huy homme qui ayant voyagé et recerché curieusement tout le monde, se vante en auoir veu. Mesmes les Romains apres auoir subiugué toutes les nations, curieux des choses rares, s'ils eussent ouy parler de ceste beste, ils en eussent bien recouuert et mis en leurs monnoye et medailles, comme ils ont fait des Crocodiles, Elephans, aigles, Pantheres, lions, tigres, et autres estranges animaux. »

On retrouvera ce dernier argument reproduit et amplifié au chap. 3.

[1] L'édition de 1582 portait : (*comme dit André Baccy, Medecin tres docte, en son liure De la nature de la Licorne*). Au chap. 14, Paré dit qu'André Baccy était de Florence; puis, dans sa *Replique* (voyez à la fin de ce Discours), il dit également que Marin était de Florence, en sorte qu'il semble les prendre l'un pour l'autre et en parler confusément. Il est essentiel de rétablir les faits. André Baccy, qui n'était point de Florence, mais de Milan, avait publié à Rome, vers 1560 (la date est incertaine), un ouvrage intitulé : *Discorso dell'alicorno, della natura dell'alicorno, et delle sue eccellentissime virtù*. Ce livre fut traduit en latin, disent les bibliographes, par André Marin, ou Marini, et la traduction publiée à Venise en 1566. Je n'ai point vu cette traduction; mais, d'après le texte de Paré, il faut bien croire que Marin ne s'était point contenté de tra-

pas grand cas. Car le premier qui en a escrit (comme on peut voir en Pline au liure 8. cha 21.) fut Ctesias, duquel Aristote, en son liure 8. de son histoire des Animaux, chapitre 28., parle comme d'vn autheur peu croyable. Or touchant Ælian, il semble qu'il en doit auoir parlé à la verité, comme ne faisant profession que de parler des animaux : et toutesfois l'on voit qu'il est en doute, en parlant tousiours en ces termes : *on dit*, *ils disent*, *on entend*. Et ce parce que tous les autheurs qui en ont escrit iusques à present, en ont tous parlé diuersement. De fait, que comme ils sont differens en la description des lieux où naist ladite Licorne, ainsi sont ils de la forme d'icelle. Les vns disent qu'elle ressemble à vn cheual, les autres à vn asne, les autres à vn cerf, les autres à vn elephant, autres à vn rhinoceros, autres à vn leurier d'attache. Bref, chacun en dit ce qu'il en a ouy dire, ou ce qu'il luy plaist de controuuer. Les vns en font deux especes, d'autres trois. Il y en a qui disent qu'elle a la corne du pied entiere comme celle d'vn cheual, autres fendue comme celle d'vne chéure, autres comme d'vn elephant, comme Pline et Ælian. Or lesdits autheurs ne discordent pas seulement pour le regard des lieux de la naissance, ny de la forme de ladite Licorne, mais aussi en la description de la corne d'icelle. Car les vns la figurent noire, les autres de bay obscur, et qu'elle est blanche en bas et noire en haut. Vn autre dit que vers le haut elle tire sur le pourpre, vn autre qu'elle est polie, et d'autres que depuis le haut iusques en bas elle est rayée tout à l'entour, comme vne coquille de limaçon, par vn artifice tres-beau. Plus, les vns la descriuent moins large, les autres plus longue. Conclusion, tous different, tant les anciens que les modernes : mesmes ils se sont trouués confus en l'experience de plusieurs cornes pretendues de Licornes, qui se trouuent és thresors des Roys et Princes Chrestiens, en ce que lesdites cornes ne se sont trouuées toutes propres à vn mesme vsage : mais en certaines choses ils ont trouué vray ce qu'en ont dit les anciens, et en beaucoup d'autres, non [1].

Et ce qui en fait douter d'auantage, ce sont les promesses excessiues et effroyables que quelques-vns mettent en auant de ceste corne contre la peste, le spasme, mal caduc, la fiéure quarte, la morsure des chiens enragés, viperes, et piqueures de scorpions, et contre tous venins. Et pour le faire croire aux Princes, ils disent

duire le Discours de Baccy, et qu'il avait pris à tâche de le réfuter. Quoi qu'il en soit, c'est sans doute pour avoir pris d'abord le réfutateur pour l'auteur que Paré a été ainsi obligé de changer un nom pour l'autre.

[1] Cette argumentation était déjà traitée en 1579 de la manière suivante :

« Quand à ceux qui ont escrit de la Licorne, ou par ouïr dire, ou par fantaisie, à peine s'en trouuera-il deux qui s'accordent ensemble, soit en la description du corps, soit en la description des meurs et conditions de la beste. Pline dict les Licornes auoir entierement le corps comme vn cheual : (c'est-à-dire, comme Cardan, de grandeur d'vn cheual), la teste et les piedz d'Elephant, la queuë de Sanglier, et vne corne au milieu du front, qui est de deux couldees de long. Munster, qui comme dict Matheole, n'a iamais veu Licornes qu'en painture, etc. »

Cette citation de Munster, suivie d'une autre de Cardan et d'une troisième d'André Theuet, se retrouvera presque textuellement au chap. 4.

qu'il n'est besoin en prendre par la bouche, comme l'on fait de la theriaque et autres alexiteres preseruatifs, mais qu'il suffit que ceste corne soit tenue seulement à l'opposite du lieu où sera le venin, et que subit le venin se decouure. Et pour faire croire ces miracles, ils se veulent preualoir de quelques tesmoignages des anciens [1], que les Rois d'Indie faisoient faire des tasses de certaines cornes, où personne qu'eux ne beuuoit, et que par ce moyen ils s'asseuroient d'estre exempts de toutes maladies incurables : et que le iour qu'ils auoient beu dans ces tasses, ils ne deuoient craindre aucun venin, ny autres aduersités. Bref, vne infinité d'autres promesses impossibles, lesquelles d'autant qu'elles excedent toute creance humaine, d'autant donnent-elles occasion à ceux qui ont quelque peu d'esprit de tenir pour faux tout le reste qui en a esté dit et escrit.

CHAPITRE III.

Quelques-uns pourroient penser, veu la conformité de ces deux noms, *Rhinoceros* et *Monoceros*, c'est à dire Licorne, que ce fust tout vn. Mais si cela estoit vray, il n'y auroit desia plus de doute qu'il ne fust des licornes : d'autant qu'il est tout certain que le Rhinoceros a esté veu plusieurs fois aux spectacles publiques des Romains. Que si c'est vn autre animal different, comme il est à presupposer, il sourd vne autre difficulté plus grande. Car parmy tant d'animaux que l'on menoit de toutes les parties du monde és merueilleux spectacles de Rome, il ne se trouue point que l'on ait iamais veu vne seule licorne. Et quand l'amphitheatre de Diocletian fut dedié, l'on y mena pareillement de tous costés vn bien grand nombre d'animaux fort estranges, et ne lit-on point qu'il se soit fait iamais vne plus grande recherche qu'au temps de Gordian. Car voulant triompher des Perses, et celebrer la feste seculiere pour ceste année glorieuse, qui estoit mil ans aprés l'edification de Rome, que Philippe premier, Empereur chrestien son successeur, a depuis encore celebré, il y fit conduire des Ours, des Lions, des grands Cerfs, des Rhinoceros, Taureaux sauuages, Sangliers, Chameaux, Elephans, Tigres, Ellens, Porcs-espics, Ciuettes, Crocodiles, Cheuaux sauuages et marins, appellés Hippopotames, et autres innumerables animaux cruels et farouches, dont la plus part se trouue és deserts de l'Egypte, et és isles lointaines : entre lesquels fut grand merueille que la Licorne ne fut point amenée auec les autres animaux. Quand Gordian voulut triompher des Perses, la Licorne n'y estoit, et ne precedoit tous les autres animaux à cause de sa rareté, si elle se trouue, comme l'on dit, en ces costés là : qui me fait croire que la licorne se trouue bien rarement. Et semble, à voir ceste varieté d'opinion entre les autheurs qui en ont escrit, attendu aussi les promesses excessiues et incroyables (comme a esté dit) de Ælian et autres, que ce soit vne chose fabuleuse.

Cest argument aussi pris des triomphes des Empereurs, seroit par moy mal conduit, et ne concluroit pas, s'il n'estoit prouué, comme ie fais aprés au 7. chap. de ce traité, par l'autho-

[1] Philostrate, *chap.* 1. *liu.* 3. — A. P.

rité de Pausanias, que Monoceros et Rhinoceros sont diuers animaux. Parquoy ce seroit alleguer faux contre moy, qu'il y eust des licornes en ces triomphes, pource qu'on y vit des rhinoceros, qui sont autres animaux que la licorne : veu que le rhinoceros a deux cornes, l'vne au nez et l'autre sur le dos, au dire de Pausanias : et la licorne n'en a qu'vne, comme monstre le nom Monoceros.

CHAPITRE IV.

Aucuns sont d'opinion que la corne que l'on monstre pour corne de licorne, est vne dent de Rohart, qui est vn poisson de mer. Autres disent que l'on ne peut iamais prendre viue la licorne : d'autres dient en auoir veu vne troupe, comme l'on voit icy les moutons Partant ces choses considerées, le lecteur en croira ce qu'il voudra. Et quant à moy, ie croy que la Licorne n'a encores esté descouuerte, ou pour le moins bien rarement, et que ce n'est qu'vne imposture de vendre tant de cornes de Licorne que l'on fait accroire, comme l'on en peut tirer de grandes coniectures de ce que ie diray cy aprés.

Æneas Siluius Picolomini, qui a esté depuis Pape Pie second, en son liure *de l'Asie* chap. 10. escrit de l'authorité d'vn Nicolas Venetien, que vers la fin d'Asie, en vne prouince nommée Marcino, entre les montagnes de l'Indie et de Cathay, il se trouue vn animal qui a la teste comme vn porc, la queuë comme vn bœuf, de couleur et grandeur d'vn elephant, auec lequel il a vne perpetuelle inimitié, portant vne seule corne au front d'vne coudée de long, laquelle est fort prisée en ces regions là, pour estre (comme ils disent) bonne contre tous venins.

Marc Paul Venetien en tesmoigne de mesme, lequel a demeuré long temps au seruice du grand Cham de Tartarie, où il a fait plusieurs voyages lointains en Indie : et entre les autres choses dignes de memoire, il escrit qu'au royaume de Basine, où les gens sont du tout barbares et brutaux, la licorne se trouue, qui est vne beste sans proportion peu moindre qu'vn elephant, ayant la teste semblable à vn pourceau, et si pesante, que tousiours la tient basse et courbée. Elle aime à demeurer à la fange, ayant vne seule corne au milieu du front, de couleur noire, et longue de deux coudées.

Aloysius Cadamustus, en sa Nauigation, chap. 5, dit qu'en vne certaine region des terres neuues l'on trouue des licornes, que l'on prend viues.

Louys de Berthame, Espagnol, en son voyage d'Æthiopie et mer Rouge, descrit auoir veu en la Mecque, cité principale de l'Arabie, dedans le serail du Roy, deux licornes, l'vne semblable à vn cheual de trente mois, et l'autre à vn poulain d'vn an, ayant chacune vne corne au front, l'vne de trois brassées de long, et l'autre de deux, ayant la couleur d'vn cheual bay, la teste de cerf, le col court, peu de crins, les iambes menues, l'ongle fendu comme vne chéure.

Pline dit que la corne de licorne est noire, solide, et non creuse par le dedans. Solinus et certains autres autheurs la descriuent de couleur de pourpre, et non noire.

Or pour le desir que i'ay touiours eu de sçauoir la verité touchant ce

que l'on pourroit souhaiter de la Licorne, sçachant que Louis Paradis, Chirurgien natif de Vitry en Partois, à present demeurant en ceste ville de Paris, auoit long temps voyagé, ie le priay me dire s'il n'auoit point veu de licornes. Il me dit qu'il en auoit veu vne en Alexandrie d'Ægypte, et vn elephant au logis du gouuerneur de la ville, que le Prestre-Iean enuoyoit au Grand-seigneur, de grandeur d'vn grand leurier d'attache, non si gresle par le corps. Son poil estoit de couleur de Castor, fort lissé, le col gresle, petites oreilles, vne corne entre les deux oreilles fort lissée, de couleur obscure, bazanée, de longueur d'vn pied de Roy seulement, la teste courte et seiche, le muffle rond, quasi semblable à celuy d'vn veau, les yeux assez grands, ayant vn regard fort farouche, les iambes seiches, les pieds fendus comme vne biche, la queuë ronde et courte comme celle d'vn cerf. Elle estoit toute d'vne mesme couleur, fors vn pied de deuant, qui estoit de couleur iaune. Son manger estoit de lentilles, pois, féues, mais principalement des cannes de sucre. Ce fut au mois d'Auril mil cinq cens soixante et treize. Il s'enquist par vn truchement de ceux qui auoient amené ladite licorne, s'il y auoit beaucoup de pareils animaux en ceste prouince. On lui fit response qu'ouy, et que c'estoit vn animal fort furieux et tres-difficile à prendre, principalement lors qu'il est en rut, et que les habitans du pays le craignent plus que nul autre animal feroce. Ledit Paradis affirme, qu'ils luy monstrerent vn fragment de corne de licorne, qui estoit comme de couleur du dedans d'vne piece de rheubarbe fraichement rompue.

Albert escrit auoir veu vne corne de licorne, et mesme maniée de sa main propre, large en sa base d'vne palme et demie, et en diametre large de dix pieds, sans aucune raye, et au demeurant semblable à vne corne de cerf. Et par la proportion de ceste longueur et grosseur, si nous considerons la grandeur de la teste qui doit produire et soustenir vne si desmesurée corne, et venans par là à coniecturer quel doit estre tout le corps, nous serons contraints de confesser que cest animal doit estre aussi grand qu'vn grand nauire, et non comme vn elephant. Quant à moy, ie croy que ceste corne doit estre quelque corne, os, ou areste de quelque monstre marin merueilleusement grand.

Munster, lequel (comme dit Matthiole) n'a iamais veu de licornes qu'en peinture, dit icelles estre semblables non à vn cheual, mais à un poulain de trois mois, ayans les pieds non semblables à ceux d'vn elephant, mais fendus comme ceux d'vne chéure: au reste, portant vne corne esleuée au front, noire, et longue de deux ou trois coudées. Quant à la beste, elle est de couleur d'vne belette, ayant la teste comme vn cerf, le col non pas fort long, et garni de peu de crins, pendans seulement d'vn costé: les iambes gresles et minces, les cuisses heronnieres, fort couuertes de poil. Toutesfois Cardan, contredisant à tous deux, dit ceste beste porter au milieu du front vne corne longue non de deux ou trois coudées, mais de deux ou trois doigts seulement.

André Theuet en sa *Cosmographie*, de l'authorité et recit d'vn Sangiac, Seigneur Turc, fait mention d'vne licorne veuë par ledit Seigneur, grande comme vn taureau de cinq ou six

mois, portant vne seule corne droit au sommet de la teste, et non au front, ainsi que l'on dit des autres, ayant les pieds et iambes peu differentes des asnes de nostre Europe, mais le poil long, et les oreilles semblables à celles d'vn rangifere [1].

Garcias ab Horto, Medecin fort celebre du Viceroy d'Indie, dit qu'au promontoire du cap de Bonne-Esperance, l'on a veu vn animal terrestre, lequel aussi se plaisoit d'estre dedans la mer, ayant la teste et la perruque d'vn cheual, et vne corne longue de deux palmes, qui est mobile, laquelle il tourne à son plaisir, tantost à dextre, tantost à senestre, en haut et en bas. Cest animal, dit-il, combat contre les elephans tres-cruellement. La corne d'iceluy est fort recommandée contre les venins.

Du Camphur, animal amphibie.

André Theuet, en sa *Cosmographie*, dit qu'il s'en trouue vn autre en Æthiopie presque semblable, nommé *Camphur*, en l'isle de Moluque, qui est amphibie, c'est à dire viuant en l'eau et en la terre, comme le crocodile. Ceste beste est de grandeur d'vne biche, ayant vne corne au front, mobile, de longueur de trois pieds et demy, de grosseur comme les bras d'vn homme, plein de poil autour du col, tirant à la couleur grisastre. Elle a deux pattes comme celles d'vne oye, qui luy seruent à nager, et les autres deux pieds de deuant comme ceux d'vn cerf ou biche : et vit de poisson. Il y en a quelques-vns qui se sont persuadés que c'estoit vne espece de Licorne, et que sa corne est fort riche et excellente contre les venins [1].

Or il y a plusieurs autres animaux marins qui n'ont qu'vne seule corne, et beaucoup d'autres animaux terrestres : car on a veu des cheuaux, chéures, et daims, pareillement des taureaux, vaches, et asnes, auoir vne seule corne. Parquoy Monoceros ou Vnicorne est vn nom qui conuient à tout animal qui n'a qu'vne seule corne. Or considerant la varieté des escriuains, et des cornes qui sont toutes differentes les vnes des autres, l'on peut croire veritablement qu'elles sont de diuerses bestes engendrées en la mer et en diuerses contrées de la terre. Et pour la renommée des vertus qu'on attribue à la Licorne, chacune nation se plaist à luy donner le nom de Licorne [2].

CHAPITRE V.

Idatz Aga, orateur de Soliman, atteste auoir veu en l'Arabie deserte des Licornes courantes çà et là à

[1] Les deux paragraphes qui précèdent se lisaient déjà dans le chapitre de 1579. Voir la note de la page 491.

[1] Ce paragraphe a été emprunté au livre *des Monstres* de 1579, ainsi qu'une méchante figure que j'ai supprimée. Voyez l'Appendice, à la fin du volume. L'animal était alors appelé *Camphurch*; et aprés sa description, Paré ajoutait :

« Le roy de l'isle porte volontiers le nom de ceste beste, comme les autres seigneurs des plus grands apres le Roy prennent le nom de quelque autre beste : les vns des poissons, les autres des fruicts, comme nous a laissé peint et descrit André Theuet en sa Cosmographie. »

Et en marge : *Liu.* 12. *chapitre* 5. *tome* 1.

[2] Ce paragraphe manque dans l'édition de 1582, et date de 1585.

grands troupeaux. Quant à moy, ie croy que c'estoient plustost des daims ou chéures de ce pays-là, et non des licornes.

Philostrate en la vie d'Apollonius Tyaneus, chapitre 1. liure 3. dit, qu'aux marests voisins du fleuue Phasis se trouuent des asnes sauuages, portans vne corne au front, auec laquelle ils combattent furieusement comme taureaux : de laquelle corne les Indiens font des tasses qui garantissent l'homme de toute sorte de maladie le iour qu'il y a beu, et s'il est blessé ce iour là, il ne sent aucune douleur. D'auantage il peut passer par le trauers d'vn feu sans se brusler nullement [1]. Mesme il n'y a venin ny poison beu, ou autrement pris, qui luy puisse nuire : et que pour ceste cause il n'y a que les Rois qui boiuent dans lesdites tasses : de fait que la chasse desdits asnes n'est permise qu'aux Rois du pays : et dont on dit qu'Apollonius, philosophe graue, regarda curieusement ceste beste sauuage, et auec grande admiration considera sa nature. Quoy voyant Damis, luy demanda s'il croyoit ce qu'on disoit de la vertu desdites tasses : Ie le croiray, dit-il, quand i'entendray que le Roy de ce pays sera immortel. Response que ie delibere d'oresnauant faire à tous ceux qui me demanderont si ie croy ce que l'on dit des vertus de la corne de Licorne.

[1] *Croyez ce porteur.* — A. P. — Cette note ne se lit que dans l'édition de 1582.

CHAPITRE VI.

DISCORD DES AVTHEVRS TOVCHANT LE NATVREL DE LA LICORNE.

Moindre n'est la contrarieté des autheurs touchant le naturel de ladite licorne. Car Pline, au lieu cy dessus allegué, la dit estre la plus furieuse de toutes les bestes : mesmes qu'elle hurle fort hideusement, et que iamais on ne la prend viue. Cardan la dit pareillement estre fort cruelle, comme naissant és lieux deserts d'Æthiopie, en terre orde, et entre les crapaux et bestes venimeuses [1].

Gesnerus dit que le Roy d'Æthiopie, en l'Epistre Hebraïque qu'il a escrite au Pontife de Rome, dit que le Lion craint infiniment la Licorne, et que quand il la voit, il se retire vers quelque gros arbre, et se cache derriere ledit arbre. Lors la Licorne, le voulant frapper, fiche sa corne bien auant dans l'arbre, et demeure là prise, et lors le Lion la tue : toutesfois il aduient aucunesfois autrement.

Autres au contraire la disent fort douce, benigne, et d'vne mignotise la plus grande du monde, pourueu que l'on ne l'offense point. Louys de Barthame, en ses Nauigations cy dessus alleguées, est de ceste opinion, niant les Licornes estre cruelles, comme en ayant veu deux enuoyées d'Æthiopie au Soudan, qui les faisoit nourrir en la Mecque, ville de l'Arabie heureuse (où est le sepulchre de Mahomet) enfermées en certains treillis, qui n'estoient nullement fa-

[1] Ce paragraphe se lisait déjà textuellement dans le chapitre de 1579.

rouches. Theuet dit auoir voyagé en ces regions là, et s'estre enquis diligemment des habitans : n'auoir toutesfois iamais sceu rencontrer homme qui en eust veu, ou qui eust peu rapporter quelque certitude de la figure et nature de ceste beste [1].

Otho dit auoir veu et manié à Rome, au magasin du thresor des Papes, vne corne de licorne qui estoit luisante et polie comme yuoire, et qu'il fust fort esmerueillé de la voir si petite, se prenant à rire, veu qu'elle n'auoit à grand'peine que deux palmes de longueur : on luy dist que par le trop grand et frequent vsage de l'auoir maniée, elle estoit deuenue ainsi petite.

Il y en a aussi qui est gardée par grande singularité dans le chœur du grand temple de Strasbourg, laquelle est de longueur de sept pieds et demy, encore l'on a coupé furtiuement le bout de la pointe, laquelle sans cela seroit encore plus longue. Elle est par le bas de la grosseur d'vn bras, et va en tortillant comme vn cierge qui est tors, et s'estend vers la pointe en forme de pyramide, estant de couleur noirastre par dehors, comme vn blanc salli pour auoir esté manié : et par dedans elle est blanche comme yuoire, ayant vn trou au milieu comme pour mettre le petit doigt, qui va tout au long.

Les cornes qui se monstrent aux festes solennelles publiquement à Venise, au temple de sainct Marc, different de ceste-là en grandeur, couleur, et figure, tellement qu'il n'y a nulle conformité entre elles.

Pareillement en l'eglise de sainct Denys en France, il y a, à ce qu'on dit, vne corne de licorne qui en grosseur, longueur, et figure, se rapporte aucunement à celle de Strasbourg.

Or si lesdites cornes ne sont de vrayes Licornes, de quelles bestes sont elles? dira quelqu'vn. Theuet a opinion que telles cornes ne sont que dents d'elephans, ainsi cernelées et mises en œuure : Car ainsi, dit-il, les desniaiseurs qui se trouuent en Leuant, vendent les rouëlles des dents de Rohart pour cornes de licornes, les creusent et allongent à leur aise. Et à la verité ceste corne de licorne, estant bruslée, rend et respire semblable odeur que l'yuoire. Et à fin que ceste façon de contrefaire ne semble impossible, Cardan dit que les

[1] Tout ce paragraphe est copié du chapitre de 1579, où il suivait immédiatement celui auquel se rapporte la note précédente; mais il était d'abord un peu plus étendu. Ainsi la première phrase était ainsi conçue :

« Autres au contraire la disent estre fort douce et benigne, et d'vne mignotise la plus grande du monde, pourueu que malicieusement on ne l'offence : car ils disent comme ainsi soit qu'elle ne pasture en terre, estant la longueur de la corne qu'elle a au front, force est qu'elle pasture és arbres fruitiers, et és ratcliers, ou en main mangeant toutes sortes de fruicts qu'on lui offre, comme herbes, gerbes, pommes, poires, oranges, thouzelle, et toutes sortes de legumaige, iusques là qu'ils feignent icelle s'amouracher des filles, prenant tel plaisir à les contempler, qu'elle est souuent prise par ce moyen. »

Et à la fin du paragraphe, l'auteur ajoutait :

« Or ces contrarietez d'opinions me font iuger, que tout ce qu'on dict des Licornes est chose controuuee à plaisir par les peintres et historiens : car comme le chemin qui va droit en quelque lieu est vn, et les destours au contraire sont plusieurs : ainsi la sentence de verité est tousiours vne et semblable à soy, et celle de mensonge est tousiours diuerse et bigarree de contrarieté et repugnance. »

dents des elephans se peuuent amollir et estendre comme les cornes de bœuf[1].

Louys de Paradis, Chirurgien natif de Vitry en Partois, duquel i'ay fait mention cy deuant, dit auoir veu en Alexandrie d'Egypte deux aiguilles, appellées les aiguilles de Cesar, hautes et grandes à merueilles, neantmoins chacune toute d'vne piece : et tient-on pour vray qu'elles sont de pierres fondues. Hors ladite ville enuiron huit cens pas, il y a vne colomne, qui s'appelle la colomne de Pompée, de merueilleuse grosseur et hauteur, tellement que c'est tout ce que peut faire le plus fort homme de ietter vne pierre sur le sommet d'icelle. La grosseur est telle que cinq hommes, ayans les bras estendus, ne la pourroient entourer : neantmoins on dit qu'elle est toute d'vne piece, et de diuerses couleurs de pierres, comme noire, grise, blanche, incarnate, et dit-on qu'elle est aussi de pierres fondues. Que si ainsi est que de telle matiere on ait peu construire lesdites aiguilles et colomne, qui empeschera que l'on ne puisse contrefaire les cornes de licornes?

[1] Ce paragraphe est extrait presque textuellement du chapitre de 1579, et il finissait alors par cette réflexion : *mais qui a-il sous le ciel, que l'auare curiosité des hommes du temps present ne contreface?* — D'un autre côté il convient de noter qu'il y avait ici une figure d'éléphant empruntée au livre *des Monstres* de 1579, sans le texte qui l'accompagnait, lequel s'était trouvé dès lors supprimé. J'ai reproduit ce texte dans l'appendice *des Monstres*, à la fin de ce volume.

CHAPITRE VII.

DESCRIPTION DV RHINOCEROS.

Pausanias escrit que le Rhinoceros a deux cornes, et non vne seule : l'vne sur le nez, assez grande, de couleur noire, et de grosseur et de longueur de celle d'vn buffle, non toutesfois creuse dedans, ny tortue, mais toute solide, et fort pesante : l'autre luy sort en haut de l'espaule, assez petite, mais fort aiguë. Par cela appa-roist que ce ne peut estre la Licorne, laquelle n'en doit auoir qu'vne, comme testifie son nom Monoceros. On dit qu'il ressemble à l'elephant, et quasi de la mesme stature, sinon qu'il a les iambes plus courtes, et les ongles des pieds fendus, la teste comme un pourceau, le corps armé d'vn cuir escaillé et tres-dur, comme celuy du crocodile, ressemblant aux bardes d'vn cheval guerrier.

Festus dit que quelques-vns pensent que ce soit vn bœuf sauuage d'Egypte [1].

CHAPITRE VIII.

André Baccy dit qu'il y a des Medecins portugais, qui ont demeuré long temps és terres neufues pour rechercher les choses rares et precieuses, lesquels afferment qu'ils n'ont iamais peu descouurir de la Licorne, sinon que les gens du pays disent

[1] Ici était une figure de rhinocéros empruntée au livre *des Monstres* de 1579. Quant au texte qui accompagnait alors cette figure, il a été reporté au chapitre suivant.

que c'est seulement vne corne de rhinoceros, et qu'elle est tenue au lieu de licorne, et comme preseruatif contre tous venins.

Toutesfois Pline escrit particulierement en son liure 8, chapitre 20, que le rhinoceros est vne espece d'animal cruel, different de la licorne, et dit que du temps de Pompée le grand il fut veu vn rhinoceros qui auoit vne corne sur le nez. Or le rhinoceros estant merueilleusement ennemy de l'elephant, il aiguise sa corne contre vn rocher, et se met en bataille contre luy valeureusement, comme vn taureau, et demeure vainqueur, et tue l'elephant[1] : duquel combat Salluste du Bartas en son 6. liure de *la Sepmaine*, fait mention par ces vers :

Mais cest esprit subtil, ny cest enorme corps
Ne le peut guarantir des cauteleux efforts
Du fin Rhinoceros, qui n'entre onc en bataille
Conduit d'auengle rage : ainsplustost qu'il assaille
L'aduersaire Elephant, affile contre vn roc
De son armé museau le dangereux estoc :
Puis venant au combat, ne tire à l'auenture
La roideur de ses coups sur sa cuirasse dure :
Ains choisit, prouident, sous le ventre vne peau,
Qui seule craint le fil de l'aiguisé cousteau.

[1] Ceci paraît emprunté au livre *des Monstres* de 1579, à l'article du Rhinocéros. Mais le texte primitif était plus étendu ; le voici :

« Il y a vne chose digne d'estre notée en ceste beste dicte Rhinoceros, c'est qu'il a vne perpetuelle inimitié contre l'Elephant, et lorsqu'il veut se preparer au combat, il esguise sa corne contre vn roc, et tasche tousiours de prendre l'Elephant par le ventre, lequel il a beaucoup plus tendre que le dos : il est aussi long que l'Elephant, mais toutesfois il est plus bas de iambes, et a son pelage de couleur de bouys, piccoté en plusieurs endroits. Pompee, comme escrit Pline, chap. 20. liu. 8., en fist veoir le premier à Rome. »

CHAPITRE IX.

DV TAVREAV DE LA FLORIDE.

Il se trouue és Indes plusieurs sortes d'animaux ayans vne seule corne, comme vaches et taureaux, cheuaux, asnes, chéures, daims, monoceros : autres ayans deux cornes, et plus. Et pour la renommée des vertus que l'on attribue à la licorne, il est vraysemblable que chacune nation se plaist à luy donner le nom de Licorne, comme auons dit cy dessus.

Theuet tome 2, liure 23, chapitre 2, dit qu'en la Floride se trouuent de grands taureaux, que les sauuages appellent *Butrol*, qui ont les cornes longues seulement d'vn pied, ayans sur le dos vne tumeur ou bosse comme d'vn chameau, le poil long par dessus le dos, de couleur fauue, la queuë comme celle d'vn Lion. Cest animal est des plus farouches qu'on sçache trouuer, à cause dequoy iamais ne se laisse appriuoiser, s'il n'est desrobé et raui petit à sa mere. Les sauuages se seruent de leur peau contre le froid : et sont ses cornes fort estimées, pour la proprieté qu'elles ont contre le venin : et partant les Barbares en gardent, à fin d'obuier aux poisons et vermines qu'ils rencontrent allans par pays[1].

CHAPITRE X.

DESCRIPTION DV PIRASSOIPI, ESPECE DE LICORNE D'ARABIE.

En l'Arabie prés la mer Rouge, il se trouue vne autre beste que les

[1] A ce paragraphe était jointe la figure du

sauuages appellent *Pirassoipi*, grande comme vn mulet, et sa teste quasi semblable, tout son corps velu en forme d'vn ours, vn peu plus coloré, tirant sur le fauueau, ayant les pieds fendus comme vn cerf. Cest animal a deux cornes à la teste fort longues, sans rameures, haut esleuées, qui approchent des licornes : desquelles se seruent les sauuages lorsqu'ils sont blessés ou mords des bestes portans venin, les mettans dedans l'eau par l'espace de six ou sept heures, puis aprés font boire ladite eau au patient. Et voicy le portrait, tiré du cinquiéme liure de la *Cosmographie* d'André Theuet [1].

Les sauuages l'assomment quand ils la peuuent attrapper, puis l'escorchent, et la mangent.

CHAPITRE XI.

ELEPHANT DE MER.

Hector Boetius, au liure qu'il a escrit de la description d'Escosse, dit, que l'animal duquel cy aprés suit l'effigie, se nomme *Elephant de mer*, et plus gros qu'vn elephant : lequel habite en l'eau et en la terre, ayant deux dents semblables à celles d'vn elephant, par lesquelles lors qu'il veut prendre son sommeil, il s'attache et pend aux rochers, et dort si profondement, que les mariniers l'apperceuans ont le loisir de prendre terre, et le lier auec de grosses cordes en plusieurs endroits. Puis meinent vn grand bruit, et luy iettent des pierres pour le resueiller : et lors tasche à se ietter comme de coustume auec grande impetuosité en la mer. Mais se voyant pris, se rend tellement paisible que l'on en peut facilement ioüyr: l'assomment, et en tirent la graisse, puis l'escorchent pour en faire des courroyes, lesquelles parce qu'elles sont fortes et ne pourrissent, sont fort estimées [1] : et encores plus ses dents, que par artifice ils dressent et creusent, et les vendent pour corne de Licorne, comme on fait celles du Rohart et de l'Elephant.

CHAPITRE XII.

DV POISSON NOMMÉ CASPILLY.

Il se voit au goulfe d'Arabie vn poisson nommé *Caspilly*, armé d'aiguillons, dont il en a vn au milieu du front comme vne corne, long de quatre pieds, fort aigu. Iceluy voyant venir la Baleine, se cache sous les ondes, et choisit l'endroit plus aisé à blesser, qui est le nombril : et la frappant, il la met en telle necessité que le plus souuent elle meurt de telle

Taureau de la Floride; le tout, texte et planche, emprunté au livre *des Monstres* de 1579.

[1] J'ai gardé cette phrase bien que supprimant la figure, parce qu'elle indique la source où Paré l'avait puisée. Tout ce paragraphe, avec une figure qui suivait, était extrait du livre *des Monstres* de 1579 ; il débutait alors d'une autre manière :

« Allans le long de la coste d'Arabie sur la mer rouge, se descouure l'isle nommee des Arabes Cademothe, en laquelle vers le quartier qui est le long de la riuiere de Plate, se trouue vne beste que les sauuages appellent Pyrassoupi, etc. »

[1] Tout ce paragraphe, jusqu'en cet endroit, est extrait, avec une méchante figure qui suivait, du livre *des Monstres* de 1579.

blessure : et se sentant touchée au vif, commence à faire un grand bruit, se tourmentant et battant les ondes, escumant comme vn verrat, et va d'vne si tres-grande fureur et roideur se sentant prés des abboys de la mort, qu'elle culbute et renuerse les nauires qu'elle rencontre, et fait tel naufrage qu'elle les ensevelit au profond de la mer. Ledit poisson est merueilleusement grand et fort, et lors que les Arabes le veulent prendre, ils font comme au crocodile, sçauoir est auec vne longue et forte corde, au bout de laquelle ils attachent vne piece de chair de chameau, ou autre beste : et lorsque ce poisson apperçoit la proye, il ne faut à se ietter dessus et l'engloutir. Et estant l'hameçon auallé, et se sentant piqué, il y a plaisir à lui voir faire des saults en l'air, et dedans l'eau : puis estant las, les Arabes le tirent à coups de fleches, et luy donnent tant de coups de leuier qu'ils l'assomment : puis le mangent, et gardent sa plus grande corne pour en vser contre les venins, ainsi que les autres font des cornes de Licornes.

CHAPITRE XIII.

DV POISSON NOMMÉ VLETIF, ESPECE DE LICORNE DE MER.

André Theuet en sa *Cosmographie*, dit que courant fortune en l'Ocean és costes d'Afrique, visitant la Guinée et l'Anopie, il a veu le poisson cy aprés representé, ayant vne corne sur le front en maniere d'vne scie, longue de trois pieds et demy, et large de quatre doigts, ayant ses pointes des deux costés fort aiguës. Il se combat furieusement de ceste corne. Ceux de la Guinée l'appellent en leur iargon *Vletif*.

Defunt monsieur le Coq, Auditeur en la Chambre des Comptes à Paris, me donna vne corne dudit poisson qu'il gardoit en son cabinet bien cherement : lequel sçachant que i'estois curieux de rechercher les choses rares et monstrueuses, desira qu'elle fust mise en mon cabinet, auec mes autres rarités. Ladite corne est longue de trois pieds et demy, pesant cinq liures ou enuiron, ayant cinquante et vne dents aiguës et trenchantes, longues du trauers d'vn pouce et demy : estans icelles dents vingt-cinq d'vn costé, et vingt-six de l'autre. Ceste corne en son commencement est large d'vn demy pied ou enuiron, allant tousiours en diminuant iusqu'à son extremité, où elle est obtuse ou mousseuse, estant platte, et non ronde comme les autres cornes. Le dessus est de couleur comme d'vne sole, et le dessous aucunement blanc, et fort poreux. Il s'en trouue d'autres moindres, et plus petites, selon l'aage du poisson.

Plusieurs estiment ledit animal estre vne licorne marine, et s'en seruent contre les morsures et piqueures de bestes venimeuses, comme l'on fait de la corne de licorne. Le populaire l'estime estre vne langue de serpent, qui est chose faulse.

CHAPITRE XIV.

POISSON RESSEMBLANT PAR LA TESTE AV PORC SANGLIER.

Gesnerus dit qu'en la mer Oceane naist vn poisson ayant la teste d'vn

porc sanglier, lequel est de merueilleuse grandeur, estant couuert d'escailles mises par grand ordre de Nature, ayant les dents canines fort longues, trenchantes et aiguës, semblables à celles d'vn grand porc sanglier [1], lesquelles on estime estre bonnes contre les venins, comme la licorne.

Ainsi voit-on comme chacune nation pense auoir la Licorne, luy donnant plusieurs vertus et proprietés rares et excellentes : mais ie croy qu'il y a plus de mensonge que de verité.

Or qui a esté cause de la reputation de la Licorne, ç'a esté ceste proprieté occulte que l'on luy a attribué de preseruer de peste et de toutes sortes de venins. Dont quelques-vns voyans que l'on en faisoit si grand cas, poussés d'auarice, ont mis en auant certains fragmens de quelques cornes, disans et asseurans que c'estoit de la vraye licorne : et toutesfois le plus souuent ce n'est autre chose que quelques pieces d'yuoire, ou de quelque beste marine, ou pierre fondue. Parlez aujourd'hui à tous les Apoticaires de la France, il n'y a celuy qui ne vous die et asseure auoir de la licorne, et de la vraye, et quelquesfois en assez bonne quantité. Or comment se pourroit faire, veu que la plus part des escriuains disent que le naturel de la licorne est de demeurer aux deserts et és lieux inaccessibles, et s'esloigner si fort des lieux frequentés, que c'est quasi vne chose miraculeuse d'en trouuer quelquesfois vne corne, qui peut auoir esté apportée par les inondations des eaux iusqu'aux riuages de la mer, et ce quand l'animal est mort? Qui est toutesfois vne chose encore douteuse : car la pesanteur de la corne la feroit plustost aller au fond. Mais c'est tout vn, posons qu'il s'en trouue quelquesfois vne : comment seroit-il possible que ces trompeurs en fussent tous si bien fournis? A cela connoist-on qu'il y a bien de l'imposture.

Et certes n'estoit l'authorité de l'Escriture saincte, à laquelle nous sommes tenus d'adiouster foy, ie ne croirois pas qu'il fust des licornes. Mais quand i'oy Dauid au Psalme 22, verset 22, qui dit : *Deliure moy, Seigneur, de la gueule du Lion, et deliure mon humilité des cornes des Licornes :* lors ie suis contraint de le croire. Pareillement Esaïe chap. 34. parlant de l'ire de Dieu contre ses ennemis : et persecuteurs de son peuple, dit : *Et les Licornes descendront auec eux, et les Taureaux auec les puissans.* I'alleguerois à ce propos vne infinité de passages de l'Escriture saincte, comme le chapitre vingt-huitiéme du Deuteronome, le trente-neufiéme chapitre vers. 12 et 13 de Iob, les Psalmes de Dauid, 28. 77. 80. et plusieurs autres, si ie ne craignois d'attedier le lecteur. Il faut donc croire qu'il est des licornes, mais elles ne ont les vertus qu'on leur attribue [1].

[1] Ce paragraphe, jusqu'à l'endroit de la note, est extrait du livre *des Monstres* de 1579, avec une méchante figure qui le suivait et que j'ai retranchée. —L'animal était alors dénommé *Sanglier Marin*.

[1] Ces derniers mots : *mais elles ne ont les vertus qu'on leur attribue*, ont été ajoutés en 1585.

CHAPITRE XV.

QVESTION TOVCHANT LES VERTVS PRETENDVES DE LA LICORNE. RESPONSE.

Cela supposé, et qu'il se trouue quantité de cornes de licornes, et que chacun en ait, à sçauoir si elles ont telles vertus et efficaces contre les venins et poisons qu'on leur attribue? Ie dis que non. Ce que ie prouueray par experience, authorité, et raison [1].

Et pour commencer à l'experience, ie puis asseurer, aprés l'auoir esprouué plusieurs fois, n'auoir iamais conneu aucun effet en la corne pretendue de licorne. Plusieurs tiennent que si l'on la fait tremper en l'eau, et que de ceste eau on face vn cercle sur vne table, puis que l'on mette dedans ledit cercle vn scorpion ou araignée, ou vn crapaut, que ces bestes meurent, et que elles ne passent aucunement par dessus le cercle, voire que le crapaut se créue. Ie l'ay experimenté, et trouuay cela estre faux et mensonger : car lesdits animaux passoient et repassoient hors du circuit du cercle, et ne mouroient point. Mesmement, ne me contentant pas d'auoir mis vn crapaut dedans le circuit de l'eau où la licorne auoit trempé, par dessus lequel il passoit et repassoit : ie le mis tremper en vn vaisseau plein d'eau, où la corne de licorne auoit trempé, et le laissay en ladite eau par l'espace de trois iours, au bout desquels le crapaut estoit aussi gaillard que lors que ie l'y mis.

Quelqu'vn me dira, que possible la corne n'estoit de vraye licorne. A quoy ie responds, que celle de sainct Denys en France, celle du Roy, que l'on tient en grande estime, et celles des marchans de Paris, qu'ils vendent à grand prix, ne sont donc pas vrayes cornes de licornes : car c'a esté de celles-là que i'ay fait espreuue. Et si on ne me veut croire, que l'on vienne à l'essay comme moy, et on connoistra la verité contre le mensonge.

Autres tiennent que la vraye licorne estant mise en l'eau, se prend à boüillonner, faisant esleuer petites bulles d'eau comme perles. Ie dis que cela se fait aussi bien auec cornes de bœuf, de chéures, de mouton, ou autres animaux : auec dents d'elephant, tests de pots, tuilles, bois, bol armene, et terre sigillée : et pour le dire en vn mot, auec tous autres corps poreux. Car l'air qui est enclos en iceux sort par les porosités, pour donner place à l'eau, qui cause le boüillonnement et les petites bubes qu'on voit esleuer en l'eau.

Autres disent, que si on en faisoit aualler à vn pigeon ou poulet qui eust pris de l'arsenic sublimé ou autre venin, qu'il n'en sentiroit aucun mal. Cela est pareillement faux, comme l'experience en fera foy.

Autres disent, que l'eau en laquelle aura trempé ladite corne, esteint le feu volage, appellé *herpes miliaris*. Ie dis que ce n'est pas la vertu de la corne, mais la seule vertu de l'eau,

[1] Ce premier paragraphe se retrouve à très peu près dans le chapitre de 1579. Mais pour tout le reste du chapitre, il n'y existe qu'en germe; alors Paré se bornait à cette phrase :

« S'il est question de l'experience, ie puis asseurer, apres l'auoir esprouué plusieurs fois, n'auoir iamais trouué ni cogneu aucun effect en la corne de Licorne. »

On peut remarquer du reste que Paré a beaucoup emprunté à ce chapitre pour composer son Épître dédicatoire.

qui est froide et humide, contraire au mal qui est chaud et sec. Ce qui se trouuera par effet, en y appliquant de la seule eau froide, sans autre chose.

Et pour prouuer mon dire, il y a vne honneste dame marchande de cornes de licornes en ceste ville, demeurant sur le pont au Change, qui en a bonne quantité de grosses et de menues, de ieunes et de vieilles. Elle en tient tousiours vn assez gros morceau attaché à vne chaine d'argent, qui trempe ordinairement en vne aiguiere pleine d'eau, de laquelle elle donne assez volontiers à tous ceux qui luy en demandent. Or n'agueres vne pauure femme luy demanda de son eau de Licorne : aduint qu'elle l'auoit toute distribuée, et ne voulant renuoyer ceste pauure femme, laquelle à iointes mains la prioit de luy en donner pour esteindre le feu volage qu'auoit vn sien petit enfant, qui occupoit tout son visage : en lieu de l'eau de licorne, elle luy donna de l'eau de riuiere en laquelle nullement n'auoit trempé la corne de licorne. Et neantmoins, ladite eau de riuiere ne laissa pas de guarir le mal de l'enfant. Quoy voyant ceste pauure femme, dix ou douze iours aprés, vint remercier madame la marchande de son eau de licorne, luy disant que son enfant estoit du tout guari [1].

Ainsi voila comme l'eau de riuiere fut aussi bonne que l'eau de sa licorne : neantmoins que elle vend ladite corne pretendue de licorne beaucoup plus chere que l'or, comme on peut voir par la supputation. Car à vendre le grain d'or fin onze deniers plte, la liure ne vaut que sept vingts huit escus sol : et la liure de corne de licorne contenant seize onces, contient neuf mil deux cents seize grains : et la liure à dix sols le grain, la somme se monte à quatre vingt douze mil cent soixante sols, qui sont quatre mil six cens huit liures, et en escus, mil cinq cens trente six escus sol. Et me semble qu'à ce prix la bonne femme ne vend pas moins sa licorne, que fist vn certain marchand Tudesque, lequel en vendit vne piece au Pape Iules troisiéme, douze mil escus, comme recite André Baccy, Medecin de Florence, en son liure de la Nature de la licorne. Mais laissans ces bons marchands, reuenons à l'experience.

On dit d'auantage que la corne de Licorne sue en presence du venin. Mais il est impossible, parce que c'est vn effet procedant de la vertu expultrice. Or ladite corne est priuée de telle vertu : et si on l'a veu suer, cela a esté par accident, veu que toutes choses polies, comme le verre, les miroirs, le marbre, pour quelque peu d'humidité qu'ils reçoiuent, mesmes de l'air excessiuement froid et humide, ou chaud et humide, apparoissent suer : mais ce n'est vraye sueur, car la sueur est vn effet d'vne chose viuante. Or la corne de Licorne n'est point vne chose viuante : mais pour estre polie et fraiche, elle reçoit vn ternissement de l'air froid et humide, qui la fait suer.

Autres disent que la mettant prés le feu, elle rend vne odeur de musc : aussi que l'eau où elle aura trempé deuiendra laicteuse et blanchastre. Telles choses ne se voyent point, comme l'experience le monstre.

[1] *Histoire gentille et bien à propos.* — A. P.

CHAPITRE XVI.

PREVVE FAITE PAR AVTHORITÉ.

Quant à l'authorité, il se trouuera la plus part des doctes, gens de bien, et experimentés Medecins, qui asseureront ceste corne n'auoir aucune des vertus qu'on luy attribue [1].

S'il faut commencer aux anciens, il est certain qu'Hippocrates, ny Galien, qui toutesfois se sont seruis de la corne de cerf et de l'iuoire, n'ont iamais parlé de ceste corne de licorne[2]: ny mesme Aristote, lequel toutesfois au chap. 2. du liu. 3. *des Parties des animaux*, parlant de ceux qui n'ont qu'vne corne, fait mention de l'asne Indien, et d'vn autre nommé Oryx, sans faire aucune mention de la licorne : combien qu'il parle en ce lieu des choses de moindre consequence.

Or s'il faut venir aux modernes, Christofle l'André, Docteur en Medecine, en son opuscule *de l'Oecoïatrie*, escrit ce qui s'ensuit. « Aucuns Medecins font vn grand cas de la corne d'vne beste nommée Monoceros, que nous appellons vulgairement la Licorne, et disent qu'elle guarantit de venin, tant prise par dedans, qu'appliquée par dehors. Ils l'ordonnent contre le poison, contre la peste, voire desia creée au corps de l'homme, et pour le dire en vn mot ils en font vn alexitere contre tous venins. Toutesfois estant curieux de si grandes proprietés qu'ils attribuent à ladite corne, ie l'ay bien voulu experimenter en plus de dix, au temps de pestilence : mais ie n'en trouuay aucun effet loüable, et me reposerois aussi tost sur la corne de cerf ou de chéure, que sur celle de la Licorne. Car elles ont vne vertu d'absterger et mondifier : partant elles sont bonnes à reserrer genciues flestries et molles. D'auantage, lesdites cornes estans bruslées et données en breuuage, apportent merueilleux confort à ceux qui sont tourmentés de flux dysenteriques. Les anciens ont laissé par escrit, que la corne de cerf redigée en cendre est vne plus que credible medecine à ceux qui crachent le sang, et à ceux qui ont coliques, iliaques passions, nommées *miserere mei;* et comme chose de grande vertu, la meslant aux collyres, pour faire seicher les larmes des yeux. » Voila ce que ledit l'André a escrit de la corne de licorne.

Rondelet dit, que toutes cornes en general n'ont ny saueur, ny odeur, si on ne les brusle : parquoy ne peuuent auoir aucune efficace en medecine, si ce n'est pour desseicher. Et ne suis point ignorant, dit-il, que ceux qui tiennent telles cornes pour leur profit, ne donnent à entendre au peuple qu'icelles ont grandes et inestimables vertus, par antipathie, de chasser les serpens et les vers, et de resister aux venins. Mais ie croy, dit-il, touchant cela, que la corne de licorne n'a point plus grande efficace, ny force plus asseurée, que la corne de cerf, ou que l'iuoire : qui est cause que fort volontiers, en mesmes maladies, i'ordonne la dent d'elephant aux pauures, et aux ri-

[1] Ce premier paragraphe existait déjà dans le chapitre de 1579; mais, immédiatement après, l'auteur en appelait à l'autorité de Rondelet, que l'on trouvera alléguée plus bas.

[2] Cette citation d'Hippocrate et de Galien se trouve déjà dans le chapitre de 1579, mais un peu plus loin que le paragraphe précédent.

ches celle de licorne, parce qu'ils la desirent, s'en proposans heureux succés Voila l'aduis de Rondelet, lequel indifferemment en pratiquant pour mesmes effets, en lieu de la licorne ordonnoit non seulement la corne de cerf ou dent d'elephant, mais aussi d'autres os [1].

Ie me suis enquis de monsieur Duret, pour la grande asseurance que i'auois de son haut et tant celebre sçauoir, quelle opinion il auoit de la corne de licorne : il me respondit, qu'il ne pensoit icelle auoir aucune vertu contre les venins, ce qu'il me confirma par bonne, ample et vallable raison : et mesme me dit qu'il ne doutoit de le publier en son auditoire, qui est vn theatre d'vne infinité de gens doctes, qui s'y assemblent ordinairement pour l'oüyr [2].

Ie veux bien encore aduertir le lecteur, quelle opinion auoit de ceste corne de licorne feu Monsieur Chappelain, premier Medecin du Roy Charles IX, lequel en son viuant estoit grandement estimé entre les gens doctes. Vn iour luy parlant du grand abus qui se commettoit en vsant de la corne de Licorne, le priay (veu l'authorité qu'il auoit à l'endroit de la personne du Roy nostre maistre, pour son grand sçauoir et experience) d'en vouloir oster l'vsage, et principalement d'abolir ceste coustume qu'on auoit de laisser tremper vn morceau de licorne dedans la coupe où le Roy beuuoit, craignant la poison [1]. Il me fit response, que quant à luy, veritablement il ne connoissoit aucune vertu en la corne de licorne : mais qu'il voyoit l'opinion qu'on auoit d'icelle estre tant inueterée et enracinée au cerueau des princes et du peuple, qu'ores qu'il l'eust volontiers ostée, il croyoit bien que par raison n'en pourroit estre maistre. Ioint, disoit-il, que si ceste superstition ne profite, pour le moins elle ne nuit point, sinon à la bourse de ceux qui l'acheptent beaucoup plus qu'au poids de l'or, comme a esté monstré cy deuant. Lors ie luy repliquay, que pour le moins il en voulust doncques escrire, à fin d'effacer la faulse opinion de la vertu que l'on croyoit estre en icelle. A quoy il respondit, que tout homme qui entreprend d'escrire de chose d'importance, et notamment de refuter quelque opinion receuë de long temps, ressemble au Hibou, ou Chahuant, lequel se monstrant en quelque lieu eminent, se met en butte à tous les autres oiseaux qui le viennent becqueter, et luy courent sus à toute reste : mais quand ledit hibou est mort, ils ne ne s'en soucient aucunement [2]. Ainsi

[1] Tout ce paragraphe est repris du chapitre de 1579, et, au lieu de ces mots qui le terminent : *mais aussi d'autres os*, on y lisait : *mais aussi les os des cheuaux et des chiens, et des mirabolans.*

[2] On lisait également ce paragraphe dans l'édition de 1579, mais un peu plus étendu. Ainsi, au texte actuel, l'auteur ajoutait, parlant toujours de Duret :

« ... Que si quelquefois il ordonnoit de ceste corne, que ce n'estoit seulement que pour les debilitations de cueur qui aduiennent, à raison d'vne grande quantité de serositez et eaux qui nagent en l'orifice de l'estomach, qui affadissent les personnes, et les rendent toutes decontenancees, de tant que telle racleure de corne meslee aux autres de pareille faculté, a vertu pour sa terrestrité, de deseicher et tarir lesdictes humiditez. »

[1] *Coustumierement on laissoit tremper vn morceau de Licorne dans la Coupe du Roy.* — A. P.

[2] *Response d'vn homme bien aduisé. Belle similitude.* — A. P.

rapportant ceste similitude à luy, il me dit, que de son vivant il ne se mettroit iamais en butte pour se faire becqueter des enuieux et medisans, qui entretenoient le monde en opinions si faulses et mensongeres: mais il esperoit qu'aprés sa mort on trouueroit ce qu'il en auroit laissé par escrit[1].

Considerant donc ceste response qu'il me fit lors, ioint aussi qu'on n'a rien apperceu de ses escrits depuis sa mort, qui fut il y a enuiron onze ans ou plus, ie m'expose maintenant à la butte qu'il refusa pour lors. Que s'il y a quelqu'vn qui puisse m'assaillir de quelque bon trait de raison ou d'experience, tant s'en faut que ie m'en tienne offensé, qu'au contraire ie luy en sçauray fort bon gré, de m'auoir monstré ce qu'oncques ie n'ay peu apprendre des plus doctes et signalés personnages qui furent, et sont encore en estime pour leur doctrine singuliere, ny mesme d'aucun effet de nostre licorne.

Vous me direz: puis que les Medecins sçauent bien, et publient eux-mesmes, que ce n'est qu'vn abus de ceste poudre de licorne, pourquoy en ordonnent-ils? C'est que le monde veut estre trompé, et sont contraints lesdits Medecins bien souuent d'en ordonner, ou pour mieux dire, permettre aux patiens d'en vser, parce qu'ils en veulent. Que s'il aduenoit que les patiens qui en demandent, mourussent sans en auoir pris, les parens donneroient tous la chasse ausdits Medecins, et les descrieroient comme vieille monnoye.

CHAPITRE XVII.

PREVVE FAITE PAR RAISON.

Venons maintenant à la raison. Tout ce qui resiste aux venins est cardiaque et propre à corroborer le cœur. Rien n'est propre à corroborer le cœur, sinon le bon air et le bon sang: pour autant que ces deux choses seulement sont familieres au cœur, comme estant l'officine du sang arteriel et des esprits vitaux. Or est-il que la corne de Licorne n'a aucun air en soy, ny aucune odeur, ou bien peu, estant toute terrestre et toute seiche. D'auantage elle ne peut estre tournée en sang, parce qu'elle n'a ny chair, ny suc en soy: qui est cause qu'elle n'est chylifiée, ny par consequent sanguifiée[1].

Il s'ensuit doncques qu'elle n'a aucune vertu pour fortifier et defendre le cœur contre les venins.

[1] Cette histoire de Chapelain était déjà mentionnée en 1579, mais avec une rédaction toute différente. La voici:

« Parquoy feu monsieur Chapelain disoit, que fort volontairement il eust osté ceste coustume de laisser tremper vn morceau de Licorne dedans la coupe où le Roy beuuoit, n'eust esté qu'il cognoissoit ceste opinion estre si inueteree et enracinee au cerueau des hommes, qu'il craignoit bien que par raison ne pourroit estre le maistre: Ioinct, disoit-il, que si ceste superstition ne profite, que pour le moins aussi elle ne nuisoit point, sinon à la bource de ceux qui l'achetent au poix de l'or: ou bien aussi par accident, de tant que les grands seigneurs (il faut sans doute lire ici un mot passé, *confians*) en la vertu alexitaire de ceste Licorne, ne tiennent conte de s'asseurer et preseruer par autre moyen raisonnable contre les venins et empoisonneurs. »

Je ne vois pas pourquoi cette dernière réflexion si juste a été retranchée en 1582.

[1] Tout ce paragraphe est extrait presque textuellement du chapitre de 1579.

Voire-mais, dira quelqu'vn, en tant d'opiates, electuaires et epithemes que l'on fait pour le cœur, qu'y a-il de tel, qui contienne en soy vn bon air?

Si a : sçauoir est, les conserues de bourache, buglosse, violiers de Mars, de roses, de fleurs de rosmarin, la confection d'alkermes, le mithridat, le theriaque, l'ambre, le musc, la ciuette, le safran, le camphre et semblables, lesquels mesme l'on delaye en bon vin et fort vinaigre, en eau de vie, pour appliquer sur le cœur, ou pour donner en breuuage. Toutes lesquelles choses sont en soy, et rendent de soy vne odeur, c'est à dire, vn air ou exhalation fort souëfue, benigne et familiere à la nature et substance du cœur, en tant qu'elles peuuent engendrer, multiplier, esclaircir et subtilier les esprits vitaux, par similitude de leur substance aërée, spirituelle et odorante.

Ouy, mais au bol d'Armenie, en la terre sigillée, en la corne de cerf, en la raclure d'yuoire et de corail, n'y a-il rien de spiritueux et aëré?

Non certes. Pourquoy donc sont-ils mis entre les remedes cardiaques? Pource que de leur faculté et vertu astringente fondée en la terrestrité de leur substance, ils ferment les conduits des veines et arteres, par lesquelles le venin et air pestilent pourroit estre porté au cœur. Car ainsi sont-ils ordonnés profitablement aux flux de sang et vuidanges immoderées. Ils sont donc appellés cardiaques, non pas que de soy et par soy ils fortifient la substance du cœur par aucune familiarité ou similitude, mais par accident, parce qu'ils bouchent le passage à l'ennemy, l'arrestant en chemin, à ce qu'il ne se iette dedans la citadelle de la vie.

CHAPITRE XVIII.

DES PERLES ET PIERRES PRECIEVSES, SVIVANT L'OPINION DE IOVBERT.

Quant aux perles et autres pierres precieuses, ie suis de l'aduis de monsieur Ioubert, Medecin ordinaire du Roy, lequel au chap. 18. d'vn traité qu'il a escrit *de la Peste*, dit ainsi :

Ie ne sçay que ie doy dire touchant les pierres precieuses, que la plus grand'part des hommes estiment tant, veu que cela semble superstitieux et mensonger d'asseurer qu'il y a vne vertu incroyable et secrette en elles, soit que on les porte entieres sur soy, ou que l'on vse de la poudre d'icelles.

Or icy ne veux-ie encore oublier à mettre en mesme rang l'or potable, et les chaisnes d'or et doubles ducats qu'aucuns ordonnent mettre aux restaurans pour les pauures malades : attendu qu'il y a aussi peu d'asseurance qu'en la licorne, voire moins. Car ce qui n'est point nourri, ne peut bailler nourriture à autruy. Or il est ainsi que l'or n'est point nourri. Parquoy il semble que ce soit vne piperie de luy attribuer la vertu nutritiue, soit qu'il soit reduit en forme potable, qu'ils appellent, ou qu'il soit boüilli auec des restaurans [1].

Or on me dira qu'aprés auoir fait boüillir des escus ou autres pieces d'or aux restaurans, ils ne seront de mesme poids qu'ils estoient auparauant : ie le confesse, mais ce ne sera que l'or soit en rien diminué par l'ebullition: ainsque l'excrement qu'auront accueilli les pieces d'or, pour auoir esté long temps maniées ou por-

[1] Le chapitre se terminait là en 1582; le reste est de 1585.

tées du peuple, voire des verollés, ladres, et vieilles harangeres, pourra estre demeuré dans les restaurans.

D'abondant il y a encore vne grande piperie que les bons maistres quintessentieux font pour faire leur or potable, qu'ils disent mettre aux restaurans : c'est que d'vne chaisne de trois ou quatre cens escus passée par l'eau forte, en desroberont quinze ou vingt escus, qui fera diminution d'autant de poids, et font accroire aux niais que ledit or est diminué par l'ebullition. Qui pourra se garder de ces bailleurs de baliuernes, affronteurs et larrons, ce sera bien fait.

CHAPITRE XIX.

DV PIED D'HELLEND[1].

Cecy me fait souuenir du pied d'Hellend, duquel plusieurs font si grand cas, specialement luy attribuans la vertu de guarir de l'epilepsie. Et m'estonne d'où ils prennent ceste asseurance, veu que tous ceux qui en ont escrit, ne font que dire, *on dit, on dit* : ie m'en rapporte à Gesnerus, et à Apollonius Menabenus. Et quand ce ne seroit que la misere de l'animal, qui tombe si souuent en epilepsie (dont les Allemans l'appellent Hellend, qui signifie misere) et neantmoins ne s'en peut guarantir, encore qu'il ait tousiours son ongle quant-et-quant soy : il me semble que cela est suffisant pour reuoquer en doute les vertus qu'on luy attribue.

Voila ce qu'il me semble de la corne de licorne : et si quelqu'vn en peut descouurir d'auantage, ie luy prie en faire part au public, et prendre mon escrit en bonne intention[1].

[1] Il s'agit ici du *pied d'élan*, qu'on devinerait difficilement sous la bizarre orthographe de notre auteur.

[1] Cette conclusion se lit déjà textuellement dans le chapitre de 1579 ; mais auparavant Paré l'appuyait ainsi :

« Et quiconques auec moy s'arrestera à ces experiences et auctoritez : quiconques examinera diligemment ces raisons, il condamnera comme moy la corne de Licorne, et la superstition des marchans qui vendent si cher la corne de Licorne, et la superstition des ceremonieux Medecins qui l'ordonnent, et la folle opinion du peuple qui la requiert et desire, d'autant qu'en telle drogue il n'y a non plus de vertu qu'en l'yuoire ou autres semblables denrees. Voyla ce qu'il me semble de la corne de Licorne. »

Cela était d'une rare énergie, et chacun y avait son compte, mais surtout les medecins ; ce fut sans doute à cause de la Faculté que ce passage fut supprimé dans toutes les éditions suivantes.

Mais en 1582, le *Discours de la Licorne* ne se terminait pas ainsi, et, après l'histoire du *pied d'Hellend*, l'auteur ajoutait :

« Mais pour ne nous esloigner de nostre propos, retournons à la Licorne. »

Alors commençait une série de neuf chapitres, du 20e au 28e, sous ce titre général : *Des Venins*. Le chapitre 20 débutait de cette façon :

« Or posons le cas que la corne de Licorne resiste à quelque espece de venin, ce que ie croy piteusement (*sic*) : pour le moins me confessera-on qu'elle ne peut resister à toutes les sortes. Car elle feroit son operation par ses qualitez manifestes, ou par ses proprietez occultes. Si par ses qualitez manifestes, et si elles sont chaudes, elles seruiront contre le venin froid seulement, et non contre le chaud, et ainsi des autres qualitez : et si elle operoit par vne vertu specifique, ce seroit par occulte conuenance qu'elle auroit auec vne sorte de venin, laquelle toutesfois elle n'auroit pas auec l'autre. Or il en est de plusieurs et diuerses sortes, etc. »

Après quoi l'auteur exposait brièvement les

variétés des venins, leurs signes, les règles générales du traitement, etc., le plus souvent en analysant les premiers chapitres de son livre *des Venins*, rarement en y ajoutant de nouvelle rédaction. Cependant, au chap. 26, il y a un passage qui manque en 1579, et que nous avons retrouvé dans le texte du livre *des Venins* de 1585 (voyez ci-devant page 296); mais, surtout au chap. 24, fol. 40, verso, se lit un passage qui n'a reparu nulle autre part, et qui est fort intéressant à reproduire. Il s'agit de la corruption des humeurs du corps par mauvais régime, et là c'est le chap. 4 du livre *de la Peste* qui fournit les premières phrases. Mais, après l'énumération des *meschantes viandes* que la famine force à manger, comme dans les villes assiégées, *comme grains pourris, herbes, fruits sauuages, pain d'auoine, de poix, de febues, de fougere, d'ardoise, de gland, de chiendent, troncs de choux*, etc. (et cela est bien plus complet que dans le texte du chapitre cité du livre *de la Peste*), l'auteur continue:

» Tels aliments engendrent pourriture et venenosité en nos humeurs, qui causent la peste et autres mauuaises maladies en nos corps : comme vn chancre qui ronge et corrode la chair et les os. De faict que nous voyons souuent que par la malice des humeurs venimeux les parties se mortifient et pourrissent: ce qui est prouué par Hippocrates, section 3. *liu.* 3. *des Epidemies*, où il dit auoir veu des charbons en temps de peste si estranges et hideux à voir, que c'estoit chose admirable. Car il s'y faisoit des inflammations douloureuses, gangrenes, et mortifications, et vlceres, qui rongeoient toute la chair, les nerfs et les os : tellement qu'ils tomboient toutes en pieces pourries. Aux vns toute la teste se peloit, et le menton, de sorte que l'on voyoit les os tous desnuez et descouuerts. Aux autres les pieds et les bras tomboient (le semblable ie proteste auoir veu aduenir à l'Hostel-Dieu de Paris, et ailleurs), et ceux qui reschappoient desiroient estre morts, pour la grande deformité et impuissance qui leur restoient en leurs membres.

» Ainsi de recente memoire on a veu aduenir à monsieur Boucquet, Chanoine de Nostre Dame de Paris, le soir faisant bonne chere, ne sentant aucune douleur, on luy trouua vn pied le lendemain tout mortifié, sans aucun sentiment, de couleur plombine et noirastre, froid comme la glace, où ne fut en la puissance tant des Medecins que des Chirurgiens y pouuoir donner ordre. I'estois d'auis qu'on luy coupast le pied, et d'autres auec moy : mais ledict Boucquet nous dist qu'il vouloit mourir doulcement : toutesfois au contraire ce fut fort douloureusement. Parceque la gangrene chemina jusques à la cuisse, les vapeurs de laquelle le feirent mourir en peu de iours.

» On pourroit icy amener plusieurs histoires semblables qui sont aduenues pour la venenosité des humeurs : mais il suffira pour le present de celle-cy. »

Le lecteur trouvera au chapitre 37 de la Peste quelques détails sur les vastes charbons qui rongeoient ainsi *toute la chair;* mais ni la citation d'Hippocrate ni l'histoire de Boucquet n'ont été reproduites nulle part, probablement parce qu'elles se rattachent à la peste, et que Paré ne se souvint pas d'aller les chercher dans un chapitre du Discours des venins. Cette histoire de Boucquet est intéressante sous un triple point de vue : 1° comme exemple d'une gangrène sénile : 2° à raison du conseil de couper *le pied*, qu'on ne lit nulle autre part dans les Œuvres de Paré; 3° enfin parce que le mal ayant gagné la cuisse, Paré semble le regarder comme sans remede. Voyez la préface de ce troisième volume.

Après le *Discours de la Licorne et des Venins*, suivait enfin le *Brief Discours de la Peste, auquel demonstrerons que la Licorne n'a nul effect*. Il se liait aux discours précédents par la phrase suivante :

« Maintenant il nous fault traicter sommairement du venin pestiferé, à cause que plusieurs tiennent la Licorne pour le plus excellent alexitaire, ou contre-poison, pour la precaution et curation d'icelle : et commencerons par vne description allegorique. »

Et en effet il procédait immédiatement à cette description *allegorique*, qui, un peu modifiée et augmentée, a remplacé en 1585 la description plus simple de 1568. La pre-

miere phrase en est plus remarquable ici que partout ailleurs.

« Peste est vne maladie venant de l'ire de Dieu, furieuse, tempestatiue, hastiue, monstrueuse, espouuantable, et effroyable, contagieuse, terrible, farouche, traistresse, fallacieuse, etc. »

On pourrait croire qu'il ne s'est arrêté que faute d'épithètes.

Ce discours se composait de 24 chapitres, dont la plupart ne présentent qu'une courte analyse du livre *de la Peste*. Mais quelques uns sont entièrement nouveaux, comme le 6e et le 7e, dont Paré a fait depuis le 30e de son livre; une partie du chap. 22, intitulé : *De l'espece de Charbon dict panaris, et cure d'iceluy*. Cette histoire du panaris était empruntée au livre *des Tumeurs en particulier*, où on la trouve dans les grandes éditions. Enfin il y avait plusieurs additions de détail qui ont été reprises pour la plupart dans l'édition de 1585, et qui ont été notées en leur lieu, pages 399, 422 et 441. Il y en a d'autres de moindre importance, et tellement perdues dans le texte, que l'auteur même n'a pas su les y retrouver pour son édition de 1585; ainsi, au chapitre 18 (ci-devant page 388), il dit simplement en note : *Le pape Pelagius mourut de peste ;* et, au chap. 2 de son Discours, il disait dans le texte même : *Pelagius et Calixtus, papes, en moururent ;* et il citait en même temps David et Ezechias. Au chap. 14, intitulé : *Des remedes propres pour combattre et purger le venin pestiferé*, et répondant conséquemment au chap. 24 du livre, il est assez remarquable qu'il donne un précepte absolument contraire à celui qu'il avait posé en 1579, et que par mégarde sans doute il conserva encore en 1585. Ainsi on lit dans le Livre : *Aucuns sont d'aduis... donner purgation : mais... nous sommes d'aduis que le plus expedient est de donner premierement et subitement au malade quelque alexitere*, etc. Voici maintenant le texte du Discours :

« Hippocrates, Aphor. 10. liu. 4., dit qu'aux maladies fort aiguës, si la matiere est en mouuement furieux, fault purger du mesme jour : car de prolonger en tel cas est mauuais et dangereux. Parquoy quand le venin pestiferé n'est encore arresté en vne partie par vne bosse ou charbon, il vague et erre de lieu à autre, et se meut furieusement (comme la beste sauuage qui est en ruth et en amour) auec douleur, qui ne donne aucun repos au pauure malade, à cause de la grande malignité veneneuse et furieuse qui ne cherche que à accabler le cœur et autres parties nobles. Parquoy sans faire aucun delay, il le conuient vuider et euacuer, pourueu que la bosse ou charbon n'apparoissent desia : d'aultant qu'alors il fauldroit s'en abstenir, parce qu'on interromproit le mouuement de Nature, et l'empescheroit de ietter le venin hors. Or ledit venin sera vacué par vomissemens, flux de ventre, sueurs, et autres vacuations que descrirons icy, les plus signalees que i'ay cognu par experience. Entre lesquels pardessus tout sont le Theriaque et Methridat, etc. »

Ici on retombe dans le texte du chap. 24 du livre *de la Peste*, mais pour quelques ligne seulement; et voici la nouvelle pratique :

« Dont subit que le patient se sentira frappé, prendra dudit Theriaque ou Mithridat. La quantité se doibt diuersifier selon les personnes. Car les forts et robustes en pourront prendre vne dragme et plus, *auec six grains de scamonee en pouldre :* les moyens, demie, auec trois grains de ladicte scamonee : et les enfans encore moins, et sans scamonee, dissoult en eau de chardon benist, ou buglosse, ou de l'ozeille. Apres l'auoir pris, se faut proumener et se mettre au lict chaudement, etc. »

Cette nouvelle pratique ne venait pas d'une nouvelle expérience; Paré cite en marge comme autorité *Nicole Nancel en son Traicté de la peste*, dont le nom reviendra encore à la fin de ce discours. C'est sans doute à cette source qu'il avait pris le remède suivant, omis dans le livre de 1585.

« *Electuaire de l'œuf, duquel vsoit l'empereur Maximilien, bien estimé des gens doctes.*

» Prenez vn œuf frais, et faictes sur les deux bouts vn petit trou : puis on soufflera par vn des bouts pour faire sortir tout le blanc et le iaulne : Iceluy vuidé, le fault remplir de safran Oriental subtilement pul-

uerisé : Et apres estoupper les trous d'vne autre coquille d'œuf, auec mastic fort masché, et le seicher pres le feu, tant que la couuerture tienne fort. Cela faict, le fault mettre cuire soubs les cendres chaudes, et l'y laisser tant qu'il vienne de couleur violette, et qu'il se puisse pulueriser auec la coquille. Puis pezer la dicte pouldre, et prendre autant de semence de ruë puluerisee, et du Dictamnus albus, racine de Tormentille, de chacun demy-once, puluerisez bien subtilement, graine de Moustarde deux dragmes, aussi puluerisee, et le tout incorporé. A quoy on adioustera autant de bon Theriaque, lequel sera derechef incorporé en vn mortier de marbre, par l'espace d'vne heure. Icelle mixture sera gardee en vn vaisseau de verre bien bouché.

» Or durera ceste composition trente ans : Et d'autant qu'elle sera plus vieille, d'autant sera-elle meilleure.

» Elle preserue de la peste, en prenant tous les matins à ieun la grosseur d'vn poix : et la tenant longuement en la bouche, à fin que la vapeur et vertu soit communiquee au cerueau. Si l'on se sent frappé de peste, il en fault prendre la grosseur d'vne febue, et la deslayer auec eau d'Endiue ou Acetcuse, et vn peu d'eau de vie. Puis se promener, si l'on peult : et apres se poser dedans le lict, et couurir tres-bien, et mettre vne grosse bouteille remplie d'eau bouillante à ses pieds, et suer par l'espace de deux heures, plus ou moins, selon la vertu du malade : et apres se faire bien essuyer. Notez que pendant que l'on suera on se doit garder de dormir. Apres la sueur, sera baillé quelque bon bouillon, auquel il y aura vn peu de ius de citron, et du safran. »

J'ai conservé cette recette à cause de son titre et de sa composition étrange ; elle est suivie d'autres dont j'ai retrouvé la plupart éparpillées en divers chapitres du livre *de la Peste*, et la patience m'a manqué pour faire la même recherche à l'égard du reste.

Au chap. 23, correspondant au chap. 38 du livre et portant le même titre, j'ai remarqué un passage plus intéressant touchant la cautérisation des charbons ; on pourra le comparer avec le texte primitif, ci-dessus, page 441.

« Sur tout le ieune Chirurgien doit bien aduiser, que si la pointe du charbon apparoist noire, il la fault cauteriser auec huile feruente, ou eau forte, ou cautere actuel : car par ce moyen, on luy faict perdre vne grande partie de sa malignité, à cause que l'on donne issue au venin, et s'appaise la douleur, et te puis asseurer l'auoir faict auec heureux succez. Or on ne les doibt cauteriser, s'ils ne sont noirs, parceque ceste noirceur est ia gangrenee, et partant moins douloureuse. Dauantage il se fault garder de cauteriser ceux qui sont rouges, douloureux, ou enflammez, de peur de causer vne extreme douleur, et accroissement de fiéure, et estre cause de la mort du paunre malade. Dieu sçait combien ces ieunes Barbiers esleus à penser les pestiferez en ont fait mourir par ce moyen.

» Apres la cauterisation, on fera des scarifications dessus, iusques à ce que le sang en sorte. Puis on y appliquera le cul d'vne poule commune qui ponne, à fin qu'elle ait le cul plus ouuert ; ou vne grosse poule d'Inde, etc. »

Je laisse cette histoire du cul des poules, trop longuement exposée au chap. 34 du Livre actuel (page 432). Après cela je ne trouve plus rien de nouveau, à l'exception de l'espèce d'épilogue qui termine le Discours.

« Fin du brief Discours de la Peste, extraict du vingt vniesme liure de mes OEuures. Que si aucun desire en auoir plus ample instruction et intelligence, qu'il lise ledit vingt vniesme liure, là où sont deduites au long plusieurs autres dispositions et accidens qui la suyuent. Finalement, qu'il voye vn traicté que nagueres a faict monsieur Maistre Nicole de Nancel, Medecin demeurant à Tours, lequel en a autant bien escrit que nul autheur que i'aye oncques cognu, et d'vn langage facile à entendre, selon la doctrine des Anciens : par où l'on peult iuger (si ie ne me trompe) qu'il a mis la main souuentefois aux armes, pour combattre et vaincre ceste maladie, et les accidens qui la suyuent. »

REPLIQVE

D'AMBROISE PARÉ, PREMIER CHIRVRGIEN DV ROY,

A LA RESPONSE FAITE CONTRE SON

DISCOVRS DE LA LICORNE[1].

I'auois souhaitté, discourant de la Licorne, que s'il y auoit quelqu'vn qui en eust autre opinion que moy, il luy pleust mettre ses raisons en auant : pensant que par le debat des raisons contraires, comme par le heurt de deux pierres, les viues estincelles de la verité viendroient à paroistre[2], qui pourroient exciter vne lumiere si grande de tout ce fait en nos esprits, qu'on n'auroit plus occasion d'en douter. Ce mien souhait m'est en partie aduenu. Car il s'est trouué quelqu'vn qui, controllant mes escrits, m'a voulu desdire en ce point : duquel toutesfois les raisons ne me semblent si fortes, que pour cela ie doiue quitter mon party pour prendre le sien, ainsi que i'espere monstrer, repliquant sur vne chacune d'icelles : laissant à part ses animosités, lesquelles i'estime luy estre eschappées, plus pour zele qu'il porte à la verité, que pour opinion qu'il puisse auoir de moy autre que d'homme de bien, et studieux du profit public.

Sa premiere raison est, *qu'il faut bien que la licorne aye de grandes vertus, veu que tous les sages demeurent entr'eux d'accord des admirables proprietés d'icelle. Et que partant il faut acquiescer à leur authorité : attendu qu'il vaut mieux faillir auec les sages, que bien opiner contre leur opinion.*

Ie nie la premiere partie de ceste raison, attendu que comme i'ay monstré en mon precedent discours, messieurs Rondelet, Chappelain, et le docte Duret, ne font pas plus grand cas de la corne de Licorne, que d'autre corne quelconque : et toutesfois ces trois là sont sages et clairs-voyans en Medecine. Quant à la seconde partie, ie dis tout au contraire, que i'aimerois mieux faire bien tout seul, que de faillir non seulement auec les sages, mais mesme auec tout le reste du monde. Car l'excellence de la verité est si grande, qu'elle surpasse toute la sapience humaine, qui bien souuent n'est armée que de brauade, n'est enflée que de vent, n'est parée

[1] Cette réplique a paru isolément en 1582, comme je l'ai dit dans mon Introduction à l'article *Bibliographie*; il n'y a pas été changé un mot depuis. On ne sait pas le nom de l'adversaire à qui Paré répondait. Voyez à cet égard mon Introduction, page CCLXXXIX.

[2] *Belle comparaison.* — A. P.

que d'apparence et vanité : parquoy la seule verité doit estre cherchée, suiuie et cherie.

La seconde raison est, *que le long temps qu'il y a que la Licorne est en vsage, monstre bien icelle estre bonne.*

Ie replique que le long temps n'est pas suffisant pour prouuer la corne de Licorne auoir les vertus qu'on luy attribue. Car telle vogue n'est fondée qu'en opinion, et la verité (comme il dit lui-mesme) depend de la chose, et non des opinions. Parquoy rien ne sert de m'alleguer les Papes, Empereurs, Roys et Potentats, qui ont mis la corne de Licorne en leurs thresors : car ils ne sont d'eux-mesmes iuges competans de la proprieté des choses naturelles : et ceux par les yeux desquels ils ont veu, ont esté ou louches ou conniuens, de leur auoir monstré ou laissé voir le noir pour le blanc. Parquoy à bon droit André Marin, Medecin excellent de Florence, au Discours qu'il a fait *de la faulse opinion de la Licorne*, s'esmerueille comment iusques icy il ne s'est trouué encore Medecin ou autre, tant amateur de son Prince, qui l'ait retiré de ceste erreur, la bannissant de ses cabinets comme vn abus et tromperie manifeste : concluant que si precieux ioyau n'estoit propre qu'aux basteleurs et imposteurs, et mal-seant aux Medecins, qui ont des remedes plus asseurés et approuués pour combattre les maladies malignes, veneneuses, et pestilentes.

Quant à ce qu'il dit, *qu'il y a des Licornes, et que la saincte Escriture le tesmoigne:* Ie responds que quiconque pense alleguer cela contre moy, monstre qu'il a grande enuie de quereller. Car qui est-ce qui croit cela mieux que moy? Qui est-ce qui le monstre mieux? I'en cite cinq passages de la saincte Escriture dans mon Discours de la Licorne. Ie croy donc qu'il y a tousiours eu, et qu'il y a encore des Licornes, non seulement en la terre, mais aussi en la mer : mais que leurs cornes ayent les vertus qu'on leur attribue contre les venins et pestilences, c'est le point que i'attendois : lequel toutesfois n'a esté touché que par vne simple assertion, sans aucune demonstration, raison, ou authorité ancienne. Car de dire qu'elle profite contre la peste, pour ce qu'elle refroidit, cela est fuir et quitter le combat de la proprieté occulte, de laquelle toutesfois est nostre principale question. Or quand ainsi seroit qu'elle agiroit par qualité manifeste, il la faudroit ordonner en quantité raisonnable, et principalement à la vehemence de l'ardeur furieuse et pestilence, c'est à dire par onces ou quarterons. Car trois ou quatre grains qu'on ordonne communément, n'ont plus de vertu (ce que dit monsieur Duret, de bonne grace parlant de la Licorne) que qui ietteroit quatre grains de mil dans la gueule d'vn asne bien affamé [1]. C'est pourquoy ie voudrois bien empescher les Apoticaires de la vendre si cher, à fin que les Medecins eussent commodité de l'ordonner en plus grande dose, et que les malades eussent moyen de la porter auec plus de profit en leur corps, et moins de dommage de leur bourse. Cela n'est-ce me rompre l'esprit de ce que ie n'ay que faire, comme l'on me reproche? Car Dieu a recommandé à vn chacun le salut et profit de son prochain : et certes les Apoticaires mesmes, i'entens les plus anciens et experimentés, interrogés par moy, m'ont confessé auoir honte de la vendre si chere,

[1] *Bonne comparaison.* — A. P.

veu qu'ils n'ont iamais apperceu plus grand effet en elle qu'és autres cornes communes des vulgaires animaux : toutesfois qu'ils sont contraints de la vendre ainsi chere, parce qu'ils l'achetent cherement. Or l'achetent-ils cherement, à raison du bruit qu'on luy a donné à tort et sans cause.

Venons maintenant aux raisons par lesquelles il pense destruire ma principale demonstration, laquelle par moquerie il appelle mon Achilles. Mon Achilles donc estoit tel :

Rien n'est bon à corroborer le cœur, sinon le bon air et le bon sang : la corne de Licorne n'a air ni odeur en soy, estant toute terrestre et toute seiche. D'auantage elle ne peut estre tournée en sang, d'autant qu'elle n'a en soy ni chair ni suc. Pourquoy elle n'a vertu à corroborer le cœur.

La premiere proposition, dit-il, est fausse et ridicule : sa raison est, *Car tels remedes alteratifs fortifient le cœur par qualité manifeste et elementaire, ou occulte et formelle, et toutesfois n'ont ny bon air, ny habilité à estre tournés en sang.*

Ie replique et dis au contraire, prenant le mesme exemple qu'il a pris, pour le battre de ses armes mesmes, que la faculté des herbes et simples qui entrent és apozemes, n'est point communiquée à l'eau, par laquelle est faite la decoction, sinon par distraction du suc, ou humeur et vapeur desdits simples : autrement s'il n'y auoit que la qualité muée qui se communiquast à l'eau sans substance, c'est-à dire, sans humeur ou vapeur, comment connoistrions-nous la decoction de pourpié à sa noirceur, la decoction de psyllium à sa viscosité, la decoction de cichorée à sa saueur et amertume, l'infusion de rhubarbe à son odeur? La saueur y est, et s'y remarque manifestement : l'odeur donc aussi y est. Car tout ce qui a saueur et odeur, la saueur y est, le suc donc ou humeur y est, l'odeur y est, la vapeur donc y est. Car qu'est-ce autre chose odeur, qu'vne vapeur, ou plustost fumée?

Quant au corail, corne de cerf, et semblables, ie confesse qu'ils n'ont non plus d'air et de suc que la corne de Licorne, mais aussi ie ne les tiens pas pour vrais cardiaques : de tant qu'ils ne fortifient point le cœur en combattant contre les venins, ains seulement, ou en resserrant les conduits qui vont au cœur, par leur vertu astringente : ou en beuuant et tarissant la serosité veneneuse, qui affadit le cœur et l'estomach, par leur seiche terrestrité, faisant l'vn et l'autre, non par simple infusion en quelque eau, mais par assumption de leur propre corps en poudre.

Mais c'est assez repliqué sur la refutation pretendue de la premiere proposition de mon Achilles : venons à la seconde. Ie disois que la corne de Licorne n'a air ni odeur en soy. *Cela*, dit-il, *est contraire aux principes de Physique. Car chaque corps elementaire est mixte, c'est à dire, meslé des quatre elemens : parquoy à la corne il y a de l'air.*

Pour replique ie dis, que les choses en Medecine ne se mesurent et considerent que par les sens et effects. Bien donc que par discours de raison nous comprenions que le poyure, gingembre, et graine de paradis sont composés des quatre elemens (c'est à dire) de chaud, froid, sec, et humide : toutesfois les Medecins n'y reconnoissent que du chaud et du sec, pource qu'ils ne font en nous principalement que les effects de chaleur et de seicheresse : ainsi nous nions la corne de Licorne estre aërée, parce qu'elle

ne produit les effects des corps aërés, c'est à dire de vapeur, fumée, et odeur. Quiconque trouuera de l'air en la corne de Licorne, il tirera de l'huile d'vn mur. Ces deux points de mon Achilles vuidés, le reste des raisons contraires n'est pas difficile à refuter. Car pour prouuer que la corne de Licorne se peut tourner en sang, il allegue, *que les chiens viuent d'os*[1]. Ie dis au contraire, que les chiens ne viuent pas d'os, mais bien de la moëlle ou substance medulleuse qui est cachée dedans les cauités insignes ou porosités de l'os. Or aux cornes de Licornes, que nous voyons rapper tous les iours, y a-il rien de moëlleux? Non plus, et encore moins qu'en la pierre ponce.

N'est pas aussi plus pertinent ce qu'il adiouste : *Que comme les chiens viuent d'os, aussi les austruches de fer*[2]. L'on sçait auiourd'huy assez par experience et inspection iournaliere, que ceste opinion de la vieille histoire naturelle est chose fabuleuse. Car bien que l'austruche deuore le fer, si ne le digere-elle pas : le lendemain, on le trouuera parmy ses excremens tel qu'elle l'a pris. Ie puis dire en verité auoir donné des clefs et clous de fer à des austruches à aualler, que le lendemain on les trouuoit auec leurs excremens, sans estre en rien diminués. Pour voir donc tousiours les petits enfans aualler les noyaux de cerises et pepins de raisin, dirons-nous qu'ils les digerent et s'en nourrissent?

Il dit *que le Roy a refusé cent mil escus de la corne de licorne qui est à sainct Denys*. Il est bien possible que pour sa grandeur et magnificence il en ait autant refusé : mais si croy-ie que si le Roy l'auoit en telle estime, qu'elle seroit mise en plus seure garde que d'vn simple clerc, qui la fait voir indifferemment à vn chacun pour vn grand blanc. Que si elle auoit telle vertu qu'on luy attribue, elle ne fust pas entiere, et croy qu'elle eust esté limée et rappée, pour suruenir à la necessité des maladies de tant de Roys qui ont tenu le sceptre de France. Ces raisons ont induit André Marin, au lieu sus allegué, à penser que telle corne ne fust pas naturelle, ains artificielle, fabriquée par la main de quelque ingenieux maistre, qui par certaine mixtion l'a contre-faite auprés du naturel. Ce qui est prouué par Dioscoride, liure 4, chapitre 71, fueillet 52, qui dit que faisant cuire la racine de Mandragore auec yuoire l'espace de six heures, elle le mollifie tellement qu'on en peut aisément faire ce qu'on voudra. Pareillement Cardan dit, que les dents des elephans se peuuent amollir et estendre comme les cornes de bœuf : et de telles piperies se trouuent à Metz et à Strasbourg, et en plusieurs autres lieux. Parquoy ie trouue bon ce que dit l'aduersaire, *que les Medecins deuroient admonester le Magistrat de l'abus qui seroit en la Licorne; et non pas moy*. I'eusse desiré qu'ils m'eussent deliuré de ceste peine, et m'esmerueille comment ils ont tant attendu. Ie sçay toutesfois que monsieur Cappel, Docteur Regent en la faculté de Medecine, tres-sçauant, et homme de bien, auoit ja commencé en faire vn discours, pour oster l'abus qui y estoit : mais voyant le mien ja imprimé, il desista le sien. I'ay aussi entendu souuent que monsieur l'Afflé, Docteur en medecine (assez conneu pour sa vertu et doctrine), autresfois auoit maintenu en pleines escholes, que la

[1] *Ceste comparaison est bien foible.* — A. P.

[2] *Autre comparaison moins vallable.* — A. P.

Licorne n'auoit rien des proprietés cachées qu'on luy attribue, seulement qu'elle auoit vertu de desseicher au premier degré, comme toute autre espece de corne. Plusieurs autres Medecins, voire la plus-part d'entr'eux, ont mesme opinion, et ce que i'en sçay, ie ne l'ay appris que d'eux principalement, et premierement du docte Duret.

Parquoy ceste mienne opinion, accordante auec celle de tant de gens de bien et de sçauoir, ne doit estre tenue pour monstrueuse, puisqu'elle n'est ny nouuelle, ny extraordinaire, ny erronée : ny pour cela ne dois point estre reputé et peint comme monstre, ainsi que gabbe l'aduersaire, voulant tirer en risée la description des Monstres que i'ay inserés en mes OEuures. Monsieur Rondelet, premier Medecin de nostre temps, n'a-il pas fait portraire plusieurs Monstres? et toutesfois personne n'a dit qu'il l'eust fait pour amuser les petits enfans, mais bien pour representer à l'œil ce que l'on ne pourroit si bien escrire et comprendre sans le portrait. Gesnesrus et Belon ont fait le semblable, et toutesfois personne ne leur a mis cela à blasme. Ie croy que l'aduersaire n'a pas voulu seulement taxer les figures des Monstres, mais aussi toutes les autres qui sont en mes OEuures, en nombre de plus de trois cens soixante et quinze, pour lesquelles effigier et tailler en planches, i'ay desboursé liberalement du mien plus de mille escus, et pense que ceux qui s'en mocquent ne voudroient auoir soulagé le public d'vn seul escu de leur bourse. Comment que ce soit, ces figures-là sont telles qu'elles profitent beaucoup à plusieurs Chirurgiens, pour le maniement et vsage de plusieurs instrumens necessaires à la guarison des maladies.

Qui me fait croire que telle moquerie est partie de mesme animosité que celle qui est à la fin du liure de l'aduersaire, par laquelle il dit que ie me suis fait traduire le liure fait par Iordanus *de Peste*[1]. I'appelle Dieu à tesmoin si iamais i'y pensay, et ne l'ay veu en latin ny en françois. Et quand ie l'aurois fait, ie n'eusse oublié à le nommer honorablement, comme i'ay fait tous les autheurs desquels i'ay peu apprendre à tirer quelque profit, ainsi que i'ay desmontré euidemment par la table que i'ay dressée de leurs noms au commencement de mes œuures.

Voila ce que i'ay voulu repliquer sur les raisons contraires. Ce que ie prie mon aduersaire prendre en bonne part, et estimer que ce que i'en fais est plus pour maintenir la verité que pour le desdire. Car ie pense que de sa part, ce qu'il en a fait n'a esté que pour m'instruire et le public : et de ma part ie m'en repute tres-heureux d'apprendre de tout le monde, et de vieillir tousiours en apprenant. Seulement ie le prie, s'il a enuie d'opposer quelques contredits à ma replique, qu'il quitte les animosités, et qu'il traite plus doucement le bon vieillard. Il est bien seant aux ieunes gens, pour faire preuue de leur esprit, eloquence et doctrine, de discourir des points problematiques librement : et aux gens de mon aage, de s'arrester tellement à la verité que l'on ne s'en departe aucunement, pourueu que l'vn et l'autre se face sans pique, riotte, blasme, et offense de son prochain.

[1] J'ai dit dans mon Introduction que le livre de Jordanus n'avait paru qu'après celui de Paré.

LE VINGT-CINQVIÉME LIVRE,

TRAITANT

DE LA FACVLTÉ ET VERTV DES MEDICAMENS SIMPLES,

ENSEMBLE DE LA COMPOSITION ET VSAGE D'ICEVX [1].

PREFACE.

Entre les causes que nous appellons salubres, et autres remedes concernans tant la santé de l'homme que la guarison des maladies, les medicamens ont le premier lieu : lesquels, comme dit Salomon, Dieu a produit de la terre, et l'homme sage ne les mesprisera [2]. Car certainement il n'y a rien qui appaise et oste si tost, et quasi comme auec miracles, grandes maladies, que les medicamens. Pourautant disoit Herophilus qu'iceux, deuëment appliqués, estoient les mains des Dieux, comme auons dit cy deuant. Aussi les Medecins premiers ont esté reputés et tenus comme diuins, à raison de la connoissance des vertus et facultés des remedes et medicamens : laquelle en la Medecine est inestimable et plus que necessaire, tant en la precaution des maladies qu'à la curation d'icelles : et, comme dit Galien, il faut sçauoir les facultés des medicamens, auant qu'entreprendre la curation des maladies.

[1] J'ai peu de choses à dire de ce livre. Il avait paru pour la première fois, en 1575, en 46 chapitres; il fut enrichi d'un chapitre et de nombreuses additions et modifications de détail en 1579, et à peine si Paré y retoucha depuis. Il est probable qu'il l'avait écrit à l'imitation de la *Matière médicale de* Houllier. que Tagault avait jointe comme complément à son Traité de chirurgie. Houlliery est en effet cité plusieurs fois; mais je n'ai pas eu le courage de confronter les deux livres assez exactement pour vérifier cette conjecture. Cependant il y a quelques chapitres dignes encore d'être consultés.

[2] *Ecclesia*. 35. — A. P.

CHAPITRE I.

QVE C'EST QVE MEDICAMENT, ET LA DIFFERENCE ENTRE MEDICAMENT ET ALIMENT.

Medicament est la chose qui peut alterer Nature en vne qualité ou plusieurs, et n'est point conuertie en sa substance : au contraire d'aliment, lequel n'altere point ou peu Nature, et se conuertit en la substance de nostre corps. Toutesfois medicament et aliment sont pris et vsurpés par comparaison du corps qui est medicamenté ou alimenté, en sorte qu'vn medicament peut estre aliment à vn,

et medicament à l'autre : comme par exemple l'ellebore est aliment à la caille, et medicament aux hommes : aussi la ciguë est aliment à l'estourneau, et poison à l'oye : pareillement l'herbe appellée *ferule*, est aliment à l'asne, et est venin à toutes autres bestes cheualines. Et ne se faut esbahir si ces choses sont alimens à telles bestes : car il faut estimer qu'elles sont conuenables à leur nature. Ce qui peut aussi aduenir aux hommes par accoustumance et long vsage, desquels est faite naturelle habitude.

Et de cecy les histoires anciennes en font foy, esquelles nous lisons qu'aucuns ont esté nourris de venins[1], comme la fille qui fut enuoyée à Alexandre-le-Grand, laquelle auoit esté nourrie de napel et autres venins, et par longue pratique en auoit fait nature et habitude, de sorte que son haleine estoit poison mortelle aux hommes. Parquoy ne se faut donner merueille si les medicamens sont aucunesfois conuertis en alimens : ce qu'on voit aussi iournellement aux poulailles et porcs, lesquels mangent serpens, crapaux, et autres choses venimeuses sans dommage : mesmes que la cicoigne et plusieurs autres animaux s'en nourrissent, et leurs petits.

CHAPITRE II.

DIVISION DES MEDICAMENS SELON LEVR MATIERE ET SVBSTANCE.

Aux entrailles et veines de la terre, et és abysmes des eaux, est cachée et enseuelie la superbeté des richesses de ce monde, comme or, argent, et autres mineraux, ensemble plusieurs pierres precieuses accompagnées de diuerses proprietés singulieres. Aussi la superficie de la terre est reuestue d'vne infinité d'arbres, herbes, et arbrisseaux, où il y a vne consideration infinie à contempler leur grand nombre et varieté en leurs racines, fueilles, fleurs, fruits, gommes, odeurs, saueurs, et couleurs, diuersité de leurs grandes vertus qu'elles ont : pareillement est produit sur icelle innumerables animaux, differens la pluspart entre-eux. A quoy la bonté de ce grand Architecte se manifeste infiniement de les auoir donnés à l'homme, tant pour son contentement et plaisir, que pour le nourrir et medicamenter. Et par ainsi à bon droit les anciens ont dit tous les medicamens estre pris des bestes, des plantes, de la terre, de l'eau, et de l'air.

Des bestes, totales et entieres, parties et excremens d'icelles. Des bestes totales : car aucunesfois on vse d'vn regnard, d'vn petit chien, herisson, grenoüille, limaçon, vers de terre, cancre, et autres sortes de bestes. Des parties des bestes que l'on prend, comme foye de loup, foye de bouc, poulmon de regnard, l'os du cœur de cerf, l'os coronal de l'homme, graisse, sang, chair, moëlle, testicules de castor, dont se fait le castoreum, et autres parties. Des excremens d'icelles, ou estans comme excremens, cornes, ongles, poil, plumes, cuir, fiel, vrine, fiente, saliue, miel, œufs, cire, laict, laine, sueur, et autres semblables :

[1] L'édition de 1575 portait ici : *comme est escrit des psylles dedans Pline, liu. 7. de l'Histoire naturelle, et Crinitus, en son premier liure d'Honneste discipline, et pareillement de la fille qui fut enuoyee à Alexandre-le-Grand*, etc. Le texte actuel date de 1579.

sous lequel genre aussi sont contenus specialement les excremens de certains animaux, comme les perles, le musc, la ciuette, l'œsypus, et l'ambre, sperma ceti, et autres.

Des plantes, soient arbres, arbrisseaux, ou herbes entieres, ou parties d'icelles. Entieres, comme souuent l'on vse de cichorée, guimauues, maulues, plantain, et autres. Des parties des plantes, comme racine, moëlle, bois, escorce, iettons, caule, fueilles fleurs, semence, fruit, suc, ou jus, larme, gomme, mouce.

De la terre, lesquels sont ou sortes et especes de terre, ou pierres, ou metaux. Les sortes et especes de terre, *bolus armenus*, *terra sigillata*, *cimolia*, *creta*, *argilla*, etc. Les pierres sont, *pumex*, *pyrites*, ou *marchasita auri*, *argenti*, *æris*, etc, *marmor*, *magnes*, *gypsum*, *calx viua*, *lapis specularis*, etc. Les metaux et matieres metalliques, sont or, argent, estain, plomb, airain, cuiure, fer, acier, *antimonium*, *cerussa*, *sulphur*, *cinnabrium*, *lithargyros auri*, *argenti*, *tuthia vulgaris*, *pompholix vera*, *ærugo*, *alumen*, *vitreolum vtrunque*, *salis genera*, *arsenicum vtrunque*, etc.

De l'eau douce sont pris medicamens, comme de l'eau de pluye, fontaine, fleuue, auec tout ce qui naist en icelle, comme *lenticula aquatica*, *acorus vulgaris*, *nymphæa*, *sisymbrium*. De l'eau salée sont pris le sel, l'*alcyonium*, *omnia coralla*, *omnes testæ piscium*, *vt ossa sepiæ*, *spongiæ*. De l'eau meslée de douce et salée sont pris l'herbe *androsaces* qui, entachée et enracinée sur quelque pierre ou test et coquille de poisson, flotte sur l'eau douce és lieux où elle se mesle auec la salée, comme és emboucheures du Nil, és estangs de Frontignan et cap de Sete. De telle espece d'eau aussi est pris l'*asphaltum*, comme il se voit és estangs de la mer Morte en Iudée, et en ceste fontaine de Languedoc à Beau-regard, que les habitans du lieu nomment en leur vulgaire, *Fons de la Pege*.

De l'air sont pris la manne, laquelle pour ce respect est appellée par Galien, miel aërien, et toute autre espece de rosée, qui peut estre en vsage medicinal tant pour le respect des vertus qu'elle reçoit du soleil, duquel elle est attirée, et de l'air, que des herbes et plantes sur lesquelles elle tombe et s'assied.

CHAPITRE III.

DIVISION DES MEDICAMENS SIMPLES SELON LEVRS QVALITÉS ET EFFETS.

Tous cesdits medicamens simples ont vne ou plusieurs des quatre facultés, lesquelles nous deduirons à present [1].

[1] L'édition de 1575 contenait ici un assez long passage supprimé en 1579 :

« Tous cesdits medicamens simples ont quatre facultez qui peuuent operer et monstrer quelque effect au corps humain bien temperé. Car s'il y a intemperature au corps, l'effect et le iugement d'iceluy seront nuls : comme aux febricitans, à cause de leur intemperature chaude et seiche, le iugement du goust est depraué : ainsi est-il aux yurongnes à cause de l'humide intemperature. Et non seulement le iugement du goust se perd par intemperature, mais aussi les sens de la veuë, oüye, odorat ou flair, et du tact ou touchement : comme appert en ceux qui pissans au bain sentent leur vrine froide, iaçoit qu'elle soit chaude, à cause de la plus grande chaleur du bain, qui a dauantage eschauffé le corps. Les quatre facultez d'iceux sont, premiere, seconde, troisieme, quatrieme. »

Premiere faculté.

La premiere faculté, qui est commune à toutes les autres, et quasi fondement, prouenant immediatement des quatre premieres qualités des elemens, qui sont chaleur, froideur, humidité, siccité, est ou simple, ou composée, selon ce qu'vne ou deux de ces quatre premieres qualités excedent et surpassent les autres en la temperature du medicament : comme tu peux voir par ceste table.

- Simple
  - D'eschauffer,
  - Refroidir,
  - Humecter,
  - Seicher.
- Composée de deux qualités iointes, comme
  - Eschauffer seicher,
  - Eschauffer humecter,
  - Refroidir seicher,
  - Refroidir humecter.

- Chaleur
  - Moderée
    - Eschauffe,
    - Subtilie,
    - Raretie,
    - Digere,
    - Suppure,
    - Ouure les conduits.
  - Immmoderée
    - Desseiche,
    - Enflamme,
    - Brusle,
    - Fait mordication, dont s'ensuit:
      - Attraction,
      - Rubrification,
      - Consomption,
      - Eschare,
      - Mortification.
- Froideur
  - Moderée
    - Refrigere,
    - Condense,
    - Fait obstruction.
  - Immoderée et extreme
    - Congele,
    - Stupefie,
    - Mortifie.
- Humidité
  - Moderée
    - Humecte,
    - Lubrifie,
    - Addoucit,
    - Glutine.
  - Immoderée et excessiue
    - Fait obstruction,
    - Flatuosité, principalement si l'humidité est flatueuse.
- Siccité
  - Mediocre
    - Desseiche,
    - Rarefie,
    - Attenue.
  - Excessiue
    - Fait constriction,
    - Contraction,
    - Fissures et furfurations.

Les effets d'icelles qualités, comme Galien escrit au 5. *des Simples*, sont distingués et mis par ordre certain, que nous appellons degrés, à fin de les appliquer aux maladies en certaine mesure et proportion, comme Galien dit au premier des alimens : car à maladie chaude au second degré conuiennent remedes froids en pareil degré Et pourtant, tous medicamens simples sont,

Chauds Froids Humides Secs	au	commencement milieu à la fin	du	premier second troisiéme quatriéme	degrés.

La Chaleur Froideur Humidité Siccité	du	premier second troisiéme quatriéme	degré est	obscure et insensible, manifeste et apparente, vehemente, tres-immoderée et excessiue.

Comme pour exemple de chaleur distinguée par lesdits degrés : l'eau tiede est temperée : celle qui est vn petit peu plus chaude, est au premier degré : si elle a desia chaleur apparente, au second : si elle a chaleur vehemente, au troisiéme degré : si elle brusle, elle est chaude au quatriéme degré Ainsi peut-on entendre de froideur, humidité, et siccité. Donc nous deduirons les medicamens simples selon leur degré de chaleur, froideur, humidité et siccité.

Medicamens simples chauds, au degré et ordre

Premier.

Absinthium[1],
Althœa,
Amygdala dulcia,
Beta,
Brassica,
Chamœmelum,
Ladanum,
Semen lini,
Saccharum,
Eruum siue orobus,
Vinum nouum : car le vieil, selon qu'il est de plus ou moins d'années, est chaud au 2. ou 3. degré.

Second.

Ammoniacum,
Apium,
Artemisia,
Chamœpitys,
Crocus,
Fœnum grœcum,
Ficus,
Mastiche,
Marrubium,
Mel,
Melissa[1],
Dracunculus.
Myrrha,
Nux moscata.
Pix arida, comme aussi *Pix liquida*, qui a semblables facultés, sinon que ceste là est plus propre pour les corps et parties plus robustes : ceste-cy pour les delicates.
Scilla,
Sal,
Saluia,
Thus,
Anethum,
Sarcocolla.

Troisiéme.

Abrotonum, *prœsertim vstum*,
Agnus,
Anisum,
Asarum,

[1] Immédiatement aprés *Absinthium*, l'édition de 1575 ajoutait : *Aloe*.

[1] L'édition de 1575 portait aprés *Melissa*, *Dracunculus*.

Aristolochia,
Chamædris,
Calamintha,
Cinnamomum,
Iris,
Iuniperus,
Hyssopus,
Origanum,
Sagapenum,
Ruta hortensis,
Opopanax,
Galbanum,
Bryonia,
Ammi[1].

Quatriéme.

Allium,
Cepa[2],
Euphorbium,
Nasturtion,
Pyrethrum,
Sinapi,
Tithymali,
Chelidonium minus,
Anacardi,
Ruta syluestris : comme toutes plantes sauuages que Nature produit d'elle-mesme surpassent en vigueur de mesmes qualités et facultés, celles qui en mesme espece viennent par art et main d'homme.

Medicamens simples froids, au degré et ordre

Premier.

Atriplex,
Cotonea,
Hordeum,
Malua[3],
Pyra,
Pruna,
Rosa,
Viola.

[1] Ce troisiéme degré est celui qui a subi le plus de retranchements en 1579; car, aux espèces citées, l'édition de 1575 ajoutait : *Amomum*, *Piper*, *Sabina*, *Laurus*, *Chelidonium maius*.

[2] Apres *Cepa*, on lisait en 1575 : *Costus*.

[3] A ce mot succédaient en 1575 ces deux autres : *Milium*, *Myrtus*.

Second.

Acacia,
Cucurbita,
Cucumis,
Mala granata acida : car les grenades qu'on appelle douces ou vineuses, sont temperées : comme celles qu'on appelle *Dulcoacida*, quasi comme meslées de doux et acide, qu'on appelle aigre-doux, sont froides au premier degré.
Plantago,
Polygonon,
Sumach,
Solanum hortense : car celuy qu'on appelle *Somniferum*[1], pour ce qu'il rend les hommes insensés, stupides et endormis, est presque aussi froid que le *Papauer*, de sorte qu'on ne le peut prendre dans le corps sans dommage, ains seulement doit estre appliqué par dehors.

Troisiéme.

Hyoscyamus,
Semperuiuum,
Mandragora,
Solanum mortiferum[2].

Quatriéme.

Cicuta,
Opium,
Le pauot de quelque espece que ce soit : excepté celuy qu'on appelle *corniculatum*[3].

Medicamens simples humides, au degré et ordre

Premier.

Buglossum,
Viola,
Malua,
Rapum.

[1] Edition de 1575 : *car celuy qu'on appelle Maniacum*. J'ajouterai que cette liste était alors aussi accrue des noms : *Galla*, *Plantago*, *Polygonon*, tous effacés dès 1579.

[2] Jusqu'en 1585, ce troisiéme degré comportait les quatre espèces suivantes : *Hyoscyamus*, *Portulaca*, *Semperuiuum*, *Mandragora*.

[3] L'édition de 1575 portait seulement : *Papauer rheas*.

Second.

Ammoniacum,
Lactuca,
Cucurbita,
Cucumis,
Melones,
Portulaca[1].

Medicamens simples secs, au degré et ordre

Premier.

Brassica,
Thus,
Chamœmelum,
Sarcocolla,
Crocus,
Faba,
Fœnum græcum,
Hordeum.

Second.

Artemisia,
Balaustia,
Orobus,
Lens,
Mel,
Mastiche,
Sal,
Anethum,
Myrrha,
Pix arida,
Plantago,
Nux moschata[2].

Troisiéme.

Abrotonum vstum,
Absinthium,
Acetum,
Aloes,
Cuminum,
Galla,
Chelidonium maius,
Chamæpitys,
Myrtus,
Marrubium,
Milium,
Origanum,
Bryonia,
Sanguis draconis,
Sabina.

Quatriéme.

Piper[1].
Allium.
Nasturtium,
Sinapi,
Euphorbium.

Ces qualités susdites monstrent les effets et operations tant ja dites, que plusieurs autres (lesquelles ie delaisse à la Physiologie) par soy-mesme et de leur propre nature, laquelle ils retiennent tousiours en leur vray effect : toutesfois elles ont autres operations qui ne sont pas de leur nature, ains sont faites par accident : par ainsi nous les appellons accidentales. Ce qui sera manifeste par les exemples suiuans.

La chaleur externe rafraichit les parties interieures par accident, pource qu'icelle ouure les pores, en sorte qu'en suant, la chaleur issante auec l'humeur delaisse, destitue et refrigere les parties internes : et à cause de ce la concoction est plus imbecille, et l'appetit moindre. Icelle mesme humecte par accident, en fondant et liquefiant ce qui auoit esté congelé et arresté par le froid : car ainsi on dit que Venus humecte[2].

Le froid semblablement, non de sa propre nature, mais accidentale, eschauffe : ce qu'on voit en hyuer par

[1] En 1575, le premier degré de ces médicaments avait une cinquième espèce, le *Satyrium*; et le deuxième degré contenait aussi de plus qu'aujourd'hui : *Pruna damascena, Vuæ maturæ*.

[2] Cette liste du second degré avait trois noms de plus en 1575 : *Galbanum, Opopanax, Sagapenum*.

[1] Le poivre, *piper*, était rangé dans le troisième degré en 1575.

[2] Édition de 1575 : *Ainsi dit Hip. que Venus eschauffe et humecte*.

le froid exterieur, qui clost les pores, et empesche l'expiration et issue de la chaleur naturelle, laquelle retenue et repoussée au dedans, fait bonne concoction : qui est cause que l'appetit est plus grand en hyuer qu'en esté. Semblablement ceux qui manient la neige sentent puis aprés vne chaleur tres-grande, pour la mesme raison. Iceluy froid aussi seiche par accident, en repoussant la matiere humide tombant en vne partie. Il desseiche aussi par trop grande congelation et compression de la matiere humide, ainsi que nous voyons tous les iours [1], que par l'indeuë application de remedes repercussifs en matiere pituiteuse, crasse et visqueuse, on endurcit l'humeur, et fait-on vn scirrhe.

Siccité et humidité, à cause que sont qualités plus passiues qu'actiues, n'ont pas leurs operations si manifestes et apparentes que le chaud et froid, ainssont comme materielles au regard d'icelles.

CHAPITRE IV.

DE LA SECONDE FACVLTÉ DES MEDICAMENS.

La seconde faculté des medicamens est celle qui ensuit les effets des qualités premieres : et est

De chaleur { Rarefier, Attirer, Ouurir, Attenuer, Adoucir ou polir, Deterger.

D'humidité { Amollir, Laxer.

De Froideur { Condenser, Repousser, Fermer, Incrasser, Exasperer, Emboucher et faire emplastique.

De Siccité { Endurcir, Tendre.

Ainsi nous appellons medicament *attractif*, qui a vertu d'attirer : au contraire *repercussif*, qui peut repousser. Aussi *rarefactif*, qui ouure les pores : et au contraire *condensatif*, qui les ferme. Pareillement *detergeant*, ce qui est visqueux : et *emplastique*, faisant plus solide ce qui est trop fluxile. Et consequemment les autres *remollitifs*, *laxatifs*, *tensifs*, *attenuans*, et autres, desquels parlerons plus amplement cy aprés, en les declarant particulierement auec aucuns de la troisiéme faculté, de laquelle faut dire à present.

CHAPITRE V.

DE LA TROISIÉME FACVLTÉ DES MEDICAMENS.

La troisiéme faculté est pour la plus part produite des effets des qualités premieres et secondes : aucunesfois par complication de deux, aucunesfois d'vne seule : souuentesfois aussi elle ne suit ny la premiere ny la seconde faculté, mais elle a vne proprieté et qualité indicible, conneuë par seule experience.

[1] Edit. de 1575 : *Ainsi que nous demonstre Galien, qui dit*, etc.

Les effets et operations d'icelle faculté sont, incarner, glutiner, cicatriser, seder douleurs, mouuoir et prouoquer ou arrester vrines, laict, semence, menstrues, sueurs, vomissemens, et autres semblables operations.

Par complication de deux facultés prouiennent, incarner, par siccité et detersion : agglutiner, cicatriser, par siccité et astriction : prouoquer sueurs, vrines, menstrues, semence, le laict, par chaleur et tenuité. Faut entendre au contraire, pour icelles arrester.

D'vne seule qualité de la premiere faculté prouient, seder douleur (que l'on dit proprement, et selon la premiere espece des anodyns : non de la seconde, qui est par euacuation de la matiere dolorifique : ny de la troisiéme, qui est par stupefaction du sentiment) sçauoir par chaleur immoderée. Prouoquer le sommeil, par froideur simple ou froideur humide.

Prouoquer vomissement ne tient le rang des effets dessusdits, ains est à raison d'vne proprieté occulte, laquelle a esté mise et infuse de nature à l'agaric, et autres medicamens qui peuuent inciter à vomir : et pour ce faire sont nés, comme tous les autres medicamens purgatifs, desquels dirons promptement en la quatriéme faculté.

CHAPITRE VI.

DE LA QVATRIÉME FACVLTÉ DES MEDICAMENS.

La quatriéme faculté differe des precedentes, à cause qu'elle ne depend d'icelles, ny n'a aucune qualité manifeste ny elementaire pour faire son action : mais par vne proprieté et vertu occulte, monstre son effet en vne partie plus qu'en l'autre, ou purge vn humeur plustost que l'autre : ce qui se connoist seulement par experience, comme ja est dit du medicament vomitif. Et pourtant les medicamens de ceste quatriéme faculté ont les noms des parties que plus elles aident entre les autres.

Cephaliques ou *capitales*, c'est à dire, de la teste : tels sont betoine, mariolaine, sauge, stœchas, rosmarin.

Pulmoniques, pour le regard des poulmons : comme reglisse, amandes douces, iris, tragacanth, enula campana, et autres.

Cordiaux, pour le cœur, comme cinnamome, escorce de citron, saffran, buglosse, corail, iuoire et autres.

Stomachiques, qui ont esgard au ventricule et estomach, sont poyure, gingembre, noix muscade, menthe, anis, mastic et autres.

Hepatiques, qui aident le foye, sont absinthe, eupatoire ou agrimoine, spica nardi, cichorium, santal, etc.

Spleniques, qui font leur operation à la ratte, sont *thymus, flos genistæ, ceterach, epithymus, cortex tamarisci, cortex radicum capparis*.

Ceux qui ont esgard aux reins, ou les *nephritiques*, sont *radices apij, asparagi, fœniculi, brusci : semina quatuor frigida maiora : terebenthina, plantago, saxifraga*, etc.

Arthritiques, qui regardent les iointures, sont ceux-cy, *chamæpitys, herba paralysis, enula campana, calamenthum, hermodactyli*, etc.

Entre ceux-cy peuuent estre racomptés les medicamens purgatifs, qui ne purgent pas les humeurs de nostre corps par leur chaleur, froideur, siccité ou humidité : mais de

tout leur temperament, forme et vertu speciale ou occulte [1], iaçoit qu'ils ayent esté mis auec ceux de la troisiéme faculté : car ils besognent au corps humain par proprieté specifique, et souuent plus en vne partie qu'en l'autre : comme pour exemple, l'agaric tire plus le phlegme des iointures de la teste que des autres. La rheubarbe est plus propre à purger le foye et reins qu'autres parties. Les hermodattes tirent principalement des iointures : et ainsi des autres. La contemplation entiere des purgatifs ie delaisse à ceux qui du tout s'exercent en icelle, pour tant qu'elle n'appartient tant à la Chirurgie.

Or des medicamens susdits aucuns ont vne faculté simple, autres en ont plusieurs, autres en ont deux contraires, comme sensiblement nous connoissons par les saueurs contraires qui en goustant se manifestent : ainsi qu'appert en la rheubarbe, laquelle en la superficie se monstre amere et chaude, et puis monstre à la fin vne astriction de sa substance terrestre et crasse. Et pour raison que par les saueurs, les facultés et effets des medicamens sont certainement conneus, estans simples et attiedis appliqués sur la langue, à fin que le sens du goust (iuge desdites saueurs) en puisse iuger, nous dirons à present des saueurs.

[1] Cette phrase incidente : *qui ne purgent pas*, etc., a été ajoutée ici en 1585.

CHAPITRE VII.

DES SAVEVRS.

Saueur, selon Aristote et Theophraste, ainsi que Galien le recite au premier liure *des Simples*, est vne concoction d'humidité en siccité, faite par le benefice de chaleur, laquelle est conneuë estant appliquée sur la langue bien disposée, par le moyen du nerf de ladite langue, et d'vne saliue mediocre.

Les differences des saueurs sont neuf.

Trois chaudes, qui sont *acre, amere* et *salée*.

Trois froides, sçauoir est, *acide, acerbe, austere*.

Trois temperées, qui sont *douce, oleeuse, insipide* ou *fade*.

Toutes lesquelles prouiennent de concoction : laquelle est plus grande aux saueurs que nous appellons chaudes : plus petite en celles que nous disons froides : mediocre és temperées. Parquoy Nature tient fort souuent et plus communément tel ordre en la concoction des saueurs, que premierement se monstre et apparoist la saueur acerbe, la chose estant encores du tout crue : puis auec quelque concoction est faite l'austere : aprés ensuiuant l'acide [1] : puis l'acide par concoction plus grande est faite

[1] Le commencement de cette phrase était fort différent en 1575 ; on lisait :

« Parquoy Nature tient tel ordre en la concoction des saueurs. L'insipide est la premiere, à cause qu'elle n'a receu aucune impression de chaleur : puis auec quelque concoction est faite l'austere : apres l'acerbe ensuyuant l'acide : puis l'acide par concoction plus grande, etc. »

douce ou oleeuse, laquelle auec chaleur augmentée est tournée en salée, et de salée faite amere : iusques à tant que par vne chaleur excessiue et trop grande, finalement est faite l'acre, qui tient entierement la nature du feu : à ceste cause c'est la fin des saueurs, et mise au dernier degré de concoction. De chacune saueur dirons particulierement, commençant aux froides.

Saueurs froides.

L'acerbe est froide et terrestre, moins aqueuse que l'acide, de crasse substance. Elle refraischit, espaissit, condense, astreint, repousse, principalement en la superficie. Elle se connoist és escorces de grenade, noix de galle, tan, et noix de cyprés.

L'acide est aqueuse, froide, subtile, sans chaleur naturelle. Elle incise, attenuë, mord, purge, deliure obstructions : et se manifeste en toute espece d'ozeille, vinaigre, cerises, espine-vinette, et autres.

L'austere est prochaine quant au temperament et effets à l'acerbe : car l'acerbe consiste en vne substance terrestre et froide. Icelle receuant mutation et auancement, est augmentée ou de la seule chaleur, ou de chaleur et humidité, et icelle ou aërée, ou aquée : ou de la seule humidité. Si les fruits acerbes, qui tels sont deuant leur maturité, sont augmentés de la seule chaleur, ils passent en saueur douce, comme les chastaignes. S'ils sont augmentés de la seule humidité, et icelle crasse, d'acerbe ils passent en la saueur austere : car ces deux saueurs acerbe et austere sont en pareil degré de frigidité : seulement l'acerbe est plus terrestre, l'austere est plus humide. Que si la frigidité est persistante, les fruits sont augmentés en humidité, et icelle aërée et ténue, ils passeront en saueur acide. Que si ensemble ils sont augmentés de chaleur et humidité aquée, ils passeront en saueur douce : ou bien saueur oleeuse, si auec la chaleur l'humidité qui suruient est aërée. Dequoy il a esté bon donner aduertissement, à fin d'entendre par quels moyens les corps sauoureux, d'acerbes qu'ils sont au commencement, deuiennent enfin doux par les moyens d'austerité, acidité et saueur oleeuse, selon qu'ils sont augmentés de chaleur et humidité simple ou compliquée : dont il est aisé à entendre que la saueur austere desseiche moins que l'acerbe, au reste restreint et reserre, agglutine, refraichit. Elle se monstre és cornoilles, nefles, pommes, poires de bois, et autres fruits cruds, et non encore meurs [1].

Saueurs temperées.

L'insipide ou fade, improprement appellée saueur, est froide et aqueuse. Elle espaissit, coagule, fait contraction des pores et des orifices des veines, restreint, esteint la chaleur, et souuent rend le membre stupide. L'on la connoist en vne chose qui n'a aucune saueur notable qui se puisse discerner, comme l'eau simple.

L'oleeuse chaude, humide aëreuse. Elle humecte, lasche, emollit, lubrifie : comme huile, beurre, axonge, moëlle, et autres semblables.

La douce chaude, aëreuse, et temperée. Elle laue, polit, cuit, digere,

[1] Édition de 1575 : *Elle se monstre és fleurs de grenades sauuages, dites balaustes, escorces de grenades, noix de galles, alum, coquilles de glands et autres.* La phrase actuelle était alors attribuée à la saveur acerbe.

suppure, laxe, appaise les douleurs : comme sucre, miel, manne, amandes douces, laict, et les autres.

Saueurs chaudes.

La salée chaude, astringente, moins terrestre que l'amere, fait contraction des porosités, restreint, preserue les corps de putrefaction, desseiche sans apparence de grande chaleur, digere, deterge, serre. Toutes especes de sel, salpestre, sal-nitre, sel ammoniac [1], sal gemme, sel commun, eau salée, et semblables qui retiennent la saueur salée.

L'amere chaude, terrestre et desseichante [2], purge, deterge la sanie des vlceres et les humeurs superflus du corps, ouure les porosités et orifices des veines, subtilie, incise les grosses humeurs, prouoque menstrues et hemorrhoïdes. Elle se monstre en aloé, fiel, absinthe, suye, gentiane, centaure petit, fumeterre, et autres semblables.

L'acre chaude et subtile, de nature du feu, eschauffe, attire, seiche, deterge, incise, attenuë, digere, purge, prouoque les vrines et menstrues, sueurs : consume, liquefie, fait vescies et eschares, cauterise et brusle. Aulx, oignons, squilles, porreaux, poyure, moustarde, pyrethre, et semblables, representent la saueur acre.

Outre le iugement des saueurs, l'on peut aussi connoistre les medicamens par les autres sens naturels exterieurs, comme par l'attouchement, la veuë, l'ouye, et le flair : par lesquels quelquesfois nous iugeons de leur bonté ou malice en l'election, souuentesfois aussi de leurs qualités actiues, combien que le iugement en soit beaucoup incertain.

L'attouchement iuge des choses rudes, ou polies et douces à la main : dures ou molles, tendres et gluantes : lubriques et glissantes, ou arides et seiches : chaudes ou froides, humides ou seiches, pesantes ou legeres.

La veuë iuge des couleurs par vne splendeur estant és corps, pour laquelle distinguer les yeux sont ordonnés : de là nous estimons vn bon sené qui tire sur le noir verdoyant, et n'estimons le blanchastre. Toutesfois quant aux qualités premieres des medicamens, le iugement pris de la couleur est fort fallacieux : car tous medicamens blancs comme neige, ne sont froids : ains aucuns chauds, comme la chaux : les autres froids. Aussi medicamens rouges sont en partie chauds, comme chalcanthum calciné : autres froids, comme roses rouges. Parquoy d'icelle nous ne ferons grand compte pour le iugement des medicamens.

Le flair discerne l'odeur bon du mauuais, et les qualités chaudes qui se treuuent és euaporations des medicamens qui ont odeur : car en tant qu'ils ont odeur, ils sont chauds, veu que tout odeur est chaud.

L'oüye iuge des sons, moyennant l'air exterieur. Icelle pour l'election du medicament discerne les choses pleines des vuides, comme les bastons de casse, noix d'Inde, pierres d'aigles, et les autres.

Nous auons iusques à present declaré en general les facultés des medicamens, premiere, seconde, troisiéme, quatriéme, et la connoissance et iugement d'icelles : à present faut deduire en particulier aucunes facultés et vertus de la seconde et troisiéme faculté, à raison que pour le respect

[1] L'édition de 1575 ajoutait ici : *sel alcaly*.

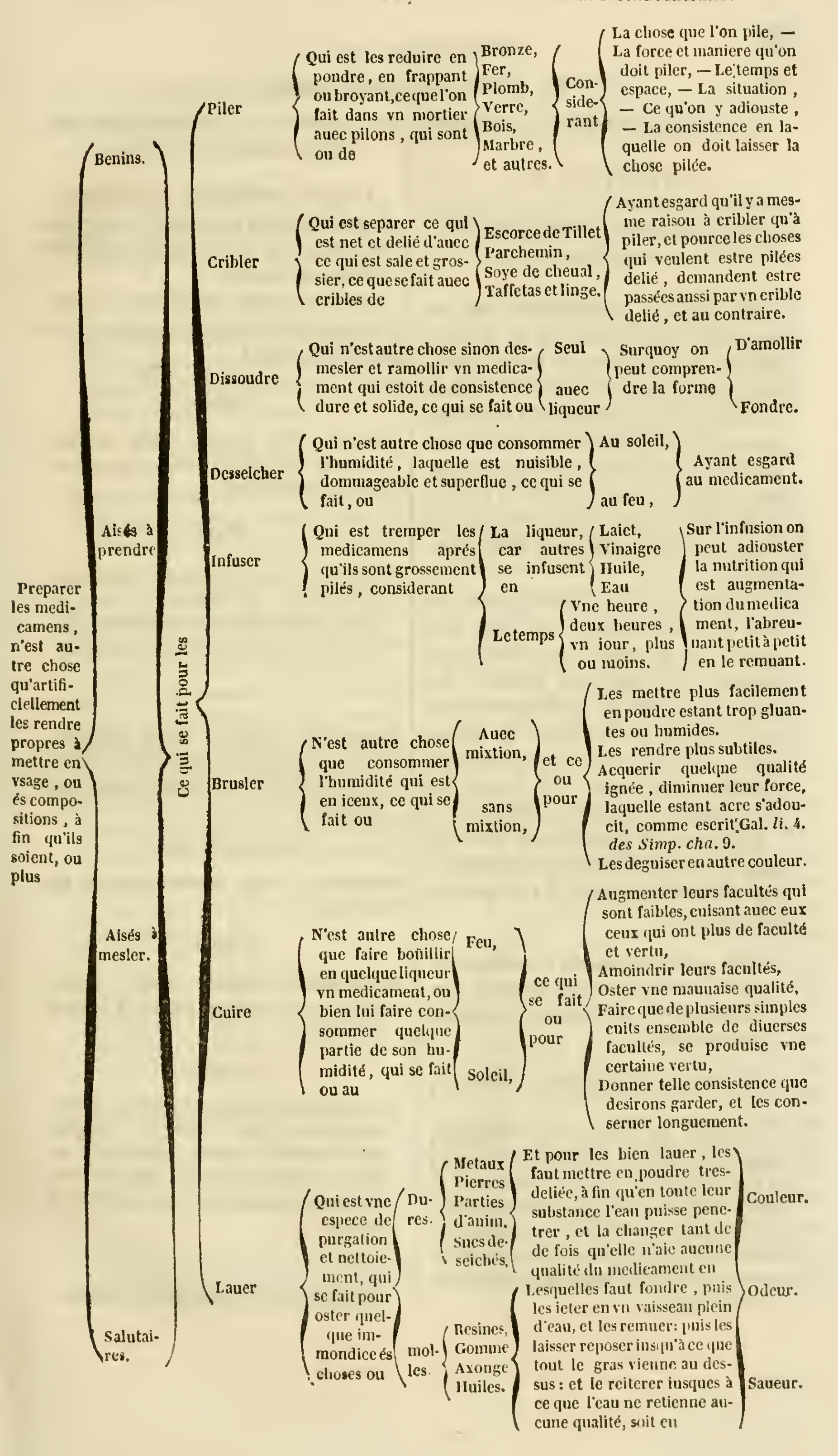
[2] Édition de 1575 : *L'amere chaude et terrestre, astringente.*

de telles facultés les medicamens viennent et sont en vsage iournalier et ordinaire entre les Chirurgiens : commençant aux medicamens repercussifs, ayant toutesfois, premierement, et en brief, touché la façon de les preparer.

Encore ne veux oublier à descrire les choses odoriferantes que les Chirurgiens vsent en la composition des medicamens, auparauant que parler de la façon de les preparer : c'est à sçauoir, musc, ambre gris, ciuette, *lignum aloës*, *assa odorata*, *galanga*, *spica nardi*, *macis*, styrax calamite, clou de girofle, muguette, souchet, iris de Florence, camphre, fleurs de lauande, de rosmarin, de camomille, de melilot, thym, fleurs d'oranges, marjolaine, menthe, hyssope, et plusieurs autres [1].

[1] Ce paragraphe ne date que de 1585.

Quant à la table qui suit, et qui constitue le chapitre 8, elle a été ajoutée en 1579 ; toutefois il est bon de noter que ce chapitre 8 a été omis dans la table des chapitres jusque dans les dernières éditions.



Preparer les medicamens, n'est autre chose qu'artificiellement les rendre propres à mettre en vsage, ou és compositions, à fin qu'ils soient, ou plus
- Benins.
- Aisés à prendre
- Aisés à mesler.
- Salutaires.

Ce qui se fait pour les

Piler — Qui est les reduire en poudre, en frappant ou broyant, ce que l'on fait dans vn mortier auec pilons, qui sont ou de Bronze, Fer, Plomb, Verre, Bois, Marbre, et autres. Considerant La chose que l'on pile, — La force et maniere qu'on doit piler, — Le temps et espace, — La situation, — Ce qu'on y adiouste, — La consistence en laquelle on doit laisser la chose pilée.

Cribler — Qui est separer ce qui est net et delié d'auec ce qui est sale et grossier, ce que se fait auec cribles de Escorce de Tillet, Parchemin, Soye de cheual, Taffetas et linge. Ayant esgard qu'il y a mesme raison à cribler qu'à piler, et pource les choses qui veulent estre pilées delié, demandent estre passées aussi par vn crible delié, et au contraire.

Dissoudre — Qui n'est autre chose sinon desmesler et ramollir vn medicament qui estoit de consistence dure et solide, ce qui se fait ou Seul auec liqueur. Surquoy on peut comprendre la forme D'amollir, Fondre.

Desselcher — Qui n'est autre chose que consommer l'humidité, laquelle est nuisible, dommageable et superflue, ce qui se fait, ou Au soleil, au feu, Ayant esgard au medicament.

Infuser — Qui est tremper les medicamens aprés qu'ils sont grossement pilés, considerant La liqueur, car autres se infusent en Laict, Vinaigre, Huile, Eau. Le temps Vne heure, deux heures, vn iour, plus ou moins. Sur l'infusion on peut adiouster la nutrition qui est augmentation du medicament, l'abreuuant petit à petit en le remuant.

Brusler — N'est autre chose que consommer l'humidité qui est en iceux, ce qui se fait ou Auec mixtion, sans mixtion, et ce ou pour
- Les mettre plus facilement en poudre estant trop gluantes ou humides.
- Les rendre plus subtiles.
- Acquerir quelque qualité ignée, diminuer leur force, laquelle estant acre s'adoucit, comme escrit Gal. *li.* 4. *des Simp. cha.* 9.
- Les deguiser en autre couleur.

Cuire — N'est autre chose que faire boüillir en quelque liqueur vn medicament, ou bien lui faire consommer quelque partie de son humidité, qui se fait ou au Feu, Soleil, ce qui se fait ou pour
- Augmenter leurs facultés qui sont faibles, cuisant auec eux ceux qui ont plus de faculté et vertu,
- Amoindrir leurs facultés,
- Oster vne mauuaise qualité,
- Faire que de plusieurs simples cuits ensemble de diuerses facultés, se produise vne certaine vertu,
- Donner telle consistence que desirons garder, et les conseruer longuement.

Lauer — Qui est vne espece de purgation et nettoiement, qui se fait pour oster quelque immondicе és choses ou
- Dures. Metaux, Pierres, Parties d'anim., Sucs deseichés, Et pour les bien lauer, les faut mettre en poudre tresdeliée, à fin qu'en toute leur substance l'eau puisse penetrer, et la changer tant de de fois qu'elle n'aie aucune qualité du medicament en
- Molles. Resines, Gomme, Axonge, Huiles. Lesquelles faut fondre, puis les ieter en vn vaisseau plein d'eau, et les remuer: puis les laisser reposer iusqu'à ce que tout le gras vienne au dessus: et le reiterer iusques à ce que l'eau ne retienne aucune qualité, soit en

Couleur. Odeur. Saueur.

CHAPITRE IX.

DES MEDICAMENS REPERCVSSIFS OV REPOVSSANS.

Medicamens repercussifs ou repoussans sont froids, et de grosses parties. Sous ce nom de repercussifs, nous entendons aussi les astringents et roboratifs, pource qu'ils semblent repousser, empeschant la fluxion des humeurs tombans et coulans en quelque partie. Or tels sont-ils ou de soy, et de leur propre nature, ou par accident, et sans qualités et effets propres.

De ceux qui sont repercussifs de leur propre nature, les vns sont aqueux et humides sans aucune astriction, pourtant sont debiles : les autres terrestres et astringens : desquels les vns sont chauds, les autres froids, qui sont forts, et proprement appellés repercussifs : et d'iceux les vns simples, les autres composés.

Medicamens repercussifs de leur propre nature aqueux et humides, repoussans seulement d'vne qualité froide, sont :

Lactuca, portulaca, sonchus [1], lenticula palustris, vmbilicus veneris, cucumis, melones, cucurbita, semperuiuum vtrunque : aqua communis.

On peut aussi adiouster à ceux cy,

Poma mandragoræ, solanum, hyoscyamus et succus papaueris.

Lesquels refrigerent grandement, et pourtant les faut oster auant que les parties où ils ont esté appliqués deuiennent liuides.

Les terrestres astringens froids, proprement appellés repellens ou repercussifs, sont :

Plantes.

Plantago, folia vitium, capita rosarum, quercus, cupressus, rubus, oxyacantha, thus, cauda equina.

Fruits.

Fructus sorborum, cornorum, mespilorum, cydoniorum, myrtillorum [1], nuces cupressi, nuces aliæ virides, gallæ, glandes, sumach, omnes fructus immaturi.

Jus.

Omphacium, acetum, vinum austerum, succus granatorum acidorum, acacia, succus berberis, succus cydoniorum, hypocistis.

Escorces et fleurs.

Malicorium, cortex quercus, citrini, balaustia.

Farines.

Farina hordei, fabarum, panici, auenæ, milij, orobi, admixta succis ad modum pultis.

Metaux.

Bolus armenus, sanguis draconis, cerusa, lithargyros, terra sigillata, cimolia, creta, argilla, magnes, plumbum, coralla, marcasitæ omnes, antimonium, spodium, pompholyx vera, omnis terræ species :

[1] L'édition de 1575 ajoutait : *cichorium, polygonum, trifolium, auricula muris :* puis un peu plus loin : *oxalis, albumen oui*, et enfin au lieu de *aqua communis*, elle portait : *rosæ et aquæ ex his distillatæ.* Tout cela avait été effacé dès 1579, et l'*aqua communis* ne fut ajoutée que dans la première édition posthume de 1598.

[1] L'édition de 1575 ajoutait ici : *spinorum.*

Et autres tels medicamens repercussifs simples.

Les composés sont :

Huiles.

Oleum rosaceum, omphacinum, myrtillorum, papaueris, cydoniorum, nenupharis.

Onguens.

Vnguentum rosatum, album Rhasis, caphuratum, emplastrum diachalciteos dissolutum in aceto et oleo rosato, desiccatiuum rubrum, populeum.

Emplastres.

Emplastrum nigrum siue triapharmacum descriptione Galeni, emplastrum contra rupturam, de cerusa, pro matrice.

Tous ces medicamens repercussifs froids ont plus grande efficace, quand ils ont quelque tenuité de substance adiointe, soit par leur nature, soit par mixtion : comme pour exemple, souuent on adiouste aux autres repercussifs de crasse substance, vinaigre, camphre, et autres de parties subtiles, à fin de mieux penetrer et seruir comme de chariot à porter la substance terrestre et astringente iusques au dedans.

Les repercussifs terrestres astringens chauds sont :

Herbes.

Absinthium, centaurium, gentiana, eupatorium, sabina, coriandrum, mentha, lauri folia.

Confortans et aromatiques.

Graine de paradis[1], cardamomum, calamus aromaticus, aloës, spica, crocus, nux moscata, cinnamomum, succinum, etc.

[1] La *graine de paradis* n'a été ajoutée là que dans l'édition posthume de 1598.

Metaux.

Sal, alumen, vitreolum, sulphur, etc.

Huiles.

Oleum absinthij, mastichinum, nardinum, costinum, cerotum stomachicum Galeni, santalinum, emplastrum diachalciteos.

Repercussifs par accident sont, ligatures, compresses, astelles, cauteres, saignées, ventouses, frictions doloreuses és parties opposites : et autres semblables remedes que proprement on appelle reuulsifs.

L'vsage des repercussifs est pour repousser l'humeur coulant d'vne partie à l'autre, et appaiser l'intemperature chaude : car souuent par le flux des humeurs est engendré douleur, fiéure, aposteme, vlcere malin, gangrene, mortification, et autres accidens.

Tels medicamens repercussifs faut premierement appliquer à la maladie, considerant la temperature et complexion du corps, et nature de la partie affectée. Car toutes parties ne peuuent pas soustenir et endurer mesmes repercussifs, comme nerueuses, spermatiques, et autres telles parties froides. Ioint qu'à d'aucunes en tout, il ne faut vser des repercussifs : comme aux emonctoires du foye, du cœur, et du cerueau : à fin de ne renuoyer la fluxion en vne partie principale et premiere. Aussi tous corps ne peuuent pas endurer mesmes repellens : car femmes, enfans, chastrés, et autres telles gens delicats, ou aagés, ne souffriront medicamens si fort froids, que feront les corps robustes, chauds et forts. Des maladies aussi aucunes demandent repercussifs, autres non. Car cacochymie et plenitude ne requierent tels medicamens, que l'euacuation

vniuerselle n'aye precedé. Pareillement matiere veneneuse, crasse, acre et en multitude, ne demande repercussifs, comme bien le declare monsieur maistre Iacques Hollier, Docteur en Medecine, en son liure *de la matiere de Chirurgie :* ny pareillement la matiere qui est accompagnée de grande et intolerable douleur : non plus que celle qui flue par vne excretion critique : car en tels cas, au contraire, il faut vser de medicamens attractifs et paregoriques.

Or les maladies qui demandent repercussifs, quelquesfois sont grandes: parquoy en icelles ne ferez rien de petits remedes, comme de laictue en grande inflammation : autres sont petites ou mediocres, donc ne faut vser de forts repercussifs : car s'ils sont trop forts, le cuir est reserré, l'humeur congele, la fluxion et inflammation accroist, de sorte que bien souuent la matiere s'endurcit en scirrhe, comme nous dirons cy aprés selon Galien.

CHAPITRE X.

DES MEDICAMENS ATTRACTIFS.

Medicament attractif ou attirant, contraire au repoussant ou repercussif, que les Grecs appellent *helctique*, est de chaude et ténue substance : par laquelle il attire au dehors et à la circonference ce qui est au dedans du corps bien profond et auant : et ce, ou par vne qualité manifeste, ou par vn don et proprieté de nature, ou d'vne qualité accidentale et acrimonie. Medicamens attractifs de leur propre nature et qualité manifeste sont simples ou composés.

Les simples sont :

Racines.

Bryonia, allium, cepa, porrum, aristolochia, hermodactyli, cyclamen, lilium, sigillum beatæ Mariæ, arum, asarum, asphodelus, gentiana, pyrethrum.

Herbes.

Ruta, sabina, calamenthum, omnes tithymalorum species, viscum, abrotonum, anagallis, vrtica, ranunculus, struthio, *et autres telles plantes acres.*

Gommes.

Ammoniacum, bdellium, galbanum, opopanax, sagapenum, euphorbium, asphaltum, etc.

Metaux.

Calx viua, cinis è fæce vini vel aceti, sulphur, sal ammoniacum, et omnes salis species, auripigmentum.

Huiles et graisses.

Oleum vetus et multorum annorum, adeps leonis, vrsi, canis, anseris, viperæ, ranarum[1] : axungia porci vetustate acris, aut attritu rotarum.

Les composés sont :

Huiles.

Oleum de spica, philosophorum, de terebenthina, de croco, de scorpionibus, rutaceum, vulpinum, laurinum, anethinum, de vitriolo.

Onguens.

Vnguentum Agrippæ, aragon seu auxiliare, martiatum, enulatum, theriaca, mithridatium.

[1] J'ai rétabli ici d'après toutes les éditions du vivant de l'auteur ce mot, *ranarum*, qui manque dans toutes les éditions posthumes.

Emplastres.

Emplastrum de meliloto, diachylon magnum et paruum, oxycroceum, diuinum.

Ceux qui attirent d'vn don de nature et familiarité de substance, sont :

Magnes, argentum viuum, pæonia, succinum, omnia alexipharmaca, *c'est-à-dire qui repugnent aux venins :* et theriaca medicamenta, *c'est-à-dire qui contrarient aux morsures des bestes :* et omnia purgantia medicamenta.

Ceux qui attirent par qualité accidentale, attirent ou par putrefaction, ou autrement.

Par putrefaction attirent :

Stercus columbinum, caprinum, vaccinum, humanum, et omnes aliæ stercorum species, fermentum, caseus vetus, etc.

Ceux qui attirent par autres qualités, sont :

Cucurbitulæ, sanguisugæ, syringa, frictio asperior et durior, suctus, dolor, vincula astrictoria, cauteria.

Ces medicamens attractifs ne doiuent ny brusler, ny resoudre. Les trop acres faut attremper d'huile rosat, ou par medicamens doux. Les debiles faut renforcer d'huile laurin, chaux-viue, et autres plus forts.

Cesdits attractifs seruent à tirer le venin à la peau : ou s'il y a quelque chose pestiferée et vitieuse au milieu du corps, ils la tirent ailleurs. Ils aident à maturer les abscés critiques. Ils rendent la vie aux parties tabides et emaciées, et reschauffent celles qui sont trop refrigerées. Ils espuisent la sanie vitieuse des mauuais vlceres, et playes des nerfs. Ils esleuent et tirent dehors les esquilles d'os, cloux, espines, sagettes. Ils euacuent les restes des phlegmons endurcis. Ils suruiennent aux morsures, tant des bestes que des hommes.

CHAPITRE XI.

DES MEDICAMENS RESOLVTIFS.

Medicament resolutif est celuy qui, par sa chaleur et tenuité de substance, ouure les pores, attenue, dissipe, et fait euaporer et exhaler par insensible transpiration les humeurs et autres matieres inutiles et superflues és parties où elles sont arrestées. D'iceluy y a deux especes : car l'vn est rarefactif, l'autre resolutif, que les Grecs appellent *diaphoretique.* Le rarefactif par chaleur mediocre, peu de siccité et subtile substance, ouure et amollit la peau, et donne sortie à ce qui estoit retenu : pourtant peut estre dit anodyn, car il excede bien peu le temperé. Le diaphoretique, par chaleur plus grande que le rarefactif, dissipe insensiblement ce qui est arresté et impacte en vne partie : et aucunesfois a plus grande chaleur que l'attractif, selon les corps où il doit estre appliqué : car aucunesfois l'attractif, appliqué à vn corps dur, pourra estre resolutif, où s'il estoit appliqué à vn autre, il attireroit du dedans au dehors. Les rarefactifs que nous pouuons appeller resolutifs, debiles, sont simples ou composés.

Les simples sont :

Herbes.

Bismalua cum toto, parietaria, adianthum, mercurialis, ebulus, valeriana, rosmarinus, saluia, thymus.

Fleurs.

Camomilla, melilotum, anethum.

Semences et farines d'icelles.

Farina hordei, tritici, seminis lini, fœnugræci, nigellæ, furfur.

Graisses.

Adeps gallinæ, anseris, anatis, cuniculi, vitulinus.

Metaux.

Metallica fere omnia, nisi acria sint.

Les composés sont :

Huiles.

Oleum camomillæ, anethinum, liliorum, catellorum, lumbricorum, Keiri, de vitellis ouorum, tritici, amygdalarum dulcium.

Onguens et emplastres.

Vnguentum de althæa, emplastrum diachylum, ireatum.

Les diaphoretiques ou digestifs, semblablement sont simples ou composés.

Les simples sont :

Racines.

Aristolochia, enula campana, iris, cepa, scilla, sigillum Salomonis, sigillum beatæ Mariæ, bryonia, panis porcinus, dracunculus, acorus, asphodelus.

Herbes.

Origanum, mentha, pulegium, sabina, serpyllum, calamenthum, hyssopus, vrtica, artemisia, lauendula, chamæpytis[1].

Semences.

Anisum, fœniculum, cuminum, piper, nux moschata, coriandrum, baccæ lauri et iuniperi.

Farines.

Farina fabarum, lupinorum, orobi, milij, frumenti, furfur, mica panis.

Ius.

Acetum tepidum, oxycratum, vinum vetus, aromaticum, mel, aqua vitæ, muria.

Graisses.

Adeps tauri, equi, leonis, canis, hirci, butyrum, et alij adipes.

Moëlles.

Medulla cerui, cruris bouis, arietis, etc.

Gommes.

Ammoniacum, galbanum, opopanax, sagapenum, myrrha, bdellium, thus, terebenthina, pix nigra, ladanum, styrax, calamita, benioinum, etc.

Fientes.

Stercus caprinum, columbinum, caninum, bubulum, et aliæ stercorum species.

Les resolutifs composés sont :

Huiles.

Oleum amygdalarum amararum, iuniperinum, laurinum, de scorpionibus, irinum, costinum, nardinum, de terebenthina, de croco, cannabinum, raphaninum, è cucumere agresti, vulpinum, ruticeum, philosophorum, de lateribus, de euphorbio, de tartaro, de petroleo, de Kerua siue racininum[1].

Onguens.

Vnguentum Agrippæ, martiatum, aragon, enulatum.

[1] L'édition de 1575 ajoutait à cette liste : *brassica*, effacé dès 1579.

[1] L'édition de 1575 ajoutait ici : *oxymel simplex*.

Emplastres.

Emplastrum de Vigo sine additione et cum additione, oxycroceum, diachalciteos, dissolutum in oleo digerente ad formam cerati.

Les rarefactifs conuiennent à l'accroissement et vigueur d'vne tumeur superficielle, en lieu mol, et matiere chaude et humide : aussi en vne matiere venteuse.

Les diaphoretiques doiuent estre appliqués à l'accroissement des tumeurs, en y adioustant quelque astringent, de peur que par trop digerer ils n'attirent et augmentent la fluxion. A la declination desdites tumeurs, les faut appliquer sans mixtion aucune en vn corps qui a la peau dure, et quand l'humeur est froid et crasse, caché au profond du corps, où à peine les medicamens peuuent imprimer leurs vertus et effets. Toutesfois il faut auoir esgard aux parties où l'on applique resolutifs. Car au foye, à la ratte, ventricule, et autres telles parties, ne faut appliquer resolutifs et relaxatifs, sans y adiouster quelque astringent, comme choses aromatiques : en partie stupide et peu sensible, faut mettre diaphoretiques plus forts : és autres plus sensibles, comme à l'œil et parties nerueuses, plus doux. Aussi en matiere froide et crasse, faut vser premierement de remedes incisifs, attenuans, aprés des emolliens, pour petit à petit venir aux diaphoretiques : car autrement le plus subtil se resoudroit, et ce qui est cras et espais s'endurciroit. D'auantage, quand la partie est tellement oppressée de fluxion qu'il y a danger de gangrene et mortification, il faut delaisser les resolutifs, et venir à scarification : comme doctement l'escrit monsieur maistre Iacques Hollier, Docteur en Medecine, en son liure *de la matiere de Chirurgie*, lequel il nous a laissé au grand auancement et illustration dudit art.

CHAPITRE XII.

DES SVPPVRATIFS.

Medicament suppuratif est celuy qui par sa consistence emplastique fermant les pores, et empeschant la transpiration, augmente la chaleur naturelle en substance ou quantité, et non en qualité : en raison de quoy ladite chaleur fortifiée conuertit et transmue le sang, et autres matieres superflues, en boüe et sanie. Il est de nature chaude et humide, semblable et proportionnée à la temperature et chaleur naturelle de la partie où il est appliqué : de consistence emplastique, à fin de retenir la chaleur naturelle, de peur qu'elle ne s'exhale ou dissipe. Et par ceste consistence emplastique, il est different des medicamens emolliens ou malactiques, desquels cy aprés nous parlerons : car s'ils estoient emplastiques, ils pourroient suppurer. Or il y a deux sortes de suppuratifs : les vns sont suppuratifs de leur propre nature, les autres par accident. Ceux qui suppurent de leur propre nature, sont simples ou composés.

Les simples sont :

Racines.

Radix liliorum, allium, cepa, bismalua, buglossum, maluæ omnes.

Herbes.

Bismaluæ, maluæ folia et semina, branca vrsina, senecio, violæ, buglossum, parietaria, crocus, caules.

Fruits.

Ficus et passulæ mundatæ, earumque decoctum.

Farines.

Farina tritici, farina volatilis, farina hordei excorticati, lolij, seminis lini et fœnugræci.

Gommes.

Galbanum, ammoniacum, styrax pinguis, ladanum, viscum aucupatorium, thus, pix, cera, resina, colla.

Graisses.

Adeps suillus, vitulinus, vaccinus, caprinus, butyrum, vitellus oui, œsypus humida.

Fientes.

Stercus suillum, columbinum, caprinum, pueri.

Les composés sont :

Huiles.

Oleum liliorum, lumbricorum, de croco, etc.

Onguens.

Vnguentum basilicon.

Emplastres.

Emplastrum diachylon commune, magnum, et de mucilaginibus.

Les suppuratifs par accident, sont tous ceux qui ont vne consistence emplastique, comme bien souuent l'on voit que les medicamens repercussifs, à raison de leur substance crasse, suppurent : tel est *vnguentum de bolo, nutritum*, et autres. Aussi ceux qui par leur refrigeration ferment les pores, comme l'ozeille, laquelle estant appliquée est fort suppuratiue : car retenant la chaleur naturelle au dedans, et aidant icelle à inciser les humeurs, fait promptement suppuration. Bref tous medicamens chauds ayans quelque humidité, s'ils sont meslés auec des emplastiques, ils suppurent : moyennant qu'ils ne soient trop resolutifs et detersifs.

Nous vsons des suppuratifs aux grands phlegmons, lesquels n'auons peu empescher par repercussifs ny resoudre, aussi aux grandes contusions et playes contuses.

CHAPITRE XIII.

DES MEDICAMENS EMOLLIENS OV REMOLLITIFS.

Medicament remollitif, est celuy qui par sa chaleur plus grande que celle des suppuratifs, au reste sans aucune humidité ou siccité manifeste et apparente, amollit les corps endurcis. Parquoy differe du suppuratif : par-ce que le suppuratif peut estre chaud du premier au second degré, ou plus, selon la temperature du corps où il est appliqué, agissant plus par abondance de chaleur moderée que par qualité et acrimonie d'icelle. L'emollient au contraire estant plus robuste en chaleur, agit plus par qualité d'icelle : temperé au reste en humidité et siccité, iaçoit que nous auons aucuns remollitifs chauds au premier degré, et secs au second et troisiéme.

Les medicamens emolliens sont simples ou composés, debiles ou forts.

Les debiles sont :

Racines.

Radix liliorum alborum, cucumeris agrestis, althæa.

Herbes, semences et fruits.

Folia maluæ, bismaluæ, liliorum, anethi summitates, viola, branca vrsina, semen

maluæ, bismaluæ, lini, fœnugræci, caricæ pingues, passulæ mundatæ.

Parties des bestes.

Pedum, capitum, intestinorum veruecinorum decoctum.

Graisses des bestes, oiseaux et poissons.

Adeps ex iunioribus et castratis, domesticis fœminis animalibus. Adeps suillus, vitulinus, hœdinus, caprinus, bubulus, vulpinus, gallinaceus, anserinus, anatinus, olorinus, efficaces.
Ex anguillis et piscibus fluuiatilibus, debiles.
Ad omnia mediocris humanus, butyrum, lana succida, cera pinguis, vitellus oui.

Moelles.

Medulla ex ossibus, ceruina, ouilla, caprina.

Les composés sont :

Oleum simplex in quo coctæ fuerint herbæ emollientes, liliorum, chamæmelinum, amygdalarum dulcium.

Les forts emolliens :

Acetum, adeps taurinus, vrsinus, ceruinus, leoninus, pardalinus, apri, equi seuum [1].

Resines et gommes.

Pinea, picea, abietina, terebinthina.
Ammoniacum, bdellium, styrax, galbanum, ladanum, propolis, opopanax, vnguentum de althæa.

Emplastres.

Emplastrum diachylon commune et magnum, de mucilaginibus, ceroneum, oxycroceum, Iohannis de Vigo.

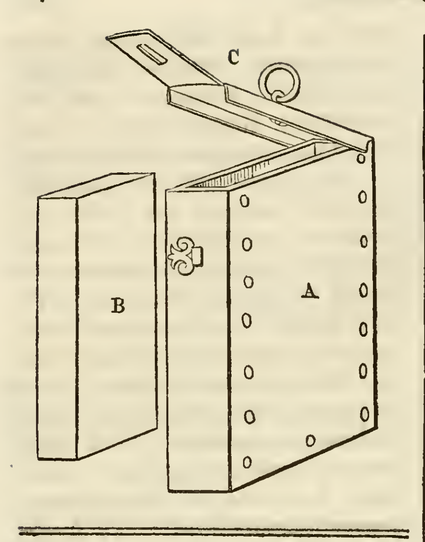
Nous vsons des medicamens remollitifs aux tumeurs scirrheuses, qui se font souuent és fins des muscles, quelquesfois au milieu des muscles, souuentesfois és glandes, és visceres, és léures ou bords des vlceres, d'vne matiere crasse, froide et visqueuse : comme sont la pituite et le suc melancholique. Mais les tumeurs faites de cest humeur sont tousiours chanses, et pour ceste cause sont rendues plus malignes par l'vsage des emolliens : au contraire, celles qui sont faites de pituite demandent seulement emolliens. Toutesfois en l'vsage desdits emolliens, faut auoir esgard à trois choses : la premiere est, qu'il faut connoistre combien le vice est grand, à fin d'appliquer remede suffisant : secondement, faut distinguer les natures des parties : tiercement, faut colliger artificieusement comme il faudra amollir : s'il faudra point adiouster quelque medicament qui deterge et incise auec les emolliens : car aucuns scirrhes sont incurables, comme celuy qui n'a point de sentiment, et qui a causé desia deperdition de poil en la partie où il est.

Il faut icy noter, que si la partie est grandement intemperée d'intemperature froide, et que la chaleur naturelle fust languide, qui feroit qu'elle ne pourroit reduire les remedes de puissance en effet : pour augmenter icelle chaleur, on posera prés vne estuue de fer, en laquelle sera mis vn carreau de fer ardent, puis sera close : et par ce moyen la chaleur sera gardée longuement [1].

A. Monstre le corps de l'estuue.
B. Le carreau de fer.
C. Le couuercle.

[1] L'édition de 1575 ajoutait à cette énumération *gruis* : ce mot a été rayé en 1579.

[1] Ce dernier paragraphe, avec la figure qui le suit, est une addition de 1579 : mais déjà la planche existait dans les *Dix liures de Chirurgie* de 1564, fol. 229, verso ; et c'est là que j'ai trouvé l'orthographe *estuue*, tandis que toutes les grandes éditions portent en cet endroit *estuffe*.



CHAPITRE XIV.

DES DETERSIFS OV MONDIFICATIFS.

Medicament detersif[1] ou mondificatif, est celuy qui, par vne tenuité de substance accompagnée de siccité, nettoye et purge vn vlcere de deux sortes d'excremens : desquels l'vn est gros et espais, appellé *Sordes*, vulgairement dit bouë, qui est tiré du profond des vlceres au dehors par les qualités dudit mondificatif : l'autre est subtil et aqueux, appellé des Grecs *Ichor*, lequel est desseiché par la siccité du mondificatif. Et pourtant dit Hippocrates que tout vlcere doit estre mondifié[2].

Des medicamens mondificatifs, les vns sont simples, les autres composés : les vns forts, les autres debiles. Les simples sont ou amers, ou doux, ou acides.

[1] L'édition de 1575 disait: *Medicament purgatif, detersif,* etc.

[2] *Au liure des vlceres.* — A. P.

Ceux qui ont saueur amere sont :

Racines.

Gentiana, aristolochia, iris, enula campana, scilla, serpentaria.

Herbes.

Centaurium minus, absinthium, marrubium, perforata, abrotonum, apium, chelidonium, ruta, hyssopus, scabiosa, artemisia, eupatorium, aloës.

Semences.

Fumus terræ, hedera terrestris, et lixiuium factum ex cineribus horum, lupini, orobus, amygdala amara, faba.

Gommes.

Terebinthina, myrrha, mastiche, sagapenum, galbanum, ammoniacum.

Excremens des bestes.

Fella animalium, stercus caprinum, vrina bene cocta.

Metaux.

Squamma æris, æs vstum, ærugo, scoria æris, antimonium, calx, chalcitis, misy, sory, alumen.

Les doux sont :

Viola, rosa, melilotum, ficus pingues, dactyli, vuæ passæ, liquiritia, aqua hordei, aqua mulsa, vinum dulce, mel, saccharum, serum lactis, manna, thus, etc.

Les acides sont :

Omnes acetosæ species, capreoli vitium, acetum, et cætera acida.

Les composés sont :

Syrupus de absinthio, de fumaria, de marrubio, de eupatorio, artemisia, acetosus, lixiuium.

Oleum de vitellis ouorum, oleum terebinthinæ, oleum de tartaro.

Vnguentum mundificatiuum de apio, apostolorum, puluis mercurialis, etc.

Nous vsons des medicamens mondicatifs, pour en purgeant les vlceres caues, donner moyen à nature d'engendrer chair, et les remplir : mais en l'vsage d'iceux, faut auoir premierement esgard à tout le corps, car il est sain, ou plethorique, ou cacochyme : secondement, de la partie, laquelle est humide ou seiche, plus ou moins, selon sa temperature et son lieu de sentiment aigu ou hebeté : d'auantage aucunesfois elle reçoit quelque vice estrange, comme callus, fluxion chaude, douleur, quelque mauuais suc ou pourriture, ou quelque autre mauuaise qualité. Finablement faut considerer si l'vlcere est recent et puis n'agueres fait, ou inueteré et vieil. Car selon la diuersité de telles considerations, faut diuersifier les remedes, tant en qualité qu'en quantité augmentée ou diminuée : car le doux et mediocre est quelquesfois changé en acre et plus desseichant. Aussi à vn vlcere trop sec et douloureux, conuiennent medicamens liquides : à vn trop humide, faut appliquer poudres et medicamens de consistence seiche : et faut ainsi changer les remedes debiles ou forts, secs ou humides, durs ou mols, selon la disposition des vlceres.

CHAPITRE XV.

DES MEDICAMENS SARCOTIQVES.

Medicament sarcotique, c'est à dire regeneratif de chair, est celuy qui par vne siccité aide Nature à r'engendrer chair en vlcere caue, ja bien net et mondifié, ce qui est fait d'vn sang mediocre en quantité, et non pechant en qualité : car pour parler proprement et à la verité, nous n'auons point de medicamens qui puissent proprement estre appellés sarcotiques : mais ceux qu'on nomme de ce nom sont sarcotiques par accident, à cause que sans erosion desseichent et mondifient les excremens qui empeschent l'œuure de nature. Car du nourrissement propre pour la generation de la chair, prouiennent deux excremens : l'vn est subtil, appellé des Grecs *Ichor*, et des Latins *Sanies* : l'autre est gros et espais, appellé des Grecs *Rypos*, et des Latins *Sordes*. Or du premier, la playe est rendue humide : et de l'autre qui est gros et espais, sordide. Parquoy toute playe qui requiert quelque repletion, desire medicament ayant double qualité ou vertu : car d'autant que la playe est humide, demande desiccation : et d'autant qu'elle est sordide, demande abstersion. Aussi d'autant que la playe est plus profonde, desire lesdits mecamens de substance plus liquide, à fin que lesdits medicamens touchent au fond de la playe.

Et seront diuersifiés selon la temperature de la partie : car si la partie est humide, ils seront moins desiccatifs : au contraire si elle est seiche, ils seront plus desiccatifs. D'auantage ils seront diuersifiés selon la diuersité des complications et dispositions des maladies qui accompagneront la playe. Et pourtant Nature en la regeneration de chair, est comme seule ouuriere et cause efficiente : le sang dont la chair est faite, est la cause materielle : le medicament tient lieu de cause adiuuante et coëfficiente : car le medicament par vne detersion et desiccation mediocre, sans chaleur grande, en ostant tous empeschemens à Nature, prepare la matiere pour estre promptement tournée en

sang. Tel medicament, comme dit Galien au 5. *des Simples*, doit estre sec au premier degré seulement, à fin qu'il ne consomme le sang et nourriture de la partie vlcerée : ce qu'il faut entendre en vn corps mol et temperé. Car si l'vlcere estoit trop humide, ou le corps trop dur, il ne faut pas seulement vn medicament sec au premier degré, mais iusques au second et troisiéme. Parquoy tels medicamens fort desiccatifs sont premierement appellés mondificatifs, secondement sarcotiques.

Medicament sarcotique est simple ou composé : bening et doux, ou fort et acre.

Les simples sont :

Aristolochia vtraque, iris, acorus, dracunculus, asarum, symphytum maius, omnia symphyti genera, betonica, sanicula, millefolium, lingua canis, verbena, scabiosa, pimpinella, hypericum, scordium, plantago, rubia maior et minor, et eorum succi.

Gummi et cortices.

Terebinthina lota et non lota, resina pini, gummi Arabicum, sarcocolla, mastiche, colophonia, manna thuris, aloës, cortex eiusdem, olibanum, myrrha, etc.

Mel, vinum, sanguis draconis.

Metallica.

Lithargyros auri, spodium, pompholyx, tuthia, plumbum vstum lotum, scoria ferri, etc.

Les composés sont :

Olea seu balsama.

Oleum hypericonis, oleum ouorum, mastichinum, et cætera olea quæ balsami nomine appellantur.

Vnguenta, Emplastra.

Vnguentum aureum, emplastrum de betonica, vulgò de ianua, emplastrum gratia dei, emplastrum nigrum.

Nous vsons des sarcotiques quand l'vlcere est ja mondifié, et sans douleur aucune, sans fluxion, sans phlegmon, sans callosité et intemperie. En l'vsage desquels faut considerer la temperature du corps et de la partie affectée : car quelquesfois vne partie non trop seiche de sa nature, demande medicament plus desseichant et fort sarcotique, qu'vne autre plus seiche, à raison de quelque accident : comme pour exemple, le balanus veut estre plus desseiché que le prepuce, iaçoit qu'il soit de temperature moins seiche : à raison qu'il est la voye de l'vrine. Ainsi faut connoistre la nature des parties, et connoistre quand le medicament est trop ou moins sarcotique. Car le moins et trop sarcotique laissent l'vlcere sordide, l'vn à cause qu'il desseiche peu, l'autre à cause de l'acrimonie qui irrite fluxion : ce qu'il faut diligemment entendre, à fin d'approprier le medicament tel qu'il conuient au corps et à la partie.

CHAPITRE XVI.

DES MEDICAMENS EPVLOTIQVES OV CICATRISATIFS.

Medicament epulotique ou cicatrisatif, c'est à dire qui engendre cuir, est celuy qui par sa siccité et astriction, sans mordication aucune, desseiche, astreint, et condense la chair en substance calleuse, approchant à la nature du cuir : et nous appellons cela cicatrice. Neantmoins cicatriser vn vlcere est ouurage propre de Nature, comme engendrer chair. Parquoy vn medicament est appellé epulotique, à cause qu'il aide Nature à

produire vne peau semblable au cuir, en consommant les humidités, condensant et espaississant la chair. Et pour ceste raison il doit estre plus desiccatif que sarcotique.

D'iceluy on fait trois especes. La premiere est du vray epulotique, quand il desseiche et astreint. La seconde du medicament acre et mordant, lequel pour consumer et oster la chair superflue est appellé Epulotique : lequel appliqué en petite quantité, fait cicatrice, principalement aux corps durs. La troisiéme est du medicament qui desseiche sans astriction. Desquelles trois especes la matiere s'ensuit.

Racines.

Aristolochia longa et rotunda, gentiana, iris, centaurium maius, pentaphyllon, symphytum maius, chamædris, betonica, cauda equina, eupatorium, verbenaca, plantaginis et symphyti folia.

Fleurs et fruits.

Gallæ, myrti baccæ, glandes et earum calices, balaustia, cupressi nuces.

Escorces.

Malicorium, cortex quercus, cortex tamaricis, cortex ligni aloës, acacia, colophonia, sarcocolla, sanguis draconis, ladanum.

Metaux.

Lithargyros auri et argenti, cerusa, plumbum vstum, alumen vstum, tuthia, squama æris et ferri, et eorum scoria, ærugo, flos æris, æs vstum et lotum, vitreolum vstum et lotum, sulphur viuum, chrysocolla, coralla, bolus armenus, terra sigillata, cineres ostreorum[1], silicis, ossa vsta et siccata, caries lignorum.

Onguents.

Vnguentum diapompholygos, vnguentum album Rhasis, desiccatiuum rubrum.

Emplastres.

Emplastrum de cerusa, de betonica, diachalciteos, emplastrum nigrum.

Nous vsons des epulotiques quand l'vlcere est presque plein, et quasi egal à la peau. Mais en l'vsage d'iceux faut auoir esgard au corps mol ou dur. Car les medicamens qui sont cathoretiques aux corps delicats et mollets, aux durs sont cicatrisatifs. Faut aussi se donner garde que le corps ne soit plethorique, ou cacochyme : car cela retarde la cicatrice. D'auantage, faut aduiser que l'vlcere prest à cicatriser ne soit entretenu, ou du vice de quelque partie, comme du foye, de la ratte, des poulmons, ou autres : ou d'vne varice : car tel vlcere ne se pourra cicatriser, si les causes qui empeschent la cicatrice ne sont premierement ostées. Finablement les bords calleux en vn vlcere retardent la cicatrice, s'ils ne se sont amollis ou coupés. Ces empeschemens faut oster auant qu'entreprendre faire cicatrice, et accommoder medicament desiccatif tel, qu'il ne face cicatrice caue, car il excederoit la mesure : ni trop haute, car il seroit trop peu desseichant, ains egale : parquoy sera bien proportionné tant au corps qu'à la partie.

CHAPITRE XVII.

DES MEDICAMENS AGGLVTINATIFS.

Medicament colletique, c'est à dire agglutinatif, tient le moyen en-

[1] L'édition de 1575 ajoutait : *cineres buccinarum.*

tre les sarcotiques et cicatrisatifs : car il est moins desiccatif que cicatrisatif, et desseiche plus que le sarcotique, à sçauoir iusques au 2. degré. Icely par sa siccité et astriction sans aucune detersion, ioint et assemble les parties distantes et separées, et aide en ce Nature : laquelle (comme auons dit) est premiere et quasi seule operatrice, tant à regenerer chair et cuir, comme à glutiner.

Les medicamens agglutinatifs, tant foibles que forts, sont tels par soy et de leur propre nature, ou par accident.

Les agglutinatifs de leur propre nature sont :

Herbes, Escorces.

Plantaginis species, consolida vtraque, bugla, millefolium, verbena, pimpinella, pilosella, cauda equina, semperuiuum, telephium seu faba inuersa, sanicula, atractylis, folia quercus et dracunculi, salix : ebulus, sambucus, pentaphyllon, cortex pini, cortex vlmi, cortex palmæ, cortex quercus.

Jus.

Aqua vitis, aqua è folliculis vlmi, succus calaminthæ, vinum austerum.

Gommes et metaux.

Terebinthina, myrrha, sanguis draconis, bolus armenus, terra sigillata, omnia denique quæ sapore sunt acerbo.

Il y a d'autres glutinatifs ayans lieu de medicamens, qui empeschent fluxion et astreignent la partie, comme suture, ou coustures seiches, ligatures, repos de la partie, compresses, et autres agglutinatifs par accident.

Nous vsons des glutinatifs és playes recentement faites et sanglantes, et pour ceste cause les Grecs les ont appellés *Enaimes*. Or non seulement les agglutinatifs sont appliqués és playes nouuelles, mais aussi és vlceres malings et vieils, és fistules et sinuosités : à raison qu'ils empeschent la fluxion qui se pourroit faire és bords et léures de l'vlcere. En l'vsage d'iceux faut considerer si la peau est entiere, ou non. Car les playes sont de difficile curation, qui ont souffert perdition de la peau : au contraire celles qui ont la peau entiere reçoiuent facile guarison. Pareillement ne faut omettre en l'vsage particulier desdits glutinatifs, les considerations du sexe, du corps mol ou dur, de l'vlcere vieil ou nouueau, grand ou petit : car selon icelles faut distinguer et approprier les remedes.

CHAPITRE XVIII.

DES MEDICAMENS CAVSTIQVES ET CORROSIFS.

Medicament pyrotique, c'est à dire, caustique et corrosif, est celuy qui par sa substance acre, mordante et terrestre, vient à corroder superficiellement, ou fondre, liquefier et pourrir profondement, ou brusler et manger la peau et chair, et penetrer au dedans des corps durs et calleux. Et pourtant on fait trois differences de pyrotiques. Les vns sont appelés *Catheretiques*, c'est à dire, corrosifs, à cause qu'ils mangent et corrodent la chair surcroissante superficiellement en vn vlcere, ou autre eminence du cuir, qui sont les foibles et debiles pyrotiques. Les autres sont *Septiques*, c'est à dire putrefactifs, autrement aussi dits vesicatifs, qui pourrissent la chair au dedans, et esleuent le cuir

en vessie : lesquels sont plus forts que les premiers. Les tiers sont *Escharotiques*, c'est à dire, faisans crouste et eschare par leur qualité ardente, ignée et terrestre : nous les nommons ruptoires ou cauteres potentiels, qui sont les tres-forts. Toutes lesquelles differences ne sont que du plus ou moins en chaleur. Car bien souuent il aduient que l'vn fait l'operation de l'autre : aucunesfois à raison de la complexion de la partie, quelquesfois pour la quantité et longue demeure du temps.

Les catheretiques ou corrosifs sont :

Spongia vsta, alumen vstum et non vstum, vitreolum vstum, calx mediocriter lota, ærugo, chalcanthum, squama æris, oleum de vitreolo, trochisci andronis, phasionis, asphodelorum, vnguentum ægyptiacum, vnguentum apostolorum, puluis mercurij, arsenicum sublimatum, etc.

Les septiques ou vesicatifs sont :

Radix scillæ, bryoniæ, sigilli beatæ Mariæ, bulbosa radix ranunculi, panis porcini, apium risus[1], lac tithymallorum, lac fici, euphorbium, anacardus, sinapi, cantharides, arsenicum sublimatum :

Lesquels corrompent la temperature de la partie, et y attirent humidités estranges.

Les escharotiques ou caustiques sont :

Calx viua, fæx vini cremata, et præcipuè aceti, ignis, ad quem referuntur omnia cauteria actualia dicta et potentialia, desquels parlerons cy apres.

Nous vsons des medicamens corrosifs és corps delicats, et maladies qui ne sont trop rebelles. Et pourtant d'autant qu'ils sont moins acres et mordans, d'autant sont-ils de plus grande operation, à cause qu'ils causent moindre douleur.

Des putrefactifs et escharotiques nous vsons és corps plus durs, et maladies plus grandes : comme és vlceres calleux, fistuleux, putrilagineux, humides, et difficiles à guarir. Mais des escharotiques particulierement és chancres, charbons, hemorrhagies, et à plusieurs autres maladies. Toutesfois en l'vsage d'iceux faut tenir bon regime et maniere de viure, auec abstinence de vin, et auoir grande prudence à les appliquer : pour raison des grands symptomes et accidens qui s'en ensuiuent, comme extremes douleurs, syncopes, defaillance de cœur, fiéure, inflammations excessiues, gangrene, mortification, et souuent la mort.

Il y a grandes commodités du cautere, tant actuel que potentiel : comme de corroborer la partie, la desseicher, corriger son intemperature, obtondre et hebeter la venenosité et corruption : et autres plusieurs vtilités, lesquelles sont descrites par Auicenne.

[1] L'édition de 1575 ajoutait ici : *palla leonis.*

CHAPITRE XIX.

DES MEDICAMENS ANODYNS.

Auant que parler des medicamens anodyns, faut premierement declarer la nature de douleur, à fin de mieux deduire les anodyns.

Douleur doncques est vn sentiment triste et fascheux, fait ou par vne alteration subite, ou par solution de continuité : dont s'ensuit que trois

choses sont requises pour faire douleur. La premiere est les causes efficientes : qui sont deux, alteration subite, et solution de continuité. Secondement que la partie où ces causes s'attachent, soit sensible. Tiercement, qu'il se face apprehension de ladite alteration, ou solution de continuité : autrement si l'on n'apperçoit point les causes de douleur, nonobstant la sensibilité de la partie, douleur ne sera point. A ceste cause dit Hippocrates[1], *duobus doloribus eundem locum simul occupantibus, maior minorem obscurat*, à raison de l'apprehension destournée du tout vers la plus grande douleur. L'alteration subite est faite de chaleur, froidure, siccité et humidité. De chaud et froid est faite douleur tres-forte : de siccité, mediocre : d'humidité, presque nulle ou assoupie : car l'humidité ne fait point tant douleur de sa qualité, que de son abondance. La solution de continuité est faite tant de ses qualités conjointes auec matiere, que des causes externes, comme contusion, incision, et les autres. Douleur doncques est symptome tres-grand du sens de l'attouchement, qui accompagne presque toutes maladies, et bien souuent nous contraint laisser la propre cure d'icelles pour estre premierement appaisé et allegé : ce que nous faisons tant en ostant et adoucissant ces causes efficientes, que hebetant la sensibilité de la partie.

Qu'il soit vray, si les medicamens peuuent obuier aux causes de douleur, ou stupefier le sentiment du tact, ils seront appelés anodyns, desquels nous faisons trois differences. Les vns sont curatifs des maladies, anodyns generalement dits. Les autres, propres anodyns. Les tiers sont stupefactifs ou narcotiques.

Les premiers sont, tous medicamens contrarians aux causes des maladies, et ostans toute alteration : comme en intemperie chaude, l'huile rosat, oxycrat, et autres semblables sont anodyns, et ostent la cause de douleur : en intemperie froide, huile laurin, huile nardin, huile de castoreum : en seiche intemperature, mixtion d'eau et d'huile, baing d'eau douce. Brief, tous medicamens qui curent les maladies, sont anodyns, pris largement : aussi tous medicamens purgatifs, phlebotomie, scarifications, cauteres actuels et potentiels, ventouses, clysteres, et autres, quand en ostant la multitude et abondance des matieres, allegent et aneantissent la douleur.

Les propres anodyns sont de deux sortes : les vns sont temperés, n'excedans en aucune qualité : les autres sont chauds et humides au premier degré, approchans fort des temperés.

Les temperés sont ceux qui n'ayans aucune qualité excessiue, gardent la chaleur naturelle en son entier, sans la diminuer ny augmenter, appaisent douleurs, et conuiennent à toutes intemperatures. D'iceux on en trouue bien petit nombre, comme des alimens temperés. Entre iceux on prend huile simple, huile d'amandes douces, moyeux d'œufs, et les semblables.

Les seconds anodyns propres, chauds et humides au premier degré, corroborent la chaleur naturelle, à fin qu'elle puisse mieux abbattre la cause de douleur : rarefient, euacuent, extenuent, digerent, tant humeurs espais et visqueux que les ventosités vaporeuses et froides qui n'ont issue ny sortie, comme :

[1] Liu. 2. *Aph.* — A. P.

Fleurs.

Flores chamæmeli, meliloti, anethi, crocus.

Huiles.

Oleum chamæmelinum, anethinum, oleum lini, oleum ex sem. althææ, oleum lumbricorum, oleum ouorum, ex tritico.

Graisses.

Butyrum, lana succida, suillus adeps, vitulinus, gallinaceus, anserinus, humanus, ex anguilla, cuniculo, et aliis : lac muliebre et vaccinum.

Mucilages et decoctions.

Mucilago seminis lini, fœnugræci, althææ, maluæ, aut earum decoctio. Item decoctio liliorum, violariæ, capitis, pedum et intestinorum arietis, et hœdi.

Les stupefactifs ou narcotiques, improprement dits anodyns, sont froids iusques au quatriéme degré : par leur froidure extreme empeschent que l'esprit animal ne peut venir iusques à la partie : partant ostent le sentiment d'icelle, et par consequent l'apprehension qui se pourroit faire : finalement viennent à endormir et stupefier la partie où ils sont appliqués. Et sont comme :

Hyoscyamus, cicuta, solanum furiosum, mandragora papauer, opium, philonium,

et les semblables.

Ligatures extremes et compressions ostent aussi le sentiment d'vne partie, comme quand il faut amputer vn membre : parquoy elles seront mises au nombre des anodyns impropres.

L'vsage des premiers anodyns est manifeste en la curation de chacune maladie par son contraire. Nous vsons des seconds en toute douleur qui se peut ranger, à fin d'euiter fluxion, inflammation, fiéures, et autres accidens. Mais où la douleur est extreme et trop vehemente, qui ne veut obeïr aux vrays anodyns, il faut venir aux narcotiques, puis qu'il n'y a autre remede : non pas seulement aprés auoir vsé des anodyns, mais aussi du commencement des douleurs trop grandes, quand le mal ne permet vser des anodyns. Toutesfois il ne faut appliquer narcotiques sans y mesler du saffran, ou myrrhe, ou castoreum, autrement il seroit dangereux : comme aussi la continuelle application d'iceux est perilleuse et dommageable. Car par icelle la partie deuient liuide, pour l'extinction de la chaleur naturelle : et consequemment se tourne en mortification ou esthiomene. Or aux douleurs extremes des grandes inflammations, et phlegmons, et gangrenes, ne faut vser ny des vrais anodyns, ny des stupefactifs, car ils ne pourront appaiser telle douleur : mais des premiers, à sçauoir, de phlebotomie, purgation, et scarification de la partie dolente, et que *dolor sit medicina doloris :* comme nous auons dit au traité *De gangrene et mortification.*

D'abondant nous auons quelques medicamens purgatifs estans appliqués par dehors, comme ceux que Ætius, *Tetrab.* 1. *serm.* 3. *chap.* 35, nous a laissé par escrit, comme tu verras par ces exemples.

Epithemata purgantia.

♃. Pulpæ colocynth. seminis erucæ, rutæ syluestris, elaterij, grani cnidij, latiridum expurgatarum, galbani, nitri rubri, ceræ, singul. ℥. iiij.
Opopanacis ʒ. ij.
Terebenthinæ ʒ. vj.

Terenda terito, et taurino felle paulatim irrigato, donec apté imbibantur. Deinde circa vmbilicum apponito vsque ad pu-

bem, et ventrem inferius ducet: si verò fundo stomachi applicabis, vomitum excitabit.

Aliud.

♃. Elaterij ʒ. iij.
Colocynthidis, scammoniæ, squammæ æris, radicis agrestis cucumeris, lathyridum ana ʒ j.

Aut pro lathyride tithymali succum terito et cribrato, et cum oleo plurimum salis habente, subigito: magnam deinde pilam è lana confectam, hoc medicamento illitam, cuicumque parti volueris applicabis, vmbilico (inquam) aut lumbis.

Compositio olei et vnguenti purgantis.

♃. Fellis taurini ℥. j.
Grani cnidij viridis ℥. iiij.
Succi lupinorum viridium ℥. ij.
Euphor. ℥. j.
Pulpæ colocynt. tantundem.
Vulpini adipis recen. ℥. ij.
Adipis viperæ ℥ j. ß.
Stercoris muris ℥. iiij.
Succi pæoniæ, castor. singul. ʒ iiij.
Olei ligustrini ℥. vj.
Olei antiqui ℥. j.

Fiat vnguentum vel oleum.

Purgat absque molestia, et præter cæteras vtilitates etiam mentis delirio confert: mensura vero quæ ad vsum assumitur, maxima est, cochlearia duo: nam quibusdam et vnum sufficit. Illinitur vmbilicus, et integra purgatio subsequitur: quæ si plus æquo exuberauerit, spongia vino tepido imbuta et expressa ventrem fouebis, et confestim sistetur.

Hypoglottides, c'est à dire, *sublinguales*, que l'on tient en la bouche, comme feuilles de vinette, rouëlles de citron trempées en eau rose et succre, grenade ou orenge, berberis confit, ou autres semblables qui ont puissance de rafraischir et humecter la langue et toute la bouche [1].

CHAPITRE XX.

DE LA COMPOSITION DES MEDICAMENS, ET DE LEVR VSAGE.

Iusques icy auons declaré, tant en general qu'en particulier, les facultés et effets des medicamens simples, lesquels il faut connoistre auant qu'entreprendre les composer. Qu'il soit vray, vn architecte et edificateur doit premier connoistre les matieres qui luy sont necessaires à maisonner et dresser son ouurage. Ainsi vn Chirurgien voulant composer vn medicament à sa necessité, doit entendre que c'est que composition, et la nature des simples qui entrent en sa composition. Laquelle auons voulu declarer auant que donner la maniere de composer lesdits medicamens.

Composition doncques est mixtion des medicamens diuers en effets et vertus, faite par le Medecin [1]. A ceste cause, les medicamens ayans plusieurs substances, comme la rheubarbe, ainsi que nous auons dit, et l'aloë, la rose et l'absinthe, sont dits simples, au regard des composés artificiellement: iaçoit qu'ils soient bien composés par l'ouurage de Nature [2]. Ainsi plusieurs compositions sont appelées simples, comme *oxymel simplex*, *oxysaccharum simplex*, et autres, pour la comparaison des plus composés.

Nous vsons des medicamens composés, pour cause que les simples n'ont tousiours contrarieté suffisante en pareil degré aux maladies, et qu'il

[1] Cette phrase, où il manque quelque chose pour le sens grammatical, est une addition de 1585.

[1] Galien, au 2. *Des simples.* — A. P.

[2] Galien, au 4. *De garder sa santé.* — A. P.

faut augmenter ou diminuer la force de l'vn ou l'autre. D'auantage pour la complication des maladies et des indications, sommes contraints mesler medicamens simples : car la nature du corps ou de la partie souuent demandent autres medicamens que les maladies. Qu'il soit vray, pour les indications contraires nous donnons medicamens composés, qui seruent à tous les deux, en augmentant celuy qui est de plus grande importance, et diminuant l'autre [1]. Quartement, la composition des medicamens a esté inuentée, à fin de changer leur couleur, saueur, et odeur.

Les autres vsages et causes de la composition des medicamens simples, ont esté bien doctement escrites par monsieur maistre Iacques Syluius, en sa *Methode de composer les medicamens*, auec l'election d'iceux : à ceste cause le pourras voir.

Des medicamens composés.

Des medicamens simples cy dessus escrits, les anciens ont fait diuerses compositions et remedes topiques et particuliers, communs tant au Medecin qu'au Chirurgien, desquels nous faut parler. Telles compositions sont :

Clysteres,
Suppositoires,
Noüets,
Pessaires,
Huiles,
Linimens,
Onguents,
Emplastres,
Cerofiennes,
Pultes,
Cataplasmes,
Fomentations,
Embrocations,
Epithemes,
Vesicatoires,
Cauteres ou ruptoires,
Collyres,
Errhines,
Sternutatoires,
Masticatoires,
Gargarismes,
Dentifrices,
Sachets,
Suffumigations et parfums,
Insessions et bains.

[1] Mesué, *en ses Canons.* — A. P.

La maniere de les escrire et ordonner, ie declareray particulierement et le plus briefuement que faire se pourra, commençant aux plus simples, vniuersels et plus necessaires, aprés que i'auray deduit les valeurs, figures et portraits des mesures et poids, desquels nous vsons communément à dispenser et proportionner les medicamens les vns auec les autres.

CHAPITRE XXI.

DES POIDS ET MESVRES, ET DE LEVRS FIGVRES.

Tout poids depend d'vn commencement, et quasi element : car tout ainsi que les corps ont leur commencement des quatre corps simples, que nous appellons Elemens, esquels se peuuent resoudre, ainsi tous poids sont composés d'vn grain, qui est comme element des autres poids, auquel ils sont terminés.

Ledit grain doit estre entendu d'orge, non trop sec, ny humide et chancy, ains bien nourri et mediocrement gros.

De tels dix grains est fait vn obole, ou demy scrupule :

De deux oboles ou vingt grains, vn scrupule :

Puis de trois scrupules, ou soixante grains, est composée la drachme :

De huit drachmes l'once : tant que de douze onces nous faisons la liure medicinale, qui est presque le plus haut poids duquel nous vsons communément : et se peut resoudre en drachmes, scrupules, oboles, et finablement en grains, outre lesquels n'est possible descendre plus bas.

Pour escrire ces poids, nous vsons de certaines lettres et figures qui s'ensuiuent.

La liure est signifiée par. . .	℔.
L'once par ceste figure. . . .	℥.
Comme le drachme en telle.	ʒ.
Aussi le scrupule ainsi. . . .	℈.
L'obole est escrit par ses premieres lettres.	obol.
Le grain semblablement par	g̃.
Le manipule par.	m.
Le pugile par	p.
Le nombre par.	n.

La moitié de chacun desdits poids est figurée par ß. mise aprés lesdits poids, comme demie liure ℔. ß. demie once ℥. ß., et ainsi des autres.

Telles sont les figures des poids et mesures : mais en dispensant medicamens, nous vsons aucunesfois d'vn poids, et de l'autre non : parquoy faut entendre que les herbes vertes et seiches sont dispensées par m. ou p. : les seiches que l'on veut pulueriser par ℥. — ß. — ou p.

Les racines	par ℥. — ʒ. — p. — m.
Les escorces	℥. — ʒ.
Les semences	℥. — ʒ.
Les fruits	n. — p. — ℥. — ʒ. — ℈.
Les fleurs	p. — m. — ℥. — ʒ.
Les legumes	p. — ℥. ʒ.

Tous autres medicamens, tant secs que liquides, sont dispensés et escrits par — ℔. — ℥. — ʒ. — ℈. — obol. — g̃. desquels poids tous medicamens bien dispensés des anciens sont seulement escrits.

Ces choses entendues, faut descrire les manieres de dispenser et ordonner medicamens composés : et pour ce faire commencerons aux clysteres, comme les plus communs et plus necessaires.

CHAPITRE XXII.

DES CLYSTERES.

Clystere, c'est à dire, ablution ou lauement, est vne iniection appropriée au siége et aux intestins en premiere intention : car autrement sont aussi faits et donnés des clysteres, tant pour le ventricule, ratte, reins, vessie, amarry, mesentere, et autres parties voisines, que mesme pour la teste, de laquelle souuent par clystere acre est faite reuulsion de la matiere en bas, comme il se pratique iournellement, et non sans heureux succés, en l'apoplexie : de sorte qu'il n'y a aucune partie qui ne ressente quelque profit du clystere, mais les vnes plus, les autres moins.

Il a plusieurs especes ou differences : car ou il est remollitif, ou purgatif, ou anodyn, ou astringent, ou detersif, ou sarcotique, ou epulotique, ou nutritif. Toutes lesquelles differences sont composées et faites des parties des plantes, des parties des bestes, ou des medicamens composés, tant solutifs qu'autres, selon les intentions du composant.

Les parties des plantes sont racines, semences, fueilles, fleurs, fruits, germes, jus, mucilages.

Les parties des bestes sont, iaunes et aubins d'œufs, miel, poulet, chapon, vieil coq vené et preparé, la teste et pieds de mouton, laict clair, tripes, suif de bouc, axonge : toutes lesquelles parties, tant des bestes que des plantes, on fait cuire et boüillir, et en la decoction l'on mesle et destrempe les medicamens laxatifs et autres, tant simples que composés. Quelquesfois sans mixtion de medicamens composés sont faits clysteres, seulement d'huile, comme d'huile de noix pour la colique : de laict clair, de decoction de pieds, teste et tripes de mouton, potage de pois ciches, d'orge.

La quantité du clystere est aucunesfois grande, autresfois plus petite, selon les temperatures et complexions, et selon les intentions. Aucuns peuuent endurer grande quantité, les autres moindre : aux enfans, debiles, femmes grosses, conuient moindre quantité. Aussi où le ventre est fort serré et dur, en vne colique, dysenterie, lienterie, et autres affections du ventre inferieur, faut que la quantité du clystere soit plus petite. Au contraire, où l'on veut seulement esmouuoir le ventre, faut plus grande quantité : toutesfois la quantité de la decoction communément est d'vne liure et demie, d'vne liure, ou tout au moins de trois quarterons : mais le plus souuent nous laissons la quantité au iugement de l'Apoticaire, disant seulement *quant. sufficit.*

Il faut que le clystere soit tiede, plus ou moins, selon que les patiens le peuuent endurer, de peur que s'il estoit froid, il n'offençast les intestins et autres parties voisines, qui sont nerueuses et froides de leur naturel : et d'auantage faut en faire l'iniection peu à peu et doucement, de peur que poussé d'impetuosité et tout à coup, il ne chasse les flatuosités (qui ordinairement sont contenues en la capacité des intestins) en haut, et par ce moyen n'excite des tranchées intolerables. Pour donner le tout à entendre, faut à present venir à descrire les exemples de chacune difference des clysteres.

Clystere remollitif.

♃. Maluæ, violarum, bismaluæ, brancæ vrsinæ ana m. j.
Radicis althææ et liliorum alborum ana ℥. j.
Passularum et ficuum pinguium ana ℥. ß.
Fiat decoctio ad ℔. j. in qua dissolue :
Cassiæ, butyri recentis ana ℥. j.
Olei violati ℥. iij.
Fiat clyster.

Les clysteres laxatifs sont faits de quatre sortes de medicamens, de la decoction de medicamens laxatifs, huiles et miel, ou autre qui ait vertu d'irriter. La decoction est quelquesfois propre à tirer les humeurs que l'on veut purger : comme pour tirer les humeurs froids et visqueux, elle se fera ainsi :

Clystere pour l'humeur visqueux.

♃. Saluiæ, origani, abrotoni, camomillæ et meliloti ana m. ß.
Seminum anisi, fœniculi, cumini ana ʒ. iij.
Seminis carthami ʒ. ij.
Fiat decoctio, in qua dissolue :
Diaphœnici et hieræ simplicis ana ℥. ß.
Olei anethi et chamæm. ana ℥. j. ß.
Mellis anthosati et sacchari rubri ana ℥. j.
Fiat clyster.

Autre [1].

℞. Vini albi gener. ℔. j.

Bul. ad consumpt. medieta. in qua diss. sacchar. rubri ℥. ij. iterum parum addendo vitell. ouor. num. ij.

Et fiat clyster.

Pour purger et tirer l'humeur cholerique et bilieux, il sera fait en ceste maniere :

Clystere pour l'humeur bilieux.

℞. Quatuor remollientium, parietariæ, cichorij, endiuiæ ana m. ß.

Seminum quat. frigidorum maiorum ana ʒ. iij.

Hordei integri p. j.

Fiat decoctio, in colatura dissolue :

Cassiæ ℥. j.

Olei violati et mellis rosati ana ℥. ij.

Fiat clyster.

Pour tirer et purger l'humeur melancholique, l'on fera tel clystere :

Clystere pour l'humeur melancholique.

℞. Fumiterræ, centaurij minoris, mercurialis ana m. j.

Polypodij quercini, folliculorum senæ ana ʒ. iij.

Seminis agni casti, thymi, epithymi ana ʒ. ij.

Fiat decoctio, in qua dissolue :

Confectionis hamech ℥. ß.

Cassiæ recens extractæ ʒ. iij.

Olei violati et liliorum ana ℥. ß.

Sacchari rubri et mellis violati ana ℥. j.

Salis communis ʒ. j.

Tels clysteres ne seruent seulement à euacuer les humeurs susdits, mais aussi souuent contrarient aux intemperatures : comme le premier et dernier alterent les intemperies froides : le second conuient aux intemperatures chaudes.

Les medicamens laxatifs qui sont mis aux clysteres sont doux, ou forts. Les forts, comme *confectio hamech, benedicta, diaprunis solutiuum, diaphœnicum,* sont meslés à part soy iusques à ʒ. vj. ou ℥. j. tout au plus, selon la nature du patient facile ou difficile à esmouuoir. Les debiles et benins, comme *catholicon*, *cassia*, *hiera simplex*, de ʒ. vj. iusques à ℥ j. ß., ℥ ij. au plus, selon les indications. Et tels medicamens l'on dissout le plus souuent en decoction commune de clysteres, qui est faite de quelques remollitifs auec fleurs de camomille et semence d'anis.

Le clystere anodyn est fait sans medicamens laxatifs des medicamens anodyns, descrit en ceste maniere.

Clystere anodyn.

℞. Florum chamæmeli, meliloti, anethi ana p. j.

Radicis bismaluæ ℥. j.

Fiat decoct. in lacte, colaturæ adde :

Mucilaginis seminis lini et fœnugræci extractæ in aqua maluæ ℥. ij.

Sacchari albi ℥. j.

Olei camomillæ et anethi ana ℥. j.

Vitellos duos ouorum.

Fiat clyster.

Tels clysteres faut garder long temps, à fin qu'ils puissent mieux appaiser les douleurs.

Vn clystere astringent est fait de choses astringentes, en la façon qui s'ensuit.

Astringent.

℞. Caudæ equinæ, plantaginis, polygoni ana m. j.

Fiat decoctio in lacte vstulato ad quart. iij. colaturæ adde :

[1] Cette formule manque dans toutes les éditions du vivant de l'auteur, et se lit pour la première fois dans l'édition posthume de 1598.

Boli armeni et sangui. draconis ana ʒ. ij.
Olei rosati ℥. iij.
Albumina duorum ouorum.
Fiat clyster.

De tel clystere nous vsons en vne dysenterie, aprés que les grosses matieres sont euacuées et nettoyées, ou en flux excessif des hemorrhoïdes.

Les clysteres sarcotiques, epulotiques, detersifs, sont faits de medicamens descrits en leurs propres chapitres, pour seruir aux vlceres des gros intestins.

Les clysteres nutritifs sont faits de la decoction de poulets, chapons, vieils coqs cuits iusqu'à pourriture et forte expression d'iceux, moëlle, gelée, et autre telle viande bien plus cuitte que si on la vouloit prendre par la bouche, à raison que les intestins ont la vertu coctrice plus foible que le ventricule.

On fait quelquesfois lesdits clysteres de vin et decoction d'orge, quand il n'y a point de fiéure ny douleur de teste : souuentesfois de laict et de iaunes d'œufs : on y adiouste petite quantité de sucre blanc, de peur qu'il n'irrite les intestins à excretion par la vertu detersiue qui luy est naturelle : ou rosat (car tel est aucunement astringent) comme appert par les exemples.

♃. Decoctionis capi perfectæ ℔. j. ß.
Sacchari albi vnc. ß.
Misce, iniiciatur cum syringa.

♃. Decocti pulli et gelatinæ ana ℔. ß.
Vini optimi ℥. iiij.
Iniiciatur.

♃. Decocti hordei mundati et in cremorem redacti ℔. ß.
Lactis boni ℔. j.
Vitellis ouorum duos.
Fiat clyster.

Nous vsons de tels clysteres pour nourrir enfans et gens debiles, comme en vn grand deuoyement d'estomach, quand il ne retient la viande qu'il prend. Toutesfois en l'vsage de tels clysteres faut auoir esgard à trois choses [1] : la premiere est qu'il faut auant que prendre tels clysteres, asseller le patient, soit par art auec vn suppositoire ou clystere, soit du propre mouuement de nature, de peur que tels clysteres nourrissans estans meslés auec les excremens, ne soient gastés et corrompus : la seconde est qu'il soit donné en grande quantité, à fin qu'il soit porté par tous les intestins : la troisiéme est, s'il est possible, qu'on dorme aprés tels clysteres, tant à fin que le malade face mieux son profit et concoction de tels clysteres, qu'aussi qu'il les retienne mieux : de tant que le dormir arreste toutes les euacuations. Pour laquelle mesme raison les Medecins defendent de mesler en tels clysteres, sel, miel, ou huile, par-ce que les deux premiers en detergeant irritent l'excretrice : et la derniere en lubrifiant [2].

Aucuns veulent affermer que nul clystere peut estre nutritif, à raison que ce qui doit nourrir doit auoir receu trois coctions : dont la premiere est au ventricule, la seconde au foye, la tierce en chacune partie de nostre corps. Mais telle opinion peut estre reprouuée tant par raison

[1] Ces règles pour l'administration des lavements nutritifs ont été empruntées presque textuellement au chapitre 48 du livre *De la Peste* de 1568 (aujourd'hui ch. 49); voyez ci-dessus la note de la page 454.

[2] Le texte du livre *De la Peste* disait seulement de cette dernière raison : *La troisiesme, que le malade retienne son clystere le plus longtemps qu'il luy sera possible.*

que par experience. Par raison, puis que les parties de nostre corps ont vn sentiment naturel de la chose qui defaut, et que la nutrition est repletion de ce qui a esté inany et vacué, telles parties estans debilitées par trop grande inanition faite és maladies, attirent premierement tout ce qui est conuenable à leur nature : ou au defaut de tel aliment le premier qui s'offrira. Or clysteres nutritifs ne sont faits que d'alimens doux, amiables, et familiers à Nature, grandement ja preparés à concoction [1] : et pourtant telles choses estans és intestins, seront attirées des veines et arteres mesaraïques (qui ont quelque faculté de sanguifier, ainsi que dit Galien au liure *De vsu partium*) : des veines mesaraïques sont distribuées à la veine porte et au foye : et du foye à toutes les parties du corps, lesquelles aux grandes maladies, quand le patient ne peut prendre aliment par la bouche, demandent à estre remplies de ce qui leur est plus propre.

Par experience aussi, nous voyons que gens malades, estans long temps sans manger, par l'vsage de tels clysteres nutritifs ont esté aucunement soulagés et sustentés : à raison que les parties affamées attirent promptement ce qui leur est familier, le suçant des veines, lesquelles, estans vuidées, attirent du foye et des veines mesaraïques [2].

Qu'est-il besoin d'exemples plus claires, veu qu'aucuns (comme on a veu) ont reietté les clysteres par la bouche, voire les suppositoires? Ce qui monstre bien que l'attraction n'est pas seulement faite des veines mesaraïques, mais aussi du ventricule, et des autres parties [1].

Telles trop curieuses disputes ie laisseray à present, pour declarer le temps de prendre clysteres, et l'vsage.

L'on a coustume de prendre clysteres à toutes heures deuant et aprés disner, moyennant que soit loin du repas, de peur que ne soit faite attraction par le clystere de la viande estant encores à cuire en l'estomach. Parquoy on les peut prendre à six, sept, huit, neuf heures du matin auant disner, ou quatre, cinq, six aprés.

L'vsage des clysteres est assez manifeste par la connoissance de la matiere qui entre en iceux : ioint que tous ont vn commun vsage, qui est d'aider l'expulsion des superfluités contenues és intestins, et successiue-

[1] Le chapitre précité du livre *de la Peste* ajoutait ici :

« .... *Comme tu pourras voir par cestuy suiuant que nous te baillons pour exemple :* »

Et donnait ici la formule qui a été conservée au chapitre 49 du livre actuel *de la Peste*; voyez ci-dessus, page 454.

[2] Ici le chapitre cité du livre *de la Peste* ajoutait le paragraphe suivant, qui a été effacé depuis :

« Or que quelque substance se puisse attirer des intestins pour alimenter nostre corps, on le peut encor prouuer par les verollez qui ont nodositez aux os : car leur faisant faire la diette tenüe, lesdictes nodositez se resoluent, consument et degastent du tout par le moyen de la chaleur naturelle, qui attire et opere incessamment, non seulement aux aliments, mais aussi aux humeurs et excrements qui ia auoyent esté iettez par Nature comme chose à elle nuisible et superflüe, ainsi que l'on voit aussi en ce qu'vn homme ayant extreme faim et soif mangera du pain à demy pourry, et boira de l'eaüe trouble et de mauuais goust. »

[1] Là se termine l'emprunt fait au livre *de la Peste* de 1568.

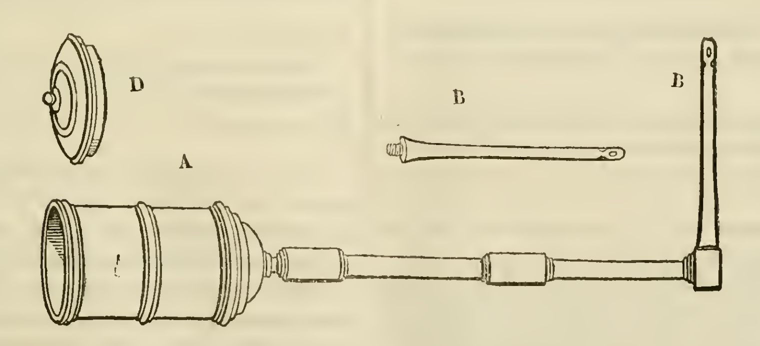
ment des autres parties. D'auantage quand l'aage ou la vertu du malade (comme aduient aux enfans, et gens debiles et malades) n'est suffisante à porter medecine, lors sommes contraints d'vser de clysteres, à cause qu'il ne debilitent point tant les forces que les medecines. Pour ceste cause, aucuns ont coustume de prendre clysteres de deux iours l'vn, encores qu'ils soient sains, quand Nature est paresseuse à ietter les excremens. A gens malades ils sont ordonnés plus souuent, pour tousiours tenir lasche le ventre.

L'vsage desdits clysteres a esté inuenté des cicoignes, lesquelles de leur propre mouuement naturel iettent de l'eau de la mer (qui pour sa salsitude a vertu d'irriter et euacuer) en leur siege pour s'asseller, ainsi que recite Galien en son *Introductoire de Medecine.*

La maniere de prendre clystere est telle, lorsque le patient le reçoit, qu'il ait la bouche ouuerte, à cause que tous les muscles qui aident à l'expulsion sont laschés, qu'il n'ait rien qui lui comprime le ventre, et qu'il soit situé en figure courbe pour le receuoir plus à l'aise, estant couché sur le costé droit. Car par telle situation le clystere receu penetrant iusques au haut des intestins, quasi comme d'vn rauage, laue plus facilement tout le ventre : où au contraire le patient estant situé sur le costé gauche, il aduient que le clystere est contraint de demeurer au rectum ou au colon : pour-ce qu'iceux par telle assiette sont pressés de la masse et pesanteur des autres intestins superieurs. Aprés qu'il a receu, il doit demeurer quelque temps sur son dos, puis se tourner de costé et d'autre, ou sur la douleur, s'il luy est possible [1].

Or il se trouue certaines femmes qui pour nulles choses ne voudroient prendre vn clystere de la main d'vn homme, pour vne vergongne et honte qu'elles ont de se monstrer : à ceste cause i'ay fait portraire cest instrument, duquel elles se pourront aider à receuoir vn clystere, le mettant par deuant (ayant vn peu les fesses leuées) la cannule dans le siege marquée B. puis versera la liqueur dedans la boëte marquée A. Le couuercle marqué D.

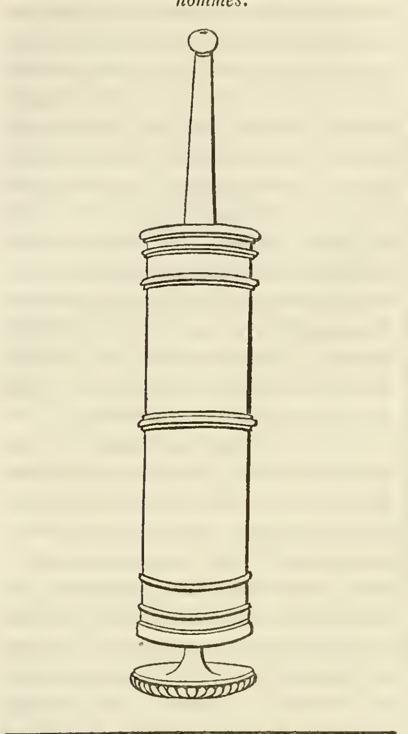
Figure d'vn instrument propre pour se donner soy-mesme vn clystere [2].



[1] Ici finissait le chapitre en 1575; ce qui suit est de 1579.

[2] J'ai dit dans mon Introduction, p. XCIX, quand et par qui avait été inventée la se-

Autre syringue pour bailler clystere aux hommes.



CHAPITRE XXIII.

DES SVPPOSITOIRES, NOVETS, ET PESSAIRES.

Suppositoire est vne maniere de tente (ayant le temps passé eu figure de gland, dont encore pour le iourd'huy elle retient le nom de *glans*[1]) qui se met au siege, à fin d'irriter le muscle sphincter à l'expulsion des excremens contenus és intestins. Ceux que l'on fait de present n'ont figure de gland, mais plustost de pessaire : car on les fait ronds et longs, en forme de chandelle de cire, d'où vient que le vulgaire de Languedoc les appelle *candelettes.*

Ils sont doux, ou mediocres, ou forts. Les doux et mediocres sont faits des poudres laxatiues, comme de biere, sel, et miel. Les forts sont composés des poudres de scammonée, euphorbe, colocynthe, et semblables, auec miel, ou ius d'herbes acres, ou fiel de bestes. Quelquesfois ils sont faits de seul sauon, souuent aussi des troncs de porée, ou de sa racine, aucunesfois d'vn lardon.

Pour composer vn suppositoire, faut mettre pour vne once de miel, vne dragme de sel, ou de poudre irritante et laschante, comme il est facile à connoistre par les exemples.

Suppositoire mediocre.

♃. Mellis cocti ℥. j.
Hieræ picræ et salis communis ana ʒ. ß.
Fiat suppositorium longum quat. digitor.

♃. Mellis cocti ℥. j.
Pulueris colocynthidos ℈. ß.
Salis gemmæ ℈. j.
Fiat suppositorium.

Nous vsons des suppositoires, quand le patient pour son imbecillité ne peut pas endurer clysteres, comme és fiéures ardentes, ou quand les malades ne veulent prendre clystere, aussi quand on ne rend point le clystere qu'on a pris : finablement

ringue ordinaire ; A. Paré est le premier qui ait parlé de cette seringue perfectionnée et propre *pour se donner soy-mesme vn clystere.* Mais il ne semble pas donner l'instrument comme de lui, et nous ignorons à qui est due cette modification.

Il est à remarquer que dans ce chapitre il ne parle que des seringues ; toutefois, les *chausses à clystere* étaient encore en usage de son temps, et se trouvent mentionnées au chapitre 48 du livre *de la Peste.* Voyez ci-dessus, page 450.

[1] L'édition de 1575 disait : *de balanus.*

és affections froides de la teste, qui endorment les malades, nous vsons communément de suppositoires forts et aigus, à fin d'exciter la vertu expultrice du muscle sphincter, estant assoupie par telles maladies : ou bien quand la maladie de son naturel est telle, qu'elle est euidemment offensée par l'vsage des clysteres : comme en l'enterocele, en laquelle si le boyau est rempli du clystere, il presse d'auantage le peritoine, et de sa grauité tombe plus aisément par la partie relaxée ou deschirée dans le scrotum.

Les nouëts, que l'on appelle en latin *Noduli*, ont mesme vsage que les suppositoires, et souuentesfois sont pris pour suppléer le defaut, tant des suppositoires que des clysteres, quand on est en lieu où l'on n'en peut pas fournir. Et pourtant les nouëts sont faits des medicamens que l'on peut partout facilement trouuer : sçauoir est, de iaunes d'œufs meslés auec du sel et du beurre, aucunesfois fiel et miel, et le tout lié en vn linge mediocrement delié à la grosseur d'vne auelaine, laissant du fil de quelque longueur au bout, à fin que quand on les mettra dans le siege, qu'ils se puissent retirer quand on voudra. Vous le pouuez ordonner en ceste maniere.

♃. Vitellum vnius oui.
Cui adde salis modicum, fellis veruecis et mellis ana ℥. ß.
Butyri ℥. iij.
Misce, fiant noduli filo appensi.

Les temps propres à prendre tant suppositoires que nouëts, est le matin auant disner comme des clysteres, car à telles heures Nature a coustume de reietter les excremens. Si on est contraint d'en vser aprés disner, que ce soit pour le moins quatre heures apres le repas.

Pessaire est plus gros que suppositoire, et est approprié à la matrice : lequel est fait de cotton ou soye, ou linge et laine pignée, en laquelle on a mis quelque medicament pour mettre au col de la matrice : lequel est fait ou pour vlceres du col de la matrice, ou pour prouoquer ou arrester les menstrues, ou pour la suffocation de la matrice, et purger les excremens d'icelle. Parquoy ils sont faits de gommes, jus, semences, herbes, racines, appropriées aux intentions que nous voulons, et incorporées en consistence emplastique et solide, pour les mettre en figure d'vn doigt dedans la matrice : mais on a coustume de les lier au bout, comme appert par les exemples.

Pessaire prouoquant les mois.

♃. Myrrhæ, aloës ana ʒ. j.
Sabinæ, seminis nigellæ, artemisiæ ana ʒ. ij.
Radicis ellebori nigri ʒ. j.
Croci ℈. j.
Cum succo mercurialis et melle fiat pessarium filo alligatum coxæ.

Pessaire pour arrester les mois.

♃. Mastiches, thuris ana ℥. iij.
Aluminis, rosar. rubr. nuc. cupressi ana ℥. ij.
Ladani, hypocistidos, sumach, myrtill. ana ʒ. iij.
Fiat pessarium cum succo arnoglossæ, et cotone.

A l'exemple de ceux-cy on pourra faire d'autres pessaires pour amollir, astreindre, mondifier, incarner, cicatriser les vlceres du col de la matrice : lesquels faut prendre au soir quand

on se couche, et les faut garder six ou sept heures.

Or les pessaires se font, non seulement des poudres de medicamens receuës et abreuuées de quelque suc, comme portent les exemples cy-dessus mentionnées, mais aussi de simples poudres receuës en vn sachet de linge rare delié et farci, d'vn peu de cotton pour le faire enfler et bouffer en iuste grosseur. De telle forme de pessaire nous pourrons commodément vser contre la cheute et precipice de l'amarry [1]. L'exemple proposé par monsieur Rondelet en son liure des *Medicamens internes*, est tel.

♃. Benioini, styrac, garyoph. ana ʒ. j.
Galliæ moscatæ ʒ. ß.
Moschi ℈. vj.
Fiat puluis exceptus bombace, imponatur in vterum.

CHAPITRE XXIV.

DES HVILES.

Huile proprement dite, est celle qui est tirée des oliues meures, ou non meures : mais abusiuement elle est prise pour toute liqueur fluxile, onctueuse, et aërée, de laquelle on fait trois especes.

La premiere est des huiles faites par expression, tant des fruits que de semences broyées et cassées, à fin d'en faire sortir par expression ce qui est oleagineux. Aucunesfois sans feu : comme huiles d'amandes tant douces qu'ameres : huile de noix tant petites que grandes : huile de kerua, ou palma christi : lesquelles aussi se peuuent tirer auec feu. Aucunesfois seulement auec feu : comme huile de lin, de laurier, de nauette, de channeuy, et autres telles semences. La maniere de les faire tu trouueras au troisiéme de Mesué, où il parle des huiles.

La seconde espece est des huiles composées de medicamens simples auec l'huile, à fin d'imprimer et laisser en l'huile la vertu des medicamens : et se fait en trois manieres. La premiere est par decoction des racines, fueilles et sommités, fleurs, fruits, semences, gommes, bestes entieres cuittes auec du vin, ou eau, ou jus, en huile commun, omphacin, ou autres, selon nos intentions, iusques à la consomption dudit vin et eau : ce qui se connoistra, si vne goutte de telle huile iettée dans le feu ne crepite point et ne petille auec bruit. Or telle consomption se fait, à celle fin que l'huile se puisse mieux et plus long temps garder sans crainte de corruption, de laquelle semble bailler occasion l'estrange matiere d'eau ou de vin meslée auec icelle. Quelquesfois on fait tremper et macerer les fruits, semences, et autres ingrediens, par quelque espace de temps auant que les faire cuire. Et la coction se doit faire en double vaisseau, à fin qu'elles ne retiennent vne qualité du feu, que nous appellons *Empyreume*. Ainsi sont faites *oleum costinum*, *rutaceum*, *de croco*, *cydoniorum*, *myrtillorum*, *mastichinum*, *de euphorbio*, *vulpinum*, *de scorpionibus*, et autres telles huiles cuittes auec le feu. La seconde maniere se fait par macera-

[1] Paré décrit ici les pessaires tels que les comprenaient les anciens ; il faut recourir à son livre *de la Generation* pour lui voir donner aux pessaires la solidité et la forme exigées par la moderne signification du mot. Voyez tome II, page 741 et suiv., la longue note où j'ai tracé l'histoire des pessaires au XVIe siècle.

tion : quand on met tremper par quelque espace de temps les medicamens simples en huile : quelquesfois sur les cendres chaudes : quelquefois en fiente de cheual ou au soleil, à fin que par ceste chaleur moderée l'huile puisse retenir la vertu des medicamens macerés. La troisiéme maniere est faite par insolation, quand en Esté l'on laisse au soleil fleurs des herbes mises tremper en huile, à fin que la dite huile estant eschauffée de la chaleur amiable du soleil, puisse prendre les facultés et effets desdites fleurs : et de ce nombre sont, huile de roses, de camomille, d'aneth, de lis, de nymphæa, de violes, et autres, lesquelles pourras voir en Mesué, à fin d'apprendre leur composition et vertu comme des autres cy-dessus.

La troisiéme espece appartient aux alchymistes, laquelle est faite par resolution en diuerses manieres, et a vertus et effets merueilleux : quand par chaleur, soit du soleil, soit du feu, soit de putrefaction, vne liqueur huileuse est tirée. Or l'extraction de ladite liqueur est faite en deux manieres, l'vne *per ascensum*, l'autre *per descensum*, ainsi qu'ils appellent.

Per ascensum sont faites huiles auec alembic et receptoire, eschauffés ou en cendres, ou arene, ou limature de fer, à fin de faire monter en haut la vapeur et exhalation des medicamens contenus au dedans, laquelle par refrigeration du sommet de la chapelle et alembic descend au réceptoire, et telle liqueur est la partie la plus ténue et subtile qui soit esdits medicaments : ce qu'ils appellent resolution en ses elemens, et extraction de l'humidité substantifique de la matiere. Ainsi est fait *oleum philosophorum*, qui est descrit au troisiéme liure de l'Antidotaire de Mesué : aussi *oleum sulphuris*, qui est de tres-grande efficace et vertu, et presque toutes les nobles et bonnes compositions qui vulgairement ont le nom de baume. Aucunesfois est faite telle sublimation à la vapeur de l'eau, qu'ils appellent *balneum Mariæ*.

Per descensum sont faites huiles, quand la liqueur ne monte en la chapelle, ains descend en vne cornue en la maniere que s'ensuit. Il faut emplir vn vaisseau de terre bien plombé, qui ait le col estroit, de taillures menues du bois, ou autre medicament gras duquel nous voulons auoir huile, et les bien disposer audit vaisseau par ordre : puis appliquer au col d'iceluy vne lamine de fer ayant plusieurs trous et pertuis, et la luter au col tant dudit vaisseau que d'vn autre vaisseau de verre, qui doit receuoir ladite huile, lequel faut mettre en terre : puis faut eschauffer l'espace de deux heures ou plus le vaisseau dessus, contenant les medicamens que l'on veut distiller, et par ainsi distillera huile dedans le vaisseau enterré : telle distillation, comme auons dit, est faite *per descensum*, c'est-à-dire par descente contraire à la precedente. Plus ample doctrine de telles sortes de distiller tu trouueras en Philippe Vlstade, en son liure *Du Ciel des Philosophes*, et au premier liure de *la matiere de Chirurgie*, chapitre des *Resoluens* : aussi Mesué la descrit, parlant de l'huile de genéure. Ainsi se peut tirer l'huile du bois de genéure, de gaiac, de fresne, du bois de rosmarin, et plusieurs autres de vertus et effets merueilleux en la curation des maladies. Semblablement est tirée par resolution, huile d'œufs, de froment, et de moustarde : toutesfois elles se peuuent tirer par expression, comme la premiere espece.

Il y a vne autre façon d'extraire telles huiles *per descensum*, quand on met le vaisseau contenant medicamens decliue et panché en lieu frais, comme en la caue : ainsi est tirée huile de myrrhe, huile de tartre, et de vitriol. Or faut noter qu'en l'extraction de la quinte-essence des vegetables, c'est à dire qui ont faculté de croistre ou diminuer, comme sont les herbes, l'humidité substantifique est tirée la premiere : mais des mineraux est tirée la derniere, laquelle est pure et nette, semblable à huile. Il y a d'autre substance excrementeuse qui se tire, mais elle n'a tels effets que la substantifique, laquelle surpasse toutes autres facultés des medicamens, bien souuent outre toute opinion commune.

Nous vsons des huiles, à fin que la vertu penetre au profond, ou à fin que l'huile puisse adoucir la substance des choses que l'on mesle auec ladite huile. Toutesfois faut entendre, que quand on fait huiles froides composées auec huile commune, il faut prendre de l'huile omphacin, c'est-à dire tirée d'oliues vertes et non meures, comme l'huile rosat. Aussi quand on veut faire huiles chaudes, comme huile des philosophes, ou *benedicta*, il faut prendre de l'huile douce et bien meure, ou vieille, ou d'infusion de rosmarin et semblables.

CHAPITRE XXV.

DES LINIMENS.

Liniment est composition externe, moyenne entre huile et onguent : ayant plus de consistence que l'huile, pour ce qu'en sa composition, outre l'huile, il reçoit beurre, axonge, et choses semblables : lesquelles estans refrigerées, acquierent et retiennent quelque consistence, qui est cause que pour eschauffer, meurir, et appaiser douleur, le liniment est plus propre que les huiles seules, pource qu'il s'attache mieux et a plus de prise sur la partie, et ne s'escoule si aisément, et moins que l'onguent : lequel est ainsi appellé, à cause qu'il lenit et adoucit les parties rudes et exasperées, et appaise les douleurs.

Les especes des linimens sont prises de leurs effets : car aucuns sont refrigerans, autres eschauffans, aucuns humectans, quelques-vns maturatifs, et ainsi des autres, selon les indications des maladies.

La matiere et ingrediens des linimens sont huile, axonge, suif, beurre : ou ce qui a consistence d'huile, comme styrax liquide, terebenthine, mucilage de fœnugrec et guimauue, moëlle, laine succide, et autres. Quelquesfois on y adiouste quelque poudre de racines, semences, fleurs, escorces, mineraux et autres, mais en petite quantité, à fin que le liniment retienne tousiours sa consistence liquide : aussi on y mesle bien peu de cire, pour lier vn petit et retenir les huiles ou axonges. On en peut faire des autres medicamens tant simples que composés, declarés cy deuant, selon l'exigence et necessité, et complication des maladies. Les exemples donneront tout à connoistre.

Liniment eschauffant, attenuant et digerant.

♃. Olei amygdalarum amararum, liliorum ana ℥. j.
Axungiæ anatis et gallinæ ana ℥. ß.
Butyri sine sale ℥. j.

Mucilaginis seminis althææ, et fænugræci, extractæ in aqua hyssopi ana ℥. ß.
Addendo pulueris croci et ireos ana ℈. j. fiat linimentum.

Humectant et remollitif.

℞. Olei amygdalarum dulcium ℥. ij.
Axungiæ humanæ ℥. ß.
Mucilaginis seminis maluæ extractæ in aqua parietariæ ℥. ß.
Fiat linimentum addito croco.

Ainsi pourras faire autres linimens à cest exemple, plus ou moins forts ou debiles, des remedes ja descrits.

Les linimens se peuuent appliquer à toutes les parties du corps, tant pour eschauffer, refrigerer, humecter et desseicher, que pour digerer, maturer, emollir, appaiser douleurs, à cause qu'ils adherent d'auantage, et ne coulent pas si tost que les huiles. Toutesfois en la composition des linimens, faut considerer la partie où l'on les veut appliquer : car si la partie a quelque conduit, meat ou sinuosité, comme l'oreille, il faut que le liniment soit plus liquide et ait plus grande quantité d'huile. S'il faut qu'il adhere sur la partie où il est appliqué, faut y mettre plus de graisses ou axonges, et autres choses qui ont consistence. Aucuns veulent mettre difference entre les linimens et onguens, à cause qu'aux linimens ne faut mettre cire comme aux onguens : lesquels certainement s'abusent : car il y a des onguens où il n'y entre point de cire, comme entre les autres l'Egyptiac, non plus que tous ceux qui sont preparés pour les gangrenes et vlceres putrides, pource qu'à telles maladies, toutes choses grasses, comme huile, graisse, resine, cire sont fort contraires : en lieu desquelles entre en l'Egyptiac le miel et verd de gris, tant pour donner consistence à l'onguent que pour le rendre detersif.

CHAPITRE XXVI.

DES ONGVENS.

Les onguens ont plus de consistence et sont plus fermes que les linimens, et de plus grands effets : ainsi nommés à cause que les parties où l'on les applique sont ointes et engraissées.

Les differences d'iceux sont prises en partie de leurs effets, à cause qu'ils eschauffent, refrigerent, desseichent, humectent, mondifient, confortent les parties, consument la chair, faisans cicatrices, et autres choses semblables : en partie de leurs couleurs, et des noms des inuenteurs, comme *album Rhasis, dessiccatiuum rubrum :* en partie aussi du nombre des simples desquels ils sont faits, comme *vnguentum tetrapharmacum*, que communément on nomme *basilicon*, et *tripharmacum*, que l'on dit *nutritum :* et de plusieurs autres tels accidens sont faites les differences desdits onguens, comme le plus souuent ils retiennent le nom du principal simple qui entre en la composition d'iceux : ainsi nous disons *vnguentum de lithargyro*, *de minio*, *diapompholigos*, et les autres semblables.

Ils sont faits d'herbes, racines, semences, fruits, des parties des bestes, des metalliques, et quelques corps terrestres. Les jus et autres humidités sont consumées en cuisant, comme aux huiles : les herbes et parties d'icelles sont puluerisées, si elles sont seiches, tout ainsi que les metalli-

ques et corps terrestres : si elles sont vertes, elles sont cuittes, exprimées, et puis leur jus consommé en decoction. Les gommes et resines aucunesfois sont puluerisées, autresfois sont dissoutes et fondues, ou par feu, ou par quelque liqueur conuenable. La cire se fond auec l'huile sur le feu.

Or pour composer onguens, on a accoustumé garder telle proportion, que pour vne once de poudre, on y mette deux onces de cire, et huit onces d'huile : toutesfois puisque la cire n'est mise aux onguens que pour leur donner consistence, il vaut mieux laisser la quantité de cire au iugement de celuy qui les fait : ioint qu'il faut aussi moins y adiouster de cire en Esté qu'en Hyuer : à cause que la chaleur de l'Esté desseichant d'auantage la composition totale de l'onguent, luy donne plus de consistence. Telle est la reigle des communs praticiens pour ordonner onguens, laquelle entendras mieux par exemple.

Onguent repercussif et arrestant flux de sang.

♃. Olei rosacci ℥. iiij.
Pilorum leporis, boli armeni, terræ sigillatæ ana ʒ. j.
Balaustiorum et gallarum ana ʒ. ß.
Tritis quæ terenda, et simul mixtis, addita cera quod sufficit, fiat vnguentum.

Ainsi promptement à ta necessité pourras composer onguens à cest exemple : mais souuent on en fait d'autre façon. Car il y a trois manieres de composer onguens : la premiere est celle qui est faite sans feu, en pistant seulement au mortier : ainsi est fait *vnguentum nutritum* : la seconde, quand auec feu nous fondons en l'huile la cire, ou autre telle graisse : puis quand tout est fondu, nous meslons les poudres en mesme proportion que celle cy dessus : en ceste façon l'on compose *vnguentum aureum, basilicon, diapompholygos, desiccatiuum rubrum, et enulatum.* La troisiéme maniere est de pister axonges auec les herbes, puis les cuire ensemble et les couler, car la colature est onguent. Et pour facile intelligence, ie te donneray la description des susdits onguens, et la maniere de les faire.

Vnguentum nutritum.

♃. Lithargyri auri triti et loti ℔. ß.
Olei rosati ℔. j.
Aceti rosati ℥. iiij.
Et fiat vnguentum.

Vous prendrez premierement votre litharge, et la mettrez en vn mortier, y adioustant vn peu d'huile à fin qu'elle s'espaississe, la remuant auec vn pilon : puis adiousterez autant de vinaigre, en remuant iusques à ce qu'ils se soient incorporés ensemble : et continuerez à ietter tantost vn peu de vostre huile, puis du vinaigre, iusques à ce que l'onguent soit rendu en bonne forme et consistence. Et si tu veux faire de cest onguent l'*emplastrum nigrum*, tu feras consommer petit à petit tout ton vinaigre, et lors l'emplastre viendra noire et luisante.

Vnguentum aureum.

♃. Ceræ citrinæ ℥. vj.
Olei boni ℔. ij.
Tereb. ℥. ij.
Resinæ, colophoniæ ana ℥. j. ß.
Olibani, mastiches ana ℥. j.
Croci ʒ. j.
Fiat vnguentum.

En premier, ferez fondre vostre cire auec vne grande portion de l'huile,

puis vous adiousterez la resine et colophone rompue par petits morceaux : et estans fondues, osterez le tout du feu, et adiousterez vostre terebenthine : cela estant à demy refroidi, mettrez l'oliban et mastic puluerisés, et sur la fin le saffran dissout ou destrempé auec le reste de vostre huile.

Le *tetrapharmacum* est ainsi appellé, par-ce qu'il est composé de quatre simples, sçauoir : cire, resine, poix et suif de taureau, egalement meslés et fondus.

Vnguentum tetrapharmacum.

℞. Resinæ, picis nigræ, ceræ ana ℥. ij. ß.
Olei veteris oliuarum matur. ℔. j. ß.
aut ℔. j. si durius id esse vis.
Fiat vnguentum.

Faites fondre auec l'huile la cire coupée par petits morceaux, puis adiousterez la resine et poix : et le tout estant fondu aurez vostre onguent.

Aucuns l'appellent *basilicum.*

Vnguentum diapompholygos.

℞. Olei rosati ℥. ix.
Ceræ albæ ℥. iij.
Succi solani hortensis ℥. iiij.
Cerussæ lotæ ℥. j.
Pompholygos, plumbi vsti et loti, olibani puri ana ℥. ß.
Fiat vnguentum.

En l'huile sera fondue la cire à petit feu, puis estant ostée du feu, adiousterez vos susdits ingrediens, et les broyerez long temps en vn mortier de marbre, versant petit à petit du suc : et ce qui ne sera incorporé, vous le separerez.

Vnguentum desiccatiuum rubrum.

℞. Lapidis calaminaris, terræ sigillatæ ana ℥. ij.
Lithargyri auri, cerussæ ana ℥. j. ß.
Camphoræ ʒ. ß.
Ceræ ℥. ij. ß.
Olei rosati et violarum ana ℥. iij.
Fiat vnguentum.

Vous ferez fondre la cire auec l'huile, et estans refroidis vous meslerez vos poudres, remuant auec vne spatule de bois, adioustant sur la fin le camphre dissout auec vn peu d'huile rosat, ou eau de roses.

Vnguentum enulatum.

℞. Radicis enulæ campanæ coctæ cum aceto, et pistatæ vt decet ℔. ß.
Axung. porci, olei communis ana ℥. j. ß.
Argenti viui extincti, et terebenthinæ lotæ ana ℥. j.
Salis communis puluerisati ʒ. ij.
Incorporentur vt decet.

Vous prendrez vos racines cuites, et passées par l'estamine, lesquelles ferez cuire auec vostre axonge à petit feu, en remuant tousiours, puis soudain ietterez vostre sel, et l'huile, et cire, le tout meslés ensemble : cela fait, sera ostée du feu la composition : à laquelle estant froide, adiousterez le vif argent esteint auec vn peu d'axonge et terebenthine.

Vnguentum album Rhasis.

℞. Olei rosati ℥. ix.
Cerussæ albæ ℥. iij.
Ceræ albæ ℥. ij.
Confice sic.

La ceruse sera bien puluerisée, sus laquelle ietterez l'huile et la cire que vous meslerez ensemble chaudement, puis longuement battrez le tout ensemble, iusques à ce que la meslange vous en semble bien parfaite.

Vnguentum de althæa.

♃. Radicis althææ ℔. j.
Seminis lini, fœnugræci ana ℔. ß.
Scillæ ℥. iij.
Olei communis ℔. ij.
Ceræ ℔. ß.
Terebenthinæ, galb. gummi hederæ ana ℥. j.
Colophoniæ et res. ana ℥. iij.

Les racines et les morceaux de scille, et les semences de lin, seront mises en infusion chacun à part, en cinq liures d'eau l'espace de trois iours, puis on les fera boüillir iusques à la consomption chacun de trois onces: cela fait, on en tirera les mucilages, que l'on fera cuire auec l'huile, adioustant la cire taillée en petits morceaux: puis l'ostant du feu mettrez le galbanum dissout en vinaigre meslé auec la terebenthine, ensemble la gomme de lierre, colophone et resine, reduits en poudre: ou bien ferez fondre vostre colophone et resine auec la cire et l'huile, qui seroit mieux.

Vnguentum populeonis.

♃. Ocul. populi arb. ℔. j. ß.
Folio. papauer. nig. mandrag. folior. rubiæ. hyoscya. vermic. lactucæ, semperuiui, folior. violar. cymbalaris folior. nominati cortali nascentis in fig. et muris ana ℥. ß.

Cordus et Fernelius, itemque Nicolaus dozent les simples iusques à trois onces chacun:

Adipis suilli recentis expertis salis ℔. ij.
Vini boni ℔. j.
Fiat vnguentum.

Les fueilles de violes et œillets de peuple seront pistés en vn mortier de marbre auec les axonges, puis seront mis en vn pot, et laissés l'espace de deux ou trois mois, attendant que les autres herbes soient en leur vigueur: lesquelles estans cueillies, seront hachées et pistées comme les susdites, puis meslées ensemble, et sera le tout mis en vn lieu tiede l'espace de huit iours, adioustant vne liure de vinaigre fort: cela fait, on fera le tout cuire iusques à la consomption de l'humidité, qui se connoistra lors que l'on en iettera vn peu dessus le feu, et s'il fait bruit, c'est signe qu'il y a encore quelque humidité: laquelle estant consommée, ledit onguent sera passé par vn gros linge, en exprimant bien fort le marc des susdites herbes.

Vnguentum apostolorum.

♃. Terebenthinæ, ceræ albæ, resinæ ana ʒ. xiiij.
Opopanacis et floris æris (seu viridis æris: *car* flos æris *ne se prend pas icy proprement pour ces petits grains, qui comme scintilles saillent de l'airain, lors que les mareschaux l'abreuuent d'eau pour le rafraichir: mais il se prend pour le verd de gris, qui est fort propre contre les vlceres malins contre lesquels tout cest onguent est preparé*) ana ʒ. ij.
Ammoniaci ʒ. xiiij.
Aristolochiæ longæ, thuris mascu. ana ʒ. vj.
Myrrhæ et galbani ana ʒ. iij.
Bdellij ʒ. j.
Lithargyri drach. ix.
Olei ℔. ij.
Fiat vnguentum.

La litharge doit estre nourrie auec ℥. ij. d'huile, l'espace de cinq heures, en aprés cuitte à petit feu iusques en forme de miel, en remuant à fin qu'elle ne se brusle, à laquelle estant hors du feu, adiousterez la cire fondue auec le reste de l'huile, ensemble la resine: puis le tout estant refroidi, mettrez

les gommes dissoutes en vinaigre, et cuites incorporées auec la terebenthine, ou bien les adiousterez en poudre : cela fait, les poudres d'aristoloche, myrrhe et encens seront incorporées : et par ainsi aurez vostre onguent, y adioustant sus la fin *floris æris* bien subtilement puluerisé.

Encore que par cy deuant la description de l'Egyptiac soit mise, ie n'ay voulu faillir le mettre en ce lieu.

♃. Floris æris, aluminis rochæ, mellis communis ana ℥. iij.
Aceti acerrimi ℥. v.
Salis communis ℥. j.
Vitrioli Romani ℥. ß.
Sublimati pulueris. ʒ. ij.
Bulliant omnia simul, et fiat vnguentum vt artis est.

I'ay adiousté le sublimé pour luy donner plus de force, lequel tu pourras diminuer ou oster si bon te semble.

Vnguentum Comitissæ.

♃. Corticum medianorum castanearum, corticum medianorum arboris glandium, et glandium, myrtillorum, caudæ equinæ, corticum fabarum, acinorum vuarum, sorborum siccorum immaturorum, mespillorum immaturorum, radicum chelidoniæ, foliorum prunorum syluestrium ana ℥. j. ß.
Aquæ plantaginis ℔. viij.
Ceræ nouæ ℥. viij. ß.
Olei myrtillorum ℔. ij. ß.

En aprés te faut espandre dru et menu la poudre des choses qui s'ensuiuent.

♃. Pulueris corticis mediani castanearum, corticis mediani glandium, corticum medianorum arboris glandium, id est quercus, gallarum ana ℥. j.
Cineris ossium cruris bouis, myrtillorum, acinorum vuarum, sorborum siccorum ana ℥. ß.
Trochiscorum de carabe ℥. ij.
Fiat vnguentum.

Premierement vous ferez vne decoction en l'eau de plantain, des simples concassés qui s'ensuiuent, comme *cortex medianus arboris quercini, acini vuarum, radix chelidoniæ, mespilla, sorba, cauda equina, semen myrtillorum, pruni syluestris folia, cortices fabarum, cortices mediani glandium, castanearum cortices, et gallæ :* lesquels simples estans bien cuits, seront laissés en infusion l'espace de deux heures, et ladite decoction sera passée et separée en neuf portions, et auec vne des susdites portions la cire estant fondue auec l'huile de myrtils, sera lauée, en continuant telle ablution sept fois : cela fait, et l'ayant bien esgouttée, de sorte qu'il ne reste aucune goutte de la decoction, auec la cire et l'huile la ferez fondre, adioustant les poudres qui s'ensuiuent, comme *ossium cruris bouis, corticum mediorum arboris quercini, et mediorum corticum glandium, corticum mediorum castanearum, gallarum, sorborum, mespillorum, seminum myrtillorum, acinorum vuarum,* et sus la fin *trochiscos de carabe :* et par ainsi aurez vostre onguent fait selon l'art.

Vnguentum pro stomacho.

♃. Olei absinthij, mastichis, de spica et rosati ana ℥. ß.
Pul. absinthij, rosar. maioranæ, menthæ ana ʒ. j.
Garyophyllorum, cinnamomi, mastichis, galangæ ana ʒ. j.
Puluerisentur pulucrisanda, et cum sufficienti quantitate ceræ fiat vnguentum molle, de quo vngatur stomachus calidè per horam ante pastum, continuando.

Nous vsons des onguens à fin qu'ils demeurent et s'arrestent en la superficie, sans couler, et aussi à fin qu'ils ne penetrent trop au dedans : pour ceste raison ils sont moyens entre les linimens et emplastres : et bien souuent nous prenons onguens pour linimens, vsans indifferemment de l'vn et de l'autre [1].

Vnguent de hedrus escrit par Galien, propre aux morsures des bestes enragées, et à toutes morsures, soit d'hommes ou autres animaux : aussi aux ragadies du fondement : on en fait pareillement des pessaires remollitifs [2].

♃. Ceræ albæ ℔. ij.
Cerussæ, lithargyri aurei ana ℔. j.
Myrrhæ et medullæ cerui ana ℥. ij.
Thur. ℥. j.
Olei ℔. ß.

La maniere de le faire est telle : il faut cuire la litharge auec l'huile iusques à bonne consistence, cela fait il faut ietter la cire et ceruse, et les mouuoir : et lors qu'ils seront vnis, et n'adhereront point aux doigts, ostez les du feu, et y mettez la moëlle : puis quand il seront refroidis, on y adioustera la myrrhe et le thus subtilement puluerisés : et sera gardé tel onguent pour en vser aux dispositions susdites.

Autre medicament de Galien propre aux morsures des chiens enragés, et aux piqueures des nerfs et tendons : il prohibe que telles playes ne se peuuent glutiner ny cicatriser. Il se fait ainsi [3] :

Prenez vne liure de poix grasse, trois onces d'opopanax, cuits en fort vinaigre, huile de lis, axonge de porc fort vieille : et soit fait onguent.

Il dit que l'huile de moustarde est si acre, que la mettant sur les playes recentement fermées, qu'elle a vertu les faire ouurir : et partant elle est bonne ausdites playes faites des bestes estranges, et aux ponctions des nerfs et tendons.

CHAPITRE XXVII.

DES CEROVENNES ET EMPLASTRES.

Les ceroüennes et emplastres ont si grande affinité en leur composition, que souuentesfois on escrit l'vn pour l'autre, tout ainsi que les linimens et onguens, lesquels on confond quelquesfois l'vn auec l'autre : à ceste cause nous distinguerons bien peu les ceroüennes des emplastres, car la difference est bien petite.

Ceroüenne est une composition plus dure et solide que les onguens, et plus molle que les emplastres, laquelle a son nom de la cire qu'elle y reçoit pour donner consistence et arrester l'huile. Les differences sont prises aucunesfois des parties où elles sont appliquées, comme *ceratum stomachicum :* autresfois de leurs effets, comme *ceratum refrigerans Galeni :* souuentesfois des simples desquels ils sont composés, comme *ceratum santalinum*, et ainsi des autres.

La propre matiere des ceroüennes est la cire neufue, et les huiles accommodées aux parties et maladies : de sorte que linimens et onguens ne different aucunement des ceroüennes, s'ils reçoiuent de la cire en leur com-

[1] Ici s'arrêtait le chapitre en 1575 ; le reste est de 1579.

[2] *Liu. 1. de la Composition des medicamens en general.*— A. P.

[3] *Liu. 3. de la Composition des medicamens en general.* — A. P.

position : comme *vnguentum rosaceum*, s'il reçoit de la cire, sera appellé ceroüenne, non onguent. Les ceroüennes qui sont composés de resines, gommes, et metaux, sont plustost appellés emplastres que ceroüennes, comme le ceroüenne pour la hergne, communément appelé *Emplastrum contra rupturam*. D'auantage souuentesfois s'il y a douleur ou inflammation en vne partie, nous faisons ceroüennes des emplastres liquefiés en huile, de peur que la substance trop solide, dure et pesante de l'emplastre ne blesse la partie dolente par sa grauité, et n'augmente l'inflammation, empeschant la perspiration d'icelle par sa solidité. Et pourtant delaissant la maniere de composer lesdits ceroüennes, dirons des emplastres.

Emplastre est vne composition faite de toute sorte de medicamens, principalement gras et secs, assemblés et amassés en vn corps espais et visqueux, dur et solide, adherant aux doigts. Les differences des emplastres sont autant manifestes que celles des onguens. Qu'il soit vray, elles sont prises bien souuent d'vn principal medicament qui entre en la composition, comme *diachylon*, *de meliloto*, *de baccis lauri*, *diachalciteos siue palmeum*, *de betonica siue de ianua*. Aucunesfois de leurs effets, comme *diuinum*, *gratia dei*, *apostolicon*, *contra rupturam*. Quelquefois aussi de la couleur, comme *emplastrum nigrum*, *griseum*, et autres telles differences, lesquelles connoistras à leur nom commun et vulgaire.

La matiere des emplastres est prise des parties des plantes, des metalliques et corps terrestres principalement, et des parties des bestes : desquels les vns laissent seulement leurs vertus, comme le vin, vinaigre, eau, et tous jus liquides des herbes : les autres seruent principalement pour donner consistence ferme aux emplastres, comme la litharge (laquelle selon Galien est la principale matiere à faire emplastres [1]) la cire, l'huile et les resines. Les autres sont mis aux emplastres, non seulement pour seruir de matiere, mais aussi pour donner leurs vertus et effets, comme les gommes, quelques metalliques, parties des bestes, et resines, comme la terebenthine pour digerer, mondifier et desseicher.

Or des emplastres aucuns sont faits sans coction, les autres auec coction. Ceux qui sont faits sans feu, incontinent sont desseichés, et ne sont aucunement visqueux. Ils sont faits de farine et poudre meslées et incorporées auec jus, ou autre chose humide. Tels emplastres doiuent plustost estre appelés onguens durs ou cataplasmes, qu'emplastres. Qu'ainsi soit, par decoction sont faits les vrais emplastres, laquelle est aux vns plus longue, aux autres plus briefue, selon que les ingrediens la peuuent endurer de leur nature et substance : parquoy il est fort vtile connoistre ceux qui portent grande decoction ou petite.

Donc la methode et moyen de bien faire les emplastres, c'est que les racines, bois, fueilles, tiges, fleurs, semences seiches et puluerisées, sont mises presque toutes les dernieres, lors que l'emplastre est quasi cuit, ou qu'il est ja hors du feu, ou autrement leur vertu s'euaporeroit. Toutesfois si quelques vnes de ces choses entrent en la composition lors qu'elles sont fraisches et encore verdes, ou il

[1] *Aux liures de la Composition des medicamens en particulier.* — A. P.

les faudra faire cuire en quelque liqueur, puis les passer et mesler auecques le reste, ou bien si elles ont du suc, on le tire aprés les auoir pilées : et se sert-on de ce suc pour cuire les autres choses, et les fait-on du tout consommer, n'y laissant rien que sa vertu et faculté, comme l'on peut voir en l'emplastre *de ianua* ou *betonica*, et *gratia dei :* ce qu'on obserue aussi és mucilages : vray est qu'à cause de leur viscosité, ils ne se consomment pas tant que les sucs. Quant au miel et huile, il en demeure encore beaucoup, encore que l'emplastre soit parfait. Et quant aux sucs solides et endurcis, comme l'aloés, l'hypocistis, l'acacia, et autres semblables, si quelqu'vn entre en la composition de l'emplastre, et s'il est encores recent et frais, il le faudra seulement dissoudre et destremper en quelque liqueur propre en nostre intention, lequel neantmoins il faudra faire consommer à force de cuire, auant que le mesler en la composition : ou bien faire cuire toute la composition iusques à la consomption de l'humidité des sucs.

Les gommes, comme galbanum, opopanax, sagapenum, ammoniacum, et autres, se doiuent dissoudre en vin, vinaigre, eau de vie, ou autre liqueur : puis doiuent estre coulées et cuites iusques à la consomption desdites liqueurs et consistence emplastique, et seront mises aux emplastres ja du tout cuittes. Et est à noter, que pour bien auoir la quantité et poids des gommes, il les faut premierement dissoudre et couler, et les faire cuire, à cause des petits esclats de bois et autres ordures qui s'y trouuent le plus souuent. D'auantage, le Chirurgien doit auoir esgard en quelle liqueur il les fait dissoudre : car le vinaigre fait de bon vin fort et puissant, est de trop plus grande vertu pour subtilier et penetrer, que celuy qui est fait de petit vin, brusc, rude, et aspre.

Les autres gommes qui sont plus seiches sont mises en poudre, et meslées à la fin des emplastres : les metalliques, comme *æs vstum*, *chalcitis*, *magnes*, *bolus armenus*, *sulphur*, *auri pigmentum*, et les autres qui se peuuent pulueriser, doiuent estre mis à la fin, si d'auenture on ne veut obtondre et refrener leur trop grande force par longue decoction. Ainsi est fait des resines, de la poix, de la terebenthine, laquelle doit estre mise aprés la cire, sans sentir aucune coction, ou bien petite : les graisses sont meslées sur le feu. La litharge auec l'huile doit estre cuitte à consistence, si l'on veut que l'emplastre desseiche sans mordication. La cerusse pourra bien endurer tant longue decotion, mais elle ne rendra l'emplastre blanc: tout ne plus ne moins que la litharge d'argent ne donne tant belle couleur aux emplastres que la litharge d'or. Finablement tel ordre garderas en la decoction des emplastres. La litharge sera cuitte à consistence, les jus ou mucilages ja consumés : puis on y adioustera les graisses, en aprés les resines seiches, les gommes, la cire, la terebenthine, et à la fin les poudres.

La parfaite coction des emplastres est conneuë par la consistance crasse, dure, glutineuse et adherante. Ce qui est euident, quand en prenant quelque portion de l'emplastre, icelle refroidie, soit par l'air ou eau froide, ou marbre, elle ne vient à adherer aux doigts : d'auantage, quand tout est bien meslé, et la paste et l'emplastre est bonne et bien amassée, difficile

à rompre et mettre en morceaux.

La quantité des medicamens que l'on veut mesler pour faire emplastre ne se peut descrire, ains est estimée par vne coniecture artificieuse, ayant esgard aux medicamens qui donnent consistence et glutinosité : puis à la coction parfaite on connoist si l'emplastre est trop mol ou trop dur. La cire n'entre point aux emplastres esquels il y a du ladanum, car il sert de cire. D'auantage, si la composition d'vn emplastre reçoit quelques medicamens emplastiques, la cire sera diminuée : au contraire, si les autres sont tous liquides, l'on augmentera la cire en telle quantité qu'elle puisse donner consistence emplastique. Le temps aussi et l'air varient la quantité de la cire, et pourtant sera bon laisser la quantité de la cire au iugement de l'operateur, escriuant seulement, *ceræ quantum sufficit*. Des onguens on peut faire emplastres, en y adioustant ou cire ou resines seiches, ou autre chose dure et solide. Aucuns veulent que pour vne poignée des medicamens grossement puluerisés, on y mette vne once ou once et demie d'huile, ou autre liqueur : mais de cecy ne s'en peut donner precepte certain, ains tout gist en l'examen et consideration des emplastres ja composés des anciens, esquels se faut diligemment exercer, pour bien entendre la maniere d'ordonner emplastres. A ceste raison nous descrirons les plus communs.

Emplast. de Vigo cum Mercurio.

♃. Olei chamæmeli, anethi, de spica, liliorum ana ℥. ij.
Olei de croco ℥. j.
Pinguedinis porcinæ ℔. j.
Pinguedinis vitulinæ ℔. ß.
Euphorbij ʒ. v.
Thuris ʒ. x.
Olei laurini ℥. j. ß.
Ranas viuentes n. vj.
Pinguedinis viperæ ℥. ij ß.
Lumbricorum lotorum in vino ℥. iij. ß.
Succi ebuli, enulæ ana ℥. ij.
Schœnanti, stœcados, matricariæ ana m. ij.
Vini odoriferi ℔. ij.
Lithargyri auri ℔. j.
Terebenthinæ claræ ℥. ij.
Styracis liquidæ ℥. j. ß.
Argenti viui extincti.
Fiat emplastrum.

Pour chacune liure d'ingrediens, on y met iiij. ℥. de vif-argent, et souuent l'on le multiplie, pour estre ladite emplastre de plus grand effet. Les vers doiuent estre laués auec eau de fontaine, puis auec vn peu de vin, à fin de leur oster toute la terre qu'ils pourroient auoir : estant ainsi laués, on les fera tremper au vin qui entre en ceste composition, et les grenoüilles toutes viues seront adioustées, et le tout boüilli ensemble iusques à la consomption de la tierce partie : puis sera mise l'herbe appelée matricaria incisée, aussi le schœnanthe contus, et le stœchas, et de rechef on fera cuire le tout iusques à la consomption d'vne liure. Telle decoction sera cuitte à perfection, et qu'elle soit claire : puis sera laissée refroidir, puis coulée et gardée, attendant que la litharge aye esté nourrie l'espace de xij. heures auec huile de camomille, aneth, de lis, de saffran, ensemble les axonges de porc, de veau, et de vipere (en lieu de l'axonge de vipere, on prendra de l'axonge humaine), laquelle litharge ayant esté nourrie, sera cuitte bien lentement : puis osterez le tout du feu, et adiousterez vn quarteron de la susdite decoction : en aprés sera mise sus le feu, à fin que l'humidité en soit

consommée, et continuerez iusques à ce qu'ayez mis toute la decoction : et notez qu'vne partie de l'huile d'aspic sera gardée pour mettre à la fin de ladite decoction, à fin que l'emplastre aye meilleure odeur. Cela fait, lors adiousterez *succos ebuli et enulæ campanæ*, faisant le tout cuire iusques à leur consomption : puis l'ayant osté hors du feu adiousterez le thus, *euphorbium*, et de la cire blanche tant qu'il en sera besoin, puis mettrez l'argent vif esteint auec la terebenthine, et huile d'amandes ameres, et le styrax, l'huile laurin et de spica, en remuant tout iusques à ce qu'il soit froid : puis en ferez magdaleons. Le vif-argent sera incorporé, esteint, comme dit est, auec l'emplastre, sur le marbre auec les mains.

Annotation au ieune chirurgien, que tous les onguens ausquels entre du vif-argent, on le doit esteindre auec vn peu d'axonge ou huile visqueuse, comme de lin ou terebenthine, puis aprés l'incorporer auec le medicament, estant presque du tout refroidi : autrement il s'euaporeroit en fumée, ou se reüniroit en corps comme deuant qu'il fust esteint : laquelle chose est bien à noter principalement, comme à l'emplastre de de Vigo et autres[1].

Ceratum œsypi ex Philagrio.

♃. Croci ʒ. ij. ß.
Bdellij, masti. ammoniaci, aloes, styrac. liquidæ ana ℥. ß.
Ceræ albæ ℔. ß.
Terebent. ʒ. vj.
Medullæ cruris vaccæ, adipis anseris ana ℥. j.
OEsypi, vel axung. gall. si desit ℥. ix.
Olei nard. quantum satis ad magdaleones formandos.

[1] Cette annotation a été ajoutée en 1579.

Expressionis scillæ ℥. j. ß.
Olibani ℥. ß.
Sepi vitulini ℥. j.

L'*œsipus*, *sepum*, *adeps et medulla* auec la cire, seront fondus ensemble : et estant le tout refroidi, adiousterez l'ammoniac dissout en vne demie once d'vne decoction faite de fœnugrec et de camomille, et en vne once et demie de suc de scille, faisant consommer l'humidité : puis mettrez le styrax et terebenthine, et remuant tousiours, lors adiousterez le bdellium, origan, mastic, aloé, mis en poudre : le tout estant bien incorporé auec huile de nardinum, en formerez magdaleons.

Emplastrum de gratia dei.

♃. Tereben. ℔. ß.
Resinæ ℔. j.
Ceræ albæ ℥. iiij.
Mast. ℥. j.
Fol. verb. bet. pimpin. ana m. j.

Les herbes verdes, et principalement leurs sommités, seront hachées et broyées en vn mortier de marbre, puis seront cuittes en bon vin rouge et odoriferant, iusques à la consomption de la tierce partie, et en la colature adiousterez votre cire taillée en petits morceaux pour la faire fondre : et l'humidité consommée, mettrez la resine, et le tout estant refrigeré, adiousterez le mastic bien puluerisé, le malaxant entre vos mains pour le mieux incorporer.

Emplast. de ianua, seu de betonica.

♃. Succi beton. plantag. apij ana ℔. j.
Ceræ, picis, resinæ, terebenth. ana ℔. ß
Fiat emplast.

Les sucs seront mis auec la cire

pour la liquefier et fondre, lesquels seront consommés iusques à la consomption de trois parties, puis adiousterez la resine, poix, lesquels estans fondus seront passés tous chauds, adioustant puis aprés la terebenthine, aprés en seront faits magdaleons.

Emplastr. oxycroceum.

℞. Croci, picis communis (*ou plustost* naualis, *laquelle à la verité semble plus propre en ce cas, de tant que tel onguent est preparé pour amollir, discuter et euoquer la douleur des iointures*) coloph. ceræ ana ℥. ij.
Terebenth. galb. ammon. thuris, myrrhæ, mastic. ana ʒ. v. ß.

Vous ferez lentement fondre la cire, adioustant la poix et colophane, puis mettrez vos gommes dissoutes comme il appartient, et meslées auec la terebenthine : et le tout estant osté du feu, mettrez le thus et la myrrhe l'vn aprés l'autre, et sus la fin le saffran bien pulueris : puis en formerez magdaleons auec huile de vers.

Emplastrum de cerussa.

℞. Olei communis ℔. ij.
Cerussæ subtiliss. ℔. j.

Si tu veux faire ton emplastre plus blanche, ne faut mettre que ʒ. ix. d'huile. Vous ferez cuire votre emplastre petit à petit, mettant tout ensemble, en remuant iusques à ce qu'il aye consistence d'emplastre.

Emplastrum triapharmacum ou nigrum.

℞. Litharg. triti, aceti fortissimi ana ℔. ß.
Olei antiqui ℔. j.
Fiat emplastrum.

La litharge sera nourrie auec l'huile l'espace de ix. heures, la faisant cuire à petit feu, iusques à ce qu'il soit espais, puis adiousterez vostre vinaigre petit à petit, vous donnant de garde qu'il ne se brusle, et ferez tout boüillir iusques à la consomption d'iceluy vinaigre. Icelle emplastre est dite *triapharmacum*, à raison qu'elle est composée de trois simples.

Emplastrum palmeum siue diachalciteos.

℞. Olei veteris ℔. iij.
Axungiæ veteris sine sale ℔. ij.
Lithargyri triti ℔. iij.
Vitrioli ℥. iiij.

L'huile et la litharge seront mises ensemble, à fin de la nourrir, l'espace de xij. heures, puis sera cuitte ayant quelque consistence, adioustant l'axonge : et faut tousiours remuer auec vne spatule de palme, ou en lieu d'icelle auec vne racine de canne ou baston de saulx : et estant cuitte à perfection, et ostée du feu, adiousterez votre vitriol bien puluerisé.

Emplastrum contra rupturam.

℞. Picis naualis, aloës ana ℥. iij.
Lithargyri, ceræ, colophoniæ, galbani, ammoniaci ana ℥. ij.
Visci quercini ℥. vj.
Gypsi vsti, vtriusque aristolochiæ ana ℥. iiij.
Myrrhæ, thuris ana ℥. vj.
Terebenthinæ ℥. ij.
Pulueris vermium terrestrium, gallarum vtriusque consolidæ, boli armeniæ ana ℥. iiij.
Sanguinis humani ℔. j.
Fiat emplastrum.

Lequel si vous voulez faire de bonne consistence, adiousterez *olei myrtillorum, vel mastiches* ℔. ß., sinon que tel aprés sa composition sera d'vne mauuaise paste. Le moyen de bien faire cest emplastre est tel.

Prenez vne peau entiere d'vn be-

lier, laquelle couperez en petits morceaux, et sera cuitte en cent liures d'eau et vinaigre, iusques à ce qu'elle soit rendue comme vne colle ou gelée : en laquelle dissouldrez *viscus quercinum*, adioustant la cire, taillée en petites pieces, ensemble la poix rompue en petits morceaux : et si voulez adiouster de l'huile, le ferez : puis adiousterez le galbanum, ammoniac dissout en vinaigre, puis meslés auecques la terebenthine : en aprés seront incorporés la litharge, gypsum, le bol, l'aristoloche et la consoulde, les vers et le sang, et sus la fin la myrrhe, le thus, colophone, et l'aloés, sans faire aucune interposition de remuer : puis à fin que le tout soit mieux incorporé, on battra long temps l'emplastre en vn mortier, auec vn pilon chaud.

Emplast. de mucaginibus.

♃. Mucag. seminis lini radicum althææ, fœnugræci et mediani corticis vlmi ana ℥. iiij.
Olei liliacei, camomelini, anethini ana ℥. j. ß.
Ammoniaci, opopanacis, sagapeni ana ℥. ß.
Croci ʒ. ij.
Ceræ nouæ ℔. j. ℥. viij.
Terebenthinæ ℥. ij.
Fiat emplastrum.

Fernel ne dose la cire que iusques à xx. drachmes, voulant au reste la dose des autres ingrediens estre semblable à celle qui est icy ordonnée. Les mucilages et la cire coupée en petits morceaux, seront mises auec les huiles, et seront consommées en remuant auec vne spatule de bois : puis seront adioustées les gommes dissoutes et meslées auec la terebenthine, puis aprés mettrez le saffran bien puluerisé.

Emplast. de minio.

♃. Olei rosati, myrt. vnguenti popul. ana ℥. iiij.
Pingued. gall. ℥. ij.
Sepi castrati, sepi vaccini ana ℥. vj.
Pingued. porcinæ ℥. x.
Cerussæ ℥. iiij.
Minij. ℥. iij.
Terebent. ℥. iiij.
Ceræ quant. satis si opus fuerit.
Fiat emplastrum vel ceratum molle.

La litharge, ceruse, et minium chacun à part, seront reduits en poudre sur le marbre, les arrousant d'vn peu d'eau rose, à fin que le plus subtil ne s'euapore : puis seront incorporés auec l'huile rosat, myrtil, les mettant sus le petit feu, iusques à ce qu'ils ayent acquis la consistence de miel. Cela fait, adiousterez les axonges, et la ferez cuire iusques à ce qu'elle deuienne noire : lors subit mettrez le *sepum castratum et vaccinum*, lesquels estans fondus, osterez le tout du feu, adioustant l'*vnguentum populeonis*, et s'il y a besoin de cire en adiousterez, puis formerez vos magdaleons.

Diachylon magnum.

♃. Lithargyri puri et puluerisati ℥. xij.
Olei irini, aneth. chamæmelini ana ℥. viij.
Mucilaginis seminis lini, fœnugræci et radicis althææ, et ficuum pinguium et vuarum passarum, succi ireos et scillæ, œsypi, ichthyocollæ ana ʒ. xij ß.
Terebenth. ℥. iij.
Resinæ pini, ceræ flauæ ana ℥. ij.
Fiat emplastrum.

La litharge doit estre nourrie auec l'huile auant que la mettre sur le feu, puis estre cuitte à petit feu, iusques à ce qu'elle deuienne espaisse : aprés faut mettre petit à petit les mu-

cilages iusques à la consomption : aprés les jus de scille et iris soyent meslés auec ledit emplastre, aussi le mucilage de ichthyocolla : et iceux estans consumés, faut faire fondre la cire et la resine, et hors le feu soit mise la terebenthine et œsypus.

L'vsage des emplastres est à fin que plus de temps ils puissent demeurer sur les parties où ils sont appliqués, et que leur vertu ne puisse si tost exhaler, ioint aussi que l'on les peut garder long temps.

CHAPITRE XXVIII.

DES CATAPLASMES ET PVLTES.

Les cataplasmes ont grande similitude auec les emplastres dits improprement, à cause qu'ils peuuent estre estendus sur linges ou estoupes, et adherer aux parties comme emplastres : ils sont faits de racines, fueilles, fruits, fleurs, semences des herbes, jus d'icelles, huiles, axonges, moëlles, farines, resines : desquels les vns sont cuits, les autres cruds. Ceux qui sont cuits, sont faits desdites herbes cuittes à pourriture, puis passées par vn sasset, en y adioustant de l'huile ou axonge. Les cruds sont faits des herbes pilées, ou jus d'icelles, meslées auec huile, farine, et autre poudre accommodée ou à la maladie ou à la partie, selon l'intention du compositeur. La quantité des medicamens ingrediens n'est point determinée, ains est laissée au iugement et estimation des simples que l'on veut mesler en vne consistence molle et espaisse, laquelle doit estre visqueuse, si nous voulons maturer, et au contraire, si nous voulons digerer. La chose sera manifeste des exemples lesquels nous mettrons, aprés auoir descrit leur vsage.

Nous vsons des cataplasmes en la curation des maladies pour appaiser douleur, cuire et digerer tumeurs contre nature, resoudre ventosités. Ils doiuent estre chauds moderément, et de parties subtiles, à fin que mediocrement ils attirent. L'vsage d'iceux est suspect et dangereux où le corps n'est pas purgé, à cause qu'ils attirent à la partie ja affectée : aussi ne faut vser d'iceux quand la matiere que l'on veut digerer est grosse et terrestre, car ils resoudroient le subtil, et laisseroient le gros [1] : sinon en cas que lesdits cataplasmes fussent meslés de choses non seulement discutientes, mais aussi resoluentes.

Exemple d'vn cataplasme anodyn.

♃. Medullæ panis ℔. ß.

Decoquatur in lacte pingui, cui adde :

Olei camomillæ ℥. ß.
Axungiæ gallinæ ℥. j.

Fiat cataplasma.

Exemple d'vn maturatif.

♃. Radicis althææ ℥. iij.
Foliorum maluæ, senecionis ana m. j.
Seminis lini, fœnugræci ana ʒ. ij.
Ficus pingues numero vj.

Decoquantur in aqua, et per setaceum transmittantur, addendo :

Olei liliorum ℥. j.
Farinæ hordei ℥. ij.
Axungiæ porcinæ ℥. j. ß.

Fiat cataplasma.

Autre exemple d'vn resolutif.

♃. Farinæ fabarum et orobi ana ℥. ij.

[1] Ici finissait ce paragraphe en 1575 ; le reste est de 1579.

Pulueris camomillæ et meliloti ana ℥. iij.
Olei irini et amygdalarum amararum ana ℥. j.
Succi rutæ ℥. ß.
Fiat cataplasma.

Les pultes ne different des cataplasmes, sinon à raison qu'elles sont faites des farines cuittes en huile et eau, ou miel, ou beurre, ou axonge. L'on fait pultes, pour la maturation des tumeurs contre nature, de farine d'orge, ou de froment, et de laict ferré, principalement aux affections des parties internes : ou pour desseicher et astreindre, et lors sont faites de farine de ris, ou de lentilles, ou d'orobus, auec vinaigre : ou pour mondifier, et en tel cas sont faites de miel, farines de féues, de lupins : en y adioustant de l'huile vieille, ou autre huile chaude, les ferez resolutiues. D'auantage l'on fait pultes pour appaiser douleur, et lors sont faites de laict. Les exemples feront le tout manifeste.

Exemple d'vne pulte maturatiue.

♃. Farinæ tritici ℥. ij.
Micæ panis purissimi ℥. iij.
Decoquantur in lacte, et fiat pulticula.

Vne mondificatiue et resoluente est faite ainsi[1] :

♃. Farinæ hordei et fabarum ana ℥. ij.
Farinæ orobi ℥. iij.
Decoquantur in hydromelite, addendo :
Mellis quart. j.
Olei amygd. amararum ℥. ij.
Fiat pulticula.

Nous vsons des pultes au commencement des maladies, aux douleurs et maturations des tumeurs contre nature estans tant és parties internes qu'externes. Quelquesfois nous vsons d'icelles pour tuer et occire les vers : et telles sont faites de farine de lupins cuitte en vinaigre et en fiel de bœuf, et decoction d'absinthe, et generalement toutes choses ameres.

[1] Je reproduis cette courte phrase d'aprés l'édition de 1575 ; elle avait été effacée, sans doute par erreur, dès 1579.

CHAPITRE XXIX.

DES FOMENTATIONS.

Fomentation est vne euaporation ou estuuement, faite principalement pour amollir, relaxer et appaiser douleur, des medicamens relaxans, emolliens et anodyns, à fin que par sa chaleur elle puisse incontinent eschauffer, digerer et maturer. Icelle est seiche ou humide. La seiche ne differe point des sachets, desquels nous dirons cy-aprés : partant icy nous n'en dirons rien, mais seulement traiterons de l'humide, laquelle est faite de mesme matiere que l'embrocation, sçauoir est, d'herbes, racines, semences, fleurs emollientes, relaxantes et digerentes, cuittes en eau et vin : et differe seulement de ladite embrocation, quant à la maniere d'appliquer. Les racines de guimauues, mauues, de lis. Les semences de mauues, guimauues, persil, ache, de lin, fœnugrec. Les fleurs de camomille et melilot, figues. Lesquelles choses sont mises en telle quantité qu'il conuient, et sont cuittes en eau, vin ou lexiue, en plus grande quantité ou moyenne, selon que la partie et maladie le requiert : aucunesfois iusques à la consomption de la moitié, quelquesfois iusques à la troisiéme partie, ce que connoistras par les exemples.

Fomentation emolliente et resoluente.

♃. Radicis bismaluæ et liliorum ana ℥. ij.
Sem. lini, fœnugr. cumini ana ʒ. iij.
Flor. camom. meliloti et anethi ana p. j
Summitatum origani m. ß.

Decoquant. in æquis partibus aquæ et vini, aut ij. partibus aquæ et vna vini, aut in lixiuio cineris sarmentorum, ad tertiæ partis consumptionem, et fiat fotus.

A ceste exemple pourras escrire autres fomentations à autre vsage, selon ta necessité.

Or nous vsons des fomentations auant qu'vser des cataplasmes ou onguens, à fin d'ouurir les pores, relaxer les parties, et subtilier l'humeur, de sorte que la voye soit preparée aux autres remedes. Elles sont faites en toutes parties du corps : mais ne faut vser d'icelles sinon aprés la purgation du corps, de peur qu'elles n'attirent d'auantage d'humeur et sang à soy, qu'elles ne puissent digerer.

L'application et maniere d'vser desdites fomentations est telle. Aucunesfois l'on trempe vne esponge femelle (car telle est plus lice et douce pour son egalité que l'esponge masle) en ladite decoction chaude, ou feultres, ou linge, puis est espreinte et appliquée iusques à ce qu'elle est refroidie, et de rechef est trempée, et souuentesfois appliquée. Aucunesfois l'on emplit à demy de la fomentation chaude vne vessie (laquelle principalement est appliquée aux costés) ou vne bouteille, à fin que la chaleur soit gardée plus longuement en la partie : auec telle caution toutesfois, que telle bouteille, soit d'airain ou de terre, soit enueloppée de quelque chose molle et douce, comme laine surge [1] cardée, ou autre semblable matiere, de sorte que ledit vaisseau, ny de sa grauité, ny de son asperité n'offense la partie dolente, comme admoneste Hippocrates au 2. *De diæta in acutis.*

[1] *Laine surge*; le latin traduit : *lana succida.*

CHAPITRE XXX.

DES EMBROCATIONS.

Embrocation selon les Grecs, ou irrigation selon les Latins, est vn arrousement, quand d'en haut à la similitude de la pluye l'on laisse distiller quelque decoction sur quelque partie, principalement aux affections de la teste, enuiron la suture coronale, tant pource que par les ouuertures manifestes de telle suture, la vertu du medicament est portée plus aisément au dedans, qu'aussi pource que le crane enuiron ce quartier est plus mince qu'en aucun autre endroit.

La decoction conuenable à faire embrocation, est faite de racines, fueilles, fleurs, semences, fruits, et autres semblables medicamens choisis selon nos intentions, lesquels sont cuits en liure et demie, ou en deux liures d'eau et de vin, iusques à la consomption de la moitié ou de la tierce partie. Aucunesfois on fait embrocations de lexiues et saulmures dessechantes, pour les maladies froides du cerueau : souuentesfois aussi elles sont faites d'huile seule, ou de vinaigre auec huile, si c'est pour la teste : vn exemple seul suffira pour t'en donner la connoissance.

Embrocation repercussiue.

♃. Foliorum plantaginis et solani ana m. j.
Seminum portulacæ et cucurbitæ ana ʒ. ij.

Myrtillorum ʒ. j.
Florum nymphææ et rosarum ana p. ß.
Fiat decoctio ad ℔. j. ex qua irrigetur pars inflammata.

Pour repercuter aussi pourra estre faite embrocation d'huile rosat auec vinaigre.

Nous vsons des embrocations, à fin que la partie la plus subtile puisse penetrer auec l'air qui est attiré par les arteres[1] : au moyen de quoy la partie est euentilée et aucunement rafraichie, qui est cause que telles embrocations ont plus de lieu aux maladies froides que chaudes. La maniere d'en vser est quand, ou par la crainte de flux de sang, ou pour vn os rompu nous ne voulons de faire la ligature, ains espreignons de haut vn linge ou du cotton trempé en decoction ou huile conuenable à nostre propos, sur la ligature : car le coup est rompu par les bandes. Aucunesfois nous imbibons le linge ou cotton, et en touchant la partie nous faisons embrocation. Toutesfois pour en parler à la verité, telle chose merite plustost le nom de fomentation humide que d'embrocation, comme l'etymologie du mot grec le monstre euidemment.

CHAPITRE XXXI.

DES EPITHEMES.

Epitheme est vne composition appropriée seulement aux parties nobles des deux ventres inferieurs, semblable à fomentation, et peu differente d'embrocation. Les praticiens l'appellent *Humectation* ou *Irrigation*, laquelle est faite des eaux, ou jus et poudres appropriées au foye, au cœur et au thorax, ausquelles on adiouste du vin plus ou moins, selon que l'affection froide ou chaude le requiert. Car lors qu'il faut eschauffer, on adiouste d'auantage de vin, comme en la syncope prouenante de quelque grumeau de sang, de corruption de sperme, de venin froid pris par la bouche (le contraire se doit pratiquer és fiéures) aucunesfois de la maluoisie, aucunesfois du vinaigre. Les herbes et autres medicamens simples, conuenables aux parties internes, ont esté descrits au chapitre de la quatriéme faculté des medicamens : on vse toutesfois le plus souuent des poudres d'electuaires composés, comme d'*electuarium triasantali* pour le foye, *diamargariti* pour le cœur.

En la composition des epithemes, les praticiens vsent de telle proportion : pour vne liure de jus et eaux, ils mettent vne once ou vne once et demie des poudres, y adioustant quelquesfois du vinaigre iusques à demie once, et de la maluoisie ou vin iusques à vne once : ce que connoistras par vn exemple suiuant.

Epitheme pour le cœur.

♃. Aquæ rosarum, buglossæ et borraginis ana ℥. iij.
Succi scabiosæ ℥. ij.
Pulueris electuarij, diamargariti frigid. ʒ. ij.
Corticis citri sicci ʒ. j.
Coralli, rasuræ eboris ana ʒ. ß.
Seminis citri et card. benedicti ana ʒ. ij. ß.
Croci et moschi ana ℈. v.
Addendo vini albi ℥. j. fiat epithema pro corde.

Nous vsons d'iceux, tant pour le

[1] Galien *aux liures des Simples*. — A. P.

foye que pour le cœur, et tout le thorax, és fiéures hectiques, ardentes: esquelles fiéures hectiques et ardentes plus opportunément sont apposés les epithemes sur le thorax et region des poulmons, que sur le cœur : car les poulmons ainsi refrigerés, eschauffent moins l'air attiré : et faut que tels epithemes soyent composés de choses humides et froides, pour par icelles contemperer l'ardeur de la fiéure (qui desseiche par trop le corps) à fin de refrigerer, ou eschauffer, ou conforter lesdites parties. Aucunesfois nous en vsons pour garder et preseruer le cœur des exhalations veneneuses, esleuées de quelque partie, comme gangrenes, sphaceles, et mortifications.

La maniere d'appliquer tels epithemes, est de tremper et moüiller souuent linge delié, ou cotton, ou santal, principalement quand c'est pour le cœur, et l'epithemer assez chaud, et en estuuer les parties. Tels remedes, comme tous les autres topiques, ne sont appliqués sinon aprés les choses vniuerselles faites.

CHAPITRE XXXII.

DES RVPTOIRES OV CAVTERES POTENTIELS.

Ruptoire est un cautere potentiel, lequel par sa vertu caustique brusle et fait eschare. On les applique pour faire ouuerture à quelque partie, comme pour faire vacuation, deriuation, reuulsion, et attraction des humeurs. D'auantage seruent aux piqueures et morsures des bestes venimeuses, et aux apostemes veneriques, et bubons, et charbons pestilentiels, s'il n'y a grande inflammation, parce que l'ouuerture faite par iceux est beaucoup à loüer (ainsi que i'ay escrit au traité de la Peste), d'autant qu'ils obtondent et attirent le venin du profond à la superficie, et donnent ample issue à la matiere coniointe : semblablement sont fort propres aux apostemes pituiteuses et phlegmatiques, pource que par leur chaleur ils aident à cuire l'humeur froid et crud, malaisé à suppurer, et aux autres apostemes où il y a crainte de flux de sang : à couper les veines variqueuses, et pareillement à consommer chairs superflues et pourries trouuées dedans les loupes, et faire cheoir les bords calleux des vlceres, et autres choses qui seroient longues à reciter.

Or les matieres desdits cauteres, sont *calx viua* [1], cendre de chesne, de grauelée, tithymal, pommelée, de figuier, de tronc de choux, de féues, de serment de vigne, et autres semblables : pareillement des sels, comme ammoniac, alkali, *axungia vitri nigra* [2], *sal nitrum*, vitriol romain, et autres semblables. Et de toutes ces choses on fait vn sel qui sera fort corrosif, selon la quantité et qualité des choses dont ils seront composés, lequel par sa chaleur est caustique, faisant eschare et crouste comme vn fer ou charbon ardent, et partant fait ouuerture en consommant et erodant le cuir et la chair où on les applique.

Exemple de faire cauteres potentiels.

Prenez chaux viue trois liures, la-

[1] Ces mots *calx viua* n'ont été ajoutés que dans la première édition posthume.

[2] Encore un mot ajouté dans la première édition posthume; auparavant on lisait seulement, *axungia vitri*.

quelle sera esteinte en vn seau de lexiue de Barbier : et aprés que ladite lexiue sera rassise, on la coulera, et dedans icelle on mettra sein de verre, et cendre de grauelée, de chacun deux liures, sel nitre et sel ammoniac, de chacun quatre onces : lesdites choses se doiuent pulueriser grossement, puis il les faut faire vn peu boüillir, et les laisser infuser par l'espace d'vn iour et vne nuit, en les remuant par plusieurs fois : puis faut passer lesdites choses par dedans vne grosse toile en double [1], à fin que nulle chose terrestre y soit adioustée : et estant ce capitel clair, comme pure eau, sera posé en vn vaisseau de cuiure, comme vn bassin à Barbier : puis on le fera boüillir promptement et auec grande flamme en le remuant tousiours, pour garder que le sel n'adhere contre le bassin. Et lors que ledit capitel sera consommé à moitié, il y faut ietter du vitriol en poudre deux onces (à fin que les eschares tombent plustost) et laisser le bassin sur le feu iusques à ce que toute l'humidité soit presque consommée : alors faut tailler la terrestrité ou sel qui se fait du capitel, et en former les cauteres gros et petits, longs, ronds, quarrés, et de telle figure que voudras, auec quelque instrument de fer chaud et non froid, comme d'vne spatule ou autre semblable, et les faut tousiours tenir sur le feu, iusques à ce que l'humidité soit consommée : puis mettras lesdits trochisques ou cauteres dedans vne phiole de verre, et sera bien estoupée, en sorte que nul air n'y puisse entrer : puis en vseras à ta commodité.

[1] Edition de 1575 : *Par dedans vn charrier double, ou autre toile.*

Autres cauteres [1].

Prenez vn fagot de troncs de féues auec les cosses [2], et deux fagots de troncs de choux, quatre iauelles de serment de vigne, et en faites cendres, lesquelles mettrez en vn seau d'eau de riuiere, et laisserez infuser par l'espace d'vn iour et vne nuict, les remuant souuent : puis aprés adiousterez bonne chaux viue deux liures, sein de verre demie liure, cendre de grauelée deux liures, sel nitre quatre onces : le tout sera mis en poudre, et les laisserez encore infuser deux ou trois iours, en les remuant par plusieurs fois : puis on passera le capitel par vne toile en double, ou en vne chausse d'hippocras, tant que le capitel soit fort clair, et le ferez consommer sur le feu, comme il a esté dit : et sur la fin que verrez l'humidité presque consommée, vous adiousterez deux ou trois onces de vitriol, et les tiendrez tousiours sur le feu, iusques à ce que peu d'humidité apparoisse : puis formerez tels cauteres de telle grosseur et figure que voudrez, comme il a esté dit cy dessus. Et noterez de rechef qu'en les cuisant, vous empescherez auec vne spatule que le capitel n'adhere contre le bassin, et le garderez comme a esté dit.

Autre.

Prenez de la cendre de vieil bois

[1] L'édition de 1575 donnait ici la formule suivante, effacée dès 1579.

« ℞. Calcis viuæ ℔. iiij.
Cinerem sarmentorum, truncorum fabarum et clauclatorum ana ℔. ij.
Infunde omnia simul in licinio barbitonsoris, et fiat capit. ad vsum. »

[2] Ceci est le texte de la première édition posthume; les premières éditions portent : *Prenez vn fagot de paille, ou tronc de febues.*

de chesne noüeux en bonne quantité, non pourri, et en faites lexiue, laquelle ferez de rechef repasser par autres cendres dudit bois, à fin de rendre ladite lexiue plus forte, et fera-on cela par trois ou quatre fois : puis en icelle on fera esteindre chaux viue, et de ces deux choses sera fait capitel, duquel on fera bons cauteres : car ceste cendre est chaude au quatriéme degré : et pareillement les pierres dont on fait la chaux par leur cuisson sont ignifiées et chaudes aussi au quatriéme degré. Ie diray plus, que i'ay fait des cauteres de la seule cendre de bois de chesne, voire qui operoient promptement et vigoureusement[1].

Autre.

Prenez vn demy boisseau de cendres communes, et les calcinez toutes seiches iusques à ce qu'elles deuiennent blanches, et de ce en soit fait capitel pour cauteres, lesquels trouuerez estre bons[2]. Et pour sçauoir si le capitel ou lexiue est assez forte, faut qu'vn œuf nage dessus.

[1] Avant cette formule, l'édition de 1575 en offrait encore une autre, qui a été aussi effacée en 1579 comme l'une des précédentes.

« *Autre cautere pour faire promptement.*

» Prenez demie-once de sauon noir, cantharides subtilement puluerisees vn scrupule, ius de pommelee vne drachme, chaux viue en poudre, tant qu'il en faut pour faire vne paste, de laquelle vseras pour cautere : icelle ayant esté gardee quelques iours pert sa vertu caustique, si ce n'est qu'elle fust appliquee sur la chair où le cuir seroit escorché. »

[2] Cette formule a été ajoutée seulement en 1585. En conséquence la remarque qui suit s'appliquait à la formule précédente dans les éditions de 1575 et 1579.

Autre.

Prenez des cendres faites de troncs de féues iij. liures, chaux viue, cendre grauelée, cendres de bois de chesne fort cuittes ana ℔. ij. Puis lesdites choses seront mises en vn seau de lexiue faite de cendres de chesne, et les remuer fort : puis les laisser infuser l'espace de deux iours. Aprés on les fera passer par quelque vaisseau propre, lequel sera percé au fond en plusieurs endroits, y ayant mis quelque bouchon de paille : à fin que le capitel puisse mieux passer et se rendre plus clair. Et faut le repasser par trois ou quatre fois, à fin qu'il prenne la qualité des ingrediens : et faut de necessité qu'il soit bien clair, et qu'il n'y reste aucune terrestrité. Aprés le faut mettre en vn bassin de cuiure, et le faire tant boüillir sur le feu qu'il demeure espais : et subit qu'il commencera à s'espaissir, faut augmenter le feu sous ledit bassin : et la matiere estant assez congelée, on formera les cauteres comme l'on voudra : puis seront gardés comme dessus, pour en vser à la necessité[1].

Cauteres de velours.

Ces iours passés[2] ie me suis trouué auec vn philosophe, grand extracteur de quinte-essence, où nous tombasmes en propos sur les cauteres potentiels :

[1] La première édition ajoutait ici : *lesquels par dessus tous autres i'ay trouué meilleurs.* Cette phrase a dû être retranchée en 1579, à raison de l'addition du long article qui va suivre, et dans lequel Paré décrivait un nouveau cautère bien supérieur aux précédents.

[2] *Ces iours passés* : je répète que tout ce long article a été publié pour la première fois en 1579.

lequel me dit en sçauoir des plus excellens que iamais furent, et que leur operation se faisoit en peu de temps sans douleur, ou bien peu, aussi que leurs eschares estoient mollasses et humides, et qu'il ne falloit pour les faire tomber y faire aucunes scarifications. Alors ie le priay bien affectueusement[1] m'en vouloir donner la description, à quoy il me respond qu'il ne le pouuoit faire, parce que c'estoit l'vn de ses plus grands secrets, mais qu'il m'en donneroit quand i'en aurois affaire : subit le prie m'en donner vn, ce qu'il fit, lequel tost aprés i'appliquay sur le bras d'vn de mes seruiteurs pour en faire preuue. Ie proteste à Dieu qu'il n'y fut qu'enuiron demie heure qu'il ne fist vn vlcere à y mettre le doigt et profond iusqu'à l'os, et n'estoit ledit cautere que de la grosseur d'vn pois, lequel laissa son eschare molle et humide, comme ledit extracteur m'auoit dit. Quand ie conneu par experience tel effet, subit m'en retourne trouuer le maistre quintessencieux, et le priay de rechef, quoy qu'il m'en coustast, m'en donner la description desdits cauteres, et ensemble la maniere de les faire : dequoy il me refusa tout à plat, et de tant que ie me montrois affectionné à auoir son secret, de tant plus il faisoit le rencheri : en fin ie luy dis que ie luy donnerois du velours pour faire vne paire de chausses. Quoy ouy, il accorda ma priere, à la charge que iamais ne le dirois à personne, et aussi que ne l'escrirois en mon liure, me reprochant que i'estois trop liberal de communiquer mon sçauoir, à quoy ie luy respons que si nos deuanciers eussent fait cela, nous sçaurions peu de choses. Ces propos finis, ie luy fis bailler le velours, et me donna la description et la maniere de faire ses cauteres, à la charge que ie ne le dirois à personne, ny pareillement l'escrirois : ce que ie luy promis de parolle, et non de volonté, parce que tel secret ne doit estre enseueli en la terre, pour l'excellence desdits cauteres : qui est qu'ils operent sans douleur, pourueu que la partie sur laquelle on les veut appliquer soit exempte d'inflammation et douleur, et laissent leur eschare assez molle et humide, principalement appliqués aux corps mollasses, comme femmes et enfans, ce qu'aucuns des autres ne font, au moins que i'ay peu encore descouurir. Et n'a esté faute de diligence, m'enquestant soigneusement de tous les chirurgiens de ceste ville, lesquels se vantent chacun pour soy auoir la pierre philosophale des cauteres, mais pas vn d'eux ne m'a voulu tant fauoriser que de me departir ceste pierre philosophique, disant que leurs peres et freres la leur auoient laissée, comme vn heritage paternel : ioint aussi que si ie sçauois ce grand secret, ie ne faudrois de le descrire en mon liure, et partant seroient frustrés de leurs chers et bienaimés cauteres : mais ie sçay que ie leur feray laisser prise, et qu'ils viendront à mespriser leur grand secret, lors qu'ils auront conneu par experience l'excellence de ceux du philosophe[1].

Or il nous faut à present descrire

[1] Les éditions de 1579 et 1585 disent simplement : *Alors ie le priay*. Ces mots : *bien affectueusement*, se lisent pour la première fois dans l'édition posthume de 1598.

[1] Cette histoire est une des plus curieuses et des plus importantes à la fois, pour faire voir jusqu'où Paré portait l'amour de la science, c'est-à-dire au-delà même des bor-

les ingrediens, et la maniere de former lesdits cauteres, à fin que tous les Chirurgiens, non seulement de Paris, mais de toute l'Europe, puissent secourir les malades qui en auront besoin. A iceux ie donneray le nom de *Cauteres de velours*, à raison qu'ils ne font douleur, principalement quand ils seront appliqués sur les parties exemptes d'inflammation et douleur, comme i'ay dit, et aussi que ie les ay recouuerts par du velours.

Prenez cendre de gosseaux de féues, en lieu desquels l'on prendra les troncs, cendre de bois de chesne bien cuitte, de chacun trois liures, eau de riuiere six quartes [1], vne liure de cendre grauelée, quatre onces d'alun de glace en poudre, que l'on mettra en vn chaudron, puis l'on remuera le tout ensemble : cela fait, on y mettra vne pierre de chaux viue, de la pesanteur de quatre liures, et y estant esteinte, faut de rechef broüiller et mesler tout par plusieurs fois, et laisser lesdites choses par l'espace de deux iours, en les remuant souuent, à fin de faire le capitel (ou lexiue) plus forte. Cela fait, ferez le tout vn peu boüillir, à fin que par l'ebuilition la qualité ignée demeure au capitel [2] : puis coulerez le tout au trauers d'vne grosse nappe ou charier, et ceste colature la faut ietter sur lesdites cendres deux ou trois fois, à fin que ledit capitel en prenne la vertu ignée : puis on le fera boüillir dedans vn bassin de Barbier, ou en vn vaisseau de terre plombé, à grand feu fait de charbon, iusques à ce que le tout soit reduit en matiere terrestre, ou sel.

Or voicy le secret et moyen de bien faire tous cauteres potentiels : c'est qu'il ne faut tenir ledit sel tant sur le feu, que son humidité soit du tout tarie, de peur de consommer du tout l'humidité : partant on l'ostera de dessus le feu ayant encore quelque certaine humidité : puis seront formés cauteres, gros, petits, ronds, longs, selon la volonté de celuy qui les formera, puis subit aprés seront mis en vne ou plusieurs fioles de verre renforcé, bien bouchées et estoupées, de peur que l'air ne les reduise en eau : et seront lesdits cauteres gardés en lieu chaud et sec, et non humide, de peur qu'ils ne se fondent et reduisent en eau, pour en vser quand il sera besoin.

Et si quelqu'vn me vouloit obiecter n'auoir tenu promesse audit extracteur, que ne le dirois à personne, ny que les escrirois : ie luy respons que puis qu'il me les auoit vendus, qu'ils estoient miens : et partant ie pense ne luy auoir fait tort : au contraire luy et moy auons fait chose qui seruira au public [1].

nes d'une probité stricte et d'une stricte humanité; en même temps elle ne laisse pas de jeter du jour sur l'esprit de la chirurgie parisienne de ce temps.

[1] L'édition de 1579 dit : *Eau de riuiere vn seau, que l'on mettra en vn chaudron*, etc. Il s'ensuit que la formule n'était point alors telle qu'on la lit aujourd'hui ; le texte actuel est de 1585. D'où est venu ce changement? Paré a-t-il rectifié la première formule de lui-même ou d'après de nouveaux renseignements? c'est ce qu'il est impossible de déterminer.

[2] Ici encore le texte a varié suivant les éditions. En 1579 on lisait seulement : *Cela fait, coulerez le tout*, etc. ; en 1585 : *Cela fait, ferez le tout boüillir, puis coulerez le tout* ; enfin le texte actuel est de la première édition posthume.

[1] Ce dernier paragraphe date seulement de 1585. Il paraît que dans l'intervalle on

La maniere de faire la poudre de mercure, et eau forte.

Icy i'ay bien voulu descrire la maniere de faire la poudre de mercure, qui pour son excellence a esté d'aucuns nommée *poudre Angelique*, laquelle fais en ceste maniere.

℞. Auripig. citrini, flor. æris ana ℥. ij.
Salis nitri ℔. j. ß.
Alum. rochæ ℔. ij.
Vitriol. romani ℔. iij.

Ces choses soient pilées et bien puluerisées, et aprés mises en vne retorte de verre ou terre, y adioustant vn recipient de verre fort grand et bien luté : puis la retorte soit mise sus le fourneau, en faisant petit feu au commencement, et soit le tout distillé en fortifiant le feu petit à petit, tant que le recipient deuienne vn peu rouge, et que le tout soit distillé. Et de ceste distillation en est faite l'eau forte.

℞. Argenti viui ℔. ß.
Aquæ fortis ℔. j.
Ponantur omnia in phiala, et fiat puluis, vt sequitur.

Vous prendrez vn pot de terre assez grand, dans lequel mettrez vostre matelas ou fiole, où seront contenus vostre argent-vif et eau forte, et entre l'espace de la fiole et le pot, faut mettre des cendres, tellement que vostre fiole soit tout enseuelie dedans, excepté le col : puis tout autour et contre le pot seront mis cendre et charbons ardens, et par ainsi ferez boüillir et euaporer vostre eau forte, sans craindre que la fiole se rompe : et l'eau estant toute euaporée, ce que connoistrez qu'il ne sortira plus de fumée, vous laisserez tout refroidir : puis tirerez vostre fiole des cendres, au fond de laquelle trouuerez vostre mercure calciné de couleur de vermillon, lequel sera separé de toute autre superfluité blanche, iaune ou noire : car la blancheur qui se concrée en haut est le sublimé, lequel demeurant auec la poudre, la rendroit douloureuse. Iceluy estant separé, le pulueriseras : puis le mettras en vn vaisseau d'airain sur les charbons ardens, le remuant auec vne spatule l'espace d'vne heure ou deux : car par ce moyen il perd vne partie de son acrimonie ou mordacité, qui fait qu'il n'est si douloureux en son operation.

avait fait quelque reproche de ce genre à Paré, et qu'il sentit le besoin de se justifier. Je doute toutefois que sa défense satisfasse même ses plus grands admirateurs.

CHAPITRE XXXIII.

DES VESICATOIRES.

Vesicatoire, ou *Rubrifiant* selon les Latins, selon les Grecs *Phenigme*, est vn onguent, ou cataplasme, ou emplastre, fait de medicamens acres, qui a faculté d'attirer humeurs du profond au dehors, et exulcerer la peau, et faire vessies, dont il retient le nom. La matiere a esté ja descrite au chapitre des caustiques : laquelle est prise des medicamens septiques, comme moustarde, anacarde, cantharides, euphorbe, racines de scille, bryonia, et les autres, lesquelles on incorpore auec miel, ou terebenthine, ou leuain, ou quelques gommes et resines, pour en faire onguent, cataplasme ou emplastre. Parquoy la

composition des vesicatoires n'est differente de celle des onguens durs ou mols : à ceste cause vn exemple suffira.

♃. Cantharidum, euphorbij, sinapi ana ʒ. ß.
Mellis anacardini ʒ. j.
Modico aceti et fermento q. satis sit, excipiantur, et fiat vesicatorium.

Quelques anciens choisissent plustost l'eau simple que le vinaigre, pour receuoir et incorporer tel medicament : soy disans auoir trouué par experience que la vertu de la moustarde s'abastardit par le meslange du vinaigre, ce que mesme nous est authorisé par Galien et Oribasius.

Nous vsons de ces remedes és affections longues, quand les autres remedes n'ont profité assez, et principalement és douleurs de teste, hemicranies, epilepsies, à la sciatique, aux gouttes, aussi aux morsures et pointures des bestes veneneuses, et charbons pestiferés, et plusieurs autres maladies longues et rebelles à autres remedes : on en vse aussi pour restituer la vie et vigueur à la partie ja presque morte, par reuocation de chaleur et esprits vitaux à icelle : pour lequel effet faut que tels vesicatoires soient vn peu plus doux, de sorte qu'ils ne bruslent sinon en cas qu'ils ne demeurassent trop long temps sur la partie.

Le moyen d'vser des vesicatoires est, que deuant que de les appliquer sur la partie, on y face friction [1], à fin que les pores d'icelle estans ouuerts, la vertu du medicament penetre plus aisément, et la chaleur languide et comme assoupie en icelle soit ragaillardie et esueillée.

[1] Ce texte a été un peu tourmenté dans les diverses éditions du vivant de l'auteur. Ainsi, en 1575 on lisait : *Icelle* (la partie) *soit foüettee, fustigee, et comme venee de mains ou petits ais*. En 1579 tout cela fut effacé, et l'auteur mit en place : *On y fasse exercice*. Enfin, le texte actuel est de 1585.

CHAPITRE XXXIV.

DES COLLYRES.

Collyre est vn medicament approprié aux yeux, fait de medicamens bien subtilement puluerisés, que les Arabes disent comme Alcohol. Aucunesfois collyre est dit improprement, pour quelque medicament liquide composé de poudres, et quelques liqueurs, qui s'appliquent à autres parties.

Les collyres sont faits de trois sortes : les vns sont humides, proprement appelés *Collyres* : les autres sont secs, lesquels on confond auec les trochisques : les autres ont espaisseur et consistence de miel ou liniment, partant de ceux-là nous ne traiterons que l'vsage. Les liquides seruent principalement pour les coins des yeux, sçauoir est, le grand et le petit canthus. Ceux qui sont comme onguens, seruent à la prunelle des yeux. Ceux qui sont secs sont mis en poudre pour les souffler dedans : quelquefois sont meslés auec des liqueurs ou jus pour en faire collyre humide.

Les trois sortes de collyres ont diuers vsages, et sont appliqués sur diuerses parties, selon la diuersité de l'intention du Chirurgien : car les liquides rafraichissent mieux estans appliqués aux angles des yeux : mais ceux qui ont plus ferme consistence demeurent plus long temps sur la partie, et par consequent font mieux leur operation.

Les collyres humides sont faits de jus, mucilages des herbes, liqueurs, fleurs, semences, metalliques, parties des bestes, comme fiel, et autres tels medicamens repercussifs, resolutifs, detersifs, anodyns, ou autres, selon que les affections et maladies des yeux le requierent. Aucunesfois sont faits des liqueurs seules, comme de jus et eaux distillées. Souuentesfois l'on mesle medicamens mis en poudre subtile, ou autre collyre sec, qui n'est autre chose que trochisque, auec jus ou eau distillée, ou aubins d'œufs. Les poudres sont meslées comme à deux drachmes ou plus, les eaux iusques à quatre ou cinq onces ou plus, mais pour les yeux cela suffit. Pour les autres parties, comme pour faire iniection à la verge, l'on fait collyres en plus grande quantité, comme iusques à vne liure.

Les collyres arides et secs sont faits des poudres bien subtilement puluerisées et incorporées auec quelque jus, dont ne semblent estre differens des trochisques. Qu'il soit vray, le collyre blanc de Rhasis est appellé auiourd'huy trochisque, et est gardé auec les trochisques. Or les poudres corrosiues ne sont appliquées en forme de collyre, ains en forme de liniment, et sont meslées auec graisses ou huiles : les exemples feront le tout manifeste.

Collyre repercussif.

♃. Aquæ plantaginis et rosarum ana ℥. ij.
Albumen vnius oui bene agitatum.

Misce. Fiat collyrium.

Collyre anodyn.

♃. Aquæ rosarum et violarum ana ℥. iij.
Trochiscorum alborum Rhasis cum opio ʒ. ij.

Fiat collyrium.

Autre.

♃. Decoctionis fœnugræci ℥. iiij.
Mucilaginis seminis lini ℥. ij.
Sacchari candi ʒ. j.
Croci ℈. j.

Fiat collyrium.

Collyre sec detersif.

♃. Thuris, myrrhæ ana ℈. ij.
Tuthiæ præparatæ et antimonij loti ana ʒ. ij.

Cum succo chelidoniæ, fiat collyrium siccandum in vmbra.

Collyre qui est en forme de liniment [1].

♃. Fellis perdicis aut leporis ʒ. ß.
Succi fœniculi ʒ. j.
Sacchari candi ʒ. ij.

Syrupo rosato excipiantur, et fiat collyrium.

Nous vsons des collyres aux vlceres, playes, fistules, suffusions, inflammations, et autres maladies des yeux. Les collyres liquides penetrent plustost que les autres : partant sont fort necessaires à repercuter et appaiser douleur. Les autres sont arrestés plus long temps aux yeux : et par ainsi operent d'auantage.

CHAPITRE XXXV.

DES ERRHINES ET STERNVTATOIRES.

Errhines sont medicamens appropriés au nez, à fin d'expurger le cer-

[1] Je copie ce titre, comme plusieurs autres des précédents chapitres, dans l'édition de 1575 ; déjà, dès la suivante, ils avaient été reportés en marge pour la plupart, et dans ce changement plusieurs étaient restés oubliés.

ueau, et tirer les excremens d'iceluy par le nez, ou pour nettoyer et deterger ceux qui ja sont adherens et attachés au nez, comme il aduient aux polypes, ozenes, et autres vlceres d'iceluy. Ces errhines sont ou liquides, ou secs, ou de consistence emplastique.

Les liquides, que les Latins nomment *Caputpurgia*, sont faits aucunesfois des jus des herbes, comme des jus de porée, choux, mariolaine, anagallis, hyssope, melisse, ou des eaux d'icelles, meslées ou cuittes auec du vin, ou quelque syrop, comme *oxymel scilliticum, syrupus de hyssopo, syrupus rosatus,* ou *mel anthosatum.* Souuentesfois sont faits des poudres de poyure, pyrethre, marrubium, nigella romana, castoreum, myrrhe, ellebore blanc, euphorbe, cyclamen, et autres poudres meslées en petite quantité, comme à vne drachme ou vne drachme et demie, selon la violence du medicament, auec les jus susdits depurés, ou les eaux distillées des mesmes herbes. Le tout te sera manifeste par deux exemples suiuantes.

♃. Succi betæ, maioranæ et brassicæ ana ℥. j.
Depurentur et modicè bulliant cum vini albi ℥. ij.
Oxymelitis scillitici ℥. ß.
Fiat errhinum.

Quelquesfois quand il est question de faire plus forte attraction du cerueau, l'on peut adiouter ou faire dissoudre en la decoction de l'errhinum quelque medicament purgatif, comme l'agaric, le diaphœnicum, sené, cartami, et autres semblables, dont est venue la distinction des errhines en ceux qui tirent la pituite, bile, et melancholie, selon que le medicament dissout en iceux a vertu d'attirer vn humeur, ou autre. Exemple proposé par monsieur Rondelet, est tel.

♃. Radicum pyrethri, irid. ana ℥. j.
Puleg. calam. orig. ana m. j.
Agari. trochis. ʒ. iij.
Florum anthos et stœchados ana p. j.
Fiat decoctio in ℔. j. colat. dissol. mellis anthos. et scill. ana ℥. iij.
Fiat caputpurg.

Toutesfois le cas escheant qu'il faille que les purgatifs entrent en la composition de l'errhine, il sera meilleur d'vser d'iceux simples, comme d'agaric, turbith, colocynthe, et semblables, que de composés, comme diaphœnicum et semblables : car ceux cy rendent la decoction plus espaisse, et par consequent mal-habile à passer par les conduits et os spongieux qui menent au cerueau, faisant en outre obstruction au nez, et empeschant la liberté de la respiration.

Exemple d'vn errhine fait auec poudres.

♃. Succi betæ ℥. j.
Aquæ saluiæ et betonicæ ana ℥. ij. ß.
Pulueris castorei ℈. ß.
Piperis et pyrethri ana ℈. j.
Fiat caputpurgium.

Les errhines secs, que les Latins appellent *Sternutatoria*, à cause qu'ils prouoquent l'esternuement, sont faits des poudres seulement bien puluerisées. Les poudres sont semblables aux precedentes, ou autres aromatiques, lesquelles sont faites et meslées en petite quantité, laquelle communément ne monte point à plus de deux drachmes.

Exemple.

♃. Maioranæ, nigellæ, garyophyllorum, zinziberis ana ℈. j.
Acori, pyrethri et panis porcini ana ℈. ß.
Euphorbij ℈. j.
Terantur diligenter, et in nares mittantur aut insufflenter.

Les errhines ayans consistence emplastique, que les Latins appellent *Nasalia*, sont faits des poudres susdites, ou gommes, malaxées auec quelqu'vn des jus des herbes cy dessus declarées, incorporées auec terebenthine et cire, à fin qu'ils ayent consistence dure et qu'on en puisse faire masse, de laquelle on fait errhines en figure de pyramide, selon les cauités internes du nez.

Exemple.

♃. Maioranæ, saluiæ, nigellæ ana ℈. ij.
Piperis albi, garyophyllorum, galangæ ana ℈. j.
Pyrethri, euphorbij ana ℈. j. ß.
Panis porcini, ellebori albi ana ℈. j.
Terantur, et in puluerem redigantur, dein cum terebenthina et cera, et quantum satis sit, incorporentur, fiantque nasalia pyramidis figura.

Nous vsons des errhines aux longues maladies du cerueau, comme en epilepsie, aueuglement des yeux, apoplexie, lethargie, conuulsion, et odorat perdu : mais faut que les purgations vniuerselles ayent precedé auparauant, de peur que par l'esternuement, et semblable esmotion du cerueau pour deietter ce qui luy nuit, il ne se face attraction plus grande d'humeurs d'vn corps impur et cacochyme vers iceluy.

Les liquides doiuent estre attirés par le nez, ou coulés dedans le nez iusques à demie once. Et lors faut que le patient tienne de l'eau en sa bouche, à fin qu'en attirant l'errhine, il ne puisse repasser portion dudit errhine en la bouche, et de là aux poulmons. Les secs doiuent estre soufflés dedans les naseaux auec vn tuyau de plume, ou autre chose. Les emplastiques sont mis dedans les naseaux estans liés d'vn fil, à fin qu'ils se puissent retirer quand on voudra.

Le temps propre pour vser d'errhines en general est le matin, le patient estant à ieun. Aprés l'vsage d'iceux, si l'on sent quelque demangeaison et mordication au nez, il faudra ietter ou attirer en iceluy laict de femme, ou huile violat.

L'vsage des errhines attractifs est nuisible à ceux qui sont suiets à mal des yeux, et qui ont vlceres aux naseaux, comme il aduient souuent en la grosse verolle, auquel cas il sera plus expedient d'vser de gargarismes qui facent diuersion des yeux.

CHAPITRE XXXVI.

DES APOPHLEGMATISMES, OV MASTICATOIRES.

Apophlegmatismes selon les Grecs, ou *masticatoires* selon les Latins, sont medicamens lesquels, estant tournés dedans la bouche et maschés quelque espace de temps, tirent par le palais les excremens pituiteux, ou autres humeurs nuisans au cerueau.

Iceux sont faits en quatre manieres. La premiere est, quand on incorpore les medicamens propres à mascher auec miel ou cire, et en fait-on trochisques ou pillules, lesquelles on donne à mascher. La se-

conde est, quand on couure et lie les medicamens en vn petit sachet de sandal ou autre linge deslié, pour les mascher. La troisiéme maniere est, quand on tient la decoction de medicamens acres long temps en la bouche. Aucunesfois l'on ne mesle point les masticatoires, ains prend-on vn simple medicament acre et faisant cracher, à la grosseur d'vne petite noix, pour le mascher et tourner par la bouche, comme mastic, pyrethre.

La matiere des masticatoires est prise des medicamens acres, comme de poyure, moustarde, hyssope, gingembre, pyrethre, et autres medicamens ayans acrimonie : entre lesquels il faut choisir ceux principalement qui n'auront aucune saueur ny goust malplaisant, à fin que plus longuement et sans dedain ils puissent estre tenus en la bouche. Toutesfois on en fait des medicamens acerbes, comme de fruit de berberis, raisins, noyaux de prunes ou cerises : lesquels estans tournés quelque temps en la bouche et comme maschés, ne tirent gueres moindre quantité de pituite que les medicamens acres : ce qui semble aduenir plustost à raison du mouuement et agitation qui est faite en la bouche, que d'vne qualité manifeste.

La quantité desdits medicamens est communément d'vne demie once, iusques à vne once, ou vne once et demie. Ce que connoistras par les exemples suiuantes.

♃. Pyrethri, staphisagriæ ana ʒ. j. ß.
Mastiches ℥. ß.

Pulucrisentur et inuoluantur sacculo pro masticatorio.

Autre.

♃. Zinziberis, sinapi ana ʒ. j.
Euphorbij ℈. ij.
Piperis ʒ. ß.

Excipiantur melle, et fiant pastilli pro masticatorio.

Autre.

♃. Hyssopi, thymi, origani, saluiæ ana p. j.

Decoquantur in aqua pro collutione oris.

Autre.

♃. Zinziberis, garyophyllorum ana ʒ. j.
Pyrethri, piperis ana ʒ. ß.
Staphisagriæ ʒ. ij.
Mastiches ʒ. ß.

Excipiantur, fiant pastilli pro masticatorio.

Nous vsons des masticatoires és maladies vieilles du cerueau, obfuscation de la veuë, surdités, pustules qui sont à la teste et à la face : aucunesfois aussi pour deriuer les excremens qui coulent par le nez, principalement quand il y a quelque vlcere en iceluy : comme au contraire ils sont fort nuisibles à ceux qui ont vlceres en la bouche ou au gosier, et à ceux qui ont les poulmons suiets à vlceres, inflammations, et fluxions. Car en tel cas les errhines sont plus vtiles, pour deriuer la matiere par le nez : d'autant que combien que l'humeur pituiteux, attiré du cerueau par la force du masticatoire, soit purgé et mis hors en crachant, toutesfois on trace et apprend-on vn chemin à l'humeur, lequel aisément il ne peut delaisser ny oublier par aprés : de sorte que mesme en dormant, suiuant son cours ordinaire, il vient à tomber et fluer sur telles parties, ou naturellement, ou par accident imbecilles.

Le temps commode pour en vser est le matin, quand le corps est purgé des autres excremens.

Aprés auoir vsé des masticatoires, faut lauer sa bouche d'eau tiede, ou

de ptisane, ou quelque autre liqueur, à fin d'oster la mauuaise saueur qui peut estre de reste du masticatoire.

CHAPITRE XXXVII.

DES GARGARISMES.

Gargarisme est vne liqueur appropriée au lauement de la bouche et de toutes les parties d'icelle, tant pour empescher fluxion et inflammation, que pour curer vlceres de la bouche et appaiser douleurs.

Les gargarismes sont composés en deux manieres. La premiere est, quand on fait cuire racines, fueilles, fleurs, fruits, et semences seruans à nostre intention. La decoction est faite en eau seule, ou eau et vin blanc, ou en gros vin rouge et stiptique, ou en ptisane, ou laict clair, ou decoction d'orge, ou decoction pectorale : le tout selon la diuersité de nostre intention, qui est ou de repousser, rafraischir, et empescher l'inflammation, comme en mal de dents qui se fait : ou de digerer, comme en mal de dents qui est ja fait : ou de mondifier, comme en vlceres de bouche : ou de seicher et astreindre, comme quand il est question de fermer iceux vlceres ja parauant mondifiés. L'autre maniere de composer gargarismes est sans decoction, quand nous faisons gargarismes, ou auec les eaux distillées seulement, ou meslées auec syrops, ou auec mucilage, ou auec du laict de vache, ou laict clair de chéure, bien passé et coulé. Aucunesfois on mesle, tant auec la decoction que les eaux et mucilages, miel rosat, oxymel simple, dianucum, diamoron, hiera picra, oxysacchara, syrop de roses seiches, syrop aceteux, et autres syrops selon nos intentions susdites : alum, balaustes, myrrhe, thus, gingembre, poyure, canelle, roses seiches, et autres : iusques là mesme, que quelquesfois en la decoction des gargarismes, nous y faisons entrer medicamens propres à attirer les humeurs du cerueau, comme le pyrethre, le carthame, la racine de turbith, et autres, propres à tirer la pituite, moyennant qu'ils n'ayent aucune amertume en soy : qui est cause que ny l'agaric, ny la colocynthe, n'ont lieu en ceste composition.

La quantité de la totale liqueur d'vn gargarisme doit estre comme de demie liure iusques à vne liure : on y met des syrops, ou autre telle composition, iusques à deux onces. Les poudres sont mises en bien petite quantité, comme iusques à trois drachmes : d'alum on y met iusques à six drachmes : les mucilages faits de deux drachmes des semences mucilagineuses. Les exemples feront le tout assez clair et facile.

Gargarisme astringent et repercussif.

♃. Plantaginis, polygoni, oxalidis ana m. j.
Rosarum rubrarum p. ß.
Hordei p. j.

Fiat decoctio ad ℥. viij. in qua dissolue :
Syrupi myrtillorum ʒ. vj.
Dianucum ℥. ß.

Fiat gargarisma.

Gargarisme anodyn.

♃. Chamæmeli, meliloti, anethi ana p. j.
Rosarum rubrarum p. ß.
Passularum mundatarum et ficuum ana paria iij.

Decoquantur in æquis partibus vini albi et aquæ ad ℥. vj. addendo mucilaginis seminis lini et fœnugræci ana ℥. ij.

Fiat gargarisma.

Gargarisme mondificatif.

♃. Aquæ plantaginis, aquæ ligustri et absinthij ana ℥. ij.
Mellis rosati colati ʒ. vj.
Syrupi rosarum siccarum et de absinthio ana ʒ. vj.
Fiat gargarisma.

Nous vsons des gargarismes au matin et à ieun, aprés les purgations vniuerselles, tant pour deterger, refroidir, repercuter, attirer, que pour appaiser douleurs, et autres intentions. Aucunesfois l'on les prend tous froids, principalement quand il se fait quelque distillation d'humeur acre et subtil : autresfois on les fait tiedir, selon les indications que nous auons tant des maladies que du temps.

CHAPITRE XXXVIII.

DES DENTIFRICES.

Dentifrices sont medicamens composés, seruans aux dents, dont ils retiennent le nom, pour les nettoyer et blanchir : ils sont faits en plusieurs manieres. Les vns sont secs, les autres humides. Quant aux secs, les vns sont en façon d'opiate, les autres en poudres seiches grossement pulucrisées. Les humides sont faits par distillation.

La matiere des deux premiers est faite des medicamens detergeans et desseichans, comme *coralla*, *cornu cerui*, *os sepiæ*, *alumen*, *crystallus*, *pumex*, *sal nitrum*, *myrrha*, *thus*, *balaustia*, *glandes*, *omnes testæ piscium* : lesquels aucunesfois on brusle, et aprés sont mis en poudre, souuentesfois sont pulucrisés sans vstion (comme l'*os sepiæ*, pour-ce qu'estant bruslé il exhale vne odeur fetide et mal-plaisante) en y adioustant quelques medicamens aromatiques pour donner odeur aux autres, comme cinnamomum, cloux de girofle, noix muscade, et autres semblables, l'on fait dentifrices secs. Si telles poudres sont incorporées ou auec quelque syrop, ou oxymel scilliticum, ou quelque mucilage de gomme arabique et de tragacantha, l'on fera opiates seruantes à dentifrices, lesquelles aucunesfois sont figurées en pyramides longues d'vn doigt, rondes ou quarrées, pointues au bout, et seiches pour seruir de dentifrices. Aussi souuentesfois l'on fait cuire racines emollientes auec du sel, ou de l'alum, et aprés seicher au four pour dentifrices. Les humides sont faits des herbes desseichantes mises en alembic pour distiller, auec aucuns des medicamens secs et astringens cy dessus descrits. Les exemples donneront à connoistre la quantité des medicamens seruans à dentifrices.

Poudre pour blanchir les dents.

♃. Lapidis spongiæ, pumicis, et cornu cerui vsti ana ʒ. ij.
Coralli rubri et crystalli ana ʒ. j.
Aluminis et salis vsti ana ʒ. j. ß.
Cinnamomi et caryophyllorum, rosarum rubrarum pulueratarum ana ℈. ij.
Fiat puluis pro dentifricio.

Autre.

♃. Ossis sepiæ ʒ. ß.
Mastic. coralli rubri vsti ana ʒ. ij.
Cornu cerui vsti ʒ. j. ß.
Aluminis, carbonis rorismarini ana ʒ. j.
Cinnamomi ʒ. ij.
Fiat puluis.

Autre.

♃. Ossis sepiæ, aluminis et salis vsti ana ʒ. j.

Crystalli, glandium, myrrhæ, thuris ana ℈ ij.
Corticis granatorum, macis, cinnamomi ana ℈. j.

Fiat puluis, qui excipiatur mucilagine gummi tragacanthæ, et formentur pyramides longæ siccandæ pro dentifricio.

Autre.

♃. Radicis maluæ iunioris et bismaluæ ana ℥. ij.

Coquantur in aqua salsa aut aluminosa, deinde siccentur in furno pro dentifricio.

Dentifrice humide bien experimenté.

♃. Salis ℥. vj.
Aluminis ℥. iij.
Thuris, mastichis, sanguinis draconis ana ℥. ß.
Aquæ rosarum ℥. vj.

Distillentur in alembico vitreo pro dentifricio.

Les dentifrices seruent à polir les dents, mondifier, nettoyer, et confermer. Aucunesfois on en vse aux refrigerations et douleurs d'icelles, souuentesfois aussi és vices de la bouche et gencives corrodées. Le temps de les appliquer est le matin, ou deuant et aprés le repas.

Les anciens sans artifice faisoient des dentifrices de bois de lentisque pour affermir les dents tremblantes : ce qui se pratique encores journellement en Languedoc, où tel bois est frequent, et dont on en apporte en Cour pour les Seigneurs : à mesme effet pourroit seruir la myrrhe, et tout autre bois astringent. Nostre vulgaire se sert à ceste intention de caules de fenoil, et sans raison, veu qu'en telle plante n'y a aucune astriction : parquoy ne peut estre choisie, sinon pour l'odeur agreable qui est en elle, et pour bien simplement se curer les dents.

CHAPITRE XXXIX.

DES SACHETS.

Sachet est vne composition de medicamens secs et pulverisés mis en vn petit sac, dont il retient le nom : et semble telle composition estre seulement vne fomentation aride et seiche, comme auons dit au chapitre des Fomentations.

Les differences des sachets ne sont prises que des parties ausquelles ils sont appliqués. Ceux qui s'appliquent à la teste doiuent estre faits en maniere de bonnet ou coiffe. Les sachets pour l'estomach doiuent auoir la figure d'vne cornemuse. Pour la ratte ils sont faits en forme de langue de bœuf : et ainsi sont appropriés au foie, au cœur, à la poitrine, selon la figure des parties.

La matiere des sachets le plus souuent est prise des semences entieres fricassées en vne paesle, ou mises en poudre : quelquesfois on y adiouste racines, fleurs, fruits, escorces, poudres cordiales, et autres medicamens secs, et qui se peuuent mettre en poudre, conuenables aux affections des parties où nous les voulons appliquer. La quantité des poudres n'est pas limitée, ny certaine en tous sachets : quelquesfois elle est plus grande, quelquesfois plus petite, selon les parties esquelles nous voulons mettre sachets. Icelle doit estre obseruée aux autheurs qui ont ordonné sachets : esquels ie la trouue de trois onces iusques à six onces et demie. Aucunesfois l'on ordonne herbes seiches et fleurs par manipules ou pugilles : et là gist la consideration de la bonne et deuë quantité des poudres. Le reste

ie delaisse à plus curieuse inquisition : venons aux exemples.

Sachet pour conforter l'estomach.

℞. Rosarum rubrarum p. j.
Mastichis ℥. ß.
Coralli rubri ʒ. iij.
Seminis anisi et fœniculi ana ʒ. ij.
Nucis moscatæ ʒ. j.
Summitatum absinthij et menthæ ana m. j.

Tritis omnibus, fiat sacculus interbastatus pro ventriculo.

Sachet és affections froides du cerueau.

℞. Furfuris macri p. j.
Milij ℥. j.
Salis ʒ. ij.
Rosarum rubrarum, florum rorismarini, stœchados, caryophyllorum ana ʒ. ij.
Foliorum betonicæ et saluiæ ana m. ß.

Tritis omnibus fiat cucupha intersuta et calefacta fumo thuris et sandaracæ exustorum, capiti apponatur.

Sachet pour le cœur.

℞. Florum borraginis, buglossæ et violarum ana p. ij.
Corticis citri sicci, macis, ligni aloës, rasuræ eboris ana ʒ. j.
Ossis de corde cerui, croci ana ℈. ij.
Foliorum melissæ m. ß.
Pulueris diambræ ʒ. ß.

Contritis omnibus fiat sacculus è serico pro corde, irrorandus aqua scabiosæ.

Nous vsons des sachets à conforter tant les parties nobles, le cerueau, le cœur, et le foye, que le ventricule, la ratte, la poitrine, et partie du ventre inferieur. Souuentesfois aussi nous en vsons pour discuter et dissiper les ventosités, comme les coliques et pleuresies qu'on appelle bastardes, *à flatu*. Iceux faut coudre en presses interbastatoires [1] : les poudres estant espanchées sur du coton, à fin qu'elles ne panchent plus en vn endroit qu'à l'autre. Aucunesfois nous arrosons lesdits sachets de vin, ou des eaux distillées : autresfois non de la substance, mais de la simple vapeur de vin, ou eau distillée et versée sur vne paesle de fer, toute rouge de feu : autresfois nous les eschauffons avec parfums, ou les fricassons en paesle. Les sachets du cœur doiuent estre faits de soye cramoisie ou sandal, pour-ce (disent-ils) que telles matieres sont teintes en escarlate, de laquelle la graine nommée alkermes resiouït le cœur : les autres de linge bien delié : aucunesfois l'on les fait de taffetas comme les bonnets.

CHAPITRE XL.

DES SVFFVMIGATIONS ET PARFVMS.

Parfum est vne euaporation de medicamens humides, visqueux aucunement, et gras. Il y a deux manieres de parfums et suffumigations, les vns sont secs, les autres humides : les secs sont faits en deux sortes : les vns sont faits en trochisques, les autres en pilules. La matiere d'iceux doit estre grasse et visqueuse, à fin qu'en bruslant elle puisse rendre fumée, comme *ladanum*, *myrrha*, *mastiche*, *pix*, *cera, resina*, *terebenthina*, *castoreum*, *styrax*, *thus*, *olibanum*, et les autres gommes, lesquelles on peut mesler avec poudres conuenables à nos intentions : car elles seruent de matiere à incorporer lesdites poudres en trochisques ou pilules. Aucuns vsent

[1] *Interbastatoires*. J'ignore ce que veut dire ce mot; le latin l'a passé sous silence.

seulement des poudres sans y adiouster autre matiere grasse : mais le parfum d'icelles n'est tant long ny de tel effet que quand elles sont meslées auec gommes, par le moyen desquelles, outre cela, les ingrediens sont bien mieux incorporés l'vn auec l'autre.

Les poudres peuuent estre mises és parfums d'vne demie once, iusques à vne once et demie, auec suffisante quantité des gommes, laquelle aucunesfois est de deux onces, plus ou moins: toutesfois la quantité du tout est delaissée au iugement du composant.

Parfum desseichant et confortant le cerveau.

℞. Sandaracæ, mastiches et rosarum ana ʒ.j.
Benioini, galangæ ana ʒ. iij.
Terebenthina excipiantur, et fiant trochisci, quibus incensis suffumigentur tegumenta capitis.

Autre pour les duresses des nerfs.

℞. Marcassitæ ℥. ij.
Bdellij, myrrhæ, styracis ana ℥. j. ß.
Ceræ flauæ et terebenthinæ quantum satis sit.
Fiant formulæ pro suffumigio.

Autre pour les restes de la verole.

℞. Cinnabaris ℥. ij.
Styracis et benioini ana ℥. j.
Cum terebenthina fiant trochisci pro suffumigio per embotum.

Nous vsons des parfums aux grandes obstructions du cerueau, vlceres des poulmons, à la toux ja vieille, en asthma, douleurs de costés, aux affections de la matrice, et autres affections des parties du corps. On parfume aucunesfois tout le corps, pour la curation de la verole, et esmouuoir sueurs: aucunesfois vne partie seule qui a quelque relique de ladite verole, et tels parfums sont faits de cinnabre, qui a grande quantité d'argent vif.

La maniere de parfumer est que la fumée soit receuë de l'emboucheure large d'vn entonnoir, qu'ils appellent *Embotum*, et expire seulement par le petit souspirail, à fin que la fumée ne soit dissipée, et soit seulement assise sur la partie affectée que l'on veut parfumer. Ainsi faut faire à la matrice, et aux oreilles. Aux parfums tant du cerueau que du thorax, faut ouurir la bouche, et prendre la fumée tant auec la bouche que par le nez: et outre faire tenir au dessus de la teste vn grand voile en forme de paesle, à fin que la fumée plus ramassée en soy face d'auantage d'impression et d'operation.

Les humides sont faits aucunesfois de decoctions d'herbes, souuentesfois d'vn seul medicament simple que l'on fait boüillir auec huiles ardentes, ou quelques marcassites aussi ardentes, lesquelles on fait esteindre en vinaigre, vin, eau de vie, et autre telle liqueur, à fin que soit leuée vapeur et fumée humide. Nous vsons de tels parfums aux affections scirrheuses, quand nous voulons astreindre, penetrer, inciser, desseicher, et resoudre. La maniere de l'ordonner est telle.

℞. Laterem vnum satis crassum aut marcassitam ponderis ℔. j.
Incandescat super carbones ignitos, deinde extinguatur in aceto acerrimo, effundendo interim paucam aquam vitæ, fiat suffumigatio pro parte laborante.

Les parfums faits de decoction d'herbes et autres medicamens sont peu differens des fomentations humides : car, quant à la composition,

n'y a aucune difference : mais l'application des fomentations humides n'est telle que des suffumigations. Parquoy me contenteray de bailler seulement vn exemple d'vne suffumigation humide :

Suffumigation pour l'oreille.

♃. Absinthij, saluiæ, rutæ, origani ana p. j.
Radicis bryonæ et asari ana ℥. ß.
Seminis sinapi et cumini ana ʒ. ij.
Decoquantur in duabus partibus aquæ, et vna vini albi, pro suffumigio auris cum emboto.

Il y a de telles suffumigations humides vniuerselles et pour tout le corps, que nous appellons estuues seiches, desquelles nous parlerons cy aprés.

CHAPITRE XLI.

DES INSESSIONS OV DEMYS BAINGS.

Insession, ou *semicupium*, n'est autre chose qu'vn demy baing des parties du ventre inferieur, ainsi appellé à cause qu'il faut que le patient soit assis sur la decoction des herbes Insession est peu differente de fomentation humide, car elle est faite de mesme matiere, sçauoir de la decoction d'herbes, racines, semences, fruits : mais la quantité de la decoction est plus grande és insessions qu'aux fomentations : toutesfois nous ne descrirons icelle quantité, ains la laisserons au iugement de l'operateur, disant seulement *pro semicupio* ou *pro insessu* : neantmoins il y faut mettre grande quantité d'herbes et racines que l'on veut cuire, comme iusques à 6. ou 7. manipules. Vne exemple seule te monstrera le tout.

Insession pour vne affection de reins.

♃. Maluæ et bismaluæ cum toto ana m. j. ß.
Betonicæ, saxifragiæ, parietariæ, ana m. j.
Seminum melonis, milij solis, alkekengi, ana ʒ. iij.
Cicerum rubeorum p. ij.
Radicis apij, graminis, fœniculi, eryngij ana ℥. j.
Decoquantur in sufficienti quantitate aquæ pro insessu.

Nous vsons des insessions és affections des reins, de la vessie et de son col, de la matrice et de son col, du siege et ventre inferieur, quand le patient pour son imbecillité ne peut endurer le baing, qui luy pourroit faire trop grande resolution d'esprits.

La maniere d'en vser est telle. Faut remplir des sachets de la residence de la decoction, et faire asseoir le patient sur lesdits sachets : mais faut ce temps pendant couurir la teste, de peur qu'elle ne soit remplie de fumées et vapeurs. Aucunesfois l'on fait asseoir le patient en la decoction iusqu'au nombril, que nous appellons *Semicupium*, ou demy baing, à raison que toutes les parties basses sont baignées et estuuées.

Reste maintenant escrire des baings tant naturels qu'artificiels, à fin que l'vsage et artifice d'iceux soit entendu comme des autres cy dessus.

CHAPITRE XLII.

DES BAINGS.

Les baings ne sont autre chose que fomentations vniuerselles de tout le corps, seruans tant à garder la santé d'iceluy (comme Galien monstre au

liure 2, *de Sanitate tuenda*) qu'à la curation de la plus part des maladies : remedes fort communs et familiers aux Medecins anciens, tant Grecs que Latins, sur tous les autres remedes topiques et externes : car outre leur vsage et profit (qui est d'euacuer les excremens, et autres humeurs pourris arrestés à la peau, d'appaiser douleurs, lassitudes, et corriger toutes intemperatures du corps) en la curation des fiéures et en la plus part des autres maladies sont le dernier refuge, de grande aide et effets merueilleux. Outre ce ils sont delectables aux hommes : parquoy d'iceux la connoissance est fort vtile et necessaire.

L'on fait deux differences des baings : les vns sont naturels, les autres artificiels. Les naturels sont ceux qui de leur propre nature sortent tels sans aide ou artifice externe, et ont quelque qualité medicamenteuse. Car l'eau qui de son naturel doit estre sans qualité apparente [1], si d'aduenture elle passe par les minieres des corps metalliques, ou prés d'icelles, promptement elle reçoit impression des qualités et effets desdits metalliques. A ceste cause toute telle eau, ainsi que Galien dit au premier liure *de Sanitate tuenda*, a vne vertu commune qui est de desseicher : mais particulierement l'vne eschauffe grandement et desseiche, l'autre desseiche, astreint et refrigere. Lesdites eaux sont chaudes, tiedes ou boüillantes, selon qu'elle passent prés ou loin des matieres allumées sous terre, desquelles retiennent et empruntent la vertu, à cause qu'elles passent par les minieres pleines de feu, et faisans leurs cours par icelles, acquierent chaleur actuelle, sans autre artifice : laquelle chose est de grande admiration, d'où se concret telle chaleur sous la terre, où manifeste feu n'apparoist : aussi qui l'allume, qui l'entretient et nourrit par si long temps sans s'esteindre. Aucuns philosophes voulans donner raison naturelle, disent que le feu s'allume sous terre par les rayons du soleil : les autres disent que c'est par la penetration des foudres : autres que c'est par l'air vehementement esmeu, comme dehors du caillou est tiré le feu par attrition. Mais outre ces raisons humaines, la cause principale doit estre referée à la grande prouidence du grand Architecteur facteur de toutes choses, qui a voulu manifester sa puissance, voire iusques aux entrailles de la terre. Iaçoit qu'aucuns veulent que telles eaux soient eschauffées par le moyen du soulphre, qui entre les corps metalliques retient plus la nature du feu, comme aussi on luy attribue la cause du feu perpetuel qui dés tout temps sort de la montagne de Sicile nommée Ætna, ainsi qu'auons parlé cy deuant, et selon que descriuent les poëtes et historiens : à ceste cause les eaux sortans ainsi chaudes retiennent principalement la vertu du soulphre. Les autres representent la qualité de l'alum ou du sel nitre, ou de bitumen, ou chalcanthum. Et telles eaux tant chaudes que froides sont conneuës par saueur, odeur, couleur, et le limon qui adhere aux canaux aussi par separation artificielle des parties terrestres desdites eaux d'auec les subtiles : comme en faisant boüillir l'eau dudit baing, comme si tu voulois faire cauteres, laquelle estant consommée tu connoistras par lesdites parties terrestres qui demeureront, la nature du baing.

[1] Galien, au liu. *des Alimens*. — A. P.

Comme s'il est sulphuré, lesdites parties terrestres sentiront le soulphre : s'il est alumineux, auront le goust d'alum, et ainsi consequemment des autres. D'auantage par les effets et aides qu'elles donnent aux maladies, lesquelles declarerons particulierement, commençans aux sulphurées.

Les eaux sulphurées eschauffent grandement, desseichent, resoluent, ouurent, attirent du dedans au dehors : elles nettoyent la peau de galles, gratelles, et dartres : sont profitables au prurit, aux vlceres, defluxions des articles, et gouttes : elles remedient au mal de la colique, de la ratte endurcie : inutiles au reste pour boire, à cause de leur mauuaise odeur et saueur, et nuisantes au foye.

Les alumineuses, quant à leur saueur, ont vne grande stipticité et astriction, partant desseichent grandement. Leur chaleur n'est tant manifeste : toutesfois quand on en boit, elles laschent fort le ventre : ce qui semble aduenir à raison d'vne nitrosité et chaleur. Elles detergent et repriment les fluxions, et les menstrues superflues des femmes : conuiennent aux douleurs des dents, aux vlceres corrosifs, et apostemes cachées et latentes, tant des genciues que d'autre partie de la bouche.

Les salées et nitreuses sont manifestes de leur saueur : elles eschauffent, desseichent, astreignent, detergent, resoluent, extenuent, resistent à la putrefaction, ostent les ecchymoses : elles profitent aux gratelles vlcereuses, et vlceres malings, et toutes tumeurs laxes : telle est l'eau de la mer.

Les bitumineuses eschauffent continuellement, resoluent, et par longue espace de temps emollissent les nerfs : elles sont toutesfois diuerses et variables, selon les especes et diuersités de bitumen qui impriment leurs qualités esdites eaux.

Les eaux qui retiennent la qualité de l'airain ou cuyure, eschauffent, desseichent, detergent, resoluent, incisent et astreignent : elles aident grandement contre les vlceres corrosifs, fistules, duresses des paupieres, des yeux, et corrodent les carnosités tant du nez que du siége.

Les ferrées refrigerent, desseichent, et grandement astreignent : à ceste cause sont profitables aux apostemes, duretés et tumeurs de la ratte, debilité d'estomach, ventricule, flux de menstrues, intemperies chaudes du foye et des reins : telles sont aucunes de Luques en Italie.

Les plombées refrigerent, desseichent, et retiennent toutes les autres qualités du plomb. Telles sont celles qui passent par les canaux du plomb.

Ainsi faut iuger des eaux gypseuses, ou ayans la nature de la craye, lesquelles ont les mesmes effets que les corps par où elles passent.

Les susdites eaux chaudes aident grandement contre les maladies froides et humides, paralysie, spasmes, rigueurs des nerfs, tremblement, palpitations, gouttes froides, inflations des membres, hydropisies, iaunisse procedant d'humeur visqueux, douleurs de costés, coliques, douleurs nephritiques, à la sterilité des femmes, à la suppression des mois d'icelles, à la suffocation de la matrice, aux lassitudes spontanées, aux defedations du cuir, dartres, morphées, galles, gratelles, à la lepre, et autres maladies prouenantes d'obstruction faite d'humeur visqueux et froid, à raison qu'elles prouoquent sueurs : mais

icelles faut euiter és natures choleriques, et és intemperatures chaudes du foye : car elles pourroient causer cachexie et hydropisie, par la mauuaise complexion acquise au foye pour l'vsage desdites eaux.

Les froides sont fort conuenables aux intemperatures chaudes, tant de tout le corps que des parties d'iceluy : et sont plustost prises au dedans, qu'appliquées au dehors. Elles confortent grandement et roborent les parties internes relaxées : comme la vertu retentrice du ventricule, des intestins, des reins, de la vessie, et des autres parties du ventre inferieur. Et pourtant elles corrigent les excessiues chaleurs du foye, le remettans à sa naturelle temperature, et grandement le corroborent : elles arrestent flux de ventre, dysenteries, flux de menstrues, flux d'vrine, gonorrhées, sueurs immoderées, flux de sang, et guarissent beaucoup d'autres maladies causées par imbecillité des parties dudit ventre inferieur. Entre lesquels ceux du Liege, et de Spa, et de Plombiere, pris par dehors et par dedans, ont mesme effet, faisans d'vne mesme main plusieurs offices sans rien gaster : veu que ces eaux sont tellement potables, que ceux du pays en vsent ordinairement en leurs potages et breuuages sans mal en receuoir[1].

On fait des baings artificiels à l'imitation des naturels, pour suppleer le defaut d'iceux, en y mettant poudre des dessusdits mineraux, comme soulphre, alum, sel nitre, bitumen. Aucunesfois on fait chauffer fer, cuyure, or, argent, iusques à rougeur, et les fait-on esteindre plusieurs fois en eau commune ou de pluye, pour en donner à boire aux patients. Et telles eaux retiennent souuent la vertu du metal qui a esté esteint en icelles, comme l'on voit par les effets, tant és dysenteries qu'és autres excretions immoderées des humeurs bons et superflus au corps humain, quand elles debilitent nature.

Outre ceux-cy, il y a d'autres sortes de baings artificiels, desquels les vns sont faits d'eau simple seulement sans autre mixtion : les autres sont faits auec decoction de quelques medicamens.

Les baings d'eau simple doiuent estre tiedes et mediocrement chauds. Car l'eau estant ainsi tiede, humecte, relasche, amollit les parties solides trop seiches, dures et tendues, ouure les pores par vne chaleur accidentale, digere, attire et resoult les excremens tant fuligineux qu'autres, acres et mordans, arrestés entre cuir et chair[1] : aussi est fort commode aux combustions imprimées sur le corps et visage par insolations, c'est à dire, trop grandes ardeurs du Soleil, et aux lassitudes, ausquelles les parties similaires sont desseichées[2]. D'auantage soit que nous soyons eschauffés, ou refrigerés, ou desseichés, ou qu'ayons nausée, ou quelque autre intemperie, et que le corps demande quelque euacuation, nous trouuons manifestement grand secours aux baings d'eau tiede, et peuuent seruir de frictions ou d'exercice. Car ils apportent au corps mediocrité du temperament : ils augmentent la chaleur et la vertu, et auec sueurs viennent à discuter ventosités. Partant sont conuenables aux fiéures hectiques, et

[1] Cette dernière phrase est une addition de 1579.

[1] Galien, au liu. 3. *de Sanit. tuend.* — A. P.

[2] Galien, au liu. 10 *de la Meth.* — A. P.

à la declination de toutes les autres fiéures : ioint qu'outre les commodités susdites ils prouoquent le repos et dormir, ainsi que dit Galien [1]. Mais pour autant que l'eau seule ne peut longuement adherer au corps, on y mesle de l'huile d'oliue pour la faire demeurer plus longuement : et iceux baings sont grandement loüés pour ceux qui sont de temperature chaude et seiche : aussi sont proffitables aux inflammations des poulmons, et aux pleuretiques, parce-ce qu'ils appaisent la douleur, et aident à suppurer les crachats, pourueu qu'ils soient faits aprés les choses vniuerselles : pource que s'ils estoient pris auant la purgation et saignée, ils seroient fort dangereux, à raison qu'ils pourroient causer fluxion sur les parties affligées. Le baing, dit Galien, est administré sans danger aux maladies, quand la matiere est cuitte et digerée : ils sont vtiles aux fiéures ardentes causées de cholere, par-ce qu'ils refrigerent et humectent, et aussi qu'ils euacuent portion de la cholere. Pour tels effets sont choisies les eaux de pluye : puis celles de riuiere non limonneuse, en aprés celles de bonnes fontaines : le dernier rang tiennent les eaux de paluds et estangs : car il faut que l'eau pour le baing, que nous appellons *aqua dulcis*, soit legere, et de substance ténue et subtile. Les baings d'eau trop chaude ou froide n'ont pas tel vsage, mais plustost apportent vne incommodité : car ils serrent et ferment les pores du corps, et par consequent retiennent les excremens et autres humeurs à la peau.

Les autres baings artificiels sont faits de mesme matiere que les fomentations humides : parquoy aucuns d'iceux sont relaxatifs : les autres sedatifs des douleurs : les autres mondificatifs et detersifs : les autres prouoquent ou arrestent les menstrues des femmes, et ainsi des autres.

Les relaxatifs sont faits de la decoction et permixtion des medicamens remollitifs et resolutifs descrits par cy deuant, mis en grande quantité. On y adiouste aucunesfois du vin, quelquesfois de l'huile, quelquesfois du beurre frais, du laict : et d'iceux nous vsons aux suppressions d'vrine, et douleurs nephritiques, et contractions de nerfs, et habitudes des corps hectiques. Car par medicamens relaschans, l'aridité du cuir est corrigée : et par les humectans, qui peuuent penetrer et enuoyer leur humidité grasse et aërée, iusques au dedans du corps ja rarefié et ouuert par la tiedeur du baing, arrousée et nourrie, comme d'vn gras et fertile limon.

Les anodyns, qui allegent ou diminuent douleur, sont faits des medicamens anodyns et temperés, ausquels on adiouste quelquesfois des medicamens relaxans, autresfois des forts resolutifs, et les fait-on cuire en eau et vin, principalement és douleurs de coliques prouenans de pituite vitrée, ou des ventosités grosses encloses au ventre. Nous vsons de tels baings pour les douleurs du ventre inferieur, des reins, de la matrice, et de l'intestinum colon. Toutesfois ne faut que le malade sue en iceux, mais seulement qu'il y nage quelque espace de temps, iusques à ce qu'il sente sa douleur allegée, de peur de prosterner d'auantage la vertu affoiblie par douleur.

Les detersifs sont faits des medicamens mondificatifs et desseichans.

Quelquesfois nous vsons des remol-

[1] Galien, liu 2. *de la Comp. des medic. particuliers.* — A. P.

litifs meslés auec legers detersifs, où il y a quelque dureté à la peau, ou que les croustes et escailles de la galle et autre vice du cuir sont dures excessiuement, pour venir par aprés aux forts detersifs et desiccatifs. Ils sont fort requis és affections du cuir, galles, gratelles, prurit, morphées, et autres telles defedations du cuir : aprés lesquels, pour troisiéme baing, faut faire decoction de choses desseichantes et astringentes legerement, pour corroborer la peau et habitude du corps, à ce qu'elle ne soit desormais si prompte et ouuerte à receuoir nouuelles fluxions, et que le mal ne retourne comme parauant.

On fait aucunesfois d'autres baings composés et meslés ensemble des dessusdits, selon les indications compliquées. Les baings appropriés aux femmes sont faits des medicamens appropriés à la matrice, selon les intentions, comme de prouoquer ou arrester les mois d'icelles. Vne seule description d'vn seruira pour toute description de baing.

Baing relaxant et anodyn.

♃. Rad. lilior. albor. et bismaluæ ana ℔. ij.
Maluæ, parietariæ, viol. ana m. vj.
Semin. lini, fœnugr. et bismal. ana ℔. j.
Flor. chamæm., melil. et anethi ana p. vj.
Fiat decoctio in sufficienti aquæ quantitate, cui permisceto :
Olei liliorum et lini, ana ℔. ij.
Vini albi ℔. vj.
Fiat balneum, in quo diutius natet æger.

Les baings tant naturels qu'artificiels, sont remedes fort loüables et sains, s'ils sont pris en temps deu, et quantité et qualité conuenables, comme tous autres remedes : mais s'ils ne gardent telles reigles, ils nuisent grandement : car ils exciteut horreurs, frissons et douleurs, densité de la peau, debilitent les facultés de nostre corps, et apportent plusieurs autres dommages [1]. Parquoy faut auoir esgard aux considerations cyaprés escrites. Premierement auant qu'entrer au baing, faut qu'il n'y ait aucune partie principale debile [2]. Car telles parties debiles attirent et reçoiuent promptement les humeurs fondus et liquefiés par le baing, veu que les voyes sont ouuertes. Secondement, faut qu'il n'y ait abondance et multitude d'humeurs cruds aux premieres veines : car tels humeurs par le baing seroient dispersés par tout le corps. Parquoy il est fort bon que les purgations vniuerselles, et vacuations desdits humeurs, precedent auant qu'entrer au baing. Et non seulement telles purgations vniuerselles sont necessaires auant le baing, mais aussi les excretions, tant de l'vrine que d'autres excremens. Aprés telles purgations, tant vniuerselles que particulieres, faut que la vertu et force du patient soit suffisante, tant pour entrer et demeurer au baing, que pour se tenir sans manger et à ieun. Tiercement, faut que tel baing soit administré sans frisson, à cause qu'il pourroit causer vne fiéure.

Le temps commode pour se mettre au baing est aprés le soleil leué, à ieun, ou six ou sept heures aprés le repas, si d'aduenture on veut vser deux fois le iour des baings. Car si la viande estoit encore aux premieres veines, ou au ventricule, elle seroit attirée auant sa parfaite coction, à raison de la chaleur du baing qui eschaufferoit toutes les parties du

[1] Galien, au liu. 10 *de la Meth.* — Galien, au liu. 3. *de Caus. puls.* — A. P.

[2] Galien, 11. *de la Meth.* — A. P.

corps, dont elles seroient plus promptes à attirer l'aliment encore crud. Aucuns eslisent la partie de l'année commode pour lesdits baings, le Printemps et fin de l'Esté : autres vn iour beau et clair, ny froid, ny venteux, ny pluuieux. Ainsi la disposition et vertu du corps et les temps considerés, faut entrer bien chaudement au baing, dans lequel ne faut boire ny manger pour les causes ja dites : si d'auenture, pour le regard des forces, l'on ne prend vn peu de pain, ou quelques raisins, ou quelque orange, ou grenade pour la soif.

Le temps d'y demeurer ne se peut dire ny escrire. Aucuns toutesfois veulent qu'il soit d'vne demie heure iusques à vne heure : mais ne se faut fier à cela, ains auoir esgard à la vertu. Car il ne faut que le patient demeure au baing iusques à l'extreme debilité et foiblesse : à raison qu'és baings est faite grande resolution des esprits et de l'humeur substantifique.

Au sortir du baing faut estre diligemment couuert, et se mettre au lict pour y suer, et euacuer par sueurs quelques excremens attirés à la peau par la chaleur du baing. Aprés la sueur diligemment nettoyée, faut faire ou frictions legeres, ou deambulations : puis se nourrir de viandes de bon suc, de facile digestion et distribution : car la vertu concoctrice du ventricule a esté affoiblie par le baing. La quantité desdites viandes sera moderée, quand elle ne fera pesanteur à l'estomach. Finablement, aprés les baings faut euiter la compagnie des femmes : car le coït, outre l'imbecillité acquise du baing, il abbat grandement les forces et vertus, tant de tout le corps que principalement des parties nerueuses.

Ceux qui se baignent pour duresse, ou retrecissement des nerfs, ou pour appaiser les douleurs d'iceux, doiuent frotter et entourer les parties malades de la fange du baing : car par ce moyen la vertu du baing est conseruée plus longuement en la partie : et reçoit-on plus grand profit en se frottant et enduisant la partie d'icelle fange, que si on vsoit du seul baing [1].

Ces reigles icy diligemment obseruées et gardées, l'vsage des baings est d'vn effect diuin et merueilleux, comme il a esté predit : et non seulement telles reigles sont à garder en vsant des baings, mais aussi en prenant des estuues, desquelles nous parlerons, pour l'affinité et vsage commun qu'elles ont auec les baings : ioint aussi que les anciens vsoient des estuues seiches et baings l'vn aprés l'autre, et le tout auoit le nom de baing, comme il est facile à connoistre par les liures *de la Methode* de Galien.

CHAPITRE XLIII.

DES ESTVVES.

Les estuues sont seiches, ou humides. Les seiches sont faites auec vne euaporation d'air chaud et sec, qui en eschauffant tout le corps ouure les pores d'iceluy, et esmeut sueurs. On peut exciter et faire telle euaporation d'air chaud et sec en plusieurs manieres : communément et publiquement est faite, tant en ceste ville, qu'en autre lieu où sont estuues publiques, auec vn fourneau vousté sous lequel on fait grand feu, à fin que ledit fourneau estant eschauffé, puisse faire telle euaporation. Toutesfois chacun en peut faire particuliere-

[1] Ce paragraphe a été ajouté en 1579.

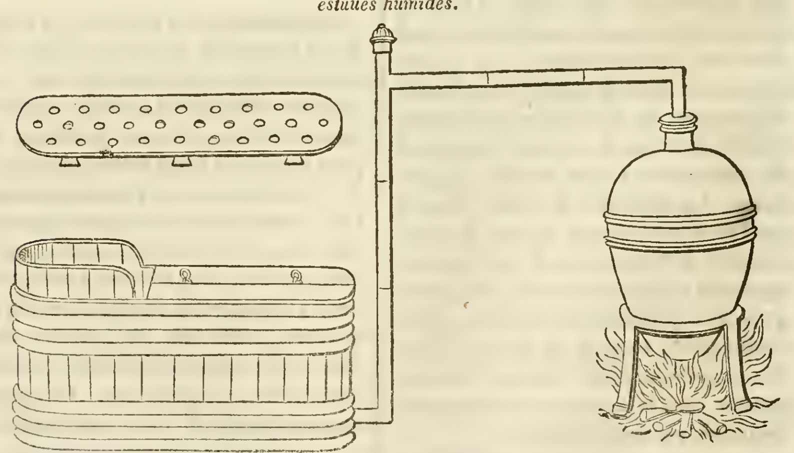
ment, auec telle industrie et artifice.

On peut mettre en vne cuue des pierres de grais rouges et ardentes, entre lesquelles sera assis nud le patient bien couuert, et l'exhalation seiche desdits grais estant ainsi enclose en ladite cuue, eschauffera et esmouuera sueurs : toutesfois de peur que les grais ne bruslent la cuue, les faut poser sur tuilles ou lames de fer. Et d'auantage, faudra auoir diligemment esgard au patient, et l'entreuoir de fois à autre : car il est aduenu quelquesfois qu'iceux, par nonchalance des assistans ou gardes, estans delaissés seuls, venans subitement à s'esuanoüir par trop grande dissipation des esprits, causée par la chaleur de l'estuue, et tombans sur les pierres ardentes, ont esté retirés demy-morts et bruslés.

Aucuns prennent telles estuues seiches en vn four, aprés qu'on a tiré hors le pain : mais elles sont fort incommodes, à cause que le malade n'y peut pas demeurer à son aise.

Les estuues humides sont faites auec vne vapeur ou fumée chaude et humide : telle vapeur se fait par decoction des racines, fueilles, fleurs et semences des herbes, lesquelles on fait boüillir auec eau ou vin, ou tous les deux ensemble, en vne marmite bien close et lutée, et l'ebullition et vapeur de telle decoction est conduite par tuyaux et canaux de fer blanc, lesquels s'inserent en vne cuue ayant deux fonds, dont le second est troüé et percé en plusieurs endroits, à fin que ladite vapeur ait sortie de toutes parts, et puisse eschauffer et ouurir les pores du corps pour suer. La cuue sera bien garnie de couuertures par dessus : le patient aussi ayant la teste couuerte, et hors de la cuue, s'asserra sur vne petite selle dans ladite cuue, et suera à sa volonté, auec telle chaleur qu'il luy plaira. Car la chaleur est moderée par le benefice d'vn trou estant au haut des tuyaux, lequel on destoupe lors que la chaleur est trop grande, autrement non : telle vapeur est fort plaisante à sentir, et donne plaisir en suant, comme tu peux voir par ceste figure [1].

Figure d'vne Cuue à double fonds auec ses tuyaux et marmite, propre pour receuoir les estuues humides.



[1] Cette figure manque dans l'édition de 1575 ; mais c'était par un pur oubli, car on

Si l'on n'a tels tuyaux, on peut faire telles estuues humides, ainsi qu'il s'ensuit. Faut faire cuire les herbes en vn chauderon, puis les mettras aux pieds du patient en la cuue, estant bien couuerte par dessus : et pour exciter vapeur humide, faut mettre pierres de grais ardentes dans le chauderon : car elle boüillira en la decoction, et excitera grandes vapeurs humides qui esmouueront sueurs.

CHAPITRE XLIV.

DES FARDS POVR DECORER ET EMBELLIR LA FACE DES FEMMES.

A telles femmes qui se fardent pour leur plaisir et delices, ie ne leur voudrois donner aucun aide : mais bien à celles qui sont honnestes, fuyans les marques de vieillesse et de turpitude, desirans euiter l'indignation de leurs maris : et à icelles ces moyens qui s'ensuiuent s'adressent, pour pallier leurs rides et couleur mauuaise.

Or la couleur du visage demonstre la bonne temperature ou mauuaise, et la domination des humeurs : car chacun humeur donne sa teinture au cuir, et principalement à celuy de la face. Car si la cholere domine, la couleur sera iaunastre et citrine [1] : si le phlegme, blafarde : si la melancholie, plombine ou liuide : et si le sang, la couleur sera vermeille. Il y a autres choses qui donnent la couleur au cuir, et luy changent sa couleur naturelle : telles sont les choses exterieures, comme le soleil, le froid, luxure, tristesse, peur, veilles, ieusnes, douleur, longues maladies, l'vsage des mauuaises viandes et breuuages, comme vinaigre et mauuaises eaux : au contraire, les bonnes viandes et le bon vin aident à faire bonne couleur, à raison qu'elles engendrent bon suc.

Si telles turpitudes prouenoient par les humeurs pechans en quantité et qualité, faut purger et saigner. Et si tel vice prenoit sa source de quelque intemperature des parties principales, il faudroit premierement icelle roborer : ce qui se fera par l'aduis du docte Medecin. Maintenant nous viendrons aux remedes particuliers, qui ont faculté de pallier les rides et blanchir le cuir.

Premierement on lauera la face en eau distillée des fleurs de lis, ou de féues, ou nenuphar, ou laict de vache pareillement distillé, ou bien auec eau d'orge ou d'amidon, de ris, delayés en eau tiede : et la face en estant lauée sera desseichée, puis ointe des onguens que dirons cy aprés : car tels lauemens detergent et preparent la face à receuoir l'action d'iceux onguens, comme fait la lexiue alumineuse au poil, lors que l'on le veut noircir. Aprés auoir detergé et preparé la face, on vsera des remedes qui s'ensuiuent, lesquels ont faculté d'embellir, de teindre le cuir, et effacer les rides, comme :

♃. Gummi tragaganthæ conquass. ℥. ij.

Distemp. in vase vitreo cum ℔. ij. aquæ communis.

la rencontre déjà dans les *Dix liures de chirurgie* de 1564 avec cette note :

Cuue à double fons, entre lesquelz vne vapeur conduitte par tuyau de fer blanc qui sort d'vne marmitte, de certaine decoction pour prouoquer le suer, que nous appellons Estuues seiches.

[1] Hippocrates, *au commencement du liure des Humeurs.* — A. P.

Icelle gomme se fondra, et l'eau demeurera blanche.

Autre.

℞. Lithargyri auri ℥. ij.
Cerussæ et salis communis ana ℥. ß.
Aceti, aquæ plantagin. ana ℥. ij.
Caphuræ ʒ. ß.

Faut faire tremper la litharge et ceruse en vinaigre l'espace de trois ou quatre heures à part, et le sel et camphre en l'eau que prendrez, puis les faut distiller le tout à part par le filtre : et aprés estre distillés, à mesure que vous en vserez, les mesler.

Eau de laict de vache.

℞. Lact. vaccin. ℔ ij.
Aurant. et limon. ana n. iiij.
Sacchar. albiss. et alum. roch. ana ℥ j.
Distillentur omnia simul.

L'on mettra les citrons et oranges par petites pieces, puis seront infusées dedans le laict, et adioustant vostre sucre et alum, et le tout sera distillé *in balneo Mariæ.* Ceste eau est excellente pour tenir le teint net et frais, et embellir la face : lors qu'on se couche, on mettra linges qui en seront imbus, sur la face.

Autre eau fort excellente pour rendre le teint clair et beau [1].

Faites distiller limaçons de vignes, et jus de limons, fleurs de boüillon blanc, de chacun quantité egale, puis y soit adiousté autant d'eau contenue dedans les boursettes de l'orme, et en soit vsé comme auons dit.

[1] Cette formule est une addition de 1579.

Autre eau.

℞. Micæ panis alb. ℔. iiij.
Flor. fab. rosar. alb. florum nenuph. lilior. et ireos ana ℔. ij.
Lact. vacc. ℔. vj.
Oua n. viij.
Aceti opt. ℔. j.
Distillentur omnia simul in alembico vitreo, et fiat aqua.

D'icelle on se peut lauer les mains et la face.

Autre, en forme de liniment.

℞. Olei de tartar. ℥. iij.
Mucag. semin. psyllij. ℥. j.
Cerussæ in oleo rosar. dissol. ℥. j. ß.
Boracis, salis gemmæ ana ʒ. j.
Fiat linimentum.

Toile cirée pour contregarder le teint [1].

Ceste toile cirée est fort propre pour porter la nuit sur le visage, en mode de masque.

Prenez cire blanche grenée quatre onces, graisse de chéureau fondue, suif de bouc, et terebenthine de Venise vne once, nature de Balaine deux onces, camphre vne drachme : faites fondre le tout ensemble, et y tremper la toile : laquelle lisserez par aprés, et la garderez soigneusement pour faire masques.

Pour rendre le cuir de la face tendu et delié, et pour le blanchir.

℞. Caponem vnum, et caseum ex lacte caprino recenter confectum.
Limon. n. iiij. oua n. vj.
Cerussæ lotæ in aqua rosar. ℥. ij.
Borac. ℥. j. ß
Camphor. ʒ. ij.
Aquæ florum fabarum ℔. iiij.
Fiat omnium infusio per viginti quatuor horas, postea distillentur in alembico vitreo.

[1] Cette formule ne date que de 1585.

Autre.

De la moëlle d'os de mouton se fait vn fard fort excellent, lequel adoucit la face et la rend fort claire. La façon de l'extraire est de prendre les os qui auront esté separés de leur chair par ebullition : puis iceux concassés, les faire longuement cuire dans de l'eau : lesquels estans bien boüillis, sera le tout tiré du feu et refroidi, et au dessus de la decoction amasserez la graisse qui nage, et d'icelle vous en frotterez le visage au soir, et le lendemain le lauerez de la susdite eau.

Autre [1].

Prenez cire blanche deux onces, huile d'amandes douces quatre onces, graisse recente des reins de chéureau deux onces : poudre de ceruse de Venise lauée en eau rose, ou blanc d'amidon, autant qu'il en faut pour les incorporer en maniere d'onguent, duquel oignez la face au soir : et le lendemain la lauerez auec eau coulée de son de froment, puis l'essuyerez d'vn linge blanc et delié.

Autre.

Prenez l'eau qui se trouue és folicules d'orme : meslée auec laict d'asnesse, ou toute seule, est singuliere pour tenir la face polie et luisante, et faut s'en lauer au soir, et puis se lauer d'eau claire.

Autre.

℞. Salis cerussæ ʒ. ij.
Vnguent. citrini vel spermat. ceti. ℥. j.

Malaxentur simul, et fiat linimentum, addendo olei ouorum ʒ. ij.

[1] Cette formule et la suivante n'ont été intercalées ici qu'en 1585.

La maniere de faire le sel de ceruse, c'est qu'il faut prendre de la ceruse bien puluerisée, et la mettre auec vinaigre distillé (tellement que pour liure y soit mis quatre liures de vinaigre) laissant le tout infuser l'espace de quatre ou cinq iours : puis sera distillé par filtre, laquelle distillation sera mise sus le feu, en vn vaisseau de terre plombé, et tarie iusques à ce qu'elle se rende en sel, comme quand l'on fait les cauteres.

Autre [1].

Prenez fiente de petits lezards, os de seche, tartare de vin blanc, raclure de corne de cerf, farine de ris, ana : faites-en poudre, faites la tremper en eau faite et distillée d'amandes douces, de limaces des vignes et de fleurs de nenuphar. Ce fait, adioustez le poids d'autant de miel blanc, et de rechef incorporez le tout en vn mortier de marbre, et gardez ceste mixtion en vn vaisseau de verre ou d'argent, et vous en frottez le soir le visage, et verrez chose merueilleuse pour les rougeurs du visage. Nota, qu'il faut laisser vn linge trempé en ladite eau sur le visage, y ayant mis l'onguent.

Autre excellent.

℞. Sublimati ℥. j.
Argenti viui extincti in saliua ʒ. ij.
Margaritarum non perforat. ʒ. j.
Caphuræ ʒ. j. ß.

Incorporentur simul in mortario marmoreo cum pistillo ligneo, per tres horas ducantur et fricentur, reducanturque in tenuissimum puluerem : deinde hic puluis abluatur aqua myrti et desiccetur, seruenturque ad vsum.

Adde foliorum auri et argenti, numero x.

[1] Cette formule est de l'édition de 1579.

Quand tu voudras vser de ceste poudre, mets dans ta main tant soit peu d'huile de lentisque ou d'amandes douces, auquel dissous aussi bien peu de la poudre susdite, et incorpore ces deux ensemble, de laquelle faut s'en oindre le visage lors que l'on se va coucher : mais premierement se faut lauer la face des eaux susdites, aussi pareillement le lendemain au matin.

Aprés auoir descrit la maniere de nettoyer et estendre le cuir, aussi pareillement de le blanchir, reste à luy bailler la couleur rouge et vermeille au milieu des iouës et des léures : car le blanc et le rouge estans ainsi meslés ensemble, font la couleur viue et naturelle : et pour ce faire on dissoudera rasure de bresil et orcanete en eau alumineuse, de laquelle on se frottera la pommette des iouës et des léures, la laissant seicher : ou bien on vsera du rouge d'Espagne, ou l'on se frottera lesdites parties de peau de mouton teinte en rouge. Pareillement la friction faite auec la main rougit, à cause qu'elle y attire le sang et esprit [1].

Autre.

Prenez eau alumineuse, en laquelle aurez fait tremper plusieurs fois vne piece de torne-sel rouge, et en frottez les iouës et les léures, voire tout le visage, s'il estoit blaffard, ou trop blanc.

Autre.

Prenez vne once d'alum de roche, faites-le boüillir en vne liure d'eau claire, et quand il sera fondu, tirez le vaisseau d'auprés le feu, et le laissez refroidir : iettez vne once de vermillon subtilement puluerisé sur le marbre, faites-le boüillir iusques à la consomption de la moitié, coulez-la et la gardez en vne fiole de verre, et en frottez les ioues et les léures.

Autre en onguent.

Prenez vne pinte d'eau de vie bien rectifiée, vne once de bresil, dix clous de girofle, autant de grains de paradis, cinq grains de cucube : puluerisez tout cela, et les faites infuser en l'eau de vie, sur les cendres chaudes, en vn vaisseau bien couuert de peur que l'eau ne s'exhale, et en frottez le visage et les léures.

Pour blanchir le visage trop coloré et rouge.

Prenez jus de limon, blancs d'œufs, de chacun egale partie, vn peu de soulphre vif puluerisé, battez-les assez longuement ensemble, puis les mettez dedans vne cassole sur le feu, les remuant auec vn baston de bois, iusques à ce qu'ils acquierent vne consistence de beurre: puis ostez-les hors de dessus le feu, et gardez ceste meslange pour vous en frotter le visage au soir, aprés l'auoir laué de son, ou de mie de pain blanc.

CHAPITRE XLV.

DE LA GOVTTE ROSE.

Maintenant nous parlerons d'vne rougeur estrange qui se fait au nez et aux iouës, et quelquesfois par tout le visage, auec tumeur, et quelquesfois sans tumeur, aucunesfois auec pustules et croustes: qui se fait pour certaines humeurs salées et adustes. La goutte rose est plus grande en hyuer qu'en esté, parce que le froid

[1] Le chapitre s'arrêtait là en 1575 et 1579; tout le reste a été ajouté en 1585.

clost les pores, et partant la matiere ne se peut euacuer, mais est tenue sous le cuir, qui fait qu'elle acquiert vne acrimonie et mordacité, faisant esleuer des boutons et croustes, rendant la couleur du visage plombine. Ceste maladie est difficile, et souuent impossible à curer.

Pour la cure generale, il faut que le malade euite le vin, s'il n'est bien trempé, et generalement toutes choses qui eschauffent le sang et qui sont vaporeuses, aussi toute chaleur et froideur excessiue : pareillement que le malade aye le ventre lasche, soit par art, ou par nature. Il sera saigné de la veine basilique, puis de celle du front, et de celle du nez : et seront semblablement appliquées sangsues en plusieurs lieux de la face, aussi ventouses auec scarification sus les espaules.

Si le mal est inueteré, on commencera la cure par choses emollientes, puis on vsera des onguens qui s'ensuiuent, lesquels seront changés à la discretion du Medecin present, les diuersifiant selon que le mal sera petit ou grand.

Exemple.

♃. Succi citri ℥. iij.
Cerussæ quantum sufficit ad inspissandum prædictum succum.
Argenti viui ℥. ß. extincti cum axung. porci, et cum ʒ. ß. sulphur. viui.
Incorporentur simul, et fiat vnguentum [1].

Autre.

♃. Boracis ʒ, ij.
Far. cicer. et fab. ana ʒ. j. ß.
Camph. ʒ. j.
Et cum melle et succo cepæ fiant trochisci.

[1] *Bon et experimenté.*—A. P.— Cette note date seulement de 1579.

Quand on en voudra vser, seront destrempés en eau rose ou de plantain, et en sera appliqué dessus le lieu auec linge delié, et laissés dessus la nuit, les renouuellant souuent.

Autre.

♃. Vng. citrini, recent. dispens. ℥. ij.
Sulph. viui ℥. ß.
Et cum modico olei semin. cucur. et suc. limon. fiat vng. quo illinatur facies hora somni.

Le lendemain sera lauée la face auec eau rose, blanchie auec du son.

Autre.

Faut faire boüillir du vinaigre bien fort auec du son et eau rose, et en sera appliqué comme dessus : ledit vinaigre esteint fort la rougeur.

Autre.

♃. Cerussæ et litharg. auri, sulph. viui pulueris. ana ℥. ß.
Ponantur in phiala cum aceto et aqua rosarum.

D'icelle composition en faut appliquer auec linges, et les y laisser toute la nuit : puis seront ostés, et sera lauée la face auec eau de son. D'iceluy remede on vsera l'espace d'vn mois, plus ou moins.

Autre [1].

♃. Sang. taur. ℔. j.
Butyri recent. ℔. ß.
Fiat distill. vtatur.

Faut noter que ladite eau est trouble et puante au commencement : mais quelques iours aprés deuient claire et perd sa puanteur.

[1] Cette formule et la suiuante sont de 1579.

Autre.

Faites boüillir du son en vinaigre et eau de nenuphar, et dissoudrez du soulphre et vn peu de camphre, et de ce en tremperez linges qui seront mis sus le visage au soir.

Pour desseicher les pustules ou saphirs.

♃. Alb. ouorum num. ij.
Aquæ rosar. ℥. j. ß.
Succi plantaginis et lapathi acuti ana ℥. ß.
Sublimat. ℈. j.
Incorpor. in mort. marmoreo.

Pour les lentilles [1].

Touchez les lieux auec eau forte.

Autre.

Faites tremper vn ou plusieurs œufs en fort vinaigre iusques à ce qu'ils soient mols, incorporez auec semence puluerisée en forme d'onguent, et en frottez les lentilles, tant que la peau s'esleue.

Autre.

♃. Axungiæ porci decies in aceto lotæ ℥. iiij.
Argenti viui ℥. j.
Alum. sulphur. viui ana ʒ j.
Pistentur omnia diu in mortario plumbeo, et fiat vnguentum.

L'argent-vif ne se doit mettre qu'à la fin.

Autre.

♃. Radic. lapathi acuti et asphod. ana ℥. ij.

[1] Les deux remèdes qui suivent pour les lentilles ne datent que de 1585; il en résulte que les formules qui viennent aprés étaient données dans l'origine contre *les pustules ou saphirs.*

Coquant. in aceto scillitico, postea pistentur et passentur, addendo:
Auripigmenti ʒ. ij.
Sulphur. viui ʒ. x.
Incorporentur, et fiat vnguentum.

Duquel en sera mis sur les pustules pour les desseicher.

Autre.

♃. Rad. lilior. sub. cinerib. coct ℥, iij.
Pistis et passatis adde butyri recent. et axung. porci lotæ in aceto ana ℥ j.
Sulphur. viui ʒ. iij.
Camph. ℈. ij.
Succi limon. quant. suff.
Malax. simul, et fiat vnguentum.

Autre.

♃. Lact. virg. ℔. ß.
Alum. ℥. ß.
Sulphur. viui ℥. j.
Succ. limon. ʒ, vj.
Sal. comm. ℥. ß.
Distillentur omnia in alemb. vitreo.

Et d'icelle eau on vsera comme dessus.

Autre.

♃, Succi lapat. acuti, plantag. et asphodelo. an ℥. j. ß.
Olei vitelli. ouor. ℥. j.
Tereb. Venetæ ℥. ß.
Succi limonum ʒ. iij.
Aluminis combusti ʒ j.
Argent. viui extincti ℥. j.
Olei liliorum ℥. ß.
Pistentur omnia in mortario plumbeo, addendo sub finem argentum viuum ne mortario adhæret.

Autre [1].

Prenez eau de nenuphar, de plan-

[1] Les trois ou quatre formules qui suivent, jusqu'à celle qui est prescrite *pour oster les saphirs du visage*, sont de 1585.

tain, de morelle, de chacune deux onces, vinaigre fort vne once et demie : esteignez dedans cinq ou six coquilles d'œufs toutes rouges venans du feu, et les y laissez tremper et ramollir, comme à se rediger en poudre, puis coulez le tout, et versez dedans vne bouteille de verre, en laquelle tremperez un petit nouët plein d'vne drachme et demie de soulphre vif subtilement puluerisé.

Autre.

Prenez soulphre vne once, ceruse lauée deux drachmes, os de seche, camphre, de chacun vne drachme, jus de limons de chacun demie liure, jus d'oignons deux onces : triturez subtilement, et incorporez auec les jus : oignez-en la face au soir allant au lit, et au matin lauez-la auec decoction de son.

Et au cas que les pustules ou boutons ne voulussent ceder aux remedes, il faut appliquer des vesicatoires non faits de cantharides, à fin d'attirer du profond le sang aduste et bruslé qui cause lesdites pustules.

Autre bien approuué.

♃. Sulphuris viui ignis expert. ℥. ij. ʒ. j.
Zinziberis optimi ℥. j.
Piperis nigri ʒ. ij.

Fiat puluis subtilissimus, et incorporetur cum ℥. iiij. pommaci optimi.

Faut oindre la partie rouge et boutons, le soir, et lendemain matin lauer ledit onguent auec de l'eau qui aura esté tiedie dans la bouche.

Pour oster les saphirs du visage [1].

Prenez suc d'oignon, pilé auec sel, ou autrement pilé auec moyeux d'œufs.

Pour amortir les dartres.

Fueilles d'ellebore pilées auec vinaigre, ou laict de figuier tout seul, ou laict de tithymal, ou moustarde dissoute auec vinaigre fort, auec vn peu de soulphre.

Autre.

Prenez couperose, soulphre et alum, de chacun vne drachme, et les faites tremper en fort vinaigre : puis soyent passées par vn linge, et en soit appliqué dessus.

Autre.

Prenez vn œuf, et le faites tremper en fort vinaigre, auec couperose et soulphre mis en poudre, puis passez, et en vsez comme dessus.

Si les herpés ou dartres sont au visage, l'eau de sublimé est excellente, aussi l'alum incorporé auec blanc d'œuf, et vn peu de jus de citron : aussi fait l'aloés destrempé auec oxymel scillitic [1].

Or il faut icy noter, qu'à cause que les susdits remedes sont aucunement corrosifs, rendans le cuir aspre et scabre, pour l'adoucir et polir on vsera de ce liniment.

♃. Terebenthinæ Venetæ, tam diu lotæ vt acrimoniam nullam habeat, butyri salis expert. ana ℥. j. ß.
Olei vitell. ouor. ℥. j.
Axung. porci in aqua rosar. lot. ℥. ß.
Ceræ parum.

Vt inde fiat linimentum ad vsum.

On peut aussi vser des autres reme-

[1] Les quatre formules qui suiuent ont été ajoutées en 1579.

[1] Cette phrase est une addition de 1585.

des cy dessus mentionnés, qui ont pareille vertu [1].

Pour affermir les dents, et les tenir nettes et blanches, que nos dames de la Cour vsent.

Prenez eau commune et eau rose, de chacune quatre onces, deux drachmes d'alum de roche cuit et subtilement puluerisé, canelle entiere demie drachme : mettez l'alum et la poudre dedans vne fiole de verre auec les eaux, puis exposez la phiole sur les cendres chaudes, faites le boüillir iusques à la consomption de la tierce partie des eaux : estant refroidie, frottez-en vos dents au matin auec vn linge net.

Pour affermir les dents qui lochent et branlent.

Faut vser de toutes choses qui astreignent, soit en gargarisme ou opiate. La decoction de berberis, sumach, balaustes, alum, vin de grenades, meslé auec eau rose et verjus, est singulier remede pour reserrer et affermir les geneiues.

CHAPITRE XLVI.

LA MANIERE DE FAIRE NOIRCIR LE POIL.

Il faut premierement lauer la teste ou la barbe de lexiue, en laquelle on mettra vn peu d'alum de roche, à cause qu'icelle lexiue prepare le poil à mieux receuoir la teinture, consumant la graisse qui peut estre aux cheueux ou barbe [2]. Les remedes particuliers pour noircir le poil doiuent estre aromatiques et cephaliques, et vn peu stiptiques, à fin que par leur aromaticité ils corroborent la vertu animale, et que par leur stipticité ils astreignent : aussi doiuent estre de subtile substance pour penetrer iusques à la racine du poil.

Il faut prendre vne pierre de chaux-viue poisant vne liure et demie, et la mettre dedans vne terrine, auec assez grande quantité d'eau : et quand ladite chaux sera desteinte, il la faut remuer auec vn baston, et passer ladite chaux et eau par vn sasset dedans vn autre vaisseau. Et quand la chaux sera rassise, il faut ietter toute l'eau, et y en remettre de fraische autant et plus qu'à la desteindre, et la remuer comme à la premiere fois : et faut laisser seicher ladite chaux, tant qu'on la puisse mettre en poudre : et prendre de ladite chaux cinq quarterons, et la mettre en poudre, et demie liure de litharge subtilement puluerisée : et le tout passer ensemble par vn sasset. Pour en faire paste assez liquide, faut prendre vne poignée de sauge fraiche, la concasser et mettre dedans vn pot de terre auec vne pinte d'eau, et la faire consumer iusques à la tierce partie, et passer par vn linge : et de ladite decoction ferez vostre paste, de laquelle vous frotterez le lieu que voudrez noircir, et lairrez ladite paste l'espace de quatre ou cinq heures : aprés lauerez le lieu auec de l'eau tiede en laquelle on aura mis du son [1].

Autre.

♃. Sulphur. vitrioli, gallar. calcis viuæ, lith. ana ℨ. ij.

[1] Ici se terminait le chapitre dans les deux premières éditions; le reste a été ajouté en 1585.

[2] Ces derniers mots, *consumant la graisse*, etc., ont été ajoutés en 1579.

[1] Tout ce paragraphe manque dans les premières éditions, et date seulement de 1585.

Scoriæ ferri ʒ. ß.

Puluerisentur omnia subtil. et cum aqua communi incorporentur, vt inde fiat massa.

De laquelle on frottera les cheueux s'en allant coucher, puis on mettra vne compresse dessus auec vne coeffe, et le matin seront desueloppés de ladite paste.

Autre.

℞. Calcis lotæ ℥. j.
Litharg. vtriusque ℥. ß.

Et cum decocto gallarum, cort. nucum, fiat massa, addendo olei chamom. ʒ. ij.

Autre.

℞. Litharg. aur. ℥. ij.
Ciner. clauellat. ℥. j. ß.
Calc. viuæ ℥. j.

Dissol. omnia cum vrina hominis donec acquirat consistentiam vnguenti, de quo vngantur capilli.

Autre.

℞. Calcis lotæ ℥. iiij.
Litharg. vtriusque ana ℥. ij.

Cum decocto saluiæ et cortic. granat. fiat pasta ad formam pultis satis liquidæ.

De laquelle on se frottera les cheueux ou barbe s'en allant coucher, et le lendemain se lauera de vin et eau.

La chaux se doit lauer en ceste sorte : Vous prendrez vne liure de chaux, que vous ietterez en cinq ou six pintes d'eau commune, laquelle y demeurera l'espace de vingt-quatre heures, puis osterez vostre eau par inclination, en adioustant d'autre eau : et pour la troisiéme fois en lieu d'eau commune, mettrez de la decoction de sauge et galles, qui y demeurera l'espace de vingt-quatre heures, puis sera ostée par inclination : et par ainsi aurez vostre chaux lauée.

Il faut noter qu'il faut premierement lauer les cheueux et barbe auec lessiue, à fin que le medicament puisse mieux operer, et n'estre empesché par la graisse qui pourroit estre aux cheueux ou barbe[1].

Autre remede singulier [2].

Le jus de l'escorce de noix verte, comme l'on peut connoistre par les mains de ceux qui cernent les noix nouuelles, qui en sont noircies pertinacitement. Ce qui aduient d'vne astriction coniointe, auec vne tenuité de substance, laquelle fait que son astriction descend au profond, et se diffuse de toutes parts : et l'astriction empesche que sa teinture ne se puisse effacer qu'à grande peine auec drogues, tant soient-elles abstergentes.

Autre maniere de noircir le poil par eaux [3].

℞. Argenti finissimi ʒ. ij.

Reducatur in tenuissimas laminas, ponatur in fiolâ vitreâ vnâ cum ʒ. ij. aquæ separationis auri et argenti, aquæ rosarum ʒ. vj.

[1] J'ai rétabli ce court et essentiel paragraphe d'aprés l'édition de 1575; il avait été retranché de toutes les autres, sans doute par erreur, et dans les remaniemens du texte que nous allons avoir à signaler.

[2] Cette formule et la suivante datent seulement de 1585.

[3] Je rétablis ici dans le texte cette formule qui se lit dans toutes les éditions faites du temps de l'auteur, et qui, retranchée je ne sais pour quelle cause dans la première édition posthume, l'a été par suite dans toutes les autres.

La maniere de faire ladite eau est telle : c'est que l'on mettra la susdite bouteille ou matelas auec l'eau forte et l'argent sus les charbons, à fin qu'il se fonde auec icelle : puis le matelas estant refroidi vn peu, ensemble ce qui sera dedans, on adioustera l'eau rose. Or il faut noter, si l'on veut que ladite eau noircisse d'auantage, on y mettra aussi plus d'argent : et si l'on veut qu'elle ne noircisse tant, on y mettra moins d'argent.

Le moyen d'en vser est, qu'il faut tremper vn pigne dedans, et se pigner d'iceluy.

Autre de merueilleux effet.

Prenez de la chaux-viue, la laissez esteindre toute seule en lieu humide, et d'icelle en prendrez trois onces : plomb bruslé sans estre laué, mis en poudre, deux onces, litharge d'or puluerisée quatre onces : le tout sera mis dedans vn mortier de plomb, et auec eau sera fait comme vne pulte : et de ce en feras frotter les cheueux, puis mettre vn bonnet ou coeffe qui sera laissé la nuit, et au matin se faut frotter la teste auec linges chauds, et ceste matiere tombera toute en poudre.

Autre.

. Plumbi vsti ℥. ij.
Gall. non perfor. cortic. nuc. ana ℥. iij.
Terræ sigill. ferretæ Hispan. ana ℥. ij.
Vitr. rom. ℥. vj.
Sal. gem. ℥. j. ß.
Caryoph. nuc. mosc. ana ℥. j.
Sal. amm. aloës ana ʒ. ß.
Fiat puluis subtilis.

Lesdites poudres seront trempées par trois iours naturels dans de bon vinaigre : aprés il faut le tout distiller par l'alembic, et de l'eau en vser comme il appartient.

Pour faire les cheueux blonds.

♃. Flor. genist. stœcad. et cardamo ana ℥. j.
Lupin. conquass. rasuræ buxi. cort. citri, radic. gentian. et berber. ana ℥ j. ß.
Cum aqua nitri, fiat lenta decoctio.

De laquelle on lauera ses cheueux par plusieurs iours.

CHAPITRE XLVII.

PSILOTHRA, OV DEPILATOIRES POVR FAIRE CHEOIR LE POIL.

♃. Recip. calc. viuæ ℥. iij.
Auripig. ℥. j.

La chaux sera esteinte en eau commune, puis on adioustera l'orpiment en poudre, auec quelque chose odoriferante.

La maniere d'en vser est, que l'on ne le doit tenir sus la partie sinon que l'espace de bien peu de temps, autrement il brusleroit : et aussi deuant que l'appliquer, faut fomenter la partie d'eau chaude, et faut que ledit depilatoire soit appliqué chaudement, et espais comme boüillie. On connoistra l'effet en frottant la partie legerement auec eau chaude, et le poil tombera : et s'il auoit escorché la partie, on vsera de l'onguent rosat, ou autre semblable.

Autre.

♃. Calc. viuæ, auripigm. citr. ana ℥. j.
Amyli, spumæ argent. ana ℥. ß.
Terantur et incorporentur cum aqua communi, et bulliant simul.

Or le signe de parfaite cuisson est, que l'on mette vne plume d'oye, et elle sera subit desplumée.

Autre.

Prenez chaux-viue et orpiment autant d'vn que d'autre : soit le tout puluerisé et mis en vn noüet, lequel sera trempé en eau, et d'icelay on frottera la partie, puis passant le doigt par dessus, le poil tombera.

Autre maniere [1].

Prenez vne liure de chaux-viue, et demie liure d'orpin iaune : mettez le tout en poudre subtilement, et quand vous en voudrez vser, en prendrez telle quantité que voudrez : et auec de l'eau en ferez paste mollasse, laquelle mettrez sur la partie que voudrez depiler. Et pour sçauoir quand l'action dudit depilatoire sera faite, vous lauerez la partie auec vn peu d'eau tiede, et verrez que le poil tombera.

Ie ne puis encore passer que ne descriue certaines eaux pour lauer les mains et visage, voire tout le corps, et pour faire sentir bon les linges et autres choses.

[1] Cette *autre maniere* est une addition de 1585.

Eau de lauande.

♃. Flor. lauand. ℔. iiij.
Aquæ ros. et vini albi ana ℔. ij.
Aquæ vitæ ℥. iiij

Misceantur omnia simul, et fiat distillatio in balneo Mariæ.

On la peut faire sans distiller, mettant infuser des fleurs de la lauande en vne fiole de verre au soleil auec eau pure, ou au baing Marie, en y adioustant vn peu d'huile d'aspic, ou vn peu de musc.

Eau de cloux de girofle.

♃. Caryoph. ℥. ij.
Aquæ rosarum ℔. ij.

Macerentur spatio xxiiij. hor. et distill. in balneo Mariæ.

Eau de senteurs.

♃. Menth. maior. hyssopi, saluiæ, rorism. lauand. ana m. ij.
Rad. ireos ℥. ij.
Caryoph. cinn. nuc. mosc. ana ℥. ß.
Limo. num. iiij.

Macerentur omnia in aqua rosar. xxiiij. hor. omnia distillentur in balneo Mariæ, addendo mosci ℈. j.

LE VINGT-SIXIÉME LIVRE,

TRAITANT

DES DISTILLATIONS[1].

CHAPITRE I.

QVE C'EST QVE DISTILLATION, ET COMBIEN DE SORTES OV MANIERES IL Y A DE DISTILLER.

Or maintenant il nous reste encore sommairement traiter des medicamens pyrotiques et chimiques, c'est-à-dire extraits par distillation de quinte-essence, en laquelle il y a vne vertu singuliere et quasi diuine des choses qui sont distillées : qui a tellement raui les esprits des hommes, que bien peu de choses se trouuent ayans quelques effets et singularités en soy, que l'on ne soubmette à la distillation[2].

Distiller, c'est vn art et moyen par lequel la liqueur ou humidité d'aucunes choses, par la vertu et force du feu, ou de chaleur semblable (comme les matieres le requierent) est extraite et tirée, estant premierement subtiliée en vapeur, puis reserrée et espaissie par froideur. Aucuns appellent cest art *sublimer*, qui ne signifie autre chose que separer le pur de l'impur, les parties plus subtiles et deliées d'auec les plus corpulentes, espaisses, et excrementeuses : mesmement faire que les matieres desquelles la sub-

[1] Ce livre est une sorte de complément du précédent, ainsi que l'auteur le fait entendre dès la première phrase; c'est en quelque sorte la *matière médicale moderne* faisant suite à la matière médicale des anciens. Il a été publié dans la première édition des OEuvres complètes, en 1575, et à peine y a-t-il été fait plus tard quelques changements. Quant à la source d'où Paré l'a tiré, elle me paraît assez bien indiquée par une phrase qui se lisait en 1575, et qui a été retranchée dans toutes les autres éditions; je l'ai reproduite dans la note suivante. Du reste, le sujet tout spécial de ce livre me dispensait d'y joindre des notes historiques ou critiques; je me suis contenté de signaler avec soin les variantes. Il y avait un certain nombre de figures représentant des appareils à distillation; comme Paré n'avait fait sans doute que les copier sur d'autres, il m'a paru inutile de les conserver.

[2] L'édition de 1575 ajoutait ici :

« Ce qui a esté amplement descrit par monsieur Liebault, Docteur regent en la Faculté de medecine à Paris, personnage doué d'vn singulier esprit, auquel sommes grandement attenus, tant pour la version du second tome d'Euuonyme traittant de telle matiere, que pour sa Maison rustique, qu'il a ces derniers iours mise en lumiere, au grand profit et vtilité du public. »

Cette phrase a été effacée dès 1579. La traduction citée de Liebault avait paru en 1573.

stance est grossiere soient rendues plus pures, nettes et sinceres : ou bien que les parties terrestres assez mal vnies et conioinctes, ou autrement par trop confuses, et espandues par toute la substance de leur corps, soient resserrées, mieux vnies et amassées ensemble, de façon que, separées par chaleur, chacune demeure à part au fond de l'alembic et vaisseau. Ou bien distillation est vne extraction ou effusion d'humeur, decoulante goutte à goutte par alembic, ou autre tel vaisseau : laquelle, moyennant quelque coction qui se fait par la vertu de chaleur, separe plusieurs substances les vnes d'auec les autres, et reduit quelques vnes d'icelles separées et esleuées en vne certaine forme et vertu, qui par aprés sert et profite beaucoup à plusieurs affections et maladies.

Aucunes matieres demandent chaleur de feu clair, autres de charbon, ou du soleil, ou des cendres, ou arenes, ou limeures de fer puluerisées : les autres veulent chaleur de fiens de cheual, ou d'eau boüillante, ou la vapeur d'icelle seulement.

On remarque quatre degrés de chaleur au feu duquel on distille, dont le premier est tiede, comme vne eau à demie chaude, ou la vapeur d'vne eau boüillante : le second est vn peu plus chaud, toutesfois on y peut souffrir la main sans offense, comme est la chaleur de la cendre : le tiers est encore plus chaud, tellement qu'il peut offenser griefuement si on y tient la main longuement, comme est la chaleur des arenes : le quart est si vehement que l'on n'y peut endurer la main sans brusler, comme est la chaleur d'escaille ou limature de fer. Le premier degré est conuenable pour distiller les matieres subtiles et humides, comme les fleurs. Le second pour les subtiles et seiches, ainsi que les choses odorantes et aromatiques, comme canelle, gingembre, cloux de girofles. Le tiers pour distiller les matieres de substance espaisse et pleines de suc, comme sont plusieurs racines et gommes. Le quart pour la distillation des metaux et mineraux, comme l'alum, le vitriol, l'ambre, le gagatés, et semblables.

Pareillement on peut distiller sans chaleur, comme nous voyons és choses qui sont distillées en forme de colatures, à sçauoir quand la plus pure partie est extraite et separée de la partie plus limonneuse et terrestre, comme l'on fait du laict virginal, et autres choses qui se font par le moyen du feutre ou chausse d'hippocras, ou piece de drap en forme de languette, ou de sablon, ou de vaisseaux faits de bois de lierre. Quelquesfois aussi on distille des matieres par froideur et humidité, ainsi que se fait l'huile de tartre et myrrhe, vitriol, lors qu'elles sont mises en lieu froid et humide sur le marbre.

CHAPITRE II.

DE LA MATIERE ET FORME DES FOVRNEAVX.

Les matieres et formes des fourneaux sont diuerses : car les vns sont faits de briques et de terre grasse autres de terre grasse seule : les meilleurs sont faits de terre grasse auec ciment et blanc d'œuf, et bourre : toutesfois si tu veux soudainement distiller, tu en peux faire vn de briques mises les vnes sus les autres, proprement accommodées.

La meilleure et plus commode forme des fourneaux entre tous est celle qui est ronde par tout, à raison que le feu, porté en haut, va par tout en plus egale mesure : ce qu'il ne feroit pas s'il estoit d'autre figure, comme quarré ou triangulaire, à cause que la separation des angles disioindroit la force du feu se separant çà et là. Ils seront de telle grandeur qui sera requise selon le vaisseau qu'on y voudra apposer, et seront espais plus ou moins que tu aduiseras estre necessaire. Tels fourneaux doiuent auoir deux fonds, l'vn en bas pour receuoir les cendres du charbon ou d'autres telles matieres de feu : l'autre plus haut qui tienne les charbons allumés, et fait en façon de gril, ou bien separé par plusieurs petits trous, à fin que les cendres s'escoulent au fond d'embas plus facilement, et qu'elles ne suffoquent le feu qui eschauffe l'alembic. Autres, trois fonds, comme au four de reuerberation, sçauoir l'vn pour receuoir la cendre, l'autre pour mettre le charbon, le tiers pour mettre la matiere à calciner ou à distiller, lequel doit estre couuert d'vne couuerture à demy ronde, pour reuerberer la chaleur ou la flamme sus la matiere à calciner ou à distiller, selon que la matiere le requiert[1]. Le fond d'embas peut auoir vne ou plusieurs gueulles, à fin d'oster les cendres qui y seront tombées : et quant à celuy d'en haut, il en doit auoir vne seule, de grandeur mediocre, pour mettre le charbon ou bois dedans, et en haut deux ou trois petits trous, pour donner air et euenter le feu, lors que tu voudras l'augmenter : l'vne et l'autre gueulle seront garnies de leur bouchon ou porte.

Or en defaut de fourneau ou de matiere pour ce faire, tu peux accommoder ton vaisseau, ou bien ton chaudron ou jatte, sus vn trepié, comme il te sera monstré cy aprés en la distillation du baing Marie.

[1] Cette dernière phrase, relative aux fourneaux à trois fonds, a été ajoutée en 1579.

CHAPITRE III.

DES VAISSEAVX POVR DISTILLER.

Les vaisseaux propres aux distillations sont faits de diuerse matiere et forme : car les vns sont de plomb, d'estain, d'airain, de terre plombée et non plombée, de grais, lesquels sont fort bons, de verre, d'or, d'argent.

Quant aux vaisseaux de plomb, ils sont du tout à reprouuer, principalement si les liqueurs tirées par iceux se doiuent prendre par la bouche, à cause de la salsitude qui est de nature de plomb, et autres malefiques qualités du plomb : consideré mesmement que Galien condamne et reprouue l'eau conduite par canaux de plomb, pour-ce qu'elle esmeut flux de ventre, à cause de sa nature qui est de substance de mercure. D'auantage, nous voyons ordinairement eaux distillées par le plomb estre le plus souuent auec acre et vehemente vapeur, qui se fait à raison qu'iceluy sel est dissout de la voute de l'alembic, lequel gaste les eaux, les rendant blanches et espaisses comme laict. Et quant à ceux d'airain et cuiure, ils rendent les eaux airugineuses, et encore plus nuisantes que ceux de plomb. Ceux d'or et d'argent sont moins nuisans, ains en appareil sont-

ils plus difficiles, à cause du coust qui en oste le goust.

Parquoy faut mettre diligence que les vaisseaux distillatoires soient ou de terre plombée, ou de verre, ou de grais, nommée *terre de Beauuais*, plustost que de plomb ou d'aucun metal : toutesfois ceux de verre sont les meilleurs, en second lieu ceux de terre plombée ou vitrée, ou de grais : aprés, ceux d'estain : et ceux de verre ne doiuent estre de fugere.

Quant à la forme et figure des vaisseaux, ils sont de plusieurs façons : les vns sont de figure ronde et oblongue, les autres tortus, autres d'autre figure, comme ils te sont presentés au liure des Alchymistes : du nombre infiny desquels ie t'en donneray le portrait des plus necessaires, et declareray leur vsage en leur propre lieu.

CHAPITRE IV.

QVELLES CHOSES DOIVENT ESTRE CONSIDERÉES ÉS DISTILLATIONS.

Aprés auoir monstré que c'est que distillation, faut connoistre quelles choses sont requises en icelle.

Donc il faut premierement choisir vn lieu conuenable pour mettre le fourneau, à fin qu'il ne face tort à la maison, ny aussi que rien ne puisse tomber sus les vaisseaux. Lors qu'on distillera quelque matiere qui soit de qualité maligne et veneneuse, durant la distillation on ne doit approcher que le moins qu'on pourra. Si on fait distillation en vaisseaux de verre, il les faut choisir bien cuits, sans bulles, non fissurés, egaux de toutes parts. Le feu ne doit estre violent du commencement, tant pour la sauuegarde des vaisseaux qui se pourroient casser, receuans la chaleur trop subite, tant aussi que les matieres reçoiuent la chaleur tout doucement. Ne faut mettre dans le vaisseau trop grande quantité de matiere, autrement pourroit regorger et sortir hors. Les matieres chaudes, pour estre de plus grande efficace, requierent bien d'estre distillées par deux ou trois fois, en les reiettant sus autre matiere, ou bien les rectifier à part, comme sont gommes, cire, axonges, huiles d'os, d'ambres, iamme et jayet, et à chacune distillation faut diminuer la chaleur d'vn demy degré, et ainsi consequemment, attendu qu'il n'est requis si grande chaleur, par-ce que la matiere, estant subtiliée de plus en plus par chacune distillation, ne merite si grande chaleur à la fin qu'au commencement, qu'elle est plus grosse et plus espaisse. Mais quant aux choses aromatiques, comme girofle, canelle, et semblables, et aussi ce qui est extrait de la sauge, rosmarin, thym et semblables, ne se doiuent rectifier, par-ce qu'elles sortent toutes pures[1].

En toutes distillations faut diligemment separer et mettre à part le phlegme, c'est-à-dire l'humeur plus aqueux, et pour ce faire faut aduiser soigneusement à la matiere que l'on distille : car au commencement le phlegme sort du vinaigre quand on le distille, et au contraire en l'eau de vie le phlegme sort le dernier, encore qu'elle soit distillée plusieurs fois. Si on veut que les eaux ayent l'odeur ou saueur, ou autre qualité de quelque chose, comme de canelle, de camphre, de musc, ou autres tel-

[1] Cette dernière phrase : *mais quant aux choses aromatiques*, est une addition de 1579.

les matieres odorantes, sera bon de mettre la matiere odorante, comme musc, canelle, ou semblable, dedans et auec la substance que vous voudrez distiller [1], à fin que par ces matieres l'eau distillante en retienne l'odeur, ou autre qualité.

Les liqueurs distillées au feu de cendre ou au sable acquierent ordinairement quelque empyreume, et pour-ce est tres-expedient de les mettre au soleil, la fiole bien bouchée, et par fois l'ouurir, à fin de faire exhaler telle odeur, et consommer le phlegme, si peu qu'il en seroit resté.

Or combien qu'en toute distillation plusieurs choses soient requises et necessaires, toutesfois faut auoir esgard principalement à ces deux cy, lesquelles se proposent tous bons ouuriers et artistes en cest art. L'vne est la matiere qu'on veut traiter et mettre en œuure, à sçauoir quelle elle est, à quoy de son naturel elle est propre pour endurer ou agir : l'autre, que l'on choisisse les fourneaux et vaisseaux conuenables, tant en leur matiere que figure. Et si l'ouurier veut considerer ces deux points, il ne faut douter que son œuure ne soit bien conduite : car tous corps ne sont faits et formés de toute sorte de matiere, ny les artisans peuuent indifferemment faire d'vn seul bois tout ouurage. Ainsi en cest art lors qu'on veut extraire huile ou eau de quelque matiere, faut sçauoir si elle est telle qu'on en puisse esperer huile ou autre chose semblable : puis choisir et chercher les instrumens pour l'œuure que l'on desire. Car si l'on distille quelque matiere qui soit destituée de la liqueur ou humeur que nous cherchons, que sera-ce autre chose sinon que vouloir extraire de l'huile d'vn mur? Attendu que tous corps sont mixtionnés des quatre elemens, et qu'entre iceux les vns participent plus de l'air, les autres plus de l'eau, autres plus du feu, autres plus de la terre. Ce consideré sera facile, moyennant la force du feu, extraire l'eau des matieres plus aqueuses, comme l'huile de celles qui sont plus aërées et ignées.

D'abondant est à considerer, que quelquesfois l'eau vient la premiere : puis l'huile en donnant feu plus aspre, comme de toutes les herbes froides, bois et racines : et des chaudes, l'huile vient la premiere auec l'eau.

[1] Le texte de cette phrase était fort différent en 1575 ; on lisait : « *Sera bon d'en frotter le chapiteau auec ces matieres, ou enfermer quelques vnes d'icelles dans vn petit noüet de toille, et les mettre à l'extremité du chapiteau, à fin que par ces matieres*, etc. » La rédaction actuelle date de 1579.

CHAPITRE V.

EN QVELS VAISSEAVX FAVT DISTILLER LES EAVX.

Pour distiller toutes sortes d'eaux, deux vaisseaux sont principalement necessaires, qu'on nomme en vn mot, *alembic* : l'vn d'iceux est appelé proprement *cucurbite*, ou vaisseau contenant : l'autre est dit *chapiteau* ou *chape*, auquel sont amassées les vapeurs conuerties en eau, pour-ce qu'il represente quelque certaine forme et figure de chef ou de teste, au regard du dessous qui est plus grand, large et long. En ce vaisseau il y a vn canal en forme de bec d'oiseau, par lequel l'eau distille goutte à goutte en vne fiole, ou autre vaisseau [1].

[1] Ici se trouvait la figure d'un *fourneau*

Or à fin que ton alembic ne vacille de costé et d'autre, et qu'il ne nage estant à demy vuide : pareillement aussi craignant qu'il ne se rompe estant immediatement contre la cuue, ie t'ay bien voulu bailler vne maniere fort commode pour y obuier [1].

Pareillement tu peux distiller par la vapeur de l'eau, ce que tu feras commodément par tel fourneau et vaisseaux qui te sont icy presentés [1].

Quant à la vertu des eaux distillées, il est tout certain que celles qui sont extraites *in balneo Mariæ*, c'est à dire en double vaisseau de verre en eau boüillante, ou sur la vapeur d'icelle, sont sans comparaison meilleures et plus excellentes : d'autant qu'elles retiennent exactement, non seulement l'odeur, mais aussi la saueur et couleur lucide, acidité, asperité, austerité, douceur, amertume, et autres qualités de leurs plantes, sans sentir tant soit peu la fumée. Ce qui se fait, par-ce que le baing d'eau boüillante par son humidité retient, garde et conserue les parties plus subtiles des plantes : par ce moyen empeschant qu'elles ne se resoluent

de baing Marie, auec les alembics et recipiens. On peut s'en faire une idée d'après la rubrique suivante, que j'ai voulu conserver au moins en note :

« A Monstre la cuue de cuiure, laquelle est pleine d'eau.
B Le couuercle de ladite cuue percée en deux endroits pour passer le vaisseau.
C Le canal de cuiure attaché à la cuue, auquel est contenu le feu pour eschauffer l'eau.
D L'alembic auec son chapiteau.
E Le recipient dans lequel distille l'eau. »

Cette première figure était suivie d'une autre avec ce titre : *Autre maniere de baing Marie, lequel n'est si portatif.* C'est un vaisseau contenant l'eau, surmonté de trois alembics; le feu est placé au-dessous, tandis que dans le précédent le feu était porté dans la cuve même, dans le *canal de cuiure* indiqué.

[1] Cette *maniere fort commode,* illustrée par deux figures, consistait en ceci : l'alembic était placé sur une platine de plomb circulaire, de la circonférence de laquelle partaient quatre cordelettes qui allaient embrasser le col de l'alembic pour le tenir fixe et droit sur la platine. Voici d'ailleurs les rubriques jointes aux figures :

« A Monstre le vaisseau ou alembic de verre.
B La platine de plomb, sus laquelle est posé le vaisseau ou alembic.
C Les cordelettes qui tiennent le vaisseau à la platine.
D L'anneau auquel sont attachées les cordelettes. »

[1] Ici venait la figure d'un : *Fourneau avec son vaisseau pour distiller à la vapeur de l'eau.* On en aura une idée par la rubrique suivante :

« A Monstre le chapiteau ou chape de ton alembic.
B Monstre l'alembic situé dans vn vaisseau de cuiure à ce propre et accommodé.
CC Monstre le vaisseau de cuiure troüé et percé en plusieurs endroit, à fin de receuoir la fumée et vapeur de l'eau : iceluy vaisseau contiendra l'alembic, lequel estant posé sera enuironné de scieure d'ais, à fin qu'il reçoiue mieux la vapeur : pareillement y sera mis de ladite scieure de bois au fond, de crainte que l'alembic ne rompe, estant immediatement contre le vaisseau de cuiure.
D Monstre le vaisseau d'airain contenant l'eau, posé dans le fourneau.
E Le fourneau auquel est posé le vaisseau.
F Monstre vn entonnoir, lequel sert à remettre l'eau, selon qu'elle s'est exhalée en vapeur.
G Le recipient. »

et exhalent, comme il se fait de celles qui sont distillées par le feu violent de bois, de charbon : lesquelles representent tousiours au gouster quelque nitrosité et acrimonie de saueur, de fumée, et vne empyreume ou ignité d'adustion. Et semblablement acquierent vne mauuaise qualité des vaisseaux où elles sont distillées, et principalement de plomb, qui souuent porte dommage aux parties pectorales, comme à l'estomach, au foye, et autres parties interieures. Qu'il soit vray, on peut facilement connoistre qu'elles ne sont de tel effet et ne retiennent leurs qualités, comme celles qui sont distillées au baing Marie. Car celles qui sont distillées des plantes acres, poignantes et ameres, ne se ressentent de l'amertume et acrimonie de leurs plantes, mais plustost d'vne douceur aucunement fade : ce qu'on connoist apertement en l'eau d'aluine distillée en vaisseau de plomb, qui est douce, et non amere comme sa plante. Dont pour le dire en vn mot, les herbes distillées au baing Marie sont de plus grande vertu, et plus gracieuses au gouster, et plus plaisantes à odorer et à voir, que celles qui sont distillées par alembics de plomb, d'estain, ou de cuiure, d'airain, de terre, par-ce que du vaisseau de verre ne peuuent acquerir nulle mauuaise qualité.

Les eaux sont distillées non seulement d'vne seule plante, mais aussi de plusieurs meslées ensemble : et telles eaux sont appelées eaux composées, à raison de la mixtion de plusieurs plantes et matieres. Et de ces eaux les vnes sont alimenteuses, les autres purgatiues, les autres odoriferantes, les autres seruent aux fards et ornemens du corps, lesquelles seront cy aprés declarées.

CHAPITRE VI.

COMME IL FAVT PREPARER LES MATIERES DEVANT QV'EN DISTILLER LES EAVX.

Il faut que les matieres qu'on veut distiller soient preparées auant que les mettre aux alembics : et telle preparation n'est autre chose que les inciser, piler et macerer, c'est-à-dire tremper en quelque liqueur, pour rendre les matieres plus promptes et faciles d'estre distillées, et aussi pour en tirer plus de suc, et pour garder leur odeur et vertu. Vray est que ceste preparation n'est necessaire à toutes matieres : car aucunes n'ont besoin d'estre infuses et trempées, mais au contraire desseichées auant que d'estre distillées, comme la sauge, thym, rosmarin, et semblables, à raison de leur trop grande humidité : les autres se contentent d'estre arrousées de quelque liqueur.

Or en ceste preparation faut obseruer deux choses, à sçauoir, le temps de l'infusion, et la liqueur dans laquelle les matieres sont infusées. Le temps de l'infusion doit estre mesuré selon la diuersité des matieres, car celles qui sont dures et solides, ou seiches, ou entieres : meritent plus longue infusion que les tendres ou recentes, ou pilées; dont aduient que les racines et les semences demandent plus long temps d'infusion, les fleurs et fueilles moindre, et aussi consequemment de telles autres matieres. Les liqueurs ausquelles se fait l'infusion doiuent respondre à la qualité des matieres qu'on veut distiller, comme les matieres chaudes doiuent estre infusées en liqueurs chaudes, et les froides en liqueurs froides. Pa-

reillement les matieres qui ont peu de suc, comme la sauge, betoine, absinthe, et autres semblables, ou qui sont fort odorantes, comme toutes sortes d'espiceries, toutes sortes d'herbes, ou escorce de bois odorant, comme la canelle, veulent estre infusées en vin, à fin d'en extraire leur suc, et garder aux odorantes leur odeur, qui se peut facilement euaporer par l'action du feu, à raison de leur substance ténue. Et lorsque l'on veut que quelque eau retienne mieux la vertu de la matiere dont elle est distillée, on la doit infuser et distiller en son suc, ou en autre qui ait pareille vertu.

CHAPITRE VII.

LA MANIERE DE DISTILLER LES EAVX.

Auant que donner le moyen de distiller les eaux, il m'a semblé bon d'escrire combien il y a de sortes d'eaux, et de leurs diuerses vertus. Donc les vnes sont medicamenteuses, comme l'eau rose, de plantain, d'ozeille, sauge, et autres : les autres sont alimenteuses, comme les restaurans : les autres sont medicamenteuses et alimenteuses, comme les restaurans alimenteux, ausquels on met des choses medicamenteuses. Autres sont purgatiues, comme l'eau ou liqueur de rheubarbe, si elle estoit recente ou verte. Autres sont faites pour embellir la face et mains. Autres sont odorifiques, comme celles qui sont tirées des aromates, pour lauer les mains et tout le corps.

Eau de rose.

iller vne bonne eau de rose, il faut faire infuser ou tremper les roses en eau de rose distillée, ou bien en suc tiré d'icelles, et ce par l'espace de deux ou trois iours, ton vaisseau estant bien bouché et luté : puis les mettre en ton alembic de verre couuert de son chapiteau bien luté et accommodé de son recipient, et le mettre au vaisseau de baing Márie, comme ie t'ay descrit cy dessus.

Eau alimenteuse ou restauratiue.

Les eaux alimenteuses et restauratiues ne sont autres choses que restaurans, desquels ie t'ay bien voulu donner le vray moyen de les distiller.

Prenez chair de veau, mouton, chéureau, chapon, poullets, poulles grasses, perdris, phaisans, en telle quantité qu'il te semblera bon, hachées bien menu : et pour diminuer la chaleur qu'ils acquierent, on mettra vne poignée d'orge mondé, vne poignée de roses rouges seiches ou recentes, qui premierement auront trempé en jus de grenades, citrons, et eau rose, et quelque peu de canelle. Si l'on veut faire le restaurant medicamenteux, ou y adioustera choses contrariantes à la maladie, comme poudres cordiales, sçauoir electuaire *diamargaritum frigidum*, *de gemmis*, *aromaticum rosatum*, conserue de buglosse, bourrache, racines, herbes, semences, et autres semblables. Et si c'estoit pour bailler à vn pestiferé, on y adioustera du theriaque ou methridat, et autres alexiteres.

Il faut disposer les choses par petits lits (dit ordinairement *stratum super stratum*) en l'alembic de verre, et le faire distiller au baing Marie, ou sur cendres ou arenes chaudes : reïterant

l'eau plusieurs fois dessus, et le laissant infuser [1].

On peut faire d'autres restaurans plus subitement, et à moins de frais ny tant de peine. Il faut bien battre les chairs, puis les hacher à petits morceaux, et les faut enfiler de fil double ou fisselle, et qu'ils tiennent l'vn à l'autre : aprés on les mettra dedans une grosse bouteille de verre, et que le fil sorte hors : laquelle sera bien estoupée par dessus auec linges, coton, fil, trempés en lut fait de blanc d'œuf et farine. L'on mettra ceste bouteille en vn chaudron plein d'eau iusques au col, et qu'elle ne touche le fond du chaudron, et ainsi qu'elle soit bien appuyée de toute part, à fin qu'elle ne vacille, comme tu as veu par cy deuant : laquelle estant bien accommodée, on fera boüillir à petit feu par l'espace de quatre heures, plus ou moins, iusques à tant que la plus grande partie de la chair soit conuertie en suc ou jus : les quatre heures passées, on ostera le chaudron du feu sans oster la bouteille de dedans : car si vous l'ostiez promptement, elle se pourroit rompre, à raison qu'elle seroit enuironnée (estant chaude) de l'air froid : estant refroidie on l'ostera du feu, et sera destouppée : puis tirerez les fils auec les chairs, de façon que le suc demeurera seul. Coulez ceste liqueur en chausse d'hippocras, et l'aromatisez auec sucre et cannelle, y adioustant vn peu de jus de citron, ou verjus, ou vn peu de vinaigre, selon le goust du malade : l'on peut selon ceste forme faire restaurans tels qu'on voudra, plus ou moins chers et delicats, alimenteux et medicamenteux.

Eau purgatiue.

On peut tirer la vertu des medicaments purgatifs, turbith, agaric, rheubarbe et autres, comme l'on tire l'essence et esprit de la sauge, rosmarin, thym, anis, fenoil, girofle, canelle, muscade, et autres, mais par vne façon toute autre que les eaux ny huiles : parce qu'elles sont de nature subtile et aërée, montant quand on les distille : mais la vertu purgatiue au contraire, parce qu'elle est coniointe inseparablement auec sa propre substance, ne monte point, mais demeure au fond, comme sera monstré cy aprés.

Eaux pour embellir la face.

Quant aux eaux pour embellir la face, et autres qui sont odorifiques, nous en auons traité cy deuant : lesquelles seront distillées *in balneo Mariæ*, à sçauoir ainsi que l'eau de roses.

[1] J'ai encore retranché en cet endroit le *Portrait de baing Marie, lequel peut seruir à distiller par cendres ;* et, comme pour les figures précédentes, je me borne à en reproduire la rubrique.

« A Demonstre le fourneau de terre, auquel t'est monstré la gueule pour tirer les cendres.

B Monstre vn autre fourneau posé dans ledit fourneau, lequel est fait de cuiure, et passe tout au trauers de la cuue faite de cuiure, pour eschauffer l'eau ou cendre contenue dedans.

C La cuue où est contenue l'eau, cendres, ou sable.

D Les alembics disposés dans ladite eau, sable, ou cendre, auec le bec de leur recipient. »

CHAPITRE VIII.

DE LA MANIERE DE DISTILLER L'EAV DE VIE, APPELÉE L'AME OV L'ESPRIT DE VIN.

Prenez de bon vin blanc ou clairet, fort vineux, ou de leur lie, et non de vin aigri, ny esuenté, ou infect, la quantité selon la grandeur du vaisseau auquel tu veux faire ta distillation : emply-le iusques à la tierce partie, puis le faut couurir de sa chape à long bec, et ainsi fais le distiller au baing Marie : si tu veux auoir l'eau de vie excellente, la faut rectifier deux ou trois fois, voire iusques à sept. Et faut obseruer que pour la premiere distillation sera assez de tirer la quatriéme partie, à sçauoir, de douze pintes trois ou quatre : pour la seconde, la moitié, qui seroit deux pintes : pour la tierce, autre moitié, qui sera vne pinte, et plus : tellement que plus de fois sera distillée, moins en y aura, et aussi mieux vaudra. Ie serois d'aduis que la premiere distillation fust au feu de cendres, et les autres au baing Marie.

Or les moyens par lesquels on connoist l'eau de vie estre assez distillée, sont, qu'estant posée en vne cuillier et allumée, elle se consomme du tout, ne laissant aucune marque d'humidité au fond de la cuillier : aussi si on trempe vn linge en ladite eau, estant allumé brusle sans offenser le drappeau : pareillement si vne goutte d'huile est iettée en ladite eau, elle va au fond : comme si quelque peu d'icelle est espandue sur la main, se consomme et penetre bien tost. Les vertus de l'eau de vie sont infinies : elle aide aux epilepsies, apoplexies, et generalement à toutes maladies froides : elle sede la douleur des dents, elle est vtile aux ponctions, és playes des nerfs, aux defaillances de cœur et syncopes, aux gangrenes et pourritures, mixtionnée auec autres medicamens, à fin de les faire penetrer au profond des parties.

Entre la distillation du vin et vinaigre, il y a difference, parce que le vin est de substance vaporeuse et aërée, et la meilleure vertu qui est en iceluy gist en la premiere distillation, c'est-à-dire, à l'eau qui est distillée la premiere, qui est la vertu aërée et ignée : tellement que ce qui reste et demeure au vaisseau est froid et sec, de nature de vinaigre. Au contraire l'eau premiere du vinaigre est insipide, et n'est que phlegme, comme auons dit, parce qu'en la corruption et alteration du vin se fait separation de la vertu aërée et ignée en s'aigrissant, et n'y demeure que le phlegme qui fait la corruption du vinaigre, lequel predominant est contraint de sortir le premier. Parquoy, pour auoir bon vinaigre par distillation, aprés l'auoir mis en pareille quantité qu'auons dit du vin pour faire l'eau de vie, dedans l'alembic, faut laisser distiller le phlegme ou l'aquosité, et le mettre à part : puis quand on sentira au gouster que l'acetosité ou esprit viendra, le feu sera continué iusques à ce qu'il s'espaississe en forme de miel, et lors cesserez, autrement aurez par l'adustion vne grande puanteur.

Or les vaisseaux pour distiller tant l'eau de vie que le vinaigre sont diuers, à sçauoir, l'alembic, ou retorte, posée dans les cendres ou arenes. On les peut pareillement distiller dedans vn chaudron, ou pot de cuiure d'airain, fait en forme de marmite appellé ves-

sie vulgairement, couuert d'vn couuercle, duquel sort vn canal droit, courbé en angle droit, qui passe dedans vn muy plein d'eau fraische, lequel te sera portrait lorsqu'on donnera la maniere de distiller l'huile des vegetaux, c'est à dire, des herbes et plantes.

CHAPITRE IX.

LA MANIERE DE RECTIFIER LES EAVX DISTILLÉES.

Pour rectifier les eaux qui ont esté distillées au baing Marie, il les conuient mettre au soleil en vn vaisseau de verre bien bouché et à demy plein, mettant le vaisseau iusques à la tierce partie dans le sable, à fin qu'estant eschauffé par le soleil, le phlegme soit consommé: et le laisser l'espace de douze ou quinze iours, plus ou moins.

Il y a vne autre maniere plus commode, c'est de rechef les distiller au baing Marie à petit feu : ou bien, pour mieux faire, les mettre en vne retorte ou cornue auec son recipient, assise sur des boulles de cristal, et mettre le tout au soleil : ou bien l'asseoir en defaut de crystal, sus vn mortier de fer, ou boulles de fer [1].

[1] Ici venaient deux nouvelles figures, la première représentant une *Cornue auec le recipient assise sus des boulles de crystal, pour distiller au Soleil;* et la seconde une *Autre cornue auec le recipient assise en vn mortier de marbre ou de fer, pour pareillement distiller au Soleil.* Ces deux titres suffisent pour donner une idée des figures; je noterai seulement qu'elles se voyaient déjà dans le magasin d'instrumens des *Dix liures de chirurgie* de 1564.

CHAPITRE X.

LA MANIERE DE DISTILLER PAR FILTRE.

Il faut auoir trois iattes ou bassins, ou autres vaisseaux faits de telle matiere qu'il sera requis, selon la liqueur que vous voudrez distiller. Iceux seront tellement situés que l'vn soit plus haut que les deux autres : et le second que le dernier. Le plus haut contiendra le jus qu'on voudra distiller, et le bas ou dernier receura la distillation. Et dedans les deux premiers vaisseaux trempera vne ou plusieurs pieces de drap, ou de feutre, assez longue, qui sera large par vn bout et pointue de l'autre : le costé large trempera dans le jus ou liqueur, et le pointu pendra dehors, par lequel la liqueur plus subtile montera, et distillera goutte à goutte au vaisseau d'embas, en sorte que le plus limonneux et impur demeurera au premier et second vaisseau. Si l'on veut plusieurs fois et en mesme temps distiller vne mesme liqueur, l'on pourra disposer plusieurs vaisseaux en forme d'escallier ou d'eschelette : et en chacun de ceux qui seront les plus hauts, mettre la piece de feutre de la façon qu'auons dit, en sorte que le dernier vaisseau soit celuy qui reseruera toutes les distillations. En lieu de lisiere de drap, on peut vser de cotton ou de laine filée, dix ou douze filets ensemble liés par vn bout, lequel trempera dans le premier vaisseau [1].

[1] Ici venait le *Portrait des vaisseaux pour distiller par filtre*; le texte est assez clair pour qu'il ne soit pas besoin d'autre explication.

Au lieu de ceste distillation, les Apoticaires vsent de manche de drap faite en pointe, qu'on appelle *chausse d'hippocras*. Or telle distillation n'a esté excogitée sinon que pour purifier, depurer, et clarifier toutes eaux et jus, et autres compositions qui sont en eau : comme pour exemple te donneray ceste cy qui est dite vulgairement *laict virginal*, lequel se purifie en ceste sorte par le filtre.

Laict virginal.

Prenez litharge d'or bien puluerisée onces iij., faites les infuser en vj. onces de bon vinaigre par l'espace de trois heures, dans vn vaisseau à part : et dedans vn autre vaisseau mettez aussi infuser sel commun en eau de plantain, morelle, eau rose, ou commune, faites distiller par feutre chacun à part : et aprés qu'ils seront distillés, meslez-les ensemble, et alors aurez le laict virginal, blanc comme laict, qui est propre pour la goutte rose, comme ay descrit en mon *Antidotaire* [1].

CHAPITRE XI.

LA MANIERE DE DISTILLER LES HVILES, ET PAR COMBIEN DE MANIERES ELLES SONT EXTRAITES.

Il y a trois manieres d'extraire les huiles. La premiere est par expression, comme est celle qu'on tire des oliues, noix, semences, fruits, et autres : ou bien par ebullition, conquassant la matiere, et la faisant boüillir en eau, et au dessus viendra huile qui nage, comme de la graine de sureau, hieble, baie de laurier, et autres. La seconde est par infusion, comme celle qu'on fait auec huiles, mettant dedans tremper quelques parties des plantes ou des animaux. La troisiéme est par distillation, comme celle qu'on fait par force de feu, soit en montant, ou descendant, ou par rencontre.

La premiere maniere est conneuë d'vn chacun, et se fait ainsi : comme pour extraire l'huile d'amendes, les faut piler sans peler, et les reduire en pains qui seront enueloppés en vn sac fait de poil de cheual, ou toile neufue premierement trempée en eau ou vin blanc, puis on les met en la presse : et par tel moyen on en extrait l'huile. Ce qu'on peut pareillement faire de pignolas, noisettes, de noix d'Inde, muscade, de noyaux de pesche, et pareillement de semences de courges, de concombres, pistache, et generalement de toutes autres semences huileuses.

L'huile de laurin se fait des fruits de laurier meurs et recentement cueillis, lesquels on pile en vn mortier, et les fait-on boüillir en eau *in duplici vase* : puis on les presse en vne presse, comme les amendes, ou bien on les tire par ebullition, comme auons dit.

L'huile d'œuf se fait de iaunes d'œufs qu'on a fait durcir à force de boüillir, au nombre que tu voudras : aprés estre bien durs, on les emince entre les mains dedans vne paesle, et les fait-on fricasser à feu mediocre, les remuant tousiours auec vne cuillier iusques à ce qu'ils deuiennent roux ou tanés, et qu'on en voye sortir l'huile : puis subit les faut mettre en vn sac de toile ou estamine fait de poil de cheual, et les presser à la

[1] Il appelle ainsi son livre *de la Composition des medicamens.*

presse comme on fait l'huile d'amendes.

Celles qui se font par infusion se pratiquent en telle sorte. Vous prendrez de bonne huile, en laquelle vous mettrez tremper ou infuser vos herbes et plantes, ou bien quelques animaux ou parties d'iceux, et ce par l'espace de quelque temps: lesquels aprés auoir laissé leur vertu et faculté pour y estre trempés longuement, on les fait boüillir, puis on les coule et presse, et si dans l'huile demeure quelque humeur, on la fait consommer, la faisant boüillir. Aucuns adioustent des gommes en cesdites huiles, lorsqu'on les veut composer: desquelles encore qu'en nostre Antidotaire en ait esté escrit, toutesfois ie donneray la copie de ceste cy.

Huile d'Hypericon.

Prenez fleurs d'hypericon ℔ ß. lesquelles mettrez en vne bouteille auec fleurs de centaure q. s., gomme elemni ℥. ij, huile commune deux liures: mettez tout en la bouteille au soleil le long de l'esté, lors que le soleil est en sa plus grande force. Si voulez adiouster vn peu d'eau de vie, elle seroit singuliere, dans laquelle pourrez dissoudre du benioin.

L'huile de mastic est faite de douze onces d'huile rosat, mastic trois onces, bon vin huit onces, puis on fait cuire le tout ensemble iusques à ce que le vin soit consommé: en aprés on passe l'huile, et est reseruée en vn vaisseau.

CHAPITRE XII.

LA MANIERE DE TIRER LES HVILES DES VEGETAVX PAR DISTILLATION.

Presque toutes les herbes qui portent leurs fleurs et semence en mouchet, ont leurs semences composées de substance chaude, subtile, aërée, et partant il faut qu'ils tiennent quelque chose de la substance oleagineuse ou huileuse: car presque toute huile est composée de mesmes parties. Or d'autant que l'huile qui se trouue és simples est de deux sortes, ainsi seront-elles tirées par deux manieres: car l'vne est grosse, terrestre, visqueuse, et entierement meslée auec le corps duquel on la veut tirer, comme celles desquelles auons parlé cy dessus, qui sont tirées par expression, estans iointes inseparablement auec leur substance, ne pouuans monter pour leur consistance grosse et visqueuse. Il y a vne autre sorte d'huile qui est de nature subtile et aërée, laquelle on peut aisément separer du corps auecques lequel elle est iointe, parce qu'elle monte facilement par distillation, et n'est malaisée à separer d'auec le corps qui la contient: et de telle nature sont toutes les huiles des aromates ou senteurs, comme l'huile de genéure, anis, fenoil, cloux de girofle, muscade, canelle, et leurs semblables: aussi des espiceries, comme poyure, gingembre et autres, desquelles voulons donner le moyen de les extraire.

Il faut piler et concasser seulement la matiere, et la mettre infuser en eau commune, et pour vne liure de matiere dix d'eau, dans vn vaisseau de cuiure ayant vne chappe auec son

refrigerion pleine d'eau froide, laquelle chappe sera estamée ou argentée par dedans : et iceluy vaisseau sera posé sus vn fourneau ayant du feu dessous, sans sable ny cendres : et quand l'eau qui est au refrigerion sera chaude, il faudra la changer et y en remettre de la froide, à fin de congeler les esprits et empescher qu'ils ne s'euaporent : et au bout du nez de l'alembic tu apposeras vn recipient à long col, comme materas, et feras feu iusques à ce qu'il boüille, en le continuant[1].

Tu peux aussi distiller en autre maniere, à sçauoir, ta matiere preparée et infusée comme dessus, et mise dans vn vaisseau de cuiure, ayant vn alembic au dessus, au bec duquel alembic sera accommodé vn tuyau d'estain ou de fer blanc bien luté, auecques le lut de sapience : lequel tuyau passera au trauers d'vn muy d'eau froide, à fin qu'en distillant la liqueur qui sortira auecques l'huile se refroidisse : au bout duquel sera mis vn recipient, puis allumerez dessous vn petit feu au commencement, et l'augmentant iusques à ce qu'il boüille, comme dit est, et se faut donner garde de faire trop grand feu, craignant que la matiere ne regorge : lors verrez auecques l'eau distiller au commencement vostre huile, car elle vient la premiere, et non sus la fin : et lors ne distillant plus, cesserez de faire du feu, et connoistrez aisément qu'il ne distille plus d'huile, tant par la veuë que par le goust de la senteur de ce que faites distiller : aprés separerez vostre huile qui sera auecques l'eau distillée le plus subtilement qu'il sera possible, comme auecques vn destier dont les femmes cousent, attaché à vn petit baston.

Et faut icy noter qu'il y a des huiles qui nagent dessus l'eau, les autres vont au fond : comme l'huile d'anis nage dessus l'eau : mais l'huile de canelle, macis, et girofles va au fond, ainsi que l'experience monstre. D'auantage l'eau d'anis et de canelle qui est distillée auecques l'huile est blanchastre, de laquelle blancheur quelque peu se conuertit auecques le temps en huile. Les eaux doiuent estre separées, car elles sont plus excellentes que celles qui sont distillées *in balneo Mariæ*, comme auons dit cy dessus, et principalement celles qui viennent au commencement auecques l'huile[1].

Il faut icy noter que les huiles ont vne mesme vertu que les simples desquels on les tire, voire beaucoup plus grande. Car toute la vertu qui estoit en vne liure, est enclose en quelque peu de drachmes : comme pour exemple, la vertu qui estoit en vne liure de cloux de girofle, est contenue en deux onces pour le plus : de canelle, à vne drachme et demie ou deux.

Or à fin d'en tirer en plus grande quantité et à moins de frais, et sans crainte de rompre les vaisseaux de

[1] Cette première manière de distiller a été ajoutée ici en 1579. Dans la première édition, l'auteur voulait que la matière fût mise à infuser *dans vn alembic de verre l'espace de vingt quatre heures, estant couuert de son chapiteau bien luté : estant infusee, l'alembic sera posé au feu de cendre ou de sable, comme auons dit cy dessus : au bec duquel alembic sera accommodé vn tuyau de cuiure*, etc. On retrouvera la suite de ce texte dans le paragraphe suivant.

[1] On lit en marge de cet endroit, dans la première édition posthume : *Videtur contrarium*, *fol.* 368. Ce renvoi répond dans l'édition actuelle à la page 619, où Paré consacre en effet un long article à démontrer la supériorité des eaux distillées au bain marie.

verre, ie serois d'aduis d'vser de celuy de cuiure, sans crainte que l'huile acquiere quelque mauuaise qualité du vaisseau : ce qui ne se fait, à raison que l'eau qui vient auec l'huile empesche la mauuaise qualité qui pourroit estre au vaisseau : ioint aussi qu'il doit estre bien estamé ou argenté : duquel ie t'ay voulu bailler le portrait auec son fourneau [1].

Or d'autant que nous auons parlé de la canelle, poiure, et autres, et à raison qu'en nostre France n'auons tels arbres, il m'a semblé bon t'en donner le portrait de ces deux, ensemble la description prise de Theuet en sa Cosmographie, lequel comme l'ayant veu nous l'a fait representer [2].

De l'arbre qui porte le poivre.

Le poiure croist en Indie, en des petits arbres qui iettent de petites grappes qui portent des grains comme de lierre, ou petits raisins noirs quand ils sont bien meurs. Les fueilles sont semblables au citronnier, quelque peu aiguës et poignantes. Les Indiens sont fort curieux à recueillir ceste graine, lors qu'elle est venue en sa maturité, et en remplissent de bien fort grands magazins. Il y a telle année qu'il aborde, en l'isle de la petite Iaue, plus de deux cens vaisseaux pour se charger de poiure et d'autres espiceries. On en vse aux antidotes et contre-poisons. Il prouoque l'vrine, digere, attire, resoult, donne secours aux morsures de serpens. Il est bon pour l'estomach refroidi, donné tant par dedans qu'appliqué par dehors, et aide à faire la digestion, et donne appetit mis en saulces. Il le faut choisir qui soit noir, pesant, et non flestri.

L'arbre qui porte le poiure blanc, et celuy qui porte le noir, sont si peu differens que ceux du pays ne les peuuent remarquer, sinon que lors qu'ils portent leurs fruits : comme l'on voit des vignes blanches et noires [1].

De l'arbre qui produit la canelle.

L'arbre qui porte la canelle croist aux montagnes des Indes, et est presque semblable à nostre laurier.

[1] La figure ainsi indiquée avait pour titre : *Fourneau auec son vaisseau, par lequel se tirent toutes essences vegetales, comme sauge, rosmarin, thym, lauande, semences d'anis, fenoil, cloux de girofles, muscade, canelle, poiure, gingembre et autres : semblablement l'eau de vie et le vinaigre distillé. En lieu d'iceluy vaisseau tu peux vser de celuy qui a son refrigerant au-dessus.* » Je l'ai retranchée comme les autres; en voici toutefois la rubrique.

« A Monstre le vaisseau appelé ordinairement vessie, fait de cuiure estamé par dedans.
B Le chapiteau.
C Le tonneau plein d'eau froide pour refroidir l'eau et l'huile qui coulent par vn tuyau qui passe au trauers.
D Le tuyau fait de cuiure ou fer blanc passant au trauers du muy.
E La vessie estant posée et assise sus son fourneau, immediatement contre le feu. »

[2] Ce paragraphe, et tout ce qui suit jusqu'à la fin du chapitre, sont des additions de 1579. J'en reproduis fidèlement le texte; mais je n'ai pas hésité à retrancher deux figures représentant, l'une l'*arbre qui porte le poiure*, et l'autre *l'arbre qui produit la canelle*, en reportant toutefois dans le texte les titres de ces figures.

[1] *Le vigneron connoist bien le sep l'vn d'auec l'autre sans raisins, si ie ne me trompe.* Cette réflexion se lit en marge de la première édition posthume, en sorte qu'on peut encore présumer qu'elle est de Paré; elle manque toutefois dans les éditions précédentes.

Le Roy en fait couper par certains mois de l'année certains iettons et scions, et en fait leuer l'escorce, qui est ce que nous appellons canelle, laquelle est vendue à sa taxe aux estrangers, n'estant permis à autre faire couper ce bois[1].

Galien dit la canelle estre de subtiles parties, chaude au tiers degré, ayant quelque legere astriction, au moyen dequoy elle incise et dissout les superfluités du corps, et fortifie les membres[2]. Elle est fort propre à esmouuoir les mois aux femmes, arrestés par trop grande abondance et espaisseur d'excremens, de sorte qu'ils ne s'euacuent suffisamment. Elle sert à faire bonne bouche, et aromatizer les medecines, et faire hippocras, et donner goust aux saulces.

On fait de la canelle vne eau excellente, laquelle est souueraine contre toutes les maladies froides, defaillance de cœur, preseruant de la peste, et contrariant aux venins[3]. Sa prescription est telle. Prenez vne liure de la meilleure canelle que la pourrez choisir, et l'ayant vn peu concassée, la ietterez dans vn vaisseau de verre auec quatre liures de bonne eau rose et demie liure de bon vin blanc: le tout ferez infuser par l'espace de vingt quatre heures, le mouuant souuent: puis mettrez à distiller au baing Marie, selon l'art, les vaisseaux et recipiens bien lutés ensemble, à fin que l'esprit ne respire.

[1] Theuet, *en sa Cosmographie.* — A. P.
[2] Galien, *liure 7. des Simples.* — A. P.
[3] Matth., *sur le liure de Dioscoride.*—A. P.

CHAPITRE XIII.

AVTRE MANIERE POVR TIRER L'ESSENCE ET ESPRIT DE TOVS AROMATES, TANT HERBES, FLEVRS, SEMENCES ET FRVITS : AVSSI DE LA RHEVBARBE, AGARIC, TVRBITH, HERMODACTE, ET AVTRES PVRGATIFS.

L'essence et esprit de tels simples sont extraits en ceste sorte :

Prenez sauge, rheubarbe, canelle, ou autre matiere, et la hachez menu, ou bien la concassez : cela fait, seront mis en vn matelas ou bouteille de verre ayant le col bien haut, et versez dessus eau de vie ou esprit de vin rectifié, en telle quantité qu'il couure la matiere mise au vaisseau, de la hauteur d'vn doigt ou deux : puis estoupez le vaisseau diligemment, qu'il ne puisse auoir aucun air, et le laissez huit iours tremper tout seul au baing Marie bien lent : lors vostre eau de vie attire à soy l'esprit qui est implanté à la matiere, dont vous faites extraction, et le transforme en soy : ce que connoistrez quand elle sera bien colorée, ayant tiré la teinture de la matiere trempée. Ces huit iours expirés, versez vostre esprit de vin en vn autre vaisseau, auquel y aura autre matiere ainsi preparée, à fin qu'il en tire pareillement la qualité : et reiterez cecy par trois ou quatre fois, iusques à ce que vostre eau de vie aye parfaitement pris la couleur et teinture de vostre ingredient.

Or si le simple duquel voulez extraire l'essence estoit de grand prix, comme bois d'aloés ou rheubarbe, il ne se faudroit contenter de verser vne fois de l'eau de vie sus iceluy, mais deux ou trois fois, iusques à ce

que l'essence fust du tout tirée : ce que connoistrez, lors que la matiere sera du tout insipide de son goust : cela fait tant qu'il sera besoin, mettrez toutes les eaux dans vn alembic couuert de son chapiteau, bien luté, mis et posé au baing Marie, à fin de faire euaporer vostre eau de vie qui doit estre soigneusement gardée pour vne autre fois, et au fond demeurera vostre esprit ou essence. Laquelle si voulez auoir en consistence de miel, la mettrez en vn vaisseau de terre plombée sus les cendres chaudes, faisant euaporer le plus subtil, ou bien dans l'alembic : et par tel moyen aurez à la parfin vne substance ou essence tres excellente et precieuse de la chose extraite, et en assez bonne quantité, auec laquelle mesme en petite quantité ferez plus grande operation qu'auec vn grand morceau de racine ou herbe : comme auec vn scrupule de l'essence de rheubarbe, agaric, turbith, ferez plus d'operation qu'auec deux ou trois drachmes.

CHAPITRE XIV.

LA MANIERE DE TIRER L'HVILE DES GOMMES, LARMES, OV LIQVEVRS ESPAISSES, ET RESINES, ET MESME DE CERTAINS BOIS.

Toutes les huiles des gommes et bois oleagineux, ensemble l'huile des metaux, sont tirées par vn vaisseau appellé *retorte*, et *cornemuse* des François, à la semblance duquel instrument est faite la retorte. Quant à la matiere dont il doit estre fait, il est meilleur de verre, de pierre, puis de terre plombée et vernissée : quant à la grandeur, il doit estre selon la matiere et quantité d'huile qu'il te semblera bon extraire : toutesfois nous le prenons ordinairement de telle grandeur que sa capacité interieure puisse tenir douze liures d'eau, ayant aussi vn col de pied et demy, ou d'vn pied pour le moins. Le vaisseau receuant le plus souuent est vne fiole de verre, ou bien vne autre retorte, dans laquelle soit accommodé et inseré le col de la retorte. Icelle doit estre posée en vne iatte ou terrine pleine de cendre ou sable, laquelle doit estre mise et accommodée sus le fourneau [1].

Entre les gommes, les vnes sont liquides, les autres solides, et d'icelles aucunes plus solides que les autres : les solides donnent plus de peine à distiller que les liquides, à raison qu'elles ne se liquefient si tost et n'obeïssent pareillement au feu, et pource souuentesfois se bruslent deuant que se dissoudre : et pour-ce aucuns adioustent pour liure de gomme solide deux ou trois onces d'huile de terebenthine, de la plus claire et liquide, à raison qu'elle est tres-pure et nette. Quant aux liquides, elles sont fascheuses aussi à distiller, à raison que souuent elles s'enflent de telle façon qu'elles regorgent dans le receuant, telles qu'on les a mises à la retorte, principalement si du commencement on y donne feu grand et violent : et pour obuier à tel inconuenient, aucuns adioustent en la retorte du sable.

Huile de resine et terebenthine.

Prenez terebenthine deux ou trois

[1] L'auteur ajoutait : *comme tu peux voir par ce portrait.* Le texte est assez clair ici pour se passer de la figure, qui d'ailleurs ne méritait pas mieux d'être conservée que les précédentes.

liures, laquelle mettrez en vostre retorte de verre assez grande, tellement que les trois parties soient vuides, y adioustant pour liure de terebenthine trois ou quatre onces de sable : cela fait, vous poserez vostre retorte dans vne iatte ou terrine pleine de cendres sassées et bien accommodées sus vostre fourneau, au col de laquelle adiousterez vn receuant bien luté, puis ferez feu au commencement bien leger : car ces liqueurs eschauffées facilement s'esleuent et enflent: puis augmenterez vostre feu petit à petit, donnant garde que la matiere ne bouille trop à coup. Au commencement distillera vne eau claire aceteuse, à laquelle ordinairement se concret vne hypostase, puis sortira vne huile fort claire approchant d'iceluy phlegme, et lors augmenterez vn peu vostre feu, à fin de faire monter la troisiéme liqueur qui est vne huile de couleur d'or claire et subtile : et de rechef donnerez feu de chasse auec feu de flambe, pour tirer vne huile rouge et vermeille de couleur de ruby, assez espaisse, et par ce moyen tirerez de la terebenthine ces quatre liqueurs : vous pourrez changer à chaque fois vn recipient, mais il est plus expedient les laisser ensemble, à fin de les distiller vne autre fois. D'vne liure de terebenthine, sera tousiours tiré dix ou douze onces d'huile : elle est singuliere pour la paralysie, conuulsion, picqueure de nerfs, et pour les playes des parties nerueuses.

Pour extraire l'huile de Cire.

Prenez vne liure de cire, laquelle ferez fondre, et la verserez en vostre retorte de verre accommodée au feu de sablon ou de cendre, comme auons dit cy dessus de la terebenthine, et d'icelle sera fait distillation, augmentant le feu petit à petit. Il ne sort ordinairement qu'vne seule huile et vn peu de phlegme, toutesfois vne partie d'icelle se congele comme beurre, et pour-ce de rechef doit estre distillée et rectifiée. D'vne liure de cire se peut tirer six ou huit onces d'huile, laquelle est recommandée sur toutes autres choses pour les contusions et douleurs froides.

CHAPITRE XV.

LA MANIERE DE TIRER L'HVILE DES GOMMES PLVS SOLIDES, COMME MYRRHE, MASTIC ET AVTRES.

Aucuns tirent ces huiles par le feu de cendre ou de sable, comme auons dit des precedentes, y adioustant pour liure de gomme deux ou trois onces d'huile de terebenthine et deux d'eau de vie, et laissent macerer et tremper l'espace de huit ou dix iours au baing Marie, ou bien au ventre de cheual, c'est-à-dire au fumier, l'espace d'vn mois, puis le distillent en la retorte.

Or le vray moyen de faire l'huile de myrrhe est telle :

Prenez myrrhe puluerisée, laquelle ferez distiller par les œufs, les faisant durcir, et au lieu de iaune les remplir de myrrhe, lesquels seront mis sur vne claye à esgoutter, en vne caue froide et humide, et au dessous on mettra vn plat ou bassin de terre vernissée : la myrrhe se dissoudra en eau huileuse, laquelle sera aprés mise en vn matelas de verre, auec autant d'eau de vie bien rectifiée au fumier, l'espace de deux ou trois

mois, le matelas estant bien bouché, cela fait, sera tirée dudit fumier et versée par inclination en vn alembic, car au fond dudit matelas demeurera vn marc assez espais : puis l'alembic sera mis au baing Marie, pour faire euaporer l'eau de vie et le phlegme : et au fond demeurera ton huile belle et claire, laquelle tu pourras colorer d'vn peu d'orcanete. Et si tu luy veux donner quelque odeur, tu y adiousteras vne goutte ou deux d'huile de sauge, canelle ou girofle, selon ta discretion.

Description d'vn baume descrit par Vesal en sa Chirurgie.

♃. Terebint. opt. ℔. j.
Olei laur. ℥. iiij.
Galb. ℥. iij.
Gummi elem. ℥. iiij. ß.
Thuris, myrrhæ, gummi hederæ, centaureæ maior. ligni aloës ana ℥. iij.
Galang. caryoph. consol. maior. cinam. nucis mosc. zedoariæ, zinzib. dictamni alb. ana ℥. j.
Olei verm. terrest. ℥. ij.
Aquæ vitæ ℔. vj.

La maniere de faire le baume est telle. Tous les ingrediens seront concassés et hachés pour les infuser en l'eau de vie l'espace de trois iours, puis on en fera distillation en la retorte, comme des susdites huiles de terebenthine et cire, dont en sera tiré trois liqueurs : la premiere sera aqueuse et claire : la seconde de couleur d'or tres-subtile : et la tierce representant la couleur de ruby, qui est le vray baume. La premiere liqueur est singuliere contre l'imbecillité de l'estomach prouenant de matiere froide, à raison qu'elle consomme et incise les phlegmes, et dissipe les ventosités : la seconde est souueraine pour agglutiner les playes recentes, et piqueures des nerfs, contre la paralysie : la troisiéme surpasse les deux autres pour suruenir à telles infirmités.

Autre de Fallope.

♃. Tereb. claræ ℔. ij
Olei de semine lini ℔. j.
Resinæ pini ℥ vj.
Thuris, myrrhæ, aloës, mast. sarcoc. ana ℥. iij.
Macis, ligni aloës ana ℥. ij.
Croci ℥. ß.

Mettez tout en vne retorte de verre sus les cendres, et le faites distiller : au commencement sortira une eau claire, puis vne huile rougeastre : icelle est souueraine pour les playes.

Ie te veux aduertir que par tel moyen tu peux distiller toutes axonges et graisses, et toutes parties d'animaux, ensemble tous bois, escorces, semences, pourueu qu'elles soient auparauant bien macerées, desquelles toutesfois on tirera d'eau en plus grande quantité que d'huile : tu peux pareillement extraire l'huile de gagatés[1].

De l'arbre qui porte l'Encens.

Ayant ce portrait de l'encens, de Theuet, comme il le descrit en sa Cosmographie, ie n'ay voulu faillir à le representer, et d'en escrire en bref ce qu'il en dit comme l'ayant veu.

L'encens, dit-il, est vn arbre qui croist en Arabie, qui ressemble aux pins, iettant vne liqueur qui s'en-

[1] Le chapitre se terminait ici en 1575. L'article qui suit sur l'*encens*, et qui ne se rapporte nullement au titre du chapitre, a été ajouté en 1579 ; j'ai supprimé sans scrupule la méchante figure de l'*Arbre qui porte l'encens*, en conservant toutefois ce titre pour séparer ce qui va suivre du reste du chapitre.

durcit puis aprés, et se forme en petits grains de couleur blanchastre et transparens, gras au dedans, s'allumans quand on les iette au feu. On le sophistique auec resine de pin, qui est cause que nous ne l'auons tel qu'il le descrit, ce qu'on peut connoistre : car la resine ny autre gomme ne s'allaume au feu, ny ne sent si bon comme fait l'encens. Les Arabes incisent ces arbres, pour en mieux faire distiller la liqueur, dont ils en font grand proffit.

Il remplit les vlceres profonds, agglutine les playes profondes, et pour ce est mis aux baumes comme principal ingredient : appliqué seul en poudre, arreste le sang qui flue des playes. Matthiole dit qu'il est singulier meslé auec cimolée et huile rosat, aux inflammations des mammelles des femmes nouuellement accouchées.

CHAPITRE XVI.

DE LA MANIERE DE FAIRE L'HVILE DE VITRIOL.

Prenez vitriol dix liures, et les mettez bien puluerisées en vn pot de terre, lequel sera enuironné de charbons ardens, à fin de le faire calciner, ce que connoistrez lors qu'il deuiendra rouge : lequel pot estant demeuré cinq ou six heures, et refroidi, sera cassé, et ledit vitriol de rechef mis en poudre, pour estre encores calciné vne fois : et ce reïtererez iusques à ce qu'il soit bien calciné : ce que connoistrez lors qu'il sera parfaitement rouge. Cela fait, sera subtilement puluerisé, puis mis en la retorte de terre, comme celle en laquelle on tire l'eau forte, adioustant pour liure du vitriol calciné, vn quarteron de ciment de tuille : en aprés vostre retorte, accommodée de son recipient, sera mise au fourneau de reuerberation, faisant tousiours feu de flambe, et ce par l'espace de deux fois vingt-quatre heures, plus ou moins, selon que vostre distillation durera : laquelle connoistrez estre parfaite, lors que vostre recipient viendra clair, n'estant plus rempli d'esprits : car tant que la distillation durera, il sera tousiours plein comme de fumée blanche [1].

Or ie te veux aduertir de deux choses touchant ton recipient, c'est en premier lieu qu'il doit estre fort grand, à fin qu'il ne se rompe, à raison de l'abondance des esprits qui souuentesfois y affluent : en second lieu, il sera accommodé dans vne cuue pleine d'eau froide pour le tenir fraischement, à fin qu'il ne soit pas trop eschauffé, qui seroit cause de le rompre.

La dite huile est d'admirable operation, plus grande que l'eau forte.

[1] Ici venait enfin la dernière figure du livre, représentant le *Fourneau* [*de reuerberation*], *accommodé de sa retorte et recipient.* — On en a une suffisante idée par le texte.

REGISTRE

DE TOVTES SORTES DE MEDICAMENS ET INSTRVMENS

SERVANS A LA GVARISON DES MALADIES[1].

Il reste encores à declarer la source de tous medicamens dont vsent les Medecins et Chirurgiens pour curer et pallier toutes maladies qui aduiennent aux hommes, desquels aussi quelquefois se seruent pour alimens medicamenteux. Les medicamens, tant ceux de ceste garenne que tous autres, sont pris des bestes, des plantes, et des mineraux.

Des bestes on vse :

Des cornes,
Ongles,
Poil,
Plume,
Coquilles,
Teste,
Escailles,
Sueur,
Cuir,
Graisse,
Chair,

[1] Ce qui suit n'appartient pas au livre *des Distillations*; et de fait dans aucune édition il n'en est fait mention à la table des chapitres de ce livre. C'est en quelque sorte un résumé fort concis, d'abord du livre *des Medicamens*, puis de celui *des Distillations*, et enfin des livres de chirurgie ; ou plutôt c'est une énumération rapide de toute la matière médicale et chirurgicale. Je l'ai laissée à la place que l'auteur lui avait donnée.

Sang,
Entrailles,
Vrine,
Fiente,
Membrane de gezier,
Expiration,
Soye,
Toile,
Larmes,
Saliue,
Miel,
Cire,
OEufs,
Laict,
Beurre,
Fromage,
Moëlle,
Os,
Extremités,
Cœur,
Foye,
Poulmon,
Cerueau,
Matrice,
Arriere-faix,
Testicules,
Verge,
Vessie,
Sperme,
Cul,
Queuë,
Odeurs, tant fetides qu'odoriferantes, et mesmes de leur venin.

Aussi quelquesfois on vse de la totalité d'icelles, comme :

Renardeaux entiers,
Petits chiens,
Herissons,
Grenoüilles,
Vers de terre,
Cancres,
Escreuisses,
Scorpions,
Sangsues, et autres.

Les plantes sont arbres, arbrisseaux, et herbes, dont on prend :

Les racines,
Mousse,
Escorces,
Bois,
Moëlles,
Iettons,
Boutons,
Tiges,
Fueilles,
Fleurs,
Calices,
Cheueleures,
Espis,
Semences,
Farines,
Suc,
Larmes,
Huiles,
Gommes,
Resines,
Pourriture,
Marc,
Manne tombant du Ciel sur les plantes, etc.

On vse aussi parfois de la totalité des plantes, comme des

Mauues,
Oignons,
Bulbes, et autres.

Les mineraux sont pris, ou de l'eau, ou de la terre : et s'ils sont de terre, ou ils seront especes de terre, ou pierre, ou metaux.

Les especes de terres sont comme :

Bol armene,
Terre sigillée,
Cimolée,
Craye,
Ocre,
Cailloux,
Iudaïcus,
Lyncis,
Pumex,
Antalis,
Hœmatites,
Dentalis,
Amiantus,
Galactites,
Lapis spongiæ,
Adamas,
Sapphirus,
Chrysolitus,
Topasius,
Magnes,
Gypsum,
Pyrites,
Calx,
Albastre,
Marbre,
Cristal, et plusieurs autres gemmes, c'est-à-dire pierres precieuses.

Les moyens mineraux sont :

Marchasites,
Antimoine,
Estain de glace,
Tuthie,
Arsenic,
Auripigment,
Azur,
Realgal,
Soulphre,
Argent-vif,
Chalcanthum,
Chalcitis,
Psory,
Misy,
Atramentum nigrum,

Colcotar,
Alumen scissile,
Alumen rotundum,
Alumen liquidum,
Alumen plumosum,
Iameni,
Borax,
Bitumen,
Naphtha,
Cinnabaris,
Litharge d'or,
Litharge d'argent,
Chrysocolla,
Sandaracha, et autres.

Item les especes de sel, tant naturelles qu'artificielles, comme :

Sel nitre,
Sel commun,
Sel alkali,
Sel ammoniacum,
Sel d'vrine,
Sel de tartre, et generalement tous sels qu'on fait de toutes plantes.

Les metaux sont :

Or,
Argent,
Cuiure,
Acier,
Fer,
Plomb,
Estain,
Airain,
Leton,
Et autres choses qui en prouiennent, comme leur escaille, roüilleure et autres.

De l'eau on vse semblablement

De fontaines,
Estangs,
Riuieres,
De la mer,
Du ciel,
Et de leurs fanges et bouës :

Et d'icelles sont pris les coraux blancs et rouges, perles, et vne infinité d'autres choses que Nature, chambriere du grand Architecte, a produites pour la curation des maladies : en telle sorte, que quelque part qu'on sçache ietter l'œil sur la terre, ou aux entrailles d'icelle, on trouuera grande abondance et multitude de remedes.

De tous lesquels simples le choix et election (comme aussi de plusieurs autres choses) se prend ou de la substance, ou de la quantité, ou de la qualité, ou de l'action, ou du lieu, ou du temps, ou de l'odeur, ou de la saueur, ou de la situation, ou de la forme ou figure, ou du poids. Toutes ces choses sont amplement declarées par le menu au liure de la Pharmacopée de Iacques Syluius : desquels on fait plusieurs compositions, comme :

Collyres,
Caput-purges,
Lohoc,
Dentifrices,
Apophlegmatismes,
Gargarismes,
Pilules,
Bolus,
Potus,
Apozemes,
Iuleps,
Syrops,
Poudres,
Tablettes,
Opiates,
Conserues,
Condits,
Confections.

Medicamens alimenteux, comme :

Restaurans,
Coulis,
Pressis,

Gelée,
Orge-mondé,
Panade,
Amandé,
Blanc-manger,
Massepains,
Ptisane,
Potus diuinus,
Hippocras,
Vin,
Peré,
Pommé,
Cormé,
Biere,
Ceruoise,
Vinaigre,
Verjus,
Huile,
Eau ferrée,
Eau panée,
Eau sucrée,
Hippocras d'eau, et autres manieres de breuuage.

Item des Electuaires,

Penides,
Vomitoires,
Sternutatoires,
Sudatoires,
Clysteres,
Pessaires,
Suppositoires,
Parfums,
Trochisques,
Frontaux,
Coëffes,
Escussons,
Baings,
Demis baings.
Mucilages,
Oxymel,
Oxycrat,
Oxyrrhodinum,
Hydrelæum.
Hydromel.

Pareillement :

Emplastres,
Onguens,
Linimens,
Cerats,
Laict virginal,
Fards,
Epithemes,
Fomentations,
Pications,
Depilatoires,
Vesicatoires,
Cauteres potentiels,
Infusions,
Repercussifs,
Resolutifs,
Attractifs,
Suppuratifs,
Remollitifs,
Mondificatifs,
Incarnatifs,
Cicatrisatifs,
Digestifs,
Putrefactifs,
Corrosifs,
Agglutinatifs,
Carminatifs,
Anodyns,
Sacs pour agiter l'air,
Fontaines artificielles.

Eaux et huiles distillées, et d'autres choses tirées par quinte-essence, en plusieurs et diuerses façons.

A sçauoir, les eaux et huiles quinte-essentielles des herbes chaudes, seiches, et aromatiques, se tirent par alembic de cuiure, lequel a vn refrigeratoire au-dessus, en adioustant dix fois autant d'eau comme poisent les herbes, et faut qu'elles soient seiches pour estre meilleures.

Les fleurs se tirent au Soleil en vn vaisseau de rencontre, en baing Marie, ou par fumier, ou par le marc des raisins estans hors du pressoir.

Tous sels aprés leur calcination et dissolution, se doiuent distiller par

filtre deux ou trois fois pour les mieux purifier, et les rendre aptes à faire huiles.

Les autres distillations aux caues et lieux froids et humides, sur le marbre, ou dans vne chausse d'hippocras, comme se fait l'huile de tartre, et de tous autres sels, et de tous fiels, et autres choses semblables, ou qui sont de nature d'alum.

Les os des animaux se doiuent distiller par descensoire ou par rencontre.

Tous bois, racines, escorces, coquilles de mer, ou graines, comme de froment, de genest, poix, féues et autres qui ne se peuuent tirer par expression, se distillent par descensoire, ou par rencontre, au four de reuerberation.

Les mineraux estant calcinés et reduits en nature de sel, se doiuent dissoudre et distiller par filtre : puis euaporer iusques à ce qu'ils soient secs et resouts en vinaigre distillé, puis de rechef euaporés et seichés : lesquels aprés facilement se distillent en la caue sur le marbre, ou en la chausse d'hippocras, ou en vne cornue de verre posée sur vn fourneau auquel y aura du sable, faisant feu par dessous, augmentant peu à peu, iusques à ce que l'humidité aqueuse soit consumée : puis faut changer de recipient, et le luter à la cornue, faisant feu par dessus et par dessous, et par ainsi sortira l'huile, laquelle sera fort rouge. Ainsi se distillent tous metaux moyens, mineraux, atramens, alums et sels.

[1] Cette phrase a été ajoutée en 1585.

Les remedes faits des mineraux sont de plus grande force et efficace que ceux des vegetaux et animaux [1].

Les gommes et axonges, et generalement toutes resines, se distillent par cornue ou alembic de verre, auec leurs recipiens posés sur vn fourneau, auquel y ait vne terrine auec cendres chauffées, augmentant le feu peu à peu, selon l'exigence des matieres.

Les vaisseaux seruans aux distillations sont :

Alembic,
Refrigeratoires,
Sublimatoires,
Reuerberatoires,
Descensoires,
Calcinatoires,
Pellicans,
Gemini ou circulatoires,
Fours secrets des Philosophes,
OEufs des Philosophes,
Cornue,
Cuenne,
Recipiens,
Aludel,
Materas [1],
Vaisseau de rencontre,
Terrines à filtrer,
Marbres pour distiller en lieu humide,
Fourneaux auecques creusets, pour faire reduction des metaux calcinés.

[1] On a vu précédemment que Paré écrit indifféremment *materas* ou *matelas*.

IL RESTE ENCORE A DECLARER

LA DIVERSITÉ DES INSTRVMENS DONT NOVS AVONS FAIT CY-DESSVS MENTION, POVR LA GVARISON DES MALADIES, DESQVELS LES NOMS S'ENSVIVENT :

Bec de corbin,
Bec de grue,
Bec de cygne,
Bec de perroquet,
Pied de griffon,
Tire-balle,
Tire-fons,
Speculum oris,
Speculum nasi,
Speculum matricis,
Foceolles,
Canons,
Doubles canons pour donner clysteres auec chausses et seringues,
Eleuatoires,
Dilatatoires,
Lenticulaires,
Tenailles incisiues,
Tenailles non incisiues,
Aiguilles à seton et autres, tant droites que courbées,
Tentes cannulées,
Tentes non cannulées,
Crochets,
Araignes,
Poucier,
Vretere,
Receptoire de l'vrine,
Burins,
Pincettes,
Maillets de plomb,
Ciseaux de plusieurs sortes,
Rugines,
Scies,
Trepanes perforatiues,
Trepanes exfoliatiues et autres,
Rasoirs,
Lancettes,
Bistories,
Flammettes,
Cauteres actuels de plusieurs et diuerses façons et figures,
Yeux,
Langues,
Bras,
Iambes artificielles,
Brayers,
Espaulettes,
Deschaussoirs,
Poussoirs,
Dauiers,
Policans à tirer et rompre les dents,
Entonnoirs,
Biberons à tirer le laict des mammelles,
Algaries,
Sondes droites et courbées, closes et ouuertes,
Conducteurs,
Curettes,
Canettes,
Tenons,
Pitons,
Forets,
Ventouses,
Cornets,
Compas,
Espatules droites et renuersées,
Cuues,
Cuuettes,

Cuueaux,

Chaires à demis baings auec tout leur equipage,

Marmites,

Trepieds,

Tuyaux,

Ligatures,

Bandes,

Bandelettes,

Bandeaux,

Bourlets,

Coussins,

Coussinets,

Charpy,

Estoupes,

Cotton,

Compresses,

Astelles,

Quesses,

Torches ou fenons,

Archets,

Maniuelle,

Mouffle,

Tables,

Cheuilles,

Traiteaux,

Courge,

Piliers, et generalement tous autres engins et machines qui seruent aux fractures et luxations des os, nommés des anciens *glossocomes*.

Plusieurs portraits, tant de l'anatomie que des choses monstrueuses.

Or pour conclusion, nous deuons bien auec grande admiration louër et remercier ce grand Architecte et facteur de toutes choses, de nous auoir descouuert vne si grande multitude de remedes et moyens, qui seruent à la curation et palliation des maladies ausquelles l'hõmme est suiet.

APHORISMES D'HIPPOCRATES

APPARTENANS A LA CHIRVRGIE[1].

LE TEMPS D'HIPPOCRATES DEVANT GALIEN.

Hippocrates nasquit en la cité de Cos, quatre cens cinquante cinq ans auant l'incarnation de Iesus Christ, et fut fils d'Heraclide, et de Praxitée sa femme, venant du costé paternel de la race d'Æsculape, et du costé maternel de celle d'Hercule.

Galien nasquit en Asie, en la ville de Pergame, cent quarante ans aprés l'aduenement de Iesus-Christ, et fut fils de Nicon, geometre et architecte.

Ceste lettre fut escrite par Artaxerxes, roy des Persans, à Hystanes, gouuerneur d'Hellespont, pour luy commander de prier Hippocrates de venir en sa cour, pour secourir ceux de Perse qui estoient affligés de peste.

Artaxerxes, grand roy des roys, à Hystanes, gouuerneur d'Hellespont.

On m'a rapporté qu'Hippocrates, Medecin natif de la cité de Cos, issu de la race d'Æsculape, fait la medecine fort heureusement, et auec grand honneur. Donne luy donc tant d'or qu'il voudra, et tout ce dont il aura besoin, et nous l'enuoye : l'asseurant que ie le feray egal aux plus grands de Perse. Et s'il y a encor quelque autre braue homme en l'Europe, rens-le amy de la maison royale, n'espargnant pour ce faire or ny argent. Car ce n'est pas chose facile de trouuer gens de bon conseil. Aye soin de ta santé.

LETTRES D'HYSTANES, GOVVERNEVR D'HELLESPONT, A HIPPOCRATES, MEDECIN.

Hystanes, gouuerneur d'Hellespont, à Hippocrates, issu d'Æsculape, Salut.

Le grand roy Artaxerxes a affaire de toi, et m'a escrit et commandé, comme à son gouuerneur par deçà, de te donner or et argent tant que tu en auras besoin, et pour te faire court, tout ce que tu voudras, et qu'on t'enuoye de brief par deuers luy, t'asseurant qu'il te mettra au rang des plus grands de tous les Persans Parquoy vien moy trouuer incontinent. Aye soin de ta santé.

[1] J'ai placé ici ce titre, qu'on retrouvera un peu plus bas, afin de séparer nettement ce qu'on va lire des articles qui précèdent. Les *Aphorismes d'Hippocrates* faisaient déjà partie de l'édition de 1575; mais c'est en 1579 que Paré y a joint, sans titre et sans avertissement, les données historiques qu'on va lire et qui leur servent comme de préface.

RESPONSE D'HIPPOCRATES AVDIT HYSTANES.

Hippocrates, Medecin, à Hystanes, gouuerneur d'Hellespont, salut et ioye.

Pour respondre à tes lettres, que tu dis estre de la part du Roy, rescry luy, et le plus tost que faire se pourra, que i'ay des viures, des vestemens et des maisons à suffisance, et de tout ce qui est necessaire à la vie. D'auantage qu'il ne m'est pas licite d'vser des richesses des Persans, ny de secourir et deliurer de maladies les Barbares, qui sont ennemis des Grecs. Aye soin de ta santé.

VERS MIS SOVS LA FIGVRE DE CE GRAND HIPPOCRATES[1].

Tel fut d'Hippocrates le port et le visage :
De quel sçauoir il fut, de quelle nation,
Comme il se comporta en sa profession,
Les liures qu'il a faits en donnent tesmoignage.

Ce n'est rien que de voir d'Hippocrates l'image,
Il faut voir ses escrits, les lire et contempler,
Conferer auec ceux qui en peuuent parler,
A fin de les entendre, et les mettre en vsage.

Galien, au premier commentaire du liure d'Hippocrates *De l'officine du Medecin*, dit, que ledit Hippocrates a escrit aucunes fois si obscurément, que pour l'interpreter il requeroit plustost vne deuination qu'vne science.

VERS MIS SOVS LE PORTRAIT DE GALIEN[2].

Ce grand Hippocrates doit son nom et sa gloire
A Claude Galien, icy representé :
Car sans luy ses escrits, pour leur obscurité,
Demeuroient inconneus, et n'en fust plus memoire.

Celse escrit que la medecine est art coniectural, et la raison de la coniecture est telle, que quand elle aura souuent respondu, quelquesfois nous abuse pour la diuersité des corps. Cecy est confirmé par Galien, liu. 3. *De la Methode*, chap. troisiéme[3].

Galien au premier commentaire du liu. d'Hippocrates *De l'officine du*

[1] Ce titre n'est pas de Paré; je l'ai mis là pour tenir lieu de *la figure de ce grand Hippocrates*, que Paré avait représenté portant un scalpel sur une tête de bélier. La figure et les vers sont de 1579.

[2] Ce titre a été mis également à la place d'un portrait de Galien donné par Paré en 1579. Au reste, le portrait et les vers, ainsi que le paragraphe qui précède et qui était placé en note marginale, ne venaient dans les anciennes éditions qu'à la fin des Aphorismes. J'ai jugé plus convenable de les réunir aux notes historiques qui précèdent, et auxquelles ils se rallient naturellement.

[3] Ce paragraphe et celui qui suit ont une date différente des précédents, et n'ont été

Medecin, dit qu'auparauant qu'il eust escrit, il y en avoit qui auoient escrit plus de trois cens ans deuant luy, en partie en parchemin, et en partie en escorce de tillet [1].

APHORISMES D'HIPPOCRATES

APPARTENANS A LA CHIRVRGIE.

Aphorisme est vn mot, qui autant signifie
Que decret ou extrait, ou sentence choisie [2].

27. 6.

Ceux qui ont dans le corps de la bouë croupie,
Ou entre cuir et chair quelque abondance d'eau,
S'ils sont cauterisés, ou taillés au cousteau,
Et deschargés à coup, ils en perdent la vie.

31. 6.

Ceux qui ont mal aux yeux treuuent allegement
Par boire du vin pur, par baing ou par saignée,
Par fomentation deuëment ordonnée,
Ou aprés auoir beu quelque medicament.

38. 6.

Il est beaucoup meilleur de ne mettre la main
A ces chancres cachés, qu'vser de Chirurgie.
Car ceux qui sont pensés, en meurent tout soudain :
Ceux qui ne le sont point, sont plus long temps en vie.

ajoutés qu'en 1585. Ils avaient été placés à la fin des *Canons et Reigles chirurgiques de l'auteur*; il m'a semblé plus méthodique de les joindre en un faisceau commun avec ceux qui précèdent, sauf à avertir le lecteur de la liberté que j'ai prise.

[1] Il y a ici une amphibologie dans le texte qu'il convient d'expliquer. Galien n'a pas dit que des auteurs eussent écrit trois cents ans avant Hippocrate, comme on pourrait l'entendre, mais qu'il existait de son temps, à lui Galien, des manuscrits d'Hippocrate ayant trois cents ans de date, conservés notamment a Pergame.

[2] Cette espèce d'épigraphe est de 1579; le reste est de 1575.

55. 6.

La goutte qui les pieds engourdit et estonne,
Se meut le plus souuent au Printemps et Automne.

29. 6.

Iamais la goutte és pieds les chastrés ne moleste,
Ni faute de cheueux au deuant de la teste.

49. 6.

De la goutte des pieds le feu qui brusle et ard,
Dedans quarante iours s'esteint pour le plus tard.

66. 5.

C'est signe de grand mal si en vne blesseure
Qui est grande et maligne, on ne voit point d'enfleure.

67. 5.

La tumeur qui est molle est fort bonne et loüable :
Mais celle qui est dure est mauuaise et damnable.

25. 6.

Quand l'Erysipelas rentre dedans le corps,
Tout va mal : et tout bien, quand il ressort dehors.

19. 7.

Quand l'Erysipelas vient autour de l'os nu,
Et descouuert de chair, pour suspect est tenu.

20. 7.

A l'Erysipelas s il suruient pourriture,
Ou suppuration, c'est vn mauuais augure.

21. 6.

Si à gens furieux des varices suruiennent,
Ou flux de sang par bas, à raison ils reuiennent.

21. 7.

Si à l'vlcere aduient flux de sang copieux,
Pour la force du poulx cela est dangereux.

26. 2.

Il vaut mieux que la fiéure aprés le spasme aduienne,
Que le spasme à l'accés de la fiéure suruienne.

4. 6.

Les vlceres polis autour de la bordure,
Sont à cicatriser de mauuaise nature.

18. 6.

Quand le foye est nauré, le cœur ou la vessie,
L'entre-deux trauersant, l'estomach, le cerueau,
Voire tant seulement quelque menu boyau,
Si le coup est profond, c'est pour perdre la vie.

45. 6.

Aux vlceres qui ont vn an ou d'auantage,
L'os necessairement se pourrit et dechet :
La cicatrice aussi qui par dessus se fait
Se creuse, comme l'os, par faute de remplage.

2. 7.

Si l'os estant gasté, la chair qui le voisine
Prend la couleur de plomb, c'est vn tres-mauuais signe.

14. 7.

L'homme en teste frappé, qui du mal qui le point
Est estourdi ou resue, il est en mauuais point.

24. 7.

Quand le test iusqu'au vuide est coupé viuement,
Le nauré deuient fol et hors d'entendement.

47. 2.

Quand l'abcés se meurit, la fiéure et la douleur
Aduiennent bien plustost, que quand il est ja meur.

18. 5.

Le froid est ennemy des nerfs, des dents, des os,
De la moëlle passant par l'espine du dos,
Ainsi que du cerueau : mais le chaud, au contraire,
Pour sa tiede douceur, leur est fort salutaire.

46. 2.

Si, en vn mesme temps, deux douleurs viennent poindre
En diuers lieux, la grand fait oublier la moindre.

77. 7.

Quand la chair iusqu'à l'os est gastée et pourrie,
Incontinent aprés l'os corrompu s'esclie[1].

50. 6. Coac.

L'vlcere estant plombé et sec ou palle-vert,
Est vn signe de mort bien clair et descouuert.

[1] *S'esclie;* c'est le mot de toutes les éditions du vivant de l'auteur; les posthumes ont mis *s'escrie*.

19. 6.

Quand vn os est coupé, la iouë, vn cartilage,
Le prepuce ou vn nerf, plus ne croist d'auantage,
En sorte que ce soit : ni ce qui est desioint
Comme il estoit deuant ne se reünit point.

24. 6. Aph. et 51. 3. Coac.

Si vn menu boyau est coupé bien auant,
Il ne reprend iamais comme il estoit deuant.

50. 7. Aph.

Ceux à qui le cerueau se gaste, en trois iours meurent :
Mais s'ils passent trois iours, sains et sauues demeurent.

Autrement.

Quand la conuulsion vient de blesseure et playe,
C'est de la mort venant l'auant-coureuse vraye.

20. 5.

Le froid mord en pinçant les places vlcereuses,
Et garde de purer les playes douloureuses :
Il endurcit la peau, il fait des tensions
De nerfs, roidissemens et des conuulsions,
Meurtrisseures, frissons, et des rigueurs fiéureuses.

50. 6. Coac.

Si en la temple on fait d'vn muscle section,
A la part opposée aduient conuulsion.

44. 7.

Ceux ausquels on incise en la poitrine creuse,
Ou brusle vne aposteme, et la bouë qui sort
Est blanche, ils sont sauués : mais si elle est saigneuse,
Limoneuse et puante, ils sont frappés à mort[1].

Gal. comment. sur l'Aphoris. 29. liu 2. des Aphoris.

Pour vn mal deploré sois tousiours de serment
De n'ordonner ny faire aucun medicament.

Celse, chap. 10. liu. 2.

Il vaut mieux essayer vn remede incertain,
Que ne vouloir prester au patient la main.

[1] Ici se terminait la série des Aphorismes empruntés à Hippocrates dans l'édition de 1575; en 1579, Ambroise Paré ajouta les deux aphorismes suivants, plus le portrait de Galien dont il a été parlé dans la note 2 de la page 642.

CANONS ET REIGLES

CHIRVRGIQVES DE L'AVTEVR[1].

1.

Ce n'est autre chose Pratique
Sinon l'effet de Theorique.

2.

La parole ne guarit point,
Mais le remede mis à point.

3.

Vn remede experimenté
Vaut mieux qu'vn nouueau inuenté.

4.

La playe ouurant vn grand vaisseau,
Le nauré conduit au tombeau.

5.

Où il y a contusion,
Procure suppuration.

6.

Selon qu'on voit la maladie,
Il faut que l'on y remedie.

7.

S'il tombe quelque os du palais,
Danger y a d'estre punais.

8.

Le flux de sang vient par chaleur,
Et est repoussé par froideur.

9.

La piqueure des nerfs desire
Subtil medicament qui tire.

[1] Ces canons sont de 1575 ; mais il y a eu quelques modifications et additions dans l'édition suivante qui seront notées avec soin.

10.

Au mal de pied, ou iambe, ou cuisse,
Le lit est salubre et propice.

11.

Toutes medecines mordantes
Aux vlceres ne sont nuisantes [1].

12.

Pour bien luxations curer,
Tenir faut, pousser, et tirer.

13.

La gangrene qui est ja grande,
Rien que le cousteau ne demande.

14.

Le monstre est vne creature
Contre les reigles de Nature.

15.

La playe en la poitrine faicte,
De sanie est pleine et infecte.

16.

De toute beste venimeuse
La piqueure est fort dangereuse.

17.

Quand Auster vente, la partie
Qui est naurée, est tost pourrie.

18.

Le nauré doit faire abstinence,
S'il veut auoir prompte allegence.

19.

Raison n'a que voir ny chercher
Là où l'on peut du doigt toucher [2].

20.

Le mal ne peust estre curé,
Si le corps n'est bien temperé.

21.

L'vlcere rond ne reçoit cure,
S'il ne prend vne autre figure.

[1] Ceci est le texte de 1579; l'édition de 1575 offrait un tout autre sens; on lisait alors :

Aux vlceres *sont fort nuisantes*.

[2] Je rétablis ce canon d'après l'édition de 1575. C'était une protestation bien hardie pour l'époque contre l'abus du raisonnement; et il semble que Paré n'osa la maintenir, car il la retrancha dès 1579.

22.

En l'vlcere Erysipelas,
On doit estre purgé par bas[1].

23.

Pleurer aux enfans est propice,
Car cela leur sert d'exercice.

24.

A chacun nuit la desplaisance,
Fors qu'à ceux qui ont grasse pance.

25.

Oysiueté met en langueur
Nostre naturelle chaleur.

26.

Science sans experience
N'apporte pas grande asseurance.

27.

L'vlcere qui est cacoëthe,
Vn fort medicament souhaite.

28.

L'ouurier qui veut braue paroistre,
Il doit bien son suiet connoistre.

29.

L'office du bon medecin,
Est de guarir la maladie :
Que s'il ne vient à ceste fin,
Au moins faut-il qu'il la pallie.

30.

Cil qui est experimenté
Besongne bien plus à seurté,
Que celuy qui a grand science,
Et n'a aucune experience[2].

31.

Celuy qui pour auoir, et non pas pour sçauoir
Se fait Chirurgien, manquera de pouuoir.

32.

Celuy qui braue veut faire la Chirurgie,
Il faut qu'il soit habile, accord, industrieux,
Et non pas seulement qu'aux liures il se fie,
Soient françois ou latins, ou grecs, ou hebrieux.

[1] Variante de 1575 :

Veut estre purgé par le bas.

[2] Encore un canon supprimé en 1579, et que je rétablis d'après l'édition de 1575. J'ajouterai que dans cette première édition la série des Canons s'arrêtait là, et que tous ceux qui suivent ont été ajoutés en 1579.

33.

Celuy qui a bien leu, et pour cela pense estre
Braue Chirurgien, sans auoir assisté
Aux operations, et lecture du maistre,
Se trompe tout contant, et n'est qu'vn effronté.

34.

Le baing resout, incise et retranche l'humeur,
Puis aprés doucement prouoque la sueur.

35.

La froide maladie[1] aux vieils est fort rebelle,
Aux ieunes elle n'est si longue ny cruelle.

36.

Ceux qui sont par labeur bien souuent agités,
Sont exempts de plusieurs sortes d'infirmités.

37.

L'homme humide est nourri de bien peu d'alimens,
Neantmoins plus qu'vn autre il vuide d'excremens.

38.

Il faut tousiours donner au malade esperance,
Encore que de mort y ait grande apparence.

39.

Quoy que la maladie aye pris vn long trait,
Du malade ne sois eslongné ny distrait.

40.

Changer de Medecins et de Chirurgiens,
Souuent n'apporte rien que peine aux patiens.

41.

La chaude maladie est beaucoup plus mortelle
Que la froide, à raison du feu qui est en elle.

42.

On estime la bouë és vlceres loüable[2],
Qui blanchit, et qui est vnie et bien egale[3].

[1] Ceci est le texte corrigé en 1585. On lisait en 1579 :

La maladie froide aux vieils est fort rebelle.

[2] Texte de 1585. L'édition de 1579 portait :

On estime ès vlceres la bouë estre louable.

[3] Ici s'arrêtait l'édition de 1579. J'ai déjà dit qu'en 1585 Paré avait ajouté à la suite de ces Canons deux paragraphes en prose qui ont été reportés plus haut. Voyez la note 3 de la page 642.

LE VINGT-SEPTIÉME LIVRE,

TRAITANT DES

RAPPORTS, ET DV MOYEN D'EMBAVMER

LES CORPS MORTS[1].

Il reste à present instruire le ieune Chirurgien à bien faire rapport en Iustice, lors qu'il y sera appellé, soit pour la mort des blessés, ou impotence, ou deprauation de l'action de quelque partie. En ce il doit estre caut, c'est-à-dire, ingenieux à faire son prognostic, à cause que l'euenement des maladies est le plus souuent difficile, ainsi que nous a laissé par escrit Hippocrates au commencement de ses Aphorismes [2], à raison principalement de l'incertitude du suiet sur lequel l'art de Chirurgie est employé. Mesme le premier et principal point est, qu'il ait vne bonne ame, ayant la crainte de Dieu deuant ses yeux, ne rapportant les playes grandes petites, ny les petites grandes, par faueur ou autrement : parce que les Iurisconsultes iugent selon qu'on leur rapporte.

Les anciens nous ont laissé par escrit, que les playes estoient dites

[1] Ce livre est encore une des créations de Paré, et c'est le premier traité spécial que je connaisse consacré à la médecine légale. Il parut pour la première fois dans la grande édition de 1575; et alors il contenait un fort long article sur les poisons, que l'auteur reporta plus tard dans son livre *des Venins*, en supprimant cependant tout-à-fait deux histoires fort intéressantes. En 1579, le livre, ainsi dépouillé, reçut en d'autres endroits de notables additions; et enfin l'édition de 1585, suivie par toutes les éditions posthumes, retrancha quelque chose du texte de 1579, et le compléta par de nouveaux articles. On voit par cet exposé que nous aurons à rencontrer des variantes assez importantes; j'aurai grand soin de les signaler. J'ajouterai ici qu'avant 1585 le livre n'était point divisé en chapitres ; alors seulement, pour établir sans doute plus de ressemblance entre cette partie de son œuvre et toutes les autres, Paré le divisa en deux chapitres sans titres, et, il faut bien le dire, sans beaucoup de rapport avec les matières traitées dans l'un et dans l'autre. C'est ainsi que la deuxième partie du livre, consacrée à l'embaumement, faisait suite au deuxième chapitre, lequel séparait sans raison ni utilité les Rapports de la première partie. J'ai donc retranché cette division inutile et peu rationnelle; et, en revanche, j'ai rétabli dans le texte plusieurs titres des premières éditions, qui dans les suivantes avaient été rejetés parmi les notes marginales.

[2] Edition de 1585 : *ainsi que nous a laissé Hippocrates dans sa protestation ;* et le reste de la phrase est également de 1579.

grandes en trois manieres. La premiere pour la grandeur de la diuision, comme vn coup de coutelas, ou autre instrument, qui aura coupé la moitié d'vn bras ou vne iambe : ou quelque coup d'espée, et d'autres semblables armes, donné au trauers du corps. La seconde, pour la principauté de la partie qui doit estre estimée pour l'action : comme vne petite playe faite d'vn poinçon, ou autre instrument qui sera pointu et delié, penetrant en la substance de quelque partie noble, comme cerueau, cœur, foye, ou autre partie qui leur face seruice necessaire, comme l'œsophague, poulmon, et vessie, etc. La troisiéme pour la mauuaise morigeration et cacochymie de tout le corps, ou imbecillité d'iceluy : comme si la playe est faite à vne vieille personne, où les forces et vertus sont grandement diminuées. Pareillement le Chirurgien se gardera d'estre trompé et deceu par la sonde en cherchant, ne trouuant la profondeur de la playe : à cause qu'il n'aura situé le blessé en mesme situation qu'il estoit quand il fut blessé : ou que le coup sera entré de ligne droite, et qu'il sera retourné à dextre ou à senestre, ou de haut en bas, ou de bas en haut : de façon que le chirurgien estimera la playe petite, et fera rapport que la playe bien tost se pourra guarir, neantmoins le blessé mourra en briefs iours. A ceste cause il ne doit asseoir son iugement aux premiers iours, mais doit attendre que le neufiéme soit passé, qui est vn terme où le plus souuent les accidens se monstrent plus grands ou plus petits, selon la nature des corps et des parties blessées, et de l'air ambiens extremement froid ou chaud, ou ayant acquis venenosité.

En general, les signes par lesquels on peut aisément iuger des maladies, si elles sont grandes ou petites, briefues ou longues, mortelles ou legeres, sont quatre : car ils sont pris et tirés ou de l'essence et nature de la maladie, ou des causes d'icelle, ou de ses effets, ou de la similitude, proportion, et comparaison d'icelles maladies au temps qui court.

Exemple des signes tirés de l'essence de la maladie. Si l'on propose vne playe recente, qui n'ait autre essence et mal que de simple solution de continuité en vn muscle, incontinent prononcerons icelle estre sans danger et de peu de durée. Mais si la solution de continuité a complication d'vlcere, comme si elle est sanieuse, et de plus de trois iours, nous prononcerons icelle estre de difficile et plus longue curation.

Exemple des signes tirés des causes de la maladie : comme si la playe a esté faite en la teste d'vn instrument aigu, pointu, et pesant, sçauoir d'vn maillet : si le coup est venu de haut, de grande force, et de droit fil, nous prononcerons la playe estre dangereuse, voire mortelle, si les autres signes y consentent.

Exemple des effets : comme si le patient est tombé et terrassé du coup, s'il a eu vomissement de cholere, esbloüissement aux yeux, flux de sang par le nez et les oreilles, alienation d'esprit et de memoire, auec stupidité de tous sentimens, nous prononcerons iceluy estre en danger euident de sa vie.

Exemple de la similitude, proportion, et comparaison de la maladie au temps qui court : Comme au temps de la bataille saint Denys, et siege de Roüen, pour l'indisposition et malignité de l'air, ou pour la cacochymie des corps et perturbation des hu-

meurs, presque toutes les playes estoient mortelles : et principalement celles qui estoient faites d'harquebuse. Parquoy nous pouuions lors (eu esgard au temps qui couroit) prononcer tel homme blessé estre en peril de mort. Ainsi voyons nous en certaines années les rougeolles et verolles des petits enfans estre pestilentes et mortelles, et conjointes auec vomissemens ou dysenteries furieuses : parquoy en tel cas nous pourrons iuger, et de l'euenement de la maladie, et du moyen de l'euenement.

Or les signes des parties vulnerées sont ceux qui s'ensuiuent.

Les signes que le cerueau est offensé et le crane fracturé sont plusieurs.

Si le malade tombe du coup en terre, s'il demeure quelque temps sans parler, oüyr, ne voir, ayant perdu connoissance et raison : s'il a rendu ses excremens inuolontairement, s'il luy semble que tout tourne s'en dessus dessous, s'il a ietté sang par le nez, bouche, et oreilles, s'il a vomi de la cholere : ce sont signes qui nous donnent à entendre par raison que le crane est rompu. Mais par les sens iceluy mesme se connoist estre rompu, quand en pressant des doigts dessus, on sent au tact l'os estre esleué ou enfoncé contre le naturel. Pareillement se connoist au sens de la veuë, lors qu'il est denué, et qu'on frappe dessus auecques vne sonde de fer, et qu'il sonne cassé, comme si l'on frappoit sur vn pot de terre fellé et rompu : voila les signes qui demonstrent le cerueau estre offensé, et le crane fracturé.

On peut prognostiquer et rapporter la mort du blessé, lors qu'il a du tout perdu sa raison et memoire, ou s'il deuient du tout muet, ayant les yeux tenebreux, et se veut ietter hors du lit, ne se pouuant au reste nullement mouuoir : ayant la fiéure continue, la langue noire et seiche, et les léures de la playe arides, ne iettans aucune chose, ou bien peu : et mesme si elle est de couleur blaffarde, comme d'vne chair salée : ou qu'il ait apoplexie, frenesie, spasme, paralysie, retenant son vrine et autres excremens, ou les laisse couler inuolontairement. Si tels signes apparoissent, fais ton rapport que bien tost le malade mourra.

Les signes que la trachée artere et l'œsophage sont coupés.

Cela se connoist au sens de la veuë : aussi le blessé perd la parole, et ne peut plus boire ny manger, parce que chacune partie coupée se retire, l'vne en haut, l'autre en bas, et tost aprés la mort s'ensuit.

Les signes que la playe penetre dans le thorax.

C'est que par la playe on voit sortir de l'air, auecques vn sifflement, et le malade peine à respirer, principalement quand il y a quantité de sang tombé sur le diaphragme, lequel il iette par la bouche en crachant : la fiéure suruient, et puanteur d'haleine, à cause que le sang se pourrit et conuertit en vne sanie fetide : et le malade ne peut demeurer couché que sur le dos, et a souuent volonté de vomir. Et s'il reschappe, le plus souuent sa playe degenere en fistule, et meurt tabide et sec.

Les signes du poulmon vulneré.

C'est qu'il sort par la playe vn sang spumeux, auec toux et grande diffi-

culté de respirer, et douleur aux costés.

Les signes que le cœur est blessé.

C'est qu'il sort par la playe grande quantité de sang, auec vn tremblement vniuersel de tout le corps, le poux languide et fort petit, la couleur palle, sueur froide, auecques syncope, et les extremités fort froides: et tost la mort s'ensuit.

Les signes du diaphragme.

C'est que le malade sent vne grande pesanteur au lieu vulneré, et a perturbation de raison, et vne tres-grande difficulté d'halener, toux, et douleurs aiguës, et les flancs se retirent contre-mont : si tels signes apparoissent, fay rapport de mort hardiment.

Les signes que la veine caue et grande artere sont vulnerées.

C'est que le malade meurt promptement, à cause de la subite et grande vacuation qui se fait du sang et esprits qui remplissent le ventre inferieur ou thorax, faisant cesser l'action des poumons et du cœur.

Les signes que la moëlle de l'espine du dos est blessée.

C'est que le malade subit tombe en paralysie ou conuulsion, et le sentiment et mouuement des parties inferieures se perd, et les excremens, comme la matiere fecale et vrine, sont iettés inuolontairement, ou du tout retenus.

Les signes que le foye est vulneré.

C'est qu'il sort grande quantité de sang par la playe, et le blessé sent vne douleur poignante qui s'estend iusques à la cartilage scutiforme: et le sang decoulant dedans le ventre souuent se pourrit, et cause de pernicieux accidens, et le plus souuent la mort.

Les signes que l'estomach est vulneré.

C'est que le manger et boire sortent par la playe, et vomit souuent pure cholere et sang : il suruient sueurs et refroidissement des extremités, et la mort tost aprés aduient.

Les signes que la ratelle est vulnerée.

C'est qu'il sort par la playe vn gros sang noir, et le malade est grandement alteré, et a douleur au costé senestre: et si le sang decoule dedans le ventre, souuent se pourrit, dont plusieurs accidens sourdent, et souuent la mort les saisit.

Les signes que les intestins sont vulnerés.

C'est que le malade sent vne grande contorsion et douleur au ventre, et la matiere fecale sort par la playe souuent, et grande quantité des boyaux sort par icelle hors le ventre.

Les signes que les rongnons sont vulnerés.

C'est que le malade a difficulté d'vriner, et iette du sang auec l'vrine, et a douleur aux aines, verge, et testicules.

Les signes que la vessie est vulnerée et les pores vreteres.

C'est que le malade sent douleur aux flancs, et les parties du penil sont tendues, et s'il iette l'vrine sanglante, et quelquesfois mesme par la playe.

Les signes que la femme a son amarry vulneré.

C'est que le sang sort par ses parties honteuses, et a presque semblables accidens que ceux qui ont la vessie vulnerée.

Les signes que les nerfs sont piqués ou à demy coupés.

C'est que le malade sent vne douleur vehemente au lieu blessé, et aussi que promptement luy suruient inflammation, fluxion, spasme, fiéure, aposteme, et conuulsion [1], et quelquesfois aussi gangrene et mortification de la partie : dont suruient la mort, si le malade n'est bien et promptement secouru, comme i'ay escrit cy deuant parlant des playes des nerfs.

Aprés auoir baillé les signes pour connoistre les parties de nostre corps vulnerées, à fin d'en faire rapport en iustice, pour plus grande et facile intelligence m'a semblé bon te donner le formulaire de ces quatre rapports : dont le premier sera de rapporter de necessité de la mort du blessé : le second sera douteux de la mort ou de la vie : le troisiéme du mehain, c'est-à-dire de l'impotence d'vne partie blessée : le quart, de plusieurs parties blessées ensemble. Selon lesquels formulaires tu en pourras faire d'autres, ainsi que connoistras par les signes cy dessus escrits, telles ou telles parties du corps estre vulnerées.

[1] J'ai rétabli dans cette énumération le mot *spasme*, omis dans toutes les éditions posthumes. Il faut avertir aussi qu'aprés le mot *conuulsion*, l'édition de 1575 ajoutait : *qu'on appelle non proportionnee à la matiere*. Ce membre de phrase a été effacé dés 1579.

Exemple d'vn rapport de necessité concluant à la mort.

I'ay A. P. ce iourd'huy par l'ordonnance de messeigneurs de la Cour de Parlement, me suis transporté en la maison de tel, rue sainct Germain, à l'enseigne de S.—Lequel i'ay trouué gisant au lit, ayant vne playe à la teste, partie senestre, située sur l'os temporal, auec fracture et embarreure, dont aucunes parties dudit os, les deux membranes estans rompues, sont enfoncées en la substance du cerueau. Au moyen dequoy ledit tel a perdu toute connoissance de raison, auecques vne conuulsion, le poulx fort petit, et sueur froide : au reste, tant degousté qu'il ne boit ny mange. A cause dequoy certifie que bien tost mourra : tesmoing mon seing manuel cy mis le, etc.

Exemple d'vn rapport douteux de la mort.

I'ay tel, etc., par le commandement de monsieur le Lieutenant Criminel, suis allé en la maison de N., lequel i'ay veu gisant au lit, ayant trouué sur son corps vne playe faite d'vn instrument trenchant, située au milieu de la cuisse dextre, de grandeur de trois doigts ou enuiron, penetrante tout outre, auecques incision de veines et arteres : à raison dequoy est suruenu vn bien grand flux de sang, qui luy a prosterné et abbatu les forces. Au moyen dequoy tombe souuent en defaillance de cœur, et toute la cuisse est grandement tumefiée et liuide, dont plusieurs pernicieux accidens s'en pourroient ensuiure : parquoy ie dy que ledit tel est en grand danger de mort. Et tout ce certifie estre vray, tesmoing mon seing manuel cy mis le, etc.

Exemple d'un rapport de mehain ou impotence.

I'ay tel, etc., par le commandement de monsieur le Procureur du Roy, me suis transporté en la maison de monsieur, etc., rue sainct Pierre aux Bœufs, pour visiter vn tel, etc., sur lequel i'ay trouué vne playe à la iointure du jarret dextre, de grandeur de quatre doigts ou enuiron, auecques incision des cordes ou tendons qui plient la iambe, ensemble incision de veines, arteres, et nerfs. Au moyen dequoy est ledit tel en danger de mort, pour les accidens qui en telles playes viennent le plus souuent, comme extreme douleur, fiéure, inflammation, aposteme, conuulsion, gangrene, et autres. Parquoy a ledit tel besoin tenir bon regime, et estre bien et deuëment pensé et medicamenté : et où il eschappera de la mort, à iamais demeurera impotent de la partie. Et tout ce certifie estre vray, tesmoing mon seing manuel cy mis le iour, etc., mil, etc.

Exemple d'vn rapport d'vn homme blessé de plusieurs coups, et en diuerses parties du corps.

Nous soubssignés Chirurgiens, ce iourd'huy vingt et vniéme, etc., par le commandement de Messeigneurs de la Cour de Parlement, sommes allés au logis de tel, rue S. Denis, à l'enseigne de saincte Catherine, pour visiter vn nommé, etc., gentilhomme des ordonnances du Roy, sur lequel auons trouué cinq playes. La premiere, située à la teste, au milieu de l'os coronal, de grandeur de trois doigts ou enuiron, penetrante iusques à la seconde table, dont luy auons tiré trois esquilles dudit os. Item, vne autre playe au trauers de la iouë, partie dextre, comprenant depuis l'oreille iusques au milieu du nez : à cause de ce a esté necessaire luy faire quatre points d'aiguille. Item, vne autre playe au milieu du ventre, de grandeur de deux doigts ou enuiron, penetrant en la capacité d'iceluy : sortant par ladite playe vne partie de l'omentum, de grosseur de demy esteuf, qu'auons trouuée liuide, et du tout destituée de chaleur naturelle : parquoy a esté besoin lier et couper ce qui estoit sorti dehors. Item, vne autre playe située sur le metacarpe de la main senestre, de grandeur de quatre doigts ou enuiron, auecques incision de veines, arteres, nerfs, et tendons, et portion des os. Au moyen dequoy, ledit tel demeurera aprés la guarison mehaigné de la main, et a besoin tenir bon regime, garder la chambre, et estre bien et deuëment pensé et medicamenté : et disons qu'il n'est hors du danger de la mort. Et tout ce certifions estre vray, tesmoings nos seings manuels cy mis le iour, etc.

Autre rapport d'vn corps mort, fait en la presence de messieurs le Lieutenant Criminel et Procureur du Roy au Chastelet de Paris et du Commissaire Bazin [1].

Rapporté par nous soubssignés, que ce iourd'huy en la presence de messieurs le Lieutenant Criminel et Procureur du Roy au Chastelet de Paris, nous auons veu et visité le corps mort de noble homme, etc., sur lequel auons trouué vne playe faite d'estoc prés la mammelle senestre, longue et large de deux doigts ou enuiron, trauersant le corps de part en part, passant tout au trauers

[1] La date de ce rapport indique suffisamment qu'il n'a pu être publié pour la première fois que dans l'édition de 1585.

du cœur. Plus vne autre grande playe faite d'estoc sur la iointure de l'espaule du bras senestre, longue de quatre doigts ou enuiron, large de trois, profonde iusques à ladite iointure, auec incision des nerfs et ligamens, veines et arteres dudit lieu. Plus vne autre grande playe faite aussi d'estoc sous l'aisselle senestre, longue et large de quatre doigts ou enuiron, profonde iusques au dedans et creux de ladite aisselle, auec incision des veines, arteres et nerfs. Plus deux autres plaies faites aussi d'estoc, situées en la poitrine, vn peu plus bas qu'en la mammelle senestre, longues et larges d'vn pouce ou enuiron, et profondes iusques en la capacité du thorax. Plus vne autre grande playe faite d'estoc, située prés la mammelle dextre, longue et large de quatre à cinq doigts, profonde seulement iusques aux costes. Plus vne autre petite playe prés ladite mammelle dextre, penetrant aussi sur les costes. Plus vne autre playe faite de taille sur le coude dextre, grande de trois doigts ou enuiron, et large de deux, profonde iusques aux nerfs et ligamens de la iointure dudit coude. Plus vne autre playe faite pareillement d'estoc au flanc dextre, longue et large d'vn pouce ou enuiron, et peu profonde. Plus vne autre playe faite aussi d'estoc à la main dextre, au doigt nommé *Medius*, auec incision totale de l'os de sa premiere iointure, penetrant le metacarpe. Pour raison de toutes lesquelles playes, certifions mort subite luy estre aduenue.

Fait sous nos seings manuels le dimanche 7. aoust mil cinq cens quatre vingts trois.

Ambroise Paré, *Iehan Cointeret*, et *Iehan Charbonnel*.

Rapport d'vn coup orbe qui aura rompu et enfoncé les vertebres de l'espine, ou fait playe en la moëlle de l'espine[1].

La moëlle de l'espine du dos estant comme vn ruisseau coulant du cerueau, est faite pour la distribution des nerfs qui deuoient donner sentiment et mouuement à toutes les parties situées au dessous de la teste: et alors que ladite moëlle est blessée, suruiennent plusieurs et pernicieux accidens, et selon iceux le Chirurgien fera son rapport. A sçauoir, si les bras et mains du malade sont stupides, paralytiques, sans les pouuoir remuer, et aussi qu'en les piquant ou serrant le malade ne sent rien, c'est signe que les nerfs qui sortent de la 5. 6. 7. vertebres du col sont offensés. Semblablement quand tels accidens se trouuent aux cuisses, iambes, et aux pieds, auec refroidissement, et que le malade laisse sortir ses excremens inuolontairement, sans les sentir, ou qu'ils soient retenus du tout: cela monstre que les nerfs qui sortent des vertebres des lombes et os sacrum sont offensés, et que tous ces accidens prouiennent à cause que la faculté animale ne peut reluire par les nerfs, dont s'ensuit resolution, et par consequent difficulté de sentir et mouuoir aux parties où ils sont distribués: qui fait que les muscles de la vessie et siege ne font plus leur action naturelle, qui est d'ouurir et fermer. Et si tels signes apparoissent, fais ton rapport que bien tost le malade mourra, et principalement s'il a difficulté de respirer[2].

[1] C'est ici que l'édition de 1585 plaçait son chap. 2, sans aucun titre, et le titre actuel relegué en marge.

[2] Hippocrates, 2. *pro.* — A. P.

Rapport d'vne femme grosse ayant esté blessée au ventre [1].

I'ay tel, par le commandement de monsieur le grand Preuost de l'Hostel, me suis transporté en la rue Saint Honoré, en la maison de monsieur M., où i'ay trouué vne demoiselle nommée Marguerite, gisante au lit, ayant vne grande fiéure, conuulsion, et flux de sang par sa nature : à raison d'vne playe qu'elle a receuë au ventre inferieur, située trois doigts au dessous du nombril, partie dextre, laquelle penetre en la capacité d'iceluy, ayant blessé et percé sa matrice, au moyen de quoy est accouchée deuant son terme prefix d'vn enfant masle, mort, bien formé de tous ses membres, lequel enfant a aussi reçu le coup à la teste, penetrant iusques à la propre substance du cerueau. Et pour ce ladite damoiselle en bref mourra, ce que tout certifie estre vray, tesmoing mon seing manuel cy mis ce, etc.

I'ay bien voulu mettre ce rapport, à fin d'instruire le ieune Chirurgien à faire rapport à messieurs de la Iustice en tel cas, si l'enfant est formé de tous ses membres ou non, à fin qu'ils donnent tel iugement qu'ils verront estre necessaire : pource que la punition doit estre plus grande ayant fait auorter vne femme l'enfant estant bien formé, à raison que l'ame y est infuse, que s'il n'estoit encore accompli de tous ses membres : car lors l'ame n'est encore entrée au corps. Ce que i'ay monstré cy deuant, parlant de l'Ame, de l'opinion de Moyse et de S. Augustin [2], disant que si quelqu'vn frappe ou pousse vne femme enceinte, et qu'elle en auorte, si l'enfant est ja formé, qu'il en perde la vie : mais s'il n'est encore formé, qu'il soit condamné à amende pecuniaire.

Exemple de rapport d'vn enfant estant estouffé [1].

Il y a grande apparence que le petit enfant mort aura esté estouffé par sa nourrice, qui se sera endormie sur luy en l'allaictant, ou autrement par malice, si ledit enfant se portoit bien, et ne se plaignoit de rien au precedent : s'il a la bouche et nez pleins d'escume : s'il a le reste de la face non palle et blaffarde, mais violette et comme de couleur de pourpre : si ouuert, est trouué auoir les poulmons pleins comme d'air escumeux.

Exemple d'vn rapport d'vn corps mort par tonnerre et fouldre.

Il peut escheoir qu'on soit en doute si vn corps trouué mort par la campagne, ou seul en vne maison, est mort de foudre, ou autrement. Parquoy estant appellé par Iustice pour en faire rapport, concluras par ces signes qu'il est mort de foudre. C'est que tout corps frappé et mort de foudre sent vne odeur fascheuse et sulphurée, qui fait que les oiseaux et chiens n'en osent approcher, encore moins gouster : la partie frappée de foudre souuent demeure entiere sans apparence de playe, et neantmoins les os se trouuent comminués et brisés au dedans : que s'il aduient qu'il ait playe apparente, subit qu'on la touchéra, on la sentira sans comparaison plus froide que le reste du corps, comme dit Pline [2] : pource que subit la substance spiritueuse tou-

[1] Ce rapport, avec les réflexions qui s'y rapportent, a été ajouté en 1579.

[2] *Exode* 22. — *S. Augustin* 80. — A. P.

[1] Cet article a été ajouté en 1579.

[2] *Liu.* 2. *chap.* 24. — A. P.

chée est dissipée par le vent tres subtil et violent que la foudre chasse et pousse tousiours deuant soy : aussi la foudre laisse tousiours certaine marque de brusleure, pource que nulle foudre est sans feu, soit en bruslant ou en noircissant. Or comme ainsi soit que tous animaux frappés de foudre tombent de l'autre costé, le seul homme ne meurt point du coup, s'il ne tombe sur la partie frappée de foudre, ou s'il n'est tourné par force du costé dont la foudre vient. L'homme qui en veillant est frappé de foudre demeure les yeux fermés : au contraire ils luy demeurent ouuerts s'il est foudroyé en dormant, comme dit Pline[1].

Philippes de Comines a laissé par escrit que les corps frappés de foudre ne sont point suiets à corruption comme les autres : et que partant les anciens n'auoient de coustume les brusler ny enterrer. Car ainsi que le sel garde de corruption les corps qui sont salés, ainsi le soulphre que la foudre charge et porte quant et soy, entretient long temps les corps en leur estre, sans pourriture, pour la chaleur ignée et seicheresse toute contraire à la pourriture.

Pour faire rapport infaillible qu'vn corps soit mort de peste[2].

C'est qu'on trouue vne grande mollesse en tout le corps, à cause d'vne putrefaction indicible, laquelle durant la vie rendoit le corps fort lasche et mollasse, et aprés la mort elle s'augmente encore d'auantage comme estant venue à sa perfection. Aussi tels corps se rendent pourris et puants subitement. D'auantage, à plusieurs aprés la mort apparoissent bubons, charbons et pourpre qui estoient cachés dedans le corps : à raison que la chaleur putredineuse, qui s'engendre par la pourriture, pousse et iette hors de la peau les excremens desquels sont faits les bubons, charbons et pourpres. Plus, on voit la couleur du nez, des oreilles et des ongles plus noire, et mesmement tout le corps, qu'elle n'a accoustumé d'estre aux morts d'autres maladies. Semblablement le visage est fort hideux à regarder, et à bien grande peine le peut-on reconnoistre : et qu'en peu de temps le corps se corrompt et pourrit, accompagné d'vne puanteur cadauereuse, et principalement en temps chaud. Si telles choses se monstrent, fais ton rapport que le malade est mort de peste.

Autre rapport d'vn corps trouué mort et blessé, ou noyé, ou pendu aprés sa mort[1].

Semblablement le Chirurgien peut estre appellé pour faire rapport d'vn corps mort, ayant des playes penetrantes dans le corps, et autres non, pour sçauoir s'il les a receuës estant vif ou aprés la mort. Donc si les playes luy ont esté faites pendant qu'il viuoit, elles seront trouuées rouges et sanguinolentes, et les léures d'icelles tumefiées et plombines. Au contraire, si on les luy a données aprés la mort, elles ne seront rouges sanglantes, ny tumefiées, ny liuides : parce que le corps estant mort, Nature cesse toutes ses œuures, et n'enuoye plus de sang ny esprits aux lieux vulnerés. Et partant le Chirurgien fera son rapport que les playes auront esté données pendant la vie ou

[1] Plin. *au lieu mesme*. — A. P.

[2] Article ajouté en 1585.

[1] Nous retombons dans le texte de 1575 ; mais ce titre n'a été ajouté qu'en 1579.

aprés la mort, selon les signes qu'il trouuera.

Pareillement si le Chirurgien est appelé pour faire rapport d'vn corps mort trouué pendu, sçauoir s'il a esté pendu vif ou mort. S'il a esté pendu vif, le vestige du cordeau à la circonference du col sera trouué rouge, liuide et noirastre, et le cuir d'autour amoncellé, replié et ridé, pour la compression qu'aura faite la corde : et quelquesfois le chef de la trachée artere rompu et laceré, et la seconde vertebre du col hors de sa place. Semblablement les bras et iambes seront trouuées liuides, et toute la face, à raison que tous les esprits tout à coup ont esté suffoqués : aussi pareillement il sera trouué de la baue en la bouche, et de la morue yssant du nez, là enuoyée tant par l'expression du poulmon eschauffé et suffoqué, que par la commotion conuulsiue du cerueau, de mesme qu'en l'epilepsie. Au contraire, si le personnage a esté pendu estant mort, on ne trouuera les choses telles : car le vestige du cordeau ne sera rouge ny liuide, mais de couleur des autres parties du corps, à cause qu'aprés la mort, la chaleur ny esprits ne sang ne courent plus aux parties blessées. Pareillement la teste et le thorax sont trouués pleins de sang [1].

D'auantage, si le Chirurgien est appelé pour faire rapport d'vn corps mort tiré hors de l'eau, pour sçauoir s'il a esté noyé vif ou ietté en l'eau mort. Les signes qu'il aura esté ietté vif, sont qu'on trouuera l'estomach et le ventre remplis d'eau, et sort du nez quelque excrement morueux, et par la bouche escumeux et baueux, et le plus souuent saignera du nez. D'abondant il aura l'extremité des doigts et le front escorchés, à raison qu'en mourant il gratte le sable au fond de l'eau, pensant prendre quelque chose pour se sauuer, et qu'il meurt comme en furie et rage. Au contraire s'il a esté ietté en l'eau mort, il n'aura aucune tumeur en l'estomach, ny au ventre, parce que tous les conduits sont affaissés et estoupés, et qu'il n'inspire plus, et aussi n'aura morue au nez, ny baue en la bouche, ny vestige aux doigts ny au front [1]. Parquoy, selon ces signes, le Chirurgien pourra faire rapport fidelement des corps morts trouués en l'eau, s'ils ont esté iettés morts ou viuans. Et quant aux corps morts qui s'esleuent sur l'eau, c'est adonc qu'ils sont ja cadauereux et remplis d'air, qui les fait esleuer sur l'eau comme vne vessie remplie de vent.

Or quant à faire rapport si vne personne est morte de venin ou non, on le pourra faire par les signes cy dessus escrits au liure *des Venins* [2].

[1] Ces derniers mots : *pareillement*, etc., qui se rapportent manifestement au cas de pendaison durant la vie, ont été ajoutés en 1585.

[1] Ces mots : *ny au front*, ont été ajoutés en 1579.

[2] Il y avait ici dans l'édition de 1575 un fort long article retranché dès 1579, et commençant par cette phrase, qui en indique très bien l'objet :

« *Or quant à faire rapport si vne personne est morte de venin ou non, il est fort difficile à cognoistre, si ce n'est par coniectures qu'on prendra par ce petit discours.* »

Nous allons analyser rapidement ce *petit Discours*, indiquant seulement les endroits du livre actuel *des Venins* où le texte en a été reporté ; mais nous rencontrerons chemin faisant des passages supprimés d'une haute importance, et que nous reproduirons avec le plus grand soin.

L'auteur commençait donc par exposer son but en témoignant son horreur pour *les*

Exemple de rapport de ceux qui auront esté en danger d'estre estouffés par la vapeur et fumée du feu de charbon.

Le 10 de mars 1575, ie fus appellé auec monsieur Greaulme, Docteur Regent en la faculté de Medecine, en la maison de monsieur du Hamel, Aduocat en la Cour de Parlement à Paris, vour visiter et faire rapport de deux siens seruiteurs, l'vn Clerc, et l'autre palefrenier, lesquels on esti-

inuenteurs de poison et de la diabolique poudre à canon ; sauf cette assimilation de la poudre aux poisons, on retrouvera les principaux traits de ce paragraphe au chapitre I[er] du livre actuel *des Venins.*

Puis il indiquait les signes généraux des poisons : *Nous cognoissons en general vn homme auoir esté empoisonné,* etc. ; c'est presque absolument le premier paragraphe du chap. 5 du livre actuel, terminé par ces mots : *la racine est au cueur.*

« *Quant aux signes de venin de chaude, froide, seiche, et humide qualité, i'en ay traicté suffisamment par cy-deuant,* » ajoutait-il, et il renvoyait en marge *au liure des Venins.* Après quoi venant aux poisons en particulier, il traitait successivement de l'*Apium risus*, du *Napellus*, du *Solanum manicum*, de l'*Aconit*, de la *Iusquiame*, des *Champignons*, de l'*Ephemerum*, de la *Mandragore* et du *Pauot noir.* Tout cela a été reproduit en 1579 au chap. 44 du livre *des Venins*, avec des additions trop peu importantes pour que nous nous attachions à les préciser. Seulement on voit qu'en 1575 Paré avait passé sous silence la *ciguë*, l'*if* et le *noyer;* il avait été aussi fort bref sur l'aconit. En revanche, il avait un article sur *la Salemandre,* qui manque dans toutes les autres éditions ; le voici :

« *Salemandre.*

« Ceux qui ont pris de la salemandre tombent en vne grande inflammation de la langue, et deuiennent brets ou begues : ils sentent tout le corps amorti, et tombent en vn frisson et tremblement, en vne resolution et paralysie de tout le corps : sur la plus part des parties de leur corps adviennent des taches blanches, qui deuiennent rouges et puis noires : lesquelles en fin tombant en pourriture, font tomber le poil de tout le corps, mesme si le poison demeure gueres dans le corps, ils tombent en pieces. Le bezahar sont les œufs de la tortue tant marine que terrestre : aussi le ius de grenoüilles dans lequel on aura cuict la racine d'eryngium. »

Entre l'histoire de la mandragore et du pauot noir, il avait placé l'histoire de l'*orpin;* et bien qu'il y soit revenu au chap. 46 du livre actuel *des Venins*, le texte est assez différent pour mériter d'être reproduit.

« *Orpin.*

« L'orpin, ou orpiment, que les Grecs appellent *Arsenicum*, la sandaracha, causent non seulement de grandes passions et erosions en l'estomach et boyaux, mais aussi engendrent vne alteration insatiable, vne aspreté grande à la gorge et en la bouche auec vne toux, difficulté et puanteur d'haleine, conioincte à vne dysenterie et suppression d'vrine. Vrayement l'arsenic a vne vertu si corrosiue que mesme appliqué par dehors, il ronge la racine des cheueux et les fait tomber, comme escrit Dioscoride. Son bezahar est la pouldre du crystal mineral, bien puluerisee, prenant vne drachme de ceste poudre auec l'huile d'amandes douces, comme escrit le Conciliator. »

Après le pauot noir, vient l'histoire du *Reagal, ou Risalgar,* à très peu près telle qu'on la lit encore aujourd'hui au chap. 46. Puis immédiatement un long article consacré au bezahar, et dont le commencement, jusques et y compris l'histoire du cuisinier empoisonné, a été reproduit presque textuellement dans le chap. 45 du livre actuel ; il faut en excepter toutefois un passage du paragraphe qui précède cette histoire, où, à la place de la citation de Mathiole et d'Abdanalarach, l'auteur disait seulement.

« *Car quant à ce qu'en escrit Mathiole sur le cinquiesme de Dioscoride, est pour la plus*

moit estre morts : parce que outre ce qu'il n'y auoit aucune apparence de poulx en eux, ils auoient vne froideur vniuerselle de tout le corps, sans parler, et sans mouuoir aucunement : ayans au reste la face teinte

part fabuleux et sans ordre, experience, et distincte cognoissance. »

Mais après cette histoire du cuisinier, l'édition de 1575 en contenait deux autres, retranchées depuis, et dont la première surtout a un intérêt capital pour l'histoire d'A. Paré. On ne savait pas qu'à tous ses périls, ses souffrances, après avoir été mordu d'une vipère, attaqué de la peste, il avait encore réuni cette terrible et douloureuse épreuve de passer par le poison. Et d'un autre côté, un mot de cette histoire ignorée semble trancher d'une manière décisive la question de savoir si, du moins à une époque de sa vie, Paré avait été huguenot. Voici le texte fidèle des deux histoires :

« Apres la prise de Rouen me trouuay à disner en quelque compaignie, où en auoit quelques vns qui me hayoyent à mort pour la Religion : on me presenta des choux où il y auoit du sublimé ou arsenic : de la premiere bouchee n'en apperceu rien : la seconde, ie senti vne grande chaleur et cuiseur, et grande astriction en la bouche, et principalement au gosier, et saueur puante de la bonne drogue : et l'ayant apperçeuë, subit ie pris vn verre d'eau et de vin, et lauay ma bouche, aussi en auallay bonne quantité, et promptement allay chez le proche apoticaire : subit que fus parti, le plat aux choux fut ietté en terre. Là donc chez ledit Apoticaire ie vomi, et tost apres beu enuiron vn posson d'huile, et la garday quelque temps en mon estomach, puis derechef la vomi : ladicte huile empescha que le sublimé n'adherast aux parois de l'estomach : cela faict, ie mangeay et beu assez bonne quantité de laict de vache, auquel auois mis du beurre et le iaune de deux œufs : et voila comme ie me garanti de la main de l'empoisonneur : et depuis ne voulu manger des choux, ny autre viande en ladicte compagnie.

« Monsieur de Castellan, Medecin ordinaire du Roy, et maistre Iean d'Amboise, Chirurgien ordinaire du Roy, et moy, fusmes enuoyez pour ouurir le corps d'vn certain personnage qu'on doubtoit auoir esté empoisonné, à cause qu'auparauant souper faisoit bonne chere, ne se ressentant d'aucune douleur. Et tost apres souper disoit sentir vne grande douleur en l'estomach, criant qu'il estouffoit, et tout le corps deuint iaune et enflé, ne pouuant auoir son haleine, et haletoit comme vn chien qui a grandement couru : parceque le diaphragme (principal instrument de la respiration) ne pouuant auoir son mouuement naturel, redouble incontinent, et fait haster le cours de la respiration et expiration : puis luy suruint vertigine, spasme, et defaillance de cœur, et parconsequent la mort. Or veritablement le matin on nous presenta le corps mort, lequel estoit tout enflé, ainsi qu'vn mouton qu'on a soufflé pour l'escorcher. Ledict d'Amboise fist la premiere incision, et me retiray en arriere, sçachant qu'il en sortiroit vne exhalation puante et cadauereuse, ce qui se feit, dont tous les assistans à peine la pouuoyent endurer : les intestins, et generalement toutes les parties interieures estoyent fort enflees et remplies d'air : et ainsi trouuasmes grande quantité de sang espandu entre les entrailles, et en la capacité du thorax, et fut conclu que ledict personnage pouuoit auoir esté empoisonné du poison crapaudin.

» Les remedes contre telle poison ont esté declarés cy-deuant, au liure *des piqueures et morsures de bestes veneneuses.* »

Il s'agit là du venin du crapaud, et je ne sais pourquoi Paré n'a pas fait usage de cette histoire dans ses éditions nouvelles, au lieu de celle qu'on lit au chap. 32 du livre *des Venins* et qu'il rapporte sur un ouï-dire.

Enfin, après ces deux histoires, nous rencontrons un long passage sur les *venins baillez par odeurs et parfums*, et qui a été transporté tout entier à la fin du chap. 11 du livre *des Venins* actuel. Il n'y a eu d'ajouté en 1579 que l'histoire des deux Thériacleurs, d'après Mathiole, et le vœu de Paré que les

de couleur plombine, de fait que lors que ie les pinçois ou tirois le poil rudement, ils n'en sentoient rien, tellement que tous les assistans les estimoient estre morts. Mais la dispute estoit sur la façon de mort : car ledit du Hamel disoit iceux auoir esté estouffés : autres pensoient qu'ils se fussent meurdris l'vn l'autre, autres philosophoient iceux auoir esté surprins d'apoplexie. Ie demanday s'ils auoient point fait du feu de charbon, à quoy vn chacun me respondant n'en sçauoir rien, ledit du Hamel preste l'oreille à ce propos, et s'auança luy mesme de chercher en leur estude (qui estoit fort petite et bien close) où il trouua sous la table vne grande terrine où il y auoit encore quantité de charbon, non du tout bruslé. Quoy veu, fut de tous conclu et arresté que la cause de tel desastre ne prouenoit d'ailleurs que de la fumée maligne du charbon ardent, qui les auoit ainsi assopis et estouffés. Parquoy leur ayant posé la main sur la region du cœur, et tant par la chaleur qui y restoit encore assez manifeste que par le petit battement qui s'y apperceuoit, ayant conneu iceux estre encore en vie, fut aduisé de les secourir promptement. Pour à quoy paruenir, on leur fit par artifice ouurir la bouche (qu'ils tenoient fort close, et les dents serrées) en laquelle, tant auec vne cuiller qu'auec vne syringue, on ietta de l'eau de vie rectifiée en laquelle on auoit fait dissoudre de la hiere et theriaque, pour la leur faire aualler : lors ils commencerent à se mouuoir, et ietter certains excremens pituiteux et visqueux, tant par la bouche que par le nez : puis commencerent à raller, comme l'on oit choux boüillans dans vn pot. Adonc on leur fit aualler des medicamens vomitoires, et bonne quantité d'oxymel, leur battant de la main et genoüil assez rudement sur le dos, vers la derniere vertebre d'iceluy et premiere des lombes, auquel lieu respond l'orifice du ventricule se retournant en la partie posterieure : à fin que tant par la vertu de ces vomitoires, que par la conuulsion de l'estomac, ils fussent contraints à rendre gorge : ce qui aduint, et ietterent du phlegme visqueux, de couleur iaune, auec sang spumeux. Pareillement leur fut ietté auec vn tuyau de plume d'oye dedans le nez, de la poudre d'euphorbe, à fin de stimuler la vertu expulsiue du cerueau à se descharger, et par ce moyen tost aprés esternuerent, et ietterent grande quantité de morue par le nez : à quoy ils furent encore d'auantage esmeus par de l'huile de menthe, tirée par quinte-essence, leur en estant frotté le palais, voire iusqu'à la gorge et gosier, d'vne plume de laquelle l'empan auoit esté graissé de quelques gouttes de ladite huile. Au reste leur fut pourueu par frictions faites aux bras, cuisses et iambes, et le long de l'espine du dos : aussi par clysteres acres et forts, par le moyen desquels se deschargea leur ventre copieusement : et lors commencerent à parler et reuenir à soy, et à boire, et manger, et retourner à leur naturel peu à peu : en l'execution de toutes lesquelles choses fusmes merueilleusement bien aidés par Iacques Guillemeau, Chirurgien iuré à Paris[1], et maistre Iean de Saint-

parfumeurs empoisonneurs fussent chassés *hors du Royaume de France*, et envoyés *auec les Turcs et infideles*.

[1] Le nom de Guillemeau n'a été ajouté ici

Germain, maistre Apoticaire à Paris, homme de bien et secourable des malades. Sur l'aprés-disnée furent appelés Monsieur Thibault, et Monsieur Haulin, Docteurs Regens en la faculté de Medecine (hommes doctes, tant en la Medecine qu'en la Chirurgie) pour consulter auec nous de ce qui restoit à faire : lesquels ayans de point en point approuué tout ce que nous auions fait, furent d'aduis auec nous de leur pouruoir quant au reste, par cardiaques restauratifs et confortatifs d'esprits, pour suruenir aux parties tant vitales qu'animales manifestement offensées.

Le reste de la consultation fut consommé sur la recherche de la cause d'vn tel effect : car que les hommes puissent estouffer de la fumée de charbon allumé, ce n'est chose fort nouuelle, alleguans auoir leu dans Fulgose, liure 9. chap. 12, Volaterran liure 23, dans Egnatius, que Iouian Empereur se hastant pour aller à Rome, en temps d'hyuer, se sentant las et trauaillé du chemin, s'arresta pour loger en vne petite bourgade, nommée Dadastanes, qui est entre Galatie et Bithynie, où il coucha en vne chambre nouuellement bastie et enduite de chaux, où l'on auoit fait brusler force charbon pour seicher ladite chambre : fut sur la minuict estouffé de la vapeur dudit charbon, le huitiéme mois de son Empire, qui estoit le trentiéme de son aage, et le vingtiéme iour d'Aoust.

Mais icy ne nous faut tant soucier de la preuue des anciens, attendu que de recente memoire, en la maison de Iean de Begine, maistre Orféure à Paris, demeurant sous la tournée du pont au Change, moururent trois de ses seruiteurs, pour auoir fait du feu de charbon en vne petite chambre où il n'y auoit point de cheminée : et qui en voudroit faire recherche, on trouueroit grand nombre de telles histoires.

Quant aux causes, celles cy furent mises en auant. Aucuns estimerent tel accident se faire seulement par la vapeur du charbon allumé, laquelle enclose en vn lieu non ventilé, donne à celuy qui la reçoit tels ou presque semblables accidens comme fait la vapeur du vin nouueau, sçauoir douleur de teste et vertiginosités. Car ces deux vapeurs ont puissance de bien tost remplir l'origine des nerfs, et faire grandes conuulsions, parce qu'elles sont chaudes et de substance espaisse. Et partant Hippocrates, parlant des accidens qui prouiennent de la vapeur de vin, a hardiment prononcé ces mots : *Si ebrius quispiam derepente obmutuerit, conuulsus moritur, nisi febre corripiatur, aut nisi vocem recuperet tunc cum crapulæ soluuntur*[1]. Si quelqu'vn ayant fort beu, iusques à s'estre enyuré, perd la parole à coup et soudainement : si la fiéure ne luy suruient, ou s'il ne recouure la parole à l'heure qu'il peut et doit auoir cuué, dormi, et digeré son vin, il meurt par conuulsion[2]. Autant en peut on dire de la vapeur du charbon occupant le cerueau de ces deux malades, lesquels soudainement faits muets, immobiles et insensibles comme yurongnes, fussent morts, si par remedes chauds mis en syringues par la bouche et le nez, on n'eust attenué l'espaisseur de la vapeur, et

qu'en 1579, bien que l'histoire ait paru en 1575.

[1] *Aphor*. 5. — A. P.

[2] Cette traduction de l'aphorisme a été ajoutée en 1579.

excité la faculté expultrice pour ietter hors ce qui luy nuisoit. Et combien qu'il semble de prime face, que par l'inspiration de la vapeur maligne le poulmon soit blessé plus que toutes autres parties, toutes fois que le plus grand mal qui en aduient aux poulmons en ce cas cy venoit principalement pour la connexion et mutuelle amitié et accord qu'il a auec le cerueau, lequel estoit grandement offensé : car ces deux malades tout subit furent faits muets, priués de sens et de mouuement, chose qui aduient au malade quand la premiere origine des nerfs est occupée de quelque matiere estrange que ce soit, et non pas quand les poulmons sont offensés. Et tout ainsi que les apoplectiques ne meurent sinon que par faute de respirer, combien que le poulmon en soy ne soit offensé : ainsi de ceste maladie ces deux malades fussent morts faute de respirer, non pour vice du poulmon, mais pour le cerueau et nerfs blessés, qui donnent à tout le corps mouuement et sentiment, et principalement aux instrumens de la respiration.

Les autres estimoient que telle chose pouuoit aduenir, non du vice du cerueau, mais par defaut de l'esprit vital, lequel n'estant plus porté du cœur au cerueau, à cause des conduits du poulmon bouchés, ne pouuoit plus fournir de matiere à l'esprit animal. Parquoy, disoient-ils, ces ieunes hommes mouroient suffoqués par faute de respiration, sans laquelle la vie est nulle : car outre ce, qu'en tel cas le cœur ne se pouuoit descharger des excremens fuligineux, le poulmon restant bouché de ceste crasse et espaisse fumée de charbon, l'inspiration ne se faisoit bonnement, de tant qu'elle se fait d'air ambiens, qui pour faire ce qui est requis, sçauoir est, temperer l'ardeur du cœur, doit auoir quatre conditions : la premiere, qu'il soit attiré en competente quantité, la seconde, qu'il soit frais de qualité, la tierce, qu'il soit de consistence ténue et subtile, la quarte, qu'il soit de substance douce et benigne. Or toutes ces quatre conditions defailloient pour lors à l'air qui estoit attiré par ces deux ieunes hommes : car premierement il n'estoit en quantité competente, de tant qu'en ceste petite estude, si peu qu'il y en auoit, estoit deuoré par le feu de charbon allumé, comme celuy d'vne ventouse par la chandelle flamboyante : secondement, il n'estoit frais de sa qualité, ains eschauffé et comme ignifié par l'ardeur du feu allumé : tiercement, il n'estoit de consistence ténue, ains crasse et espaisse, espaissi par le meslange et permixtion des vapeurs grossieres du charbon : car telle est la nature de l'air et de tous autres corps ténus de leur nature, d'estre aisément alterés, et receuoir promptement la forme de tous corps qui les abordent : quartement, il n'estoit de substance douce et benigne, ains maligne, à cause que le charbon est fait de bois allumé en vne fosse en terre, et estouffé, estant esteint en sa fumée mesme, comme entendent ceux qui ont hanté les charbonnieres.

Or toutesfois, pour conclure quelque chose sus ces opinions qui semblent aucunement differentes, tous deux auoient raisons pertinentes de se maintenir en leur aduis. Car pour le moins il est tout euident que les conduits qui sont communs des parties pectorales au cerueau, estoient bouchés de la crassitie et espaisseur de telle vapeur charbonniere, dont aduenoit que les vnes et les autres

parties estoient mal affectées : comme ainsi soit que telles parties, ni autres quelconques de nostre corps, ne puissent demeurer en leur integrité sans l'aide de l'autre, pour la grande colligance et intelligence qu'a tout le corps en soy et en ses parties. Parquoy les arteres carotides et ventricules du cerueau, et bronchies du poulmon estans ainsi estoupées, et l'entrée au cerueau estoit deniée à l'esprit vital, et l'issue à l'esprit animal, dont s'ensuiuit le defaut de toutes les facultés necessaires à la vie.

Rapport des filles, si elles sont vierges ou non [1].

Or quant à faire rapport si vne fille est pucelle ou non, cela est fort difficile : toutesfois les matrones tiennent pour chose asseurée qu'elles le peuuent connoistre, parce qu'elles disent trouuer vne ruption d'vne taye, qui se rompt au premier combat venerique. Mais i'ay icy deuant monstré au liure *de la Generation*, chap. 50. que de vingt mille femmes on ne trouue ceste taye. Partant nos matrones ne doiuent estre creuës pour leur imperitie : la preuue gist en l'experience, et à la grandeur ou angustie du col de la matrice : mais elles y peuuent estre bien deceuës et trompées. Car selon la grandeur du corps et de l'aage de la fille, l'ouuerture sera plus grande ou plus petite : parce que vne grande fille doit auoir son ouuerture plus grande qu'vne petite. Car toutes

[1] Cet article est une addition de 1579.

Laurent Joubert a agité fort longuement cette question dans son traité *des Erreurs populaires*, publié à Bordeaux en 1570, liv. V, chap. 4, *s'il y a certaine cognoissance du pucellage d'vne fille*, et il conclut par la négative comme Paré. Je renverrai à l'ouvrage même ceux qui voudront suivre cette discussion ; mais il ne sera pas sans intérêt, puisqu'il s'agit ici de Rapports, de reproduire trois rapports sur ce sujet qu'il nous a conservés. Le premier est fait par des matrones béarnaises.

Nous Iouanne del Mon, et Iouanne Verguire, et Beatrix Laurade, de la parroquie d'Espoire en Bearn, matrones et meyroulieres, interrogades et esprouuades. Certifican à tous et à toutes que appartiendro, que par ordonnance de iustice, et commandement du haut Magistrat, monsieur lou iuge del dit loc d'Espere, que lou quinziéme iour del mes de May, l'an mil cinq cens quarante cinq, nous matrones susdittes, auen trouuade, visitade et reguardade Mariette de Garigues, de l'aage de quinze ans ou enuiron, sus asso, que ladite Mariette disie, que ero forsade, desflorade, et depuiselade. De là ou nous meyroulieres sudittes, auen tout visitat et regardat, dam tres candelous alucats, toucat dab las mas, et espiat dab lous oueils, et arreuirat dab lous digts. Et auen trouuat, que non eron pas, lou 1 broquadés podads, ny lou 2 haillon delougat, ny la 3 barbole abaissade, ny 4 l'entrepé ridat, ny lou 5 reffiron vbert, ny lou 6 gingibert fendut, ny lou 7 pepillon recoquillat, ny la 8 dame dau miech retirade, ny lous tres 9 desuiadés, ny lou 10 vilipendis pelat, ny lou 11 guilleuard alargat, ny la 12 barreuidau desuiade, ny l'oz 13 bertrand romput, ny lou 14 bipendix aucunement escorgeat. Lou tou nous matrones et meyroulieres sudittes ainsi disen per nostre rapport, et iugement adrect.

« Voila, dit Joubert, quatorze notes qui signifient le pucellage, selon les Bearnoises. Voyons maintenant la deposition des Parisiennes, qui font leur rapport d'vne qui estoit deflorce. »

Nous Marion Teste, Iane de Meaux, Iane de la Guigans, et Magdaleine de la Lippue, matrones iurees de la ville de Paris, certifions à tous qu'il appartiendra, que le quatorziéme iour de Iuin, mil cinq cens trente deux, par l'ordonnance de monsieur le Preuost de Paris, ou son lieutenant en ladite ville, nous sommes transportees en la rue de Frepaut, ou pend pour enseigne la pantoufle, ou nous auons veue et visitee Henriette Peliciere, ieune fille, aagee de quinze ans, ou enuiron, sur la plainte par

les parties de nostre corps se doiuent rapporter les vnes aux autres : vne aagée de quinze ans l'aura plus grande que celle de douze.

Ioubert escrit qu'à la ville de Lectoure en Gascongne, vne fille enfanta à neuf ans, et est encore viuante, nommée Ianne du Peric, qui fut mariée à Videau Beche, en son viuant Receueur des amendes pour le Roy de Nauarre audit lieu : qui est argument qu'aucunes filles sont plus aptes à auoir la compagnie de l'homme à neuf ans qu'autres à quinze, à raison qu'elles ont leur ouuerture plus ample. Aussi celle qui aura mis quelquesfois son doigt bien profondement au col de sa matrice pour quelque prurit qu'elle y auroit, ou y auroit mis quelque pessaire ou nodulus, à cause de la retention de ses mois ou autre disposition, et que par ce moyen son ouuerture lui fust trouuée plus grande, seroit-elle pour cela moins pucelle? nenny : parce qu'il n'y aura difference entre y auoir mis vn pessaire, ou le doigt, ou autre chose de la grosseur de la verge virile, qui puisse remarquer ces differences : parquoy il me semble qu'on ne peut à la verité iuger du pucelage d'vne fille.

D'auantage les matrones ny Chirurgiens ne peuuent iuger vne fille n'estre pucelle, à laquelle on trouuera auoir du laict aux mammelles : Car Hippocrates dit qu'vne femelle sans estre grosse, ou auoir enfanté,

elle faite à iustice contre Simon le Bragard, duquel elle a dit auoir esté forcée et deflorée. Et le tout veu et visité au doigt et à l'œil, nous trouuons qu'elle a les 1 barres froissees, le 2 haleron demis, la 3 dame du milieu retiree, le 4 pouuant debiffé, les 5 toutons denoyez, 6 l'enchenart retourné, la 7 babolle abbatue, 8 l'entrepent riddé, 9 l'arriere fosse ouuerte, le 10 guilboquet fendu, le 11 lippon recoquillé, le 12 barbidaut tout escorché, et tout le 13 lipandis pelé, le 14 guilleuard eslargi, les 15 balunaus pendans. Et le tout veu et visité fueillet par fueillet, auons trouué qu'il y auoit trace de vit. Et ainsi nous dittes matrones certifions estre vray, à vous monsieur le Preuost, au serment qu'auons à ladite ville.

« En voila quinze de bon conte, poursuit Joubert, qui respondent assez bien aux quatorze signes des Bearnoises, sauf le dernier *Balunaus*, qui n'a son respondant que ie sçache. » Et enfin il ajoute la déposition des matrones de Carcassonne :

Nous autras Guillaumine et Iano iuradas de la ville basse de Carcassonne, pressas d'offici per monsieur l'official del dit Carcassonne, per visitar Margarite d'Astorguin, si elle ero deflorado et desuerginado, disen et attesten à tous aquels et aquellos que aquestas leittras veyran et legiran, que lou iour de huey, nous hen transportadas en la maison de ladite d'Astorguin, et l'auen trouuado calcado sur vn liech, et apres auer fach allucar tres candelas de cero, l'auen regardado en lous yols, palpado et tocado en lous digts. Auen trouat que l'os Bertrand és romput et fendut, la donno del miech es reuirado, lous tres pels deuiadés, lou quinqueral tout esquinsat, lous intrans et pindourlets tous escoussendus, lous bons dals coustats pla maserats, lous pels de dessus tous recoquillats. Per so disen, que ladite Marguarite, per y auer estat passat lou bout del mescle, es ben deflorade et desuerginade. A tal disen et attesten.

On voit combien le langage vulgaire était riche à cette époque, et je doute que la langue française de nos jours pût traduire exactement ces Rapports sans recourir aux termes scientifiques. Mais je l'avoue, malgré le secours de Joubert, malgré les glossaires de Rabelais et autres, je n'ai pas même pu comprendre en son entier le rapport français. J'ai donné ici ces trois pièces comme specimen de la médecine légale de l'époque, et pour qu'on puisse mieux juger le point de départ où Paré la trouva.

peut auoir du laict, si sa purgation naturelle est empeschée [1]. Sur le commentaire de cest Aphorisme, Galien dit, pource que les glandules des mammelles estans exangues, conuertissent le sang menstruel qui y regorge en humeur semblable à elles en couleur, par leur vertu lactifiante. Semblablement Aristote dit [2] que l'on voit à quelques hommes du laict aux mammelles, qu'on peut succer et espandre.

Cardan dit auoir veu à Venise [3] vn nommé Anthoine Busse, aagé de trente ans, lequel auoit du laict en ses mammelles assez suffisamment pour nourrir vn enfant, et ne couloit pas seulement, mais le faisoit rayer, ainsi que fait vne nourrice de ses mammelles. Ces choses considerées, il me semble qu'on ne peut veritablement iuger du pucelage d'vne fille : partant les Magistrats y doiuent bien aduiser, et plus encore les Medecins et Chirurgiens à ce deputés : dont s'il y a faute, le tout en est plus sur eux qui en ont mal rapporté, qu'aux Iuges qui en donnent sentence.

Rapport de l'impuissance, tant de l'homme que de la femme [4].

Souuent il se fait des procés pour separer les mariages, parce que la femme tient que son mary est impuissant, ne faisant pas la besongne de la maison : l'homme dit qu'il ne tient à luy, et que sa femme n'est pas assez percée, en sorte qu'il ne peut entrer au cabinet priué, et partant le defaut ne procede pas de son impuissance.

Là dessus les Iuges ordonnent visitation estre faite tant de l'vne que de l'autre des parties, par Medecins, Chirurgiens, Matrones, Prestres de l'Officialité. Aprés auoir veu et diligemment visité leurs parties dediées à generation, et si on leur trouue defectuosité en leurs dimensions : à sçauoir, en largeur, longueur, grosseur, profondité et situation : et si on trouue lesdites parties en leur integrité, le rapport en sera fait à messieurs de la Iustice, lesquels pour estre mieux asseurés, ordonnent de rechef que lesdits mariés coucheront ensemble en la presence desdits Medecins et autres cy dessus nommés, pour sçauoir s'ils pourront accomplir le ieu de Venus.

Or il me semble que telle espreuue n'est bien asseurée, et que ledit ieu ne se peut pas accomplir en la presence de tant de gens que l'on craint, et auec vne femme que l'on n'aime point. Ioint que telle action ne depend ny de nostre esprit, ny de nostre corps, ny de volonté : de sorte que les parties destinées à telle action n'obeïssent à nostre volonté comme les autres membres. Car quelque asseurance que tout homme se puisse promettre, si confessera-il qu'il n'est en sa puissance de se faire paroistre capable du mariage en la presence de tant de compagnie, et, comme i'ay dit, auec vne femme que l'on n'aime point, pour le different qu'ils ont en-

[1] *Aph.* 39., *liu.* 5. — A. P.

[2] *Liu.* 4, *histoire des Animaux*, chap. 20. — A. P.

[3] *Liu.* 12, *de Subtilitate*. — A. P.

[4] Cet article se lit pour la première fois dans l'édition posthume de 1598 ; il y a cependant quelque probabilité qu'il avait été écrit bien auparavant. J'ai noté à la fin du chap. 45 du livre *de la generation*, tome II, page 739, qu'en 1579 Paré avait annoncé à la table un chapitre sur ce sujet qu'on ne trouve pas dans le texte. Il me paraît assez vraisemblable qu'il s'agissait de l'article actuel, que Paré n'osa publier de son vivant, peut-être de peur d'indisposer les magistrats.

semble : veu pareillement que telles actions requierent d'elles mesmes vne asseurance et vn secret, et vne amitié entre l'homme et la femme. Parquoy cela depend de la conscience de la femme plustost que de la probation du congrés, pour les raisons alleguées.

Exemple d'vn rapport d'vn lepreux confirmé[1].

Nous Chirurgiens iurés à Paris, par l'ordonnance de Monsieur le Procureur du Roy de Chastelet, donnée le vingt huitiéme iour d'Aoust mil cinq cens quatre vingts et trois, par laquelle auons esté nommés pour faire rapport, sçauoir si G. P. est lepreux : partant l'avons examiné comme s'ensuit. Premierement auons trouué la couleur de son visage couperosée, blaffarde et liuide, et pleine de saphirs : aussi auons tiré et arraché de ses cheueux, et du poil de sa barbe et sourcils, et auons veu qu'à la racine du poil estoit attachée quelque petite portion de chair. Es sourcils et derriere les oreilles auons trouué des petites tubercules glanduleuses : le front ridé, son regard fixe et immobile, ses yeux rouges, estincelans, les narines larges par dehors et estroittes par dedans, quasi bouchées auec petites vlceres crousteuses : la langue enflée et noire, et au dessus et au dessous auons trouué petits grains, comme on voit aux pourceaux ladres : les genciues corrodées, et les dents descharnées, et son haleine fort puante, ayant la voix enroüée, parlant du nez. Aussi l'auons veu nud, et auons trouué tout son cuir crespy et inegal, comme celui d'vne oye maigre plumée, et en certains lieux plusieurs dartres. D'auantage nous l'auons piqué assez profondement d'vne aiguille au tendon du talon, sans l'auoir à peine senti. Par ces signes tant vniuoques qu'equiuoques, disons que ledit G. P. est ladre confirmé. Parquoy sera bon qu'il soit separé de la compagnie des sains, d'autant que ce mal est contagieux. Le tout certifions estre vray, tesmoings nos seings manuels cy mis le sixiéme May mil cinq cens quatre vingts et trois.

Autre rapport d'vn souspçonné lepreux.

Nous sous-signés Chirurgiens iurés à Paris, par le commandement de nos seigneurs de la Cour de Parlement, certifions auoir veu et visité diligemment, par toutes les parties du corps maistre Iacques, etc., pour faire rapport sur la disposition et santé de son corps : sçauoir principalement s'il y a en luy aucun souspçon, signe tant vniuoque que equiuoque, de la maladie appellée vulgairement ladrerie : lequel auons trouué en couleur de tout le corps, grosseur, charactere, et actions, pur et net de ladite maladie. Fait sous nos seings, le vingt quatriéme Aoust mil cinq cens octante trois.

[1] Ce rapport et celui qui vient ensuite sont des additions de 1585.

DE LA FAÇON D'EMBAVMER LES CORPS MORTS.

I'ay bien voulu adiouster à cest OEuure ce petit enseignement d'embaumer les corps morts, pour le ieune Chirurgien, à fin qu'il fust accompli de tout ce qui est à faire enuiron le corps humain, tant vif que mort [1]. Car bien à peine s'est-il troué nation, tant barbare fust elle, qui n'ait eu soin d'embaumer les corps, non pas mesme les Scythes, qui semblent en barbarie auoir surpassé le reste des hommes. Car iceux, comme raconte Herodote liure quatriéme de son Histoire, n'enterrent point le corps de leur Roy, que premierement ils ne l'ayent mis en cire, aprés auoir curé le ventre et nettoyé, puis rempli de cyprés concassé, d'encens, de graine de persil, et d'anis, et en aprés recousu. De ceste mesme chose les Ethiopiens se sont monstrés curieux, faisans leurs sepultures de verre en ceste sorte : aprés qu'ils auoient vidé et descharné les corps de leurs amis defuncts, ils les accoustroient et liçoient de plastre, sur lequel ils iettoient aprés vne peinture qui approchoit le vif tant qu'il leur estoit possible. Et ce fait, ils enfermoient le corps ainsi peint et plastré dans vne colonne de verre creux : le corps ainsi enchassé paroissoit au trauers le verre, sans rendre mauuaise odeur, et sans desagreer aucunement, encores qu'on n'y conneust qu'vne peinture morte. Les plus proches parens le gardoient chez eux l'espace d'vn an, en luy faisant offrandes et sacrifices, et au bout de l'an le transportoient et alloient planter és enuirons de la ville, comme escrit Herodote liure troisiéme.

Mais ce soin et curiosité est entré plus auant dans le cœur des Egyptiens, que d'aucune autre nation [1]. Dont ils ont merité grande loüange, s'estant montrés tant affectionnés à la memoire de leurs peres, que pour la conseruation d'icelle ils estoient coustumiers d'embaumer les corps entiers d'iceux en vaisseaux de verre, diaphanes et transparans, et les mettre en lieu le plus honnorable et eminent de leurs maisons, pour en auoir la memoire tousiours representée deuant les yeux, et leur seruir d'aiguillon et stimule domestique, pour ensuiure et imiter les bonnes parties et vertus d'iceux, à fin de ne degenerer et forligner de leur naturel et bonne inclination. Et d'auantage seruoient iceux corps ainsi embaumés de souuerains gages et asseurance de leur foy : si bien que s'il estoit aduenu qu'aucun Egyptien eust affaire de quelque grosse somme d'argent, il ne failloit point de la trouuer à emprun-

[1] Tout ce qu'on va lire jusqu'au paragraphe, *Or pour embaumer*, etc., a été depuis répété à satiété par Paré dans son Discours de la Mumie et dans la Préface de ce Discours, *voyez* ci-devant pag. 470 et 476; mais du moins en retrouvons-nous ici la première origine en 1575.

[1] Tout le reste de ce paragraphe a été ajouté en 1579.

ter vers ses voisins, sur le gage d'vn corps de l'vn de ses ayeulx : se tenans tous asseurés les crediteurs, que moyennant tel gage le debiteur manqueroit plustost de vie que de foy, tant ils auoient à cœur de retirer tel gage. Et si la fortune faisoit, et le malheur fust si grand, qu'aucun s'oubliast de tant en ses necessités que de ne vouloir ou sçauoir trouuer moyen de retirer son gage, il tomboit en tel deshonneur et infamie, qu'il n'eust pas esté bon à manger aux chiens, et ne se fust osé monstrer en public : car on luy faisoit la huée, comme l'on fait à vn loup ou chien enragé, et de liberté tomboit en ignominieuse seruitude, comme ayant desauoüé et renoncé sa race et origine. Ce qui est tesmoigné par Claude Paradin, en la Preface du liure qu'il a fait *des Alliances genealogiques des Roys et Princes de Gaule.*

D'auantage comme escrit Herodote, iceux Egyptiens reconnoissans ceste vie estre de peu de durée, au regard de celle que nous auons à viure aprés la separation du corps d'auec l'ame, estoient fort negligens à bastir maisons pour eux loger, mais au reste si magnifiques à edifier Pyramides, desquelles ils se vouloient seruir pour leurs sepultures, que pour le bastiment d'vne qui fut entreprise par Cheopés l'vn de leurs Roys, trauailloient cent mille hommes l'espace de chacun trois mois par le temps de vingt ans : laquelle auoit de profondeur cinq stades, et estant de forme quarrée, auoit en chacun front huit cens pieds de large, et autant de haut, estant chacune pierre le plus ordinairement de trente pieds, fort bien ouurée, comme raconte Herodote liure 2. Or deuant qu'enfermer les corps dans ces tant superbes sepulchres, ils les portoient auec pompe magnifique vers les salleurs et embaumeurs, qui estoient offices bien salariés du peuple. Ils l'embaumoient de drogues aromatiques, puis ils cousoient les incisions et refermoient le tout : cela fait, ils salloient tres-bien le corps, et couuroient le salloir iusques à soixante et dix iours : lesquels reuolus, ils retournoient prendre le corps, lequel laué et nettoyé, le lioient de bandes faites d'vn drap de soye, collées auec certaine gomme : alors les parens reprenoient le corps, et luy faisoient faire vn estuy de bois moullé en effigie d'homme, dans lequel ils l'estuyoient : et voila comment ils embaumoient les riches. De ceste mesme curiosité nos François esmeus et incités, font pour la plus part embaumer les corps des Roys et grands Seigneurs : Ce que chrestiennement, comme toute autre chose, ils ont euidemment tiré tant du nouueau que du vieil Testament, et façon ancienne de faire des Iuifs : car il est dit au nouueau Testament [1], que Ioseph acheta vn linceul, et que Nicodeme apporta vne mixtion de myrrhe et d'aloés, iusqu'au poids enuiron de cent liures, de laquelle auec autres odeurs aromatiques ils embaumerent et enseuelirent le corps de Iesvs Christ (comme la coustume des Iuifs estoit d'enseuelir leurs morts embaumés, qui estoit signe de ceste incorruption qu'ils esperoient en la resurrection des Morts) ce que mesme depuis eux voulurent faire les Maries. Ce qu'ils auoient appris de leurs peres anciens : car Ioseph au vieil Testament commanda à ses Medecins d'embaumer son pere [2].

[1] S. Iean, 20. 39. — A. P.
[2] *Genes.* 50. 2. — A. P.

Or pour bien embaumer vn corps, premierement il faut vuider tous les entrailles et visceres : reseruant le cœur particulierement, à fin de l'embaumer et mettre à part, ainsi qu'il sera aduisé par les amis du defunct : il faudra pareillement vuider le cerueau, aprés auoir coupé le crane, ainsi qu'on fait és dissections et anatomies. Ce fait, il faut faire des incisions profondes et longues és bras, dos, fesses, cuisses, iambes, et principalement à l'endroit des grandes veines et arteres, à fin d'en faire sortir le sang qui se corromproit, et pareillement aussi d'y plonger des poudres : cela fait, il faut exactement lauer tout le corps auec vne esponge imbue d'eau de vie et fort vinaigre, dans lequel auront boüilli absinthe, aloé, pommes de coloquintes, et sel commun et alum : en aprés faudra remplir lesdites incisions et toutes les ouuertures, et les trois ventres, des choses qui s'ensuiuent, assez grossement puluerisées.

♃. Pul. rosat. camomil. melil. balsami, menthæ, aneth. saiuiæ, lauand. roris. maior. thymi, absinth. cyperi, calam. aromat. gent. ireos Flor. assæ odoratæ, caryophyl. nuc. mosc. cinamo. storac. calam. benioin, myrrhæ, aloës, sandal. omnium.

En aprés les incisions seront cousues : puis faut oindre tout le corps de terebenthine liquefiée auec huile de camomille et de rose, y adioustant, si bon semble, huiles aromatiques, tirées par quinte-essence : puis au reste sera en tout saupoudré auec portion des poudres dessus dites : en fin sera enueloppé d'vn linceul, et aprés de toile cirée, et pour fin de tout l'appareil, sera mis en un cercueil de plomb bien ioint et soudé, rempli de bonnes herbes aromatiques seiches. Et si le Chirurgien estoit en quelque lieu où il ne peust recouurir les susdites poudres, comme en quelque place assiegée, il se contentera des suiuantes.

♃. Calcis ext. ciner. communis aut querc.

Au reste, le corps estant en tout et par tout laué de vinaigre, ou de lexiue en lieu de vinaigre, telles choses conserueront le corps vne bonne espace de temps, pourueu que ne soit en temps de grande chaleur, et qu'il ne soit situé en lieu chaud et humide : ce que i'ay fait quelquesfois.

Qui est cause qu'à present les Roys, Princes, et grands Seigneurs n'estans bien embaumés, et vuidés, et laués d'eau de vie et de vinaigre, et saupoudrés de choses grandement aromatiques, neantmoins tout cela, en cinq ou six iours, plus ou moins, sentent si mal qu'on ne peut endurer estre au lieu où ils sont, et est-on contraint les enfermer en plomb. Cela aduient par-ce qu'ils ne sont longuement gardés en saumure auec lesdites choses aromatiques, comme anciennement on faisoit, et aussi par la grande multitude de gens qui entrent pour les voir, et le grand nombre de torches et luminaires estans iour et nuit : cela eschauffe si fort l'air, que le corps n'ayant esté imbu de choses qui gardent la pourriture, cela fait qu'en peu de iours se corrompent et pourrissent, et de leur pourriture s'esleue vne vapeur puante et cadauereuse, qui offense grandement ceux qui la sentent [1].

Parquoy ma façon de bien et deuëment embaumer et garder les corps

[1] Ce paragraphe a été ajouté en 1579; en 1575 le suivant commençait tout simplement : *Or ma façon*, etc.

morts fort long-temps, c'est qu'aprés les auoir vuidés comme dessus, il les conuient poser en vn vaisseau de bois bien ioint, rempli de fort vinaigre au quel on aura fait boüillir sel et herbes aromatiques et ameres, comme aluine, rue, aloës, coloquinte : puis adiouster eau de vie deux ou trois quartes, et laisser tremper les corps en ceste misture l'espace de vingt iours : aprés les faut mettre debout, et les laisser en lieu sec et non humide. Le vinaigre garde de pourriture, d'autant qu'il est froid et sec, qui sont deux choses repugnantes à putrefaction : ce que l'experience monstre. Car en iceluy on garde les herbes, fleurs, fruits, et autres choses sans qu'elles se pourrissent. Ie proteste auoir vn corps, lequel me fut donné par le Lieutenant Criminel, aprés auoir esté executé, il y a 25. ans et plus [1], que i'anatomisay, et leuay presque tous les muscles du corps de la partie dextre (à fin que lors que ie veux faire quelque incision, voyant les parties de recente memoire, que ie sois plus asseuré en mes œuures) la partie senestre laissée en son entier : toutesfois à fin de le mieux conseruer, ie le piquay d'vn poinçon en plusieurs endroits, à fin que la liqueur penetrast au profond des muscles et autres parties : et voit-on encore entiers les poumons, cœur, diaphragme, estomach, ratelle, reins, et semblablement le poil de la barbe, de la teste, et d'autres parties, voire les ongles, lesquels i'ay apperceus euidemment croistre, aprés les auoir par diuerses fois rongnés [1].

Par ces miracles en la nature (tels osé-ie les appeler, puis que les corps priués de leur ame et substance, qui est le sang, poussent encor leurs excremens, à sçauoir le poil et les ongles) ayant fini mon œuure, i'ay eu aussi esgard à l'ordre tenu en la poursuite d'iceluy. Car ayant declaré ce qui estoit necessaire pour la conseruation de ce corps estant en vie, et pour le remettre en vigueur, y ayant quelque alteration : c'estoit bien raison aussi que la fin de ce Discours fust du corps mort, et des moyens de le conseruer en son entier sans pourriture, et sans y employer des frais si exorbitans que faisoient iadis les Roys (par trop scrupuleux) d'Egypte, qui employoient toutes les drogues aromatiques que l'Orient produit, pour embaumer leurs corps : et dressoient des basti-

[1] Cette histoire a été également rapportée au livre de la Mumie; et comme je n'en savais pas la première origine, j'avais présumé que cette préparation avait dû être faite vers 1557. Comme le texte auquel cette note se rapporte a paru en 1575, c'est donc avant 1550 que Paré avait préparé son cadavre, et probablement à l'époque où il disséquait avec Thierry de Héry pour les leçons de la Faculté de médecine.

[1] L'édition de 1575 ajoutait ici : « *La figure duquel t'est encore ceste fois representee tant du deuant que du derriere. L'explication des lettres ont esté declarees cy deuant en l'Anatomie.* » On voyait en effet à la suite une figure intitulée : *Figure d'vn corps anatomisé et embaumé il y a vingt-cinq ans et plus, sans sentir aucune feteur.*

C'était un sujet debout, couvert de la peau du côté gauche, les muscles disséqués du côté droit, et du reste la même figure qu'il avait employée dans son anatomie pour la démonstration des muscles; ce qui fait douter que vraiment ce fût là le dessin de son cadavre. Au reste, cette figure fut effacée en 1579, et le livre complété par le long article que j'ai reproduit.

mens admirables pour leur seruir de sepulture [1].

Ayant donc conduit mon œuure iusqu'à la fin et periode, et en iceluy (par la grace de Dieu) tout ce que i'ay pu ramasser, tant des anciens qui ont sceu vrayement la chirurgie, que des medecins, hommes experimentés, et de ce que moy-mesme en ay pratiqué : ie prieray tout lecteur bening, candide et de bon naturel, de s'arrester plus à ma bonne intention que aux fautes qu'il pourroit trouuer en mon liure. Car estant homme, comme ie suis, il est aussi impossible que ie ne sois suiet à faillir, n'y ayant rien de parfait parmy l'imperfection des choses de ceste masse terrestre. Et ie proteste que ie n'ay rien fait, ny pour desplaire, ny pour paroistre plus habile que les autres : seulement à fin que la connoissance des choses que Dieu m'a donnée ne demourast enseuelie, et que ce thresor peust profiter et à ceux qui ores viuent et à la posterité : croyant que si i'eusse teu et supprimé cecy, mon nom eust plus merité de blasme que de los [1], puisque i'eusse enuié le salut à nos neueux, et denié aux suruiuans ce de quoy l'experience m'a fait largesse. D'autant que nous ne sommes nés pour nous seuls, ains pour profiter aux autres, et que la raison veut qu'on connoisse à l'auenir que nous auons esté quelquesfois, en laissant à la posterité vne viue memoire de nostre estre et de nostre diligence. Au surplus, si i'ay fait quelque faute, ou dit des choses mal seantes ou desplaisantes (comme il est impossible de complaire à chacun) on me fera vn singulier bien, plaisir et faueur de marquer le lieu de ma faute, et m'en informer chrestiennement, et sans vser d'inuectiues et parolles medisantes, et m'aider des raisons qui seront à leur censure : d'autant que tout vieil que ie suis, encor veux-ie imiter Socrate et les autres anciens philosophes, et apprendre l'amour, quoique i'aye (comme l'on dit) vn pied dedans la fosse. Et ie proteste à foy d'homme de bien de leur en sçauoir bon gré, leur en rendre graces, et de corriger ma faute, si auec raison ils me monstrent que ie ne la puisse defendre, sans que ie m'opiniastre ni aheurte en mes seuls aduis, ou que ie sois vn presomptueux loüangeur de ce que i'entens ou de ce que ie sçay faire. A tant ie mettray fin, suppliant Dieu qu'il luy plaise adoucir le cœur de ceux qui me portent haine, et les reduire

[1] Là se termine le livre dans l'édition de 1585 et dans toutes celles qui ont suivi depuis. Mais en 1579, Paré complétait son œuvre par une sorte d'épilogue, où il se montrait tout entier, modeste, mais confiant en sa force, amoureux de la gloire, non seulement pour lui-même, mais pour son pays ; animé surtout du désir d'être utile, et rendant à Dieu un pieux hommage des talents qu'il en avait reçus. La traduction latine faite sur cette édition de 1579 n'avait gardé de ce morceau que les lignes suivantes, où l'on ne reconnaît pas même la pensée de Paré.

Atque immensi hujus nostri laboris hæc meta, hæc per Dei gratiam sit requies, cui soli optimo maximo, immortali, et inuisibili honor et gloria in sæcula sæculorum. Amen.

Pourquoi cet épilogue fut-il retranché en 1585? Probablement parce que la Collection ne finissait plus en cet endroit, se trouvant alongée et complétée par la grande Apologie. Mais comme le vrai Canon scientifique de notre auteur se termine avec le livre *des Rapports*, je n'ai pas voulu dérober au texte un des morceaux les plus remarquables de pensée et de style qui soient sortis de la plume d'A. Paré.

[1] *Que de los*, que de louange.

à faire comme moy, et à publier ce qu'ils sçauent à la gloire de sa diuine Maiesté, et profit des François et honneur de la France : laquelle sera de tant plus illustrée parmy les nations estranges qu'il y aura de sçauans escriuains nés, nourris, et instruits en icelle, et que les estrangers auront de moyen de puiser le sçauoir et l'experience és escoles et Vniuersités de ce royaume. Prie aussi ceste diuine bonté qu'il luy plaise dresser nos actions selon sa sainte volonté, et me faire la grace qu'elle ait mon seruice pour agreable.

APOLOGIE, ET TRAITÉ

CONTENANT

LES VOYAGES FAITS EN DIVERS LIEVX [1],

PAR AMBROISE PARÉ, DE LAVAL,

CONSEILLER ET PREMIER CHIRVRGIEN DV ROY.

Veritablement ie n'eusse mis la main à la plume pour escrire de telle maniere, n'eust esté que quelqu'vn m'a taxé et iniurié impudemment, et mesprisé par haine et affection particuliere plus que de bon zele qu'il deuoit auoir au public, de ma maniere de lier les veines et arteres, escriuant ce qui s'ensuit :

Malè igitur et nimium arroganter, inconsultus et temerarius quidam, vasorum vstionem post emortui membri resectionem, à veteribus omnibus plurimùm commendatam, et semper probatam, damnare ausus est : nouum quemdam deligandi vasa modum, contra veteres omnes medicos sine ratione, sine experientia et iudicio, docere cupiens,

[1] Voici, comme il a été dit dans mon Introduction, le dernier opuscule publié par Paré de son vivant. Il parut dans la quatrième édition des œuvres complètes, en 1585; et la date de quelques observations qu'on trouvera rapportées plus bas (pages 681 et suiv.) fait voir qu'il n'a pu être écrit avant l'année 1584. Le livre de Gourmelen, auquel Paré répond, avait paru en 1580 sous ce titre, qui en explique assez l'esprit : *Stephani Gourmeleni Curiosolitæ Parisiensis medici Chirurgicæ artis, ex Hippocratis et aliorum veterum Medicorum decretis, ad rationis normam redactæ Libri III.* C'était l'adoration des doctrines hippocratiques et galéniques poussée jusqu'à l'absurde; c'était le mauvais côté de l'école représentée par Paré, et l'écueil où elle devait périr. Aussi Paré, qui, comme tous les hommes vraiment éminents, tout en résumant en lui l'esprit philosophique de son époque, le sentait trop étroit pour son génie, et pressentait l'époque à venir, Paré se roidit contre cette servilité aveugle ; après avoir vengé sa propre doctrine, il attaque certaines des doctrines anciennes reproduites par son adversaire ; il critique, il condamne ces puissantes autorités, Paul d'Egine, Celse, et jusqu'à Hippocrate même; il donne enfin aux chirurgiens du XVIe siècle l'exemple d'une critique aussi large et aussi hardie que l'époque pouvait peut-être la comporter. J'ai dit dans mon Introduction que sans doute Paré avait eu communication de la traduction de Courtin. Il paraît d'après une indication de Du Verdier, rapportée par Haller, que cette traduction avait paru la même

nec animaduertit maiora multò pericula ex ipsa noua vasorum deligatione (quam acu partem sanam profundè transfigendo administrari vult) imminere, quam ex ipsa vstione : Nam si acu neruosam aliquam partem, vel neruum ipsum pupugerit, dum ita nouo et inusitato modo venam absurde conatur constringere, noua inflammatio necessario consequetur, à qua conuulsio, et à conuulsione cita mors. Quorum symptomatum metu Galenus non ante transuersa vulnera suere audebat (quod tamen minus erat periculosum) quàm musculorum ἀπονευρώσεις denudasset. Adde quod forcipes, quibus post sectionem iterum carnem dilacerat, cùm retracta versus originem vasa se posse extrahere somniat, non minorem afferunt dolorem, quàm ignita ferramenta admota. Quod si quis nouum hunc laniatum expertus incolumis euaserit, is Deo optimo maximo, cuius beneficentia, crudelitate ista et carnificina liberatus est, maximas gratias et habere, et semper agere debet [1].

Qui est à dire :

« Mal doncques et trop arrogamment, indiscrettement, et temerairement, vn certain personnage a voulu condamner et blasmer la bruslure des vaisseaux aprés l'amputation d'vn membre corrompu et pourri, fort loüée et recommandée des anciens, et tousiours approuuée : nous voulant et desirant monstrer et enseigner sans raison, sans iugement et experience, vne nouuelle maniere de lier les vaisseaux, contre l'opinion de tous les anciens Medecins : ne s'estant pas donné de garde ny aduisé, qu'il suruient beaucoup plus grands perils et accidens de ceste nouuelle façon de lier les vaisseaux (laquelle il veut estre faite d'vne aiguille perçant profondement la partie saine) que de la bruslure et vstion desdits vaisseaux. Car si par l'aiguille on pique quelque partie nerueuse, voire mesme le nerf, quand il veut par ce moyen nouueau et inusité, lourdement contraindre la veine en la liant, necessairement il s'ensuiura vne nouuelle inflammation, de l'inflammation la conuulsion, de la conuulsion la mort : pour crainte desquels accidens, Galien n'a iamais osé coudre les playes transuersales (ce que toutesfois estoit moins dangereux) deuant que descouurir les aponeuroses des muscles. Ioint que les pincettes auec lesquelles, aprés la section, de rechef il deschire la chair, pendant qu'il pense pouuoir tirer dehors les vaisseaux qui se sont retirés vers leur origine, n'apportent moins de douleur que les fers ardens. Et si quelqu'vn ayant experimenté ceste façon nouuelle de cruauté, en a esté guari, celuy-là doit rendre graces à Dieu à tout iamais, par la bonté duquel il est reschappé de telle cruauté, sentant plus son bourreau que Chirurgien methodique [1]. »

année que l'ouvrage même, c'est-à-dire en 1580; et on verra que Paré la cite lui-même, à la page 686, sous le titre que Courtin lui avait donnée, le *Guide des Chirurgiens*.

Du reste, cette Apologie comprend deux parties bien distinctes, la polémique et les voyages. Paré n'ayant pu en revoir une seconde édition, nous y trouverons peu de variantes; par la nature même du sujet, cet opuscule se refusait à des annotations bien nombreuses; et la plupart des notes qui s'y rattachent appartiennent à Paré lui-même.

[1] Ce texte est copié de l'ouvrage de Gourmelen, page 124 et suivantes. J'ai seulement rétabli deux ou trois mots omis sans doute par oubli, car ils n'ajoutent ni ne retranchent rien au sens.

[1] Cette traduction n'est pas de Courtin,

O quels beaux mots ! pour vn homme ancien qui se dit sage, et Docteur. Il ne se souuient pas que sa barbe blanche l'admoneste de ne dire aucune chose indigne de son aage, et qu'il doit despouiller et chasser hors de soy toute enuie et rancune conceuë contre son voisin.

Or maintenant ie luy veux prouuer par authorité, raison et experience, que lesdites veines et arteres se doiuent lier.

AUTHORITÉS.

Quant aux authorités, ie viendray à celle de ce grand personnage Hippocrates, lequel veut et commande guarir les fistules du siege par ligature, tant pour absumer la callosité, que pour euiter l'hemorrhagie [1].

Galien en sa *Methode*[2], parlant du flux de sang fait par cause externe, duquel voicy les paroles : c'est (dit-il) le plus seur de lier la racine du vaisseau, laquelle i'entens estre celle qui est plus prés ou du foye, ou du cœur.

Auicenne commande de lier la veine et l'artere, aprés l'auoir descouuerte vers son origine [3].

Guy de Cauliac parlant de la playe des veines et arteres, enioint au Chirurgien de faire la ligature du vaisseau [4].

Monsieur Hollier parlant du flux de sang, commande expressément de lier les vaisseaux [5].

lequel a rendu moins fidèlement le texte, en atténuant quelque peu la grossièreté des expressions de Gourmelen. Mais il est vraiment remarquable que ni Gourmelen ni Courtin n'aient connu au juste la véritable méthode de Paré, et que celui-ci n'ait pas relevé dans son adversaire ce défaut de conscience et de bonne foi. On peut voir en effet aux chapitres 22 à 24 du livre *des Contusions* (t. II, p. 224 et suiv.), que l'aiguille n'était entre les mains de Paré qu'une ressource extrême, et même qu'il ne l'employait pas comme l'indiquent les deux docteurs régents de la Faculté. Mais les chirurgiens de Paris même, qui auraient dû *me prester la main*, dit le bon Paré, qui auraient dû embrasser avec ardeur cette magnifique découverte, les chirurgiens la laissèrent perdre et mettre en oubli ; et voici ce que ces vaillants opérateurs lui avaient substitué, sans attendre pour ainsi dire que leur maître à tous eût fermé les yeux.

Dans une annotation qui suit l'article de Gourmelen, Courtin écrit :

« ... La question est plus grande de la façon d'arrester le sang à l'amputation des membres. L'autheur en veut à Maistre Ambroise Paré, qui a esté inuenteur de la liaison des vaisseaux faicte par vn fil double, et tors, tiré d'vne aiguille qu'on met et fiche au-dessous du vaisseau, et va d'outre en outre, ou d'vn costé à l'autre, à fin que le fil se puisse lier des deux costez. On met entre le fil et la peau vn peu de linge, mais la difficulté est que l'aiguille peut rencontrer quelque nerf, lequel piqué fera les accidens rapportez par l'Autheur : à quoy on peut respondre que les nerfs sont à demy retirez, et glissent fort aisément sous la pointe de l'aiguille, bref on n'en a point veu arriuer d'accidens, depuis que ceste practique est en vsage. Il est vray que maintenant on a trouué vn autre expedient, de ietter de la poudre de bol armene dessus les vaisseanx et toute la chair de la partie couppee, puis auec plumaceaux, estouppes, couuertes encores d'astringens, auec le repos, et le regime, on garantit le malade de perte de sang et de l'application rigoureuse de fer chaud, ou de la piqueure dangereuse des nerfs. »

Voyez *le Guide des Chirurgiens*, édition de 1619, p. 162.

[1] *Au liu. des Fistules du siege.* — A. P.

[2] *Au chap.* 3. *liu.* 5. — A. P.

[3] *Liu.* 4. *fueil.* 4. *tract.* 2. *chap.* 17.—A. P.

[4] *Traité* 3. *doct.* 1. *chap.* 3. — A. P.

[5] *Au liu.* 3. *chap.* 5. *de sa Matiere de Chirurgie.* — A. P.

Calmethée au chap. *des Playes des veines et arteres*, traite vn tres-seur moyen d'arrester le flux de sang par ligature du vaisseau [1].

Celse, duquel ledit Medecin a la plus grand' part rapsodié son Liure, recommande expressément de lier les vaisseaux au flux de sang suruenant aux playes, comme remede tres-facile et plus seur [2].

Vesalius en sa Chirurgie, veut que l'on lie les vaisseaux au flux de sang [3].

Iean de Vigo traitant de l'hemorrhagie aux playes recentes, commande de lier la veine et l'artere [4].

Tagaut traitant les moyens d'arrester vn flux de sang, commande de pinser la veine ou l'artere auec vn bec de Corbin ou de Perroquet, puis la lier auec vn fil assez fort [5].

Pierre de Argilata de Boulogne, discourant du flux de sang et de la maniere de l'arrester, donne vn quatriéme moyen expressément, qui se fait par ligature du vaisseau [6].

Ioannes Andreas à Cruce Venitien, fait mention d'vne methode d'arrester le flux de sang par ligature du vaisseau [7].

D'Alechamp commande de lier les veines et arteres [8].

Or voila, mon petit bon homme, des authorités qui vous commandent lier les vaisseaux. Quant aux raisons, je les veux debattre.

L'hemorrhagie n'est pas tant à craindre (dites vous [1]) à la section de l'epiploon, à celle des varices, et incision des arteres temporales, qu'aprés l'amputation d'vn membre. Or vous mesmes commandez, qu'en coupant les varices, l'on arreste le flux de sang par ligature du vaisseau. Le mesme vous commandez, parlant de la suture auec l'amputation et section de la coëffe alterée de l'air ambient: voicy vos paroles [2]: *Aprés cela, il faut aduiser à la coëffe, car s'il y en a quelque partie gastée, pourrie, corrompue, ternie et noirastre: premierement l'ayant liée, de peur du flux de sang*, et le reste. Vous ne dites pas *aprés l'auoir cauterisée:* mais à dire vray, vous auiez les yeux fermés et tous les sens hebetés, lors que vous auez voulu mesdire d'vne si seure methode, et que ce n'est que par ire et mauuaise volonté : car il n'y a rien qui aye plus de puissance de chasser la raison de son siege, que la cholere et l'ire : ioint que, comme l'on vient à brusler la partie amputée, le plus souuent quand l'eschare vient à cheoir, il suruient vn nouueau flux de sang, comme i'ay apperceu plusieurs fois, n'ayant encore esté inspiré de Dieu d'vn si seur moyen, lors que i'vsois du feu. Que si vous n'auez trouué ou entendu ceste methode aux liures des anciens, vous ne la deuez ainsi fouler aux pieds, et parler sinistrement d'vn qui toute sa vie a preferé le profit du public au sien particulier. N'est-il pas plus que raisonnable de se fonder au dire d'Hippocrates, de l'authorité duquel vous vous seruez [3], qui est

[1] *Au liu. des Playes, chap.* 12. — A. P.

[2] *Au chap.* 26. *du* 5. *liu.* — A. P.

[3] *Au chap.* 4. *du* 3. *liu.* — A. P.

[4] *Au liu.* 1. *traict.* 1. *chap.* 2. — A. P.

[5] *Au chap.* 12. *du* 2. *liu.* — A. P.

[6] *Au traité* 4. *chap.* 11. *liu.* 1. — A. P.

[7] *Au liv.* 1. *sect.* 1. *chap.* 16. *p.* 5. — A. P.

[8] *Sur le* 88. *chap. du liu. de Paul.* — A. P.

[1] *Au liu.* 2. *chap. de l'Angeologie, fueil.* 176. — A. P.

[2] *Au liu.* 1. *chap. de la Suture.* — A. P.

[3] *Au chap. de la Brusleure, liu.* 2. *fueil.* 266. — A. P.

telle : *que ce que le medicament ne guarit point, le fer le fait, et ce que le fer n'amende point, le feu l'extermine.* C'est vne chose qui ne sent point son Chrestien, de brusler tout du premier coup sans s'arrester aux plus doux remedes, comme vous mesmes escriuez [1], parlant des conditions requises au Chirurgien pour bien guarir, lequel passage vous empruntez d'ailleurs [2] : car ce qui se peut faire doucement sans feu, est bien plus recommandable qu'autrement. N'est-ce pas vne chose que toute l'Eschole tient comme vn axiome, qu'il faut tousiours commencer aux plus aisés remedes? et s'ils ne sont suffisans, l'on viendra aux extremes, suiuant la doctrine d'Hippocrates. Galien recommande tant, au lieu preallegué [3], de traiter les malades tost, seurement, et auec le moins de douleur que faire se pourra.

VENONS MAINTENANT A LA RAISON.

Or est-il qu'on ne sçauroit appliquer les fers ardens qu'auec vne extreme et vehemente douleur, en vne partie sensible, exempte de gangrene, qui seroit cause d'vne conuulsion, fiéure, voire souuent la mort. Et d'auantage seroient aprés les pauures patiens long temps sans estre guaris, à raison que par l'action du feu il se fait eschare qui se fait de la chair suiette, laquelle estant tombée, il faut que Nature regenere vne autre chair nouuelle au lieu de celle qui aura esté bruslée, ioint que l'os demeure nud et descouuert, et par ce moyen y reste le plus souuent vn vlcere incurable.

[1] *Au liu. 1. fueil.* 5.

[2] Galien, *au liu.* 4. *de la Methode et au liu. de Arte.*—Hippocrates, *Aph.* 6. *liu.* 1.—A. P.

[3] *Au liu. de Arte parua.* — A. P.

Encore y a-il vn autre accident : c'est que souuent l'eschare tombée, la chair n'estant bien regenerée, le sang en sort autant ou plus qu'auparauant : et quand on les aura liés, la ligature ne tombera que premierement la chair ne les aye recouuerts. Ce qui est prouué par Galien [1], disant que les medicamens escharotiques qui engendrent croustes toutesfois et quantes qu'ils tombent, delaissent la partie plus nue que sa naturelle habitude ne requiert. Car la generation de crouste prouient des parties suiettes, et qui sont situées à l'entour, demy bruslées, par maniere de dire. Parquoy d'autant que la partie est bruslée, d'autant perd-elle sa chaleur naturelle.

Or, dites vous, *quand il est necessaire d'vser de medicamens escharotiques, ou de ferremens ardens, c'est quand le flux de sang est concité par erosion, ou quelque gangrene ou putrefaction.* Or est-il ainsi qu'aux playes recentes il n'y a nulle gangrene ni putrefaction : *Ergo*, les cauteres n'y doiuent estre appliqués. Et lors que les anciens ont commandé de mettre les fers ardens en la bouche des vaisseaux, ce n'a seulement esté pour arrester le sang, mais principalement pour corriger la malignité ou pourriture gangreneuse qui pourroit gaster les parties voisines. Et faut icy noter que si i'eusse conneu tels accidens venir, qu'auez declaré en vostre liure, pour tirer et lier les vaisseaux, iamais ie n'eusse esté trompé deux fois, et n'eusse voulu laisser à la posterité par mes escrits telle maniere d'arrester le flux de sang : mais ie l'ay escrit aprés l'auoir veu faire, et fait plusieurs fois auec heureux succés. Voila

[1] *Au* 5. *de la Methode.* — A. P.

ce qui peut aduenir de vostre conseil inconsideré, et sans examiner et s'arrester sur la facilité de lier lesdits vaisseaux. Car voicy vostre but et proposition : *Lier les vaisseaux aprés l'amputation est vn remede nouueau*, dites vous, *donc il n'en faut vser:* c'est mal argumenté pour vn Docteur.

Quant à ce qu'il faut (dites vous) *vser du feu aprés les amputations des membres, pour consommer et tarir la putrefaction qui est commune aux gangrenes et mortifications :* cela à la verité n'a point de lieu, d'autant que la pratique est d'amputer tousiours la partie au dessus de ce qui est mortifié et corrompu, comme escrit et commande Celse [1], de faire l'amputation sur ce qui est sain, plustost que de laisser quelque chose du corrompu. Ie vous demanderois fort volontiers, si lors qu'vne veine est coupée à trauers, et qu'elle s'est retirée fort auant vers son principe, vous ne feriez point de conscience de brusler iusques à ce qu'eussiez trouué l'orifice de la veine ou artere, et s'il n'est pas plus facile auec vn seul bec de Corbin de pincer et tirer le vaisseau et le lier? En quoy vous monstrez apertement vostre ignorance [2], et qu'auez vostre ame saisie d'vne grande animosité et cholere. Nous voyons pratiquer tous les iours, auec heureux succés, ladite ligature du vaisseau aprés l'amputation d'vne partie : ce que ie veux maintenant verifier par experiences et histoires de ceux à qui ladite ligature a esté faite, et personnes viuantes.

[1] *Au liu.* 5. *chap.* 26. *et au liu.* 7. *chap* 33. — A. P.

[2] *Au chap. de la Coupeure*, *liu.* 2. —A. P.

EXPERIENCE.

Histoire notable. — Operation faite par Charbonnel.

Le seiziéme iour de Iuin mil cinq cens quatre vingts et deux, en la presence de maistre Iean Liebauld, Docteur en la faculté de Medecine de Paris, Claude Viard, Chirurgien iuré, maistre Mathurin Huron, Chirurgien de monsieur de Souuray, et moy, Iean Charbonnel, maistre Barbier Chirurgien à Paris, bien entendu à la theorique et pratique de Chirurgie, a fort dextrement amputé la iambe senestre à vne femme, trauaillée il y auoit plus de trois ans d'vne extreme douleur, à cause d'vne grande carie qui estoit aux os astragal, cyboïde, grand et petit focile, et par toutes les parties nerueuses, d'où elle sentoit des douleurs intolerables iour et nuit. Elle s'appelle Marie d'Hostel, aagée de vingthuit ans ou enuiron, femme de Pierre Herué, Escuyer de cuisine de madame la Duchesse d'Vzés, demeurant rue des Verbois, par delà sainct Martin des champs, à l'enseigne du chef sainct Iean : à laquelle ledit Charbonnel coupa ladite iambe à quatre grands doigts au dessous du genoüil : et aprés qu'il eust incisé la chair et scié l'os, il pinça auec le bec de corbin la veine, puis l'artere, puis les lia : dont ie proteste à Dieu (comme la compagnie qui y estoit le pourra tesmoigner) qu'en toute l'operation qui fut soudainement faite, il n'y eut pas vne pallette de sang perdue: et commanday audit Charbonnel d'en laisser couler d'auantage, suiuant le precepte d'Hippocrates, qu'il est bon en toute playe et vlcere, mesme inueterée, de laisser fluer le sang [1] :

[1] *En la sent.* 7. *du liu. des Vlceres.*—A. P.

par ce moyen la partie est moins sujette à inflammation. Ledit Charbonnel continua de la traiter et medicamenter, laquelle a esté guarie en deux mois, sans que iamais il soit suruenu aucune hemorrhagie ou flux de sang, ny autre mauuais accident: et vous est allée voir en vostre logis, estant toute guarie.

Autre histoire.— Operation faite par Viard.

Autre histoire de recente memoire, d'vn chantre de Nostre Dame, nommé monsieur Poulain, qui se rompit les deux os de la iambe, qui estoient brisés en plusieurs esclats, de façon qu'il n'y auoit nulle esperance de le guarir. Pour obuier à la gangrene et mortification, et par consequent à la mort, monsieur Helin, Docteur Regent en la faculté de Medecine, homme d'honneur et de bon sçauoir, Claude Viard et Simon Pietre, Chirurgiens iurés à Paris, hommes bien exercés en Chirurgie, et Balthasar de Lestre et Leonard de Leschenal, maistres Barbiers Chirurgiens, aussi bien experimentés és operations de Chirurgie, fusmes tous d'auis, pour obuier aux accidens predits, luy faire entiere amputation de la iambe, vn peu au dessus des os rompus et esclattés, et des nerfs, veines, et arteres dilacerées. L'operation fut dextrement faite par ledit Viard, et le sang estanché par la ligature des vaisseaux, en la presence dudit Helin, et de monsieur Tonsard, grand vicaire de Nostre Dame: et fut continuellement pensé par ledit Leschenal, et ie l'allois voir par fois. Il fut heureusement guari sans l'application des fers ardens, et chemine gaillard sur vne iambe de bois.

Autre histoire.

L'an mil cinq cens quatre vingts et trois, le dixiéme iour de Decembre, Toussaint Posson, natif de Roinuille, à present demeurant à Beauuois prés Dourdan, auoit la iambe toute vlcerée et tous les os carieux et pourris, me pria que pour l'honneur de Dieu ie luy eusse à couper la iambe, pour la grande douleur qu'il ne pouuoit plus tolerer. Aprés estre preparé, luy fis couper la iambe à quatre doigts prés la rotule du genoüil, par Daniel Poullet, l'vn de mes seruiteurs, pour l'apprendre et enhardir à faire telle œuure, là où il lia bien dextrement les vaisseaux pour estancher le sang, sans application de fers ardens, en la presence de Iacques Guillemeau, Chirurgien ordinaire du Roy, et Iean Charbonnel, maistre Barbier Chirurgien à Paris. Et pendant la cure, a esté veu et visité par messieurs Laffilé et Courtin, Docteurs regens en la faculté de Medecine à Paris. Ladite operation fut faite en la maison de Iean Gohel hostelier, demeurant à l'enseigne du Cheual blanc en Gréue.

Ie ne veux oublier icy à dire que madame la Princesse de Montpensier, sçachant qu'il estoit pauure, et qu'il estoit entre mes mains, luy donna de l'argent pour payer sa chambre et sa nourriture. Il a esté bien guari, Dieu mercy, et s'en est retourné en sa maison auec vne iambe de bois.

Autre histoire.—Gangrene suruenue de cause antecedente.

Vne gangrene suruint à la moitié de la iambe, à vn nommé Nicolas Mesnager, aagé de soixante et seize ans, demeurant rue sainct Honoré, à l'enseigne de la Hotte, laquelle luy

suruint de cause interne, et fut-on contraint de luy amputer la iambe, pour luy sauuer la vie. Et fut amputée par Antoine Renaud, maistre Barbier Chirurgien à Paris, le seiziéme iour de decembre mil cinq cens quatre vingts et trois, en la presence de messieurs le Fort et la Nouë, Chirurgiens iurés à Paris. Et le sang fut estanché par la ligature des vaisseaux, et est à present guari, et se porte bien, cheminant auec vne iambe de bois.

Autre histoire. — Operation faite par Guillemeau.

Vn passeur d'eau, au port de Nesle, demeurant prés monsieur du Mas, contrerolleur des Postes, nommé Iean Boussereau, à qui vne harquebuse se creua en la main, qui luy brisa entierement les os, et dilacera toutes les autres parties, en sorte qu'il fust besoin et necessaire luy faire amputation de la main deux doigts au dessus du carpe[1]. Ce qui fut fait par Iacques Guillemeau, à present Chirurgien ordinaire du Roy, qui demeuroit pour lors auec moy. L'operation fut pareillement faite dextrement, et le sang estanché par la ligature des vaisseaux, sans les fers ardens. Il est encore à present viuant.

Autre histoire. — Operation faite par l'Autheur.

Vn marchand grossier, demeurant rue sainct Denys, à l'enseigne du gros Tournois, nommé le Iuge, lequel tomba sur la teste, où il se fit vne playe prés le muscle temporal, où il eust vne artere ouuerte, de laquelle sortoit le sang fort impetueusement, de façon que les remedes communs pour l'estancher n'y sçeurent seruir: i'y fus appellé, où ie trouuay messieurs Rasse, Cointeret, Viard, Chirurgiens iurés à Paris, pour estancher le sang: où promptement ie pris vne aiguille enfilée, et luy liay l'artere, et depuis ne saigna, et fut tost guari. Tesmoin en sera monsieur Rousselet, n'agueres Doyen de vostre faculté, qui le traitoit auec nous.

Autre histoire.

Vn sergent du Chastelet, demeurant prés sainct André des Arts, qui eut vn coup d'espée à la gorge au pré aux Clercs, qui coupoit tout en trauers la veine iugulaire externe, subit qu'il fut blessé, posa son mouchoir sur la playe, et me vint trouuer en ma maison : et lors qu'il osta son mouchoir, le sang iaillissoit d'vne grande impetuosité. Subit liay la veine vers sa racine : par ce moyen fust estanché, et guarist graces à Dieu. Et si on eust suiui vostre maniere d'estancher le sang par les cauteres, ie laisse à penser s'il fust guari : ie crois qu'il fust mort entre les mains de l'operateur.

Si ie voulois reciter tous ceux ausquels on a lié les vaisseaux pour arrester le sang, lesquels ont esté guaris, ie n'aurois de long temps fait : et me semble que voila assez d'histoires alleguées, pour vous faire croire que l'on estanche seurement le sang des veines et arteres, sans appliquer les cauteres actuels.

Du Bartas.

Celuy là qui combat contre l'experience,
N'est digne du discours d'vne haute science.

Or, mon petit maistre, quant à ce que me reprochez que ie n'ay pas

[1] L'édition de 1585 dit seulement : *luy faire amputation du bras.*

escrit en mes OEuures toutes les operations de Chirurgie que les anciens escriuent, i'en serois bien marry : car si ie l'auois fait, à bon droit me pourriez appeller *carnifex*. Ie les ay laissées, pource qu'elles sont trop cruelles, et ay voulu ensuiuir les modernes, qui ont moderé telle cruauté : ce que toutesfois auez suiui pas à pas, comme il appert par les operations cy escrites, extraites de vostre Liure, qu'auez retirées çà et là de certains autheurs anciens, telles qui s'ensuiuent : et lesquelles vous n'auez iamais pratiqué ny veu.

Premiere operation.

Aux inueterées fluxions des yeux et aux migraines, Paul Æginete [1], comme aussi Albucasis [2], commandent de faire l'arteriotomie, duquel Æginete voicy les paroles : *Il faut marquer les arteres qui sont derriere les oreilles : puis les couper, en trenchant iusques à l'os, et faire vne grande incision de deux doigts.* Ce que veut aussi Aëce [3], que l'incision soit faite en trauers, coupant ou incisant la longueur de deux grands doigts, iusques à ce que l'on aye trouué l'artere, comme vous commandez faire en vostre Liure [4]. Mais moy, me tenant auec Galien [5], qui commande de penser les malades tost, seurement, et auec moins de douleur que faire se pourra, i'enseigne au ieune Chirurgien le moyen de remedier à tels maux, en ouurant les arteres derriere les oreilles et celle des temples, auec vne seule incision comme à vne saignée [1] : et non à faire vne grande incision, et tailler de la besongne pour vn long temps.

Seconde operation.

Aux fluxions qui de long temps se font sur les yeux, Paul Æginete [2] et Albucasis [3] commandent de faire vne incision qu'ils appellent *Periscythismos*, ou *Angiologie* des Grecs : et voicy les paroles de Paul. *En ceste operation premierement on rase la teste : puis se donnant garde de toucher aux muscles temporaux, on fait vne incision transuerse, commençant à la temple senestre, et finissant à la dextre.* Ce que vous auez mis en vostre Liure mot pour mot [4], sans en rien desguiser, qui monstre apertement que vous estes vn vray plagiaire : comme l'on pourra voir au chapitre que vous appellez *Taille couronnée*, qui se fait en demy rond au dessous de la suture coronale d'vne temple à l'autre, iusques à l'os. Or ie n'enseigne pas vn tel genre de remede si cruel : ains instruis l'operateur par raison, authorité, et preuues notables, du seur moyen de remedier à telles affections, sans bourreler ainsi les hommes [5].

Troisiéme.

En la curation de l'empyeme, Paul Æginete [6], Albucasis [7], et Celsus [8],

1 *Liu.* 6. *chap.* 4 *et* 5. — A. P.

2 *Liu.* 2. *ch.* 4. — A. P.

3 *Liu.* 3. *chap.* 9. *sect.* 7. — A. P.

4 *Au chap. de l'Hypospatisme, liu.* 2.—A.P.

5 *Liu.* 14. *chap. dernier de la Methode.* — A. P.

1 *Au chap.* 4. *du* 15. *liu. de mes Oeuures.* — A. P. — Voyez tome II, page 412.

2 *Liu.* 6. *ch.* 7. — A. P.

3 *Liu.* 2. *ch.* 5. — A. P.

4 *Au liu.* 2. *ch. du Periscythisme.* — A. P.

5 *Au ch.* 25. *du* 8. *liu. de mes OEuures.* — A. P. — Voyez tome II, page 76 et suiv.

6 *Liu.* 6. *ch.* 44. — A. P.

7 *Liu.* 2. *ch.* 3. — A. P.

8 *Liu.* 3. *ch.* 22. — A. P.

commandent d'appliquer les vns treize, les autres quinze cauteres, pour donner issue au pus contenu dans le thorax, comme ledit Celsus, lieu preallegué, l'ordonne pour les asthmatiques : qui est vne chose (sauf l'honneur d'eux) hors de toute raison, que puisque le but du Chirurgien est de donner issue à la bouë illec contenue, il n'est question d'autre chose que de faire ouuerture pour euacuer la matiere en la partie plus decliue [1]. I'ay monstré seurement au ieune Chirurgien le moyen de ce faire, sans tourmenter les patiens pour neant [2].

Quatriéme.

Aux mammelles trop grosses, Paul Æginete [3] et Albucrasis [4] commandent de faire vne incision en croix, oster toute la graisse, puis ioindre la playe par suture : somme, c'est escorcher vn homme tout en vie : ce que ie n'ay iamais pratiqué, ny conseillé de faire au ieune Chirurgien.

Cinquiéme.

Albucrasis [5] et Paul Æginete [6] veulent cauteriser le foye et la ratte auec fers ardens : ce que les modernes n'ont iamais pratiqué, comme aussi la raison y repugne apertement.

[1] Guy de Chauliac, *Traict. 2. doct. 1. ch. 1.* — A. P.

[2] *Liu. 6. ch.* 10. — A. P. — V. t. I[er], p. 391.

[3] *Liu. 6. ch.* 46. — A. P.

[4] *Ch.* 47. *liu.* 2. — A. P.

[5] *Au liu.* 1. *ch.* 29. *et* 30. *et aussi au liu.* 2. *ch.* 32. — A. P.

[6] *Liu. 6. ch.* 47 *et* 48. — A. P.

Sixiéme.

En la paracentese qui se fait en la troisiéme espece d'hydropisie appellée *Ascités*, Celius Aurelianus [1] commande faire plusieurs ouuertures au ventre. Albucrasis [2] applique neuf cauteres actuels, à sçauoir quatre à l'entour du nombril, vn sur l'estomach, vn sur la ratte, vn sur le foye, deux derriere le dos, prés les vertebres, l'vn d'iceux prés la poitrine, le dernier prés l'estomach. Aëce [3] est aussi en mesme volonté d'ouurir le ventre auec plusieurs cauteres. Paul Æginete [4] commande d'appliquer cinq cauteres actuels pour faire ladite paracentese. Mais abhorrant vne telle maniere de brusler, de laquelle vous parlez fort par tout vostre troisiéme liure, ie monstre vne autre maniere de pratiquer, laquelle se fait en faisant vne simple ouuerture audit ventre, comme l'on pourra voir à mes OEuures [5], auec heureux succés.

Ie ne monstre point en mes OEuures la maniere de brusler aux ieunes hommes, que les anciens ont appellé *infibulare* : car cela ne se pratique point, combien que Celse l'escriue [6].

Septiéme.

A la sciatique prouenant de cause interne, en tant que les muscosités desplacent l'os de leur lieu : Paul [7] commande de brusler sur ledit article iusques à l'os : Dioscoride [8] com-

[1] *Au liu.* 5. *ch.* 1. *de Diuturnis morbis.* — A. P.

[2] *Liu.* 1. *ch.* 33. — A. P.

[3] *Liu.* 3. *sect.* 2. *ch.* 89. — A. P.

[4] *Liu.* 6. *ch.* 50. — A. P.

[5] *Au ch.* 12. *liu.* 6. — A. P. — T. I, p. 399.

[6] *Au ch.* 25. *liu.* 7. — A. P.

[7] *Liu.* 6. *ch.* 76. — A. P.

[8] *Liu.* 2. *ch.* 72. — A. P.

mande le mesme. Ce que ie ne trouue expedient, prenant indication des parties suiettes : car là où l'on veut brusler, c'est à l'endroit des quatre muscles gemeaux, au dessous desquels passe le gros nerf descendant de l'os sacrum, lequel estant bruslé, ie vous laisse à penser ce qui en aduiendroit, comme remarque Galien [1], expressément parlant de l'vstion qu'il faut faire en l'humerus.

Huitiéme.

En la luxation des vertebres faite en dehors, Hippocrates [2] commande que l'on attache droit l'homme sur vne eschelle, les bras et iambes liés et garrotés : puis aprés auoir monté l'eschelle au haut d'vne tour ou d'vn faiste de la maison, auec vn gros cable en vne poulie, qu'on laisse tomber à plomb sur le paué dur et ferme le patient : ce qu'Hippocrates dit qu'on faisoit de son temps. Or ie ne monstre pas vne telle maniere de donner l'estrapade aux hommes : mais ie monstre au Chirurgien en mes OEuures [3], la maniere de les reduire seurement et sans grande douleur.

D'auantage ie serois marry de suiure le dire dudit Hippocrates, au 3. liure *De morbis*, lequel commande qu'à la maladie dite *Voluulus*, faut faire enfler le ventre auec vn soufflet, mettant le canon dans l'intestin droit, puis y souffler iusques à ce que le ventre soit bien tendu, par aprés bailler vn clystere emollient, et estoupper le cul d'vne esponge. Telle pratique ne se fait point auiourd'huy, partant ne vous esmerueillez si ie n'en ay voulu parler.

Et ne vous estant pas contenté de rapsodier les operations des autheurs susdits, en auez aussi pris plusieurs en mes OEuures, comme chacun peut connoistre : qui monstre apertement qu'il n'y a rien de vostre inuention en vostre *Guide des Chirurgiens*.

Ie laisse à part vne autre infinité d'operations inutiles que vous cottez dans vostre liure, sans sçauoir quelles bestes sont, pour ne les auoir iamais veu pratiquer : mais pour-ce que vous auez trouué cela escrit és liures des anciens, vous les auez mis en vostre liure.

D'auantage vous dites que me monstrerez ma leçon aux operations de Chirurgie. Il me semble que ne sçauriez : par ce que ne l'ay pas apprise seulement en mon estude, et d'auoir ouy par plusieurs et diuerses années les leçons des Docteurs en medecine : mais comme i'ay escrit cy deuant en l'epistre au Lecteur, i'ay fait residence en l'Hostel Dieu de Paris par l'espace de trois ans, où i'ay eu le moyen de voir et apprendre beaucoup d'œuures de Chirurgie sur vne infinité de malades, ensemble l'anatomie sur vne grande quantité de corps morts, ainsi que souuent i'en ay fait preuue tres-suffisante publiquement aux Escholes de medecine de Paris. Mon bonheur m'a fait voir encore plus outre. Car estant appellé au seruice des Rois de France (quatre desquels i'ay serui) me suis trouué en compagnie, aux batailles, escarmouches, assauts et sieges des villes et forteresses, comme aussi i'ay esté enclos és villes auec les assiegés, ayant charge de traiter les blessés. D'auantage, i'ay demeuré longues

[1] *Sur la sent.* 49. *de la* 1. *sect. du liure des Articles.* — A. P.

[2] *Sent.* 22 *et* 23 *de la* 3. *sect. du liu. des Articles.* — A. P.

[3] *Ch.* 16 *du* 15. *liu.* — A. P. — T. II, p. 363.

années en ceste grande et fameuse ville de Paris, où graces à Dieu i'ay tousiours vescu en tres-bonne reputation entre tous, et n'ay tenu le dernier rang entre ceux de mon estat, veu qu'il ne s'est trouué cure tant grande et difficile fust-elle, que ma main et mon conseil n'ayent esté requis, ainsi que ie fais voir par ce mien œuure. Or oserez-vous (ces choses entendues) dire que m'apprendrez à executer les œuures de Chirurgie, attendu que n'auez iamais parti de vostre estude?

Les operations d'icelle sont quatre en general (comme bien auons declaré cy deuant) où vous n'en faites que trois, à sçauoir, ioindre le separé, separer le continu, et oster le superflu : et la quatriéme que ie fais, autant necessaire que d'industrieuse inuention, est d'adiouster ce qui defaut, comme i'ay monstré cy dessus.

Aussi vous voulez que le Chirurgien ne fasse que les trois operations susdites, sans s'entremettre d'ordonner vn simple cataplasme, disant que c'est ce qui vous est venu à vostre part de la Medecine : et que les anciens (au discours qu'auez fait au Lecteur) ont diuisé la suitte du Medecin en trois bandes, à sçauoir, Viuandiers, Apoticaires, et Chirurgiens. Mais ie vous demanderois volontiers qui est celuy qui en a fait le partage : et où aucun en seroit fait, qui sont ceux qui se sont contentés de leur part, sans quelque entreprise sur l'autre? Car Hippocrates, Galien, Ætius, Auicenne, bref tous les Medecins, tant grecs, latins, qu'arabes, n'ont iamais traité de l'vn qu'ils n'ayent traité de l'autre, pour la grande affinité et liaison qu'il y a entre les deux : et seroit bien difficile en faire autrement. Or quand vous voulez mettre si bas la Chirurgie, vous contredites à vous mesmes. Car en l'epistre liminaire que vous auez dediée à defunct monsieur de Martigues, vous dites que la Chirurgie est la plus noble partie de la Medecine, tant à raison de son origine, antiquité, necessité, que certitude en ses actions : car elle opere *luce aperta*, comme escrit doctement Celse au commencement du 7. liure. Partant il est à croire que n'auez iamais sorti de vostre estude que pour enseigner la theorique (si l'auez peu faire).

Les operations de chirurgie s'apprennent à l'œil et au toucher.

Ie diray que vous ressemblez à vn ieune garçon bas Breton, bien fessu et materiel [1], qui demanda congé à son pere de venir à Paris pour prendre France. Estant arriué, l'Organiste de nostre Dame le trouua à la porte du Palais, qui le print pour souffler aux orgues, où il fut trois ans. Il veit qu'il parloit aucunement françois, il s'en retourne vers son pere, et luy dit qu'il parloit bonne France, et d'auantage qu'il sçauoit bien iouër des orgues. Le pere le receut, bien ioyeux dequoy il estoit en si peu de temps si sçauant : il s'en alla vers l'Organiste de leur grande Eglise, et le pria de permettre à son fils de ioüer des orgues, à fin de sçauoir si son fils estoit bon maistre, ainsi qu'il disoit : ce que le maistre Organiste accorda volontiers. Estant entré aux orgues, il se iette de plein saut aux soufflets : le maistre Organiste luy dit qu'il ioüast, et que luy souffleroit. Alors ce bon Organiste luy dit qu'il ne sçauoit autre chose que souffler.

Ie croy aussi, mon petit maistre,

[1] *Belle similitude.* — A. P.

que ne sçauez autre chose que caqueter en vne chaire : mais moy ie iouëray sur le clauier, et feray resonner les orgues, c'est à dire que ie feray les operations de Chirurgie, ce que ne sauriez nullement faire, pour n'auoir bougé de vostre estude, et des escholes, comme i'ay dit : et aussi comme cy deuant i'ay escrit en l'epistre au Lecteur, que le laboureur a beau parler des saisons, discourir de la façon de cultiuer la terre, deduire quelles semences sont propres à chacun terroir : car tout cela n'est rien s'il ne met la main aux outils, et n'accouple ses bœufs, et ne les lie à la charrue. Aussi ce n'est pas grande chose si ne sçauez la pratique : car vn homme feroit bien la Chirurgie, encore qu'il n'eust point de langue, comme bien a noté Cornelius Celsus au liu. 1. quand il dit, *Morbos non eloquentia, sed remedijs curari : quæ si quis elinguis, vsu discretus bene norit, hunc aliquanto maiorem medicum futurum, quàm si sine vsu linguam suam excoluerit.* C'est à dire, Cornelius Celsus dit, les maladies estre guaries non par eloquence, mais par les remedes bien et deuëment appliqués : lesquels si quelqu'vn sage et discret, n'ayant point mesme de langue, connoisse bien par bon vsage, celuy-là à l'aduenir sera plus grand Medecin, que si sans vsage il ornoit bien sa langue. Ce que vous mesmes confessez en vostre dit liure par vn quatrain qui est tel [1] :

Ce n'est pas tout en Chirurgie
De iargonner : mais le plus beau
Est que les bandes on manie,
Le feu, les las, et le ciseau.

[1] J'ai déjà dit et répété que Paré faisait erreur en attribuant ce quatrain français à Gourmelen. Dans l'édition de Courtin déjà citée, on lit ce quatrain au *verso* du titre, avec ces trois mots, qui ne laissent aucun doute : *Quatrain du Translateur.*

Aristote, liure premier *de la Metaphysique*, chapitre premier, dit l'experience estre presque semblable à la science, et par icelle l'art et la science auoir esté inuentées. Et de fait nous voyons ceux qui sont experimentés paruenir plus tost à ce qu'ils pretendent, que ceux qui ont la raison sans l'experience, à cause qu'icelle experience est vne connoissance des choses singulieres et particulieres, et la science au contraire vne connoissance des choses vniuerselles. Or ce qui est particulier est plus sanable que ce qui est vniuersel. Partant ceux qui ont l'experience, sont plus sages et plus estimés que ceux qui en ont defaut : d'autant qu'ils sçauent ce qu'ils font. Dauantage ie dis que :

Science sans experience,
N'apporte pas grande asseurance [1].

Alciat, Docteur Milanois, se glorifiant vn iour que sa gloire estoit plus grande et illustre que celles des Conseillers, Presidens, et Maistres des requestes, parce qu'il disoit les faire, et que c'estoit de luy qu'ils venoient tels : luy fut respondu par vn Conseiller, qu'il ressembloit à la queu, qui rendoit le cousteau aiguisé et prest à couper, elle ne le pouuant faire : et luy allegua les vers d'Horace, que

... Fungebatur vice cotis, acutum
Reddere quæ ferrum valet, exors ipsa secandi.

Or voila, mon petit maistre, ma response à vos calomnies : et vous

[1] C'est un des canons de Paré que l'on a lu plus haut, page 649.

prie, si auez l'ame bonne, de vouloir (pour le public) reuoir et corriger vostre liure le plustost que pourrez, pour ne tenir les ieunes Chirurgiens en cest erreur par la lecture d'iceluy, où vous les enseignez, d'vser de fers ardens aprés l'amputation des membres pour estancher le sang, attendu qu'il y a vn autre moyen non si cruel, et plus seur et aisé : ioint que si aujourd'huy, aprés vn assaut de ville où plusieurs soldats ont eu bras et iambes rompues, et emportées de coups d'artilleries, ou de coutelas, ou d'autres machines, pour estancher le sang vous falloit vser de fers ardens, il faudroit pour ce faire vne forge et beaucoup de charbon pour les chauffer : et aussi que les soldats vous auroient en telle horreur pour ceste cruauté, qu'ils vous assommeroient comme vn veau, ainsi que jadis fut l'vn des premiers Chirurgiens de Rome. Ce qu'on trouuera escrit cy dessus au chap. 2. de l'Introduction de Chirurgie. Or, de peur que les sectateurs de vos escrits ne tombent en tel inconuenient, ie leur prie suiure la methode cy dessus dite, laquelle ay monstrée estre vraye et certaine, et approuuée par authorité, raison, et experience.

LE VOYAGE DE THVRIN [1]. — 1536.

D'auantage ie veux icy monstrer aux lecteurs les lieux et places où i'ay peu apprendre la Chirurgie, pour tousiours mieux instruire le ieune chirurgien.

Et premierement, en l'an mil cinq cens trente six, le grand Roy François enuoya vne grande armée à Thurin, pour reprendre les villes et chasteaux qu'auoit pris le marquis du Guast, lieutenant general de l'Empereur : où monsieur le Connestable, lors grand Maistre, estoit lieutenant general de l'armée, et monsieur de Montejan Colonnel general des gens de pied, duquel lors i'estois Chirurgien. Vne grande partie de l'armée arriuée au pas de Suze, trouuasmes les ennemis qui tenoient le passage, et auoient fait certains forts et tranchées, de façon que pour les faire debusquer et quitter la place, il conuint combattre, où il y eut plusieurs tués et blessés, tant d'vne part que d'autre : mais les ennemis furent contraints de se retirer et gaigner le chasteau, qui fut pris en partie par le capitaine Le Rat, qui grimpa auec plusieurs soldats de sa compagnie sur vne petite montagnette, là où ils tiroient à plomb sur les ennemis : il receut vn coup d'harquebuse à la cheuille du pied dextre, où tout subit tomba en terre, et alors dit : *A ceste heure Le Rat est pris.* Ie le pensay, et Dieu le guarist [1].

Nous entrasmes à foulle en la ville, et passions par sus les morts, et quelques vns ne l'estans encore, les oyons crier sous les pieds de nos cheuaux, qui me faisoient grande compassion

[1] C'est ici le lieu de rappeler une note que Paré avait placée à la suite de l'*Errata* de la quatrième édition, et qui a été oubliée dans toutes les autres :

« *Touchant les Voyages, le Lecteur ne s'arrestera à l'ordre des années, lequel n'y a esté gardé, toutesfois les Histoires et Discours n'en sont de rien changés ny corrompus.* »

[1] Voilà le premier exemple de la fameuse phrase dont on a fait à juste titre si grand honneur à la modestie de Paré.

en mon cœur. Et veritablement ie me repenti d'estre parti de Paris, pour voir si piteux spectacle.

Estant en la ville, i'entray en vne estable pour cuider loger mon cheual et celuy de mon homme, là où ie trouuay quatre soldats morts, et trois qui estoient appuyés contre la muraille, leur face entierement defigurée, et ne voyoient, n'oyoient, ny ne parloient, et leurs habillemens flamboyoient encore de la poudre à canon qui les auoit bruslés. Les regardant en pitié, il suruint vn vieil soldat qui me demanda s'il y auoit moyen de les pouuoir guarir : ie dis que non : subit il s'approcha d'eux et leur coupa la gorge doucement et sans cholere. Voyant ceste grande cruauté, ie luy dis qu'il estoit vn mauuais homme. Il me fit response, qu'il prioit Dieu, que lors qu'il seroit accoustré de telle façon, qu'il se trouuast quelqu'vn qui lui en fit autant, à fin de ne languir miserablement.

Et pour reuenir sur nos brisées, les ennemis furent sommés de se rendre, ce qu'ils firent, et sortirent seulement la vie sauue, le baston blanc au poing : dont la plus grande partie s'en alla gaigner le chasteau de Villane, où il y auoit enuiron deux cens Espagnols. Monsieur le Connestable ne le voulut laisser en arriere, à fin de rendre le chemin libre. Ce chasteau est assis sur vne petite montagne, qui donnoit grande asseurance à ceux de dedans qu'on ne pourroit asseoir l'artillerie pour les battre : et furent sommés de se rendre, ou qu'on les mettroit en pieces : Ce qu'ils refuserent tout à plat, faisans response qu'ils estoient autant bons et fideles seruiteurs de l'Empereur, que pouuoit estre monsieur le Connestable du Roy son maistre [1]. Leur response entendue, on fit de nuit monter deux gros canons à force de bras, auec cordages, par les Suisses et Lansquenets : où le malheur voulut qu'estans les deux canons assis, vn canonnier mist par inaduertance le feu dedans vn sac plein de poudre à canon, dont il fut bruslé, ensemble dix ou douze soldats, et en outre la flamme de la poudre fut cause de descouurir l'artillerie, qui fit que toute la nuit ceux du chasteau tirerent plusieurs coups d'harquebuses à l'endroit où ils auoient peu descouurir les deux canons, dont tuerent et blesserent quelque nombre de nos gens. Le lendemain de grand matin on fit batterie, qui en peu d'heure fit breche. Estant faite, demanderent à parlementer, mais ce fut trop tard : car cependant nos gens de pied François, les voyans estonnés monterent à la breche et les mirent tous en pieces, excepté vne fort belle, ieune et gaillarde Piémontoise, qu'vn grand Seigneur voulut auoir pour luy tenir compagnie de nuit, de peur du loupgarou. Le Capitaine et Enseigne furent pris en vie, mais bien tost aprés pendus et estranglés sur les creneaux de la porte de la ville, à fin de donner exemple et crainte aux soldats Imperiaux de n'estre si temeraires et si fols, vouloir tenir telles places contre vne si grande armée [2].

Or tous les susdits soldats du chasteau, voyans venir nos gens d'vne tresgrande furie, firent tout deuoir de se defendre, tuerent et blesserent vn grand nombre de nos soldats à coups de piques, de harquebuses et de

[1] *Braue response de soldats.* — A. P.

[2] *Punition exemplaire.* — A. P.

pierres, où les Chirurgiens eurent beaucoup de besogne taillée. Or i'estois en ce temps-là bien doux de sel, ie n'auois encores veu traiter les playes faites par harquebuses, pour le premier appareil. Il est vray que i'auois leu en Iean de Vigo, liure premier *des Playes en general*, chapitre huitiéme, que les playes faites par bastons à feu participent de venenosité, à cause de la poudre : et pour leur curation commande les cauteriser auec huile de Sambuc toute boüillante, en laquelle soit meslé vn peu de theriaque : et pour ne faillir, parauant qu'vser de ladite huile, sçachant que telle chose pourroit apporter au malade extreme douleur, ie voulus sçauoir premierement que d'en appliquer, comme les autres Chirurgiens faisoient pour le premier appareil, qui estoit d'appliquer ladite huile la plus boüillante qu'il leur estoit possible dedans les playes, auec tentes et setons : dont ie pris la hardiesse de faire comme eux [1]. En fin mon huile me manqua, et fus contraint d'appliquer en son lieu vn digestif fait de iaune d'œuf, huile rosat et terebenthine. La nuit ie ne peus bien dormir à mon aise, craignant par faute d'auoir cauterisé, de trouuer les blessés où i'auois failli à mettre de ladite huile morts empoisonnés, qui me fit leuer de grand matin pour les visiter, où outre mon esperance trouuay ceux ausquels i'auois mis le medicament digestif, sentir peu de douleur, et leurs playes sans inflammation ny tumeur, ayans assez bien reposé la nuit : les autres où l'on auoit appliqué ladite huile boüillante, les trouuay febricitans, auec grande douleur et tumeur aux enuirons de leurs playes. Adonc ie me deliberay de ne iamais plus brusler ainsi cruellement les pauures blessés des harquebusades.

Estant à Thurin, trouuay vn Chirurgien qui auoit le bruit par dessus tous de bien traiter les plaies faites par harquebuses, en la grace duquel trouuay façon de m'insinuer pour auoir la recepte qu'il appelloit *son baume*, dont il traitoit les plaies d'harquebuses : et me fit faire la cour deux ans auant que pouuoir tirer sa recepte. En fin auec dons et presens me la donna, qui estoit faire boüillir dans de l'huile de lys des petits chiens nouuellement nés, et des vers de terre preparés auec de la terebenthine de Venise. Alors ie fus bien ioyeux, et mon cœur assouui d'auoir entendu son remede, qui se rapportoit au mien que i'auois trouué par cas fortuit.

Voila comme i'appris à traiter les playes faites par harquebuses, non par les liures.

Mondit seigneur le Mareschal de Montejan demeura Lieutenant general pour le Roy en Piémont, ayant dix ou douze mille hommes en garnison par les villes et chasteaux, lesquels se battoient souuent à coups d'espée, et d'autres bastons, et mesme à coups de harquebuses : et s'il y auoit quatre blessés i'en auois tousiours les trois, et s'il estoit question de couper vn bras ou vne iambe, ou trepaner, ou reduire vne fracture ou dislocation, i'en venois bien à bout. Mondit seigneur le Mareschal m'enuoyoit tantost d'vn costé, tantost de l'autre, pour penser les soldats signalés qui s'estoient battus tant aux autres villes qu'à Thurin, de sorte que i'estois tousiours par les champs d'vn costé et d'autre. Monsieur le Mareschal

[1] *Experience rend l'homme hardy.* — A. P.

enuoya querir à Milan vn Medecin qui n'auoit pas moins de reputation que defunct monsieur le Grand pour bien faire la medecine, pour le traiter d'vn flux hepatique, dont à la fin en mourut. Ce Medecin fut quelque temps à Thurin pour le traiter, et estoit souuent appellé pour visiter les blessés où tousiours m'y trouuoit : et consultois auec luy et quelques autres Chirurgiens, et lors qu'auions resolu de faire quelque œuure serieuse de la Chirurgie, c'estoit Ambroise Paré qui y mettoit la main, là où ie le faisois promptement et dextrement, et d'vne grande asseurance : dont ledit Medecin m'admiroit d'estre si adextre aux operations de chirurgie, veu le bas aage que i'auois. Vn iour deuisant auec mondit seigneur le Mareschal, luy dit[1] :

Signor, tu hai vn Chirurgio giouane di anni, ma egli è vecchio di sapere é di esperientia : Guardalo bene, perche egli ti fara seruicio et honore.

C'est à dire, Tu as vn ieune Chirurgien d'aage, mais il est vieil de sçauoir et experience : gardes le bien, car il te fera seruice et honneur. Mais le bon homme ne sçauoit pas que i'auois demeuré trois ans à l'hostel Dieu de Paris, pour y traiter les malades.

En fin monsieur le Mareschal mourut de son flux hepatique. Estant mort, le Roy enuoya monsieur le Mareschal d'Annebaut pour estre en sa place, lequel me fit cest honneur de me faire prier de demeurer auec luy, et qu'il me traiteroit autant bien ou mieux que monsieur le Mareschal de Montejan. Ce que ie ne voulois point, pour le regret que i'auois d'auoir perdu mon maistre, qui m'aimoit intimement, et moy luy pareillement[1]. Ainsi m'en reuins à Paris.

[1] *Tesmoignage de la dexterité de l'Autheur.* — A. P.

[1] Ces derniers mots, *et moy luy pareillement*, sont de la première édition posthume.

VOYAGE DE MAROLLE ET DE BASSE-BRETAGNE. — 1543.

Ie m'en allay au camp de Marolle auec defunct monsieur de Rohan, où i'estois Chirurgien de sa compagnie, là où le Roy François estoit en personne. Il fut aduerti par monsieur d'Estampes, Gouuerneur de Bretagne, comme les Anglois auoient fait voile pour descendre en la basse Bretagne : et le prioit de vouloir enuoyer pour secours messieurs de Rohan et de Laual, attendu que c'estoient les Seigneurs du pays, et que par leur faueur ceux du pays pourroient repousser l'ennemy, et garder qu'il ne prinst terre. Ayant receu cest aduertissement, depescha lesdits Seigneurs pour aller en diligence au secours de leur patrie, et leur fut donné à chacun autant de pouuoir comme au Gouuerneur, de façon qu'ils estoient tous trois Lieutenans du Roy. Ils prindrent volontiers ceste charge, et partirent promptement en poste, et me menerent auec eux iusques à Landreneau, là où nous trouuasmes tout le monde en armes, le tocsein sonnant de toutes parts, voire à cinq ou six lieuës autour des haures, à sçauoir, Brest, Couquet, Crozon, le Fou, Doulac, Laudanec, chacun bien munis d'artillerie, comme canons, doubles canons, bastardes, mousquets, passe-volants, pieces de campagne, couleurines, serpentines,

basilicques, sacres, faulcons, faulconneaux, flustes, orgues, harquebuses à croc : somme que toutes les aduenues estoient bien munies de toutes sortes et façons d'artilleries, et plusieurs soldats, tant Bretons que François, pour la defense que les Anglois ne feissent leur descente, ainsi qu'ils auoient deliberé au partir d'Angleterre. L'armée de l'ennemy vint iusques à la portée du canon, et lors qu'on les aperceut voulans aborder en terre, on les salua à coups de canon, et descouurirent nos gens de guerre, ensemble nostre artillerie. Ils voltigerent sur la mer, où i'estois bien ioyeux de voir leurs vaisseaux faisans voile, qui estoient en bon nombre et bon ordre, et sembloit estre vne forest marcher sur la mer. Ie vis aussi vne chose dont ie fus bien esmerueillé, qui estoit que les balles de bien grosses pieces faisoient de grands bonds et trottoient sur l'eau comme elles font sur la terre. Or, pour le faire court, nos Anglois ne nous firent point de mal, et s'en retournerent en Angleterre sains et entiers : et nous laissans en paix, nous demeurasmes en ce pays là en garnison, iusques à ce que nous fusmes bien asseurés que leur armée estoit rompue.

Ce pendant nos gendarmes s'exerçoient souuent à courir la bague, autresfois combattoient à l'espée d'armes, en sorte qu'il y en auoit tousiours quelqu'vn qui auoit quelque chinfreneau, et tousiours auois quelque chose à m'exercer. Monsieur d'Estampes, pour donner passe temps et plaisir à mesdits Seigneurs de Rohan et de Laual, et autres gentilshommes, faisoit venir aux festes grande quantité de filles villageoises pour chanter des chansons en bas Breton, où leur harmonie estoit de coaxer comme grenoüilles, lorsqu'elles sont en amour. D'auantage leur faisoit dancer le triori de Bretagne, et n'estoit sans bien remuer les pieds et fesses. Il les faisoit moult bon ouyr et voir. Autresfois faisoit venir les luitteurs des villes et villages, où il y auoit prix : le ieu n'estoit point acheué qu'il n'y eust quelqu'vn qui eust vn bras ou iambe rompue, ou l'espaule ou hanche demise.

Il y eust vn petit bas Breton bien quadraturé, fessu et materiel, qui tint long temps le berlan, et par son astuce et force en ietta cinq ou six par terre. Il suruint vn grand Datiuo, magister d'eschole, qu'on disoit estre l'vn des meilleurs luitteurs de toute la Bretagne : il entre en lice, ayant osté sa longue iaquette, en chausse et en pourpoint, et estant prés le petit homme, il sembloit que s'il eust esté attaché à sa ceinture il n'eust pas laissé de courir. Toutesfois quand ils se prindrent collet à collet, ils furent long temps sans rien faire, et pensoit-on qu'ils demeureroient esgaux en force et astuce : mais le petit fessu se ietta en sursaut et d'amblée sous ce grand Datiuo, et le chargea sur son espaule, et le ietta en terre sur les reins tout estendu comme vne grenoüille : et alors tout le monde commença à bien rire de la force et astuce du petit fessu. Ce grand Datiuo eut grand despit d'auoir esté ainsi ietté par terre par vn si petit hommet : il se releua tout en cholere, et voulut auoir sa reuanche. Ils se prindrent de rechef collet à collet, et furent encore vn bien long temps à leurs prises, ne se pouuans mettre par terre : en fin ce grand homme se laissa tomber sur le petit, et en tombant mit son coude au creux de l'estomach, et luy creua

le cœur, et le tua tout mort. Et sçachant luy auoir donné le coup de la mort reprint sa longue iaquette, et s'en alla la queuë entre les iambes, et s'eclipsa. Voyant que le cœur ne reuenoit point au petit homme, pour vin et vinaigre ny autre chose qu'on luy presentast, ie m'approchay de luy, tastay le poux qui ne battoit nullement, alors dis qu'il estoit mort. A donc les Bretons qui assistoient à la luitte, dirent tout haut en leur baragouyn, *Andraze meuraquet enes rac vn bloa so abeudeux henclep e barz an gouremon enel ma hoa engoustun:* c'est à dire, cela n'est pas du ieu. Et quelqu'vn dit que ce grand Dauio estoit coustumier de ce faire, et qu'il n'y auoit qu'vn an qu'il auoit fait le semblable à vne luitte. Ie voulus faire ouuerture du corps mort, pour sçauoir qui auoit esté cause de ceste mort si subite : ie trouuay beaucoup de sang espandu au thorax et au ventre inferieur, et m'efforçay de connoistre quelque ouuerture du lieu d'où pouuoit estre sorti telle quantité de sang, ce que ie ne sceu, pour quelque diligence que i'eusse sceu faire [1]. Or ie crois que c'estoit *per Diapedesin* ou *Anastomosin*, c'est à dire par l'ouuerture des bouches des vaisseaux, ou par leurs porosités. Le pauure petit luitteur fut enterré.

Ie pris congé de messieurs de Rohan, de Laual, et d'Estampes. Monsieur de Rohan me fit present de cinquante doubles ducats et d'vne hacquenée, et monsieur de Laual d'vn courtaut pour mon homme, et monsieur d'Estampes d'vn diamant de valleur de trente escus : et ie m'en reuins en ma maison à Paris.

[1] *I'eusse bien voulu, mon petit maistre, vous voir pour sçauoir trouuer l'ouuerture.* — A. P.

VOYAGE DE PARPIGNAN. — 1545.

Quelque temps aprés monsieur de Rohan me mena en poste auec luy au camp de Parpignan. Estant là, les ennemis firent vne sortie, et vindrent encloüer trois pieces de nostre artillerie, là où ils furent repoussés iusques prés la porte de la ville : ce qui ne fut sans qu'il y eust beaucoup de tués et de blessés, entre les autres monsieur de Brissac (qui lors estoit grand maistre de l'artillerie) d'vn coup d'harquebuse à l'espaule. S'en retournant à sa tente, tous les blessés le suiuirent, esperans estre pensés des Chirurgiens qui le deuoient penser. Estant arriué à sa tente et posé sur son lit, la balle fut cherchée par trois ou quatre Chirurgiens les plus experts de l'armée, lesquels ne la peurent trouuer, et disoient estre entrée dedans le corps. En fin il m'appella pour sçauoir si ie pourrois estre plus habile qu'eux, pource qu'il m'auoit conneu en Piémont. Incontinent ie le fis leuer de dessus son lit, et luy dis qu'il se meist en mesme situation qu'il estoit lors qu'il fut blessé [1] : ce qu'il fit, et print vn iauelot entre ses mains, tout ainsi qu'alors il auoit vne pique pour combattre. Ie posay la main autour de sa playe, et trouuay la balle en la chair, faisant vne petite tumeur sous l'omoplate : l'ayant trouuée, ie leur monstray l'endroit où elle estoit, et fut tirée par M. Nicole Lauernault, Chirurgien de monsieur le Dauphin, qui estoit Lieutenant du Roy en ceste armée : toutesfois l'honneur m'en demeura de l'auoir trouuée.

[1] *Addresse de l'Autheur.* — A. P.

Ie vis vne chose de grande remarque : c'est qu'vn soldat donna en ma presence vn coup de halebarde sur la teste d'vn de ses compagnons, penetrant iusques à la cauité du ventricule senestre du cerueau, sans qu'il tombast en terre. Cestuy qu'il frappa disoit qu'il auoit entendu l'auoir pippé aux dez, et auoit tiré de luy vne grande somme d'argent, et estoit coustumier de pipper. On m'appella pour le penser : ce que ie fis, comme par acquit, sçachant que bien tost il deuoit mourir. L'ayant pensé, il s'en retourna tout seul en sa loge, où il y auoit pour le moins deux cens pas de distance : ie dis à vn de ses compagnons qu'il enuoyast querir vn prestre, pour disposer des affaires de son ame : il luy en bailla vn qui l'accompagna iusques au dernier souspir. Le lendemain le malade m'enuoya querir par sa gouge habillée en garçon, pour le penser : ce que ie ne voulu, craignant qu'il ne mourust entre mes mains. Et pour m'en desfaire, ie luy dis qu'il ne falloit leuer son appareil que le troisiéme iour, d'autant qu'il mourroit, sans plus y toucher. Le troisiéme iour, il me vint trouuer tout chancelant, en ma tente, accompagné de sa garse, et me pria affectueusement de le penser : et me monstra vne bourse où il y pouuoit auoir cent ou six vingts pieces d'or, et qu'il me contenteroit à ma volonté. Non encore pour tout cela ie differois à leuer son appareil, craignant qu'il ne mourust sur l'heure. Certains gentilshommes me prierent de l'aller penser, ce que ie fis à leur requeste : mais en le pensant mourut entre mes mains en conuulsion. Or ce prestre l'accompagna iusques à la mort, qui se saisit de la bourse, de peur qu'vn autre ne la print, disant qu'il en diroit des messes pour sa pauure ame. D'auantage il s'empara de ses hardes et de tout le reste.

I'ay recité ceste histoire comme chose monstrueuse, que le soldat, ayant receu ce grand coup, ne tomba en terre, et ratiocina iusques à la mort.

Tost aprés le camp fut rompu pour plusieurs causes : l'vne que nous fusmes aduertis qu'il estoit entré quatre compagnies d'Espagnols dans Parpignan : l'autre, que la peste commençoit fort à nostre camp : et nous fut dit par gens du pays qu'en bref il se feroit vn grand desbordement de la mer, qui nous pourroit tous noyer : et le presage qu'ils en auoient estoit vn bien grand vent marin qui s'esleua, de sorte qu'il ne demeura vne seule tente qu'elle ne fust rompue et renuersée par terre, quelque diligence et force qu'on y peust mettre : et les cuisines estans toutes descouuertes, le vent esleuoit les poussieres et sables qui saloient et saupoudroient nos viandes, de façon qu'on n'en pouuoit manger, et nous les falloit faire cuire en pots et autres vaisseaux couuerts. Or nous ne decampasmes point de si bonne heure, qu'il n'y eust beaucoup de charrettes et chartiers, mulets et muletiers, submergés en la mer, auec grande perte de bagage.

Le camp rompu, ie m'en reuins à Paris.

VOYAGE DE LANDRESY. — 1544.

Le Roy François leua vne grande armée pour enuictuailler Landresy.

De l'autre costé, l'Empereur n'auoit pas moins de gens, voire beaucoup plus : à sçauoir, dix huit mille Allemans, dix mille Espagnols, six mille Walons, dix mille Anglois, et de treize à quatorze mille cheuaux. Ie vis les deux armées proches les vnes des autres, à la portée du canon, et pensoit on qu'ils ne se partiroient iamais sans donner bataille. Il y eut quelques fols gentils-hommes qui se voulurent approcher au camp de l'ennemy : il leur fut tiré des coups de passe-volans, aucuns demeurerent sur la place, autres eurent les bras et iambes emportés. Le Roy ayant fait ce qu'il desiroit, qui estoit auoir renuictuaillé Landresy, se retira auec son armée à Guise, qui fut le lendemain de la Toussaints, mil cinq cens quarante quatre : et de là ie m'en reuins à Paris[1].

VOYAGE DE BOVLOGNE. — 1545.

Peu de temps aprés nous allasmes à Boulogne, où les Anglois, voyans nostre armée, quitterent les forts qu'ils auoient, à sçauoir : Moulambert, le petit Paradis, Monplaisir, le fort de Chastillon, le Portet, le fort Dardelot. Vn iour, allant par le camp pour penser mes blessés, les ennemis qui estoient en la Tour d'ordre tirerent vne piece d'artillerie, pensans tuer deux hommes d'armes qui estoient arrestés pour deuiser ensemble. Aduint que la balle passa fort prés de l'vn d'iceux, qui le renuersa par terre, et pensoit-on que ladite balle luy eust touché : ce qu'elle ne fit nullement, mais seulement le vent de ladite balle au milieu de sa tassette, qui fit telle force, que toute la partie exterieure de la cuisse deuint liuide et noire, et ne se pouuoit soustenir qu'à bien grand peine. Ie le pensay, et luy fis plusieurs scarifications pour euacuer le sang meurtri qu'auoit fait le vent de ladite balle : et des bonds qu'elle fit sur terre, tua quatre soldats demeurans tous morts en la place.

Ie n'estois pas loin de ce coup, de façon que i'en sentis aucunement l'air agité, sans me faire aucun mal que d'vne peur qui me fit baisser la teste assez bas, mais la balle estoit ja bien loin. Les soldats se moquerent de moy d'auoir peur d'vne balle qui estoit ja passée. Mon petit maistre, ie croy que si eussiez esté là, que ie n'eusse eu la peur tout seul, et qu'en eussiez eu vostre part.

Que diray plus? Monseigneur le Duc de Guise, François de Lorraine, fut blessé deuant Boulogne d'vn coup de lance qui au dessus de l'œil dextre, declinant vers le nez, entra et passa outre de l'autre part, entre la nuque et l'oreille, d'vne si grande violence que le fer de la lance, auec portion du bois, fut rompue et demeura dedans : en sorte qu'il ne peust estre tiré hors qu'à grand'force, mesme auec des tenailles de mareschal. Nonobstant toutesfois ceste grande violence, qui ne fut sans fracture d'os, nerfs, veines, et arteres, et autres parties rompues et brisées, mondit seigneur, par la grace de Dieu, fut guari. Ledit seigneur alloit tousiours guerroyer à face descouuerte : voila pourquoy la lance passa outre de l'autre part.

[1] Dans l'édition de 1585 ce *Voyage de Landresy* venait après le *Voyage de Boulogne;* mais sans le moindre changement dans la rédaction.

VOYAGE D'ALLEMAGNE. — 1552.

Ie m'en allay au voyage d'Allemagne, l'an 1552, auec monsieur de Rohan, Capitaine de cinquante hommes d'armes, où i'estois Chirurgien de sa compagnie, ce que i'ay dit cy dessus. En ce voyage monsieur le Connestable estoit General de l'armée : monsieur de Chastillon, depuis Admiral, estoit chef et Colonel de l'infanterie, ayant quatre regimens de Lansquenets sous la conduite des Capitaines de Recrod et Ringraue, ayans chacun deux regimens : chaque regiment estoit de dix enseignes, et chacune enseigne de cinq cens hommes. Et outre ceux cy estoit le Capitaine Chartel, lequel conduisoit les trouppes que les Princes Protestans auoient enuoyées au Roy. Ceste infanterie estoit fort belle, accompagnée de quinze cens hommes d'armes, auec la suitte chacun de deux Archers, qui pouuoient faire quatre mil cinq cens cheuaux : et outre deux mille cheuaux legers, et autant de harquebusiers à cheual, desquels estoit General monsieur d'Aumalle, sans le grand nombre de noblesse qui y estoit venue pour son plaisir. D'abondant le Roy estoit accompagné de deux cens gentils-hommes de sa maison, ausquels commandoit le sieur de Boisy, et l'autre le sieur de Canappe, et pareillement de plusieurs Princes. A sa suite y auoit encore pour luy seruir d'escorte les gardes Françoises, et Escossoises, et Suisses, montans à six cens hommes de pied : et les compagnies de monsieur le Dauphin, messieurs de Guise, d'Aumalle et du Mareschal S. André, qui montoient à quatre cens lances, qui estoit vne chose merueilleuse de voir vne si belle compagnie : et en cest equipage le Roy entra dans Thoul et Mets.

Ie ne veux laisser à dire qu'il fut ordonné que les compagnies de messieurs de Rohan, du Comte de Sancerre, de Iarnac (qui estoient chacune de cinquante hommes d'armes) chemineroient sur les ailes du camp : et Dieu sçait comme nous auions disette de viures, et proteste à Dieu que par trois diuerses fois ie cuiday mourir de faim : et n'estoit faute d'argent, car i'en auois assez, et ne pouuions auoir viures que par force, à raison que les paysans les retiroient dedans les villes et chasteaux. Vn des seruiteurs du Capitaine enseigne de la compagnie de monsieur de Rohan, alla auec d'autres pour cuider entrer en vne Eglise où les paysans s'estoient retirés, pensant trouuer des viures par amour ou par force : mais entre les autres cestuy là fut bien battu, et s'en reuint auec sept coups d'espée à la teste : le moindre penetroit la seconde table du crane : et en auoit quatre autres sur les bras, et vn sur l'espaule droite, qui coupoit plus de la moitié de l'omoplate ou paleron. Il fut rapporté au logis de son maistre, lequel le voyant ainsi nauré, et qu'aussi deuoit-on partir le lendemain dés la pointe du iour, et n'estimant pas qu'il deust iamais guarir, fit cauer vne fosse, et le vouloit faire ietter dedans, disant qu'aussi bien les paysans le massacreroient et tueroient. Meu de pitié [1], ie luy dis qu'il pourroit encore guarir s'il estoit bien pensé : plusieurs gentils-hommes de la compagnie le prierent de le faire mener auec le bagage, puis

[1] *Charité de l'Autheur.* — A. P.

que i'auois ceste volonté de le penser : ce qu'il accorda, et aprés que ie l'eus habillé, fut mis en vne charrette, sur vn lict bien couuert et bien accommodé, qu'vn cheual trainoit. Ie luy fis office de Medecin, d'Apoticaire, de Chirurgien, et de cuisinier : ie le pensay iusques à la fin de la cure, et Dieu le guarist : dont tous ceux de ces trois compagnies admiroient ceste cure. Les hommes d'armes de la compagnie de monsieur de Rohan, la premiere monstre qui se fit, me donnerent chacun vn escu, et les archers demy escu.

VOYAGE DE DANVILLIERS — 1552.

Au retour du camp d'Allemagne, le Roy Henry assiegea Danuilliers, et ceux du dedans ne se vouloient rendre. Ils furent bien battus : la poudre nous manqua, ce pendant tiroient tousiours sur nos gens. Il y eut vn coup de couleurine qui passa au trauers de la tente de monsieur de Rohan, qui donna contre la iambe d'vn gentilhomme qui estoit à sa suitte, qu'il me fallut paracheuer de couper, qui fut sans appliquer les fers ardens.

Le Roy manda querir de la poudre à Sedan : estant arriuée, on commença la batterie plus grande qu'auparauant, de façon qu'on fit breche. Messieurs de Guise et le Connestable estans à la chambre du Roy, luy dirent et conclurent que le lendemain il falloit donner l'assaut, et estoient asseurés qu'on entreroit dedans : et falloit tenir cela secret, de peur que l'ennemy n'en fust aduerti : et promirent chacun de n'en parler à personne. Or il y auoit vn valet de chambre du Roy, qui s'estant couché sous son lict de camp pour dormir, entendit qu'on auoit resolu donner le lendemain l'assaut. Subit le reuela à vn certain Capitaine, et luy dist que pour certain le lendemain on donnerait l'assaut, et l'auoit entendu du Roy, et pria ledit Capitaine de n'en parler à personne : ce qu'il promit, mais sa promesse ne tint pas, et de ce pas s'en alla le declarer à vn Capitaine, et du Capitaine à vn Capitaine, et des Capitaines à quelques-vns de leurs soldats, disans tousiours : n'en dites mot. Cela fut si bien celé, que le lendemain du grand matin, on voyoit la plus grand'part des soldats auec leurs rondaches et leurs chausses coupées au genoüil, pour mieux monter à la breche. Le Roy fut aduerti de ce bruit qui couroit parmy ce camp qu'on deuoit donner l'assaut : dont il fut fort esmerueillé, attendu qu'ils n'estoient que trois en cest aduis, qui auoient promis l'vn à l'autre n'en parler à personne. Le Roy enuoya querir monsieur de Guise, pour sçauoir s'il n'auoit point parlé de cest assaut : il luy iura et affirma qu'il ne l'auoit declaré à personne. Autant en dist monsieur le Connestable, lequel dist au Roy qu'il falloit expressément sçauoir qui auoit declaré ce conseil secret, attendu qu'ils n'estoient que trois. Inquisition fut faite de Capitaine en Capitaine, enfin on trouua la verité : car l'vn disoit, ç'a esté vn tel qui me l'a dit : vn autre autant, tant que l'on vint au premier qui declara l'auoir appris du valet de chambre du Roy, nommé Guyard, natif de Blois, fils d'vn Barbier du defunct Roy François. Le Roy l'enuoya querir en sa tente, en la presence de monsieur de Guise et de monsieur le Connestable, pour entendre de luy

d'où il tenoit et qui luy auoit dit qu'on deuoit donner cest assaut. Le Roy luy dist que s'il ne disoit la verité, qu'il le feroit pendre. Alors il declara qu'il s'estoit mis sous son lict pensant dormir : l'ayant entendu , l'auoit dit à vn Capitaine qui estoit de ses amis, à fin qu'il se preparast auec ses soldats d'aller des premiers à l'assaut. Alors le Roy conneut la verité, et luy dist que iamais ne s'en seruiroit, et qu'il auoit merité le pendre, et que iamais plus il ne se trouuast à la cour.

Mon valet de chambre s'en alla auec ce bonnet de nuict, et couchoit auec vn chirurgien ordinaire du Roy, nommé maistre Louys de la coste sainct André : la nuict se donna six coups de cousteau, et se coupa la gorge, sans que ledit Chirurgien s'en apperceust iusques au matin, qu'il trouua son lict tout ensanglanté, et le corps mort auprés de luy. Dont il fut fort esmerueillé de voir ce spectacle à son resueil, et eut peur qu'on eust dit qu'il fust cause de ce meurtre. Mais subit fut deschargé, connoissant la cause, qui fut par vn desespoir d'auoir perdu la bonne amitié que luy portoit le Roy. Ledit Guyard fut enterré.

Et ceux de Danuilliers, lorsqu'ils virent la breche raisonnable pour entrer dedans, et les soldats preparés à l'assaut, se rendirent à la discretion du Roy. Les chefs furent prisonniers, et les soldats renuoyés sans armes.

Le camp rompu, ie m'en retournay à Paris, auec mon gentilhomme auquel auois coupé la iambe : ie le pensay, et Dieu le guarist. Ie le renuoyay en sa maison, gaillard, auec vne iambe de bois : et se contentoit, disant qu'il en estoit quitte à bon marché, de n'auoir esté miserablement bruslé pour luy estancher le sang, comme escriuez en vostre liure, mon petit maistre.

[1] *Que c'est de reueler les secrets des Princes.* — A. P.

VOYAGE DE CHASTEAV LE COMTE. — 1552.

Quelque temps aprés, le Roy Henry fit leuer vne armée de trente mille hommes, pour aller faire degast à l'entour de Hedin. Le Roy de Nauarre, qu'on appelloit pour lors monsieur de Vendosme, estoit chef de l'armée, et Lieutenant du Roy. Estant à S. Denys en France, attendant que les compagnies passoient, m'enuoya querir à Paris pour aller parler à luy. Estant là, me pria (sa priere m'estoit commandement) de le vouloir suiure à ce voyage : et voulant faire mes excuses, disant que ma femme estoit au lit malade, me fit response qu'il y auoit des Medecins à Paris pour la traiter, et qu'il laissoit bien la sienne, qui estoit d'aussi bonne maison que la mienne, me promettant qu'il me traiteroit bien : et des lors fit commandement que fusse couché en son estat. Voyant ceste grande affection qu'il auoit de me mener auec luy, ie ne l'osay refuser.

Ie l'allay trouuer au Chasteau le Comte, trois ou quatre lieuës prés de Hedin, là où il y auoit des Imperiaux soldats en garnison auec nombre de paysans d'alentour. Il les fit sommer de leur rendre : ils firent response qu'il ne les auroit iamais que par pieces, et qu'ils fissent du pis qu'ils pourroient, et eux feroient du mieux à se defendre. Ils se fioient en leurs

fossés qui estoient pleins d'eau : et en deux heures, auec grand nombre de fascines et certains tonneaux, on fit chemin pour passer les gens de pied, quand il faudroit aller à l'assaut : et furent battus de cinq canons, et fit on breche aucunement suffisante pour y entrer : où ceux de dedans receurent l'assaut bien viuement, et ne fut sans tuer et blesser grand nombre de nos gens de coups d'harquebuses, de piques, et de pierres. En fin quand ils se virent forcés, ils mirent le feu en leurs poudres et munitions, qui fut cause de brusler beaucoup de nos gens, et d'entr'eux semblablement, et furent presque tous mis au fil de l'espée. Toutesfois quelques-vns de nos soldats en auoient pris vingt ou trente, esperans en auoir rançon. Cela fut sceu, et arresté par le conseil qu'il seroit crié à son de trompe parmy le camp, que tous soldats qui auoient des Espagnols prisonniers eussent à les tuer, sur peine d'estre pendus et estranglés. Ce qui fut fait de sang-froid.

De là nous nous en allasmes brusler plusieurs villages, dont les granges estoient toutes pleines de grain, à mon tres-grand regret. Nous nous en allasmes iusques à Tournahan, où il y auoit vne bien grosse tour, où les ennemis se retiroient, mais il n'y fut trouué personne : tout fut pillé, et fit-on sauter la tour par vne mine, auec la poudre à canon, qui la renuersa s'en-dessus-dessous. Aprés cela, le camp se rompit, et m'en retournay à Paris.

Ie ne veux encore oublier à escrire, que le lendemain que Chasteau le Comte fut pris, monsieur de Vendosme enuoya vn gentil-homme signalé devers le Roy, pour luy faire rapport de tout ce qui estoit passé : et entre autres propos dist au Roy, que i'auois grandement fait mon deuoir à penser les blessés, et que ie luy auois monstré dixhuit balles que i'auois tirées des corps des blessés : et qu'il y en auoit encore bien d'auantage que ie n'auois pas pu trouuer ni tirer, et luy dist plus de bien de moy, qu'il n'y en auoit la moitié. Alors le Roy dist qu'il vouloit que ie fusse à son seruice, et commanda à monsieur du Goguier, son premier Medecin, qu'il eust à m'escrire qu'il me retenoit à son seruice pour l'vn de ses Chirurgiens ordinaires, et que ie l'allasse trouuer à Reims dedans dix ou douze iours. Ce que ie fis : là où il me fit cest honneur de me commander que i'eusse à demeurer auprés de luy, et qu'il me feroit du bien. Alors ie le remerciay bien humblement de l'honneur qu'il luy plaisoit me faire de m'appeler à son seruice.

VOYAGE DE METS. — 1552.

L'Empereur ayant assiegé Mets auec plus de six vingts mille hommes, et au plus fort de l'hyuer, comme chacun sçait de recente memoire : et y auoit en la ville de cinq à six mille hommes, et entre autres sept Princes, à sçauoir monsieur le duc de Guise, Lieutenant du Roy, messieurs d'Anguien, de Condé, de Montpensier, de la Roche-sur-Yon, monsieur de Nemours, et plusieurs autres gentils-hommes, auec vn nombre de vieux Capitaines et gens de guerre : lesquels faisoient souuent des saillies sur les ennemis (comme nous dirons cy aprés) où n'estoit sans qu'il en de-

meurast beaucoup tant d'vne part que d'autre. Nos gens blessés mouroient quasi tous, et pensoit-on que les drogues dont ils estoient pensés fussent empoisonnées. Qui fut cause que monsieur de Guise, et messieurs les Princes, firent tant qu'ils demanderent au Roy que s'il estoit possible, on m'enuoyast vers eux auec des drogues, et qu'ils croyoient que les leurs fussent empoisonnées, veu que de leurs blessés peu reschappoient. Ie croy qu'il n'y auoit aucune poison: mais les grands coups de coutelas, et d'harquebuses, et l'extreme froid, en estoient cause. Le Roy fit escrire à monsieur le Mareschal de sainct André, qui estoit son Lieutenant à Verdun, qu'il trouuast moyen de me faire entrer à Mets, par quelque façon que ce fust. Le seigneur Mareschal de sainct André, et monsieur le Mareschal de Vieille-Ville, gaignerent vn Capitaine Italien, lequel leur promit m'y faire entrer, ce qu'il fit: et pour ce, eut quinze cens escus. Le Roy ayant entendu la promesse qu'auoit fait le Capitaine Italien, m'enuoya querir, et me commanda de prendre de son Apothicaire nommé Daigne, tant et telles drogues que ie verrois estre necessaires pour les blessés assiegés: ce que ie fis, tant qu'vn cheual de poste en pouuoit porter. Le Roy me donna charge de parler à monsieur de Guise, et aux Princes et Capitaines qui estoient à Mets.

Estant arriué à Verdun, quelques iours aprés monsieur le Mareschal de sainct André me fit bailler des cheuaux pour moy et pour mon homme, et pour le Capitaine Italien, lequel parlait fort bon Alleman, Espagnol, et Walon, auec sa langue maternelle. Lors qu'estions à huit ou dix lieuës prés de Mets, n'allions que de nuit: où estant prés du camp ie vis à plus d'vne lieuë et demie des feux allumés autour de la ville, ressemblant quasi que toute la terre ardoit, et m'estoit aduis que nous ne pourrions iamais passer au trauers de ces feux sans estre descouuerts, et par consequent estre pendus et estranglés, ou mis en pieces, ou payer grosse rançon. Pour vray dire, i'eusse bien et volontiers voulu estre encore à Paris, pour le danger eminent que ie preuoyois. Dieu conduit si bien nostre affaire, que nous entrasmes en la ville à minuit, auec vn certain signal que le Capitaine auoit auec vn autre Capitaine de la compagnie de monsieur de Guise: lequel seigneur i'allay trouuer en son lict, qui me receut de bonne grace, estant bien ioyeux de ma venue. Ie luy fis ma legation de tout ce que le Roy m'auoit commandé luy dire. Ie luy dis que i'auois vne petite lettre à luy bailler, et que le lendemain ie ne ferois faute la luy donner. Cela fait, commanda qu'on me donnast logis, et que ie fusse bien traité, et me dist que ie ne faillisse le lendemain me trouuer sur la breche, où ie trouuerois tous les Princes et Seigneurs et plusieurs Capitaines: ce que ie fis: et me receurent auec vne grande ioye, me faisans cest honneur de m'embrasser, et me dire que i'estois le bien venu: adioustans qu'ils n'auoient plus de peur de mourir s'il aduenoit qu'ils fussent blessés.

Monsieur le prince de la Roche-sur-Yon fut le premier qui me festoya, et s'enquist de moy ce qu'on disoit à la Cour de la ville de Mets. Ie luy dis tout ce que ie voulus. Puis subit me pria d'aller voir l'vn de ses gentils-hommes, nommé monsieur de Magnane, à present Cheualier de l'ordre du Roy et Lieutenant des gardes

de sa Majesté, lequel eut la iambe rompue d'vn esclat de canon. Ie le trouuay au lit, sa iambe ployée et courbée, sans aucun appareil dessus : parce qu'vn gentil-homme luy promettoit guarison, en ayant son nom et sa ceinture, auec certaines paroles : et le pauure gentil-homme pleuroit et crioit de douleur qu'il sentoit, ne dormant ne iour ne nuit, il y auoit quatre iours. Alors ie me mocquay fort de ceste imposture et faulse promesse : promptement ie racoustray et habillay si dextrement sa iambe, qu'il fut sans douleur et dormit toute la nuit : et depuis fut, graces à Dieu, guari, et est encore à present viuant, faisant seruice au Roy. Ledit seigneur de la Roche-sur-Yon m'enuoya vn tonneau de vin, plus gros qu'vne pipe d'Anjou, en mon logis, et me fit dire que lors qu'il seroit beu, il en enuoyeroit d'autre. C'estoit à qui me traiteroit, me faisans tous bonne chere.

Cela fait, monsieur de Guise me bailla vne liste de certains Capitaines et Seigneurs, et me commanda de leur dire ce que le Roy m'auoit donné en charge : ce que ie fis : qui estoit faire ses recommandations, et vn remerciement du deuoir qu'ils auoient fait, et faisoient à la garde de sa ville de Mets, et qu'il le reconnoistroit. Ie fus plus de huit iours pour acquitter ma charge, parce qu'ils estoient plusieurs. Premierement à tous les Princes et autres, comme le Duc Horace, le Comte de Martigues, et son frere monsieur de Baugé, les seigneurs de Montmorency, et d'Anuille, à present Mareschal de France, monsieur de la Chapelle aux Vrsins, Bonniuet, Carouge auiourd'huy gouuerneur de Rouen, le vidasme de Chartres, le comte de Lude, monsieur de Biron, à present mareschal de France, monsieur de Randan, la Roche-foucaut, Bordaille, d'Estrés le ieune, monsieur de sainct Iehan en Dauphiné, et plusieurs autres qui seroient trop longs à reciter : et mesmes à plusieurs Capitaines qui auoient tous bien fait leur deuoir, à la defense de leurs vies et de la ville. Ie demanday puis aprés à monsieur de Guise, qu'il luy plaisoit que ie feisse des drogues que i'auois apportées : il me dist que ie les departisse aux Chirurgiens et Apoticaires, et principalement aux pauures soldats blessés, qui estoient en grand nombre à l'hostel Dieu : ce que ie fis : et puis asseurer que ne pouuois assez tant faire que d'aller voir les blessés, qui m'enuoyoient querir pour les visiter et penser.

Tous les seigneurs assiegés me prierent de solliciter bien soigneusement sur tous les autres, monsieur de Pienne, qui auoit esté blessé sur la breche, d'vn esclat de pierre d'vn coup de canon, à la temple, auec fracture et enfonceure de l'os. On me dist que subit auoir receu le coup, tomba en terre comme mort, et ietta le sang par la bouche, par le nez et par les oreilles, auec grands vomissemens, et fut quatorze iours sans pouuoir parler, ny ratiociner : aussi luy suruindrent des tressaillemens approchans de spasme, et eut tout le visage enflé et fort liuide. Il fut trepané à costé du muscle temporal, sur l'os coronal. Ie le pensay auec autres Chirurgiens, et Dieu le guarist : et auiourd'huy est encore viuant, Dieu merci.

L'Empereur faisoit faire la batterie de quarante doubles canons, où la poudre n'estoit espargnée iour ny nuit. Subit que monsieur de Guise vit l'artillerie assise et braquée pour faire

breche, fit abbattre les maisons les plus proches pour remparer, et les poultres et soliues estoient arrengées bout à bout, et entre deux des fascines, de la terre, des licts et balles de laine: puis on remettoit encore par dessus autres poultres et soliues, comme dessus. Or beaucoup de bois des maisons des faux-bourgs qui auoient esté mises par terre (de peur que l'ennemy ne s'y logeast au couuert, et qu'ils ne s'aidassent du bois), seruit bien à remparer la breche. Tout le monde estoit empesché à porter la terre pour la remparer iour et nuict. Messieurs les Princes, Seigneurs, et Capitaines, Lieutenans, Enseignes, portoient tous la hotte, pour donner exemple aux soldats et citoyens à faire le semblable: ce qu'ils faisoient, voire iusques aux dames et damoiselles, et ceux qui n'auoient des hottes s'aidoient de chauderons, panniers, sacs, linceuls, et tout ce qu'ils pouuoient pour porter la terre: en sorte que l'ennemy n'auoit point si tost abbatu la muraille, qu'il ne trouuast derriere vn rempart plus fort. La muraille estant tombée, nos soldats crioient à ceux de dehors, *Au regnard, au regnard, au regnard:* et se disoient mille iniures les vns aux autres. Monsieur de Guise fit defense sous peine de la vie, que nul n'eust à parler à ceux de dehors, de peur qu'il n'y eust quelque traistre qui leur donnast aduertissement de ce qu'on faisoit dedans la ville. La defense faite, attacherent des chats viuans au bout de leurs piques, et les mettoient sur la muraille, et crioient auec les chats, *Miaut, miaut, miaut.* Veritablement les Imperiaux auoient grand despit d'auoir esté si long temps à faire breche auec grande despense, qui estoit large de quatre vingts pas, pour entrer cinquante hommes de front, où trouuerent vn rempart plus fort que la muraille. Ils se iettoient sur les pauures chats, et les tiroient à coups de harquebuses comme l'on fait au papegault.

Nos gens faisoient souuent des sorties, par le commandement de monsieur de Guise. Vn iour deuant il y auoit presse à se faire enroller de ceux qui deuoient sortir, et principalement la ieune noblesse, menés par Capitaines experimentés, de maniere que c'estoit leur faire vne grande faueur de permettre de sortir et courir sus l'ennemy: et sortoient tousiours en nombre de cent ou de six vingts bien armés, auec rondaches, coutelas, harquebuses et pistoles, piques, pertuisanes, et halebardes: lesquels alloient iusques aux tranchées les resueiller en sursaut. Là où l'alarme se donnoit en tout leur camp, et leurs tabourins sonnoient *plan, plan, ta, ti ta, ta, ta, ti, ta, tou, touf, touf.* Pareillement leurs trompettes et clairons ronfloient et sonnoient *boutte selle, boutte selle, boutte selle, monte à cheual, monte à cheual, monte à cheual, boutte selle, monte à caual, à caual.* Et tous leurs soldats crioient *à l'arme, à l'arme, à l'arme, aux armes, aux armes, aux armes, à l'arme, aux armes, à l'arme, aux armes, à l'arme.* comme l'on fait la huée aprés les loups, et tous diuers langages, selon les nations: et les voyoit-on sortir de leurs tentes et petites loges, drus comme fourmilions lors qu'on descouure leurs fourmillieres, pour secourir leurs compagnons qu'on degosilloit comme moutons. La caualerie pareillement venoit de toutes parts au grand gallop, *patati, patata, patati, patata, pa, ta, ta, patata, pata, ta,* et leur tardoit bien qu'ils ne fussent

à la meslée où les coups se departoient, pour en donner et en receuoir. Et quand les nostres se voyoient forcés, reuenoient en la ville tousiours en combattant, et ceux qui couroient aprés estoient repoussés à coups d'artillerie, qu'on auoit chargée de cailloux et gros carreaux de fer de figure quarrée et triangle. Et nos soldats qui estoient sur ladite muraille, faisoient vne escopeterie et pleuuoir leurs balles sur eux dru comme gresle, pour les renuoyer coucher, où plusieurs demeuroient en la place du combat : et nos gens aussi ne s'en reuenoient tous leur peau entiere, et en demeuroient tousiours quelques-vns pour la disme, lesquels estoient ioyeux de mourir au lict d'honneur. Et là où il y auoit vn cheual blessé, il estoit escorché et mangé par les soldats : c'estoit en lieu de bœuf et de lard. Et pour penser nos blessés, c'estoit à moy à courir. Quelques iours aprés on faisoit autres sorties, qui faschoient fort les ennemis, pource qu'on les laissoit peu dormir à seureté.

Monsieur de Guise fit vn stratageme ou ruse de guerre : c'est qu'il enuoya vn paysan, qui n'estoit pas trop habile homme, auec deux paires de lettres vers le Roy, auquel il donna dix escus, et promesse que le Roy luy en donneroit cent, pourueu qu'il luy baillast ses lettres En l'vne il luy mandoit que l'ennemy ne faisoit nul semblant de se retirer, et à toutes forces faisoit vne grande breche : qu'il esperoit la bien garder, iusques à y employer sa vie et celle de tous ceux qui estoient dedans : et que si l'ennemy eust aussi bien assise son artillerie en vn certain lieu qu'il nommoit, à grande difficulté l'eust on peu garder qu'il n'eust entré dedans, attendu que c'estoit le lieu le plus foible de toute la ville : mais bien tost il esperoit de le bien remparer, en sorte qu'on n'y pourroit entrer. L'vne de ces lettres luy fut cousue en la doublure de son pourpoint, et luy fut dit qu'il se donnast bien garde de le dire à personne : et luy en fut donné vne autre, là où mondit seigneur de Guise mandoit au Roy, que luy et tous ses assiegés esperoient de bien garder la ville, et autre chose que ie laisse icy à dire. Il fit sortir ce paysan la nuit, où il fut pris par vn corps de garde, et mené au duc d'Albe, pour prendre langue de ce qu'on faisoit en la ville : et luy fut demandé s'il auoit des lettres : dist que ouy, et leur en bailla vne : et l'ayant veuë, luy fut demandé par serment s'il n'en auoit point d'autre, dist que non : lors fut foüillé, et luy fut trouuée celle qu'il auoit cousue à son pourpoint, et le pauure messager fut pendu et estranglé.

Lesdites lettres furent communiquées à l'empereur, lequel fit appeller son conseil, là où il fut resolu, puisque on n'auoit peu rien faire à la premiere breche, que promptement l'artillerie seroit menée à l'endroit qu'on estimoit le plus foible : là où ils firent grands efforts à refaire vne autre breche, et sapperent et minerent la muraille, et taschoient à surprendre la tour d'Enfer, neantmoins n'oserent venir à l'assaut. Le duc d'Albe remonstra à l'Empereur, que tous les iours les soldats mouroient, voire au nombre de plus de deux cens, et qu'il y auoit aussi peu d'esperance d'entrer en la ville, veu le temps, et le grand nombre de gens de guerre qui y estoient L'Empereur demanda quelles gens c'estoient qui se mouroient, et si c'estoient gentils-

hommes et hommes de remarque : luy fut fait response que c'estoient tous pauures soldats. Alors dist qu'il n'y auoit point de danger qu'ils mourussent, les comparant aux chenilles, sauterelles et hannetons qui mangent les bourgeons et autres biens de la terre, et que s'ils estoient gens de bien, ils ne seroient en son camp pour six liures par mois, et partant qu'il n'y auoit nul danger qu'ils mourussent. D'auantage, disoit qu'il ne partiroit iamais de deuant la ville qu'il ne la prist, par force ou par famine, quand il deuroit perdre toute son armée : à cause du grand nombre de Princes qui y estoient enfermés, auec la plus grande part de la noblesse de France, desquels il esperoit qu'ils payeroient au quadruple sa despense, et iroit encore vne fois à Paris pour visiter les Parisiens, et se faire Roy de tout le royaume de France.

Monsieur de Guise auec les Princes, Capitaines et soldats, et generalement tous les citoyens de la ville, ayans entendu l'intention de l'Empereur qui estoit de nous tous exterminer : alors il ne fut permis aux soldats et citoyens, et mesme aux Princes et Seigneurs, de manger marée fraiche ny venaison : pareillement aucunes perdrix, becaces, alloüettes, francolins, pluuiers et autres gibiers, de peur qu'ils eussent acquis quelque air pestilent, qui nous eust peu donner vne contagion : mais auroient à se contenter de l'amonition, à sçauoir du biscuit, bœufs, vaches salées, lards, ceruelas, iambons de Maïence : semblablement poissons, comme molues, merlus, saulmons, alouses, tonnine, balaine, anchois, sardines, harencs : aussi poix, féues, ris, ails, oignons, pruneaux, fromages, beurre, huile et sel : poyure, gingembre, maniguet, et autres espiceries pour mettre en nos paticeries : principalement des cheuaux, qui sans cela auroient vn tres-mauuais goust. Plusieurs citoyens ayans des iardins en la ville, y auoient enterré grosses raues, nauets, carottes et porreaux, qu'ils gardoient bien et cherement, pour l'extreme necessité de la faim. Or toutes ces munitions estoient distribuées par poids, mesure et iustice, selon la qualité des personnes, parce que nous ne sçauions pas combien de temps le siege dureroit. Car ayant entendu de la bouche de l'Empereur qu'il ne partiroit iamais de deuant Mets qu'il ne l'eust prise par force ou par famine : alors les viures furent retranchés, en sorte que ce qu'on distribuoit à trois soldats estoit baillé pour quatre : et defense à eux de vendre le reste qui pouuoit demeurer de leur repas, mais permis le donner à leurs goujats. Et se leuoient tousiours de table auec appetit, de peur qu'ils fussent suiets à prendre medecine. Et auparauant nous rendre à la mercy des ennemis, auions deliberé de manger plustost les asnes, mulets et cheuaux, chiens, chats et rats, voire nos bottes et collets, et autres cuirs qu'on eust peu amollir et fricasser. Generalement tous les assiegés delibererent de valeureusement se defendre auec toutes machines de guerre : à sçauoir, de braquer et charger l'artillerie (à la pantiere de la breche) de boulets, cailloux, clous de charrette, carreaux, et chaisnes de fer : aussi toutes especes et differences d'artifices de feu, comme boëttes, bariquades, grenades, pots, lances, torches et fusées, cercles entourés de chaussestrappes, fagots bruslans : d'abondant eau boüillante et plomb fondu,

et poudre de chaux viue, pour leur creuer les yeux. Aussi eust-on percé les maisons de costé et d'autre pour y loger des harquebusiers, pour les battre en flanc et les haster d'aller, ou les faire du tout demeurer. Pareillement on eust donné commission aux femmes de depauer les rues, et leur ietter par les fenestres des miches de sainct Estienne, busches, tables, treteaux, bancs et escabelles, qui leur eussent effondré la ceruelle. D'auantage il y auoit vn peu plus auant vn gros corps de garde remparé de charrettes et palissades, tonnes et tonneaux, et bariquades remplis de terre pour seruir de gabions, entrelardés de fauconneaux et faucons, pieces de campagne, harquebuses à croq, et harquebuses et pistoles, et artifices de feu, qui leur eussent rompu iambes et cuisses, de façon qu'ils eussent esté battus en teste, en flanc et en queuë : et où ils eussent forcé ce corps de garde, il y en eust eu d'autres aux carrois des rues, de cent pas en cent pas, qui eussent esté autant mauuais garçons ou plus que les premiers : et n'eust esté sans faire beaucoup de femmes vefues et orfelins. Et si la fortune eust tant voulu contre nous, qu'ils eussent fendu et rompu nos corps de gardes, il y eust eu encore sept gros hocs et bastillons ordonnés en quarré et en triangle, pour combattre tous ensemble, accompagnés chacun d'vn Prince, pour leur donner hardiesse de mieux combattre et mourir tous ensemble, iusques au dernier souspir de leur ame. D'auantage, ils estoient tous resolus que chacun porteroit leurs thresors, bagues et ioyaux, et leurs meubles les meilleurs et plus riches et plus beaux, pour les brusler en la grande place et les mettre en cendres, de peur que les ennemis ne s'en preualussent et en fissent trophée. Pareillement il y auoit gens qui eussent eu charge de mettre le feu et brusler toutes les munitions, ensemble d'effondrer aux caues tous les vaisseaux à vin : autres de mettre le feu en chacune maison, pour brusler nos ennemis et nous ensemble. Les citoyens l'auoient ainsi tous accordé, plustost que de voir le cousteau sanglant sur leur gorge et leurs femmes et filles violées et prendre à force, par les Espagnols cruels et inhumains.

Or nous auions certains prisonniers que monsieur de Guise renuoya sur leur foy, ausquels taciturnement on auoit voulu qu'ils conceussent nostre derniere volonté et desespoir, lesquels estant arriués en leur camp, ne differerent de la publier : qui fut cause de refrener la grande impetuosité et volonté des soldats, de non plus vouloir entrer dans la ville pour nous couper la gorge, et s'enrichir de nostre pillage. L'Empereur ayant entendu ceste deliberation de ce grand guerrier monsieur de Guise, mit de l'eau en son vin, et refrena sa grande cholere, disant qu'il ne pourroit entrer en la ville sans faire vne bien grande boucherie et carnage, et espandre beaucoup de sang, tant des defendans que des assaillans, et fussent tous morts ensemble, et à la fin il n'eust sceu auoir autre chose que des cendres : et qu'aprés on eust peu dire que c'eust esté vne pareille destruction que celle de la ville de Ierusalem, faite jadis par Titus et Vespasian. L'Empereur donc ayant entendu nostre derniere resolution, et voyant le peu qu'il auoit auancé par sa batterie, sappes et mines, et la grand' peste qui estoit en tout son camp, et l'indisposition du temps, et la necessité de viures et

d'argent, et que ses soldats se desbandoient et par grandes troupes s'en alloient : conclud en fin se retirer, accompagné de la cauallerie de son auant-garde, auec la plus grande part de son artillerie et de la bataille. Le Marquis de Brandebourg fut le dernier qui deslogea, soustenu de quelques bandes d'Espagnols, de Boëmiens, et ses compagnies d'Allemans, et y demeura aprés vne iournée et demie, au grand regret de monsieur de Guise, lequel fit sortir de la ville quatre pieces d'artillerie qu'il fit tirer sur luy à tort et à trauers, pour le haster d'aller : ce qu'il fit bien tost, auec toutes ses troupes. Estant à vn quart de lieuë de Mets, fut espris d'vne frayeur, craignant que nostre cauallerie ne luy donnast sur la queuë : qui fut cause qu'il fit mettre le feu en ses poudres de munition, et laisser quelques pieces d'artillerie, et beaucoup de bagage qu'il ne sceut faire mener, pource que l'auant-garde et la bataille et les gros canons auoient rompu et effondré les chemins. Nostre gendarmerie vouloit à toutes forces sortir de la ville pour luy aller donner en queuë : mais monsieur de Guise ne le voulut iamais permettre, ains au contraire leur dist qu'on leur deuoit plustost applanir les chemins, et leur faire des ponts d'or et d'argent pour les laisser aller, ressemblant au bon pasteur et berger, qui ne veut perdre vne seule de ses oüailles.

Voila comme nos chers et bien aimés Imperiaux s'en allerent de deuant Mets, qui fut le lendemain de Noel, au grand contentement des assiegés, et loüange des Princes, Seigneurs, Capitaines, et soldats, qui auoient enduré les trauaux de ce siege l'espace de deux mois. Toutesfois ne s'en allerent pas tous, il s'en fallut plus de vingt mille, qui estoient morts tant par l'artillerie et coups de main, que de la peste, du froid, et de la faim (et de despit et grand rage qu'ils ne pouuoient entrer en la ville pour nous couper la gorge, et en auoir le pillage) et aussi moururent grand nombre de leurs cheuaux, desquels en auoient mangé la plus grand part, en lieu de bœuf et de lard. On alla où ils auoient campé, où l'on trouua plusieurs corps morts non encore enterrés, et la terre toute labourée, comme l'on voit le cimetiere sainct Innocent durant quelque grande mortalité. En leurs tentes, pauillons et loges, y auoient laissé pareillement plusieurs malades. Aussi boulets, armes, charrettes, chariots et autres bagages, auec vn grand nombre de pains de munition, gastés et pourris par les neiges et pluyes : encore les soldats n'en auoient pas que par mesure et compas. Et semblablement laisserent grande prouision de bois, du reste des maisons qu'ils auoient demolies et abbattues, des villages à deux et à trois lieuës d'alentour : pareillement plusieurs autres maisons de plaisance, appartenans aux citoyens, accompagnées de iardins et beaux vergers, remplis de diuers arbres fruitiers : aussi sans cela ils fussent tous transis et morts du froid, et eussent esté contraints de leuer plustost le siege. Mondit seigneur de Guise fit enterrer les morts, et traiter leurs malades. Pareillement les ennemis laisserent en l'Abbaye de S. Arnoul beaucoup de leurs soldats blessés, qu'ils n'eurent moyen de faire emmener. Mondit seigneur de Guise leur enuoya à tous viures à suffisance, et me commanda et aux autres Chirurgiens de les aller penser et medicamenter : ce que nous

faisions de bonne volonté : et croy qu'ils n'eussent fait le semblable enuers les nostres, parce que l'Espagnol est tres-cruel, perfide et inhumain, et partant ennemy de toutes nations : ce qui se preuue par Lopez Espagnol et Benzo Milanois, et autres qui ont escrit l'histoire de l'Amerique et Inde Occidentale, ont esté contraints confesser que la cruauté, auarice, blasphemes et meschanceté des Espagnols, ont du tout alienć les pauures Indiens de la religion que lesdits Espagnols disoient tenir : et tous escriuent qu'ils valent moins que les Indiens Idolatres, par le cruel traitement fait ausdits Indiens.

Et quelques iours aprés, enuoya vne trompette à Thionuille vers les ennemis, qu'ils eussent à renuoyer querir leurs blessés en bonne seureté : ce qu'ils firent auec charrettes et chariots, mais non à suffisance. Monsieur de Guise leur fit bailler charrettes et chartiers, pour les aider à conduire audit Thionuille. Nosdits chartiers estans de retour, nous rapporterent que les chemins estoient tous paués de corps morts, et n'en ramenerent iamais la moitié, car ils mouroient en leurs charrettes : et les Espagnols les voyans estre aux traits de la mort, auparauant qu'ils eussent ietté le dernier souspir, les iettoient hors leurs charrettes, et les enseuelissoient en la boüe et fange, disans qu'ils n'auoient nulle commission de remmener les morts. D'abondant nosdits chartiers disoient auoir troué par les chemins beaucoup de charrettes embourbées, chargées de bagages, qu'ils n'osoient renuoyer querir, craignans que ceux de Mets ne leur courussent sus.

Ie veux encore retourner à la cause de leur mortalité, qui estoit principalement de la faim, peste, et du froid : car la neige estoit sur la terre plus de hauteur de deux pieds, et estoient logés en des cauernes sous terre, couuertes d'vn peu de chaume seulement. Neantmoins que chacun soldat auoit son lit de camp et vne couuerture toute semée d'estoiles luisantes et brillantes, plus claires que fin or : et tous les iours auoient draps blancs, et logés à l'enseigne de la Lune, et faisoient bonne chere quand ils auoient dequoy : et payoient si bien leur hoste dés le soir, que le matin s'en alloient quittes, secoüant les oreilles. Et ne leur falloit nul peigne pour destacher le duuet et la plume de contre leurs barbes et cheueux : et trouuoient tousiours nappe blanche, perdans de bons repas par faute de viandes. Aussi la plus grande part n'auoit bottes, ny bottines, pantoufles, chausses, ny souliers : et plusieurs aimoient mieux n'en auoir point que d'en auoir, pource qu'ils estoient tousiours en la fange iusques à my-iambes : et à cause qu'ils alloient nuds pieds, nous les appellions les *Apostres de l'Empereur*.

Aprés que le camp fut entierement rompu, ie distribuay mes malades entre les mains des Chirurgiens de la ville, pour les paracheuer de penser : puis ie pris congé de monsieur de Guise, et m'en reuins deuers le Roy, qui me receut auec bon visage, lequel me demanda comme i'auois peu entrer en sa ville de Mets. Ie luy racontay entierement tout ce que i'auois fait. Il me fit donner deux cens escus, et cent que i'auois eu au partir : et me dist qu'il ne me laisseroit iamais pauure. Alors ie le remerciay tres-humblement du bien et de l'honneur qu'il luy plaisoit me faire.

VOYAGE DE HEDIN. — 1553.

L'Empereur Charles fit assieger la ville de Theroüenne, où monsieur le Duc de Sauoye estoit general de toute l'armée. Elle fut prise d'assaut, où il y eut de nos gens grand nombre de tués et de prisonniers.

Le Roy, voulant preuoir que l'ennemy ne vint aussi assieger la ville et chasteau de Hedin, enuoya messieurs le Duc de Boüillon, le Duc Horace, le Marquis de Villars, et vn nombre de Capitaines, et enuiron dixhuit cens soldats: et pendant le siege de Theroüenne, lesdits seigneurs firent fortifier ledit chasteau de Hedin, de façon qu'il sembloit estre imprenable. Le Roy m'enuoya vers lesdits seigneurs pour les secourir de mon art, si d'aduenture ils en auoient affaire.

Or tost aprés la prise de Theroüenne, nous fusmes assiegés de l'armée. Il y auoit vne viue et claire fontaine à la portée de nostre canon, où il y auoit enuiron quatre vingts ou cent goujats et putains de nos ennemis, qui estoient autour de ceste fontaine pour puiser de l'eau. I'estois sur vn rampart regardant asseoir le camp : et voyant ceste multitude de faineants autour de ladite fontaine, ie priay monsieur du Pont, commissaire de l'artillerie, de faire tirer vn coup de canon à ceste canaille : il m'en fit grand refus, me remonstrant que toute ceste maniere de gens ne vaudroit point la poudre qu'on y despendroit. De rechef le priay de braquer le canon, luy disant que plus de morts moins d'ennemis, ce qu'il fit par ma priere : et de ce coup en furent tués quinze ou seize, et beaucoup de blessés. Nos soldats firent saillies sur les ennemis, où il en fut beaucoup de tués et blessés de coups d'harquebuses et de main, tant d'vne part que d'autre : et nos soldats faisoient souuent des saillies sur les ennemis, auparauant que leurs tranchées fussent faites, là où i'eus beaucoup de besongne taillée : de façon que n'auois repos ny iour, ny nuit, à penser les blessés.

Et diray cecy en passant, que nous en auions mis beaucoup en vne grosse tour, couchés sur vn peu de paille : et leurs oreillers estoient de pierres, leurs couuertures estoient manteaux, à ceux qui en auoient. Lors que la batterie se faisoit, autant de coups que leurs canons tiroient, les malades disoient sentir douleur en leurs playes, comme si on leur eust donné des coups de baston : l'vn crioit la teste, l'autre le bras, et ainsi des autres parties : et à plusieurs leurs playes resaignoient, voire en plus grande abondance qu'à l'heure qu'ils furent blessés, et lors c'estoit à moy à courir pour les estancher. Mon petit maistre, si vous eussiez esté là, vous eussiez esté bien empesché auec vos fers ardens. Il vous eust fallu beaucoup de charbon pour les rougir, et croy qu'on vous eust assommé comme vn veau pour ceste cruauté. Or par ceste tempeste diabolique de l'echo de ceste machine canonique, et grande et vehemente agitation de la collision de l'air, retentissant aux playes de ces blessés, plusieurs mouroient : et d'autres parce qu'ils ne pouuoient reposer, à cause des clameurs et cris qu'ils faisoient iour et nuit, et aussi faute de bons alimens, et autres traitemens necessaires aux blessés. Or mon petit maistre, si vous eussiez esté là, vous eussiez bien peu

leur donner de la gelée, restaurans, coulis, pressis, panade, orge-mondés, amandes, blanc-manger, pruneaux, raisins de damas, et autres viandes propres aux malades : vostre ordonnance eust esté seulement accomplie en papier, mais à l'effet ils n'eussent sceu autre chose auoir que de la chair de vieilles vaches empreintes, qui furent prises autour de Hedin pour nostre munition, salées et demy cuites : en sorte que qui la vouloit manger, il la falloit tirer à force de dents, comme font les oiseaux de proye leur viande.

Ie ne veux laisser leurs linges dont ils estoient pensés, qui estoient seulement relaués tous les iours et seichés au feu, partant endurcis comme parchemin. Ie laisse à penser comme leurs playes se deuoient bien porter. Il y auoit quatre grosses putains de haute graisse, à qui fut donnée la charge de blanchir le linge, qui s'en acquittoient à coups de baston : et aussi qu'elles n'auoient l'eau à commandement, ny moins le sauon. Voila comme les pauures malades mouroient, par faute d'alimens et autres choses necessaires.

Vn iour nos ennemis feignirent de nous donner vn assaut general, pour attirer nos soldats sur la breche, à fin de reconnoistre nostre contenance : tout le monde y courut : nous auions fait grande prouision d'artifices de feu pour defendre la breche. Vn prestre de monsieur le Duc de Boüillon print vne grenade, pensant la ietter sur les ennemis, et y mit le feu plustost qu'il ne deuoit : elle se creua, et le feu se mit en nos artifices qui estoient en vne maison prés la breche, qui nous fut vn merueilleux desastre, pource qu'il brusla beaucoup de pauures soldats : mesmes se print en la maison, et eussions esté tous bruslés, n'eust esté le secours qu'on fit pour l'esteindre. Il n'y auoit qu'vn seul puits là où il y eust de l'eau en nostre chasteau, qui fut presque du tout tari, et en lieu d'eau on prit de la biere pour l'esteindre. Puis aprés eusmes grande disette d'eau : et pour boire le reste qui demeura, il la nous falloit passer au trauers des seruiettes. Or l'ennemy, voyant ceste foudre et tempeste de ces artifices qui ietterent vne merueilleuse flambe et tintamarre, estimoient que nous eussions mis le feu exprés pour la defense de nostre breche, pour les brusler, et que nous en auions bien d'autres. Cela leur fit prendre autre opinion de nous auoir par autre voye que par assaut : ils firent des mines, et sapperent la plus grande partie de nos murailles : tellement que cela estoit pour renuerser entierement nostre chasteau s'en-dessus-dessous : et lors que les sappes furent acheuées de faire, et que leur artillerie tiroit, tout nostre chasteau branloit sous nous, comme vn tremblement de terre, qui nous estonna fort. D'auantage, ils auoient braqué cinq pieces d'artillerie qu'ils auoient assises sur vne petite colline pour nous donner à dos, lors que fussions allés pour la defense de la breche.

Le Duc Horace eut vn coup de canon à vne espaule, qui luy emporta le bras d'vn costé et le corps de l'autre, sans que iamais sceust dire vne seule parole. Ceste mort là nous fut vn grand desastre, pour le rang qu'il tenoit en ceste place. Semblablement monsieur de Martigues eut vn coup de boulet qui luy perça les poulmons : ie le pensay, comme ie diray cy aprés. Alors nous demandasmes à

parlementer, et fut enuoyé vne trompette vers le Prince de Piémont, pour sçauoir quelle composition il luy plaisoit nous faire. Sa response fut que tous les Chefs, comme Gentilshommes, Capitaines, Lieutenans, Enseignes, seroient pris à rançon, et les soldats sortiroient sans armes : et que s'ils refusoient ce beau et honneste party, le lendemain nous deuions estre asseurés qu'on nous auroit par assaut ou autrement. Le conseil fut tenu, où ie fus appellé, pour sçauoir si ie voulois signer, comme plusieurs Capitaines, Gentilshommes, et autres, que la place fust rendue. Ie fis response qu'elle n'estoit pas tenable, et que ie le signerois de mon propre sang, pour le peu d'esperance que i'auois que l'on ne peust resister aux forces des ennemis, et aussi pour le grand desir que i'auois d'estre hors de cest enfer et grand tourment : car ie ne dormois ne nuict ne iour, pour la grande quantité des blessés, qui pouuoient estre en nombre de deux cens. Les morts rendoient vne grande putrefaction, estans entassés les vns sur les autres comme fagots, n'estans point couuerts de terre, à cause que n'en auions pas. Et si i'entrois en vn logis, il y auoit des soldats qui m'attendoient à la porte lors que i'en sortirois, pour en penser d'autres : c'estoit à qui m'auroit, et me portoient comme vn corps sainct, ne touchant du pied en terre, malgré les vns des autres, et ne pouuois satisfaire à ce grand nombre de blessés : ioint que ie n'auois ce qui m'estoit necessaire pour les medicamenter. Car il ne suffit au Chirurgien faire son deuoir enuers les malades, mais il faut que le malade face le sien, et les assistans, et les choses exterieures, tesmoin Hippocrates, Aphorisme premier.

Or ayant entendu la resolution de la reddition de nostre place, ie conneu que nostre affaire n'alloit pas bien : et de peur d'estre conneu, ie donnay vn saye de velours, vn pourpoint de satin, vn manteau d'vn fin drap, paré de velours, à vn soldat qui me donna vn meschant pourpoint tout deschiré et deschiqueté d'vsure, et vn collet de cuir bien examiné, et vn meschant chappeau, et vn petit manteau : ie barboüillay le collet de ma chemise auec de l'eau où i'auois destrempé vn peu de suye. Pareillement i'vsay mes chausses auec vne pierre à l'endroit des genoüils et au-dessus des tallons, comme si elles eussent longtemps esté portées : i'en fis autant à mes souliers, de façon qu'on m'eust plustost prins pour vn ramonneur de cheminée que pour vn Chirurgien de Roy. Ie m'en allay en cest equippage vers monsieur de Martigues : où ie le priay qu'il fist en sorte que ie demeurasse auprés de luy pour le penser, ce qu'il m'accorda bien volontairement : et auoit aussi grande enuie que ie demeurasse auprés de luy que moy-mesme.

Tost aprés les Commissaires qui auoient charge d'eslire les prisonniers, entrerent dedans le Chasteau, le dix-septiéme iour de Iuillet mil cinq cens cinquante trois : où ils firent prendre Messieurs le duc de Boüillon, le Marquis de Villars, de Roye, le Baron de Culan, monsieur du Pont, Commissaire de l'artillerie : et de Martigues, et moy auec luy (par la priere qu'il leur en fit) et tous les Gentils-hommes qu'ils peurent reconnoistre pouuoir payer quelque rançon, et la plus grand'part des soldats et chefs des compagnies, ayans des prisonniers tant et tels

qu'ils voulurent. Aprés, les soldats Espagnols entrerent par la breche sans aucune resistance : les nostres estimoient qu'ils tiendroient leur foy et composition qu'ils auroient la vie sauue : ils entrerent dedans d'vne grande furie pour tout tuer, piller et saccager : ils en retindrent quelques vns, esperans en auoir rançon, leur lierent les coüillons auec leurs cordes d'harquebuses, qui estoient iettées par dessus vne pique que deux tenoient sur leurs espaules, puis tiroient ladite corde par vne grande violence et derision, comme s'ils eussent voulu faire sonner vne cloche, leur disans qu'il falloit qu'ils se meissent à rançon, et dire de quelles maisons ils estoient : et s'ils voyoient n'en auoir aucun profit, les faisoient mourir cruellement entre leurs mains : ou tost aprés leurs parties genitales tomboient en gangrene et en totale mortification. Et les tuerent tous à coups de dagues, et leur coupoient la gorge. Voila leur grande cruauté et perfidie : qui s'y fie qui voudra.

Or pour retourner à mon propos, estant mené du chasteau en la ville auec monsieur de Martigues, il y eut vn gentilhomme de monsieur de Sauoye qui me demanda si la playe de monsieur de Martigues se pourroit guarir : ie luy dis que non, et qu'elle estoit incurable. Promptement s'en alla le dire à monseigneur le duc de Sauoye. Or ie pensois bien qu'il enuoyeroit des Medecins et Chirurgiens pour visiter et penser monsieur de Martigues : cependant ie fis vn discours en mon ame, si ie deuois faire le niais, et ne me donner à connoistre estre Chirurgien, de peur qu'ils ne me retinssent pour penser leurs blessés, et qu'en fin ie fusse conneu estre Chirurgien du Roy, et qu'ils ne me fissent payer vne grosse rançon. D'autre costé, ie craignois que si ie ne me montrois estre Chirurgien et auoir bien pensé le seigneur de Martigues, qu'ils ne me coupassent la gorge : subit ie prins resolution de leur faire paroistre qu'il ne mourroit pas par defaut d'auoir esté bien pensé et secouru.

Tost aprés voicy arriuer plusieurs Gentils-hommes, accompagnés d'vn Medecin et vn Chirurgien de l'Empereur, et ceux dudit seigneur de Sauoye, auec six autres Chirurgiens suiuans l'armée, pour voir la blessure dudit seigneur de Martigues, et sçauoir de moy comme ie l'auois pensé et medicamenté. Le Medecin de l'Empereur me dit que i'eusse à declarer l'essence de la playe, et comme ie l'auois traitée. Or toute l'assistance auoit l'oreille fort attentiue, à sçauoir si la playe estoit mortelle ou non.

Ie commence à leur discourir, que monsieur de Martigues regardant par dessus la muraille, pour reconnoistre ceux qui la sappoient, receut vn coup d'harquebuse au trauers du corps, où tout subit ie fus appellé pour le penser : ie vis qu'il iettoit le sang par la bouche et par ses playes. D'auantage, il auoit vne grande difficulté de respirer et expirer : et iettoit le vent par lesdites playes, auec vn sifflement, en sorte qu'il eust peu esteindre vne chandelle : et disoit auoir vne tres-grande douleur poignante à l'entrée de la balle. I'estime et croy que ce pouuoient estre quelques esquilles, qui piquoient les poulmons lors qu'ils faisoient leur systolé et diastolé. Ie luy mis le doigt dedans, où ie trouuay que l'entrée de la balle auoit rompu la quatriéme coste en son milieu, et des esquilles que ladite balle auoit

poussées au dedans : et la sortie auoit semblablement rompu la cinquiéme coste, auec des esquilles qui auoient esté chassées du dedans au dehors. I'en tiray quelques vnes, et non toutes, à cause qu'elles estoient trop profondes et adherantes. Ie mis à chacune playe vne tente ayant la teste assez grosse, attachée par vn filet, de peur que par l'inspiration ne fussent attirées en la capacité du thorax : ce qu'on a conneu par experience, au detriment des pauures blessés : car estans tombées dedans, on ne les peut retirer, qui est cause qu'elles engendrent vne pourriture, comme chose estrange à nature. Lesdites tentes furent ointes d'vn medicament fait de iaune d'œuf et terebenthine de Venise, auec vn peu d'huile rosat. Mon intention d'y mettre lesdites tentes estoit pour arrester le sang, et pour garder que l'air exterieur n'entrast dans la poitrine, qui eust peu refroidir les poulmons, et par consequent le cœur : lesdites tentes y estoient mises aussi à fin de donner issue au sang respandu dedans le thorax. Ie mis sur les playes vne grande emplastre de diachalciteos, en laquelle i'auois fait fondre de l'huile rosat et vinaigre, à fin d'euiter l'inflammation : puis aprés ie mis de grandes compresses trempées dedans de l'oxycrat, et le banday, non pas fort, à fin qu'il respirast à son aise. Cela fait, ie luy tiray cinq pallettes de sang de la veine basilique du bras droit, à fin de faire reuulsion du sang qui decouloit de ses playes dans le thorax, ayant premierement prins indication des parties blessées, et principalement des vertus, considerant sa ieunesse et son temperament sanguin. Tost aprés alla à ses affaires, et par ses vrines et selles ietta grande quantité de sang. Et quant à la douleur qu'il disoit sentir à l'entrée de la balle, comme s'il eust esté piqué d'vn poinçon : cela se faisoit à cause que les poulmons, par leurs mouuemens, battoient contre les esquilles de la coste rompue. Or les poulmons sont couuerts d'vne tunique venant de la membrane pleuretique, estant issue des nerfs de la sixiéme coniugaison du cerueau, qui estoit cause de la douleur qu'il sentoit.

Pareillement auoit vne grande difficulté de respirer et expirer, qui prouenoit du sang espandu en la capacité du thorax et sur le diaphragme, principal instrument de la respiration : et de la dilaceration des muscles qui sont entre chacune coste, qui aident aussi à faire la respiration et expiration : et pareillement à cause que les poulmons estoient vulnerés, et rompus et dilacerés par la balle, qui a fait qu'il a tousiours craché vn sang noir et pourri en toussant.

La fiéure le print tost aprés qu'il fut blessé, auec defaillance de cœur. Ladite fiéure me sembloit prouenir des vapeurs putredineuses esleuées du sang qui est hors de ses vaisseaux, qui a decoulé et decoulera encore. La playe du poulmon est aggrandie et aggrandira, parce qu'il est en perpetuel mouuement, soit en dormant ou en veillant, et se dilate et comprime pour attirer l'air au cœur et ietter les vapeurs fuligineuses dehors. Par la chaleur estrange est faite inflammation : puis la vertu expulsiue s'efforçant à ietter par la toux ce qui luy nuit. Car le poumon ne se peut purger qu'en toussant, et en toussant la playe se dilate tousiours et aggrandit d'auantage : dont le sang en sort en plus grande abondance, lequel sang est attiré du cœur

par la veine arterieuse, pour leur donner nourriture, et du cœur de la veine caue. Son manger estoit de l'orge mondé, des pruneaux auec du succre, autresfois de la pannade : son boire estoit de la ptisane. Il ne se peut tenir couché que sur le dos : qui demonstre auoir grande quantité de sang espandu en la capacité du thorax : et s'espanchant au long de l'espine, ne comprime tant les poumons comme il se fait, estant couché sur les costes, ou assis.

Que diray-ie plus ? c'est que mondit seigneur de Martigues, depuis qu'il fut blessé, iamais n'a sceu reposer vne seule heure, et a tousiours ietté ses selles et vrines sanguinolentes. Ces choses considerées, Messieurs, on ne peut faire autre prognostic, sinon qu'il mourra en briefs iours, qui est auec mon grand regret.

Ayant acheué mon discours, ie le pensay comme i'auois accoustumé. Ayant descouuert ses playes, les Medecins et Chirurgiens, et autres assistans presens, conneurent la verité de ce que ie leur auois dit. Lesdits Medecins ayans touché le pouls, et conneu ses forces quasi prosternées et abbattues, conclurent auec moy qu'en peu de jours il mourroit. Et de ce pas s'en allerent tous vers mondit seigneur de Sauoye, où ils dirent que ledit seigneur de Martigues mourroit en brief temps. Il leur fit response, que possible s'il eust esté bien pensé, il en eust peu reschapper. Alors tous d'vne voix dirent, qu'il auoit esté tres-bien pensé et sollicité de tout ce qu'il appartenoit, pour la guarison de ses playes, et ne pouuoit estre mieux : et qu'il estoit impossible de le pouuoir guarir, et que sa playe estoit mortelle de necessité. Alors monseigneur de Sauoye monstra estre fort desplaisant, et pleura, et leur demanda de rechef si pour certain ils le tenoient tous pour deploré. Ils respondirent que ouy.

Là se presenta vn imposteur Espagnol, qui promit sur sa vie qu'il le guariroit, et s'il failloit à le guarir, qu'on le meist en cent pieces : mais qu'il ne vouloit auoir nuls Medecins, ny Chirurgiens, ni Apothicaires auec luy : et sur l'heure ledit seigneur de Sauoye dit aux Medecins et Chirurgiens qu'ils n'allassent aucunement voir ledit seigneur de Martigues. Aussi m'enuoya vn gentilhomme me defendre, sur peine de la vie, de ne toucher aucunement à monsieur de Martigues : ce que ie lui promis faire : dequoy ie fus fort ioyeux, voyant qu'il ne mourroit pas entre mes mains : et commanda à cest imposteur de penser ledit seigneur de Martigues, et qu'il n'y auroit autres Medecins ny Chirurgiens que luy. Il arriua bien tost aprés vers ledit seigneur de Martigues, qui luy dist :

Senor Cauallero, el senor Duque de Saboya me ha mandado que viniesse à curar vostra herida, yo'os iuro à Dios, que antes de'ocho dias yo'os haga subir à cauallo con la lansa, en puno con'tal que no ayo que yo qu'os toque Comereis y bebereis todas comidas que fueren de vostro gusto, y yo hare la dieta pro v. m y desto' os de veis aseguirar sobre de mi : yo he sanado munchos que tenian mayores heridas que la vostra. C'est à dire : Seigneur Cheualier, Monseigneur le Duc de Sauoye m'a commandé de te venir penser de ta blesseure. Ie te iure Dieu, que deuant huit iours ie te feray monter à cheual, la lance au poing, pourueu qu'il n'y ait que moy qui te touche. Tu mangeras et boiras toutes viandes qui seront à ton goust : ie feray diette

pour toy, et de ce, tu te dois asseurer sur ma promesse. I'en ay guari plusieurs, qui auoient de plus grandes playes que la tienne.

Et les seigneurs luy respondirent : Dieu vous en donne la grace.

Il demanda vne chemise dudit seigneur de Martigues, et la mit en petits lambeaux, qu'il posa en croix, marmotant et barbotant certaines paroles sur les playes : et l'ayant habillé, luy permit manger et boire tout ce qu'il voudroit, luy disant qu'il feroit diette pour luy : ce qu'il faisoit, ne mangeant que six pruneaux et six morceaux de pain pour repas, ne beuuant que de la biere. Neantmoins deux iours aprés ledit seigneur de Martigues mourut : et mon Espagnol le voyant en agonie s'eclipsa, et gaigna le haut sans dire à Dieu à personne : et croy que s'il eust esté attrappé, il eust esté pendu et estranglé, pour la fausse promesse qu'il auoit faite à monseigneur le Duc de Sauoye et à plusieurs autres Gentils-hommes.

Il mourut sur les dix heures du matin : et sur l'apres-disnée ledit seigneur de Sauoye renuoya des Medecins et Chirurgiens, et son Apothicaire, auec quantité de drogues pour l'embaumer. Ils vindrent accompagnés de plusieurs Gentils-hommes et Capitaines de l'armée.

Le Chirurgien de l'Empereur s'approcha de moy, et me pria bien affectueusement d'en faire l'ouuerture : ce que ie refusay, luy remonstrant que ie ne meritois pas de porter son estuy aprés luy : il me pria de rechef que ie le feisse pour l'amour de luy, et qu'il l'auroit fort aggreable. Ie voulus encore d'auantage m'excuser, que puis qu'il n'auoit ceste volonté de l'embaumer, qu'il donnast ceste charge à vn autre Chirurgien de la compagnie. Il me fit encore response qu'il vouloit que ce fust moy, et où ie ne le voudrois faire, que ie m'en pourrois bien repentir. Connoissant ceste sienne affection, de crainte qu'il ne me fist quelque desplaisir, ie prins le rasoir, et le presentay à tous en particulier, leur remonstrant que ie n'estois bien stilé à faire telle operation : ce qu'ils refuserent tous.

Le corps posé sur vne table, veritablement ie me proposay de leur monstrer que i'estois anatomiste, leur declarant beaucoup de choses, qui seroient icy trop longues à reciter. Ie commençay à dire à toute la compagnie, que i'auois tenu pour asseuré que la balle auoit rompu deux costes et auoit passé au trauers des poulmons, et qu'on trouueroit la playe fort aggrandie, parce qu'ils sont en perpetuel mouuement, soit en dormant ou en veillant, et, par ce mouuement, la playe se dilacere d'auantage : aussi qu'il y auoit grande quantité de sang respandu en la poitrine et sur le diaphragme : et des esquilles des costes fracturées, que l'entrée de la balle auoit poussées dedans, et la sortie les auoit poussées en dehors. Or veritablement tout ce que ie leur auois dit fut trouué en ce corps mort.

L'vn des Medecins me demanda par où pouuoit passer le sang, pour estre ietté par les vrines, estant contenu au thorax. Ie luy fis response qu'il auoit vn conduit manifeste : c'est que la veine Azygos, ayant nourri toutes les costes, son reste descend sous le diaphragme, et du costé gauche se conioint auec la veine emulgente, qui est la voye par laquelle la matiere de la pleuresie, et la bouë des empyemes, se vuident manifestement par les vrines et par le siege : comme on

voit pareillement le laict pur des mamelles des femmes nouuellement accouchées, descendre par les veines mammillaires, et estre vacué embas par le col de la matrice, sans se mesler auec le sang[1] : et telle chose se fait (comme par vn miracle de Nature) par sa vertu expulsiue et sequestrice. Ce qui se voit par experience de deux vaisseaux de verre, appelés Monte-vins que l'vn soit rempli d'eau et l'autre de vin clairet, et soient posés l'vn sur l'autre, à sçauoir celuy qui sera rempli d'eau, sur l'autre rempli de vin : on voit à l'œil le vin monter au haut du vaisseau au trauers de l'eau, et l'eau descendre au trauers du vin, et aller au fond du vaisseau, sans meslange des deux. Et si telle chose se fait ainsi exterieurement et apertement, au sens de nostre veuë, par choses inanimées, il faut croire en nostre entendement que Nature peut faire passer la bouë et le sang ayant esté hors de ses vaisseaux, par les veines, voire au trauers des os, sans qu'ils soient meslés auec le bon sang[2].

Nostre discours fini, i'embaume le corps, et fut posé en vn cercueil. Aprés cela, le Chirurgien de l'Empereur me tira à part, et me dist que si ie voulois demeurer auec luy, qu'il me traiteroit bien, et qu'il m'habilleroit tout à neuf : aussi qu'il me feroit aller à cheual. Ie le remerciay bien fort de l'honneur qu'il me faisoit, et que ie n'auois aucune enuie de faire seruice aux estrangers de ma patrie[3] : alors il me dist que i'estois vn fol, et que s'il estoit prisonnier comme moy, qu'il seruiroit vn diable pour estre mis en liberté. En fin ie luy dis tout à plat que ie ne voulois point demeurer auec luy.

Le Medecin de l'Empereur s'en retourna vers ledit seigneur de Sauoye, où il declara la cause de la mort dudit seigneur de Martigues, et luy dist qu'il estoit impossible à tous les hommes qui sont au monde de l'auoir peu guarir : et luy confirma encore que i'auois fait tout ce qu'il estoit necessaire de faire, et le pria me retirer à son seruice, et luy dist plus de bien de moy qu'il y en auoit.

Ayant esté persuadé me prendre à son seruice, il donna la charge à l'vn de ses maistres d'hostels, nommé monsieur du Bouchet, me dire que si ie voulois demeurer à son seruice, qu'il me traiteroit bien : ie luy fis response que ie le remerciois bien humblement, et que i'auois deliberé de ne demeurer auec nul estranger. Ceste mienne response entendue par le Duc de Sauoye, se colera aucunement, et dist qu'il me falloit enuoyer aux galeres.

Monsieur de Vaudeuille, Gouuerneur de Grauelinc, et Colonel de dix-sept enseignes de gens de pied, le pria de me donner à luy, pour le penser d'vne vieille vlcere qu'il auoit à vne iambe, il y auoit six ou sept ans. Monsieur de Sauoye lui dist, pour ce que ie vallois, qu'il estoit content : et que si ie luy mettois le feu à la iambe, que ce seroit bien fait. Il luy respondit que s'il en apperceuoit quelque chose, qu'il me feroit couper la gorge.

Bien tost aprés, ledit seigneur de Vaudeuille m'enuoya querir par quatre hallebardiers Allemans de sa

[1] Galien, *de Decretis*, et Hippocrates, *de Locis affectis*. — A. P.

[2] Cette comparaison était familière à Paré; nous l'avons vue employée à diverses reprises : t. I, p. 55; t. II, p. 501, etc.

[3] *Braue response*. — A. P.

garde, lesquels m'estonnerent bien fort, ne sçachant où ils me menoient : ils ne parloient non plus François que moy Alleman. Estant arriué à son logis, il me dit que i'estois le bien venu, et que i'estois à luy : et que si tost que ie l'aurois guari d'vn vlcere qu'il auoit à la iambe, qu'il me donneroit mon congé sans prendre aucune rançon de moy. Ie luy dis que ie n'auois nul moyen de payer aucune rançon.

Lors il fit appeler son Medecin et Chirurgien ordinaire, pour me monstrer sa iambe vlcerée. L'ayant veuë et considerée, nous retirasmes à part en vne chambre, où ie commençay à leur dire, que ladite vlcere estoit annuelle, n'estant simple, mais compliquée, à sçavoir de figure ronde et obstracqueuse, ayant les bords durs et calleux, caue et sordide, accompagnée d'vne grosse veine variqueuse, qui perpetuellement l'abreuuoit : d'abondant, vne grosse tumeur et intemperature phlegmoneuse et douloureuse en toute la iambe, en vn corps de temperature fort colerique, comme le poil de sa barbe et son visage le demonstroient. La methode de la guarir (si guarir se pouuoit) est qu'il falloit commencer aux choses vniuerselles, à sçauoir à la purgation, et à la saignée, et à sa maniere de viure : qu'il n'vsast nullement de vin, ny de viandes sallées et de haut goust, et generalement de celles qui eschauffent le sang. Aprés, qu'il falloit commencer la cure en faisant plusieurs scarifications autour de ladite vlcere : et couper totalement les bords calleux, et donner vne figure longue ou triangle. Car la ronde ne se peut que difficilement guarir, comme les anciens ont laissé par escrit, ce qu'on voit par experience. Cela fait, il falloit mondifier la sordicie et chair pourrie de l'vlcere, qui se feroit auec l'onguent egyptiac, et par dessus vne compresse trempée en jus de plantin et de morelle et oxycrat : et falloit bander sa iambe, commençant au pied et finissant au genoüil, et n'oublier à mettre vne petite compresse sur la veine variqueuse, à fin qu'il ne fluast rien de superflu à ladite vlcere. D'auantage, qu'il se tint à repos sur le lict, ce qui est commandé par Hippocrates, qui dit que ceux qui ont mal aux iambes ne se doiuent tenir debout ny assis, mais couchés. Et aprés ces choses faites, et l'vlcere bien mondifié, on luy appliqueroit dessus vne lamine de plomb, frottée et blanchie de vif-argent. Voila les moyens par lesquels ledit seigneur de Vaudeuille pourra guarir de son vlcere.

Tout cela trouuerent-ils bon. Lors le Medecin me laissa auec le Chirurgien, et s'en alla vers le seigneur de Vaudeuille, luy dire qu'il s'asseurast que ie le pourrois guarir, et luy dist tout ce que i'auois deliberé de faire pour la guarison de son vlcere, dont il fut fort ioyeux. Il me fit appeler, et me demanda si i'auois opinion de la cure de son vlcere : ie luy dis que ouy, pourueu qu'il fust obeïssant à faire ce qu'il falloit : il me fit promesse qu'il feroit entierement ce que ie voudrois luy faire et ordonner, et que si tost que son vlcere seroit guari, qu'il me donneroit liberté de m'en retourner, sans payer aucune rançon. Alors ie le suppliay venir à vne meilleure composition auec moi, luy remonstrant que le temps me seroit trop long, pour estre en liberté, iusques à ce qu'il fust entierement guari, et que dedans quinze iours i'esperois faire que son vlcere seroit diminuée

de plus de moitié, et seroit sans douleur : et ce qui resteroit, son Chirurgien et Medecin paracheueroient de le guarir. Il s'y accorda : et dés lors ie pris vn peu de papier pour prendre la grandeur de son vlcere, que ie luy baillay, et en retins autant par deuers moi. Ie luy priay qu'il me tint promesse lors qu'il connoistroit besogne faite. Il me iura foy de gentil-homme, qu'il le feroit : adonc ie me deliberay de le bien penser, selon la methode de Galien, qui fut qu'aprés auoir osté les choses estranges de l'vlcere, et qu'il ne resteroit que repletion de chair, ie ne le pensois plus qu'vne fois le iour : et trouuoit cela bien estrange, et pareillement son Medecin, qui estoit bien doux de sel, lequel me vouloit persuader auec le malade, de le penser deux ou trois fois le iour. Ie luy priay qu'il me laissast faire, et ce que i'en faisois n'estoit pour allonger la cure, au contraire de l'abreger, pour le desir que i'auois d'estre en liberté : et qu'il regardast en Galien, au 4. liure *De la composition des medicamens selon les genres*, qui dit, que si vn medicament ne seiourne long temps sur la partie, il ne profite si bien comme lors qu'il y est laissé long temps : chose qu'aucuns medecins ont ignoré, et ont pensé qu'il est mieux de remuer les emplastres souuent : et ceste mauuaise coustume est tant inueterée et enracinée, que les malades mesme accusent souuent les Chirurgiens de negligence, qu'ils ne changent plus souuent les emplastres : mais ils sont deceus. Car comme auez entendu et leu en plusieurs lieux de mes œuures, les qualités de tous corps qui s'entretouchent, agissent l'vne contre l'autre : et tous deux patissent quelque chose, fust l'vne d'icelle beaucoup plus forte que l'autre : au moyen dequoy lesdites qualités s'vnissent et familiarisent auec le temps, combien qu'elles soyent de beaucoup differentes : de maniere que la qualité du medicament s'vnit, et quelquesfois deuient semblable à celle du corps, qui est chose fort vtile. Parquoy doit-on beaucoup loüer celuy qui premier a inuenté de n'vser si souuent de nouuelles emplastres, d'autant qu'on a conneu par experience ceste inuention estre bonne. D'auantage, dit qu'on fait encore grande faute d'habiller souuent les vlceres, les essuyant bien fort : car on oste non seulement l'excrement inutile, qui est la bouë ou sanie des vlceres, mais aussi la matiere dont est faite la chair. Parquoy pour les raisons susdites, il n'est besoin de si souuent penser les vlceres.

Ledit seigneur de Vaudeuille voulut entendre si ce que i'alleguois de Galien estoit vray, et commanda audit Medecin d'y regarder, et qu'il le vouloit sçauoir : il se fit apporter le liure sur la table, où mon dire fut trouué veritable, où lors ledit Medecin fut trouué honteux, et moy bien ioyeux. Alors ledit seigneur de Vaudeuille ne desira plus d'estre pensé qu'vne fois le iour : de façon que dedans les quinze iours son vlcere estoit presque tout cicatrisé. La composition entre nous faite, ie commençay à me resioüir. Il me faisoit manger et boire à sa table, lors qu'il n'y auoit point de plus de gens de bien que luy et moy.

Il me fit donner vne grande escharpe rouge, qu'il me commanda de porter. Ie puis dire que i'en estois autant ioyeux, comme vn chien à qui on baille vn tribal, de peur qu'il n'aille aux vignes manger les raisins.

Le Medecin et Chirurgien me menoient parmy le camp pour visiter leurs blessés, où ie prenois garde que faisoient nos ennemis : ie reconneu qu'ils n'auoient plus de grosses pieces de batterie, mais seulement vingt-cinq ou trente de campagne.

Monsieur de Vaudeuille tenoit monsieur de Baugé prisonnier, frere de monsieur de Martigues qui mourut à Hedin Ledit seigneur de Baugé estoit prisonnier au chasteau de la Motte au Bois, appartenant à l'Empereur, lequel auoit esté pris à Theroüenne par deux soldats espagnols. Ledit seigneur de Vaudeuille l'ayant enuisagé, concluoit deuoir estre quelque gentil-homme de bonne maison : le fit deschausser, et voyant ses chausses et pieds nets, avec la petite chaussette bien blanche et deliée, telle chose le confirma d'auantage estre homme à payer quelque bonne rançon. Il demanda ausdits soldats, que s'ils vouloient trente escus de leur prisonnier, qu'il les bailleroit presentement : ce qu'ils accorderent volontiers, par-ce qu'ils n'auoient pas moyen de le garder, et moins de le nourrir, ioint qu'ils ne sçauoient sa valeur : partant liurerent leur prisonnier entre les mains dudit sieur de Vaudeuille, lequel subit par quatre soldats de sa garde l'enuoya audit chasteau de la Motte au Bois, auec autres prisonniers gentils-hommes des nostres. Le seigneur de Baugé ne se vouloit descouurir qu'il estoit, et endura beaucoup, estant au pain et à l'eau, et couchoit sur vn peu de paille. Ledit seigneur de Vaudeuille, aprés la prise de Hedin, enuoya vers ledit seigneur de Baugé, et autres prisonniers, comme la place de Hedin auoit esté prise, et la liste de ceux qui auoient esté tués, et entre les autres monsieur de Martigues : et lors que ledit seigneur de Baugé entendit sonner à ses oreilles que son frere monsieur de Martigues estoit mort, commença à s'escrier, pleurer et lamenter. Ses gardes luy demandoient pourquoy il faisoit tant de si piteuses lamentations : il leur declara que c'estoit pour l'amour de monsieur de Martigues son frere. Ayant entendu cela, le capitaine du chasteau despescha soudain vn homme pour annoncer à monsieur de Vaudeuille qu'il auoit vn bon prisonnier : lequel ayant receu ceste bonne nouuelle, s'en resioüit grandement, et le lendemain m'enuoya auec quatre soldats et son Medecin au chasteau de la Motte au Bois, pour sçauoir si son prisonnier luy vouloit donner quinze mil escus de rançon, le renuoyeroit libre en sa maison, et que pour le present il ne demandoit qu'vne response de deux marchans d'Anuers qu'il nommeroit. Ledit de Vaudeuille me persuada que ie fisse accorder cela à son prisonnier : voila pourquoy il m'enuoya au chasteau de la Motte au Bois. Il commanda au capitaine du chasteau de le bien traiter et mettre en vne chambre tapissée : aussi qu'on renforçast sa garde, et dés lors on luy fit bonne chere, à ses despens.

La response dudit seigneur de Baugé fut, que de se mettre à rançon il ne pouuoit, et que cela dependoit de monsieur d'Estampes son oncle, et de mademoiselle de Bressure sa tante, et qu'il n'auoit nul moyen de payer telle rançon. Ie retournay avec mes gardes vers ledit seigneur de Vaudeuille, et luy fis la response de sondit prisonnier : lequel me dit, que possible ne sortiroit il à si bon marché. Ce qui fut vray, car il fut descouuert : dont subit la Royne de Hongrie et

monsieur le duc de Sauoye manderent audit seigneur de Vaudeuille que ce morceau estoit un peu trop gros pour luy, et qu'il eust à leur enuoyer (ce qu'il fit), et qu'il auoit assez d'autres prisonniers sans cestuy-là. Il fut mis à rançon à quarante mil escus, sans les autres despens.

M'en retournant vers le sieur de Vaudeuille, ie passay par sainct Omer, là où ie vis leurs grosses pieces de batterie, dont la plus part estoient esuentées et rompues. Ie repassay pareillement par Theroüenne, où ie ne vis plus pierre sur pierre, fors vn vestige de la grande Eglise : car l'empereur fit faire commandement aux villageois, à cinq ou six lieuës d'alentour, qu'ils eussent à vuider et transporter les pierres : en sorte qu'à present on y charie dedans la ville. Aussi fait on à Hedin, sans nulle apparence de chasteau et forteresse. Voila le malheur qu'apportent les guerres.

Et pour retourner à mon propos, tost aprés mondit seigneur de Vaudeuille se porta bien de son vlcere, et estoit presque guari : qui fut cause qu'il me donna congé, et me fit conduire auec passeport, par vne trompette, iusques à Abbeuille : là où ie pris la poste, et m'en allay trouuer le roy Henry mon maistre à Aufimon, qui me receut auec vne allegresse, et de bonne grace.

Il enuoya querir messieurs de Guise, et Connestable, et d'Estrés, pour entendre de moy ce qui s'estoit passé à nostre prise de Hedin : et leur en fis fidele rapport, et leur asseuray auoir veu les grosses pieces de batterie qu'ils auoient menées à sainct Omer : dont le Roy fut ioyeux, parce qu'il craignoit que l'ennemy ne vint plus auant en France. Il me fit donner deux cens escus pour me retirer en ma maison : et moy fort ioyeux d'estre en liberté, et hors de ce grand tourment et bruit de tonnerre de la diabolique artillerie, et loing des soldats blasphemateurs et renieurs de Dieu.

Ie ne veux icy laisser à dire, qu'aprés la prise de Hedin, le roy fut aduerti que n'auois esté tué, et que i'estois prisonnier. Il fit escrire par monsieur du Goguier son premier Medecin à ma femme, que i'estois viuant, et qu'elle ne se donnast peine, et qu'il payeroit ma rançon.

BATAILLE DE SAINCT-QVENTIN. — 1557.

Aprés la bataille de sainct Quentin, le Roy m'enuoya à la Fere en Tartenois vers monsieur le Mareschal de Bourdillon, pour me faire donner passeport au Duc de Sauoye, pour aller penser monsieur le Connestable qui auoit esté grandement blessé d'vn coup de pistolle au dos, dont il cuida mourir : et estoit demeuré prisonnier entre les mains des ennemis. Mais iamais le Duc de Sauoye ne voulut consentir que i'allasse vers ledit seigneur le Connestable, disant qu'il ne demeureroit sans Chirurgien : et qu'il se doutoit bien que ie n'y fusse allé seulement pour le penser, mais plustost pour bailler quelque aduertissement audit seigneur le Connestable, et qu'il sçauoit que ie sçauois bien faire autre chose que la Chirurgie, et qu'il me connoissoit pour auoir esté son prisonnier à Hedin. Monsieur le Mareschal de Bourdillon aduertit le Roy du refus qu'auoit fait le Duc de Sauoye. Il escrit audit seigneur de Bourdillon, que si Madame la Con-

nestable ennoyoit quelqu'vn de sa maison qui fust habile homme, que ie luy baillasse vne lettre, et que verbalement i'eusse aussi à luy dire de bouche ce que le Roy et monsieur le Cardinal de Lorraine m'auoient donné charge. Deux iours aprés, il arriua vn valet de chambre dudit sieur le Connestable, qui luy portoit des chemises et autres linges, auquel mondit seigneur le Mareschal fit donner passeport pour aller vers ledit seigneur Connestable. Ie fus fort ioyeux, et luy baillay ma lettre, et luy fis sa leçon de ce que deuoit faire son maistre estant prisonnier.

Ie pensois, estant deschargé de ma legation, m'en retourner vers le Roy. Mais ledit seigneur de Bourdillon me pria de demeurer à la Fere auec luy, pour penser vn bien grand nombre de blessés qui s'y estoient retirés aprés la bataille, et qu'il rescriroit au Roy la cause de ma demeure : ce que ie fis. Les playes des blessés estoient grandement puantes, et pleines de vers, auec gangrene et pourriture : où il me fallut ioüer des couteaux pour amputer ce qui estoit gasté, et ne fut sans couper bras et iambes, et aussi en trepaner plusieurs. Or on ne trouuoit point nuls medicamens à la Fere, parce que les Chirurgiens de nostre camp auoient tout emporté. Ie descouuris que le chariot de l'artillerie estoit demeuré à la Fere, et n'y auoit-on encore touché. Ie dis audit seigneur le Mareschal, qu'il me feist deliurer vne partie des drogues qui estoient dedans : ce qu'il fit, et m'en fut donnée la moitié seulement pour vne fois, et cinq ou six iours aprés il me fallut prendre toute la reste, encore n'y en auoit-il pas à moitié pour penser le grand nombre des blessés. Et pour corriger et arrester la pourriture, et tuer les vers qui estoient en leurs playes, ie les lauois d'Egyptiac dissout en vin et eau de vie, et leur faisois tout ce que ie pouuois : neantmoins toutes mes diligences, il en mourut beaucoup.

Il se trouua à la Fere des gentilshommes qui auoient charge de trouuer le corps mort de monsieur de Bois-Dauphin l'aisné, qui auoit esté tué en la bataille : ils me prierent les vouloir accompagner au camp pour le choisir, s'il estoit possible, entre les morts : ce qui estoit impossible le pouuoir reconnoistre, attendu que les corps estoient tous effondrés par pourriture, et deuisagés. Nous veismes plus de demie lieuë autour de nous, la terre toute couuerte de corps morts : et n'y demeurasmes gueres, pour la grande puanteur cadauereuse qui s'esleuoit des corps, tant des hommes que des cheuaux : et croy que nous fusmes cause de faire esleuer de ces corps vne si grande quantité de grosses mousches, qui s'estoient procreées de l'humidité des corps morts et de la chaleur du Soleil, ayans le cul verd et bleu, qu'estans en l'air faisoient ombre au Soleil. On les oyoit bourdonner à grand merueille, et croy que là où ils s'assirent, c'estoit pour rendre l'air pestilent, et y causer la peste.

Mon petit Maistre, ie voudrois qu'eussiez esté là comme moy, pour discerner des odeurs, et pour aussi en faire rapport à ceux qui n'y ont esté.

Il m'ennuyoit beaucoup là. Ie priay monsieur le Mareschal de me donner congé de m'en aller, et auois peur de demeurer malade, pour le trop grand trauail de puanteur des blessés, qui mouroient quasi tous, quelque diligence qu'on y peust faire. Il fit venir

des Chirurgiens pour paracheuer à traiter les blessés, et m'en allay auec sa bonne grace. Il escriuit vne lettre au Roy, de la diligence que i'auois faite enuers les pauures blessés. Puis ie m'en reuins à Paris, où ie trouuay encore beaucoup de gentils-hommes qui auoient esté blessés, qui s'y estoient retirés aprés la bataille.

VOYAGE DV CAMP D'AMIENS. — 1558.

Le roy m'enuoya à Dourlan, et me fit conduire par le capitaine Gouast, auec cinquante hommes-d'armes, de peur que ie ne fusse pris des ennemis : et voyant que par chemin estions tousiours en alarmes, ie fis descendre mon homme, et fis qu'il estoit maistre. Car ie montay sur son cheual qui portoit ma malle, et alloit bien du pied s'il eust fallu gaigner le haut, et pris son manteau et chapeau, et luy baillay ma monture, qui estoit vne belle et petite haquenée. Mon homme estant dessus, on l'eust pris pour son maistre, et moy pour son valet. Ceux de Dourlan nous voyans de loin, pensoient que fussions ennemis, et nous tirerent des coups de canon. Le capitaine Gouast, mon conducteur, leur fit signe auec son chapeau que n'estions ennemis : en fin cesserent de tirer, et entrasmes à Dourlan auec vne grande ioye.

Ceux de Dourlan auoient fait vne sortie sur l'ennemy, cinq ou six iours auparauant : lesquels tuerent et blesserent plusieurs de nos Capitaines et bons soldats, et entre les autres le Capitaine sainct Aubin, vaillant comme l'espée, que monsieur de Guise aimoit fort, et pour lequel principalement le Roy m'enuoyoit là. Lequel estant en accés de fiéure quarte, voulut sortir pour commander à la plus grande partie de sa compagnie : vn espagnol voyant qu'il commandoit, apperceut estre vn Capitaine, et luy tira vn coup d'harquebuse tout au trauers du col. Mon capitaine sainct Aubin pensoit de ce coup estre mort, et de la peur, ie proteste à Dieu qu'il perdit sa fiéure quarte, et en fut du tout deliuré. Ie le pensay auec Anthoine Portail, Chirurgien ordinaire du Roy, et plusieurs autres soldats : les vns mouroient, les autres reschappoient, quittes pour vn bras ou vne iambe, ou perte d'vn œil, et ceux-là disoit-on estre quittes à bon marché : eschappe qui peut. Lors que les ennemis eurent rompu leur camp, ie m'en retournay à Paris.

Icy ie me tais de mon petit Maistre, qui estoit plus aise en sa maison que moy à la guerre.

VOYAGE DV HAVRE DE GRACE. — 1563.

Encores ie ne veux laisser à parler du camp du Haure de Grace. Lors qu'on faisoit les approches pour asseoir l'artillerie, les Anglois qui estoient dedans tuerent quelques vns de nos soldats, et plusieurs pionniers qui gabionnoient : lesquels lors qu'on voyoit estre tant blessés qu'il n'y auoit nulle esperance de guarison, leurs compagnons les despoüilloient, et les mettoient encores viuans dedans les gabions, qui leur seruoient d'autant de remplage. Les Anglois voyans qu'ils ne pourroient soustenir vn assaut, par-ce qu'ils estoient fort

attaints de maladies, et principalement de la peste, ils se rendirent bagues sauues. Le Roy leur fit bailler des vaisseaux pour s'en retourner en Angleterre, bien ioyeux d'estre hors de ce lieu infecté de peste. Il en mourut la plus grande part: et porterent la peste en Angleterre, qui depuis n'en ont esté exempts. Le capitaine Sarlabous, maistre de Camp, y fut laissé en garnison, auec six enseignes de gens de pied, lesquels n'auoient nulle peur de la peste: et furent bien ioyeux d'y entrer, esperans y faire bonne chere.

Mon petit Maistre, si vous y eussiez esté, vous eussiez fait comme eux.

VOYAGE DE ROVEN. — 1562.

Or quant à la prise de Roüen, ils firent mourir beaucoup des nostres deuant l'assaut, et à l'assaut: le lendemain mesme qu'entrasmes en la ville, i'en trepanay huit ou neuf qui auoient esté blessés à la breche, de coups de pierre. Il y auoit vn air si malin, qui estoit cause que plusieurs mouroient, voire de bien petites blesseures, de façon qu'aucuns estimoient qu'ils auoient empoisonné leurs balles. Ceux du dedans disoient le semblable de nous: car encore qu'ils fussent bien traités de leurs necessités dedans la ville, ils ne laissoient point à mourir comme ceux du dehors.

Le Roy de Nauarre fut blessé quelques iours deuant l'assaut d'vn coup de boulet à l'espaule. Ie le visitay, et aiday à le penser auec vn sien Chirurgien nommé maistre Gilbert, vn des premiers de Montpellier, et autres. On ne peust trouuer la balle: ie la cherchay bien exactement, i'apperceu par coniecture qu'elle estoit entrée par la teste de l'os du haut du bras, et qu'elle auoit coulé en la cauité dudit os, qui faisoit qu'on ne la pouuoit pas trouuer. La plus grand' part la disoient estre entrée, et perdue dedans le corps. Monsieur le Prince de la Roche-sur-Yon, qui aimoit intimement le Roy de Nauarre, me tira à part, et s'enquist si le coup estoit mortel: ie luy dis que ouy, par-ce que toutes les playes faites aux grandes iointures, et principalement des playes contuses, estoient mortelles, selon tous les auteurs qui en ont escrit. Il s'enquist des autres ce qu'il leur en sembloit, et principalement audit Gilbert: qui luy dist auoir grande esperance que le Roy son maistre guariroit, et fut ledit Prince bien ioyeux. Quatre iours aprés, le Roy et la Royne mere, et monsieur le Cardinal de Bourbon son frere, et monsieur le Prince de la Roche-sur-Yon, et monsieur de Guise, et autres grands personnages, aprés que nous eusmes pensé le Roy de Nauarre, voulurent faire faire vne consultation en leurs presences, où il y auoit plusieurs Medecins et Chirurgiens. Chacun en dit ce qu'il luy en sembloit, et n'y eut pas vn d'iceux qui n'eussent bonne esperance (disoient-ils) que le Roy guariroit: et moy persistois tousiours au contraire. Monseigneur le Prince de la Roche-sur-Yon, qui m'aimoit, me retira à part, et me dist que i'estois seul contre l'opinion de tous les autres, et me prioit de n'estre opiniastre contre tant de gens de bien. Ie luy respons, que lors que ie connoistrois bons signes de guarison, ie changerois mon aduis. Plusieurs consultations furent faites, où iamais ne changeay de pa-

role, et prognostic tel que ie l'auois fait au premier appareil, et disois tousiours que le bras tomberoit en gangrene : ce qu'il fit, quelque grande diligence qu'on y peust mettre : et rendit l'esprit à Dieu le 18. iour de sa blessure.

Monsieur le Prince de la Roche-sur-Yon, ayant entendu la mort dudit Roy, enuoya vers moy son Chirurgien et Medecin nommé le Féure, à present Medecin ordinaire du Roy et de la Royne mere, me dire qu'il vouloit auoir la balle, et qu'on la cherchast à quelque endroit que ce fust. Alors ie fus ioyeux, et leur dis que i'estois bien asseuré la trouuer bien tost : ce que ie fis en leurs presences, et de plusieurs gentils-hommes : elle estoit tout au beau milieu de la cauité de l'os du haut du bras. Mondit seigneur Prince l'ayant, la monstra au Roy et à la Royne, qui tous dirent que mon prognostic estoit trouué veritable. Le corps fut mis reposer au chasteau Gaillard : et ie m'en retournay à Paris, où ie trouuay plusieurs malades qui auoient esté blessés à la breche de Roüen, et principalement des Italiens, lesquels me desiroient fort pour les penser : ce que ie fis volontiers. Il y en eut plusieurs qui guarirent, les autres moururent.

Ie croy, mon petit Maistre, que fustes appellé pour en penser quelques-vns, pour le grand nombre qu'il y auoit.

VOYAGE DE LA BATAILLE DE DREVX. — 1562.

Le lendemain aprés la bataille donnée à Dreux[1], le Roy me commanda d'aller penser monsieur le Comte d'Eu, qui auoit esté blessé d'vn coup de pistole à la cuisse dextre, prés la iointure de la hanche, qui auoit fracassé et brisé l'os femoris en plusieurs esclats, dont plusieurs accidens luy suruindrent, puis la mort : qui fut à mon tres-grand regret. Le lendemain que ie fus arriué, ie voulus aller au camp où s'estoit donné la bataille, pour voir les corps morts. Ie vis à vne grande lieuë d'alentour la terre toute couuerte : on auoit en estime de vingt-cinq mille hommes ou plus : tout cela fut depesché en moins de deux heures.

Ie voudrois, mon petit Maistre, pour l'amour que ie vous porte, qu'y eussiez esté pour en raconter à vos escholiers et à vos enfans.

Or cependant que ie fus à Dreux, ie visitay et pensay grand nombre de gentils-hommes, et pauures soldats, et entre les autres beaucoup de Capitaines suisses. I'en pensois quatorze estans en vne seule chambre, tous blessés de coups de pistoles et d'autres instrumens à feu diaboliques, et n'en mourut pas vn des quatorze. Monsieur le Comte d'Eu estant mort, ie ne fis grand seiour à Dreux. Il vint des Chirurgiens de Paris, qui faisoient bien leur deuoir vers les blessés, comme Pigray, Cointeret, Hubert, et autres : et ie m'en retournay à Paris, où ie retrouuay beaucoup de gentils-hommes blessés qui s'y estoient retirés aprés ladite bataille, pour estre pensés de leurs blessures, où ne fus sans en voir plusieurs.

---

[1] La bataille fut donnée le 19 décembre.

VOYAGE DE LA BATAILLE DE MONTCONTOUR. — 1569.

Pendant la bataille de Montcontour, le Roy Charles estoit au Plessis lez Tours, où il entendit l'auoir gaignée. Il se retira grand nombre de gentils-hommes et soldats en la ville et fauxbourgs de Tours, blessés, pour se faire penser et medicamenter : où le Roy et la Royne mere me commanderent en faire mon deuoir, auec les autres Chirurgiens qui lors estoient en quartier, comme Pigray, du Bois, Portail, et vn nommé Siret, Chirurgien de Tours, homme bien entendu en la Chirurgie, estant alors Chirurgien de Monseigneur frere du Roy : et pour la multitude des naurés, n'estions gueres à repos, ny les Medecins pareillement.

Monsieur le Comte de Mansfeld, gouuerneur de la duché de Luxembourg, Cheualier de l'ordre du Roy d'Espagne, fut grandement blessé à la bataille, au bras senestre, d'vn coup de pistolle qui luy rompit grande partie du coude, et s'estoit retiré à Bourgueil, prés Tours. Estant là, enuoya vn gentilhomme vers le Roy, le supplier bien affectueusement luy vouloir enuoyer vn de ses Chirurgiens pour le secourir de sa blessure. Le conseil fut tenu quel Chirurgien seroit qu'on y enuoyeroit. Monsieur le Mareschal de Montmorency dist au Roy et à la Royne, qu'il seroit bon de luy enuoyer son premier Chirurgien, et leur remonstra que ledit seigneur de Mansfeld auoit esté vne grande partie cause du gain de la bataille. Le Roy dist tout à plat, qu'il ne vouloit que i'y allasse, et vouloit que ie demeurasse prés de luy. Adonc la Royne mere luy dist que ie ne ferois qu'aller et venir, et falloit auoir esgard que c'estoit vn seigneur estranger, qui estoit venu de la part du Roy d'Espagne pour son secours. Alors il me permit y aller, pourueu que ie reuinsse bien tost. Adonc il m'enuoya querir, et pareillement la Royne mere, et me commanderent d'aller trouuer ledit seigneur Comte de Mansfeld, la part où il seroit, pour luy seruir en tout ce que ie pourrois faire pour la guarison de sa blessure. Ie l'allay trouuer, accompagné d'vne lettre de leurs Maiestés. L'ayant veuë, il me receut de bonne volonté, et deslors donna congé à trois ou quatre Chirurgiens qui le pensoient : qui fut à mon tres-grand regret, par ce que sa blessure me sembloit estre incurable.

Or audit Bourgueil s'estoient retirés plusieurs gentils-hommes ayans esté blessés à ladite bataille, sçachans que Monsieur de Guise y estoit, qui auoit esté aussi fort blessé d'vn coup de pistolet au trauers d'vne iambe, et estans bien asseurés qu'il auroit de bons Chirurgiens pour le penser, et aussi qu'il est debonnaire et fort liberal, qu'il les assisteroit d'vne grande partie de leurs necessités. Ce que veritablement faisoit volontiers, tant de leur manger et boire, que autres necessités : et de ma part, de mon art estoient soulagés et aidés : les vns mouroient, autres guarissoient, selon leurs blessures Le comte Ringraue mourut, qui auoit vn coup à l'espaule semblable à celuy qu'eut le Roy de Nauarre deuant Roüen. Monsieur de Bassompierre, colonel de douze cens cheuaux, fut semblablement blessé de pareil coup et endroit que celuy de monsieur le comte de Mansfeld, que ie pensay, et Dieu le guarist. Dieu benist si bien

mon œuure, que dans trois sepmaines ie les ramenay à Paris, où fallut faire encore quelques incisions au bras dudit comte de Mansfeld, pour extraire les os qui estoient grandement fracassés, rompus, et carieux. Il guarist par la grace de Dieu, et me fit vn honneste present, de sorte que ie me contentay bien fort de luy, et luy de moy, comme il m'a fait paroistre depuis. Il escriuit vne lettre à monsieur le duc d'Ascot, comme il estoit guari de sa blessure, et aussi monsieur de Bassompierre de la sienne, et plusieurs autres que i'auois pensés aprés la bataille de Montcontour, qui luy conseilloit de supplier le Roy de France me permettre d'aller voir monsieur le Marquis d'Auret son frere : ce qu'il fit.

VOYAGE DE FLANDRES.

Monsieur le duc d'Ascot ne fit faute d'enuoyer vn gentilhomme vers le Roy, accompagné d'vne lettre, pour le supplier humblement luy faire tant de bien et d'honneur, que de permettre et commander à son premier Chirurgien venir voir monsieur le marquis d'Auret son frere, qui auoit receu vn coup d'harquebuse prés le genoüil, auec fracture d'os, il y auoit enuiron sept mois, et que les Medecins et Chirurgiens de par delà estoient bien empeschés à sa guarison. Le Roy m'enuoya querir, et me commanda d'aller voir ledit seigneur d'Auret, et le secourir en tout ce que ie pourrois pour la guarison de sa blessure. Ie luy dis que i'employerois tout le peu de sçauoir qu'il auoit pleu à Dieu me donner.

Ie m'en allay, conduit par deux gentilshommes, au chasteau d'Auret, qui est à vne lieuë et demie de Mons en Hainaut, où estoit ledit marquis. Subit estant arriué, ie le visitay, et luy dis que le Roy m'auoit commandé de le venir voir, et penser de sa blessure. Il me dist qu'il estoit bien ioyeux de ma venue, et estoit grandement tenu au Roy, luy ayant fait tant d'honneur de m'auoir enuoyé vers luy. Ie le trouuay auec vne grosse fiéure, les yeux fort enfoncés, auec vn visage moribonde et iaunastre, la langue seiche et aride, et tout le corps fort emacié et maigre, la parole basse comme d'vn homme fort prés de la mort : puis trouuay sa cuisse fort enflée, apostumée et vlcerée, iettant vne sanie verdoyante et fort fetide. Ie le sonday auec vne sonde d'argent. Par icelle trouuay vne cauité prés l'aine, finissant au milieu de la cuisse, et d'autres autour du genoüil sanieuses et cuniculeuses : aussi certaines esquilles d'os, les vnes separées, les autres non. La iambe estoit fort tumefiée, et imbue d'vn humeur pituiteux, froid et humide et flatulent (de sorte que la chaleur naturelle estoit en chemin d'estre suffoquée et esteinte) et courbée et retirée vers les fesses : le croupion vlceré de la grandeur de la palme de la main : et disoit y sentir vne extreme cuiseur et douleur, et semblablement aux reins : de façon qu'il ne pouuoit aucunement reposer iour ny nuit, et n'auoit nul appetit de manger, mais de boire assez. Il me fut dit, que souuent tomboit en defaillance de cœur, et quelquesfois comme en epilepsie : et auoit souuent volonté de vomir, auec vn tremblement tel qu'il ne pouuoit porter ses mains à sa bouche. Voyant et consi-

derant tous ces grands accidens, et les vertus grandement abbattues, veritablement i'eus vn tres-grand regret d'estre allé vers luy, par-ce qu'il me sembloit auoir peu d'apparence qu'il peust reschapper de la mort. Toutesfois pour luy donner courage et bonne esperance, ie luy dis que bientost ie le mettrois debout, par la grace de Dieu, et l'aide de ses Medecins et Chirurgiens. L'ayant veu, ie m'en allay promener en vn iardin, là où ie priay Dieu qu'il me fit ceste grace, qu'il guarist : et qu'il benist nos mains et les medicamens, à combattre tant de maladies compliquées. Ie discourus en mon esprit les moyens qu'il me falloit tenir pour ce faire. On m'appela pour disner : i'entray à la cuisine, là où ie vis tirer d'vne grande marmite demy mouton, vn quartier de veau, trois grosses pieces de bœuf, et deux volailles, et vn bien gros lopin de lard, auec force bonnes herbes : alors ie dis en moymesme, que ce boüillon de marmite estoit succulent, et de bonne nourriture.

Aprés le disner, tous les Medecins et Chirurgiens assemblés, nous entrasmes en conference, en la presence de monsieur le duc d'Ascot, et quelques gentils-hommes qui l'accompagnoient. Ie commençay à dire aux Chirurgiens, que ie m'esmerueillois grandement comme ils n'auoient fait des ouuertures à la cuisse de monsieur le Marquis, qui estoit toute apostumée, et que la bouë qui en sortoit estoit grandement fetide et puante, qui demonstroit y estre de long temps croupie, et que i'auois trouué auec la sonde carie d'os, et des esquilles qui estoient ja separées. Ils me firent response que iamais ne l'auoit voulu consentir, et mesme qu'il y auoit prés de deux mois qu'on n'auoit peu gaigner à mettre des draps blancs en son lit, et n'osoit-on qu'à peine toucher à la couuerture, tant il sentoit de douleurs. Lors ie dis que pour le guarir, il falloit toucher autre chose que la couuerture du lict. Chacun dist ce qu'il luy sembloit de la maladie dudit seigneur, et pour conclusion, le tenoient tous deploré. Ie leur dis qu'il y auoit encore quelque esperance, pour sa ieunesse, et que Dieu et Nature font quelquesfois des choses qui semblent aux Medecins et Chirurgiens estre impossibles.

Ma consultation fut, que la cause de tous ses accidens estoient venus par le coup de boulet donné prés la iointure du genoüil, qui auoit rompu les ligamens, tendons, et aponeuroses des muscles, qui lient ladite iointure, ensemble l'os femoris : aussi nerfs, veines, et arteres, dont s'en estoit ensuiui douleur, inflammation, apostemе, et vlcere : et qu'il falloit commencer la cure à la maladie qui estoit cause de tous les susdits accidens qu'il auoit, à sçauoir, faire des ouuertures pour donner issue à la sanie retenue entre les spaciosités des muscles, et en leur substance (semblablement aux os) laquelle causoit vne grande corruption en toute la cuisse, dont les vapeurs en estoient esleuées et portées au cœur, qui causoient syncope et la fiéure, et de la fiéure vn feu vniuersel en tout le corps, et par consequent deprauation de l'œconomie. Pareillement lesdites vapeurs estoient communiquées au cerueau, qui causoient l'epilepsie et tremblement, et à l'estomach nausée, et l'engardoit faire ses fonctions, qui sont principalement de digerer et cuire les viandes, et les conuertir en chyle : lesquelles si elles ne sont bien

cuittes, il s'engendre des crudités et obstructions qui font que les parties ne sont nourries, et par consequent le corps desseiche et maigrit : et pour-ce aussi qu'il ne faisoit nul exercice. Et quant à l'œdeme de sa iambe, cela estoit prouenu à cause du defaut de l'aliment, et de la chaleur naturelle arrestée en toute la cuisse, et aussi faute qu'elle ne se pouuoit mouuoir : car toute partie qui n'a son mouuement, demeure languide et atrophiée : par-ce que la chaleur et esprit n'y sont point enuoyés ny attirés, dont ensuit mortification : et que pour refociller et engraisser le corps, il falloit faire des frictions vniuerselles auec des linges chauds, en haut, en bas, à dextre, à senestre, et en rond, à fin d'attirer le sang et esprits du dedans au dehors, et resoudre quelques vapeurs fuligineuses detenues entre cuir et chair : partant les parties seront puis aprés nourries et refaites (comme i'ay dit cy-deuant au liure 9. traitant *des playes d'harquebuses*). Et les falloit laisser lors qu'on verroit au cuir chaleur et rougeur, de peur de resoudre ce qu'on auroit attiré, et par consequent le rendre encore plus maigre. Or l'vlcere qu'il a sur le croupion, est venue pour auoir esté trop long temps couché dessus, sans se remuer : qui a esté cause que les esprits n'ont peu reluire. A ceste cause s'est faite inflammation, de l'inflammation aposteme, puis vlcere, voire auec deperdition de substance de la chair sujette, auec vne tres-grande douleur, à cause des nerfs qui se disseminent en ceste partie. Il faut pareillement faire tant qu'on le mette en vn autre lict bien mol, et luy bailler chemise et draps blancs : autrement toutes les choses qu'on luy pourroit faire ne luy seruiroient de rien, à cause que ces excremens et vapeurs de la sanie retenue de si long temps en son lict, sont attirées par le systolé et diastolé des arteres qui sont disseminées par le cuir, et font que les esprits s'alterent, et acquierent vne mauuaise diathese ou qualité et corruption : ce qui se voit de quelqu'vn qui couchera en vn lit là où vn verollé aura couché et sué, lequel prendra la verolle par les vapeurs putrides qui seront imbues et demeurées aux draps et couuertures. Or quant à ce qu'il ne peut nullement dormir, et est quasi en atrophie, c'est à raison qu'il mange peu, et ne fait nul exercice, et qu'il est vexé de grandes douleurs : car il n'y a rien qui abbatte et prosterne plus les vertus que la douleur. La cause qu'il a la langue aride et seiche, cela vient par la vehemence de la chaleur de la fiéure, par les vapeurs qui montent de tout le corps à la bouche : car, comme on dit en commun prouerbe, quand on chauffe bien vn four, la gueulle s'en ressent. Ayant discouru des causes et accidens, ie dis qu'il falloit les guarir par leurs contraires : et premierement appaiser les douleurs, faisant des ouuertures à la cuisse pour euacuer la bouë retenue, ne l'euacuant tout à coup, de peur que par la grande euacuation subite se fist vne resolution d'esprits, qui pourroit grandement debiliter le patient et abreger ses iours. Secondement, auoir esgard à la grande tumeur et froideur de la iambe, craignant qu'elle ne tombast en gangrene, et qu'il luy falloit appliquer vne chaleur actuelle, parce que la potentielle ne pourroit reduire l'intemperie *de potentia ad actum*. A ceste cause, qu'il falloit y appliquer au-

tour des briques chaudes, sur lesquelles on ietteroit vne decoction faite d'herbes neruales cuittes en vin et vinaigre, puis enueloppées en quelque seruiette, et aux pieds vne bouteille de terre remplie de ladite decoction, bouchée et enueloppée en quelques linges. Aussi luy falloit faire des fomentations sur la cuisse et toute la iambe, d'vne decoction faite de sauge, rosmarin, thym, lauande, fleurs de camomille et melilot, roses rouges cuittes en vin blanc, et lexiue faite de chesne, et vn peu de vinaigre, et demie poignée de sel. Ceste decoction a vertu de subtilier, attenuer, inciser, resoudre, tarir et seicher l'humeur gros et visqueux. Lesdites fomentations se feront longuement, à fin que la resolution soit plus grande : car estant ainsi faite longuement, on resout plus qu'on n'attire, à cause qu'on liquefie l'humeur contenu en la partie, on rarefie le cuir, et la chair des muscles. Tiercement, qu'il falloit appliquer sur l'vlcere du croupion vne grande emplastre, faite de l'onguent desiccatif rouge et l'onguent *Comitissæ*, parties egales, incorporées ensemble, à fin de luy appaiser sa douleur et desseicher l'vlcere : aussi luy faire vn bourrelet de duuet qui portast le croupion en l'air, sans estre appuyé dessus. Quartement, pour rafraischir la chaleur des reins, on luy appliqueroit dessus de l'onguent refrigerant de Galien, recentement fait, et par dessus des fueilles de nenuphar recentes : puis vne seruiette trempée en oxycrat, espreinte et renouuellée souuent. Et pour la corroboration du cœur, on appliquera dessus vn medicament refrigerant, fait d'huile de nenuphar et l'onguent rosat et vn peu de saffran, dissouts en vinaigre rosat et theriaque, estendus sur vne piece d'escarlatte. Pour la syncope qui procedoit de la debilitation des forces naturelles, faisant aussi troubler le cerueau, falloit vser de bons alimens succulens, comme œufs mollets, raisins de damas confits en vin et succre, aussi panade faite de boüillon de la grande marmite (de laquelle i'ay parlé cy deuant) auec blancs de chappon, ailes de perdrix hachées bien menu, et autres viandes rosties, faciles à digerer, comme veau, chéureau, pigeonneaux, perdreaux, griues, et autres semblables. La saulse sera orenge, verjus d'ozeille, grenades aigres : il en pourra pareillement manger de boüillis auec bonnes herbes, comme ozeille, laictuë, pourpié, cichorée, buglose, soucy, et autres semblables. La nuit, il pourra vser d'orge-mondé, auec jus d'ozeille et nenuphar, de chacun deux onces, auec quatre ou cinq grains d'opium, et des quatre semences froides conquassées, de chacun demie once, qui est vn remede alimenteux et medicamenteux, qui le prouoquera à dormir. Son pain sera de metail, et ne sera trop rassis ny tendre. Et pour sa grande douleur de teste, il faudra couper ses cheueux, et la frotter d'oxyrrhodinum vn peu tiede, et y laisser vn linge double trempé dedans. On luy fera pareillement vn frontail d'huile rosat et nenuphar et de pauot, et vn peu d'opium et vinaigre rosat, auec vn peu de camphre, et renouuellé par fois. D'auantage, on luy fera sentir au nez fleurs de iusquiame et nenuphar, broyées auec vinaigre et eau rose, auec vn peu de camphre, enueloppés ensemble en vn mouchoir, lequel sera tenu longuement contre le nez, à fin que l'odeur se puisse

communiquer au cerueau : et seront ces choses continuées seulement iusques à ce que la grande inflammation et douleur soient passées, de peur de refrigerer par trop le cerueau. D'abondant on fera pleuuoir par artifice, en faisant decouler de l'eau de quelque lieu haut dans vn chauderon, et qu'elle face tel bruit que le malade le puisse entendre : par ces moyens luy sera prouoqué le dormir. Et quant à la retraction de sa iambe, il y a esperance la redresser, lors qu'on aura fait vacuation du pus et autres humeurs contenus à la cuisse, qui, par leur extension (faite par repletion) ont attiré ladite iambe : laquelle se pourra redresser, en luy frottant premierement toute la iointure du genoüil auec *vnguentum de althea*, et huile de lys, et vn peu d'eau de vie, et par dessus de la laine noire auec son suc : pareillement en mettant sous le iarret vn oreiller de plume, ployé en double, et peu à peu on luy fera estendre la iambe.

Lequel mien discours fut bien approuué des Medecins et Chirurgiens.

La consultation acheuée, nous en allasmes vers le malade, où ie luy fis trois ouuertures à sa cuisse, desquelles sortit vne bien grande quantité de bouë et sanie, et dés l'heure ie luy tiray quelque petite esquille d'os : et ne voulus laisser sortir trop grande abondance de ladite sanie, de peur de trop debiliter ses forces. Deux ou trois heures aprés, ie luy fis faire vn lict prés le sien, où il auoit de beaux draps blancs : puis vn homme fort le posa dedans : et fut ioyeux d'auoir esté tiré hors de son lict sale et puant. Tost aprés demanda à dormir, ce qu'il fit prés de quatre heures : où tout le monde de la maison se commença à resioüir, et principalement monsieur le Duc d'Ascot son frere.

Les iours suiuans, ie luy faisois des iniections au profond et cauités des vlceres, faites d'Egyptiac dissout tantost en eau de vie, et autresfois en vin. I'appliquois pour mondifier et seicher les chairs spongieuses et mollasses, des compresses au fond des sinuosités, et tentes de plomb cannulées, à fin de tousiours donner issue à la sanie : et par dessus vne grande emplastre de diachalcitheos dissout en vin. Pareillement ie le bandois si dextrement qu'il n'auoit nulle douleur : laquelle sedée, la fiéure commença fort à se diminuer. Alors ie luy fis boire du vin trempé mediocrement d'eau, sçachant qu'il restaure et viuifie les vertus. Et toutes les choses que nous arrestasmes en la consultation furent accomplies selon le temps et ordre : et ses douleurs et la fiéure cessées, commença tousiours à se mieux porter. Il donna congé à deux de ses Chirurgiens et à vn de ses Medecins, de façon que n'estions plus que trois auec luy.

Or i'y demeuray enuiron deux mois, et ne fut sans voir plusieurs malades, tant riches que pauures, qui venoient à moy de trois ou quatre lieués à l'entour. Il faisoit bailler à manger et à boire aux necessiteux : tous lesquels me recommandoit, et qu'en faueur de luy ie les secourusse. Ie proteste que ie n'en refusay vn seul, et leur faisois à tous ce qu'il m'estoit possible, dont il estoit ioyeux. Lors que ie vis qu'il commençoit à se bien porter, ie luy dis qu'il falloit auoir des violes et violons, et quelque farceur pour le resioüir : ce qu'il fit. En vn mois nous fismes en sorte, qu'il se pouuoit tenir en vne chaire, et se faisoit porter et promener en

son iardin, et à la porte de son chasteau, pour voir passer le monde. Les villageois de deux et trois lieuës d'autour, sçachans qu'on le pouuoit voir, venoient aux festes chanter et danser, masles et femelles, pesle-mesle à tirelerigot, en resioüissance de sa bonne conualescence, estans tous ioyeux de le voir, et n'estoit sans bien rire et bien boire. Il leur faisoit tousiours donner vne barrique de biere, et beuuoient tous à tirelerigot à sa santé. Et les citoyens de Monts en Hainault, et autres gentils-hommes ses voisins, le venoient voir par vne admiration, comme vn homme sortant du tombeau : et dés lors qu'il se porta bien, ne fut sans compagnie : et comme l'vn sortoit, l'autre y entroit pour le visiter : sa table estoit tousiours bien couuerte. Il estoit grandement aimé de la noblesse et du commun peuple, tant pour sa liberalité, que de sa beauté et honnesteté, ayant le regard doux et la parole gracieuse, en sorte que ceux qui l'auoient enuisagé estoient contraints de l'aimer.

Les principaux de la ville de Monts vindrent vn samedy, pour le supplier qu'il permist que i'allasse à Monts, où ils auoient bonne volonté de me festoyer et me faire bonne chere pour l'amour de luy. Il leur dist qu'il me prieroit d'y aller, ce qu'il fit : mais ie luy fis response, qu'à moy n'appartenoit me faire tant d'honneur, ioint aussi qu'ils ne me sçauroient donner meilleures viandes que les siennes. Et de rechef me pria bien affectueusement d'y aller, et que ie fisse cela pour l'amour de luy : ce que luy accorday. Le lendemain, ils me vindrent querir auec deux chariots : et estans arriués à Monts, trouuasmes le disner prest, et des principaux de la ville auec leurs femmes, qui m'attendoient auec bonne deuotion. Nous nous mismes à table, et me mirent au haut bout, et beuuoient tous à moy et à la santé de monsieur le Marquis d'Auret, disant qu'il estoit bien-heureux, et eux pareillement, de m'auoir recouuert pour le mettre sus : et conneus en ceste compagnie qu'il estoit grandement honoré et aimé. Aprés le disner, me ramenerent au chasteau d'Auret, où monsieur le Marquis m'y attendoit en grande deuotion, pour luy raconter ce que nous auions fait en nostre banquet : où ie luy dis que toute la compagnie auoit beu plusieurs fois à sa santé. En six sepmaines il commença à se soustenir vn peu sur des potences, et à se bien fort engraisser, et prendre vne viue et naturelle couleur. Vouloir luy print d'aller à Beaumont, qui est la demeure de monsieur le Duc d'Ascot, et se fit porter en vne chaire à bras par huit hommes de relais. Et les paysans des villages par où nous passions, sçachans que c'estoit monsieur le Marquis, se battoient à qui le porteroit, et nous contraignoient de boire : mais ce n'estoit que de la biere, et croy que s'ils eussent eu du vin, voire de l'hippocras, ils nous en eussent donné de bonne volonté. Et estoient tous fort ioyeux de voir ledit Marquis, et prioient tous Dieu pour luy.

Estant arriué à Beaumont, tout le peuple venoit au deuant de nous luy faire la reuerence, et prioient Dieu qu'il le benist et le tinst en bonne santé. Nous entrasmes au Chasteau, où il y auoit plus de cinquante Gentils-hommes que monsieur le Duc d'Ascot auoit mandés pour venir faire bonne chere auec monsieur son frere : et fut trois iours entiers sa maison

ouuerte. Aprés disner les Gentils-hommes couroient la bague, se battoient à l'espée d'armes, et se resioüissoient grandement de voir monsieur d'Auret : parce qu'ils auoient entendu que iamais ne pourroit partir du lict, et guarir de sa blessure. I'estois à table tousiours au haut bout, là où tout le monde beuuoit carous à luy et à moy, pensans m'enyurer, ce qu'ils ne sceurent : car ie ne beuuois que comme i'auois accoustumé.

Quelques iours aprés nous en retournasmes, et pris congé de madame la Duchesse d'Ascot, laquelle tira vn diamant de son doigt, qu'elle me donna en reconnoissance d'auoir bien pensé son frere : et estoit le diamant de la valleur de plus de cinquante escus. Monsieur d'Auret se portoit tousiours de mieux en mieux, et cheminoit tout seul autour de son iardin sur des potences. Ie luy demanday congé par diuerses fois, pour m'en reuenir à Paris, luy remonstrant que ce qui restoit à faire à sa blessure, son Medecin et Chirurgien le feroient. Et pour commencer tousiours à m'esloigner de luy, ie luy priay qu'il me permist d'aller voir la ville d'Anuers : ce qu'il m'accorda bien volontiers, et commanda à son Maistre-d'Hostel m'y conduire, accompagné de deux pages. Nous passasmes par Malignes et Bruxelle, là où des principaux de la ville prierent ledit Maistre-d'Hostel, qu'au rapasser il leur fist entendre, et qu'ils auoient volonté de m'y festoyer, comme auoient fait ceux de Monts. Ie les remerciay bien humblement, leur disant que ce n'estoit à moy qu'appartenoit tel honneur. Ie fus deux iours et demy pour visiter la ville d'Anuers, où aucuns marchands connoissans le Maistre-d'Hostel, le prierent leur faire cest honneur nous donner à disner ou souper : c'estoit à qui nous auroit, et estoient tous fort ioyeux d'entendre la bonne disposition de monsieur d'Auret, me faisans plus d'honneur que ne demandois. Enfin nous en reuinsmes trouuer monsieur le Marquis, faisant bonne chere : et cinq ou six iours aprés ie luy demanday congé, qu'il m'accorda auec grand regret (ce disoit-il) : lequel me donna vn present honneste et de grande valleur, et me fit reconduire par sondit Maistre-d'Hostel auec deux pages, iusques en ma maison à Paris.

Ie me suis laissé dire que les Espagnols ont depuis ruiné et demoli son chasteau d'Auret, saccagé, pillé et bruslé toutes les maisons et villages à luy appartenans, à cause qu'il n'a voulu estre de leur meschant parti en leurs assassinats et ruine du Pays Bas.

VOYAGE DE BOVRGES. — 1562.

Le Roy auec son camp ne demeura gueres à Bourges que ceux de dedans ne se rendissent : et sortirent leurs bagues sauues. Ie ne sçache rien digne de memoire, fors vn garçon de cuisine de la bouche du Roy, lequel s'estant approché des murailles de la ville auparauant que l'on eust fait la composition, cria à haute voix : *Huguenot, huguenot, tire là, tire là.* Ayant le bras leué et la main estendue, vn soldat luy perça la main tout outre d'vn boulet. Ayant receu ce coup, il me vint trouuer pour le penser. Monsieur le Connestable voyant ce garçon ayant sa main toute san-

glante et tout esploré, luy demanda qui l'auoit blessé : alors il y eut vn gentilhomme, qui ayant veu donner le coup, dist que cela estoit bien employé, parce qu'il crioit : *Huguenot frape là, donne là.* Alors ledit seigneur Connestable dist que ce huguenot estoit bon harquebusier et auoit l'ame bonne, parce qu'il estoit vray semblable que s'il eust voulu tirer à la teste, il eust encore fait plus aisément qu'à la main. Ie pensay ledit cuisinier, qui fut fort malade. Il guarist, mais auec impotence de la main, et depuis ses compagnons l'appellerent *Huguenot* : il est encore viuant.

BATAILLE SAINCT DENYS. — 1567.

Et quant à la bataille S. Denys, il y en eut plusieurs de tués tant d'vne part que d'autre. Les nostres blessés se retirerent à Paris pour se faire penser, ensemble les prisonniers qu'on auoit pris, dont i'en pensay vne grande partie.

Le Roy me fit commander (par la priere de madame la Connestable) d'aller en sa maison pour penser monsieur le Connestable, qui eut vn coup de pistole au milieu de l'espine du dos : où tout subit perdit le sentiment et mouuement des cuisses et iambes, et ses excremens retenus, ne pouuant ietter l'vrine, ny rien par le siege : à raison que l'espine medullaire, de laquelle naissent les nerfs (pour bailler sentiment et mouuement aux parties inferieures) fut brisée, rompue et dilacerée par la vehemence de la balle. Il perdit pareillement l'entendement et ratiocination, et en peu de iours il mourut.

Les Chirurgiens de Paris furent long-temps empeschés pour traiter les susdits blessés. Ie croy, mon petit Maistre, que vous en vistes quelques vns.

Ie supplie ce grand Dieu des victoires, que iamais ne soyons employés en tel malencontre et desastre.

VOYAGE DE BAYONNE. — 1564.

Or ie dis encore d'auantage, que i'ay fait le voyage auec le Roy à Bayonne, où nous auons esté deux ans et plus à circuir presque tout ce royaume : où en plusieurs villes et villages i'ay esté appellé en consultation de diuerses maladies, auec defunct monsieur Chapelain, premier Medecin du Roy, et monsieur Castellan, premier de la Royne mere, hommes d'honneur et tres-sçauans en la Medecine et Chirurgie. Faisant ce voyage, ie me suis tousiours enquis aux Chirurgiens, s'ils auoient remarqué quelque chose rare en leurs pratiques, à fin d'apprendre quelque chose de nouueau.

Estant à Bayonne, il aduint deux choses de remarque pour les ieunes Chirurgiens.

La premiere, c'est que je pensay vn gentil-homme Espagnol, lequel auoit vne aposteme grande et enorme à la gorge. Il vint pour se faire toucher au defunct Roy Charles, des escroüelles. Ie fis ouuerture de son aposteme, où il se trouua grande quantité de vers tous groüillans, gros comme la pointe d'vn fuzeau, ayans la teste noire : et auoit grande quantité de chair pourrie. D'auantage, auoit sous la langue vne aposteme nommée *Ranula*, qui l'empeschoit à

proferer sa parole, et à mascher et aualler ses viandes. Il me pria à iointes mains la luy ouurir, s'il se pouuoit faire sans peril de sa personne : ce que ie fis promptement, et trouuay sous ma lancette vn corps solide, qui estoient cinq pierres semblables à celles qu'on tire de la vessie. La plus grosse pouuoit estre d'vne petite amande, et les autres comme petites féues longuettes, qui estoient en nombre de cinq. En ceste aposteme estoit contenu vn humeur glaireux, de couleur iaunastre, en quantité plus qu'il ne pourroit entrer en quatre cuilliers d'argent. Ie le laissay entre les mains d'vn Chirurgien de la ville, pour paracheuer d'estre guari.

Monsieur de Fontaine, Cheualier de l'ordre du Roy, eut vne grande fiéure continue, pestilente, accompagnée de plusieurs charbons en diuerses parties du corps, lequel fut deux iours sans cesser de saigner du nez, et ne le pouuoit-on estancher : et par iceluy flux la fiéure cessa, auec vne tres-grande sueur, et tost aprés les charbons suppurerent : et fut par moy pensé, et par la grace de Dieu guari.

I'ay publié ceste Apologie, à fin que chacun connoisse de quel pied i'ay marché tousiours : et ne pense qu'il y ait homme si chatoüilleux qui ne prenne en bonne part ce que i'ay dit, puis que mon discours est veritable, et que l'effet monstre la chose à l'œil, la raison m'estant garand contre toutes calomnies.

LE LIVRE DES ANIMAVX,

ET

DE L'EXCELLENCE DE L'HOMME [1].

CHAPITRE I.

DE LA NATVRE DES BESTES BRVTES.

Les bestes brutes different grandement les vnes des autres, pource que leurs natures sont differentes [2]. Car des animaux les vns sont hardis, les autres timides, les vns farouches, les autres priués et comme ciuilisés, autres comme solitaires : aucuns sont armés de coquilles et escailles, comme le Crocodile et la Tortue, et plusieurs poissons : autres d'aiguillons et espines. Le cheual a l'ongle forte, et comme animal leger, superbe et courageux, il a esté pourueu et fait braue de ses crins : le corps du Lion, magnanime, hautain et cruel, est armé de dents et ongles. Ce qui se voit au Taureau et Sanglier : car le Taureau a des cornes, et le Sanglier des dents descouuertes, comme naturelles armeures. Le Liéure, comme estant animal paoureux et craintif, a le corps desarmé, et totalement nud : mais en recompense, il est viste et soudain à la fuite : car aux animaux paoureux la vitesse leur est donnée, et aux hardis les armes. Il y a vne infinité d'autres proprietés admirables et de singulier artifice aux animaux, en sorte qu'il est impossible les comprendre et escrire [3]. Somme, les animaux ont chacun vne chose particuliere, comme le bœuf la force, le serpent l'astuce, la furie du taureau, la patience du mouton, la fierté du crapaud, la subtilité du renard, la stolidité de l'asne, la

[1] Ce livre, qui n'a nul rapport avec le reste de la Collection, et que j'en ai séparé par cette raison, avait été publié pour la première fois dans l'édition de 1579, où il formait le premier livre, placé entre l'Introduction et les Livres d'Anatomie. Il n'avait pas changé de place plus tard, et, sauf une phrase ajoutée dans la première édition posthume, il avait reçu sa forme définitive en 1585. Les changements opérés de la première à la seconde édition consistent dans quelques additions éparses, quelques suppressions par renvoi des articles au *Discours de la Licorne*, et enfin la division en deux du chapitre 20, ce qui a porté à vingt-six le nombre total des chapitres.

Je ne me suis pas beaucoup occupé de savoir où Paré avait puisé les matériaux de ce livre; il cite fréquemment Plutarque, Pline, et aussi Thevet. Il y avait joint les figures du *Succarath*, des *Lions conduits par la ville de Constantinople*, des *Dragons qui tuent les Elephans*, du *Herisson de mer*, du *Chameau d'Asie ayant deux bosses sur le dos*, et enfin du *Crocodile :* cette simple énumération expliquera suffisamment pourquoi j'ai retranché de l'édition actuelle ces tristes illustrations.

[2] Galien, *liu. 1. de l'Vsage des parties*. — A. P.

[3] Ce paragraphe se terminait là en 1579; ce qui suit a été ajouté en 1585.

cruauté du tigre, la douceur de la colombe, la preuoyance du fourmy, la negligence du tesson, la fidelité du chien, l'infidelité du mulet, la gloutonnie du loup, la sobrieté du cameleon, la prudence de l'elephant, l'odeur de la ciuette, la puanteur du bouc, la docilité du barbet, la saleté du porc, la netteté de l'escurieu, la hardiesse du lion, la timidité du liéure, et plusieurs autres choses qui seront declarées cy aprés.

Si nous voulons contempler leurs façons de faire, nous trouuerons qu'elles sont doüées de certaines vertus naturelles en chacune affection de courage, en prudence, force, clemence, discipline. Elles se connoissent les vnes les autres, discernent entre elles, appetent les choses qui leur sont vtiles, fuyent le mal, euitent le peril, pouruoyent à l'aduenir, amassent ce qui leur est necessaire, presagent le beau et mauuais temps : elles ont monstré plusieurs choses aux hommes : elles ont vn sentiment exquis, elles chantent en musique, elles ont vne industrie et amitié à la conseruation de leurs petits, elles ont intelligence du pays où elles naissent, elles gardent vne singuliere chasteté, concorde et amour les vnes enuers les autres : elles sont armées pour combattre et se defendre, elles se laissent appriuoiser aux hommes, elles parlent et sifflent, elles connoissent la voix l'vne de l'autre, elles font entre elles comme vne petite republique : elles connoissent ce qui leur est bon ou mauuais, tant pour preseruer leur santé que pour se guarir elles mesmes : elles sçauent quelle diete il leur faut tenir, et de quelle viande elles doiuent vser, et quels remedes elles doiuent chercher contre leurs maladies : et si n'ont point appris ceste science des hommes, mais au contraire elles ont appris en partie aux hommes. Ce qu'estant consideré de plusieurs anciens Philosophes, ils n'ont point eu de honte de disputer ou reuoquer en doute si les bestes brutes estoient participantes de raison : mesme le sage Salomon nous renuoye quelquesfois à leurs escoles, et Esaïe reproche aux Israëlites leur ingratitude enuers Dieu, leur proposant pour exemple le bœuf et l'asne qui reconnoissent leur maistre, mais Israël a mesconneu son Seigneur.

Pareillement Pline dit [1], que les hommes doiuent rendre graces aux bestes de plusieurs medecines et remedes qu'ils ont appris d'icelles : qu'ainsi soit, les cerfs nous monstrent que l'herbe nommée *Dictame* est bonne pour tirer les traits ou les pieces de fleches de celuy qui en est frappé, puis que les mesmes cerfs, quand ils en sont naurés, vsent de ce mesme remede. Aristote dit que les chéures sauuages de Candie font le semblable. La proprieté de l'herbe nommée *Esclaire* nous a esté enseignée par les hirondelles, et qu'elle estoit propre pour la veuë, voyant qu'elles en vsoient pour les yeux de leurs petits. Les serpents vsent de fenoil, et scillans les yeux en frottent les paupieres pour recouurer la veuë. La tortue mange de la sariette contre la morsure des viperes. La be-

[1] Pline, *liu.* 8. *chap.* 27. — A. P.

Voici le long article qui avait paru, en partie au moins, dans la préface de l'édition de 1575, et qui, ayant été reporté ici en 1579 avec de notables additions, avait disparu de la préface. On peut comparer le texte actuel avec la rédaction primitive que j'ai donnée en note, tome I, page 19.

lette mange de l'herbe nommée *Tapsus barbatus*, et s'en frotte tout le corps, se couchant et trainant par dessus. Les ours enuenimés pour auoir mangé des pommes de Mandragore, se guarissent en mangeant des fourmis : aussi aprés s'estre long temps veautrés, sortans de leur cauerne, mangent l'herbe appelée *Aron sauuage*, pour leur amollir le ventre, qu'ils ont eu tousiours dur et constipé pendant qu'ils ont esté en leur cauerne : et aprés s'en vont à vne fourmiliere, où ils se couchent, tirans la langue, de laquelle il degoute quelque humidité douce, la tenans tousiours tirée iusques à ce qu'ils sentent qu'elle soit couuerte de fourmis, lors qu'ils se sentent malades, puis les auallent pour se purger. Nous voyons ordinairement les chiens qui mangent de l'herbe nommée *Dent de chien*, pour se vuider par vomissement. Les pourceaux cherchent les escreuisses et les mangent, quand ils sont malades. Les ramiers, les merles, les perdrix, vsent de fueilles de laurier pour leur purgation : les pigeons, tourterelles et poullailles, pour se purger, mangent de la paritoire. L'ibis, semblable à la cicongne, nous a monstré l'vsage des clysteres, lequel, se sentant aggraué d'humeurs, estant au riuage de la mer, remplit son bec et son col d'eau marine, puis se seringue par la partie où il iette ses excremens, et peu de temps aprés se vuide et se purge. L'inuention d'abbatre les tayes des yeux, appellées cataractes, fut trouuée par vne chéure qui auoit vne taye deuant la pupille, se frottant et gallant contre des espines, abbatit ladite taye de deuant la pupille, et par ce moyen recouura la veuë. L'hippopotame (qui est vn cheual de la riuiere du Nil) nous a enseigné la phlebotomie, lequel, estant de nature gourmand et glout, se sentant aggraué de plenitude de sang, se frotte contre les roseaux rompus les plus piquans, et s'ouure vne veine de la cuisse, pour se descharger tant que besoin luy est : puis se veautrant dedans la fange, s'estanche le sang. La tortue, lors qu'elle a mangé de la chair de serpent, mange de l'origan, autrement marjolaine sauuage.

Les anciens entre leurs secrets ont experimenté certaines choses qui resistent aux tonnerres et foudres, et entre les autres les plumes d'aigles portées en panache : aussi la ceinture de veau marin empesche que ceux qui l'ont n'en sont iamais atteints.

Or qui voudra raconter par le menu toutes les medecines et remedes que les bestes ont enseignés aux hommes, desquels Aristote et Pline, et autres semblables ont escrit, la chose seroit fort longue : car ils font un long recit des herbes et remedes qu'elles ont montrés aux hommes.

D'auantage, nos vestemens sont faits des leurs, comme peau, laine, poil, et sommes nourris de leur chair : la graisse, moëlle, os, et excremens nous seruent à nos infirmités, et guarison. Exemple des brebis. De la laine des brebis nous sommes vestus, laquelle estant blanche peut prendre toutes sortes de teintures : on en fait tapisseries, aussi fourrures, et autres choses. De leur peau on fait parchemin pour escrire, et toutes manieres de vestemens, et autres vsages à diuerses choses. Leur chair est tres-bonne et delicieuse à manger : de leur suif sont faits flambeaux, chandelles, onguens, et plusieurs autres choses : de leurs boyaux sont faites cordes seruans aux

instrumens musicaux : leur decoction sert à faire clysteres et fomentations remollientes. Et quant à leurs crottes et vrines, il ne se trouve nul fiens plus excellent pour engraisser la terre. D'auantage, leurs os et moëlle seruent à faire fards pour embellir les femmes : mesmes leurs cornes seruent à faire produire des asperges en abondance, estans enterrées auec leurs racines. Et pour conclusion, les Brebis sont grandement profitables pour l'vsage des hommes. Il est escrit en l'Escriture sainte, qu'aucuns Roys furent bergers, gardans les oüailles en propres personnes, pour le profit et excellence de ces bestes : comme Abraham, Isaac, Iacob, Laban, Moyse, Dauid, et autres.

CHAPITRE II.

DV PROGNOSTIC DES ANIMAVX.

D'auantage les animaux, tant terrestres qu'aquatiques et volatilles, ont donné aux hommes la connoissance de la mutation du temps : s'il doit faire vents, pluyes, orage, et tempeste, froidure, gelée, gresle, ou beau temps : comme nous voyons les beliers et aigneaux, lors qu'ils s'entreheurtent et choquent l'vn contre l'autre, corne à corne, les pieds en l'air, auec le petit sault leur corps esbranlant, signifient changement de temps. Le pareil nous est demonstré par le bœuf, quand il se leche contrepoil, et hausse le muffle vers le ciel, et mugit, et fleure la terre, et s'efforce de manger auidement. Aussi quand les fourmis, plus dru et en plus grand nombre que de coustume, s'entrerencontrent l'vne l'autre comme estourdies, elles denotent la pluye soudain aduenir. Si les taupes besongnent en terre plus que de coustume, et la rompent en pieces bien menues, c'est signe de pluye. Si le chat passe sa patte par dessus le col, comme s'il se peignoit, c'est signe infaillible de pluye.

Les poissons ont aussi vne merueilleuse proprieté à sentir la mutation du temps : quand en temps serain se ioüent sus l'eau, en se lançant au dessus, signifient pluye. Quand les dauphins et marsoüins sautent, et se descouurent sur l'eau, c'est signe de grand orage et tempeste sur la mer : ce que voyans, les mariniers moüillent l'ancre, et donnent ordre à leurs vaisseaux. Quand on voit les orties de mer nager sur l'eau, c'est signe de tempeste : ils sont de couleur de cristal reluisant, auec du pers meslé, de substance si fragile qu'à peine en peut-on tirer d'entiere de la mer. Si on en frotte vn baston, il reluit de nuit, comme si c'estoit vne torche allumée, qui est chose admirable. Quand aussi la grenoüille chante et crie plus haut que de coustume.

Les oiseaux ne sont frustrés de ce priuilege : car on peut autant ou plus parler d'eux à ce propos, que de toutes les bestes. Si les grues volent en l'air sans faire bruit, c'est signe de beau temps : si elles crient et vont sans ordre, c'est signe contraire. Quand les oiseaux aquatiques sortent de la mer, et viennent assez auant sur terre, c'est signe de pluye et grande tempeste. Si la cheueche chante beaucoup en temps de pluye, denote que le temps se veut esclaircir : et au contraire, si elle chante en beau temps, c'est signe de pluye. Plutarque dit que quand le corbeau chante en voix enroüée, et qu'il se

bat des ailes, c'est signe de vent et de tempeste. Quand les poulles et autres oiseaux domestiques se battent des ailes, sautent en chantant, c'est signe de pluye et de grands vents. Quand les oyes, canes et canars, se baignent volontiers, et s'espluchent, et dressent leurs plumes auec le bec, et ensemble jargonnent, c'est signe de pluye. Si les irondelles volent si prés de l'eau et de la terre qu'elles frappent contre, cela denote que tost il pleuura : aussi quand elles volent haut en l'air en s'esbattant, cherchans les mousches, cela signifie beau temps. Le petit roytelet, se resioüyssant plus que de coustume, sautelant et plaisamment chantant, denote la pluye aduenir. Lors que la pye crie et se tempeste prés des hayes ou buissons, demonstre qu'elle voit le loup, ou renard, ou quelque serpent. Si le coq chante incontinent aprés le soleil couchant (comme l'on dit entre chien et loup) outre sa coustume, et que sa voix soit enroüée, c'est signe de pluye. Si les mousches et puces mordent et piquent, et aiguillonnent plus que de coustume, c'est signe de pluye. Quand le heron vole fort haut, il denote beau temps, et s'il vole prés de l'eau en criant, il presage de la pluye. Lors que les pigeons se retirent au soir en leurs colombiers plus tard que de coustume, c'est presage de vent et pluye. Les milans fuyent l'air infect et pestilent, et le quittent, de sorte qu'il n'y a rien si certain qui monstre la serenité et bon air, que les lieux où les milans habitent. Pareillement autres oiseaux laissent leurs œufs et leurs petits, et s'enfuyent.

Quand les chauue-souris volent au vespre, plustost que de coustume, et en plus grand nombre, c'est signe de chaleur et de beau temps pour le iour suiuant.

Le crocodile fait ses œufs iustement à la hauteur que la riuiere du Nil doit desborder et couurir la terre, de façon que le paysan qui premier les treuue de fortune, sçait et predit à ses compagnons iusques où le fleuue doit monter et desborder l'esté ensuiuant : mesurant et compassant iustement ce qui doit estre couuert d'eau, à fin que luy sans estre baigné puisse couuer ses œufs. Or cela est plus vne preconnoissance de ceste beste, procedante de diuination, que de ratiocination, chose digne d'admiration.

Nous dirons en passant, quand la lune est rouge, signifie vents : palle, signifie pluyes : claire, beau temps. Et aussi qu'en la pleine lune ne faut couper le bois pour bastir, mais en la declinaison : et si on le fait, il se rend vermoulu et pourri [1].

CHAPITRE III.

DE L'ARTIFICE ET INDVSTRIE DES ANIMAVX.

Les poissons de la mer en general, toutes et quantes fois qu'ils sentent les flots ou tempestes venir, ils se chargent d'arene, à fin qu'ils soyent plus fermes, et qu'ils ne soyent si facilement transportés et agités par la tempeste suruenante. Autres se mussent en certaines cauernes et trous des rochers. Et quant à ce que les poissons nagent contre le fil de l'eau, cela aduient à fin que les ondes

[1] Ce dernier paragraphe, qui sort un peu de l'objet du Livre, est une addition de 1585.

et vagues ne leur leuent et rebour-sent leur escaille et ouye, lesquelles repliées ne pourroient aucunement respirer : et par ainsi l'eau, venant par la partie de deuant, leur serre les ouyes, et applanit leur escaille, qui fait que plus facilement ils na-gent.

Le semblable est des grues, les-quelles volent contre le vent à fin qu'iceluy ne souffle par le derriere leurs plumes, qui seroit cause, estans ainsi escartées, de rendre leurs corps nuds et descouuerts, ce qui les em-pescheroit de voler.

CHAPITRE IV.

DE L'INDVSTRIE ET ARTIFICE DES OISEAVX A FAIRE LEVRS NIDS.

L'industrie et artifice, laquelle tous les oiseaux ont à faire leurs nids, est faite tant proprement, qu'il n'est possible de mieux : tellement qu'ils surpassent tous les maçons, char-pentiers, et edificateurs : car il n'y a homme qui sceust faire edifice plus propre pour luy et pour ses enfans, que ces petits animaux les font pour eux, tellement que nous en auons vn prouerbe, que les hommes sçauent tout faire, sinon les nids des oiseaux. Et ont cest artifice, qu'ils les garnis-sent de plume, laine, ou d'autre ma-tiere molle, comme s'ils leur prepa-roient vne coulte ou vn matelas pour les loger plus à leur aise. L'irondelle fait son nid en figure spherique et ronde, laquelle figure est plus ferme et contient plus que toute autre : el les le bastissent de fange et petits fetus, comme s'il estoit de ciment et de chaux. Les oiseaux qui font leurs nids sus les arbres, eslisent les bran-ches sur lesquelles font leurs nids, comme sur vn fondement bien as-seuré, et qu'ils puissent estre bien couuerts [1]. Or pendant que la femelle est empeschée à couuer ses œufs et à faire ses petits, le masle luy sert à son tour, pour donner loisir à la fe-melle d'aller querre sa vie : et quand ses petits sont esclos, le masle et la femelle ensemble ne cessent iamais à leur porter viande, l'ostant de leur bec, l'espargnant pour leur bailler : qui est cause qu'ils ne sont trop gras lors qu'ils les nourrissent, pour le grand soin qu'ils en ont, ne les aban-donnans iusques à ce qu'ils mangent d'eux-mesmes.

I'ay en ma maison assez bonne quantité de passereaux qui font leurs nids en certains pots de terre : et lors que leurs petits sont grandelets et couuerts de plume, i'en fais denicher et mettre en vne cage pour le plaisir de mes amis et de moy, à voir que le pere et la mere les viennent appaste-ler, et quand il y en a vn qui ja a re-ceu sa becquée, et neantmoins qu'il se vienne representer ouurant le bec, le pere et la mere le laissent, connois-sans ceux à qui il en faut bailler : et ainsi font leur distribution, comme il appartient, selon l'ordre et regle de iustice distributiue. I'ay fait mettre vn passereau estranger auec les au-tres de mesme aage, pour connoistre et sçauoir si le pere et la mere des autres auroient cure de l'appasteler : veritablement non, mais au contraire le laissoient mourir de faim, neant-moins qu'il ouurist le bec comme les autres legitimes.

On voit aussi les petits chéureaux et aignelets, estans aux champs en

[1] Aristot. *de Animal.*, *liu.* 6. *ch.* 8. — A. P.

grand nombre, que chacun reconnoist sa mere, neantmoins qu'elles sont vestues toutes d'vne couleur : pareillement la mere ne permettra vne autre l'allaicter.

Le chéureau, l'aigneau, le poulain, et semblables animaux, si tost qu'ils sont nés, d'eux-mesmes cherchent et courent aux mammelles de leurs meres, sçachans naturellement que là est leur nourriture : et deuenus grands, ils choisissent de mille diuerses plantes en vn terroir et pasturage, celles qui leur sont propres pour les alimenter [1].

CHAPITRE V.

DE L'ARTIFICE DES ARAIGNÉES.

L'araignée fait sa toile d'vn merueilleux artifice, trauersant maintenant d'vn costé, et maintenant de l'autre, empoignant tout ce qui luy peut seruir pour l'estendre et attacher. Et encore qu'on rompe et desface souuent son ouurage, et qu'on la dechasse d'vn costé ou d'autre, ce neantmoins elle n'est point tant craintiue qu'elle desloge de son logis pour cela, mais tousiours retourne à sa besongne, de sorte qu'on ne luy en sçauroit tant desfaire et gaster, qu'elle n'en reface et raccoustre, faisant tousiours ouurages nouueaux, et ce d'vn merueilleux artifice : tellement que les tisserans et lingeres, tapissiers et brodeurs, passementiers, pescheurs, veneurs, viennent à l'escole pour apprendre d'elles à faire leurs ouurages et rets, soit qu'on regarde à la perfection et subtilité du fil, ou aux nœuds indissolubles de la toile sans filamens, estant comme vne peau deliée et gluante, comme s'il y auoit de la colle. Finalement on ne croiroit iamais qu'elles fussent tant bien enseignées à retirer leurs filets, et le gouuernement de leurs ouurages : tellement que s'il y a quelque mousche ou autre proye prise à leurs filets, la sentent, et tout en vn moment retirent leur toile, et courent sus comme vn chasseur bien experimenté : ce que si ne le voyions tous les iours deuant nos yeux, on penseroit que ce fust fable.

[1] Ce dernier paragraphe a été ajouté en 1585.

CHAPITRE VI.

DES MOVSCHES A MIEL.

Ie ne veux laisser en arriere la prudence des mousches à miel : c'est qu'elles font entre elles comme vne petite republique, elles ont vn Roy, lequel est plus beau, plus gros et fessu deux fois que les autres mousches : il a les ailes courtes et les iambes droites, vn marcher plus graue que les autres, ayant vne tache au front qui luy sert de diadesme ou de couronne, qui est le signal royal d'authorité et de maiesté : il est plus poli que les autres mousches à miel. Elles ont vn aiguillon pour leurs armes et defenses, toutesfois le Roy n'en a point, ou pour le moins il n'en vse point : lors qu'il marche, il a sa garde qui l'enuironne, et toute la troupe le suit : il ne sort point de la ruche sinon quand tout son regiment doit sortir, ce qu'on connoist par le bruit qu'elles font dedans la ruche, bruyans et bourdonnans comme trompes et tabours, pour annoncer qu'il faut debusquer pour aller aux

champs. Chacune d'elles desire estre pres le Roy, et s'il est las, le portent, et en quelque part qu'il s'arreste, tout le ietton s'arrestera et se campera. S'il meurt, toutes sont tristes et mornes, et ne sortent point dehors pour aller en queste, mais s'assemblent à l'entour de son corps, puis le portent dehors, et luy font compagnie comme és funerailles, et l'enseuelissent en terre : cela fait, en eslisent vn autre promptement, car elles ne peuuent viure sans Roy. Il a l'œil par tout, ce pendant que toutes les mousches trauaillent, leur donnant cœur, voltigeant autour de la besongne, comme s'il vouloit exhorter les ouuriers. Aprés qu'elles ont trauaillé, si elles veulent sortir dehors, elles eslisent vn temps propre, car veritablement elles preuoyent et sentent les pluyes, vents et tempestes, lors qu'ils doiuent venir. Elles ont ceste iustice et equité, que sus les champs iamais ne font mal aux animaux, tels qu'ils soyent, et ne piquent aucun de leur aiguillon, sinon pour la defense de leur maison : et peut-on dire qu'elles ont quelque portion de l'esprit diuin [1].

CHAPITRE VII.

DV GOVVERNEMENT DES MOVSCHES A MIEL.

Elles se gouuernent en leur fait comme s'ensuit : de iour elles font faire le guet à la porte, et reposent de nuit iusques à ce qu'vne les reueille auec deux ou trois sons de leurs bourdonnemens, comme d'vne trompette qui leur commande ainsi qu'en vn camp : lors s'assemblent pour voir s'il fera beau temps : et s'il fait beau, sortent et s'en vont en queste. Les vnes apportent les fleurs à leurs pieds et cuisses, les autres de l'eau en leur bouche : les autres qui ont encore quelque menu poil, apportent l'eau sur leurs corps en forme de petite rosée. Et ainsi chargées entrent dedans la ruche, où promptement il y en a qui les deschargent, puis les distribuent aux lieux et places à ce ordonnées. Or celles qui vont aux champs, sont les plus ieunes et menues : que si de fortune estans dehors il s'esleue vent, attendent qu'il soit passé pour estre plus aisément conduites. S'il dure trop et qu'il leur soit contraire, se chargent d'vne petite pierre de peur d'estre emportées, et volent bas contre la terre.

Elles sont fort vigilantes en leurs affaires, et ont l'œil sur celles qui sont faitardes et ne font rien, et quelquesfois les chastient iusques à la mort. Les vnes bastissent, les autres polissent, autres apportent viures. Elles commencent à bastir en leurs ruches, en voute, d'vn artifice merueilleux, depuis le bas iusques en haut du plancher, laissans deux limites, l'vne pour l'entrée et l'autre pour la sortie : et viuent toutes ensemble, à fin qu'il n'y ait inegalité entre elles, ny en viandes, ny en trauail. Elles tiennent leur manoir fort nettement, iettans toutes ordures dehors : et ont vne chose encore digne d'estre bien notée, c'est qu'elles chassent de leurs ruches les bourdons et les abeilles bastardes, qui ne leur seruent de rien sinon à manger leur miel et à gaster leur ouurage, et partant elles les chassent et les tuent comme leurs ennemis. Celles qui ont

[1] Ces derniers mots : *et peut-on dire*, etc., ont été ajoutés en 1585.

perdu leur aiguillon, sont du tout inutiles, et peu aprés leurs entrailles sortent et meurent. Elles sont de grand profit à leurs maistres, leur laissans cire et miel.

Aristomachus philosophe dit en auoir nourri cinquante huit ans, auec tres-grande diligence, pour connoistre tout ce qu'elles faisoient, et dit qu'elles sont compagnables et associables ensemble de leur nature[1].

CHAPITRE VIII.

DES FOVRMIS.

Les Fourmis ne sont pas de moindre admiration que les mousches à miel, en leur industrie, prudence et diligence, de sorte que Salomon n'a pas eu honte d'enuoyer les paresseux à l'escole d'icelles. Or ce seroit chose incroyable si n'en auions l'experience pour tesmoing, que ces bestioles tant petites puissent amasser les biens qu'elles amassent pour leur prouision, et tenir entre elles vn tel ordre qu'elles tiennent. Pline dit qu'il y a entre elles ordre de republique, memoire, soing et cure[2]. N'est-ce pas vn passetemps de leur voir mordre les fruits qu'elles veulent porter? s'ils sont trop gros, elles se tournent en arriere, et s'appuyent contre leurs espaules, et les poussent de leurs pieds. Et à celle fin que les semences qu'elles cachent en terre ne puissent germer et reprendre, elles les rongent auant que les mettre en leurs greniers. Et si les grains sont trop gros, et qu'ils ne puissent facilement entrer par leurs trous, elles les partissent par le milieu : et s'ils sont moüillés de pluye, elles les mettent dehors et les font seicher. Elles labourent de nuict quand la lune est pleine, et cessent au defaut d'icelle, en quoy elles monstrent qu'elles entendent quelque chose en Astronomie. Mais en leurs œuures, quel labeur et quelle diligence y a-il? Et pourtant qu'elles amassent leur prouision de diuers lieux, et que l'vne ne sçait rien de l'autre, Pline tesmoigne qu'elles ont certains iours de foires pour se connoistre l'vne l'autre. Vn chacun peut penser quelle course et quelle diligence il y a entre elles. Mais qui les contempleroit, ne diroit-il pas qu'elles parlent ensemble et qu'elles interroguent et respondent l'vne à l'autre? Ne voyons-nous pas les pierres et caillous rongés et engraués en leur chemin, de la trace de leurs pieds, et le sentier qui est fait par leur œuure? En quoy nous pouuons bien connoistre combien la diligence et exercice valent et peuuent en vne chacune chose : car si les pieds tant petits que ceux des Fourmis, vsent et cauent les pierres par force et par continuation d'aller et de venir, que peut le continuel labeur des hommes?

Mais outre tout cecy, il est encore escrit d'elles qu'elles s'enseuelissent les vnes les autres, comme les hommes. Plutarque s'accorde en ce que Pline en a escrit[1], mais aussi il monstre mieux en special et par le menu, les grandes vertus qui sont en celles petites bestes, desquelles il parle ainsi.

« Mais comment est-il possible de parler assez dignement de la disci-

[1] Ces derniers mots : *et dit qu'elles sont compagnables*, etc., sont une addition de 1585.

[2] Pline, *liu.* 11 *et* 30. — A. P.

[1] Pline, *liu.* 10. *ch.* 30. — Plutarque, 3. *Opuscule.* — A. P.

pline et industrie des Fourmis? si n les faut-il pas passer sans en parler aucunement : Nature n'a point de plus grand miroir des grandes et excellentes choses : car en iceluy reluit le signal de toute vertu, comme en vne pure gouttelette. Ceste communicatiō qu'elles ont entre elles, est l'image d'amitié : ceste force et allegresse qu'elles ont aux trauaux, est vne image de force et magnanimité : somme, elles ont beaucoup de semence et de tesmoignage de temperance, et de prouidence, et de iustice : chacun peut connoistre leur beneuolence lors qu'elles se rencontrent, quand celles qui sont vuides font place aux chargées, à fin qu'elles passent à leur aise : quand aussi elles partissent en beaucoup de pieces vn fardeau trop pesant, ou à porter ou à trainer : semblablement quand elles mettent les grains au soleil pour les faire seicher, lors qu'ils sentent qu'ils se nyellent, ou fletrissent, ou pourrissent. Et encore d'abondant le soing qu'elles ont que leurs grains ne germent, surpasse tout entendement : car elles rongent le nombril du grain, qui est la partie par laquelle il iette le germe, le chastrant long temps deuant. On dit que la premiere descente et entrée de leurs cauernes n'est pas droite, à fin qu'il n'y eust point d'autres bestes qui y peussent aller, mais qu'elle est tortue, auec de grands retours et circuits, ayans plusieurs sentiers de trauers, lesquels se rendent en trois cauernes : l'vne est celle là où elles font leur assemblée et parlemens : l'autre où elles retirent leurs prouisions de toute l'année : et la tierce est le cimetiere des morts. D'auantage iamais ne font mal les vnes aux autres, et viuront cent mille ensemble en leurs petites cauernes de terre : et deux hommes le plus souuent ne peuuent viure en paix dans la republique. »

Voila ce qu'en escrit Plutarque.

Les mousches à miel, les fourmis, et d'autres animaux recueillent pour l'hyuer, et semblent auoir quelque ombre de raison : mais ce qu'elles font n'est seulement que par vn instinct naturel, et non par prudence. Les bestes appellées insectes sont comme fourmis et autres petites bestioles, pource qu'elles ont des incisions, taillades ou decouppures par dessus le dos ou par dessous, ou en tous les deux, qui sont accouplées et conioìntes d'vn petit filet creux, selon Pline et Aristote [1].

CHAPITRE IX.

DES VERS QVI FONT LA SOYE.

Nous pouuons aussi adiouster à ces bestes les vers qui font la soye, desquels les Philosophes ont escrit merueilles, à sçauoir de la maniere de faire leurs nids, et de leurs laines et toilles, desquelles elles font braues les Roys, Roynes, et autres hommes et femmes. Mais qui est celuy qui ne se doiue grandement esmerueiller de l'industrie et entendement qui sont en ces petites bestioles? La prouidence de Dieu se monstre en la nature qu'il a donnée aux animaux : elle se manifeste encore mieux en ce que les plus petits d'entre eux sont ceux ausquels il a plus donné d'industrie et de prudence, à fin que par icelle ils puissent recompenser la force qui leur defaut.

[1] Ce dernier paragraphe est une addition de 1585.

CHAPITRE X.

DE L'INDVSTRIE DES ANIMAVX, ET DE LA CONSERVATION ET AMITIÉ QV'ILS ONT, ET PRINCIPALEMENT DE LEVRS PETITS.

Les animaux portent vne extreme amitié enuers leurs faons ou petits : que souuent elles se pourroient sauuer et eschapper en fuyant le chasseur qui les veut prendre : mais s'il faut par ce moyen abandonner leurs petits, elles aiment mieux estre mises en pieces que les perdre et laisser en arriere. Et la saison qu'elles sont plus furieuses, c'est alors qu'elles les nourrissent.

Plutarque dit que toutes les bestes en general aiment ardemment ce qu'elles engendrent, et le nourrissent soigneusement, et ont vne affection et finesse singuliere en telle matiere. Et quant à l'industrie de conseruer leurs petits, les perdrix vsent en cela d'vne grande finesse : car tandis que leurs petits ne peuuent encore voler pour leur ieune aage, elles les accoustument à se coucher sur le dos, et à se couurir de mottes de terre comme de quelque couuerture. Quand les chasseurs sont prés d'elles, elles les menent d'vn autre costé, et tournoyent et volent comme à peine, et font semblant qu'elles ne peuuent plus courir, et se feignent ainsi iusques à ce qu'elles ayent retiré les chasseurs loing de leurs petits. Voila donc vne grande finesse, conioințe auec vn amour et vn grand soing enuers ses petits.

Ce que nous lisons des liéures à ce mesme propos n'est moins digne d'admiration : car les liéures se voulans retirer à leurs gistes, menent leurs petits l'vn à vn lieu et l'autre à vn autre : et quelquesfois ils les separent l'vn de l'autre bien d'vn arpent de terre, à fin que si d'auenture il suruient vn homme ou vn chien, ils ne soyent pas tous en vn mesme danger. Et puis aprés auoir bien traquassé et voltigé, et imprimé force traces de leurs pieds, faisant vn grand saut, ils se retirent de là, et vont en leurs gistes.

Or si le liéure est fin et caut pour la garde de ses petits, le herisson ne l'est pas moins, non seulement pour nourrir ses petits, mais aussi à se sauuer luy-mesme, et pource oyez ce que Plutarque en a escrit.

« Quand le renard poursuit le herisson, il s'enroulle dans ses espines, ainsi que la chastaigne est cachée en sa coquille ou escorce, et par ces moyens il se tient là caché en embuscade, sans pouuoir estre nullement blessé. Mais le soing et la prudence de ses petits est encore plus digne d'admiration. Il s'en va aux vignes au temps des vendanges, et auec ses pieds il abbat en terre les grains des raisins : puis il roulle par dessus et les pique de ses espines. »

Plutarque qui en a escrit ainsi introduit vn personnage auoir veu cela de ses yeux. Et pource il dit : « Il me souuient que quelque iour nous en vismes vn que nous estimions que ce fust vn raisin qui cheminast, tant il estoit chargé de graines. Quand il est entré en sa cauerne, il en met vne partie pour ses petits et retient l'autre pour soy. Il fait le semblable des pommes, poires, et autres fruits, et sçait bien choisir les meilleures et les plus meures, se roullant dessus, et en porte tant qu'il peut, et si peu qu'il luy plaist. »

Il se trouue en la Floride vne sorte

de beste, laquelle, tant pour sa rarité que deformité, ie n'ay voulu obmettre en ce traité, en ayant pris le portrait de Theuet, liure 23, chapitre 1. Tome 2. de sa *Cosmographie*. Elle est nommée de ce peuple *Succarath*, et des Canibales *Su*. Cest animal la plupart du temps fait sa residence au riuage des fleuues, et est rauissante et d'vne façon fort estrange, telle que la voyez figurée. Si elle est poursuiuie, elle prend ses petits sur son dos, lesquels elle couure de sa queuë, qu'elle a assez longue et large, et se sauue à la fuite. Toutesfois les Sauuages pour la prendre font vne fosse dedans laquelle elle tombe, sans se douter de telle embuscade.

Entre les animaux, la nature pese autant d'vn costé que d'autre, quant au courage et à la hardiesse : et ne cede point la femelle au masle, soit à supporter les trauaux pour le recouurement des viures, soit à combattre pour la defense de leurs petits.

Les biches font ordinairement leurs faons prés des grands chemins, pource que les bestes rauissantes, qui viuent de proye, n'y hantent pas communément.

CHAPITRE XI.

LE TEMPS QVE LES ANIMAVX S'ACCOVPLENT ENSEMBLE.

La prime-vere les animaux sont espris du desir de s'accoupler : car alors sont excités à mettre hors la concupiscence generatiue, ne plus ne moins qu'elle fait la séue, et les boutons des arbres et herbages, à fin de perpetuer leur semblable. Les layes attirent leurs sangliers, et les chéures leurs boucs, et autres femelles leurs masles, par leurs propres odeurs : les oiseaux s'entrefont l'amour des ailes et du bec, les autres par leurs chants et voix diuerses s'entre-appellent chacune en leur iargon, s'entre-faisans caresses, se reiouïssans pour l'esperance qu'elles ont de s'accoupler, monstrant par cela que Nature les incite à ce faire. Ce qu'on voit aux grenoüilles, qui commençans à entrer en amour s'entre-appellent auec vn chant de nopces, d'vne voix amoureuse : puis quand le masle a fait venir sa femelle, ils attendent à s'accoupler de nuit, pour-ce que dedans l'eau elles ne peuuent habiter ny auoir compagnie l'vne de l'autre, et sur la terre elles craignent le iour qu'on ne les trouue liées ensemble : mais quand la nuit est venue, elles sortent de l'eau seurement où elles s'entre embrassent. Cela vient de la sapience diuine, qui a donné aux animaux se garder d'estre frappés, blessés ou tués, autant qu'il leur est possible.

Aelian dit que si la lionne a eu compagnie d'vn autre lion, son masle le connoist à l'odeur, et la chastie et bat cruellement.

Aucuns animaux font plusieurs petits, les autres n'en font iamais qu'vn seul en leur vie, comme l'elephant, lequel neantmoins vit deux ou trois cens ans.

CHAPITRE XII.

DE L'AMOVR ET CHARITÉ DES OISEAVX ET CHIENS.

La cicongne nourrit son pere et sa mere en leur vieillesse, et les petits

sçachans bien voler aident aussi et supportent ceux d'entre eux qui ne peuuent encore bien voler. Et par ainsi ils ne sont pas seulement humains enuers leurs peres et meres, mais aussi entre eux, comme freres et sœurs les vns enuers les autres.

La poulle porte vne si grande affection à ses petits poussins, qu'elle les congrege et assemble, les gardant sous ses ailes, et s'il vient vn chien, ou vn loup, ou vn ours, qui sont de terribles bestes au prix d'elle, pour en empoigner vn, elle sautera contre eux, voire et fust vn homme armé de toutes pieces, pour les defendre, sans auoir esgard à sa vie, ny au danger auquel elle se met : autant en font toutes les autres bestes.

Il se faut esmerueiller de la loyauté que le chien tient à son maistre, et de l'affection qu'il a enuers luy, et de la memoire et nourriture qu'il en a receu : car iamais il ne l'abandonne, et quelque desplaisir que son maistre luy face, encores qu'il luy donnast cent coups de baston, si ne le peut-il delaisser qu'il ne retourne tousiours vers luy. Il n'y a beste qui connoisse si bien son maistre : encores qu'il aye esté long-temps sans le voir, il le reconnoist tousiours. Il entend la voix des domestiques. Le commun de tous chiens est de garder la maison, et abbayer aux estrangers, et estre mauuais aux pauures mal-vestus. Et s'il est question de trouuer des gardes bien seures, on n'en pourra pas trouuer de plus certaines que celles des chiens. Et pourtant Ciceron leur fait cet honneur, qu'il les appelle garde fidele par dessus tous autres animaux. Il a vn sentiment exquis, par lequel il connoist à la trace son maistre, et la proye. Aucuns chiens ont demeuré long-temps sur le tombeau de leur maistre, tousiours hurlans piteusement, sans qu'ils en peussent estre dechassés, ne voulans manger ny boire.

Pline recite [1] qu'vn chien ne departit iamais prés du corps de son maistre, qui auoit esté executé par iustice, iettant de tristes hurlemens, enuironné d'vn grand cerne de peuple romain : et quelqu'vn luy ayant ietté de la viande, ce chien la porta à la bouche de son maistre. Puis quand on eut ietté le corps dedans le Tibre, le chien se mit à nager, essayant de le sauuer et soustenir : dont le peuple Romain fut grandement esmerueillé de la fidelité de ceste beste [2].

On lit plusieurs histoires de la fidelité des chiens, qui seroient icy trop long-temps à reciter. Ils abbayent et clabaudent oyans le bruit des trompettes, et le cry des asnes et autres grands bruits, et ce clabaudement et abbayement leur est vn pleur pour l'impatience de leur ire.

Le cheual semblablement connoist son maistre, ce que Plutarque a laissé par escrit du cheual d'Alexandre, nommé Bucefal : quand il estoit nud, enduroit bien que le palfrenier montast à poil dessus luy: mais quand il estoit paré de ses harnois royaux, et de ses riches couleurs, il n'en souffroit pas vn seul monter sur luy, qu'Alexandre tout seul, et si d'autres s'efforçoient y monter, il leur couroit sus, en ronflant et hennissant, et se cambroit sous eux, et les fouloit aux pieds, s'ils ne se hastoient bien tost de se retirer arriere et s'enfuir.

Combien que la colombe soit des

[1] *Liure* 8. *ch.* 40. — A. P.

[2] Cette histoire, empruntée à Pline, a été intercalée ici en 1585.

bestes bien fertiles, toutesfois tant le masle que la femelle garde vne singuliere chasteté, concorde et amour. et charité l'vn enuers l'autre, et ne commettent point d'adultere, et ne violent point la foy en leur mariage : si la femelle a vn masle difficile et fascheux, elle le supporte neantmoins en toute patience : aprés le courroux ils se flattent et baisent, en faisant paix, et retournent l'vn auprés de l'autre. Ils sont d'amour egale enuers leurs petits.

Les tourterelles en font autant, et d'auantage : car en signe de viduité, iamais ne couchent sus branche verte, aprés qu'elles ont perdu leur party, et demeurent en perpetuelle viduité, sans prendre autre party. Ils ont vn amour mutuel et reciproque.

CHAPITRE XIII.

DE LA FORCE DE L'ELEPHANT, DE SA RELIGION, DOCILITÉ, CLEMENCE, BONTÉ, CHASTETÉ, VENGEANCE DES MAVX QV'ON LVY A FAITS, ET RECONNAISSANCE DES BIENS.

Il ne se trouue beste terrestre plus grande, plus puissante, ny espouuantable que les elephans. Car il faut qu'ils soyent merueilleusement puissans et robustes, quand ils peuuent porter en bataille de si gros edifices et de si grosses tours de bois pleines de gens d'armes, qui combattent en icelles. Et qu'ils soyent espouuantables, quand ils viennent equippés en tel ordre, il appert par la peur et frayeur que l'armée des Romains en eut, lorsqu'Antiochus le Roy de Syrie commença premierement à les amener en bataille contre eux. Car les gens d'armes, qui n'auoient iamais veu tels monstres, conceurent grande frayeur de voir tels animaux, qu'ils ne sceurent faire que se mettre en fuite.

Depuis, les Indiens auoient de coustume en la guerre de lier au bout de la trompe desdits elephans vne espée longue de deux coudées, auec laquelle estant chassés tuoient leurs ennemis. Ils mettoient pareillement des bats, qu'ils lioient de chaisnes de fer sous le ventre, et dessus mettoient vn chasteau de bois, en maniere de tours, où quatorze hommes estoient debout, et batailloient de toutes sortes de leurs armes et bastons. Mais depuis, sçachans leurs ennemis que les elephans craignent le feu, ceste façon est abolie, à cause des bastons à feu qu'ils ont, et aussi des torches allumées qu'ils presentent aux elephans, desquels ils sont tant espouuantés, qu'ils font plus de mal à leurs maistres en s'enfuyant, qu'ils ne font aux ennemis en bataillant.

Ce neantmoins tant estranges bestes qu'ils soient, c'est vne chose incroyable des vertus que les philosophes leur attribuent, et les choses qu'ils en racontent. Pline dit [1] qu'ils approchent fort des sens humains, et qu'ils ont quelque intelligence du langage du pays auquel ils sont nés, et qu'il y a vne grande obeïssance en eux en ce qui leur est commandé, ayans memoire des seruices et offices qu'ils ont accoustumé de faire : mais qui plus est, bonté et clemence se trouuent entre eux. Quant à la religion, Plutarque a escrit qu'ils font prieres aux dieux immortels : car de leur bon gré ils se purgent et lauent en la mer, et adorent le Soleil leuant,

[1] Pline, *liu.* 8, *ch.* 1. — A. P.

auec vne grande reuerence, leuans leur trompe en haut vers le ciel au lieu des mains. Et Pline à ce mesme propos tesmoigne qu'ils font honneur et reuerence, non seulement au Soleil, mais aussi à la Lune et aux estoiles : et aprés auoir fait leur adoration, ils s'en retournent aux bois, et portent deuant eux leurs petits ou faons qui sont las. Les Arabes en font bon tesmoignage, qui voient ordinairement la grande quantité d'elephans à la nouuelle Lune descendre à grands troupeaux aux riuieres, où ils se lauent et baignent : et aprés qu'ils sont purifiés, ils se mettent à genoux, et font leur adoration, puis s'en retournent aux bois, et le plus ancien conduit la troupe, et celuy d'aprés les assemble.

On dit aussi qu'on a trouué que de nuit pensoient à ce dequoy auoient esté chastiés de iour. Plutarque tesmoigne qu'il est tout certain, que comme aucuns elephans eussent esté instruits à Rome longtemps deuant, pour apprendre à faire des tours merueilleux, et difficiles à refaire, on en trouua vn ayant l'entendement plus dur que les autres, et pour ce il estoit hay de tous les autres et battu souuent, par-ce qu'il ne pouuoit retenir tels tours de passe-passe, lequel toutesfois les repetoit à par-soy, et s'efforçoit les faire de nuit à la Lune. Adrianus recite auoir veu vn elephant, lequel ayant deux cymbales pendues aux oreilles, les touchoit d'accord alternatiuement de son museau (ou trompe) et dansoit selon la mesure de l'accord, et les autres le suiuoient en dansant comme luy.

Les Elephans portent leurs petits deux ans en leurs matrices, pour la grande corpulence de leurs corps, parce qu'vn gros fruit n'est si tost meur qu'vn petit [1]. Ils sont de nature tant amiables et pitoyables, que iamais ne font rien à personne, si on ne les y prouoque. Iamais le masle et la femelle ne se connoissent ensemble qu'en secret, à cause de honte qu'ils ont. On tient qu'ils ont si bon entendement, qu'ils n'entreront iamais en vn nauire, pour passer la mer et estre menés en pays estrange, que leur gouuerneur n'aye promis et iuré les ramener en leur pays. Aussi estans irrités, ils chargent les hommes sur leurs cornes, et les iettent si haut, que deuant qu'ils tombent ils sont estouffés et morts. Nous parlerons encore de la nature des Elephans cy aprés au liure des Monstres [2].

CHAPITRE XIV.

DES BESTES QVI SONT ÉS EAVX.

Aprés auoir parlé des bestes qui conuersent sur la terre, il faut pareillement dire quelque chose de celles qui sont és eaux : dont la Lamproye emporte le prix, et merite la palme pardessus tous les poissons, en cas d'amour paternelle et de bonté et douceur enuers leurs petits. Premierement elles font leurs œufs, et puis les

[1] Aristote, *liu.* 4. *des Animaux*. — A. P.

[2] L'édition posthume de 1598 ajoutait ici : *où la figure de l'Elephant defaut*. En effet, cette figure, qui y existait en 1579, avait été reportée en 1582 au Discours de la Licorne. Mais le texte qui accompagnait cette figure avait été omis et oublié dans ce changement de livre, et il manque dans toutes les grandes éditions, à partir de celle de 1585. Je l'ai rétabli dans celle-ci, et on le trouvera plus loin dans l'Appendice au livre *des Monstres*.

petits : mais elles ne mettent pas hors leurs petits, comme font les autres poissons : ains les nourrissent en leurs ventres, comme s'ils les engendroient deux fois : et quand ils sont grandelets, sont iettés dehors leur ventre, leur enseignant à nager et à s'esbatre à l'entour d'eux : puis subit elles les reçoiuent de rechef en elles mesmes par leur bouche, et leur baillent leurs corps pour habiter, leur donnant viande et refuge, tant qu'elles connoissent que leur aide leur est certaine et asseurée.

CHAPITRE XV.

QVE LES BESTES PEVVENT ESTRE APPRIVOISÉES.

Theuet en sa *Cosmographie*, Tome second, chap. 7., dit que le Turc fait nourrir de toutes sortes de bestes, comme Lions, Tigres, Leopards, Loups-ceruiers, Chameaux, Elephans, Porcs-espics, et autres bestes estranges : et souuent les hommes qui les gouuernent sont en Constantinople ou au Caire. Ils les meinent par la ville auec vne grosse chaisne de fer, et principalement les Lions, ayans de petites clochettes, à fin que le peuple se retire, et que ces bestes ne gastent quelqu'vn, ce que souuentes fois est aduenu. Et si ceux qui les gouuernent sont aduertis de quelque grand seigneur ou ambassadeur qui soit arriué, ils ne faudront luy amener en son logis cesdits Lions, auec compagnie d'autres bestes estranges, ausquelles ils font faire mille passetemps : leurs maistres semblablement ioüent de plusieurs sortes d'instrumens à la Turquesque, mesme ioüent Comedies, et luttent : s'asseurans tous d'auoir quelque present dudit seigneur qui aura receu tel passe-temps.

Mais ce n'est chose merueilleuse que les bestes terrestres puissent estre appriuoisées auec les hommes, veu que les Aquatiques le peuuent estre, entre lesquelles on nomme les anguilles. Plusieurs autheurs ont escrit de la Murene : semblablement que Crassus a eu vne Lamproye, laquelle estoit si appriuoisée, qu'elle luy obeïssoit, dont luy auoit donné vn nom comme à vne beste domestique, et l'appellant la faisoit venir vers luy. Icelle estant morte, en pleura : ce que Domitius luy ayant reproché d'auoir ploré sa Murene, luy respondit qu'il auoit eu trois femmes sans en auoir ploré vne seule [1].

CHAPITRE XVI.

COMME LES ANIMAVX ONT APPRIS AVX HOMMES A FOVRBIR ET AIGVISER LEVRS ARMEVRES, ET FAIRE EMBVSCADES.

Les guerriers sont fort songneux à contregarder leurs armes, à fin qu'elles ne se roüillent et gastent, et pour ce ils les font souuentefois fourbir : mais il y a plusieurs bestes qui ne leur doiuent de retour.

Et quant à ce point, les Porcs sangliers aiguisent leurs dents.

Les Elephans, pour ce que l'vne de leurs dents, auec laquelle ils foüillent, arrachans les plantes, herbes et racines dont ils se nourrissent, en est ordinairement moussée, vsée et espointée, ils contregardent tous-

[1] Plutarque. — A. P.

iours l'autre pointue et affilée, pour s'en seruir aux combats contre les Rhinoceros et autres ennemis. Ledit Rhinoceros est aussi long que l'Elephant, mais plus bas de iambes, et a son pelage de couleur de bouïs, piccoté en plusieurs endroits, et façonné et armé comme il se verra par sa figure cy aprés [1].

Les Sangliers aiguisent pareillement leurs defenses pour assaillir ou se defendre.

Le Lion chemine tousiours les pattes fermées, à fin que ses ongles soyent enserrés au dedans comme en vne gueine, de peur que la pointe ne se rompe, et aussi qu'on ne les puisse suiure à la trace : car à peine la peut on trouuer, ains seulement de petites marques de ses pieds, et peu apparentes : et ainsi les animaux contregardent leurs armes, pour s'en seruir au besoin.

Les Taureaux presentent le combat auec les cornes, et s'equippent au combat, comme vaillans gendarmes et cheualiers.

Le rat d'Inde, comme dit Plutarque, ne differe en rien d'vn gendarme pour batailler, tant bien il se sçait couurir de bouë et de fange, qu'il semble proprement qu'il soit armé d'vn halecret et cuirasse, lors qu'il doit batailler contre le crocodile : neantmoins que ledit crocodile soit vne beste si forte et cruelle qu'elle mange les hommes, et ce rat d'Inde est si petit qu'il le fait fuir. Cela se fait par vne chose indicible, que Nature met aux cœurs des grands animaux, pour les espouuenter d'vne peur et crainte, mesme où il n'y a point de danger pour eux : comme l'elephant est espouuenté par vn pourceau, et le lion par vn coq, veu qu'il est escrit du lion, qu'il ne se retourne point pour quelque chose que ce soit. Telles craintes autresfois sont aduenues à de bien grandes armées, prestes à combattre, qui ont esté mises en routte et fuite pour vn liéure qui sortit d'vn buisson : car depuis qu'il y en eut vn ou deux effrayés par la soudaine sortie de ce liéure, tous les autres furent semblablement effrayés et espouuentés, comme si tout eust esté perdu et desconfit, pensans qu'il y eust quelque grand danger.

On trouue à ce propos, en l'histoire de Philippe de Comines, que des chardons qui estoient en vn champ firent peur aux Bourguignons auprés de Paris, en la guerre qu'eut le Roy Loys onziéme auec le Comte de Charolois. Il aduint qu'aucuns de l'armée virent des chardons en grand nombre, plantés en vn champ prés Charenton : et pource que le temps estoit couuert et obscur, il leur sembloit que c'estoit l'armée du Roy qui estoit sortie de Paris, et là arrestée, leur faisant alte : et aprés qu'ils en eurent porté les nouuelles à leur armée, et qu'on en eut enuoyé d'autres pour les reconnoistre, trouuerent que ceste armée demeuroit tousiours là plantée sans bouger, dont la peur leur fut encore redoublée, et toute la nuit se tindrent tous en armes. Et le lendemain, le iour estant vn peu plus esclairci, ils conneurent que c'estoient chardons : parquoy ce n'estoit pas merueille s'ils auoient tenu bon sans reculer, (mais aussi ils n'auoient point

[1] L'édition de 1579 disait : *comme il se voit par ceste figure*, et donnait en effet le *Pourtraict du Rinoceros, et combat contre l'Elephant*. Cette figure avait été reportée dès 1582 au Discours de la Licorne, d'où vient le changement du texte qui date de 1585.

auancé) : et ceux qui en auoient porté les nouuelles furent bien fort honteux, toutesfois ils furent excusés pour l'obscurité du temps.

Les Coqs sont oiseaux royaux : aussi sont-ils couronnés, et exercent leur regne en quelque lieu qu'ils soient de leur hardiesse et courage, et bataillent du bec et des argots, comme l'experience le monstre, donnans crainte et peur aux lions, qui sont les plus nobles et courageux entre les bestes sauuages.

Les Connins ont monstré aux hommes à faire les mines sous terre, pour miner et renuerser s'en dessus-dessous les forteresses de leurs ennemis. Marc Varron dit qu'en Espagne y eut vn gros bourg, situé en pays sablonneux, qui fut tellement fouï et caué par les connins, que finalement il fut ruiné et deshabité.

Les Loups ont monstré à faire la guerre aux hommes : ils se mettent en troupes, et demeurent en embuscades à l'entrée d'vn village. Il y en a vn qui entre dedans pour donner l'alarme aux chiens, puis recourt vers ses freres et compagnons, et les chiens aprés : et lors qu'il les a passés, retourne vers les chiens, leur faisant teste : cependant l'embuscade descoche, et prennent chacun vn chien, et luy couppent la gorge, et le mangent.

Le Regnard est le plus caut et le plus fin de toutes les bestes en general. Lors qu'il est chassé des chiens, et les sent prés de sa queuë, leur iette ses excremens à leurs museaux et aux yeux : les ayant ainsi esblouïs et estonnés, il gaigne le deuant, et les laisse en arriere. Il a aussi vne astuce que pour faire desnicher les poulles, il feint de leur ietter sa queuë, et par ceste peur les desniche, et à la descente en prend vne et la deuore. Pareillement s'il veut passer vne riuiere, encore qu'elle soit gelée et prinse, marche doucement sur la glace, et approche son oreille, et s'il peut entendre aucunement le bruit de l'eau cachée, il connoist que la glace n'est pas espaisse, ny assez ferme : parquoy il s'arreste, et ne passe outre : et ainsi s'il ne peut entendre le bruit, il passe de l'autre costé hardiment. Or ne sçauroit-on dire que cela soit seulement vne viuacité de sentiment de l'ouye, sans aucun discours de raison. Car c'est vne ratiocination, et consequence tirée du sens naturel, en ceste sorte : ce qui fait bruit se remue : ce qui se remue n'est pas gelé : ce qui n'est pas gelé est liquide : ce qui est liquide ploye sous le faix, et ne tient pas ferme : *ergo*, etc.

Si les poureeaux oyent crier en vne forest l'vn d'eux, ils s'assemblent tous pour le secourir, comme si vne trompette auoit sonné pour assembler vne compagnie de gendarmes, à fin d'aller au secours de leur compagnon, et tous bataillent pour luy.

Plutarque dit des poissons appellés *Scares* et *Anthes*, qu'aussi tost qu'ils ont aualé le haim du pescheur, les autres qui lors sont presens accourent tous pour luy aider, et rongent le filet et le petit cordeau, et ainsi eschappe. Les anthes se secourent pareillement les vns les autres auec plus grande violence : car ils iettent sur leurs espaules le filet et petit cordeau auquel l'hameçon est attaché, et dressent leurs espines et escailles, dont ils le couppent et rompent.

Il y a vne grande admiration de la societé et amitié qui est entre le poisson, appellé *Gouuerneur*, et la Balaine. Quant au gouuerneur, il n'est

plus grand qu'vn goujon : lequel est tousiours auec la baleine, et va deuant elle, luy dressant son chemin, la conduisant de peur qu'elle ne se iette en quelque destroit ou en la fange, dont elle ne se puisse retirer. La baleine le suit, et souffre volontiers estre conduite par luy. S'il se veut reposer, il se met en sa gueulle et y dort, et elle aussi, ne le laissant iamais ne iour ne nuict.

Les Grues, lors qu'elles departent pour aller en pays lointain, elles se mettent si bien en ordonnance, que iamais Capitaine de gendarmerie ne sçauroit tenir meilleur ordre : car auant qu'elles delogent, elles ont leur heraut et leurs trompettes qui les assemblent : quand elles marchent, elles consentent toutes ensemble, et volent en haut pour regarder de loing : elles eslisent vn capitaine, lequel elles suiuent : elles ont aussi leur sergent de bande, et aucunes disposent au derriere de la bande pour bucher et crier chacune en son tour, à fin d'entretenir tousiours la bande en ordonnance par leur voix. Elles ont leurs veilles bien disposées, et leurs guettes qui font le guet de nuict [1]. Plutarque dit qu'elles soustiennent vne petite pierre de leurs pieds, à fin que si la guette s'endort, la pierre l'esueille en tombant, et la reprenne de sa negligence. Le Capitaine a la teste leuée et col estendu, regardant au loing, et les admoneste des dangers ausquels elles peuuent estre. Et quand elles sont en ordonnance, les plus fortes se mettent deuant pour rompre l'air, et quand les vnes sont lasses, les autres vont en leur lieu pour les soulager, et soustenir la peine à leur tour. Et pour mieux trencher l'air, elles se mettent en ordonnance de gens de pied, estroitte de front et large par derriere, en forme de triangle. Et si ont encore ceste prudence et science d'Astronomie, qu'elles preuoyent les tempestes, et se iettent en terre subit qu'elles les sentent, et se reposent.

Les Oyes de Sicile vsent d'vne fort bonne grace, pour se garder de se descouurir par leur gazoüillement : car combien qu'il leur soit naturel, si est-ce toutesfois qu'elles ont bien sceu trouuer ce moyen pour corriger ce vice, à fin qu'il ne les mist en danger de leurs aduersaires. Plutarque dit que quand il leur faut passer la montagne nommée Taurus, craignans les Aigles, elles mettent chacune vne pierre assez large en leur bec, à fin d'empescher leur gazoüillement et bruit naturel (qu'elles feroient) iusques à ce qu'elles ayent passé leurs ennemis, lesquels elles trompent en ceste sorte.

Le Cerf se sentant pressé des chiens, se couche et met ses quatre pieds sous le ventre, et expire son haleine contre terre, tellement que les chiens passent et repassent contre luy, sans en auoir le vent ny sentiment. Voila comme Nature donne à chacun animal connoissance de sauuer leur vie.

En cest endroit les dragons n'auront pas moins de gloire, car par leur finesse et malice ils vainquent bien les elephans, qui sont les plus fortes bestes que la terre porte : ce qu'ils ne pourroient faire par leur force : et pourtant ils se mettent en embusches et au guet, et se ruent sur eux par trahison, et puis les embrassent soudain et enueloppent, et s'entortillent autour d'eux, et leur lient les iambes de leurs queuës pour leur empescher de marcher : et cachent leur

[1] Pline, *liu.* 10. *ch.* 23. — A. P.

teste dedans leurs narines, leur ostant l'haleine, les piquent et mordent en la chair qu'ils trouuent la plus tendre, et leur creuent les yeux et leur succent le sang, en sorte qu'il faut que les elephans meurent. Pline dit qu'il y a des dragons en Ethiopie de dix coudées de longueur [1]. Et en Indie, il s'en est trouué de cent pieds de long, et aucuns voler si haut en l'air qu'ils prenoient les oiseaux volans [2].

Le poisson appellé *Pescheur*, à cause qu'il chasse aux autres poissons, il vse de mesme finesse que fait la seiche [3]. Il a vne petite poche qui luy pend du col, laquelle il retire et lasche : comme il luy plaist en vn moment, ainsi que fait le coq d'Inde sa creste. Or il l'allonge en forme d'vn haim, et la presente à mascher aux petits poissons qui nagent auprés de luy, puis la retire à soy petit à petit, si prés qu'il puisse happer les petits poissons de sa bouche.

Plutarque escrit de la seiche, que combien qu'il y ait cent mille exemples de telles finesses, ruses et eschappatoires aux bestes, lesquels ie pourrois icy alleguer, toutesfois ie ne puis aucunement passer cestuy de la seiche : laquelle a comme vne vessie pendue au col, toute pleine d'vne liqueur fort noire comme ancre, laquelle elle vuide quand elle se sent prise, et ainsi tasche à tromper celuy qui la chasse.

[1] Pline, *liu.* 8. *ch.* 11 *et* 12. — A. P.

[2] Ici se lisent dans toutes les éditions deux histoires tirées de Jean Léon, touchant certains serpents de Calicut et du royaume de Senegua. Paré avait sans doute oublié que dans son livre *des Venins*, à partir de l'édition de 1579, il avait fait un chapitre spécial avec ces deux histoires, racontées presque absolument dans les mêmes termes. La seule différence notable est que dans le Livre *des Venins* il cite le livre *d'Afrique* de Jean Léon, tandis qu'ici il citait son livre *des Nauigations*. En conséquence, j'ai cru devoir retrancher en cet endroit ces deux histoires, en renvoyant le lecteur au ch. 27 du livre *des Venins*, ci-devant, page 317.

[3] Arist. *de Nat. anim.* — A. P.

CHAPITRE XVII.

DES ARMES DES BESTES.

Les bestes ont toutes leurs armeures naturelles : parquoy elles n'ont besoing d'en faire forger d'autres, ou d'emprunter, d'ailleurs comme les hommes. Il y en a mesmes de celles qui ont telles armes, qu'elles prennent par icelles ceux qui les veulent prendre. Et pour exemple, la torpille ne blesse pas seulement ceux qui la touchent à nud : mais aussi par entre les rets, elle iette vne distillation qui stupefie et engourdit les mains des pescheurs, en sorte qu'ils sont contraints de tout lascher : et par ainsi la torpille se sauue.

André Theuet escrit [1] que la mer Persique, vers l'Arabie, nourrit vn poisson de la grandeur et grosseur d'vne carpe, garni d'aiguillons et pointes, comme nostre herisson, auec lesquelles il combat contre tous autres poissons. C'est chose toute asseurée, que s'il en a donné vne atteinte à vn homme ou beste, comme aussi de ses dents, en vingt et quatre heures on se peut tenir prest pour mourir [2].

[1] *Liu.* 10. *ch.* 10. *tome* 1. *de la Cosmographie.* — A. P.

[2] Après ce paragraphe, auquel était jointe

Les cancres et escreuisses, encore qu'ils soyent petits animaux à comparer aux susdits, si est-ce qu'ils se seruent de leurs pieds de deuant, qui sont fourchus, non seulement à manger, mais aussi à se defendre ou assaillir.

CHAPITRE XVIII.

LES BESTES SONT DOCILES.

Les bestes sont dociles pour apprendre ce que les hommes leur veulent enseigner : en quoy elles nous baillent quelque tesmoignage qu'elles ne sont pas sans quelque participation de raison. On les voit estre enseignées par les hommes, y prenans leurs esbats et plaisirs outre leur naturel : comme les chiens, singes, cheuaux, passent et repassent par les cercles des basteleurs, et s'esleuent sur les pieds, sautans et dançans, et font plusieurs autres tours de passepasse.

Plutarque recite [1] qu'vn chien seruoit à vn basteleur, lequel ioüoit vne fiction de plusieurs mines et plusieurs personnages, et ce chien y representoit plusieurs choses conuenables à la matiere suiette : mesmement l'espreuue que l'on faisoit sur luy d'vne drogue qui auoit force de faire dormir, mais ainsi que l'on supposoit

[1] Plutarque, *tome* 2. — A. P.

la *Figure du Herisson de mer*, l'édition de 1579 en contenait deux autres également illustrés par des figures, qui furent transportés en 1582 dans le *Discours de la Licorne*, où ils sont restés. Le premier concerne *le Poisson nommé Vletif*, appelé en 1579 *Stelif* et *Vlelif;* on le trouvera au chapitre 13 du Discours de la Licorne, ci-devant, page 503. Seulement, au lieu de la dernière phrase : *Plusieurs estiment ledit animal estre vne Licorne*, etc., on lisait en 1579 : *Plusieurs estiment ladite corne estre vne langue de poisson, ce que n'est pas.*

L'autre paragraphe était consacré à l'histoire du *poisson nommé Caspilly.* On peut aussi retrouver cette histoire au chapitre 12 du *Discours de la Licorne*, ci-devant, p. 502; mais le texte de 1579 présente des différences assez singulières pour être reproduit à part :

« Il y a vn autre poisson, qui se trouve en l'Isle du Peru, portant vne corne fort agüe, en façon d'vne espee bien tranchante, longue de plus de trois pieds. Iceluy voyant venir la Balaine, il se cache soubs les ondes, et choisit l'endroit le plus aisé à blesser, qui est le nombril, que la frappant, il la met en telle necessité, que le plus souuent meurt de telle blesseure. Laquelle ses entant touchee au vif, commence à faire vn grand bruit, se tourmentant et battant les ondes, escumant comme vn verrat, et va d'vne tres grande roideur (se sentant pres les traits de la mort) qu'elle culebute et renuerse les nauires qu'elle rencontre, et fait telle naufrage qu'elle les enseuelit au profond de la mer. Il se voit au gonfre d'Arabie, que les Arabes nomment Caspilli, qui est presque aussi large que long, et sa longueur n'excede point deux pieds. Il a la peau comme vn petit chien de mer : il est armé d'esguillons, dont il en a vn au milieu du front long d'vn pied et demy, et aussi aigu et tranchant qu'vne lancette : et auec ce genre d'arme, quand il est affamé, il vient à se ietter contre le premier poisson qu'il trouue, et de telle façon qu'il demeure pour les gages, trainant sa proye où bon lui semble, pour en auoir sa curee, ainsi qu'escrit André Teuet, disant l'auoir veu. »

Il est évident qu'il y a là deux descriptions différentes confondues mal à propos ; et toutes les deux s'ecartent encore en quelque chose de la description du *Discours de la Licorne.* Du reste, Paré cite en marge Theuet *liu.* 5. *ch.* 2. *tom. I. de sa Cosmographie*, où les lecteurs curieux d'éclaircir cette énigme en trouveront probablement le mot.

faire mourir : il print le pain où la drogue estoit meslée, et peu d'espace aprés l'auoir aualé, commença, ce sembloit, à trembler comme s'il eust esté tout estourdi : finablement s'estendant et se roidissant comme s'il eust esté mort, il se laissa tirer et trainer d'vn lieu en autre, ainsi que portoit le suiet de la farce : puis quand il conneut à ce qui se faisoit et disoit qu'il estoit temps, alors il commença premierement à se remuer tout bellement, comme s'il fust reuenu d'vn profond sommeil, et leuant la teste regarda çà et là, dont chacun des assistans fut fort esbahi : puis se leuant du tout, s'en alla deuers celuy qu'il falloit qu'il receust, et le caressa : de sorte que tous les assistans, et mesmes l'Empereur Vespasien y estant, en personne dedans le theatre de Marcellus, en demeurerent tous resiouïs.

Le singe est vn animal ridicule, beau toutesfois au iugement des enfans, et leur est vn passe temps pour rire : car s'essayant d'imiter tous actes d'homme, il ne le peut faire, et partant appreste à rire à ceux qui le regardent. On a veu, dit Galien [1], vn singe s'efforcer à ioüer de la fluste, danser et escrire, et faire autres choses que l'homme peut bien faire.

Il me souuient auoir veu en la maison du Duc de Some, vn gros singe malfaisant, et pource on luy coupa les deux mains, souffrant estre habillé de ses playes. Estant guari, se voyant sans mains deuint doux, affable et docile : on luy bailla vn habit verd, et ceint autour du corps : et à sa ceinture estoit pendu vn estuy de lunettes, auec vne paire de cousteaux et vn mouchouër, comme l'on baille aux enfans. Estant ainsi habillé, le maistre cuisinier voulut estre son pedagogue, à cause qu'il faisoit sa demeure à la cuisine, à vn coing de la cheminée. Il l'instruit à luy faire faire plusieurs singeries : et où il failloit, coups de baston ne luy manquoyent, non plus que la parolle, luy diminuant sa portion, le faisant souuent ieusner par cœur : car, comme dit Perse, *Le ventre est ingenieux et maistre des arts* (et celuy qui baille l'entendement). Et par ce moyen le cuisinier enseigna au singe à ioüer de passe-passe, à sauter et danser au son d'vn petit flageol, courir la lance, passer et repasser entre les iambes : il portoit la viande auec les pages pour la poser sur la table auec grande reuerence, et faisoit plusieurs autres bons seruices, tenant tousiours sa vaisselle nette auec la langue, de façon qu'on l'appeloit *frere Iean factotum.* Aprés le disner et souper, on le mettoit dans vne chaire, contrefaisant le prescheur, tournant les yeux s'en dessus dessous, frappant sa poitrine de ses moignons en disant ses patenostres, clacquetant des dents, et monstroit son cul, qui estoit tousiours à descouuert (à cause que son habit estoit court, de peur qu'il ne fust saffrané) : bref, faisoit plusieurs autres singeries et risées, marchant tousiours debout, à cause qu'il ne se pouuoit tenir autrement s'il n'estoit sur son cul, parce qu'il auoit perdu ses mains.

On voit semblablement les Fauconniers qui apprennent aux oiseaux de proye aller combattre en l'air autres oiseaux, et les abattre en terre : voire vollent si haut au profond des nues, qu'on les perd de veuë. Et le faucon ayant gaigné le dessus d'vn heron, et se voyant estre presque vaincu, met

[1] *Liure 1. de l'Vsage des parties.* — A. P.

son bec long et aigu sous ses ailes, la pointe en haut, à fin que le faucon le voulant abattre, donne contre iusques à entrer au trauers du corps, qui est cause que tous deux quelquesfois tombent en terre morts. Et où le faucon l'aura abattu sans estre blessé, estant descendu en terre, le fauconnier l'appellant, retourne se remettre sus son poing.

D'auantage, aucuns petits oiseaux sont enseignés à besongner des pieds et du bec, desquels ils vsent en lieu de mains, tirans de petits vaisseaux pendus à vne corde, (ausquels est leur manger et boire), comme vn homme tireroit des seaux d'vn puys auec les mains.

Et quant au Chien, chacun sçait comme il est docile, et comme il va querir vne Cane au profond de l'eau, et l'apporte à son maistre, viue ou morte : et fait encore plusieurs autres choses, outre celles deuant dites, qui seroient trop longues à descrire.

Le chameau est un animal fort domestique, qui s'appriuoise facilement, apprenant à quoy on l'addresse pour s'en seruir. Il est bien vray qu'il y en a de bien farouches et sauuages, lesquels pour n'auoir esté appriuoisés sont fascheux, et mordent et ruent aussi bien que pourroit faire le plus vicieux cheual qu'on sçauroit trouuer. Le soir qu'on est à repos, on n'a peine que les laisser en la campagne pour paistre vn peu d'herbe, ou brouter quelque espine, chardon ou rameau, et le lendemain le recharger, et si ne fera iamais faute. On ne leur met point la somme sur le dos, qu'ils n'ayent quatre ans pour le moins. Les Arabes ont ceste astuce de les chastrer ieunes, à fin qu'ils s'en seruent plus longuement : et ne sont si furieux au printemps, lors qu'ils viennent en amour. Ceste beste souffre huit iours la faim et soif. Elle est de douce et amiable nature, veu que les esclaues et marchans Turcs, la voulans charger ou descharger de leur fardeau, ils ne font que toucher d'vne vergette sur le col, et soudain se couche par terre, et ne se leue qu'elle ne se sente assez chargée, ou qu'on les face releuer. Il a quatre genoux : pour ceste cause il flechit ses cuisses de derriere comme ses iambes de deuant : et partant il demeure à genoüil tant qu'il soit chargé. Telle chose a esté faite par vne grande prouidence de nature, pour satisfaire à la commodité de sa hauteur : car autrement il eust fallu des eschelles ou escabelles à l'homme pour le charger. Il y en a qui n'ont qu'vne bosse sur le dos, qui sont d'Afrique ou Arabie. Il y en a d'autres qui en ont deux, qui sont amenés d'Asie et Tartarie : les vns sont grands, et bons à porter grande charge : les autres petits, propres à faire iournée, comme nous faisons sur nos cheuaux. La viande qu'ils aiment le mieux sont les féues, et ne leur en faut que quatre poignées pour les contenter tout vn iour. C'est la plus grande richesse que les Arabes ayent, tellement que s'ils vouloient monstrer quelques vns d'entre eux estre opulent et riche, ils ne disent point : Vn tel a tant de mille escus vaillant, mais bien diront-ils : Il a tant de cent ou mille chameaux. Le grand Turc (comme dit Theuet) a vn Capitaine qui a sous luy nombre d'esclaues Mores et Chrestiens, qui a le soing des chameaux, lesquels sont pensés, frottés et estrillés par lesdits esclaues. Et me suis laissé dire, ce dit Theuet, aux Arabes, Mores, et à quelques marchands Iuifs, qui estoient du temps que Sultan Selim

premier du nom vint en Egypte pour assieger et prendre la ville du Caire, qu'il auoit pour le moins soixante mille chameaux, et vn grand nombre de mulets. Et l'escurie du grand Seigneur, qui est fort superbe, à cause du grand nombre des plus beaux chameaux qui soyent au monde [1].

Le seigneur du Haillan historiographe, liure 7. en son Histoire de France, dit que les Chrestiens donnerent vne bataille contre Corbane, Lieutenant de l'armée du Roy de Perse, en laquelle demeurerent morts sur la place, cent mille des ennemis, quinze mille chameaux et iuments. Les deux Historiographes nous donnent à connoistre, que l'on se sert desdits chameaux en paix et en guerre, et qu'il s'en trouue vn nombre infiny en Arabie et Afrique.

CHAPITRE XIX.

LES OISEAVX ONT MONSTRÉ AVX HOMMES A CHANTER EN MVSIQVE.

Les rossignols sont chantres fort excellens, feignans à former la voix humaine : ils gringottent et desgorgent ainsi que peut faire le plus parfait chantre du monde, en sorte qu'on dit par excellence : *Il chante, il se degoise, il gringotte comme vn rossignol :* et partant quand les hommes veulent rendre vne belle harmonie par leur chant, ne sont-ils pas contraints de contrefaire leurs voix, et d'emprunter celles des bestes brutes ? Et partant les oiseaux ont bien l'auantage par dessus les hommes : car Nature leur apprend à chanter sans labeur, et ne leur a point fallu tirer les oreilles à l'escole de musique pour leur apprendre leur chant, comme les Chantres les tirent aux enfans, ausquels leur font longues comme celles des asnes. Ils discernent et connoissent leurs voix par certaine connoissance qu'ils ont.

Il semble aussi qu'aucuns animaux parlent : et aussi apparence de rire est veuë en eux, quand en blandissant des oreilles, ils retirent les nazeaux et regardent doucement. Combien que l'homme parle autre langage que les bestes, toutesfois la voix et le langage qui est donné aux bestes leur sert autant en leur endroit, que celuy qui est donné aux hommes. Car toutes les bestes d'vne espece, de quelque pays qu'elles soient, s'entendent l'vne l'autre, ce que nous ne pouuons dire des hommes : car il y a autant de difference de langage entre eux, non seulement qu'il y a de diuerses nations, mais autant qu'il y a de villes et de villages, tellement qu'à peine l'vn peut entendre l'autre, mais semble, quand les hommes de pays estrange se rencontrent l'vn auec l'autre, qu'ils soyent sourds et muets : car ils ne peuuent parler le langage par lequel l'vn entende l'autre. Parquoy autant leur profite parler comme s'ils estoient muets, et celuy qui l'oit n'entend non plus que s'il estoit sourd. Or que ce soit vray, combien de fois nous trouuons-nous tous fort estonnés, quand nous passons par des pays estranges, à cause que nous ne pouuons pas demander seulement ce qu'il nous faut, ny entendre ce qui nous est dit, non plus que les bestes nous entendent ou que nous les entendons : nous ne nous pouuons seruir ny des yeux, ny

[1] *Liu. 6. ch. 7. tome 1. de sa Cosmographie.* — A. P.

des oreilles, ny de la langue que le Dieu de nature nous a donnés, mais nous faut parler des yeux, de la teste, des mains et des pieds, et par signes et mines et gestes, comme si nous estions basteleurs: et nous faut contrefaire nos membres à autre vsage que Dieu les a creés, pour nous seruir au lieu de langue et d'oreilles. Les bestes ne sont point tant miserables: car encores que nous ne les entendions point, ny elles nous, toutesfois vne chacune d'elles s'entend encores mieux en son espece, ie ne dis pas seulement de diuerses nations, mais aussi ceux d'vn mesme pays.

Il seroit bien necessaire que les hommes n'eussent qu'vn langage, par lequel ils se peussent bien entendre les vns les autres. Car qui orroit vn Alleman, vn Breton bretonnant, vn Basque, vn Anglois, vn Poulonnois, vn Grec, sans les voir, il seroit fort difficile à iuger s'ils sont hommes ou bestes.

CHAPITRE XX.

DES OISEAVX QVI PARLENT, SVBLENT, ET SIFFLENT.

Les linottes, cocheuis, pies, corneilles, chucas, corbeaux, estourneaux, perroquets, et autres semblables, parlent et chantent, sifflent, et imitent la voix humaine et celle des autres animaux. Les papegaux et perroquets sont à loüer sur tous, pour parler et prononcer les parolles qu'ils oyent, et sont fort ioyeux et gais, principalement quand ils ont beu du vin. C'est aussi vn plaisir comme ils se tiennent du bec, quand ils veulent monter ou descendre.

Plutarque raconte qu'il y auoit vn Barbier à Rome, lequel auoit en sa boutique vne pie merueilleusement babillarde, laquelle sans contrainte, mais de son bon gré parloit, si elle oyoit parler les hommes, et contrefaisoit toutes bestes qu'elle pouuoit ouyr, mesme le son des tambours, flustes, et trompettes, et autres instrumens, et ne delaissoit rien qu'elle ne s'estudiast à contrefaire et imiter.

On a veu des corbeaux parler et chanter des chansons comme les hommes, voire mesmes des pseaumes, d'vn assez long trait.

Macrobe raconte ceste histoire plaisante d'vn corbeau. Il dit que quand Auguste Cesar reuint de la guerre contre Marc Anthoine, entre ceux qui luy venoient faire feste et dire la ioye de sa victoire, il s'en trouua vn qui tenoit vn corbeau, auquel il auoit appris à dire parolles qui valent autant à dire que si nous disions : *Dieu te gard, Cesar, Empereur victorieux.* Auguste, estant esmerueillé de cest oiseau tant seruiable, l'acheta mille pieces d'argent.

Pline et Valere ont escrit, entre les prodiges, qu'on trouue les bœufs et asnes auoir parlé.

Il y a encores beaucoup de choses à escrire de la nature des animaux, qui seroient trop longues à raconter : mais il suffira d'auoir recité en bref ce que ces grands personnages, comme Aristote, Platon, Plutarque, Pline, nous ont laissé par escrit. Et veritablement ie croy que ne sont pas fables, et qu'il n'en soit quelque chose, et qu'ils n'en ayent eu quelque experience ou bon tesmoignage. Car puis qu'ils ont esté hommes scauans, et de grande authorité et renom, il ne nous faut pas estimer qu'ils ayent escrit à l'auenture pour

se faire moquer d'eux, sçachans bien que leurs escrits seroient bien examinés par plusieurs hommes de sçauoir, qui auront experimenté les choses desquelles ils ont escrit. Parquoy il ne nous faut pas reietter comme fables tout ce que n'auons pas veu, et qui nous est nouueau.

CHAPITRE XXI.

DE L'ANTIPATHIE ET SYMPATHIE [1].

Aprés auoir descrit la nature des bestes, il m'a semblé n'estre hors de propos mettre icy certaines choses remarquables qui se trouuent entre icelles, touchant leur sympathie et antipathie : c'est à dire, qu'elles ont vne certaine amitié et inimitié, non seulement estans en vie, mais aussi aprés leur mort, par vne occulte et secrette proprieté : au moyen dequoy les vnes se cherchent, les autres se fuyent, autres se font guerre mortelle, ne demandans que la ruine les vnes des autres.

Et pour preuue de ce, le Lion, prince des bestes, qui est le plus fort, et de plus grand cœur que toutes les autres : et combien qu'il soit aussi fier, et plein de grande animosité et fureur, rugissant et cruel contre les furieuses et terribles, neantmoins il a vne peur merueilleuse du coq, comme nous l'auons dit cy dessus. Car non seulement il le fuit en le voyant, mais aussi en le sentant de loin, ou l'oyant chanter. L'elephant a vne semblable peur du pourceau : aussi ayant vne telle haine aux rats et souris, que s'il apperçoit sa pasture estre touchée ou sentie d'iceux, il ne la voudra toucher. Le rhinoceros et l'elephant ont vne guerre mortelle, lequel elephant, estant en furie, la remet et s'adoucit, ayant veu et apperceu vn̄ mouton. Le cheual a telle horreur et inimitié et crainte du chameau, qu'il ne peut soustenir sa presence. Le chien hait le loup, le liéure le chien : la couleuure craint l'homme nud, et le poursuit estant vestu. L'aspic a vne perpetuelle guerre contre le rat d'Inde, lequel se barboüille, couure et enduit de limon de terre grasse, puis se seiche au soleil : et estant ainsi armé de plusieurs cuirasses de terre, il marche au combat, esleuant sa queuë, presentant tousiours le dos, iusques à ce qu'il aye espié la commodité de se ietter de trauers à sa gorge : ce qu'il fait pareillement au crocodile, comme nous auons dit de l'aspic. Le lezard verd est ennemi iuré et capital du serpent, et grand amy de l'homme : ainsi que par plusieurs belles histoires et discours on le pourra voir et connoistre, en lisant vn dialogue escrit par Erasme, *des diuerses sympathies et antipathies de plusieurs choses* : lequel dialogue se trouue imprimé auecques l'*Harmonie du ciel et de la terre*, n'agueres mise en lumiere par Antoine Mizault, homme de grande recherche et erudition.

Il y a vne grande inimitié et contrarieté entre l'homme et le loup, laquelle se declare en ce que, si le loup voit l'homme premier que l'homme le loup, il luy fait perdre la voix, et l'empesche de crier. La belette voulant faire guerre à son ennemy l'aspic, qui est vne dangereuse espece de serpent, se premunit et arme deuant

[1] Ce chapitre était confondu avec le précédent, sans former même un alinéa distinct, en 1579 ; il en a été séparé en 1585.

toutes choses de l'herbe appellée Rue. Le singe a vne singuliere frayeur, crainte et horreur de la tortue, ainsi qu'on le pourra facilement connoistre d'vne plaisante histoire traitée au Dialogue d'Erasme, cy deuant allegué : comme aussi la mortelle et iurée inimitié qui est entre l'araignée, le serpent et crapaut : chose pleine de plaisir, et singuliere recreation. Il y a pareillement vne mortelle inimitié entre le chahuan et les corneilles, de façon qu'il n'ose se monstrer le iour, et ne vole que de nuict, faisant ses prouisions la nuict pour viure le iour. L'oiseau de riuiere craint si fort le faucon, que s'il le sent, et oit ses sonnettes, se laisse souuent assommer à coups de baston et de pierre plustost que s'esleuer : ce que i'ay veu plusieurs fois. L'aloüette semblablement se laisse prendre à la main de l'homme, de peur qu'elle a de l'emerillon, ou espreuier. L'aigle a pour ennemy mortel l'oiseau de proye. La crescerelle de son naturel espouuente les espreuiers, de sorte qu'ils fuyent sa veuë, et sa voix. Le corbeau et le millan ont tousiours guerre : car le corbeau luy rauit tousiours sa meilleure viande. Les poullailles haïssent amerement le renard. Le petit poullet, n'estant à grand' peine esclos, ne craint ny le cheual, ny l'elephant, mais il craint le millan : de sorte que l'ayant apperceu, voire de bien loing, soudain court et se cache sous les ailes de la poulle. L'aigneau et le chéureau s'enfuyent vers leurs meres, s'ils sentent le loup, combien que iamais ne l'ayent veu. Pareillement il y a vne telle antipathie entre le cerf et le serpent, que le cerf passant par dessus le trou où se retire le serpent, s'arreste tout court, et par son haleine l'attire hors et le tue.

Or quant à l'amitié qu'ont les bestes ensemble, cela ne merite estre escrit, parce qu'on le voit ordinairement : les grues auec les grues, les estourneaux auec les estourneaux, les pigeons auec les pigeons, les moineaux auec les moineaux : et ainsi de toutes les autres bestes de mesme espece.

Inimitiés implacables sont entre les brebis, moutons, aigneaux, et les loups : voire si grandes, qu'aprés la mort des vns et autres, si deux tabourins sont faits, l'vn de peau de brebis, et l'autre de loup, estans sonnés et frappés tous deux ensemblement, bien difficilement se pourra ouyr le son de celuy de brebis, tant sont immortelles les inimitiés et discordances de ces animaux, soyent vifs ou morts. Mesmes aucuns estiment, que si vn luth ou autre instrument est monté de cordes faites de boyau de brebis et de loup, il sera impossible de l'accorder. Plusieurs disent auoir esprouué que la teste ou queuë du loup pendue sur la mangeoire ou creche des brebis, ou bien cachée en leur estable, pour la peur et frayeur qu'en conçoiuent lesdites brebis, elles ne pourront manger, et ne feront que se mouuoir et petiller, iusques à ce que tout soit dehors.

Il y a vne grande contrarieté et inimitié entre les rats et la belette, laquelle inimitié se manifeste en ce que, si l'on adiouste quelque peu de la substance de la ceruelle d'vne belette auecques la preseure pour faire formages, iamais les rats ou souris n'approcheront de tels formages, et ne se pourront aucunement corrompre. La linotte hait tellement le bruant, que l'on tient pour asseuré que leur sang ne se mesle iamais. La panthere et hyene ont vne si grande

inimitié, que si les peaux de toutes deux sont pendues vis-à-vis l'vne de l'autre, tout le poil de la panthere cherra, demeurant en son entier celuy de la hyene. Tout ainsi que l'on dit estre des plumes et plumages des oiseaux meslés auec celles de l'aigle : car elle les consomme et met à neant, les siennes demeurans en leur entier.

Vn taureau farouche et furieux, attaché à vn figuier, deuient doux et appriuoisé. Les escarbots meurent à l'odeur des roses. Si on tire auec les mains la barbe d'vne chéure rangée au troupeau d'autres, tout iceluy s'arrestera, et lairra sa pasture : et toutes deuiendront estonnées, et ne cesseront de s'emarmeller, iusques à ce qu'on l'aye laissée.

Il ne se treuue seulement contrarieté entre les animaux, mais aussi entre les plantes. Exemple du chou et de la vigne. Le chou et la vigne sont pernicieux l'vn à l'autre, et leur combat est digne d'estre consideré. Car combien que la vigne par ses tendrons ou capreoles tortus, soit accoustumée d'embrasser toutes choses, neantmoins elle hait le chou, tant grande est l'inimitié qu'elle porte à ceste plante, que seulement prés de soy, elle se retourne en arriere, comme si quelqu'vn l'auoit admonestée que son ennemy fust prés d'elle. Au contraire aime les ormeaux, et les peupliers, voire si heureusement, qu'elle croist et se fait plantureuse auprés d'eux : car elle estant prés d'eux, espart ses tendrons montant en haut, et embrasse comme liens les branches, et ainsi s'esgayant apporte foison de raisins.

Il y a vne combination de masle et femelle aux choses vegetatiues, comme toutes sortes de plantes et arbres : ce qu'on voit s'ils sont plantés l'vne prés de l'autre, ils font grande admonestation de leur naturelle amitié : car les branches du masle se iettent hors de leur lieu naturel, pour s'encliner vers sa femelle, comme s'il la vouloit embrasser. Ceste merueilleuse amitié d'arbres se monstre fort apparente en la palme plus qu'en nulle autre : car si la palme femelle est plantée prés son masle, les branches et fueilles d'iceux s'entremeslent et ioignent si estroitement ensemble, qu'à peine on les pourroit disioindre sans les rompre[1].

Les citroüilles aiment l'eau, en sorte que si on met vn vaisseau sous leur fruit, estant pendu à leur tige, il s'allongera cuidant aller à l'eau : ce qu'on voit iournellement à ceux qui sont curieux mettre des vaisseaux remplis d'eau dessous le vin, quand la grappe commence à fleurir. Il semble aussi fleurir lors qu'il est en vn voirre. Les aulx ou oignons, et generalement toutes les plantes ayans teste, lors que les autres commencent à germer dedans la terre, mesmes pendus en l'air, germent et sentent tres-fort, pourueu qu'elles ne soient rances, seiches et pourries. Car la vertu naturelle et ingenerée qui est dedans les vnes et les autres, alors suruient.

D'auantage, le sanglier, et le cerf, lors qu'ils sont en rut, et qu'on en ait mis au salloir long temps auparauant, les faisant cuire, s'endurcissent et enflent si fort dans le pot, qu'iceluy n'estant qu'à demy plein s'enfuit par dessus, iettant vne escume de mauuaise odeur, de sorte qu'à peine on en peut manger. La peau de bouc es-

[1] Ce paragraphe sur les amours des plantes a été intercalé ici en 1585.

corchée, seichée et courroyée par les taneurs, sent le boucquin en la saison que les boucs sont en rut, conuersans auec les chéures, ainsi comme fait le bouc viuant. Ce qui demonstre vne grande sympathie et harmonie aux choses naturelles. La disposition seule de ces bestes peut faire ceste sympathie et similitude, de sentir la peau du mort, et en vn autre viuant. Parquoy on peut dire, que la premiere et principale cause de malsentir est en icelle habitude et temperament du corps : mais l'accroissement de la cause est en la coïtion et compagnie de leurs femelles.

L'onguent rosat et eau rose perdent leur force et odeur au temps que les roses sont en fleur et vigueur, qu'ils auoient au parauant qu'ils fussent fleuries, et paruenues à perfection : ce qui se fait par vne doleance mutuelle de nature, qui est entre les choses qui se font par sympathie.

Il y a plusieurs autres antipathies et sympathies cachées, desquelles la coniecture et pensée de l'humain entendement ne peut fureter et declarer les causes, ny les comprendre : car elles gisent enseuelies en l'obscurité de nature, et en vne maiesté cachée. Au moyen dequoy plustost on les doit admirer, que rechercher sa confusion : car elles sont seulement conneuës de l'incomprehensible puissance de la grandeur de Dieu.

Que diray-ie plus? Entre les plantes et les animaux sont les zoophytes, c'est-à dire, plante-bestes, qui ont sentiment et mouuement, tirans leurs vies par leurs racines attachées contre les pierres comme les esponges. Entre les animaux terrestres et aquatiques sont les amphibies : comme sont les biéures, loustres, tortues, cancres, escreuisses, cauphur, et crocodile. Entre les aquatiques et les oiseaux, sont les poissons volans : et entre les autres bestes et les hommes, sont les singes. Les corails sont plantes lapidifiées, qui produisent racines et branches [1].

CHAPITRE XXII.

COMME L'HOMME EST PLVS EXCELLENT ET PARFAIT QVE TOVTES LES BESTES ENSEMBLE.

Maintenant nous viendrons à deduire la grande excellence de l'homme, et que ce grand Dieu, facteur de l'vniuers, est grandement à admirer, qui n'a point attribué à l'homme certaines commodités, comme il a fait aux animaux, sçachant que la sapience luy pouuoit rendre ce que la condition de nature luy auoit denié. Car encore qu'il vienne nud sur terre, et sans aucunes armes (ce qui n'aduient aux bestes, qui ont cornes, dents, ongles, griffes, poil, plume, et escailles) il est pour son grand profit et auantage armé d'entendement, et vestu de raison, non par dehors, mais par dedans : a mis sa defense, non au corps, mais en l'esprit : de sorte qu'il n'y a ny grandeur, ny force des bestes, ny la fermeté de leurs cornes, ny la grande masse de chair et d'os dequoy ils sont composés, qui puisse empescher qu'ils ne soient domptés, ou prins et assuiettis sous la puissance et authorité de l'homme. En luy se trouue religion, iustice, prudence, pieté, modestie, clemence, vaillance, har-

[1] Ce dernier paragraphe est encore une addition de 1585.

diesse, foy, et telles vertus bien autres et differentes, qui ne sont trouuées aux animaux, ce qui sera declaré presentement.

Tout ce que nous auons escrit de la nature des bestes, n'est pour donner matiere aux naturalistes, epicuriens et atheistes, qui sont sans Dieu, de conclure par ces raisons qu'il n'y a point de difference entre les hommes et les bestes : mais pour monstrer à l'homme qu'il n'a matiere de se glorifier qu'en Dieu. Car quelque chose que nous ayons dite des bestes et de l'homme, il n'y a point de comparaison de luy à elles. Car l'homme tout seul a en soy tout ce qui peut estre excellent entre tous les autres animaux, et est plus parfait que nul d'eux. Car puis qu'il a esté creé à l'image de Dieu, il n'est possible, quelque abolition qu'il ait en luy de ceste image, qu'il n'y en soit demeuré quelque trait et rayon de la puissance, sagesse, et bonté de Dieu son createur. Et iaçoit qu'il soit vne creature fort debile et foible, au pris de certains animaux, toutesfois ils n'ont puissance ne force à comparer à la sienne, si nous en voulons parler à la verité. Car Dieu a imprimé en luy vn tel caractere de sa puissance, qu'il n'y a nul de tous les autres animaux qui ne le craignent, et qui ne luy soient suiets, et contraints de luy obeïr. Et nonobstant qu'il semble par les choses deuant dites, que la raison ait esté donnée à tous animaux, toutesfois, comme dit Lactance, elle a esté donnée seulement pour la conseruation de leur vie corporelle, mais à l'homme pour viure eternellement. Et pource que ceste raison est parfaite en l'homme, elle est comme sapience et sagesse, qui le fait excellent en ce, qu'à luy seul est donné à entendre les choses diuines : de laquelle chose Ciceron a eu vraye opinion, disant, qu'en tous les genres et especes d'animaux il n'y en a aucun, excepté l'homme, qui ait connoissance de Dieu. Et luy a donné par grande excellence raison, et la parolle, et les mains : et par ces trois prerogatiues, l'a separé des autres animaux, et doüé d'vne nature plus singuliere que pas vne des autres creatures. Il a trouué premierement par raison les choses plus necessaires. Il a imposé nom à toutes choses, inuenté les lettres, dressé les arts mecaniques et liberaux, iusques à mesurer la terre et la mer, reduire par instruction la tres-ample masse du ciel, et la varieté et distinction des astres, et l'entresuite des iours et nuits, mois et ans, continuellement renaissans, et l'obseruation du cours des estoilles, et leur pouuoir qu'elles ont icy bas. Il a escrit les loix, et generalement forgé tous les instrumens des arts. A redigé par escrit les memoires et speculations des philosophes, tellement que par ce moyen nous pouuons maintenant parler et discourir auec Platon, Aristote et autres anciens auteurs.

CHAPITRE XXIII.

L'HOMME A LE CORPS DESARMÉ.

Or comme l'homme a le corps desarmé, et despourueu d'armes, aussi a-il l'ame destituée d'arts. Et en recompense de ce qu'il est nud et desarmé, il a la main [1], et en lieu que son ame n'a aucun art, il a la raison

[1] Galien, l. *de Vsu part. chap.* 4. — A. P.

et parolle : et de ces trois estant garni, il arme son corps, le couurant, et remparant en toutes choses, et enrichit son ame de tous arts et sciences.

Or s'il auoit quelques armes naturelles, il auroit tousiours celles-là seules : semblablement si de nature il sçauoit quelque art, il n'apprendroit iamais les autres. Pource donc qu'il luy estoit trop meilleur s'aider de toutes armes, et de tous arts, Nature ne luy a donné ne l'vn ne l'autre : parquoy Aristote dit de bonne grace, la main estre l'instrument qui surpasse tous autres instrumens. Et semblablement quelqu'vn, à l'imitation d'Aristote, pourroit dire : la raison estre vn art qui surmonte tous les arts. Car ainsi que la main est instrument plus noble que tous instrumens, pource qu'elle les peut faire, manier, et mettre en besongne, combien qu'elle ne soit aucun des instrumens particuliers : aussi la raison et la parolle n'estant aucun art particulier, les comprend naturellement tous. A ceste cause, la raison est vn art qui auance tous les autres. L'homme donc seul entre tous les animaux, ayant en son ame vn art plus excellent que tous autres, à sçauoir la raison, à bon droit possede vn instrument plus noble que tous autres, sçauoir la main.

Et ainsi l'homme, animal seul diuin entre tous ceux qui sont en terre pour toutes armes defensiues a les mains, qui luy sont instrumens à tous arts, et non moins conuenables en guerre qu'en paix. Il n'a eu besoin de cornes naturelles, comme le taureau, ny de defenses, comme le sanglier, ny d'ongles, comme le cheual, ny autres armes, ainsi qu'ont les bestes : car il peut prendre auec ses mains des armes qui sont meilleures, comme vne pique, vne espée, vne hallebarde, vne pertuisane, qui sont armes plus auantageuses, qui coupent et percent plus aisément que les cornes et les dents. Il n'a eu aussi besoin des ongles comme le cheual, car vn caillou ou vn leuier assenent et froissent mieux qu'vn ongle. En outre, on ne se peut aider de la corne ou de l'ongle que de prés : mais les hommes se seruent de leurs armes de prés et de loing, comme d'vne harquebuse et d'vne fronde et fleche, et d'vn leuier plus commodément que d'vne corne. Voire-mais, dira quelqu'vn, le lion est plus viste et leger que l'homme. Eh bien, que s'ensuit-il pour cela? L'homme auec sa main et sa sagesse, qui aura dompté le cheual, animal plus viste que le lion, maniant le cheual, il chasse et poursuit le lion : en reculant et fuyant il se saune de deuant luy : estant assis sur le dos du cheual, comme en lieu haut et releué, il choisit et frappe, et tue le lion d'vn espieu ou d'vne pertuisane, ou d'vne pistole, ou autre arme qu'il voudra choisir. Et partant l'homme a tous moyens pour se defendre des autres animaux : il ne se rempare point seulement d'vn corcelet, mais d'vne maison, d'vne tour ou rempart. Il fait toutes armes auec ses mains : il ourdit vn habillement, il lance et tire vn rets et vn filet à pescher, et fait toutes autres choses plus commodément que les animaux, et par la puissance qu'il a eue de Dieu son createur, il domine sus les animaux qui sont en terre. Il charge l'elephant et le rend en son obeïssance, mais aussi ceux qui sont en la mer, comme cest horrible monstre et grand, la balaine, la tue et l'ameine au riuage. Pareillement ceux qui sont en l'air : car le

vol ne sauue l'aigle du trait de l'homme, combien que de loing il iette sa veuë. Et pour le dire en vn mot, il ne se trouue beste, tant soit-elle armée de forces de corps ou pourueuë de sens, que l'homme ne vienne au dessus. Ce qui est prouué par le grand poëte diuin, quand il dit[1] :

Regner le fais sur les œuures tants belles
De tes deux mains comme Seigneur d'icelles :
Tu as de vray sans quelque exception,
Mis sous ses pieds tout en subiection.

CHAPITRE XXIV.

COMME DIEV S'EST MONSTRÉ ADMIRABLE EN LA CREATION DE L'HOMME.

Dieu s'est monstré admirable et excellent en la creation de l'homme, et en sa prouidence autour d'iceluy. Car il ne l'a manifesté si grande aux bestes brutes, lesquelles il n'a creées sinon que pour seruir l'homme. Nous pouuons bien estimer combien elle est plus grande autour des hommes, et quel soin il en a d'auantage, et de quels dons il les a doüés plus que les bestes brutes, veu qu'il les a creés les plus excellens de tous les animaux. Et comme son chef-d'œuure entre iceux, il a voulu faire reluire son image comme vne image de sa majesté diuine, incomprehensible à l'esprit humain. Parquoy il n'a pas esté sans bonne cause appellé d'aucuns anciens *Petit monde*, à raison qu'en iceluy, comme au grand monde, toutes choses reluisent[2] par la puissance, bonté et sagesse de Dieu Dieu creant l'homme a fait vn chef-d'œuure d'vne plus excellente perfection que tout le reste, à cause des graces qu'il luy a données. Quelques sages d'Egypte appellerent l'homme Dieu terrestre, animal diuin et celeste, messager des dieux, seigneurs des choses inferieures, familier des superieures, et finalement miracle de nature.

CHAPITRE XXV.

LA CAVSE POVRQVOY LES HOMMES NE PRESAGENT COMME LES ANIMAVX.

La cause pourquoy les hommes n'ont tel sentiment pour apperceuoir la mutation du temps, c'est parce qu'ils ont prudence naturelle, par laquelle ils iugent des choses par certain iugement. Ils ne suiuent pas la disposition de l'air et du temps, comme les bestes : et pource ils pourront estre ioyeux en temps trouble et tempestueux, tristes en beau temps et clair, selon leurs apprehensions et affections qu'ils auront selon leurs affaires. Mais les bestes sont esmeuës à ioye ou à tristesse, non pas par iugement qu'elles ayent comme les hommes, mais selon que le temps est propre ou mal conuenable à leurs corps, et selon que maintenant il se relasche et ouure en elles ce qui estoit auparauant clos et serré en leurs corps : et par ainsi elles suiuent la disposition de l'air et du temps, et donnent signe de ce qu'elles en sentent.

Et quant à ce que les hommes empruntent la voix des bestes, cela n'est pas au deshonneur des hommes, mais à leur grand honneur : car ils sont à preferer aux bestes, en ce qu'ils peuuent contrefaire toutes voix.

[1] *Pseau.* 8. — A. P.

[2] Le chapitre se terminait là en 1579 ; le reste est de 1585.

Ils glapissent comme Regnards,
Ils miaullent comme les Chats,
Ils grongnent comme Pourceaux,
Ils mugissent comme Taureaux.
Ils muglent comme Baleines,
Ils hanissent comme Cheuaux,
Ils croüaillent comme Corbeaux,
Ils gringottent comme Rossignols,
Ils hurlent comme les Loups,
Ils gemissent comme les Ours,
Ils rugissent comme Lions,
Ils gresillonnent comme Grillons,
Ils caquettent comme Cicongnes,
Ils coqueliquent comme les Coqs,
Ils cloussent comme les Poulles,
Ils piolent comme Poullets,
Ils cageollent comme les Gays,
Ils cacabent comme Perdris,
Ils baricquent comme Elephants [1],
Ils jargonnent comme les Iars,
Ils raucoulent comme Colombes,
Ils brament comme les Cerfs,
Ils trompettent comme les Grues,
Ils puputent comme les Huppes,
Ils gazoüillent comme Hirondelles,
Ils brayent comme les Asnes,
Ils bellent comme les Chéures,
Ils sifflent comme Serpens,
Ils huyent comme Millans,
Ils coaxent comme Grenoüilles,
Ils clabaudent comme Limiers,
Ils claquetent comme Cigalles,
Ils bourdonnent comme les Mousches,
Ils abbayent comme les Chiens,
Ils crocaillent comme les Cailles [2].

Le seigneur du Bartas au cinquiéme iour de *la sepmaine* contrefait le chant de l'alouette chantant, *Tire, lire, alire, et tirelirant tire, adieu, adieu, adieu, adieu* [3].

Et pour le dire en vn mot, les hommes contrefont toutes voix des animaux. Et quant à ce que les oiseaux chantent, ce n'est rien au prix des Musiciens, lesquels resonnans ensemble, font vne voix fort melodieuse et plaisante à ouyr, voire aux oreilles des Roys et Princes, et plus harmonieuse sans comparaison que tous les oiseaux ne sçauroient faire ensemble.

D'auantage, l'homme appriuoise, non seulement les bestes domestiques, mais aussi les sauuages et les plus estranges de toutes, comme les elephants, lions, ours, tigres, leopards, pantheres, crocodiles et autres. Plutarque le tesmoigne des crocodiles, qui toutesfois sont les bestes plus inhumaines et cruelles qu'on puisse trouuer.

« Les Crocodilles, dit-il, ne connoissent pas tant seulement la voix des hommes qui les appellent, mais aussi souffrent qu'ils les manient : et qui plus est, ouurent fort la gueulle, et leur baillent leurs dents à curer de leurs mains, et les essuyer d'vne seruiette. »

Et combien que Nature ait appris aux bestes la science de Medecine, toutesfois c'est bien peu de chose de tout ce qu'elles en sçauent, au prix de ce qu'vn homme seul en peut sçauoir, pour peu qu'il ait estudié en Medecine, et pour peu qu'il en puisse auoir d'expérience. Il est vray qu'elles n'apprennent pas des hommes leurs medecines, d'autant qu'elles n'ont l'entendement comme les hommes. Or ce qui est escrit des Elephants, qui ont quelque religion, c'est qu'ils n'ont pas adoré le Soleil et la Lune, comme ayant la connoissance de Dieu, laquelle il a mise au cœur des hommes autrement qu'elle n'est pas és bestes brutes. Car, à parler proprement, les bestes n'ont aucune connoissance

[1] Ces deux lignes ont été ajoutées en 1585.

[2] Cette ligne est également une addition faite en 1585.

[3] Voilà le seul paragraphe qui ne se lise ni en 1579 ni en 1585 ; il ne date que de la première édition posthume en 1598.

de Dieu qui procede de quelque lumiere et raison, qui leur soit donnée pour estre capables de telle connoissance, laquelle a esté baillée au seul homme. Car combien que l'Elephant se tourne vers le Soleil, et qu'il semble qu'il l'adore, si l'adore-il point par intelligence, ny foy, ny par raison qu'il aye que le Soleil soit leur Dieu, et qu'ils soient tenus de lui porter honneur et reuerence : mais le font par vn instinct et mouuement de Nature, selon qu'ils se trouuent disposés naturellement par la conuenance que le Soleil a auec leur nature, et par le bien qu'ils en sentent, sans penser neanmoins à ce qu'ils font, sinon ainsi que Nature les pousse, sans religion qui soit en eux. Et pourtant lorsque nous leur attribuons religion, nous ne la prenons pas en sa propre signification, mais par vne maniere de dire, et par abusion de langage, et par comparaison, à cause de la similitude et façon de faire qu'ont les Elephants.

CHAPITRE XXVI.

L'HOMME A LA DEXTERITÉ D'APPRENDRE TOVTES LANGVES.

Nous voyons l'homme auoir telle dexterité, qu'il ne sçait seulement pas apprendre les diuers langages qui sont entre ceux de son espece, mais aussi apprend ceux des oiseaux : ce qu'on voit par experience d'aucuns bons compagnons, qui contrefont tous chants des oiseaux, et la voix de toutes bestes, comme nous auons dit cy dessus, et entendent le jargon de plusieurs autres animaux.

Et pour verifier cecy, Apollonius, philosophe, qui estoit excellent en ceste science, vn iour estant en vne grande compagnie de ses amis où il regardoit des passereaux qui estoient branchés sur vn arbre, ausquels il vint vn autre d'ailleurs, qui commença à gazoüiller au millieu d'eux, puis s'en va, et tous les autres le suiuirent : Apollonius ayant veu cela (et tous ceux qui estoient auec luy) dist : Ce passereau a annoncé à ses compagnons qu'vn asne chargé de forment estoit tombé prés la porte de la ville, et que le bled estoit versé en terre. Et ceux qui ouyrent cela, voulurent experimenter s'il disoit vray, et allerent sur les lieux, où trouuerent la chose comme il auoit dit, et quant-et-quant les passereaux, qui estoient venus pour manger le bled.

Or quant aux Corbeaux, Pies et autres oiseaux, qui parlent pour desguiser leur ramage, et leur gazoüillement, et sifflement, et son de voix humaine, ils ont bien tost dit tout ce qu'ils sçauent, et qu'ils ont appris de longtemps. Et quoy qu'ils sçachent gazoüiller, ils demeurent tousiours bestes brutes sans raison. Mais à l'homme, la raison luy a esté donnée naturellement de monter plus haut que celle des bestes, desirant tousiours sçauoir, et ne se contentant point seulement d'auoir la connoissance des choses qui appartiennent à la vie presente : mais s'enquiert des choses plus hautes, et des celestes et diuines : qui est vn certain argument que la nature de l'homme, et l'ame qui luy est donnée, est bien differente à celle des autres animaux, laquelle ne peut nullement estre conneuë. L'Homme a en son ame trois principales puissances necessairement concurrentes à toute loüable et vertueuse action : à sçauoir l'entendement, la volonté, et la me-

moire : vne pour comprendre ce qu'il faut faire, l'autre pour l'executer: et la memoire, comme fidele tutrice, qui garde ce qui a esté conclud et arresté en l'entendement. Aucuns philosophes l'ont appelée le thresor de science, d'autant qu'elle est comme vn cabinet auquel est gardé ce que nous apprenons et voyons. Ces puissances et perfections sont graces singulieres, et dons speciaux, prouenans de la sagesse diuine du sainct Esprit, qui ne sont données aux bestes: lesquelles puissances seront cy aprés plus amplement declarées au *Liure de la Generation*, parlant des Facultés de l'ame.

Et pour conclusion, l'Homme est ingenieux, sage, subtil, memoratif, plein de conseil, excellent en condition, qui a esté fait du souuerain Dieu, et luy seul entre tous les animaux a esté orné de raison et d'intelligence, de laquelle tous animaux ont esté priués: et en luy reuit vne image de l'essence diuine, qui ne se trouue en nulle autre creature [1].

Sentence d'Euripide [2].

L'homme a bien peu de force corporelle,
Mais sa prudence et raison naturelle
Va iusqu'au fond de la mer captiuant :
Sur terre aussi s'estend iusqu'aux especes,
Où plus y a de ruses et finesses.

[1] Ce paragraphe est de 1585.

[2] Les vers qui suivent se lisaient déjà en 1579, mais sans ce titre, et de plus ils ne présentaient pas un rhythme régulier; ils ont été arrangés ainsi en 1585.

APPENDICE

AV

LIVRE DES MONSTRES[1].

CHAPITRE I.

DES MONSTRES MARINS.

Il ne faut douter qu'ainsi qu'on voit plusieurs monstres d'animaux de diuerse façon sus la terre, aussi qu'il n'en soit en la mer d'estrange sorte : desquels les vns sont hommes depuis la ceinture en haut, nommés Tritons, les autres femmes, nommées Serenes, qui sont couuerts d'escailles, ainsi que

[1] Le travail qu'on va lire faisait suite, dans toutes les éditions de Paré, au livre *des Monstres* ; j'ai exposé ailleurs (voyez ci-devant page I) pour quelles raisons j'avais jugé à propos de l'en séparer. Il faut dire ici un mot de sa composition.

Dans les *deux liures de Chirurgie* de 1573, il constituait le 32e chapitre du livre *des Monstres ;* et tandis que les 31 premiers chapitres étaient rangés sous ce titre courant : *des Monstres terrestres*, il portait ce titre courant spécial : *des Monstres marins*. En effet, il ne s'y agissait encore que des animaux vrais ou fabuleux que l'on disait vivre dans les eaux, à part cependant quatre petits articles sur l'autruche, l'oiseau de paradis, le rhinocéros et le caméléon, qui terminaient le chapitre et le livre.

En 1575, il y eut peu de chose de changé; c'était toujours un chapitre unique, intitulé : *des Monstres marins*, avec l'histoire des quatre animaux indiqués en dernier lieu. Mais en 1579, avec l'histoire de l'autruche et de l'oiseau de paradis, à laquelle il ajouta deux autres articles, Paré constitua un deuxième chapitre intitulé : *des Monstres volatiles ;* avec l'histoire du rhinocéros et du caméléon, augmentée de bon nombre d'autres, il fit un troisième chapitre qui reprit l'ancien titre *des Monstres terrestres* ; le tout couronné par un quatrième consacré aux *Monstres celestes*. En 1582 et 1585, il reprit les histoires des monstres à cornes pour les transplanter dans *le Discours de la licorne* et le livre *des Venins* ; mais il ajouta un dernier chapitre sans titre, et qui n'est véritablement que la suite du quatrième, tel qu'il avait été conçu en 1579.

Il n'y a pas dans tout ceci un mot qui ait trait directement à la médecine ou à la chirurgie, sauf deux ou trois annonces de vertus fabuleuses attribuées à certains animaux. Aussi me suis-je peu occupé de rechercher les sources où avait puisé l'auteur; il les annonce d'ailleurs lui-même presque à chaque article. Il y avait une grande quantité de figures d'animaux, les uns purement imaginaires, les autres qui représentent peut-être des êtres réels, mais grossièrement défigurés; quelques uns enfin assez bien tracés d'après nature. J'ai tout retranché, à l'exception de la figure d'un squelette d'autruche préparé par Paré lui-même. J'ai dû en conséquence éliminer du texte

descrit Pline [1], sans toutesfois que les raisons lesquelles auons alleguées par cy-deuant, de la commixtion et meslange de semence [2], puissent seruir à la naissance de tels monstres. D'auantage on voit dans des pierres et plantes, effigies d'hommes et autres animaux, et de raison il n'y en a aucune, fors de dire que Nature se ioüe en ses œuures.

Vn triton et vne serene veus sur le Nil.

Du temps que Mena estoit gouuerneur d'Egypte, se proumenant du matin sus la riue du Nil, vit sortir vn homme hors de l'eau iusques à la ceinture, la face graue, la cheuelure iaune, entremeslée de quelques cheueux gris, l'estomach, dos, et les bras bien formés, et le reste de poisson. Le tiers iour d'aprés, vers le point du iour, vn autre monstre apparut aussi hors de l'eau auecques vn visage de femme : car la douceur de la face, les longs cheueux, et les mammelles le monstroient assez: et demeurerent si longtemps dessus l'eau, que tous ceux de la ville les virent l'un et l'autre à leur aise.

Monstre marin ayant la teste d'vn Moyne, armé et couuert d'escailles de poisson.

Rondelet, en son liure *des Poissons*, escrit, qu'on a veu vn monstre marin en la mer de Norwege, lequel si tost qu'il fut pris, chacun lui donna le nom de Moyne, et estoit tel.

Monstre marin ressemblant à vn Euesque vestu de ses habits pontificaux.

Vn autre monstre descrit par ledit Rondelet, en façon d'vn Euesque, vestu d'escaille, ayant sa mitre et ses ornemens pontificaux, lequel a esté veu en Polongne, mil cinq cens trente et vn, comme descrit Gesnerus.

Monstre marin ayant la teste d'vn Ours et les bras d'vn Singe.

Hieronymus Cardanus enuoya ce monstre icy à Gesnerus, lequel auoit la teste semblable à vn ours, les bras et mains quasi comme vn singe, et le reste d'vn poisson : et fut trouué en Macerie.

Lion marin couuert d'escailles.

En la mer Tyrrhene, prés la ville de Castre, fut prins ce monstre, ayant la forme d'vn lion couuert d'escailles, lequel fut presenté à Marcel [1], pour lors Euesque, lequel aprés la mort du Pape Paul troisiéme succeda au Papat. Iceluy Lion iettoit vne voix semblable à celle d'vn homme : et auec grande admiration fut amené en la ville, et tost aprés mourut, ayant perdu son lieu naturel : comme nous tesmoigne Philippe Forestus, au liure 3. *de ses Chroniques*.

Monstre marin ayant figure humaine.

L'an mil cinq cens vingt trois, le troisiéme iour de nouembre, fut veu ce monstre marin à Rome, de la grandeur d'vn enfant de cinq ou six ans,

ces fréquents renvois : *comme tu vois par ceste figure ; la figure duquel t'est icy figurée* ; et j'ai pris seulement aux titres des figures de quoi marquer chaque article d'un titre spécial, en n'ajoutant cependant en aucune manière au texte de mon auteur.

[1] Pline 9. liu. de son *Histoire naturelle*. — A. P.

[2] Voyez le chapitre 20 du livre *des Monstres*, ci-devant page 43.

[1] Ceci est le texte de 1585, suivi par les éditions postérieures ; les précédentes disaient : *à Martinus*.

ayant la partie superieure humaine iusques au nombril, hors mis les oreilles, et l'inferieure semblable à un poisson.

Vn Diable de mer.

Gesnerus fait mention de ce monstre marin, dont il auoit recouuert le portrait d'vn peintre qui l'auoit veu en Anuers au naturel, ayant la teste fort furieuse, auec deux cornes, et longues oreilles, et tout le reste du corps d'vn poisson, hors les bras qui approchoient du naturel : lequel fut pris en la mer Illyrique, se iettant hors du riuage, taschant à prendre vn petit enfant qui estoit prés d'iceluy, et estant poursuiui de prés des mariniers qui l'auoient apperceu, fut blessé de coups de pierres, et peu aprés vint mourir au bord de l'eau.

Vn Cheual de mer.

Ce monstre marin ayant la teste, et les crins, et le deuant d'vn Cheual, fut veu en la mer Oceane : la figure duquel fut apportée à Rome, au Pape pour lors regnant.

Vn Veau marin.

Olaus Magnus dit auoir eu ce monstre marin d'vn Gentil-homme Anglois : et auoit esté pris prés le riuage de Bergue, lequel ordinairement y habitoit. Encore de n'agueres on en fit present d'vn semblable au Roy defunct [1], qu'il fit nourrir assez longtemps à Fontainebleau, lequel sortoit souuent hors de l'eau, puis s'y remettoit [1].

Truie marine.

Ce monstre marin, comme dit Olaus, fut veu en la mer, prés l'isle de Thylen, située vers le Septentrion, l'an de grace mil cinq cens trente huit, de grandeur presque incroyable, à sçauoir de soixante et douze pieds de longueur, et quatorze pieds de hauteur, ayant distance entre les deux yeux de sept pieds ou enuiron : son foye estoit si grand qu'on en remplit cinq tonneaux, la teste semblable à vne Truie, ayant vn croissant situé sus le dos, au milieu de chaque costé du corps trois yeux, et le reste tout couuert d'escailles.

Poisson nommé Orobon [2].

Les Arabes habitans le mont Mazouan, qui est le long de la Mer-Rouge, viuent ordinairement d'vn poisson nommé Orobon, grand de neuf à dix pieds, et large selon la proportion de sa grandeur, ayant escailles faites comme celles du Crocodile. Iceluy est merueilleusement furieux contre les autres poissons. André Theuet en fait assez ample declaration en sa *Cosmographie.*

Des Crocodiles [3].

Le Crocodile, comme escrit Aristote

[1] *Charles 9. Roy de France.* — A. P. — Cette fois Paré parle d'un animal qu'il a vu ; aussi la figure qu'il en donnait représentait fort exactement un phoque. J'ai jugé toutefois inutile de la reproduire.

[1] Il y avait ici, dans les éditions de 1573 et 1575, l'histoire et la figure d'*vn sanglier marin*. Mais en 1582, Paré la transporta dans son *Discours de la licorne*, où elle est restée dans les éditions suivantes.

[2] Ici se trouvait, dans les éditions de 1573 à 1575, l'histoire et la figure d'*vn elephant de mer ;* Paré les a transportées en 1582 dans son *Discours de la Licorne.*

[3] Cet article a été ajouté en 1579.

és liures de l'*Histoire et parties des animaux*, est vn grand animal long de quinze coudées. Il n'engendre point vn animal, mais des œufs, non plus gros que ceux d'oye : il en fait soixante au plus. Il vit longtemps, et d'vn si petit commencement sort vn si grand animal : car les petits esclos sont proportionnés à l'œuf. Il a la langue si empeschée qu'il semble n'en auoir point, qui est cause qu'il vit partie en terre, partie en eau : comme estant terrestre, elle luy tient lieu de langue, et comme estant aquatique, il est sans langue. Car les poissons, ou ils n'ont point du tout de langue, ou ils l'ont fort liée et empeschée. Le seul Crocodile entre toutes bestes, remue la machoire de dessus : celle de dessous demeure ferme, parce que les pieds ne luy peuuent seruir à prendre ny retenir [1]. Il a les yeux comme vn pourceau, les dents longues qui luy sortent hors la gueulle, les ongles fort pointus, le cuir si dur qu'il n'y a fleche ne trait qui le sceust percer. On fait vn medicament du Crocodile nommé *Crocodilée*, contre les suffusions et cataractes des yeux : il guarit les lentilles, taches et bourgeons qui viennent à la face. Son fiel est bon contre les cataractes appliqué és yeux : le sang appliqué és yeux clarifie la veuë.

Theuet, en sa *Cosmographie*, tom. 1. chap. 8. dit qu'ils habitent és fontaines du Nil, ou en vn lac qui sort desdites fontaines, et dit en auoir veu vn qui auoit six eniambées de long, et plus de trois grands pieds de large sur le dos, tellement que le seul regard en est hideux. La maniere de les prendre est telle. Subit que les Egyptiens et Arabes voyent que l'eau du Nil deuient petite, ils lancent vne longue corde, au bout de laquelle y a vn hameçon de fer assez gros et large, pesant enuiron trois liures, auquel ils attachent vne piece de chair de chameau, ou d'autre beste : et lors que le Crocodile apperçoit la proye, il ne faut à se ietter dessus, et l'engloutir : et estant l'hameçon auallé bien auant, se sentant piqué, il y a plaisir à luy voir faire des sauts en l'air, et dedans l'eau. Et quand il est pris, ces barbares le tirent peu à peu iusques prés le bord de la riue, ayant posé le cordeau dessus vn palmier ou autre arbre, et ainsi le suspendent quelque peu en l'air, de peur qu'il ne se iette contre eux et ne les deuore. Ils luy donnent plusieurs coups de leuier, l'assomment et tuent, puis l'escorchent, et en mangent la chair qu'ils trouuent tres-bonne.

Iean de Lery, au chapitre 10. de son *Histoire de la terre du Bresil*, dit que les sauuages mangent les Crocodiles, et qu'il en a veu apporter de petits aux sauuages tous en vie en leurs maisons, à l'entour desquels leurs petits enfans se ioüent, sans qu'ils leur facent aucun mal.

Deux poissons, l'vn comme vne panache, et l'autre comme vne grappe de raisin [1].

Rondelet en son liure *des poissons insectes*, c'est-à-dire qui sont de nature moyenne entre les plantes et animaux, baille ces deux figures, l'vne appellée *Panache de mer*, par ce qu'elle represente les panaches qu'on porte aux chapeaux : les pescheurs pour la similitude qu'elle a au bout du membre viril, l'appellent *Vit-*

[1] *Le perroquet remue son bec dessus et dessous.* — A. P.

[1] Article ajouté en 1579.

volant : estant vif il s'enfle et se rend plus gros, estant priué de vie deuient tout flétri et mollasse. Il reluist de nuit comme vne estoile.

Pline escrit qu'en la mer on trouue non seulement des figures des animaux qui sont sur la terre : mais ie croy que ce portrait est la grappe de laquelle il parle : car par tout le dessus represente vne grappe de raisin qui est en fleur : elle est longue comme vne masse informe, pendante d'vne queüe.

L'Aloés, poisson monstrueux [1].

En la mer de l'isle Espagnolle, aux terres neuues, se trouuent plusieurs poissons monstrueux. Entre lesquels Theuet, liure 22., chap. 12., Tome 2. de sa *Cosmographie,* dit en auoir veu vn fort rare qu'ils nomment en la langue du pays aloés, et est semblable à vne oye, ayant son col haut esleué, la teste faite en pointe comme vne poire de bon-chrestien, le corps gros comme celuy d'vne oye, sans escailles, ayant ses quatre nageoires sous le ventre : et diriez à le voir sur l'eau estre vne oye faisant le plonget parmy les ondes de la mer.

Limaçon de la mer sarmatique [2].

La mer Sarmatique, qu'on dit autrement Germanique orientale nourrit tant de poissons inconneus à ceux qui habitent és regions chaleureuses, et tant monstrueux que rien plus. Entre autres il s'en trouue vn tout ainsi fait qu'vn limaçon : mais gros comme vn tonneau, ayant les cornes quasi comme celles d'vn cerf, au bout desquelles, et aux rameaux d'icelles, y a de petits boutons ronds et luysans comme fines perles. Il a le col fort gros, les yeux luy esclairent comme vne chandelle, son nez est rondelet et fait comme celuy d'vn chat, auec vn petit de poil tout autour, ayant la bouche fort fendue, au dessous de laquelle luy pend vne eminence de chair assez hideuse à voir. Il a quatre iambes, et des pattes larges et crochues qui luy seruent de nageoires, auec une queuë assez longue, toute martelée et coulourée de diuerses couleurs, comme celle d'vn tigre. Il se tient en pleine mer, de force qu'il est craintif : car ie suis asseuré qu'il est amphibie, participant de l'eau et de la terre. Quand le temps est serain, il se met en terre sur le riuage de la marine, là où il paist et mange de ce qu'il trouue de meilleur. La chair en est fort delicate et plaisante à manger : le sang duquel est propre contre ceux qui sont gastés du foye et qui sont pulmoniques, comme est celuy des grandes tortues à ceux qui sont atteints de lepre. Theuet dit l'auoir eu du pays de Dannemarch [1].

Du Hoga, poisson monstrueux [2].

En la grande largeur du lac Doux, sur lequel la grande ville de Themistitam, au Royaume de Mixique, est bastie sur pillotis comme Venise, se trouue vn poisson grand comme vn veau marin. Les sauuages de l'Antartique l'appellent *Andura :* les barbares du pays et Espagnols, qui se sont faits maistres de ce lieu par les conquestes de leurs terres neuues,

[1] Article ajouté en 1579.

[2] Article ajouté à la même date que le précédent.

[1] Theuet liu. 20. chap. 18. tom. 2. *de sa Cosmographie.* — A. P.

[2] Article ajouté en 1579.

l'appellent *Hoga*. Il a la teste et oreilles peu differentes d'vn pourceau terrestre : il a cinq moustaches longues de demy pied ou enuiron, semblables à celles d'vn gros barbeau : la chair en est tres-bonne et delicieuse. Ce poisson produit ses petits en vie, à la façon de la baleine. Si vous le contemplez lors qu'il se ioüe noüant dans l'eau, vous diriez qu'il est tantost verd, ores iaune, et puis rouge, ainsi que le cameleon : il se tient plus au bord du lac qu'ailleurs, où il se nourrit des fueilles d'vn arbre appellé Hoga, dont il a pris son nom. Il est fort dentelé et furieux, tuant et deuorant les autres poissons, voire plus grands qu'il n'est : c'est pourquoy on le poursuit, chasse et occit, à cause que s'il entroit aux conduits, il n'en laisseroit pas vn en vie : parquoy celuy qui plus en tue est le mieux venu. Ce qui est escrit par Theuet, chapitre 22. tome 2. de sa *Cosmographie*.

Certains poissons volans[1].

André Theuet, tome 2. de sa *Cosmographie*, chapitre 10., en nageant sur mer dit auoir veu vne infinité de poissons volans que les sauuages appellent *Bulampech*, lesquels se lancent si haut hors de l'eau d'où ils sortent, qu'on les voit cheoir à cinquante pas de là : ce qu'ils font d'autant qu'ils sont poursuiuis d'autres grands poissons qui en prennent leur curée. Ce poisson est petit comme vn macquereau[2], ayant la teste ronde, le dos de couleur azurée, et deux ailes aussi longues presque que tout le corps, lesquelles il cache sous les machoires, estans faites tout ainsi que les fanons ou ailerons auec lesquels les autres poissons s'aident pour nager. Ils volent en assez grande abondance, principalement la nuit, et en volant heurtent contre les voilles des nauires, et tombent dedans. Les Sauuages se nourrissent de leur chair.

Iean de Lery en son *Histoire de la terre du Bresil*, chapitre 3., confirme cecy, et dit auoir veu sortir de la mer et s'esleuer en l'air de grosses troupes de poissons (tout ainsi que sur terre on voit les alouettes ou estourneaux) volans presque aussi haut hors l'eau qu'vne pique, et quelquesfois prés de cent pas loin. Mais aussi il est souuent aduenu que quelques-vns se heurtans contre les mats de nos nauires, tombans dedans, nous les prenions à la main. Ce poisson est de forme d'vn harenc, toutesfois vn peu plus long et plus gros : il a de petits barbillons sous la gorge, et les ailes comme d'vne chauue-souris, et presque aussi longues que tout le corps : et est de fort bon goust, et sauoureux à manger. Il y a encore vne autre chose (dit-il) que i'ay obseruée : c'est que ny dedans l'eau, ny hors de l'eau, ces pauures poissons volans ne sont iamais à repos : car estans dedans la mer, les grands poissons les poursuiuent pour les manger, et leur font vne continuelle guerre : et si pour euiter cela ils se veulent sauuer en l'air, et au vol, il y a certains oiseaux marins qui les prennent et s'en repaissent.

Vn autre poisson volant fort monstrueux[1].

Entre Venise et Rauenne, vne lieuë au dessus de Quioze, en la mer des

[1] Article de 1579.

[2] *I'en ay vn en mon cabinet que l'on m'a donné, que ie garde pour memoire.* — A. P.

[1] Article de 1579.

Venitiens, l'an 1550, fut pris vn poisson volant terrible et merueilleux à voir, de grandeur de quatre pieds et plus, de largeur d'vne pointe à l'autre de ses ailes, deux fois autant, de grosseur d'vn bon pied en quarré. La teste estoit merueilleusement grosse, ayant deux yeux, l'vn dessus, l'autre dessous, deux grandes oreilles et deux bouches : son groüin estoit fort charnu, verd en couleur : ses ailes estoient doubles, en sa gorge il auoit cinq trous en façon de Lamproye : sa queuë estoit longue d'vne aulne, au haut de laquelle estoient deux petites aisles. Il fut apporté tout vif en ladite ville de Quioze, et presenté aux seigneurs d'icelle, comme chose qui n'auoit iamais esté veuë.

Diuerses coquilles, ensemble du poisson qui est dedans icelles, dit Bernard l'Ermite[1].

Il se trouue en la mer de si estranges et diuerses sortes de coquilles, que l'on peut dire que Nature, chambriere du grand Dieu, se iouë en la fabrication d'icelles: dont ie t'ay fait portraire ces trois, qui sont dignes de grande contemplation et admiration, dans lesquelles il y a des poissons comme limaçons en leurs coquilles : lesquels Aristote, liure 4. de l'histoire des Animaux, nomme *Cancellus*, estans compagnons des poissons couuerts de cocques, et de test dur, et semblables aux langoustes, naissant à par soy.

Rondelet en son liure de l'*Histoire des poissons*, dit qu'en Languedoc ce poisson se nomme *Bernard l'Ermite* : il a deux cornes longuettes et menues, sous lesquelles il a ses yeux, ne les pouuant retirer au dedans comme font les Cancres, mais tousiours apparoissent aduancés au dehors : ses pieds de deuant sont fendus et fourchus, lesquels luy seruent à se defendre et à porter en sa bouche. Il en a deux autres courbés et pointus desquels il s'aide à cheminer. La femelle fait des œufs, lesquels on voit pendus par derriere comme petites patenostres enfilées, toutesfois enueloppées et liées par petites membranes.

Elian au liure 7. chapitre 31. en escrit ce qui s'ensuit : « Cancellus naist tout nud et sans coquille, mais aprés quelque temps il en choisit de propre pour y faire demeure quand il s'en trouue de vuides, comme celle de pourpre, ou de quelque autre trouuée vuide : il s'y loge, et estant deuenu plus grand en sorte qu'il n'y peut plus tenir (ou lors que nature l'incite à frayer), il en cherche vne plus grande où il demeure au large et à son aise. Souuent il y a combat entre eux pour y entrer, et le plus fort iette le plus foible, et ioüit de la place. »

Le mesme tesmoigne Pline, liure 9.

Il y a vn autre petit poisson nommé *Pinothere*[1], de la sorte d'vn cancre, lequel se tient et vit touiours auec la pine, qui est ceste espece de grande coquille qu'on appelle nacre, demeurant tousiours assis comme vn portier à l'ouuerture d'icelle, la tenant entre-ouuerte iusques à ce qu'il y voye entrer quelque petit poisson, de ceux qu'ils peuuent bien prendre, lequel mordant la nacre, ferme sa co-

[1] Les dix premières lignes de cet article se lisaient déjà en 1573 ; mais la citation d'Aristote qui termine le premier paragraphe, et tout le teste de l'article, sont des additions de 1579.

[1] *Plutarque.* — A. P.

quille : puis tous deux grignotent et mangent leur proye ensemble.

De la Lamie[1].

Rondelet, au 3. liure *des Poissons*, chap. 11, escrit que ce poisson se trouue aucunesfois si merueilleusement grand, qu'à peine peut estre trainé par deux cheuaux sur vne charrette. Il mange (dit-il) les autres poissons, et est tres-goulu, voire deuore les hommes entiers : ce qu'on a conneu par experience. Car à Nice et à Marseille, on a autresfois pris des lamies dans l'estomach desquelles on a trouué vn homme entier tout armé.

« I'ay veu (dit Rondelet) vne lamie en Xaintonge, qui auoit la gorge si grande, qu'vn homme gros et gras aisément y fust entré : tellement que si auec vn baillon on luy tient la bouche ouuerte, les chiens y entrent aisément pour manger ce qu'ils trouuent dedans l'estomach. »

Qui en voudra sçauoir d'auantage lise Rondelet au lieu allegué. Pareillement Conradus Gesnerus en ses *Histoires des animaux*, fueillet 151. ordre 10. confirme ce que Rondelet en a escrit : et dit d'auantage, s'estre troué des chiens tous entiers dans l'estomach de ladite lamie, ayant fait ouuerture d'icelle : et qu'elle a les dents aiguës, aspres et grosses. Rondelet dit aussi qu'elles sont de figure triangulaire, decoupées des deux costés comme vne scie, disposées par six rangs : le premier duquel se monstre hors de la gueule, et tendant vers le deuant : celles du second sont droites, celles du troisiéme, quatriéme, cinquiéme, sixiéme, sont courbées vers le dedans de la bouche pour la pluspart. Les Orféures garnissent ces dents d'argent, les appellans *dents de serpent*. Les femmes les pendent au col des enfans, et pensent qu'elles leur font grand bien quand les dents leur sortent : aussi qu'elles les gardent d'auoir peur.

I'ay souuenance d'auoir veu à Lyon, en la maison d'vn riche marchand, vne teste d'vn grand poisson, lequel auoit les dents semblables à ceste description, et ne sceu sçauoir le nom de ce poisson. Ie croy à present que c'estoit la teste d'vne lamie. I'auois proposé la faire voir au defunct Roy Charles, qui estoit fort curieux de voir les choses serieuses et monstrueuses : mais deux iours aprés que ie voulus la faire apporter, il me fut dit que le marchand, sa femme, et deux de ses seruiteurs estoient frappés de peste : qui fut cause qu'il ne la veit point.

Du poisson dit Nauticus[1].

Pline, chap. 30. liu. 9. de son *Histoire naturelle*, nomme ce poisson *Nautilus* ou *Nauticus*, auquel est grandement à considerer, que pour venir au dessus de l'eau, se met à l'enuers, remontant peu à peu pour escouler l'eau qui seroit en sa coquille, à fin de se rendre plus leger à nauiger, comme s'il auoit espuisé la sentine de son nauire. Et estant au dessus de l'eau, il recourbe en amont deux de ses pieds, qui sont ioints ensemble auec vne pellicule fort mince pour luy seruir de voile, se seruant de ses bras comme d'auirons, tenant tousiours sa queuë au milieu, au lieu de

[1] Cet article est de date plus récente que les autres ; on le lit seulement dans l'édition de 1585.

[1] Cet article est une addition de 1579.

timon : et va ainsi sur la mer, contrefaisant les fustes et galeres. Que s'il se sent auoir peur, il serre son equipage, et remplit sa coquille d'eau en la plongeant, et ainsi s'en va au fond.

Description de la Baleine [1].

Nous abusons aucunement du mot de *Monstre* pour plus grand enrichissement de ce traité : nous mettrons en ce rang la Baleine, et dirons estre le plus grand monstre poisson qui se trouue en la mer, de longueur le plus souuent de trente six coudées, de huit de largeur, l'ouuerture de la bouche de dixhuit pieds, sans auoir aucunes dents : mais au lieu d'icelles, aux costés des maschoires, a des lames comme de corne noire, qui finissent en poils semblables à soye de pourceau, qui sortent hors de sa bouche, et luy seruent de guide pour monstrer le chemin, à fin qu'elle ne se heurte contre les rochers. Ses yeux sont distans l'vn de l'autre de quatre aulnes, et plus gros que la teste d'vn homme : le museau court, et au milieu du front vn conduit par lequel attire l'air et iette vne grande quantité d'eau, comme vne nuée, de laquelle elle peut remplir les esquifs, et autres petits vaisseaux, et les renuerser en la mer. Quand elle est saoule, brame et crie si fort qu'on la peut ouyr d'vne lieuë françoise : elle a deux grandes ailes aux costés, desquelles elle nage et cache ses petits quand ils ont peur, et au dos n'en a point : sa queuë est semblable à celle du Dauphin, et la remuant esmeut si fort l'eau qu'elle peut renuerser vn esquif : elle est couuerte de cuir noir et dur. Il est certain par l'anatomie, qu'elle engendre ses petits vifs, et qu'elle les allaicte : car le masle a des testicules et membre genital, et la femelle vne matrice et mammelles.

Elle se prend en certain temps d'hyuer en plusieurs lieux, mesmement à

[1] Cet article se lit déjà dans l'édition de 1573; mais auparavant il s'en trouvait un autre qui a été retranché dès 1575. Il était ainsi conçu :

« Figure d'vn chancre de mer, que les Medecins et Chirurgiens ont comparee à la tumeur chancreuse, à cause qu'elle est ronde et aspre, et les venes d'autour aux pieds tortus de cest animal : aussi lorsqu'il est accroché contre les rochers, difficilement en est destaché : d'auantage il est de couleur fresque et noirastre, comme sont les tumeurs chancreuses : et voyla pourquoy les antiens ont donné le nom de chancre à telle tumeur, à cause de la similitude qu'ils ont l'vn à l'autre. Les chancres sont trouués dedans les tests durs des moulles et des huystres et autres poissons, qui ont tests pour y estre nourris et conserués, comme dedans des cauernes et maisons fortes, parcequ'il n'y a beste qui n'ait ce don de nature de pourchasser ce qui luy est necessaire, tant pour se nourrir que pour se retirer et heberger. Les pescheurs (se dict Aristote) disent qu'ils naissent auec ceux dans les tests desquels ils sont trouués. Les chancres ont dix pieds, comprenant leurs deux bras fourchus, et audedans dentelés pour s'en seruir comme de mains. Ils ont la queue replyee par dessus : ils sont couuers de coques aspres, faictes de demys cercles : ils ont six cornes à la teste, et les œils sortans fort audehors et fort separés l'vn de l'autre : au printemps ils se despoüillent de leur coque, comme vn serpent de sa peau, et se sentans afoiblis et desarmés, ils se tiennent cachés aux creux des rochers iusques à ce que leur coquille soit reuenue et dure. »

Suivait la figure du chancre, que Paré reporta en 1575 au livre *des Tumeurs en general*, ch. 2, et c'est pour cela sans doute qu'il supprima en cet endroit l'histoire du chancre, ne voulant pas en répéter la figure. Voyez tome Ier, page 362.

la coste de Bayonne, prés vn petit village distant de trois lieuës ou enuiron de ladite ville, nommé Biarris : auquel fus enuoyé par le commandement du Roy (qui estoit pour lors à Bayonne) pour traiter monseigneur le Prince de la Roche-sur-Yon, qui y demeura malade : où i'appris et confirmay le moyen qu'ils vsent pour ce faire, qu'auois leu au liure que monsieur Rondelet a escrit des poissons, qui est tel. Contre ledit village il y a vne montaignette, sus laquelle dés long temps a esté edifiée vne tour tout exprés pour y faire le guet, tant le iour que la nuit, pour descouurir les baleines qui passent en ce lieu : et les apperçoiuent venir, tant pour le grand bruit qu'elles font, que pour l'eau qu'elles iettent par vn conduit qu'elles ont au milieu du front : et l'apperceuans venir, sonnent vne cloche, au son de laquelle promptement tous ceux du village accourent auec leur equipage de ce qui leur est necessaire pour l'attraper. Ils ont plusieurs vaisseaux et nacelles, dont en d'aucuns il y a des hommes seulement constitués pour pescher ceux qui pourroient tomber en la mer : les autres dediés pour combattre, et en chacun il y a dix hommes forts et puissans pour bien ramer, et plusieurs autres dedans, auec dards barbelés, qui sont marqués de leur marque pour les reconnoistre, attachés à des cordes : et de toutes leurs forces les iettent sus la baleine, et lors qu'ils apperçoiuent qu'elle est blessée, qui se connoist pour le sang qui en sort, laschent les cordes de leurs dards, et la suiuent à fin de la lasser et prendre plus facilement : et l'attirans au bord, se resioüissent et font godechere, et partissent, chacun ayant sa portion selon le deuoir qu'il aura fait : qui se connoist pour la quantité des dards qu'ils auront iettés et se seront trouués, lesquels demeurent dedans : et les reconnoissent à leur marque. Or les femelles sont plus faciles à prendre que les masles, pource qu'elles sont soigneuses de sauuer leurs petits, et s'amusent seulement à les cacher, et non à s'eschapper.

La chair n'est rien estimée : mais la langue, pource qu'elle est molle et delicieuse, la sallent : semblablement le lard, lequel ils distribuent en beaucoup de prouinces, qu'on mange en Caresme aux pois : ils gardent la graisse pour brusler, et frotter leurs bateaux, laquelle estant fondue ne se congele iamais. Des lames qui sortent de la bouche, on en fait des vertugales, busques pour les femmes, et manches de couteaux, et plusieurs autres choses : et quant aux os, ceux du pays en font des clostures aux iardins : et des vertebres, des marches et selles à se seoir en leurs maisons.

I'en fis apporter vne, que ie garde en ma maison comme vne chose monstrueuse.

Autre espece de Baleine[1].

Vraye portraiture de l'vne des trois Baleines qui furent prises le deuxiéme Iuillet 1577, en la riuiere de l'Escault, l'vne à Flessingues, l'autre à Saflinghe, et ceste cy à Hastinghe au Doël, enuiron cinq lieuës d'Anuers : elle estoit de couleur de bleu obscur, elle auoit sur la teste vne narine par laquelle elle ietoit l'eau : elle auoit de longueur en tout cinquante huit pieds, et seize de hauteur : la queuë large de quatorze pieds : depuis l'œil jusques au deuant du muzeau il y auoit seize pieds d'es-

[1] Cet article est de 1579.

pace. La maschoire d'embas estoit longue de six pieds, en chaque costé de laquelle estoient vingt-cinq dents. Mais en haut elle auoit autant de trous, dans lesquels lesdites dents d'embas se pouuoient cacher. Chose monstrueuse, voir la maschoire superieure desgarnie de dents, qui deuoient estre opposites pour la rencontre des viandes aux dents inferieures, et en lieu d'icelles dents voir des trous inutiles. La plus grande de ces dents estoit longue de six pouces : le tout fort merueilleux et espouuentable à contempler, pour la vastité, grandeur et grosseur de tel animal.

Du Remora[1].

Pline, liure 32, chap. 1, dit qu'il y a vn petit malautru poisson, grand seulement de demy pied, nommé d'aucuns *Echeneis*, d'autres *Remora*, qui merite bien estre mis icy entre les choses merueilleuses et monstrueuses, lequel retient et arreste les vaisseaux de mer tant grands soient-ils, lorsqu'il s'attache contre, quelque effort que la mer ni les hommes sçachent faire au contraire, comme les flots et les vagues, et le vent estant en golfe des voiles, et seconde des rames ou cables, et ancres quelques grosses et pesantes qu'elles fussent. Et de fait, on dit qu'à la deffaite d'Actium, ville d'Albanie, ce poisson arresta la gallere capitainesse où estoit Marcus Antonius, qui, à force de rames, alloit donnant courage à ses gens de gallere en gallere : et pendant l'armée d'Auguste, voyant ce desordre, inuestit si brusquement celle de Marcus Antonius, qu'il luy passa sur le ventre. De mesme aduint en la gallere de l'Empereur Caligula. Ce Prince voyant que sa gallere seule entre toutes celles de l'armée n'auançoit point, et neantmoins estoit à cinq par bancs, entendit subit la cause de l'arrest qu'elle faisoit : promptement force plongeons se ietterent en mer, pour chercher à l'entour de ceste gallere ce qui la faisoit arrester, et trouuerent ce petit poisson attaché au timon : lequel estant apporté à Caligula, fut fort fasché qu'vn si petit poisson auoit le pouuoir de s'opposer à l'effort de quatre cents espaliers et galliots qui estoient en sa gallere[1].

Escoutez ce grand et sage Poëte le Seigneur du Bartas, lequel dit de bonne grace au cinquiéme liure de la *Sepmaine*, les vers qui s'ensuiuent :

[1] Cet article a paru pour la première fois, en grande partie du moins, en 1575.

[1] Dans les deux éditions de 1575 et 1579, on lisait à la suite de ce paragraphe :

« Dauantage Pline au mesme liure et chapitre, dit qu'il y a vn autre poisson nommé *torpille*, lequel touchant seulement de la ligne stupefie et amortist le sentiment du bras de celuy qui tient la ligne. »

Mais en 1585, Paré voulant insérer la longue citation de Dubartas qu'on va lire, raya cette phrase qui aurait rompu le sens : retranchement d'autant plus facile qu'il a parlé en divers endroits de la torpille aux livres *des Venins* et *des Animaux*, et qu'au chapitre 28 du livre *des Venins* il cite même à son occasion d'autres vers de Dubartas.

La Remore fichant son debile museau
Contre la moitte bord du tempesté vaisseau ,
L'arreste tout d'vn coup au milieu d'vne flote
Qui suit le vueil du vent, et le vueil du pilote.
Les resnes de la nef on lasche tant qu'on peut :
Mais la nef pour cela charmée ne s'esmeut,
Non plus que si la dent de mainte ancre fichée
Vingt pieds dessous Thetis la tenoit accrochée ,
Non plus qu'vn chesne encor, qui des vents irrités
A mille et mille fois les efforts despités,
Ferme, n'ayant pas moins pour souffrir ceste guerre
Des racines dessous que des branches sur terre.
Dy nous, arreste-nef, dy nous, comment peux-tu
Sans secours t'opposer à la iointe vertu
Et des vents, et des mers, et des cieux, et des gasches?
Dy nous en quel endroit, ô Remore, tu caches
L'ancre qui tout d'vn coup bride les mouuemens
D'vn vaisseau combatu de tous les elemens?
D'où tu prens cest engin, d'où tu prens ceste force,
Qui trompe tout engin, qui toute force force?

Or qui voudra sçauoir plusieurs autres choses monstrueuses des poissons, lise ledit Pline, et Rondelet en son liure *des Poissons*.

CHAPITRE II.

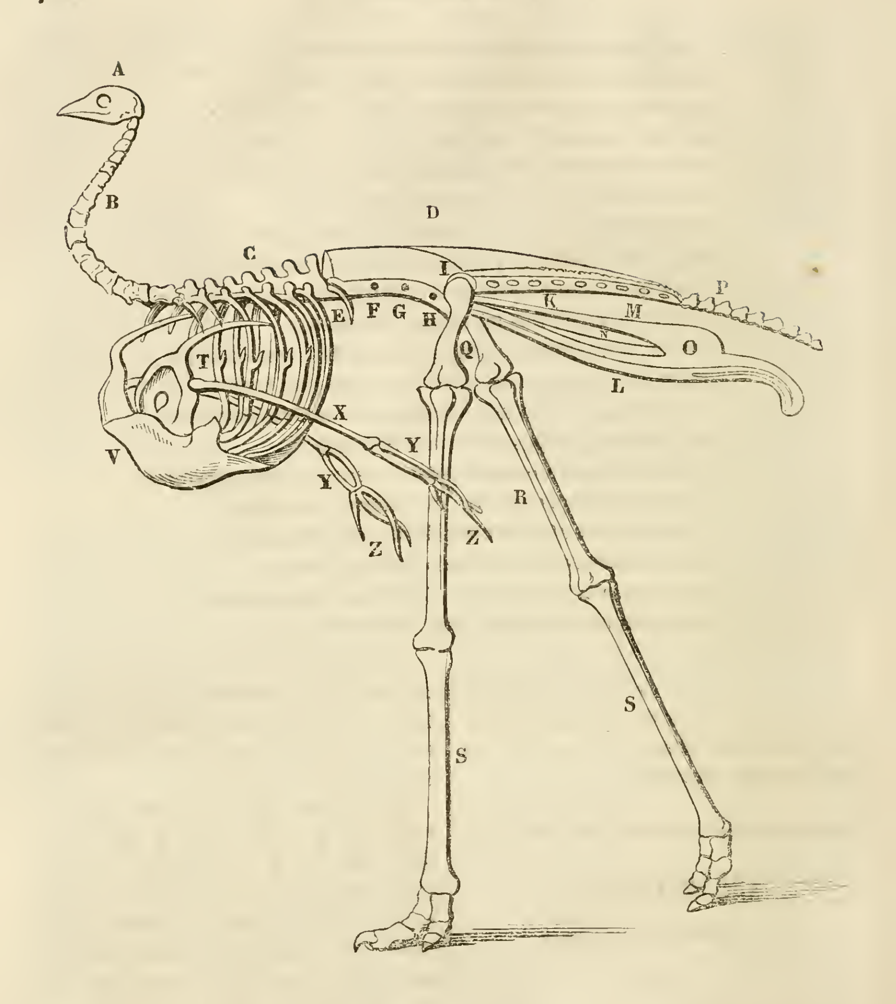
DES MONSTRES VOLATILES.

De l'Autruche.

Cest oiseau est dit Autruche, et est le plus grand de tous, tenant quasi du naturel des bestes à quatre pieds, fort commun en Afrique et en Ethiopie: il ne bouge de terre pour prendre l'air, neantmoins passe vn cheual de vistesse. C'est vn miracle de nature, que cest animal digere indifferemment toutes choses Ses œufs sont de merueilleuse grandeur, iusques à en faire des vases : son pennage est fort beau, comme chacun peut connoistre et voir par ce portrait[1].

Ie ne veux laisser passer sous silence de la rarité que i'ai veu, touchant les os de l'Autruche. Le feu Roy Charles en faisoit nourrir trois au logis de monsieur le mareschal de Rets, vne desquelles estant morte, me fut donnée, et en fis vn scelette. Le portrait duquel ay voulu icy inserer auec sa description.

[1] Ici était le portrait d'une autruche, datant, avec le paragraphe qui précède, de l'édition de 1573. Mais le reste de l'article, avec la figure du squelette de l'autruche, a été ajouté seulement en 1579, et se trouvait alors placé après l'histoire de l'oiseau de paradis. L'arrangement actuel est de 1585.



A La teste est vn peu plus grosse que celle de la grue, longue d'un empan depuis la sommité de la teste tirant au bec, estant platte, ayant le bec fendu iusques enuiron le milieu de l'œil, estant iceluy aucunement rond en son extremité.

B Son col est de longueur de trois pieds, composé de dix sept vertebres, lesquelles ont de chacun costé vne apophyse transuerse tirant contre bas, de longueur d'vn bon poulce, excepté que la premiere et seconde proche de la teste n'en ont point, et sont coniointes par ginglyme.

C Son dos, de longueur d'vn pied, est composé de sept vertebres.

D L'os Sacrum est de longueur de deux pieds ou enuiron, au haut duquel y a vne apophyse transuerse, sous laquelle y a vn grand pertuis, E, puis trois autres moindres, F G H : suiuant lesquels y a la boëtte où l'os de la cuisse s'insinue, I, produisant de sa partie externe

lateralc vn os percé, K, quasi en son commencement, puis est vni : après ledit os se fourche en deux, dont l'vn est plus gros, L, et l'autre est moindre, M, chacun de longueur de demy pied et quatre doigts : puis se reünissent, ayant entre le lieu où ils se fourchent et le lieu où ils se reünissent, vn pertuis large de quatre doigts, N, et plus long d'vn empan : puis ce que reste de l'os est de figure d'vne serpe ou cousteau crochu, large de trois trauers de doigts, longüe de six poulces, O : puis en son extremité se ioint par synchondrose.

P L'os de la queuë a neuf vertebres semblables à celles de l'homme.

Il y a deux os en la cuisse, dont le premier, Q, l'os de la cuisse, est de longueur d'vn grand pied et gros comme celuy d'vn cheual et plus : R, l'autre qui le suit, est d'vn pied et demy de longueur, ayant par haut vn petit focille de la longueur de l'os en espointant vers le bas.

S La iambe où est attaché le pied est de la longueur d'vn pied et demy, ayant en son extremité deux ongles, vn grand et l'autre petit : à chacun ongle y a trois os.

T Huit costes qui s'inserent à l'os du Sternon, dont aux trois du milieu de chaque costé y a vne production osseuse ressemblante à vn croc.

V L'os du Sternon, est d'vne piece de grandeur d'vn pied representant vne targe, auquel se ioint vn os qui cheuauche les trois premieres costes, qui tient le lieu des clauicules.

X Le premier os de l'aile, est de longueur d'vn pied et demy.

Y Au-dessus de luy y a deux autres os ressemblans au Radius et Cubitus, au bout desquels sont attachés six os, Z, qui sont l'extremité de l'aisle.

L'animal entier est de longueur de sept pieds, et de sept pieds et plus de haut, commençant au bec, et finissant aux pieds.

Il y a plusieurs autres choses remarquables, que ie laisse pour briefueté.

De l'oiseau nommé Toucan [1].

Theuet, en sa *Cosmographie* [2], dit qu'il a veu aux terres neufues vn oiseau que les Sauuages appellent en leur gergon *Toucan*, lequel est fort monstrueux et difforme, en tant qu'il a le bec plus gros et plus long que tout le reste du corps. Il vit de poiure, comme nos tourtes, merles et estourneaux font icy de graine de lierre, qui n'est pas moins chaude que le poiure.

Un gentilhomme Prouençal en fit present d'vn au feu Roy Charles neufiéme, ce qu'il ne peut faire vif, car en l'apportant mourut : neantmoins le presenta au Roy, lequel aprés l'auoir veu, commanda à Monseigneur le Mareschal de Rets me le bailler, pour l'anatomiser et embaumer, à fin de le mieux conseruer : toutesfois bientost aprés se putrefia. Il estoit de grosseur et plumage semblable à vn Corbeau, reste que le bec estoit plus grand que le reste du corps, de couleur iaunastre transparent, fort leger, et dentelé en maniere de scie. Ie le garde comme vne chose quasi monstrueuse.

De l'oiseau de Paradis [3].

Hierosme Cardan, en ses liure *la Subtilité*, dit qu'aux Isles des Molucques, on trouue sur la terre, ou sur la mer, vn oiseau mort appelé *Manucodiata*, qui signifie en langue Indique, oiseau de Dieu, lequel on ne voit point vif. Il habite en l'air haut, son bec

[1] Cet article, comme la fin du précédent, est de 1579; mais il était alors placé à la fin du chapitre.

[2] *Liu.* 21. *chap.* 12.— A. P.

[3] Cet article se lisait déjà dans l'édition de 1573.

et corps semblable à l'arondelle, mais orné de diuerses plumes : celles qui sont sus la teste sont semblables à l'or pur, et celles de sa gorge à celles d'vn canard : sa queuë et ailes semblables à celles d'vne panasse. Il n'a aucun pied, et si quelque lassitude le prend, ou bien qu'il vueille dormir, il se pend par ses plumes, lesquelles il entortille au rameau de quelque arbre. Iceluy vole d'vne merueilleuse vistesse, et n'est nourri que de l'air et rosée. Le masle a vne cauité sur son dos, où la femelle couue ses petits [1].

I'en ay veu vn en ceste ville, que l'on donna au feu Roy Charles neufiéme : et aussi i'en garde vn en mon cabinet, qu'on m'a donné par grande excellence.

CHAPITRE III.

DES MONSTRES TERRESTRES.

D'vne beste nommée Huspalim.

André Theuet, tome 1. liure 4. chap. 11, dit qu'en l'isle de Zocotere, qu'on voit vne beste qui s'appelle *Huspalim*, grosse comme vn marmot

[1] La fin de l'article était différente dans les premières éditions. En 1573 et 1575, on lisait :

« L'interieur de cest oiseau, comme descrit Melchior Guillaudin Beruce, est farcy et replet de graisse, et dit en auoir veu deux : Quant à moy i'en ay veu vn en ceste ville, qu'vn homme notable auoit, dont on faisoit grande estime : duquel oiseau tu as icy le portraict. »

En 1579, tout cela fut rayé, et Paré écrivait en place :

« I'en ay veu vn en ceste ville que lon donna au deffund Roy Charles. »

Et enfin le texte actuel est de 1585.

Ethiopien, fort monstrueuse, que les Ethiopiens tiennent en de grandes cages de ionc, ayant la peau rouge comme escarlate, quelque peu mouchetée, la teste ronde comme vne boule, les pieds ronds et plats sans ongles offensiues, laquelle ne vit que de vent. Les Mores l'assomment, puis la mangent, aprés luy auoir donné plusieurs coups de baston, à fin de rendre sa chair plus delicate et aisée à digerer.

Du Giraffe.

Au Royaume de Camota, d'Ahob, de Benga, et autres montaignes de Cangipu, Plimatiq, et Caragan, qui sont en l'Inde interieur, par delà le fleuue de Ganges, quelques cinq degrés par delà le Tropiq de Cancer, se trouue la beste appelée des Germains Occidentaux, *Giraffe*. Cest animal differe peu de teste et oreilles, et de pieds fendus, à nos Biches. Son col est long d'enuiron vne toise, et subtil à merueille, et differe pareillement de iambes, d'autant qu'il les a autant haut esleuées que beste qui soit sous le Ciel. Sa queuë est ronde, qui ne passe point les jarrets, sa peau belle au possible. Elle est mouchettée en plusieurs endroits, de tache tirant entre blanc et tanné, comme celle du Leopart, qui a donné argument à quelques Historiographes grecs de luy donner le nom de *Chamæleopardalis*. Ceste beste est si sauuage auant que d'estre prise, que bien peu souuent se laisse voir, se cachant par les bois et deserts du pays, où autres bestes ne repaissent point : et dés aussi tost qu'elle voit vn homme, elle tasche à gaigner au pied : mais finalement on la prend, parce qu'elle est tardiue en sa course. Au reste prise qu'elle est, c'est la beste la plus douce

à gouuerner, qu'autre qui viue. Sur sa teste apparoissent deux petites cornes longues d'vn pied ou enuiron, lesquelles sont assez droites et enuironnées de poil tout autour : vne lance n'est point plus haute qu'elle leue sa teste en haut. Elle se paist d'herbes, et vit aussi de fueilles et branches d'arbres, et aime bien le pain, chose qu'atteste et figure André Theuet, liure 11, chap. 13, tome 1, de sa *Cosmographie*.

Des Elephans[1].

Les Elephans naissent en Afrique, delà les deserts, en la Mauritanie, et aussi en Ethiopie. Les plus grands sont ceux qui naissent és Indes. Ils passent en grandeur tous les autres animaux à quatre pieds : neantmoins, comme dit Aristote, ils s'apriuoisent si fort, qu'ils demeurent les plus doux et priués de toutes les bestes : on les enseigne, et entendent à faire plusieurs charges. Ils sont couuerts d'vn cuir semblable à vn bufle, clair semé de poil de couleur cendrée. Ils ont la teste grosse, le col court, les oreilles larges de deux empans : le nez tres long et creux comme vne grande trompe, touchant presque iusques à terre, duquel se seruent en lieu de mains. Ils ont la gueule prés la poitrine, assez semblable à celle d'vn pourceau : du dessus sortent deux dents fort grandes. Leurs pieds sont ronds comme tailloirs, larges de deux ou trois empans, et autour sont cinq ongles. Ils ont les iambes grosses et fortes, non composées d'vn seul os entier comme aucuns ont estimé, mais plient les genoüils comme autres bestes à quatre pieds : et partant quand on veut monter dessus ou les charger, ils s'agenoüillent, puis ils se releuent. Ils ont la queuë comme vn bufle, peu garnie de poil, longue enuiron de trois empans : par quoy ils seroient maltraités des mouches, si Nature ne les auoit pourueus d'vn autre moyen pour s'en defendre : c'est qu'alors qu'elles les mordent et piquent, ils resserrent leur cuir, qui est du tout ridé et remplié : par ainsi ils les escachent prises entre ses rides. Il n'y a homme qu'il n'atteinde, encore n'allant que son pas : sa grande corpulence en est cause, car ses pas sont si longs qu'ils outrepassent la grande vistesse des hommes. Ils viuent de fruits et fueilles d'arbres, et si il n'y a arbre si gros qu'ils n'atterrent et mettent en pieces. Ils croissent iusques à la hauteur de seize empans : pour ce ceux qui n'ont accoustumé d'aller dessus sont aussi estonnés que ceux qui n'ont coustume d'aller sur mer. Ils sont si effrenés de leur nature, qu'ils ne peuuent endurer bride quelconque, qui est cause qu'il les faut laisser aller à leur liberté : toutesfois

[1] Au lieu de cet article, l'édition de 1579 en offrait ici quatre : le premier traitant *du pyrassouppi*, le second *du camphurch*, le troisième *de l'elephant*, le quatrième *du taureau de la Floride*. Trois de ces articles ont été depuis reportés au *Discours de la licorne*. Il est à remarquer que ce déplacement se fit avec tant de négligence, que l'histoire *de la beste thanacht* avait sauté en même temps dans l'édition de 1585, et n'ayant point trouvé place au Discours de la licorne, n'avait point été remise ici, bien que la figure de la bête y fût conservée. Cette lacune a été réparée dès la première édition posthume. Mais d'un autre côté, la figure de l'éléphant ayant été aussi transportée au Discours de la licorne, le texte qui s'y rapporte avait été oublié, et il avait été conséquemment effacé d'un endroit sans être reproduit dans l'autre : je l'ai rétabli ici d'après l'édition de 1579.

ils sont fort obeïssans aux hommes de leur nation, entendans bien leur langage : parquoy il est aisé à les gouuerner par parolles. Lorsqu'ils veulent molester quelque personne, ils l'eleuent en l'air auec leur grand nez, puis d'vne ardente furie le ruent contre terre et le foulent aux pieds, iusques à ce qu'ils leur ayent fait rendre l'esprit.

Aristote dit qu'ils n'engendrent point que iusques à vingt ans [1] : ils ne sont point adulteres, car ils ne touchent iamais qu'à vne femelle, et quand ils la connoissent pleine, ils n'ont garde d'y toucher. On ne peut sçauoir combien de temps la femelle porte, car les masles les couurent en secret, de honte qu'ils ont. Les femelles font leurs petits auec douleur comme les femmes, et les leschent incontinent. Ils voient et marchent soudain qu'ils sont nés. Ils viuent deux cens ans.

On voit des dents d'Elephans, appellées Iuoire, merueilleusement grandes, en plusieurs villes d'Italie, comme à Venise, Rome, Naples, et mesmement en ceste ville de Paris, desquelles on fait coffres, lucts, peignes, et plusieurs autres choses à l'vsage de l'homme.

De la beste Thanacth.

André Theuet, tome 1. chap. 10. en sa *Cosmographie*, dit que du temps qu'il estoit sur la Mer Rouge, arriuerent certains Indiens de terre ferme qui apporterent vn monstre de grandeur et proportion d'vn Tygre, n'ayant point de queuë, mais la face toute semblable à celle d'vn homme bien formé, fors que le nez estoit camus : les mains de deuant comme d'vn homme, et les pieds de derriere ressemblans à ceux d'vn Tygre, tout couuert de poil bazané. Et quant à la teste, oreilles, col, et bouche comme homme, ayant les cheueux bien peu noirs et crespelus, de mesme les Mores qu'on voit en Afrique. C'estoit la nouueauté que ces Indiens apportoient pour faire voir, pour l'honnesteté et courtoisie de leur terre, et nommoient ceste gentille beste *Thanacth* : laquelle ils tuent à coups de fleches, puis la mangent.

D'vne beste monstrueuse laquelle ne vit que de vent, dite Haiit.

Theuet en sa *Cosmographie*, tom. 2. chap. 13. dit qu'en Afrique se trouue vne beste, nommée des Sauuages *Haiit*, fort difforme, et est presque incredible qu'il en soit de telle qui ne l'auroit veuë. Elle peut estre de grandeur à vne grosse Guenon, ayant son ventre auallé et proche de terre, quoy qu'elle soit debout : sa face et teste sont presque semblables à celles d'vn enfant. Ce Haiit estant pris, iette de grands soupirs, ne plus ne moins que feroit vn homme atteint de quelque grande et excessiue douleur. Elle est de couleur grise, n'ayant que trois ongles à chacune patte, longue de quatre doigts, faits en forme d'arestes d'vne carpe, auec lesquelles griffes qui sont autant ou plus trenchantes que celles d'vn Lion, ou autre beste cruelle, elle monte sus les arbres, où elle fait plus sa residence qu'en terre. Elle a la queuë longue seulement de trois doigts. Au reste c'est vn cas estrange, que iamais homme ne sçauroit dire l'auoir veuë manger de chose quelconque, quoy que les Sauuages en ayent tenu longtemps dedans leurs loges, pour voir si elles mangeroient

[1] *Liu. 6. chap. 27. de Hist. animal.* — A. P.

quelque chose : et disoient les Sauuages que seulement elles viuoient de vent.

D'vn animal fort monstrueux naissant en Afrique [1].

I'ay retiré de Iean Leon, en son *Histoire d'Afrique,* cest animal fort monstrueux, de forme ronde, semblable à la Tortue : et sur le dos sont croisés et signés deux lignes iaunes, en figure de croix, à chaque bout desquelles lignes est vn œil et vne oreille, tellement qu'en quatre parts et de tous costés ces animaux voient et oyent, des quatre yeux et des quatre oreilles, et toutesfois n'ont qu'vne seule bouche et ventre, où descend ce qu'ils boiuent et mangent. Ces bestes ont plusieurs pieds autour du corps, auecques lesquels peuuent cheminer de quelque costé qu'ils veulent sans contourner le corps : la queuë assez longue, le bout de laquelle est fort touffu de poil. Et afferment les habitans de ce pays que le sang de ces animaux est de merueilleuse vertu pour conioindre et consolider les playes, et n'y a baume qui ait plus grande puissance de ce faire.

Mais qui est celuy qui ne s'esmerueillera grandement de contempler ceste beste, ayant tant d'yeux, oreilles et pieds, et chacun faire son office ? où peuuent estre les instrumens dediés à telles operations ? Veritablement quant à moy i'y perds mon esprit, et ne sçaurois autre chose dire, fors que Nature s'y est ioüée, pour faire admirer la grandeur de ses œuures.

[1] Cet article est, comme les autres, de 1579, et il a été reproduit en 1585. Mais, par je ne sais quelle négligence, le premier paragraphe avait été omis dans la première édition posthume, et par suite dans toutes les autres. C'était une nécessité de le rétablir.

Du Cameleon [1].

On trouue cest animal nommé *Cameleon* en Afrique, et est fait comme vn lezard, sinon qu'il est plus haut de iambes : d'auantage il a les flancs et le ventre ensemble comme les poissons : aussi a-il des arestes sur le dos, comme on voit aux poissons : il a mufle comme vn petit cochon, la queuë fort longue, qui va tousiours en appointant, ses ongles fort aigus, et marche ainsi pesamment qu'vne Tortuë, et a le corps rude et escaillé comme vn Crocodile : il ne ferme iamais l'œil, et ne bouge point la prunelle. Au reste c'est vne chose admirable de parler de sa couleur : car à toutes heures, principalement quand il s'enfle, il la change : qui se fait à cause qu'il a le cuir fort delié et mince, et le corps transparant : [2] tellement que de deux choses l'vne, ou qu'en la tenuité de son cuir transparant est aisément representée, comme en vn miroir, la couleur des choses qui

[1] Cet article existait déjà en 1573, où, comme nous avons dit, il terminait le chapitre et le livre ; il a cependant subi, en 1575 et 1579, quelques changements qui seront indiqués.

Immédiatement auparavant les trois éditions de 1573 à 1579 avaient un article sur *le Rhinoceros*, lequel a été reporté depuis au *Discours de la Licorne.*

[2] En 1579 l'article était plus court ; l'auteur ajoutait seulement :

« Et outre ce a vne proprieté indicible pour ce faire : estant mort il est palle : i'ay obserué ceste description, etc. »

En 1575, le paragraphe fut rédigé à peu près comme on le lit aujourd'hui ; et la citation de Matthiole est de 1579.

luy sont voisines (ce qui est le plus vraisemblable) : ou que les humeurs en luy esmeus diuersement selon la diuersité de ses imaginations, representent diuerses couleurs vers le cuir, non autrement que les pendans d'vn coq d'Inde. Estant mort il est palle.

Matthiole dit que si on luy arrache l'œil droit quand il est en vie, il nettoye les taches blanches qui sont sus la cornée, meslé auec du laict de chéure : si on se frotte de son corps, le poil tombe : son fiel digere et oste les cataractes des yeux.

I'ay obserué ceste description en celuy que i'ay en mon logis.

CHAPITRE IV.

DES MONSTRES CELESTES.

Les anciens nous ont laissé par escrit que la face du Ciel a esté tant de fois defigurée de Cometes barbues, cheuelues, de torches, flambeaux, coulonnes, lances, boucliers, batailles de nuées, dragons, duplication de Lunes et Soleils, et autres choses : ce que ie n'ay voulu obmettre, pour accomplir ce liure des Monstres : et pour ce en premier lieu ie produiray ceste histoire, figurée aux *histoires prodigieuses* de Boistuau, lequel dit l'auoir tirée de Lycosthene.

L'antiquité, dit-il, n'a rien experimenté de plus prodigieux en l'air, que la Comete horrible de couleur de sang qui apparut en Westrie, le neufiéme iour d'Octobre mil cinq cens vingt huict. Ceste Comete estoit si horrible et espouuentable, qu'elle engendroit si grande terreur au vulgaire qu'il en mourut aucuns de peur : les autres tomberent malades. Ceste estrange Comete dura vne heure et vn quart, et commença à se produire du costé du Soleil leuant, puis tira vers le Midy : elle apparoissoit estre de longueur excessiue, et si estoit de couleur de sang : à la sommité d'icelle on voyoit la figure d'vn bras courbé, tenant vne grande espée en la main, comme s'il eust voulu frapper. Au bout de la pointe il y auoit trois estoiles : mais celle qui estoit droitement sur la pointe, estoit plus claire et luisante que les autres. Aux deux costés des rayons de ceste Comete, il se voyoit grand nombre de haches, couteaux, espées coulourées de sang, parmy lesquelles il y auoit grand nombre de faces humaines hideuses, auec les barbes et cheueux herissés.

Iosephe et Eusebe escriuent qu'apres la passion de Iesus-Christ, la miserable destruction de la ville de Hierusalem fut signifiée par plusieurs signes, et mesme entre les autres vne espouuentable comete en forme d'espée luisante en feu, laquelle apparut bien l'espace d'vn an sur le temple : comme demonstrant que l'ire diuine se vouloit vanger de la nation Iudaïque, par feu, par sang, et par famine. Ce qui aduint, et y eut vne si calamiteuse famine, que les meres mangerent leurs propres enfans : et perirent en la cité, du siege des Romains, plus de douze cens mille Iuifs, et en fut vendu plus de quatre vingts dix mille [1].

Les cometes ne sont iamais apparues sans produire quelque mauuais effet, et laisser vn sinistre euenement. Le poëte Claudian :

[1] Ce paragraphe, et tout ce qui suit jusqu'aux citations des Psaumes inclusivement, sont des additions de 1585.

Oncques au ciel Comete on n'a peu voir,
Que quelque mal ne nous face apparoir.

Les astronomes ont diuisé les corps celestes en deux bandes : l'vne appelée estoiles fixes et arrestées, que l'on voit bluetter ou estinceler au Ciel, comme s'ils feussent feux embrasés : les autres sont errantes, appelées planetes, qui ne bluettent point, et sont au nombre de sept, ayant chacune son ciel, cercle, rond, ou estage : leurs noms sont, Saturne, Jupiter, Mars, Sol, Venus, Mercure, et Lune. Les estoiles sont corps spheriques apparans et luisans, composés de simple et pure matiere, comme le Ciel, et nul n'en sçait le nombre ny les noms, fors que Dieu. Or lesdites planetes font leurs cours par le Zodiaque (qui est vn des principaux et le plus grand cercle du Ciel, et la vraye route du Soleil) qui trauerse ou enuironne biaisement le Ciel, la nuict et le iour, à fin que toutes les contrées de la terre ioüissent alternatiuement des quatre saisons de l'année, par le moyen du Soleil qui sans cesse monte et deualle, esclairant et nourrissant en l'espace d'vn an tout le rond de la terre. Il est le chariot et fontaine de la lumiere des corps celestes, n'en estans que petits ruisseaux : parquoy est nommé Roy des estoiles, et le plus grand de tous les corps celestes. Il est de trois epicycles, c'est à dire, ciels ou estages, au dessus de la Lune : il marche au milieu de six planetes : si elles s'approchent de luy, pour n'empescher sa route se retirent à l'escart au plus haut de leurs petits epicycles ou cercles : puis luy passé, elles deuallent au plus bas, pour l'accompagner et accoster comme les princes font leur Roy. Et lors ayans fait leur deuoir, s'arrestent, et d'vne reuerence honteuse reculent en arriere, descendans au fond de leurs epicycles, pour contempler, comme de loing, la face de leur seigneur. Et quand il rapproche, en reculant elles regaignent le haut de leurs epicycles pour aller au deuant de luy : de sorte que le sentans à quatre signes pres, elles font semblant de l'attendre, puis luy ayans fait la bien venuë marchent deuant luy vn peu à l'escart, pour ne donner empeschement à sa carriere et course naturelle.

Celle qui est nommée Saturne, par l'estimation des astronomes, est quatre vingts dix fois ou enuiron, plus grosse que toute la terre, de laquelle elle est loing de plus de trente six millions de lieuës françoises. La grandeur de celle nommée Iupiter est estimée nonante et six fois plus grosse que le diametre de la terre, et en est esloignée de plus de vingt deux millions de lieuës. La planete de Mars est aussi grosse que la terre, et est esloignée d'icelle de trois millions cinquante quatre mil deux cens quatre lieuës. La Lune signifie mois, par-ce que tous les mois elle se renouuelle : elle est esloignée de la terre de octante mil deux cens treize lieuës : elle est plus espaisse et obscure que les autres estoiles, attachée à sa sphere qui la porte par certains mouuemens, tours et retours estans limités : creée de Dieu pour remarquer aux hommes les temps et saisons, et besongner par sa lumiere et mouuement és corps inferieurs.

Le globe du Soleil est soixante et six fois plus grand que celuy de la terre, et est presque sept mille fois plus grand que la Lune. Ptolomée et autres astronomes ont trouué par inuentions geometriques qu'il estoit

cent soixante et six fois plus grand que toute la terre : il viuifie tous les animaux, non seulement ceux qui sont sus la terre, mais aussi ceux qui sont au profond des eaux. Le seigneur du Bartas l'appelle *postillon continuel, fontaine de chaleur, source de clairté, vie de l'vniuers, flambeau du monde, et ornement du Ciel.* D'auantage le Soleil fait son tour du Ciel autour de la terre en vingt quatre heures, et cause les commodités et agreables reuolutions du iour et de la nuict, pour le soulagement et contentement de l'homme, et de tous animaux.

Que le lecteur considere et adore icy l'admirable sagesse et puissance du Createur, en la grandeur, vistesse continuelle, incroyable rapidité, lueur et chaleur immense, et conionctions et mouuemens contraires en vn si noble corps que celuy du Soleil, qui en vne minute d'heure fait plusieurs milliers de lieuës sans qu'on l'apperçoiue bouger, et n'en reconnoist-on rien qu'aprés qu'il est fort auancé en sa course. Qui plus est, la moindre estoile est dix huit fois plus grande que toute la terre. Cecy soit dit non seulement pour vne grande speculation, mais à la loüange du Createur, et pour humilier l'homme, qui fait tant de bruit en la terre, qui n'est rien qu'vn point au regard de la machine celeste.

Outre plus il y a au Ciel douze signes, à sçauoir *Aries, Taurus, Gemini, Cancer, Leo, Virgo, Libra, Scorpius, Sagittarius, Capricornus, Aquarius, Pisces*, tous lesquels sont differens. L'vsage d'iceux est que par leur conionction auec le Soleil, ils augmentent ou diminuent la chaleur d'iceluy, à ce que par telle varieté de chaleur soient produites les quatre saisons de l'année, la vie et conseruation soit donnée à toutes choses. Les cieux sont vne quinte-essence des quatre elemens faits de rien, c'est à dire, sans matiere.

Hola, ma plume, arreste toy : car ie ne veux ny ne puis entrer plus auant au cabinet sacré de la diuine maiesté de Dieu. Qui en voudra sçauoir d'auantage lise Ptolomée, Pline, Aristote, Milichius, Cardan, et autres astronomes, et principalement le seigneur du Bartas, et son interprete, qui en ont tres doctement et diuinement escrit au 4. iour de *la Sepmaine*, où l'on trouuera pour se contenter : et confesse en auoir retiré les choses cy dessus mentionnées, pour instruire le ieune Chirurgien à la contemplation des choses celestes. Et icy chanterons auec ce grand prophete diuin, Psal. 19.

Les cieux en chacun lieu
La puissance de Dieu
Racontent aux humains :
Ce grand entour espars
Publie en toutes parts
L'ouurage de ses mains.

Et au Pseaume viij.

Et quand ie voy et contemple en courage
Les Cieux, qui sont de tes doigts haut ouurage,
Estoiles, Lune, et signes differans,
Que tu as faits et assis en leurs rangs :
Alors ie dis à par moy, ainsi comme
Tout esbahi : et qu'est-ce que de l'homme,
D'auoir daigné de luy te souuenir,
Et de vouloir en ton soing le tenir ?

D'auantage ie ne veux laisser icy à escrire choses monstrueuses et admirables qui se sont faites au ciel. Et premierement Boistuau escrit en ses histoires prodigieuses, qu'en Sugolie située sur les confins de Hongrie, il tomba vne pierre du ciel auec vn

horrible esclatement, le septiéme iour de septembre 1514, de la pesanteur de deux cens cinquante liures, laquelle les citoyens ont fait enclauer en vne grosse chaisne de fer, au milieu de leur temple : et se monstre auec grand' merueille à ceux qui voyagent par leur prouince, chose merueilleuse comme l'air peut soustenir telle pesanteur.

Pline escrit que durant les guerres des Cimbres, furent oüis de l'air sons de trompettes et clairons, auec grands cliquetis d'armes. Aussi il dit d'auantage, que durant le consulat de Marius, il apparut des armées au ciel, dont les vnes venoient de l'Orient, les autres de l'Occident, et se combattirent les vnes contre les autres longuement, et que celles d'Orient repousserent celles d'Occident. Ce mesme a esté veu l'an 1535. en Lusalie, vers vn bourg nommé Iuben, sur les deux heures aprés midy. D'auantage l'an 1550, le 19. de Iuillet, au pays de Saxe, non fort loing de la ville de Witemberg, fut veu en l'air vn grand cerf[1], enuironné de deux grosses armées, lesquelles faisoient vn grand bruit en se combattant, et à l'instant mesme le sang tomba sur la terre, comme vne forte pluye : et le soleil se fendit en deux pieces, dont l'vne sembloit estre tombée en terre. Aussi auant la prise de Constantinople il apparut vne grande armée en l'air, auec vne infinité de chiens, et autres bestes.

Iulius Obsequens dit, que l'an 458. en Italie, il pleut de la chair par gros et petits lopins, laquelle fut en partie deuorée par les oiseaux du ciel, auant qu'elle tombast en terre : et le reste qui cheut à terre demeura long temps sans se corrompre, ny changer de couleur ny d'odeur. Et qui plus est, l'an 989, regnant Otton Empereur troisiéme de ce nom, pleut du ciel du froment. En Italie l'an 180, il pleut du laict et de l'huile en grande quantité, et les arbres fruitiers porterent du froment. Lycosthenes raconte, qu'en Saxe il pleut des poissons en grand nombre : et que du temps de Loys Empereur, il pleut trois iours et trois nuits durant, du sang : et que l'an 989, il tomba vers la ville de Venise, neige rouge comme sang : et que l'an 1565, en l'Eueschè de Dole, il pleut du sang en grande quantité. Ce qui aduint la mesme année, le mois de Iuin, en Angleterre.

Et non seulement se fait des choses monstrueuses en l'air, mais aussi au soleil et en la lune. Lycosthenes escrit que durant le siege de Magdebourg, du temps de l'Empereur Charles cinquiéme, sur les sept heures du matin, il apparut trois soleils, desquels celuy du milieu estoit fort clair, les autres deux tiroient sur le rouge et couleur de sang, et apparurent tout le iour : aussi sur la nuict apparurent trois lunes. Ce mesme est aduenu en Bauiere, 1554.

Et si au ciel s'engendrent telles nouuelles, nous trouuerons la terre produire d'autant ou plus admirables et dangereux effets. L'an 542. toute la terre trembla, et mesme le mont Ætna vomit force flammes et flammeches, dont la plus grande part des villes, et villages, et biens de ladite Isle furent embrasés[1].

[1] Chapitre 17. — A. P. Ce renvoi se rapporte au livre de Boaistuau.

[1] Tout ceci est de la rédaction de 1579; mais le chapitre ne s'arrêtait point là :

« D'auantage l'an 1531 en Portugal il aduint que la terre trembla huict iours durant, et par chaque iour sept ou huict fois, tellement qu'en la seule ville de Lysponna 1050

CHAPITRE V [1].

Abraham Ortelius, au theatre de l'vniuers, descrit qu'il y a en Sicile vne montagne bruslante, nommée Ætna : de ceste montagne ont escrit plusieurs philosophes et poëtes, parce que continuellement elle iette feu et fumée, laquelle a plus de trente lieuës d'Italie de hauteur, et plus de cent lieuës de circuit par embas : comme Facellus escrit, qui l'a tres bien regardée, et auec non moindre curiosité descrite. Par dessus de ceste continuelle flambe qui ne s'esteint point, elle iette aucunesfois telle quantité de feu, que tout le pays circonuoisin en est totalement gasté et bruslé. Mais combien de fois cela est venu, nos predecesseurs ne l'ont pas couché par memoire : neantmoins ce que les autheurs en ont escrit, nous le raconterons icy briefuement, et selon le dire de Facelle.

L'an de la fondation de la ville de Rome 350, ceste montagne vomist tant de feu, que par les brasiers et charbons qui en sortirent, furent bruslés plusieurs champs et villages : 250. ans aprés aduint le semblable : 37. ans aprés cecy elle desgorgea et ietta tant de cendres chaudes, que les toits et couuertures des maisons de la ville de Catana, située au pied de ceste montagne, de la pesanteur d'icelles furent ruinées. Elle fit semblablement grand dommage du temps de

maisons furent ruinees, sans plus de six cents qui furent fendues et creuees : et de n'agueres la ville de Ferrare a esté presque ruinee par pareil tremblement (l'an 1551). Pline raconte et dit, que de son temps sous l'empire de Neron, que Vasseus Marcellus, cheualier Romain, auoit au territoire Marrucin quelques champs, vn de ça l'autre delà le grand chemin, l'vn estant vn pré, et l'autre planté d'oliuiers. Aduint par vne esmerueillable vertu que ces deux champs changerent de place : car les oliuiers se transporterent là où estoit le pré, et le pré au cas pareil fut veu se transporter au lieu où estoyent les oliuiers, ce qui fut iugé proceder par tremblement de terre. »

Après ceci il y avait un dernier paragraphe qui se retrouvera, au moins en partie, dans le chapitre suivant; et le livre était terminé par une *histoire digne d'estre bien consideree, tant des Medecins que des Chirurgiens*. Cette histoire est celle d'Isabeau Rolant, reportée en 1585 au Livre *des Tumeurs en general*. Voyez tome I, page 356. Il n'y a eu d'autre changement que l'omission du nom de *Rebours*, cité en 1579 parmi les Docteurs qui avaient vu l'autopsie, et effacé en 1585. Après cette histoire Paré poursuivait :

« A ce propos ledict sieur Milot m'a dict auoir leu vne presque semblable histoire, escrite par Iean Philippe Ingrassias, docte Medecin de Sicile, etc. »

Ceci a été également reporté au même chapitre du Livre *des Tumeurs*, tome I, p. 353, jusqu'au milieu du premier paragraphe de la page 354, après ces mots : *Ce qui est conforme à la doctrine de Galien, lequel veut les escrouëlles n'estre autre chose que les glandules scirrheuses et endurcies.* Alors l'auteur ajoutait, ce qui terminait le livre :

« Or qu'il y ayt plusieurs glandules au mesentere, cela a esté demonstré cy dessus en nostre Anatomie. On a veu pareillement des femmes estant decedees auoir leur matrice toute squirrheuse et de grosseur de la teste d'vn homme, qu'on estimoit estre vne molle, ce qui n'estoit pas : aussi on en voit estre la matrice squirrheuse en vne partie seulement, tous lesquels squires sont incurables. »

[1] Ce chapitre presque tout entier est de 1585. Il ne porte pas de titre; et en définitive il fait directement suite au dernier paragraphe du chapitre précédent.

l'Empereur Caligula, et puis aprés l'an 254. Le premier iour de feurier, l'an 1169, elle abbatit par le feu continuel qui en sortoit, plusieurs rochers, et causa tel tremblement de terre que la grande Eglise de la ville de Catana en fut demolie et abbatue : et l'Euesque, auec les Prestres, et gens qui y estoient pour lors, furent assommés et froissés. L'an 1329, le premier iour de iuillet, ayant fait nouuelle ouuerture, abbatit et ruina par ses flammes et tremblement de terre qui en aduint, plusieurs Eglises et maisons situées à l'entour de ladite montagne : elle fit tarir plusieurs fontaines, ietta dans la mer plusieurs bateaux qui estoient à terre, et au mesme instant se fendit encore en trois endroits de telle impetuosité, qu'elle renuersa et ietta en l'air plusieurs rochers, voire aussi des forests et vallées, iettant et vomissant tel feu par ces quatre conduits infernaux, qu'il decouloit de ladite montagne en bas, comme de ruisseaux bruyans, ruinant et abbattant tout ce qu'il rencontroit ou luy faisoit resistance : tout le pays circonuoisin fut couuert de cendres sortans hors de cesdites gueules ardantes au sommet de la montagne, et beaucoup de gens en furent estouffés : de maniere que lesdites cendres de ceste odeur sulphurée furent transportées du vent (qui souffloit alors du Septentrion) iusques à l'Isle de Maltha, qui est distante de 160. lieuës Italiques de ceste montagne là. L'an 1444, se demenoit de rechef fort terriblement, en vomissant feux et cailloux. Aprés ce temps là elle cessoit de ietter feux et fumée, tellement qu'on l'estimoit totalement esteinte, et ne deuoir plus brusler. Mais ce beau temps là (par maniere de dire) estoit bien tost passé. Car l'an 1536, le 22. de mars, elle recommença à vomir force flambes ardantes, qui abbatirent tout ce qu'elles rencontrerent en chemin. L'Eglise de S. Leon, située dedans la forest, tomba par le tremblement de la montagne, et incontinent aprés elle fut tellement embrasée du feu, qu'il n'en reste plus rien, sinon vn monceau de pierres bruslées.

Tout cecy estoit vne chose bien horrible. Mais ce n'estoit encore rien au prix de ce qui est aduenu depuis en l'an 1537, le premier iour de may. Premierement toute l'Isle de Sicile trembla douze iours durant : aprés il fut oüy vn horrible tonnerre, auec vn esclat bruyant, tout ainsi que les grosses artilleries, dont plusieurs maisons se dementirent par toute ceste Isle. Cecy dura enuiron l'espace d'onze iours : aprés cela elle se fendit en plusieurs et diuers endroits, desquelles fentes et creuasses sortit telle quantité de flambes de feu, qui descendirent de ladite montagne, qu'en l'espace de quatre iours ruinerent et mirent en cendres tout ce qu'il y auoit à quinze lieuës à la ronde, voire aussi plusieurs villages furent entierement bruslés et ruinés. Les habitans de Catana, et plusieurs autres, abandonnans leurs villes s'enfuirent aux champs. Vn peu de temps aprés, le trou qui est au sommet de la montagne ietta trois iours consecutifs telle quantité de cendres, que non seulement ceste montagne en fut couuerte, mais qui plus est, elle s'espandit et fut chassée du vent iusques aux extremités de ceste isle, voire outre la mer iusques en Calabre. Certaines nauires voguans en la mer pour aller de Messina à Venize, distant de ceste isle trois cens lieuës Italiques, ont esté entachées des cendres susdites.

Voicy ce que Facelius en escrit en langue latine de ses histoires tragiques, mais beaucoup plus au long. Il y a enuiron trois ans que les nouuelles vindrent à Anuers que ladite montagne auoit grandement endommagé le pays par ses feux. En ceste isle furent iadis plusieurs villes magnifiques, comme Syracuse, Agrigente et autres : pour le present Messine, Palerme, y sont les principales.

Marc Paul Venitien au 2. liure des *Pays orientaux*, chap. 64. dit que la ville de Quinsay est la plus grande ville du monde, et qu'elle a cent milles d'Italie de circuit, où il y a douze mille ponts de pierre, sous lesquels les vaisseaux à masts esleués peuuent passer. Elle est en mer comme Venize. Il affirme y auoir seiourné : ce que i'ay recueilli de l'interprete de Saluste du Bartas, en son quatriéme iour de *la Sepmaine*, fueillet cent soixante six.

Il aduient pareillement choses admirables és eaux. Car on a veu sortir des abysmes et gouffres de la mer grosses flammes de feu au trauers de l'eau, chose fort monstrueuse, comme si grande quantité d'eau ne suffoquoit le feu [1] : en cela Dieu se monstre incomprehensible comme en toutes ses œuures. Lucio Maggio en son discours du tremblement de terre, dit qu'on a veu que par vn tremblement de terre, l'eau de la mer s'eschauffa de telle sorte qu'elle fit fondre toute la poix autour des nauires qui estoient pour lors à la rade, iusques à voir les poissons nager sur l'eau quasi tout cuits, et moururent infinies personnes et bestes par l'extreme chaleur. Pareillement on a veu en mer calme, en vn moment les nauires abysmer, à raison qu'elles passent sur quelques abysmes, où l'eau est morte et impuissante de soustenir faix. D'auantage en la mer il y a des rochers de pierre d'aimant, que si les nauires passent trop prés, à cause du fer, sont englouties et perdues au profond de la mer. Somme il se trouue d'estranges et monstrueuses choses en la mer, ce qui est prouué par ce grand Prophete Dauid, qui dit, pseaume 104.

En ceste mer nauires vont errant,
Puis la Baleine, horrible monstre et grand,
Y as formé, qui bien à l'aise y nouë,
Et à son gré par les ondes se ioüe.

[1] Ce commencement du paragraphe est textuellement copié du texte de 1579. Mais tout le reste est de rédaction nouvelle ; et en 1579, voici comment l'auteur continuait :

« Dauantage les eaux se sont si estrangement et prodigieusement debordees que l'an 1530 la mer se deborda tellement en Hollande et Zelande que toute l'isle cuida estre noyee, et toutes les villes et villages furent rendues nauigables par longue espace de temps. Aussi à Rome le Tibre se deborda auec telle violence qu'il submergea vne grande partie de la ville, tellement qu'en aucunes ruës l'eau surmontoit la hauteur de trente six pieds. Et mesmes ces annees passees, le Rosne se deborda de telle façon, qu'il renuersa vne partie du pont de Lyon et plusieurs maisons de la Guillautiere. »

Je ne sais pourquoi ce passage a été retranché en 1585, et je ne l'ai retrouvé dans aucun autre endroit des œuvres de Paré.

FIN DU TROISIEME ET DERNIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

LE VINGTIÉME LIVRE

Traitant des fiéures en general et en particulier.

PREMIERE PARTIE

Du discours des fiéures, etc.

SECONDE PARTIE

Du discours des fiéures, touchant leurs symptomes.

LE VINGT-VNIÉME LIVRE

Traitant de la maladie arthritique, vulgairement appellée goute.

LE VINGT-DEVXIÈME LIVRE

Traitant de la petite verolle, rougeolle, et vers des petits enfans, et de la lepre.

Pages.

LE VINGT-TROISIÈME LIVRE

Traitant des venins et morsure des chiens enragés, et autres morsures et piqueures de bestes veneneuses.

LE VINGT-QUATRIÉME LIVRE

Traitant de la peste.

CHAPITRE COMPLÉMENTAIRE.

DISCOVRS

DE LA MVMIE ET DE LA LICORNE.

DISCOVRS

De la Mumie.

DISCOVRS

De la Licorne.

LE VINGT-SIXIÉME LIVRE,

Traitant des distillations.

REGISTRE

APHORISMES D'HIPPOCRATES

Appartenans à la chirurgie.

CANONS ET REIGLES

LE VINGT-SEPTIÉME LIVRE,

APOLOGIE ET TRAITÉ

LE LIVRE DES ANIMAUX,

Et de l'excellence de l'homme.

APPENDICE

Au liure des monstres.

FIN DE LA TABLE DU TOME TROISIÈME ET DERNIER.

TABLE ANALYTIQUE.

NOTA. Pour le tome premier, à part l'Introduction, la pagination seule est indiquée; pour les tomes II et III, on renvoie au tome et à la page. La table spéciale des observations contenues dans l'ouvrage se trouvera au mot *Observations*.

B

D

E

I

J

L

M

P

Q

R

S

V

X

Y

Z

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE

ET DU TROISIÈME ET DERNIER VOLUME.

